OFF
A36A1
A13\R591-8-42
1939
OFF

INVENTAIRE DES RESSOURCES NATURELLES ET INDUSTRIELLES 1938

INDUSTRIE & COMMERCE
30 MARS 1978
BIBLIOTHÈQUE

COMTÉ MUNICIPAL DE RIVIÈRE-DU-LOUP

MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES,
PROVINCE DE QUÉBEC
DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE

UIS CODERRE, L.S.C.
SOUS MINISTRE

HON. OSCAR DROUIN, C.R.
MINISTRE

OFF
I51R4
A13/58-
1939

AVIS TRES IMPORTANT

Ce rapport est strictement confidentiel et n'est pas destiné au public. Les renseignements qu'il contient sont pour l'information exclusive des autorités supérieures des gouvernements fédéral et provincial.

Ministère des Affaires Municipales,
de l'Industrie et du Commerce de
la Province de Québec.

M-140

TABLE DES MATIERES

I- PRESENTATION..... 1

II- DELIMITATION DU COMTE..... 3

III- HISTORIQUE..... 3

IV- ASPECT PHYSIQUE:

1) Topographie..... 5
2) Géologie..... 5
3) Hydrographie..... 7
4) Climat..... 8

V- POPULATION..... 11

VI- SYNTHESE DE L'ECONOMIE DU COMTE:

1) Agriculture..... 20
2) Colonisation..... 41
3) Pêcheries..... 41
4) Industries:

a) Industries dérivées de l'agriculture... 42
b) Industrie du bois..... 48
c) Autres industries..... 52

5) Transports..... 52
6) Ressources minérales..... 61
7) Forces hydrauliques..... 63
8) Tourisme..... 63

VII- MONOGRAPHIES ECONOMIQUES DES MUNICIPALITES ET DE LA COLONIE DU COMTE DE RIVIERE-DU-LOUP..... 67

VIII- CONCLUSION..... 274

APPENDICE I- Industries du comté de Rivière-du-Loup..... 278

APPENDICE II- Bureaux de postes et gares du comté de Rivière-du-Loup..... 284

INDEX DES CARTES

MUNICIPALITÉS — Pages

1- Comté de Rivière-du-Loup 2a

2- Notre-Dame-du-Portage 68a

3- Cité de Rivière-du-Loup, Rivière-du-Loup (en bas) 74a

4- St-Antonin, canton Whitworth 104a

5- St-Modeste 114a

6- St-Georges de Cacouna,
Village de St-Georges de Cacouna 122a

7- St-Arsène 132a

8- St-Epiphane 138a

9- St-Hubert 146a

10- Notre-Dame-des-Sept-Douleurs 154a

11- L'Isle-Verte 162a

12- St-Eloi 178a

13- St-Paul-de-la-Croix 188a

14- St-Clément 200a

15- Canton Hocquart (St-Cyprien) 210a

16- Ville de Trois-Pistoles, Trois-Pistoles (rural) 220a

17- Ste-Françoise 244a

18- Canton Begon (St-Jean-de-Dieu) 254a

COLONIE

1- Ste-Rita 266a

Montréal , le 7 juin 1939.

A l'honorable Ministre
des Affaires municipales, du Commerce
et de l'Industrie,
Hôtel du Gouvernement,
Québec.

Monsieur le Ministre,

L'Office des Recherches économiques a l'honneur de vous présenter le rapport de l'inventaire des ressources naturelles effectué l'été dernier dans le comté municipal de Rivière-du-Loup en vertu de la loi adoptée par le Gouvernement provincial.

OBJET DE L'INVENTAIRE

La loi pour établir l'inventaire de nos ressources naturelles (1 Edouard VIII , 2e session, 1936, ch. 4) , sanctionnée le 12 novembre 1936, autorise le Gouvernement à procéder à l'inventaire des ressources naturelles de la Province pour permettre :

1o D'en établir la valeur et de connaître les avantages qu'elles peuvent offrir à l'activité de notre population;

2o De surveiller plus étroitement l'exploitation de nos richesses, de diriger à meilleur escient la production industrielle et agricole, d'assurer l'exploitation rationnelle de nos bois, de nos minerais, de nos pêcheries et de notre houille blanche;

3o D'adapter l'industrie, grande ou petite, aux ressources et aux besoins particuliers de chaque région;

4o De procurer du travail aux jeunes, de leur ouvrir des carrières et d'utiliser leurs talents et leurs énergies."

MODE DE TRAVAIL

L'inventaire a été préparé, en collaboration avec les divers ministères intéressés, par l'Office des Recherches économiques, rattaché au Ministère du Commerce.

L'équipe affectée à l'inventaire dans le comté municipal de Rivière-du-Loup était composée des personnes suivantes :

M. Benoît Brouillette, professeur à l'Ecole des Hautes Etudes commerciales, chef de l'équipe;
M. Firmin Létourneau, professeur à l'Institut agricole d'Oka;
M. Gilles Murray, attaché à l'Office des Recherches économiques;
M. Léo Davignon, étudiant à l'Ecole des Hautes Etudes commerciales.

A la fin de l'été, l'équipe de Kamouraska et celle de Témiscouata ont collaboré au travail sur le terrain concurremment avec la première. L'équipe de Kamouraska s'est chargée des municipalités de Notre-Dame-du-Portage, St-Antonin et St-Modeste, alors que celle de Témiscouata a mené les enquêtes dans les municipalités de Cacouna (village et paroisse), St-Arsène, St-Epiphane et St-Hubert.

En utilisant la documentation accessible, le personnel de l'Office des recherches économiques prépara pour chacun des enquêteurs un dossier de la vie économique du comté. Ce dossier, accompagné de pièces diverses, leur fut remis avant leur départ.

Munis de questionnaires imprimés, les enquêteurs se sont présentés chez MM. les curés, les maires et secrétaires de municipalités, les agronomes, les propriétaires ou gérants d'entreprises, les secrétaires d'associations agricoles, chez les cultivateurs et les colons, etc., bref chez tous ceux qui dans chaque agglomération leur ont paru le plus aptes, de par leurs fonctions et leurs connaissances du milieu, à les renseigner aussi exactement que possible . Ils se sont enquis de la situation en ce qui concerne notamment la population, l'agriculture, la colonisation, l'industrie en général, l'exploitation forestière et les transports, ainsi que les caractères physiques du milieu.

LE RAPPORT

Le présent rapport touchant le comté municipal de Rivière-du-Loup réunit dans ses diverses parties des renseignements que nous ont fournis la documentation existante et le travail effectué sur place . La compilation et la rédaction en ce qui a trait au travail sur le terrain sont surtout l'oeuvre de M. Gilles Murray . D'autres membre du personnel de l'Office ont préparé le reste du rapport .

On trouvera tout au long de celui-ci d'assez abondantes données statistiques. Elles étaient indispensables aux enquêteurs pour apprécier l'importance, la variété, l'équilibre ou le déséquilibre de la production, le degré d'exploitation des ressources, l'orientation et les tendances générales de l'économie.

L'enquête n'avait pas une fin statistique; les enquêteurs n'ont donc pas effectué un recensement. Parmi les statistiques présentées ici, il en est qui nous ont été fournies par les entreprises intéressées : ainsi, celles de la coupe du bois en forêt, du travail du bois dans les scieries, de la production des beurreries, etc. Elles sont censées être exactes. D'autres, par exemple celles qui ont trait à l'agriculture (étendues cultivées, superficies consacrées aux diverses cultures, rendement, cheptel, marchés, revenus, etc.) sont des approximations, des évaluations, des moyennes. A la vérité, il ne saurait s'agir que de cela, et il ne faut pas s'attendre de trouver ici une rigoureuse exactitude statistique. Elle est manifestement impossible à obtenir en des matières comme celles-ci. Malgré leur bonne volonté et leur désir de fournir aux enquêteurs des renseignements aussi exacts que possible, les informateurs ne peuvent donner que des approximations. Par exemple, on ne mesure pas mais on estime simplement la superficie ensemencée en avoine ou en orge; à moins d'effectuer un recensement on ne peut donner exactement le nombre de têtes de bétail dans une municipalité; aucun cultivateur ne peut dire, car il ne tient généralement pas de comptes, exactement combien lui ont rapporté ses ventes de produits agricoles. Même lorsque le dénombrement est possible (cultivateurs, fermes) , il arrive souvent qu'on ne s'entend pas sur le sens des termes. Dans tous les cas, il reste aux enquêteurs le devoir d'interpréter avec soin et de la façon la plus rationnelle les données recueillies, d'écarter celles qui, pour une raison ou pour une autre, paraissent suspectes

Dans ce rapport du travail exécuté sur place, les enquêteurs présentent des suggestions et des commentaires qui sont de nature, croient-ils, à améliorer l'utilisation des ressources naturelles du comté et le sort de ses habitants.

REMERCIEMENTS

Nous avons le devoir de remercier ici de l'aide qu'ils nous ont apportée dans la préparation et la conduite de l'enquête les divers ministères intéressés et leur personnel, chefs de service et autres, qui nous ont assistés de leurs conseils et qui se sont imposé un travail parfois considérable pour nous fournir les renseignements dont nous avons eu besoin. Nous devons les mêmes remerciements aux nombreux informateurs que nous avons consultés. La collaboration de tous nous a été indispensable.

COMTE DE RIVIERE-DU-LOUP

Echelle de 7.89 milles au pouce

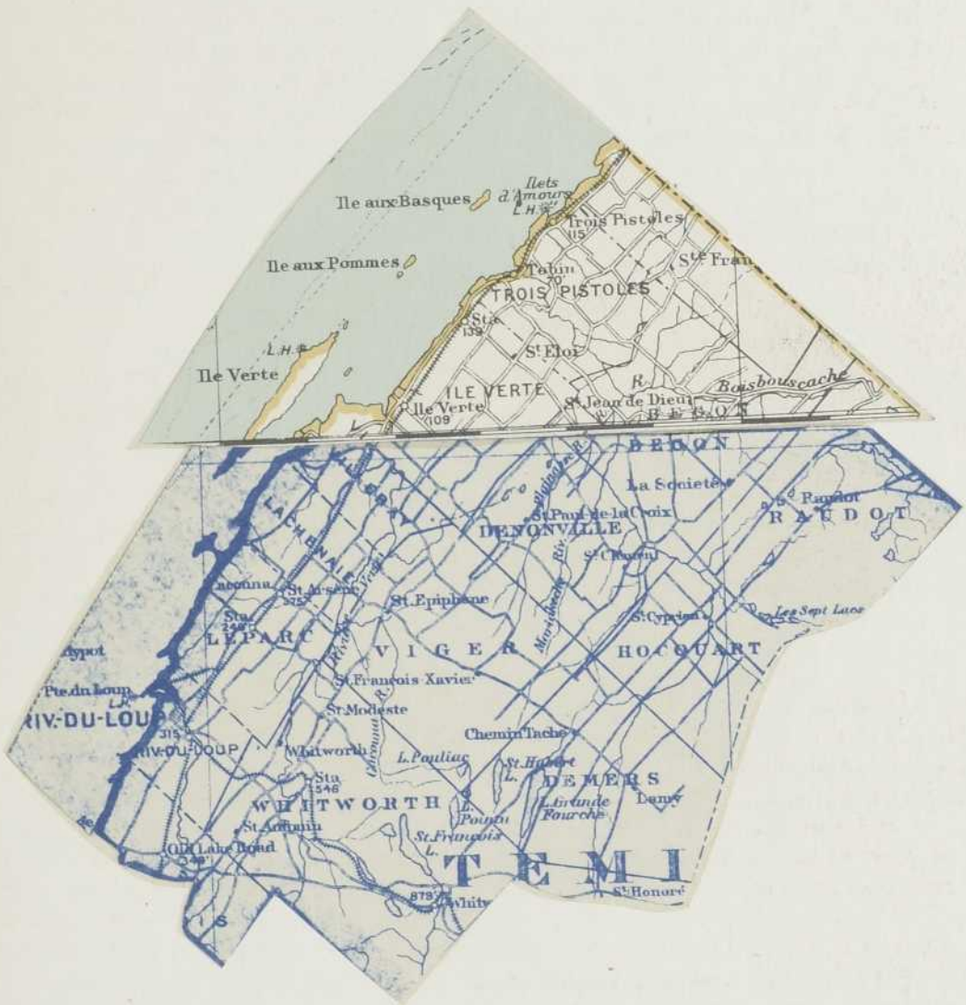

II.- DELIMITATION DU COMTE

Les Statuts de Québec, 22 George V, 1931-32, chapitre 16, art 7, paragraphe 7, décrivent ainsi le comté de Rivière-du-Loup :

"Le district électoral de Rivière-du-Loup est borné : au nord-est par le district électoral de Rimouski; au sud-est, par les districts électoraux de Témiscouata et de Kamouraska; au sud-ouest, par le district électoral de Kamouraska, et au nord-ouest par le fleuve St-Laurent et comprend l'Ile Verte et les îles les plus rapprochées situées, en tout ou en partie vis-à-vis de son territoire; ces bornes sont décrites comme suit : partant d'un point sur le fleuve St-Laurent, situé au sud-ouest de l'église de Notre-Dame-du-Portage (environ 14 arpents) ; de là, suivant la limite entre les districts électoraux de Témiscouata et de Kamouraska jusqu'à la limite sud-est du canton de Whitworth; de là, suivant l'arrière-ligne de ce canton jusqu'à l'ancien chemin Témiscouata; de là, vers l'est , suivant l'ancien chemin Témiscouata jusqu'à la ligne seigneuriale du Lac-Témiscouata; de là vers le nord-est suivant cette ligne seigneuriale jusqu'à la ligne entre les cantons Raudot et Robitaille; de là suivant ladite ligne entre les cantons Raudot et Robitaille jusqu'à la ligne nord-est dudit canton Raudot; de là, allant nord-ouest et suivant la ligne entre les cantons Raudot et Bédard prolongée jusqu'au fleuve St-Laurent.

"Ce district électoral ainsi borné comprend les seigneuries des Trois-Pistoles, de l'Isle-Verte, de Villeray, de LeParc ou Cacouna et une partie de la seigneurie de la Rivière-du-Loup; les cantons Bégon, Demers, Denonville, Hocquart, Raudot, Viger et Whitworth.

"Le district électoral de Rivière-du-Loup renferme les municipalités suivantes : la cité de Rivière-du-Loup (1 Geo.V (1910), c.56; 9 Geo. V, c.100); la ville de Trois-Pistoles (6 Geo. V, c. 62); le village de Saint-Georges-de-Cacouna; la municipalité de l'Isle-Verte, la municipalité de la Rivière-du-Loup (en bas) comprenant la paroisse de St-Patrice, la municipalité des Trois-Pistoles, les municipalités de paroisse de Notre-Dame -des-Sept-Douleurs, de St-Antonin, de St-Arsène, de St-Clément, de Saint-Eloi, de Saint-Epiphane, de Sainte-Françoise, de Saint-Georges-de-Cacouna, de Saint-Hubert, de Saint-Modeste, de Saint-Paul-de-la-Croix; les municipalités du canton de Bégon, du canton de Hocquart; la municipalité de la paroisse de Notre-Dame-du-Portage, - moins la partie de cette municipalité autrefois comprise dans la municipalité de la paroisse de Saint-André, qui appartient au district électoral de Kamouraska."

III.- HISTORIQUE

Une tradition locale veut que Champlain ait, pour la première fois, rencontré la nation des Loups, qui habitait la région, près de la rivière du Loup qui porte encore le nom de cette tribu sauvage. Cependant, avant la fin du XVIIe siècle, aucun établissement d'Européens ne se fit dans le territoire qui forme aujourd'hui le comté de Rivière-du-Loup. Jusque là, il est permis de croire que les Français qui fréquentaient cette région y venaient principalement dans le but de trafiquer avec les sauvages.

C'est en 1673 seulement qu'eurent lieu les premières concessions de seigneuries dans Rivière-du-Loup. De 1673 à 1751, huit seigneuries furent concédées dont sept le long de l'estuaire et l'autre à l'intérieur des terres (Madawaska), sans compter les seigneuries Terrebois et Rioux qui se trouvent principalement dans Kamouraska et Rimouski.

Le 23 décembre 1673, la Compagnie des Indes Occidentales concède les deux seigneuries de Rivière-du-Loup et de Le Parc ou Cacouna. La première l'est au Sieur Aubert de la Chesnaye; elle comprend " la continence de terre de trois lieues de profondeur sur le grand fleuve St-Laurent, du côté du sud, à prendre en remontant le dit fleuve depuis la borne de la terre concédée au sieur de la Chesnaye, sur la rivière du Loup." La ville de Rivière-du-Loup et la paroisse de St-Antonin sont aujourd'hui situées dans les limites de cette seigneurie.

La seigneurie Le Parc fut concédée au Sieur Daubier du Parc par la Compagnie des Indes Occidentales. Elle comprend " une continence de terre sur le grand fleuve St-Laurent,du côté du sud, à prendre aux bornes de la concession du sieur de la Chesnaye sur la rivière du Loup, sur une étendue de deux lieues de face et deux lieues de profondeur,qu'on nommera dorénavant Leparc, pour par le dit Daubier du Parc jouir à perpétuité..." Les paroisses de Cacouna et de St-Arsène sont partiellement situées dans cette seigneurie.

Les seigneuries de Lachenaie et de Villeray furent concédées le 5 Avril 1689 par le marquis de Denonville au Sieur de Villeray pour le Sieur d'Artigny,fils,et au Sieur de la Chesnaie. Elles comprennent l'étendue de terre qui se pouvait rencontrer entre les concessions,savoir:"Le Parc au- sud-ouest et l'Ile-Verte au nord-est,avec deux lieues de profondeur,de laquelle étendue ils jouiraient moitié par moitié". Une partie de la paroisse de St-Arsène est aujourd'hui située dans la seigneurie de Lachenaie;de même,la paroisse de l'Ile-Verte couvre partiellement la seigneurie de Villeray.

La seigneurie de l'Ile-Verte fut octroyée par MM. de la Barre et Desmeulles,le 20 avril 1684,aux Sieurs de la Cordonnière et d'Artigny. Elle comprend "une étendue de deux lieues,prés et bois,de front sur le fleuve St-Laurent,sur deux lieues de profondeur dans les terres,;à prendre depuis une rivière qui est vis-à vis l'Ile Verte, du côté sud de la dite île,icelle dite rivière comprise, jusqu'à deux lieues en descendant le dit fleuve, ensemble les battures, les îles et îlots qui se rencontrent vis- à-vis des dites deux lieues jusqu'à la dite île Verte icelle même comprise ..." Les paroisses de l'Ile-Verte et de St-Eloi sont situées en partie dans ce territoire.

Enfin, la seigneurie de Trois-Pistoles fut concédée à Chs-Denis de Vitré le 6 janvier 1687. Elle comprend "deux lieues de front le long du fleuve St-Laurent, du coté du sud, à prendre depuis la concession du Sieur Villeray en descendant le dit fleuve St-Laurent,la rivière des Trois-Pistoles comprise,et les isles qui se trouveront dans les deux lieues de la présente concession, sur deux lieues de profondeur, même l'isle au Basque si elle se trouve dans la dite quantité présentement concédée..." La paroisse de Trois-Pistoles couvre maintenant cette seigneurie.

Dès 1689, tout le territoire en bordure du fleuve était donc déjà concédé. C'est là aussi que se fondent les premiers établissements. Mais à ce moment, la population est très clairsemée. A la fin du XVIIe siècle, on ne compte qu'une vingtaine d'habitants entre la Rivière-du-Loup et le Bic. En 1711, au delà de Kamouraska, il n'y a encore que 227 âmes qui habitent ce territoire. En 1765, Rivière-du-Loup ne renferme que 68 habitants. D'autre part, Trois-Pistoles qui a reçu son premier colon en 1697, et l'Ile-Verte commencent à peine à se peupler. Mais en 1790, la population de Rivière-du-Loup est passée à 361 habitants,celle du Portage à 338, de l'Isle-Verte à 355 et de Trois-Pistoles à 196. En tout, Témiscouata renferme à ce moment quelque 1,250 habitants. Le nom de Témiscouata (comté fédéral actuel comprenant Rivière-du-Loup et Témiscouata) apparaît pour la première fois dans les recensements officiels en 1861. La population du comté est alors de 18,561 âmes.Elle s'échelonne surtout le long du fleuve où neuf paroisses sont déjà fondées.

Rivière-du-Loup	1813
Cacouna	1825
Trois-Pistoles	1827
L'Isle-Verte	1828
St-Arsène.....	1846
St-Eloi	1848
N.-D.- du -Portage	1856
St- Antonin	1856
St-Modeste	1856

Depuis 1861, les paroisses suivantes ont été créées:

St- Frcs-Xavier-de- Viger ..	1870
St-Paul-de-la- Croix	1870
Ste-Françoise	1873
St- Jean-de-Dieu	1873
N.-D.-de- l'île-Verte	1873

St-Epiphane 1875
St-Clément 1881
St-Hubert 1885
St-Cyprien 1886
St- Jean-Baptiste-de-la
Rivière-de- Trois-Pistoles . 1906
St-François-Xavier 1905
St-Ludger 1905

Depuis le début du XXe siècle, une seule paroisse nouvelle s'est ouverte: celle de Ste- Rita dans le canton Raudot. Fondée en 1918, la colonie de Ste-Rita n'a eu de prêtre desservant qu'en 1929; depuis une dizaine d'années, c'est une paroisse de colonisation régulièrement desservie par un curé. Maintenant,on peut dire que l'âge de la colonisation est terminée dans le comté de Rivière-du-Loup et que de nouvelles paroisses ne sauraient être créées qu'en morcelant celles qui existent déjà.Les régions fertiles sont toutes livrées à l'agriculture et l'occupation du sol s'est poursuivie jusqu'à l'intérieur du comté;les développements possibles ne porteront désormais que sur la partie de ce territoire située plus au sud,dans le Témiscouata.

o
o o

IV - ASPECT PHYSIQUE

I) TOPOGRAPHIE

Du point de vue topographique,le comté de Rivière-du-Loup se partage en deux régions naturelles bien distinctes: la plaine du littoral étagée en terrasses en bordure de l'estuaire et le plateau intérieur du type apalachien.

La première région,formée d'une bande d'une dizaine de milles de largeur parallèlement au fleuve, s'élève à une altitude moyenne de 315 pieds à la gare de Rivière-du-Loup, 246 à Cacouna, 275 à St-Arsène, 109 à L'Isle-Verte, 139 à St-Eloi et 115 à Trois-Pistoles; dans l'ensemble,cette altitude générale varie de 100 à 250 pieds le long du chemin de fer Intercolonial. Cette région constitue la zone des paroisses hautement agricoles, qui s'étagent en terrasses suivant des escarpements assez prononcés. Ces terrasses sont fort nombreuses: de Trois-Pistoles à St-Jean-de- Dieu, par exemple,on en compte pas moins de treize,et encore s'agit-il de celles que l'on discerne d'un rapide coup d'oeil.

Le plateau intérieur,qui s'élève rarement à plus de 1,000 pieds d'altitude,commencerait selon une ligne imaginaire qui relie St-Antonin, St-Modeste, St-Epiphane, St-Paul-de-la-Croix et Ste-Françoise pour s'étendre jusqu'à la limite sud du comté. Ce plateau,légèrement ondulé,aux vallées peu profondes et aux gonflements arrondis, s'étage graduellement en gradins par une série de paliers plus ou moins abrupts. Le relief de cette région est peu tourmenté: "au sud de Trois-Pistoles,passé St-Jean-de-Dieu,le paysage est de plus en plus plat vers le S.E.,et la plate-forme se déroule presque infinie dans cette direction,avec quelques lignes boisées un peu plus hautes. Derrière Rivière-du-Loup,ce sont encore des ondulations très fuyantes,de plus en plus amorties,qui vont s'atténuant vers le lac Témiscouata."(R.Blanchard)

2) GEOLOGIE

On admet généralement aujourd'hui que le comté de Rivière-du-Loup,à peu près en entier,est formé du Sillery qui appartient lui-même à l'Ordovicien.L'étude la plus récente sur le sujet a été préparée par M.H.W. McGerrigle et publiée dans le Rapport annuel

du Service des Mines de Québec pour l'année 1933. Nous reproduisons ici les parties du travail de M. McGerrigle qui nous intéressent plus spécialement.

DISTRIBUTION

"La formation de Sillery est largement représentée le long de la rive sud du S.-Laurent, depuis Lévis jusqu'à la péninsule de Gaspé. Elle forme une bande dont la largeur varie entre quatre et vingt milles ou davantage. Dans le comté de Témiscouata, on y trouve une étendue considérable dont le sous-sol est constitué de cette formation et qui se prolonge à l'intérieur des terres jusqu'à une distance de 27 milles du St-Laurent. La formation de Sillery y atteint presque le pied du lac Pohénégamook, dans la partie sud-ouest de la région, et une ligne située à trois milles environ au bord du lac Témiscouata dans la partie sud-est."

LITHOLOGIE

"Au point de vue lithologique, le Sillery est une série de lits interstratifiés d'ardoises rouges, vertes, grises, et noires avec des grès, des quartzites et, par endroits, des bancs et des lentilles de calcaire et de conglomérat calcarifère. En général, on en reconnaît deux grandes zones dans la région."

Le comté de Rivière-du-Loup est situé presque en entier dans celles des deux zones qui s'étend du St-Laurent vers l'intérieur sur une distance de 16 à 20 milles. Cette zone renferme des ardoises rouges et vertes, et des grès de couleur gris et vert-beige. On y trouve aussi des ardoises noires et gris foncé et d'autres types de roches dont voici la description:

" Des lits de quartzite gris foncé se rencontrent partout interstratifiés dans les ardoises, et leur épaisseur est d'ordinaire d'un pied, quoique les bancs de plus de quatre pieds ne soient pas rares. On y trouve aussi, répartis de la même manière, des lits de calcaire dur, gris, d'une épaisseur d'un pied ou moins, ainsi que de petites lentilles de conglomérat renfermant surtout des cailloux de calcaire.

En outre des ardoises et des lits qui y sont interstratifiés, on rencontre parfois des bancs de grès grossiers ne dépassant pas ordinairement trois pieds d'épaisseur et séparés par de minces lits argileux, le tout formant une succession de bancs de grès dont l'épaisseur, à certains endroits, est supérieure à 150 pieds. Là où ces grès affleurent dans la vallée du S.-Laurent, ils forment des collines élevées que l'on aperçoit de loin. Nous n'avons pas trouvé d'indice de renversement dans ces grès, bien qu'il soit évident que les ardoises et les lits qui y sont interstratifiés ont été affectés par un plissement intense et renversés vers le nord-ouest.

"Un type de grès d'un vert beige, que l'on décrit souvent comme étant le grès caractéristique du Sillery, se présente en bancs ou en lentilles dans les ardoises. Ce grès forme le sous-sol d'une zone de plusieurs milles carrés dans la partie ouest de la région étudiée. Si l'on en juge d'après la carte de Logan et d'après la preuve fournie par la distribution et la structure dans cette région, cette zone gréseuse représente une énorme masse lenticulaire dans les ardoises de Sillery. On rencontre des affleurements isolés de grès sur la route qui conduit de S.-Alexandre Escourt, sur une distance d'environ douze milles vers le sud à partir de S.-Alexandre. Dans cette zone, nous n'avons pu relever la présence d'aucun type autre de roche. La largeur de la formation reste apparemment constante sur une distance de neuf ou dix milles vers le nord-est; au delà, la formation se présente sous forme de deux langues d'inégale largeur séparée l'une de l'autre par des ardoises et des quartzites du Sillery.

"Les échantillons prélevés de ces grès verts sont d'un grain moyennement grossier et renferment du quartz, du feldspath et du mica; ces grès contiennent parfois des fragments d'ardoise noire ou de

schiste,dont la forme aplatie,arrondie,donne l'impression qu'ils étaient incorporés dans les grès sous forme de galets tendres et argileux.Les grains de quartz constituent 40 à 50 pour cent de la roche,et la quantité de feldspath est suffisante pour justifier le terme d'arkose.Les grains de quartz examinés en coupe mince,ont un contour parfois anguleux,parfois arrondi,et leur grosseur dépasse 3 mm.;le broyage est manifeste dans quelques-uns de ces grains.L'orthose se présente en grains troubles ou décomposés,avec une grosseur atteignant 2mm.D'un autre côté,l'oligoclase est bien conservé;il remplit en grande partie les interstices et est probablement secondaire bien qu'il soit aussi présent en grains détritiques quelque peu arrndis;certains cristaux sont déformés.Dans les coupes minces, on voit de menus grains épars de muscovite,de biotite,de magnétite,de zircon,de rutile,d'épidote et de graphite.La pâte renferme en abondance de la chlorite et de la séricite qui se présentent sous forme de paillettes autour des grains de quartz et de feldspath; on y trouve aussi de la silice secondaire,de la serpentine et de la limonite.En général,la structure est massive,avec peu de traces de feuilletage

"Les caractéristiques des ardoises rouges,vertes et autres de la formation de Sillery,de même que leurs couches associées,ont été décrites à maintes reprises,et il n'est pas nécessaire de les revoir ici. Une constatation,quoiqu'elle ne porte que sur un détail,mérite cependant d'être mentionnée. Près de Rivière-du-Loup,dans deux petites lentilles de conglomérat de calcaire,des "grains sphériques"de ce qui,dans un échantillon, paraissait être de petites parcelles d'argile foncée,quoique plus dures, parsèment la roche.On peut voir sur une surface de six pouces sur six, 25 ou 30 de ces "boulettes" dont la grosseur va jusqu'à 5 mm.En décrivant la présence de grains semblables,observés dans les environs de Rivière-Ouelle, Logan concluait que c'étaient des nodules phosphatiques.L'analyse chimique de ces petites masses sphériques confirme cette opinion."

3)HYDROGRAPHIE

Le réseau hydrographique du comté de Rivière-du-Loup comprend trois rivières principales qui drainent les terres vers l'estuaire du St-Laurent. Ce sont:la rivière du Loup,la rivière Verte et la rivière Trois-Pistoles. Dans le sud du comté,quelques autres petits cours d'eau s'orientent par contre vers le versant de la rivière St-Jean,N.B.

La rivière du Loup prend sa source dans le comté de Kamouraska qu'elle traverse en grande partie dans une direction à peu près parallèle au littoral et se jette dans le St-Laurent à Rivière-du-Loup,après avoir franchi une série de chutes et de cascades. Son bassin de drainage couvre environ 370 milles carrés,dont très peu à l'intérieur du comté.

La rivière Verte prend elle aussi sa source dans Kamouraska; elle arrose le canton Whitworth,où elle se gonfle des eaux de nombreux tributaires,puis traverse les seigneuries Le Parc,Villeray et Isle-Verte pour finalement se jeter dans l'estuaire,à L'Isle-Verte.

La rivière Trois-Pistoles,qui draine une étendue d'environ 380 milles carrés,origine dans la seigneurie du Lac Témiscouata et le canton Raudot où elle forme la ligne de séparation des cantons Raudot et Hocquart. Elle s'écoule vers le St-Laurent, à Tobin,presque perpendiculairement à l'estuaire.Le long de son cours,elle reçoit les eaux d'un grand nombre de petites rivières qui constituent un réseau extrêmement ramifié.Ses principaux affluents sont la Toupikee,La Boisbouscache,la Senescoupé,la Mariakèche et la Plainasse.C'est la Trois-Pistoles qui forme la meilleure artère de drainage du comté.

Les principaux lacs du comté sont les suivants:Hickson, dans St-Antonin;Landry,Pratt et Paquet dans St-Modeste;de la grande Fourche,

St-Hubert et Pouliac dans St-Hubert;Simon et de la Fourche dans St-Paul-de-la - Croix; Sept-Lacs dans St-Cyprien; St Jean et Trois -Pistoles dans Ste-Rita.

4) CLIMAT

Le climat du comté de Rivière-du-Loup,de même que celui de tout le rebord sud de l'estuaire du St-Laurent,est un climat rude,aux hivers froids et aux étés chauds.L'humidité y est toujours très abondante.Il n'existe pas dans le comté de station météorologique qui puisse nous donner des précisions sur la température et les précipitations. La station de Ste-Rose-du- Dégelé,dans le comté de Témiscouata, est de création trop récente pour établir des moyennes représentatives.Les seules stations météorologiques des environs qui nous fournissent des données basées sur d'assez longues périodes d'observations sont celles de Pointe-au-Père,dans le comté de Rimouski,et de Ste-Anne-de-la-Pocatière,dans celui de Kamouraska.Nous y ajoutons les données recueilliés à Québec et à Montréal à cause de leur importance comparative.

Le climat de toute cette région ne diffère guère de celui de Québec. Les caractéristiques de ce dernier,écrit Raoul Blanchard,"s'adaptent,avec de légères variantes,à toute la région considérée(rebord sud du St-Laurent). Toutefois on peut dire qu'en s'avançant vers l'Est,le long d'un estuaire élargi où le vent froid et humide du Nord-Est fait sentir plus fortement sa désagréable influence,l'amplitude diminue parce que les étés sont moins chauds, ce qui n'est guère un bénéfice.La différence peut s'élever en juillet à plus de 7o entre Québec et Pointe-au-Père,ce qui est énorme. En revanche,le total des précipitations croît vers la capitale; tandis que Pointe-au-Père, Bic, Causapscal,Ste-Anne,Armagh,ne comptent qu'entre 31 et 37 pouces par an, Québec en dénombre un peu plus de 40. Mais l'hiver,la différence est faible, et c'est toujours un peu plus de 10 pieds de neige que reçoivent les diverses stations de la côte."

La température moyenne des mois d'hiver(décembre,janvier et février) est de 12o 9 à Québec et de 11°96 à Ste-Anne-de-la-Pocatière.Ces chiffres comme les suivants sont basés sur des périodes d'observations de 30 à 50 ans.La température minimum observée aux deux endroits a été de -34°. En été,la température moyenne est de 64° à Québec et de 61° à Ste-Anne. Le thermomètre a monté jusqu'à 97° à Québec et n'a pas dépassé 95° à Ste-Anne. L'amplitude entre ces températures minima et maxima est de 131° pour Québec et de 129° pour Ste-Anne."C'est bien là ce qu'on entend d'ordinaire par un climat extrême",écrit Raoul Blanchard.

L'humidité est constante tout le long de l'année et les précipitations, bien qu'un peu plus considérables en été(29.7% à Québec et 28.3% à Ste-Anne), sont abondantes aux autres saisons: pour Québec et Ste-Anne,respectivement 25% et 26.8% en automne; 24.4% et 20,6% en hiver; 20.9% et 24.3% au printemps. Les précipitations sont plus considérables à Québec qui reçoit en moyenne 42 pouces d'eau par année,alors que la moyenne des précipitations annuelles à Ste-Anne-de-la-Pocatière n'est que de 34.61 pouces.

Voici quelques données climatiques relatives aux stations de Ste-Anne-de-la-Pocatière,Pointe-au-Père et Ste Rose-du-Dégelé,ainsi qu'à celles de Québec et de Montréal que nous ajoutons comme base de comparaison.
Ces chiffres sont calculés d'après des périodes d'observations de 20 ans ou plus,-

STE-ROSE-DU-DEGELE

(4 années d'observations)

MOIS	PRECIPITATION (pouces)		TEMPERATURES (degrés F.)		
	Pluie	Neige	Max.	Min.	Moy.
Janvier	0.47	27	40	-31	5.6
Février	0.68	19	36	-26	7.7

	Pluie	Neige	Max.	Min.	Moy.
Mars	0.89	8	46	-22	21.7
Avril	1.61	5	66.6	9.3	36.1
Mai	2.42	-	80	23.7	47.8
Juin	3.66	-	84.8	30.6	49.1
Juillet	3.65	-	86.4	38.2	64.3
Août	2.62	-	90	35.7	62.7
Septembre	3.61	-	82.3	27	53.4
Octobre	2.70	5	68	19	41.9
Novembre	1.83	9	53.4	- 1.4	27
Décembre	1.11	18	41.7	-20.5	10.2

STE-ANNE-DE-LA-POCATIERE

MOIS	PRECIPITATIONS (pouces)		TEMPERATURES (dégrés F)		
	PLUIE	Neige	Max.	Min.	Moy.
Janvier	0.35	22.8	47	-32	10.8
Février	0.44	19.4	46	-34	11.3
Mars	0.80	17.7	61	-19	23.1
Avril	1.77	8.3	82	4	36.8
Mai	3.22	0.1	88	22	49.5
Juin	3.01	-	95	32	57.9
Juillet	3.46	-	94	36	64.6
Août	3.32	--	92	34	60.9
Septembre	3.40		89	24	54.0
Octobre	3.25	1.0	75	21	44.1
Novembre	1.72	8.0	63	-8	31.4
Décembre	0.36	17.8	48	-27	14.8

POINTE-AU-PERE

MOIS	PRECIPITATIONS (pouces)		TEMPERATURES (degrés F)		
	Pluie	Neige	Max.	Min.	Moy.
Janvier	0.22	22.8	49	-32	9.0
Février	0.16	18.0	46	-31	10.4
Mars	0.63	22.9	58	-25	21.6
Avril	1.17	8.0	73	0	33.6
Mai	2.77	0.6	80	19	44.4
Juin	3.21	T.	83	28	52.7
Juillet	3.18	-	90	34	57.8
Août	3.11	-	88	35	55.7
Septembre	2.98	T.	82	24	49.7
Octobre	3.09	1.8	74	11	40.4
Novembre	1.90	14.4	68	-9	29.4
Décembre	0.40	23.1	59	-27	16.5

QUEBEC

(20 années d'observations)

MOIS	PRECIPITATIONS (pouces)		TEMPERATURES (degrés F.)		
	Pluie	Neige	Max.	Min.	Moy.
Janvier	0.64	30.7	47	-34	9.7
Février	0.74	27.3	49	-32	12.0
Mars	1.29	19.9	64	-23	22.8
Avril	1.42	6.4	80	3	37.0
Mai	3.01	0.4	88	21	52.0

MOIS	PRECIPITATIONS (pouces)		TEMPERATURES (degrés F.)		
	Pluie	Neige	Max.	Min.	Moy.
Juin	3.83	-	90	34	61.2
Juillet	4.30	-	96	39	66.1
Août	4.00	-	90	38	62.8
Septembre	3.77	-	88	29	55.3
Octobre	2.94	1.5	77	14	42.0
Novembre	1.75	14.2	66	-10	32.2
Décembre	0.85	25.2	55	-27	15.0

MONTREAL

(50 années d'observations)

MOIS	PRECIPITATIONS (pouces)		TEMPERATURE (degrés F.)		
	Pluie	Neige	Max.	Min.	Moy.
Janvier	0.85	31.4	53	-26	12.7
Février	0.72	26.1	47	-24	14.3
Mars	1.45	19.5	61	-15	24.6
Avril	1.69	5.3	77	8	41.3
Mai	3.01	0.1	89	23	52.9
Juin	3.21	-	92	38	63.9
Juillet	3.95	-	95	47	69.1
Août	3.36	-	90	43	66.1
Septembre	3.46	-	90	33	58.5
Octobre	3.13	1.4	80	21	46
Novembre	2.26	11.7	68	0	33.3
Décembre	1.17	25.2	59	-21	19.6

V.- POPULATION

Mouvement démographique

1) Période 1871-1931

Le tableau suivant, extrait du volume II du Septième Recensement du Canada, indique le mouvement de la population du comté municipal de Rivière-du-Loup durant la période 1871-1931.

MUNICIPALITES	1871	1881	1891	1901	1911	1921	1931
Bégon (St-Jean-de-Dieu)	677	1290	1055	1357	1965	2121	2501
Hocquart (St-Cyprien)	---	---	575	607	964	1167	1302
L'Isle-Verte	3212	3131	2415	2256	2169	2276	2452
N.D.-des-Douleurs (7)	---	---	291	337	365	341	309
N.D.-du Portage	615	734	477	441	427	415	558
Rivière-du-Loup (en bas)	1174	1280	788	699	798	949	1070
St-Antonin	1185	1234	1079	1186	1271	1222	1409
St-Arsène	1512	1467	1213	1093	1051	1072	1167
St-Clément	957	1015	833	1024	1208	1234	1204
St-Eloi	1134	1193	913	970	929	900	935
St-Epiphane	1626	1337	1158	1278	1511	1716	1706
Ste-Françoise	---	650	704	708	890	1060	1074
St-Georges-de-Cacouna	1335	1047	899	707	653	618	637
St-Hubert & St-Frs- Xavier	---	922	860	1395	1509	2030	2203
St-Modeste	1124	733	764	817	678	737	694
St-Paul-de-la-Croix	---	833	745	844	851	999	1024
Trois-Pistoles	3967	2872	2495	2595	3076	1801	1645
Autres parties de Temiscouata et Rivière-du-Loup	---	---	330	640	794	733	962
Cité:							
Rivière-du-Loup	1541	2291	4175	4569	6774	7703	8499
Ville:							
Trois-Pistoles	---	---	---	---	---	1454	1837
Village							
St-Georges-de-Cacouna	641	648	620	589	517	533	594
	20700	22686	22389	24112	28400	31081	33782

Les trente premières années du mouvement démographique marquent un état quasi stationnaire et la population n'augmente durant cette période que de 14. 1%. La décade 1881-1891 accuse une diminution nette de 297 habitants, ce qui révèle à ce moment une abondante émigration vers les Etats-Unis et les grandes villes canadiennes,-- phénomène que l'on observe à cette époque dans presque tous les comtés de la province, surtout ceux de la rive sud du St-Laurent. Jusqu'en 1901, les vieilles paroisses du littoral,-- notamment Cacouna, St Antonin, L'Isle-Verte, Trois Pistoles,--se vident régulièrement de leur accroissement naturel, sinon plus; seule la cité de Rivière-du-Loup se peuple avec rapidité, probablement au prix de l'exode rural qui affaiblit les centres agricoles du comté. Mais à partir de 1901 et jusqu'en 1931, l'accroissement de la population suit une courbe ascendante et rapide; la première décade marque une augmentation de 17.78%, la seconde 9.44%, la troisième 8.69%, soit dans l'ensemble un gain net de plus de 40%. C'est la période du peuplement des nouvelles paroisses, celles qui couvrent le sud du comté. Le mouvement d'émigration, si intense de 1881 à 1891, s'arrête momentanément sous l'impulsion d'une forte poussée de colonisation agricole, surtout de 1901 à 1911. Les vieux centres du littoral, incapables d'absorber chaque année le trop-plein de leur population, deviennent de plus en plus de grandes pourvoyeuses de capital humain. Cette situation est normale: ce sont les vieilles municipalités qui doivent contribuer à créer, peupler et développer les nouvelles. L'équilibre économique du comté mande de répartir uniformément la population sur tout le territoire de cette région; la densité de cette population ne doit pas dépasser le dégré d'assimilation économique de chaque centre, de chaque village, de chaque paroisse.

2) Période 1931- 1938

Le recensement fédéral de 1931 dénombre une population totale de 50,294 habitants dans le comté de Témiscouata. Si nous extrayons de ce chiffre la partie qui se rapporte au comté municipal de Rivière-du- Loup, nous obtenons pour l'emsemble des municipalités un total de 32,820 âmes; à cela, il faut ajouter la colonie de Ste-Rita qui comptait en 1931 près de 230 habitants et les réserves indiennes qui groupaient 41 individus. La population totale de Rivière-du-Loup atteint donc 33,091 habitants en 1931. Nous avons relevé pour 1937-38 une population de 34,054 âmes, ce qui indique une augmentation absolue de 963 par rapport à 1931, soit de 2.9% seulement. Cette augmentation effective de la population reste inférieure de 3,444 à l'accroissement naturel pour la même période, lequel atteint 4,407. L'émigration a donc dû accuser une ampleur considérable depuis 1931.

Le tableau de la page suivante indique le comportement démographique du comté de Rivière-du-Loup pour la période 1931-38. Pour obtenir la population actuelle, nous avons dû recourir tantôt aux statistiques religieuses, tantôt aux statistiques des secrétaires-trésoriers des municipalités. De cette façon, nous avons pu accepter les chiffres qui semblaient le plus se rapprocher de la vérité. Quant aux données relatives à l'accroissement naturel du comté, nous les avons colligés au Bureau d'Enregistrement à Rivière-du-Loup.

Le taux d'accroissement naturel atteint pour cette période 13.32% soit en moyenne 19.03 °/oo par année. Le taux de la natalité varie annuellement de 27.8 °/oo à 33.8 °/oo, alors que celui de la mortalité oscille entre 9.2 °/oo et 12 °/oo. L'excédent des naissances sur les décès, qui constitue l'augmentation réelle de la population, abstraction faite de l'émigration, varie donc de 18.6 °/oo à 21.8 °/oo. Le comté de Rivière-du-Loup, dans l'ensemble de la province, conserve une bonne moyenne puisque l'accroissement naturel de la province oscille entre 14 et 16.9 °/oo par année.

MUNICIPALITES	Recensement de 1931	Population actuelle	Accroissement naturel	Arrivées	Départs
Notre-Dame-du-Portage	558	530 R	40	—	40
Cité de Rivière-du-Loup	8,499	8,900 S	701	?	?
Mun. de Rivière-du-Loup	1,070	1,080 M	91	?	90
St-Antonin	1,409	1,547 M	231	—	100
St-Modeste	694	m 7752 M	123	14	109
Village de Cacouna	594	510 M	52	8	144
Municipalité de Cacouna	637	590 M	55	5	107
St-Arsène	1,167	1,212 M	118	52	125
St- Epiphane	1,706	1,877 M	298	30	157
St-Hubert	2,203	2,248 M	428	60	442
N.-D.-des-Sept-Douleurs	309	301 M	45	—	53
L'Isle-Verte	2,452	2,438 M	302	10	326
St-Eloi	935	902 M	116	40	189
St-Paul-de-la-Croix	1,024	1,152 M	196	100	168
Hocquart(St-Cyprien)	1,302	1,289 M	276	132	421
Ville de Trois-Pistoles	1,837	1,900 M	349	—	286
Mun. de Trois-Pistoles	1,645	1,522 M	82	20	225
Ste-Françoise	1,074	1,152 M	221	15	158
Bégon (St-Jean-de-Dieu)	2,501	2,200 M	348	30	679
St-Clément	1,204	1,211 M	205	15	213
Réserves indiennes	41	---	--	—	0
COLONIE					
Colonie de Ste- Rita	230	741 R	130	380	—
	33,091	34,054	4,407	911	4,032

N.B. La lettre M. désigne la population municipale.
La lettre R. désigne la population religieuse.
La lettre S. désigne la population scolaire.

Mais l'accroissement effectif de la population dépend du mouvement des arrivées et des départs. De 1931 à 1938,on a relevé dans l'ensemble du comté l'arrivée de 911 nouveaux venus qui se sont établis dans les diverses municipalités de la région. Le plus fort contingent concerne la colonie de Ste- Rita.
Dans le tiers des cas au moins,il s'agit de journaliers,de cultivateurs et de commerçants qui se sont tout uniment déplacés d'une paroisse à l'autre, à l'intérieur même du comté. En définitive,le nombre de gens venus de l'extérieur se réduit du tiers et c'est ce qui reste qu'il faudra considérer dans le mouvement démographique du comté.

L'émigration accuse par contre une ampleur beaucoup plus considérable. Si nous tenons compte de l'accroissement naturel depuis 1931 et de l'établissement dans la région de quelque 600 personnes,la population actuelle du comté devrait normalement atteindre environ 38,098 habitants.Or elle n'est que de 34,054 en 1937, ce qui ménage un excédent de 4,044 individus à l'émigration. En fait,on a relevé dans toutes les municipalités du comté,sauf dans la cité de Rivière-du-Loup,environ 4,032 départs depuis 1931. Cela signifie que l'émigration représente plus de 90% de l'accroissement naturel, ce qui est alarmant. Il est vrai que la crise y est pour quelque chose. Mais les meilleures paroisses du comté,celles du littoral,se vident chaque année de leur accroissement naturel,et quelquefois plus;cette situation laisse supposer qu'elles sont économiquement impuissantes à retenir et à occuper leur population. Ce sont d'abord les centres de colonisation de Témiscouata et de Rimouski qui profitent de ce désistement naturel: les colonies de St-Médard, St-Guy, Lejeune, Auclair, Lac-des-Aigles,etc,,renferment bon nombre d'émigrants de Rivière-du-Loup.Puis,les grandes villes canadiennes,particulièrement Québec et Montréal,làoù les secours directs abondent,exercent un attrait irrésistible sur les familles de journaliers. Quant aux jeunes gens qui composent une forte partie des émigrants,ils courent les chantiers en quête de quelque occupation rénunératrice ou s'engagent un peu partout dans la région,et même sur la Côte Nord, à titre de journaliers.

Les jeunes filles parties en service domestique à l'extérieur du comté représentent un contingent qui dépasse 200 personnes; ce sont alors les villes de Rivière-du-Loup, de Québec et de Montréal qui les hébergent.

Le phénomène de l'émigration dans le comté de Rivière-du-Loup a donc repris son ancienne allure depuis 1931. C'est là l'indice d'un malaise économique grave, sinon d'une mauvaise adaptation aux ressources du comté. Les vieilles municipalités, dont les cadres sont depuis longtemps comblés, paraissent saturés au point de vue économique: l'agriculture progresse dans ces centres, mais ne nourrit pas beaucoup plus de monde pour cela. Les paroisses plus récentes seraient susceptibles d'absorber une bonne partie de l'émigration des vieux centres: pour cela, une solide organisation économique, embrassant l'exploitation rationnelle du sol et de la forêt, s'impose. Quant à la ville de Rivière-du-Loup, elle renaîtra à la prospérité le jour où on aura convaincu ses habitants que l'activité des chemins de fer n'est pas la seule source de travail et de salaire; que les autres formes d'activité économique, particulièrement le commerce et la petite industrie, contribueraient dans une plus grande mesure à la stabilité des affaires et des occupations. La ville de Rivière-du-Loup, qui demeure un centre de rayonnement par rapport au reste du comté, doit envisager immédiatement la perspective d'une longue période de réadaptation pour obvier à la décadence de l'activité ferroviaire et retrouver son équilibre économique.

Occupation du sol.

Le comté de Rivière-du-Loup renferme actuellement 2,294 cultivateurs établis, soit 2,285 propriétaires de fermes et 9 locataires. On relève en outre 10 colons à St-Hubert, que la statistique municipale assimile à de simples cultivateurs et 117 colons dans le canton Raudot, à Ste- Rita. Dans l'ensemble, les exploitants du sol sont donc au nombre de 2,421.

Le tableau suivant montre la variation, assez considérable dans certains cas, qui s'établit entre le nombre de cultivateurs tel que donné par le recensement fédéral de 1931, celui des statistiques municipales de 1931 à 1937, et celui que nous avons recueilli au cours de nos enquêtes durant l'été 1938. On remarquera l'écart entre la statistique fédérale et la statistique municipale notamment pour la seule année 1931.

MUNICIPALITES	Recensement de 1931	STATISTIQUES MUNICIPALES							Eté 1938
		1931	1932	1933	1934	1935	1936	1937	
N.-D. du Portage	91	61	61	60	60	60	61	60	60
Cité de Rivière-du-Loup	127	27	27	27	27	27	27	27	29
Mun. de Rivière-du-Loup		88	88	90	90	138	120	95	97
St-Antonin	163	168	169	169	169	179	179	179	179
St-Modeste	107	96	96	96	96	96	97	107	107
Village de Cacouna	120	31	31	31	31	31	31	27	27
Mun. de Cacouna		82	82	82	82	82	82	82	82
St-Arsène	122	115	115	112	112	127	127	127	127
St-Epiphane	195	184	186	188	254	255	258	255	190
St-Hubert	237	234	232	230	232	230	248	248	250(a
N.D.-des-Sept-Douleurs	36	39	39	39	38	40	37	37	35
L'Isle-Verte	190	218	183	190	187	190	185	182	182
St-Eloi	91	99	90	90	128	134	87	82	82
St-Paul-de-la-Croix	110	107	106	108	125	127	140	148	122
St-Clément	122	120	120	120	120	120	120	121	120
Hocquart (St-Cyprien)	139	148	148	146	140	126	116	116	135
Ville de Trois-Pistoles	156	8	8	8	9	8	8	8	7
Mun. de Trois-Pistoles		164	158	158	159	158	158	158	158
Ste-Françoise	110	105	105	105	105	100	75	100	95
Bégon (St-Jean-de-Dieu)	331	200	190	210	210	194	194	185	215
	2447	2294	2234	2259	2374	2422	2350	2344	2304

(a) dont 10 colons

A part les cultivateurs qui possèdent des fermes où ils ont ordinairement leurs habitations, on compte 1,274 propriétaires de maisons sur emplacement et 278 locataires de logements, exception faite de la cité de Rivière-du-Loup qui renferme plus de 2,250 contribuables emplacitaires. Cette catégorie de gens comprend surtout des journaliers et des artisans, puis des commerçants et des marchands qui habitent les villes et les villages du comté. La plupart, sauf à Rivière-du-Loup, cultivent un petit lopin de terre à titre de potager familial; bon nombre gardent des animaux domestiques et une faible proportion seulement possèdent des chevaux.

Modes de vie.

L'agriculture constitue l'occupation principale de la moitié des habitants du comté de Rivière-du-Loup. Dans les municipalités situées en bordure du littoral, où l'industrie forestière est une activité à peu près disparue, on peut affirmer que la grande majorité des cultivateurs vivent de la terre. Dans cette région, les fermes rapportent des revenus beaucoup plus élevés que dans les paroisses du sud du comté, où la plupart des paysans recourent au travail des chantiers ou à la coupe du bois à pâte pour parer à la faiblesse des revenus agricoles. Mais dans l'ensemble du comté, l'agriculture demeure une ressource suffisante pour la généralité des cultivateurs, quoique dans certains cas les travaux de voirie et les chantiers constituent pour plusieurs un appoint indispensable au revenu de la ferme.

L'industrie forme aussi une branche importante de l'activité économique du comté puisqu'elle occupe au total plus de 135 patrons et 725 à 850 ouvriers pendant la majeure partie de l'année. Elle comprend 163 établissements ainsi dénombrés: 54 scieries, 27 ateliers de menuiserie, 24 moulanges et meuneries, 23 beurreries, 8 carderies, 4 tanneries, 3 fabriques d'eaux gazeuses, 3 ateliers de réparation de matériel ferroviaire, 2 usines de pâte de bois mécanique, 1 fonderie, 1 fabrique de chaussures, 1 usine de préparation de produits de la tourbe, et plusieurs autres petites industries comprenant divers ateliers (meubles, charronneries, monuments funéraires, outillage industriel, etc.) Les industries dérivées de l'agriculture emploient environ 70 hommes, sans compter les patrons; les scieries et ateliers de menuiserie occupent près de 325 ouvriers, les usines de pâte de bois 60 à 85 employés, les ateliers de réparation de matériel ferroviaire 150 hommes au moins, la fonderie 20 à 25, l'usine de produits de la tourbe 60 ouvriers, et les autres entreprises une centaine de journaliers.

On relève en outre dans le comté 589 artisans et hommes de métier qui travaillent pour leur propre compte ou à salaire dans des boutiques de menuisiers, de forgerons, de garagistes, de plombiers et d'électriciens, de coiffeurs, de boulangers, etc. Cette catégorie de travailleurs ne comprend pas les ouvriers spécialisés employés dans l'industrie ferroviaire, tels que mécaniciens, chaudronniers, machinistes, etc.

Les journaliers, qui s'emploient comme ouvriers dans les diverses industries, comme terrassiers et manoeuvres à la voirie, et comme bûcherons aux chantiers, forment une classe de travailleurs fort nombreuse et que le chômage affecte périodiquement. Les journaliers de profession, qui retirent de cette occupation la majeure partie de leur subsistance, comprennent environ 900 chefs de famille. On compte en outre près de 885 autre journaliers, chefs de famille et surtout jeunes gens, qui gagnent occasionnellement leur vie des travaux publics et des chantiers. Cette classe d'ouvriers non qualifiés, qu'on rencontre dans toutes les municipalités du comté, particulièrement à Rivière-du-Loup et Trois-Pistoles, souffre périodiquement du chômage parce que les industries qui les occupent(chantiers ferroviaires, voirie, scieries, etc.) sont par nature temporaires ou instables.

Le commerce comprend actuellement environ 265 magasins de détail (épiceries, magasins généraux, quincailleries, etc.) et 90 établissements secondaires (surtout restaurants et cafés); ces derniers constituent bien souvent un à-côté intéressant pour l'artisan, le journalier et même quelquefois le cultivateur. Dans l'ensemble, on estime que ces entreprises emploient au total plus de 200 personnes, sans compter les patrons. La cité de Rivière-du-Loup et la ville de Trois-Pistoles représentent plus de 60 % de l'activité commerciale du comté.

Les transports occupent une trentaine de personnes àla navigation, 436 employés permanents et 140 temporaires au chemin de fer Intercolonial, et 176 camionneurs et chauffeurs de taxi. Durant l'été et l'automne, le nombre des débardeurs préposés au chargement et au déchargement des goélettes, ainsi que le nombre des camionneurs, augmente considérablement par suite de l'activité de la navigation durant cette période.

Le travail féminin comporte d'abord environ 210 jeunes filles en service domestique dans les maisons privées et les hôtels du comté; on estime à 200 au moins le nombre de celles qui se sont engagées comme servantes à l'extérieur,notamment dans les grandes villes. On relève ensuite un bon nombre de jeunes filles employées dans les magasins et les salons de coiffure, principalement à Rivière-du- Loup. Enfin, les écoles primaires occupent actuellement 195 institutrices qui se vouent à l'enseignement.

Les professions libérales comprennent 23 médécins, 11 avocats, 7 notaires, 6 pharmaciens, 5 dentistes, 2 ingénieurs civils, 2 ingénieurs forestiers, 2 opticiens, 2 agronomes, 2 régistrateurs, 1 arpenteur-géomètre, et 3 autres. La grande majorité de ces hommes de profession sont établis dans la cité de Rivière-du-Loup.

Comme autres occupations, on relève 25 agents d'assurances, 67 voyageurs de commerce, 11 comptables, des huissiers , des employés de banque, des fonctionnaires, des constables puis des hôteliers, etc. La plupart de ces occupations se rencontrent à Rivière-du-Loup. Enfin, on compte pas moins de 325 rentiers, surtout dans les villages et les villes, qui retirent des revenus personnels ou des allocations de vieillesse de l'Etat.

Caractères de la population

La population du comté de Rivière-du-Loup est essentiellement de nationalité canadienne-française et de religion catholique puisqu'en 1931 le recensement fédéral dénombrait 32,656 Canadiens français et 32,981 catholiques, soit respectivement 99,3% et 99,6% sur un total de 33,091 habitants. On relevait aussi 159 Anglais, 141 Ecossais, 33 Irlandais, soit 1% de la population totale pour la classe des Britanniques; puis 41 Indiens, 21 Juifs et 40 individus d'autres nationalités; outre les catholiques, on comptait 68 anglicans, 11 presbytériens, 4 protestants et 27 autres adeptes de religion diverses. En 1931 également, les ruraux représentaient 53% de la population totale; le reste se composait de personnes ne vivant pas sur les fermes et se recrutait principalement à Rivière-du-Loup et à Trois-Pistoles. On présume que peu de changements se sont produits dans ces diverses proportions depuis 1931.

Enseignement

Le comté renferme 175 établissements d'enseignement primaire, soit 174 catholiques et 1 protestant. L'école protestante est un cours élémentaire fréquenté par 3 filles et 5 garçons. Parmi les institutions catholiques, on relève 159 écoles élémentaires, 13 écoles complémentaires et intermédiaires, et 2 écoles primaires supérieures. On compte 294 professeurs catholiques de toutes catégories, soit 190 pour les écoles élémentaires, 93 pour les écoles complémentaires et 11 pour les écoles primaires supérieures.

Ces 294 professeurs se partagent ainsi : 195 institutrices, 67 religieuses, 25 religieux et 7 professeurs laïques.
L'école protestante n'a qu'une seule institutrice.

Le tableau suivant, établi pour l'année scolaire 1935-36, montre par catégories d'âge le nombre d'élèves inscrits dans les écoles catholiques, comparé au nombre d'élèves à inscrire. Sur une population totale à instruire de 10,583 enfants de 5 à 17 ans, plus des trois quarts, soit 8,107, sont inscrits. On notera avec intérêt la proportion élevée des enfants de 7 à 15 ans qui fréquentent les écoles. C'est là l'indice d'une éducation suivie et ferme.

		5 et 6 ans	7 à 13 ans	14 et 15 ans	16 et 17 ans	18 ans et plus	TOTAL
POPULATION A INSTRUIRE:	Garçons	769	3,151	698	651	--	5,269
	Filles	752	3,110	804	648	--	5,314
	TOTAL	1,521	6,261	1,502	1,299	--	10,583
ELEVES INSCRITS:	Garçons	445	3,030	337	113	29	3,954
	Filles	510	3,042	404	180	7	4,153
	TOTAL	955	6,072	741	293	36	8,107
POURCENTAGE DE L'INSCRIPTION:		62.8%	97%	49.3%	22.5%	--	76.6%

Principaux centres

Le centre le plus important du comté est la cité de Rivière-du-Loup, qui renferme actuellement une population de 8,900 habitants environ. La marche du peuplement s'est effectuée à une vive allure à Rivière-du-Loup puisqu'en 1871 la population n'atteignait que 1,541 âmes; en plus de 60 ans, la population de cette ville s'est donc presque sextuplée. Par son activité commerciale et industrielle, Rivière-du- Loup est devenue aujourd'hui la principale ville de la région du Bas St-Laurent, quoique Rimouski ait tendance depuis une dizaine d'années à lui disputer sa suprématie commerciale et même ferroviaire. Simple création du trafic au début, la cité de Rivière-du-Loup s'oriente désormais vers le commerce et l'industrie pour suppléer à la décadence rapide de l'activité ferroviaire. Ce centre aborde présentement une période de transition économique et de réadaptation; il cherche son équilibre rompu par la crise et c'est dans le commerce surtout qu'il parviendra à retrouver sa prospérité de jadis.

La ville de Trois-Pistoles, dont la population actuelle atteint 1,900 âmes, n'est plus le gros bourg d'autrefois qui exerçait une influence considérable sur toute cette région. A peu près complètement dépourvue d'industries, si ce n'est une petite fabrique de chaussures et un atelier de préparation du bois de construction, la ville de Trois-Pistoles demeure avec sa partie rurale un centre agricole avancé. Seule l'activité de son port, surtout dans le commerce du bois à pâte, mérite d'être signalée: à ce point de vue particulier, Trois-Pistoles a déplacé la cité de Rivière-du Loup depuis quelques années.

La municipalité de l'Isle-Verte, qui a déjà connu il y a une quarantaine d'années une grande activité industrielle, n'est plus aujourd'hui qu'un centre agricole où se greffent quelques petites industries complémentaires. L'Isle-Verte renferme 2,[illegible]3 habitants qui se vouent surtout au travail de la terre. Les notables de la place, qui se souviennent de la prospérité passée, voudraient voir surgir de nouvelles industries dans la localité. Pour notre part, nous croyons que L'Isle-Verte ferait mieux de se lancer davantage dans la production agricole et d'exercer dans ce domaine une action de premier plan; cette municipalité pourrait aisément devenir l'un des centres agricoles les plus prospères du Bas- St-Laurent.

Conclusion

Le comté de Rivière-du-Loup, pour peu que son taux de natalité diminue, verra sa population demeurer à un niveau stationnaire ou décroître sensiblement par le jeu de l'émigration. Nous avons vu au début de ce présent rapport que le comté se vide annuellement des neuf dixièmes de son accroissement naturel. Ce phénomène d'émigration, sans doute accéléré par la crise économique, appauvrit la région en capital humain. Il y a lieu de craindre pour l'avenir un mouvement de dépopulation dans les vieux centres si cette émigration continue à se manifester à une allure aussi normale. La population de Rivière-du-Loup ne parviendra à absorber la meilleure partie de son accroissement naturel qu'au prix de nouvelles sources de travail et d'une recrudescence d'activité économique. C'est pour cette raison que nous préconisons le développement de l'agriculture sur une haute échelle dans la région du littoral et même de l'intérieur, et l'extension progressive du commerce et de l'industrie dans les petites villes de Rivière-du-Loup et de Trois-Pistoles. En somme, c'est avant tout l'équilibre économique qu'il importe de rechercher et ce n'est qu'en développant les diverses manifestations de la vie agricole et commerciale qu'on arrivera à l'atteindre.

VI

SYNTHESE

DE

L'ECONOMIE DU COMTE

I)AGRICULTURE

Le comté de Rivière-du-Loup figure parmi les meilleures régions agricoles du Bas St-Laurent. L'exploitation du sol constitue à cet endroit l'occupation principale de plus de la moitié des habitants, alors que l'industrie et le commerce se partagent à peu près également le reste de l'activité économique du comté. L'agriculture marque depuis longtemps le pas sur l'industrie forestière, surtout dans la région du littoral où les réserves sont presque complètement épuisées; dans le plateau intérieur, quoique nulle part le fait du plus grand nombre, l'exploitation de la forêt demeure néanmoins un appoint de revenu indispensable à la ferme. En 1937, les vingt municipalités du comté renfermaient au total 2,294 cultivateurs,et une dizaine de colons à Lamy sud(St-Hubert); on comptait en outre quelque 117 colons à Ste-Rita. Bien que cette région comprenne deux centres urbains dont la population actuelle dépasse 10,800 habitants, on peut dire que l'agriculture reste encore la ressource principale du comté de Rivière-du-Loup.

Du point de vue géographie agricole,le comté se partage en deux régions naturelles nettement déterminées: la zone du littoral et le plateau intérieur. La première région, qui forme la meilleure partie agricole du comté,comprend les municipalités suivantes: Notre-Dame-du-Portage, Rivière-du-Loup (cité et municipalité rurale),Cacouna (village et paroisse), St-Arsène, Notre-Dame-des-Sept-Douleurs, L'Isle-Verte, St-Eloi et Trois-Pistoles (ville et municipalité rurale.) Les deux centres de Rivière-du-Loup (cité) et Trois-Pistoles (ville) exercent une faible influence dans l'ensemble du comté au point de vue agricole; il en est de même de Notre-Dame-des-Sept-Douleurs où l'industrie de la pêche constitue concurremment avec l'agriculture l'activité essentielle des habitants de l'île. Dans cette région du littoral, les revenus agricoles sont élevés et proviennent dans une proportion de 60 à 80% de l'industrie laitière et de l'élevage du porc. Le type d'agriculteur pur, celui du paysan qui vit uniquement du fruit de la terre, demeure là le cas de la majorité. C'est également en bordure de l'estuaire que sont situées les plus anciennes paroisses du comté, celles qui ont déjà à leur acquit un long passé de tradition agricole.

La seconde région, qui occupe tout le plateau intérieur à partir d'une dizaine de milles du littoral, comprend les municipalités de St-Antonin, St-Modeste, St-Epiphane, St-Hubert, St-Paul-de-la-Croix, St-Clément, Hocquart(St-Cyprien), Ste-Françoise et Bégon (St-Jean-de-Dieu), puis la colonie de Ste-Rita. A ces divers endroits, l'industrie forestière continue à jouer un rôle prépondérant dans l'économie générale des fermes; mais depuis une dizaine d'années, l'agriculture déplace la forêt pour devenir l'occupation essentielle des habitants du plateau. Le travail aux chantiers et dans les scieries constitue une activité saisonnière à laquelle peut difficilement se soustraire le cultivateur dont la ferme n'est pas rénumératrice, ce qui est le cas de la majorité. Il arrive souvent que cela contribue à faire négliger les fermes et mésestimer l'importance de l'agriculture. Mais les ressources forestières de cette région disparaissent rapidement et les grandes réserves ne sont plus accessibles aux particuliers; les seules étendues boisés exploitables industriellement appartiennent à de grandes compagnies forestières qui ont momentanément cessé toute opération à l'intérieur du plateau. De sorte que les paysans devront désormais prévenir l'éventualité d'une baisse rapide des revenus forestiers par le développement de l'agriculture et des activités connexes.

Dans cette étude générale sur l'agriculture du comté de Rivière-du-Loup, nous donnerons des précisions et des détails qui concernent l'étendue moyenne des fermes, la production végétale, la production animale, les revenus du cultivateur, etc. Les chiffres que nous invoquerons dans ce rapport ne présentent pas de rigoureuse exactitude statistique; bien au contraire,ce sont des moyennes représentatives qui traduisent des tendances et expriment des faits économiques.

Ces données numériques relatives à l'ensemble des cultivateurs ont été soigneusement compilés d'après les monographies économiques des municipalités du comté; ces dernières proviennent de l'inventaire pratiqué sur le terrain durant l'été 1938 et offrent tous les détails qui nous ont servi à rédiger la présente synthèse. Nous référons donc à ces monographies particulières, qui apparaissent dans la dernière partie de ce rapport, toutes les fois que l'on voudra obtenir des renseignements plus complets.

Valeur moyenne des fermes

Le capital moyen engagé dans les exploitations agricoles atteint $ 4,720 pour l'ensemble du comté, soit $ 2,050 dans la terre, $ 1,265 dans les bâtiments, $ 779 dans les troupeaux et $ 626 dans le matériel roulant. Dans les municipalités du littoral, où l'agriculture est développée depuis longtemps, la valeur des fermes dépasse de beaucoup la moyenne: ainsi, on trouve $ 5,000 à Cacouna, $ 5,500 à l'Isle-Verte, $ 6,000 à Trois-Pistoles, et même $ 7,000 dans la cité de Rivière-du-Loup. D'un autre côté, dans les paroisses de l'intérieur où les exploitations agricoles sont le plus arriérées, le capital moyen des fermes oscille entre $ 3,200 à St-Paul-de-la- Croix et $ 3,700 à St-Cyprien; il touche exceptionnellement $ 2,700 à St-Hubert où l'agriculture en est encore à une période d'adaptation et $ 2,850 à Notre-Dame-des-Sept-Douleurs où l'industrie de la pêche concurrence fortement le travail de la terre.

Plusieurs cultivateurs qui éprouvaient par suite de la crise de sérieuses difficultés financières, ou qui désiraient procéder à une consolidation générale de leurs dettes, se sont adressés à l'Office provincial du crédit agricole. Les demandes ont afflué, nous dit-on, mais le nombre total de prêts consentis n'atteint que 115, ce qui concerne 5% des cultivateurs seulement. Le tableau suivant indique, au 12 janvier 1939, les prêts accordés par le crédit agricole dans les diverses municipalités du comté. On remarquera que les seules localités de Rivière-du-Loup, St-Antonin, L'Isle-Verte et Trois-Pistoles représentent dans l'ensemble $ 102,000 de prêts, soit quasi la moitié du total.

Municipalités	Nombre de prets	Montants accordés		
		Hypothèques	Dettes ordinaires	Total
		$	$	$
Notre-Dame-du-Portage	1		500	500
Rivière-du-Loup(St-Patrice)	6	16,155	1,145	17,300
St-Antonin	11	15,100	7,500	22,600
St-Modeste	2	1,275	2,325	3,600
St-Georges-de-Cacouna	6	8,405	4,845	13,250
St-Arsène	5	11,100	3,400	14,500
St-Epiphane	3	1,298	4,252	5,550
St-Hubert(et Lamy Sud)	14	7,207	7,168	14,375
Notre-Dame-des-Sept-Douleurs	1	1,890	410	2,300
L'Isle-Verte	18	28,441	10,009	39,450
St-Eloi	5	6,778	3,872	10,650
St-Paul-de-la-Croix	2	2,540	1,460	4,000
St-Clément	2	1,790	1,135	2,925
Hocquart(St-Cyprien)	8	3,980	6,620	10,600
Trois-Pistoles	10	17,943	4,707	22,650
Ste-Françoise	8	7,689	3,461	11,150
Bégon (St-Jean-de-Dieu)	13	10,165	5,735	15,900
	115	142,756	68,544	211, 300

Etendue moyenne des fermes

Les fermes du comté de Rivière-du-Loup couvrent une étendue totale de 339,688 acres, soit en moyenne 140 acres chacune. Mais en fait, la superficie des fermes varie depuis 70 acres au village de St-Georges-de Cacouna jusqu'à 180 acres à St-Eloi. Dans les vieilles paroisses du littoral, les exploitations agricoles sont moins considérables en étendue que dans les nouvelles paroisses de l'intérieur: ainsi, on a 70 à Cacouna (village), 100 à Rivière-du-Loup (cité), 118 à Trois-Pistoles (ville) et 126 à Ste- Françoise. Par contre, on trouve une étendue moyenne de 152 acres à St- Clément, 170 à Cacouna (rural) et 180 à St- Eloi.
Dans l'ensemble, la moyenne de 140 acres pour le comté est assez représentative puisque dans 11 municipalités sur 200 l'étendue des fermes oscille entre 133 et 150 acres.

Le tableau suivant indique, par municipalités, la repartition des superficies qu'occupent les exploitations agricoles du comté. La rubrique " étendue labourée" comprend les grandes cultures, les vergers, les jardins et les pâturages labourés; l'article " labourable" renferme les étendues en forêts et en pacages naturels qui pourraient faire l'objet de labours.

Municipalités	Etendue déjà labourée	Labourable		Non labourable		Etendue totale des fermes
		Forêts	Pâturages naturels	Terre inculte et marécages	Forêts	
Notre-Dame-du Portage	5,200	1,170	1,625	1,365	—	9,360
Cité de Rivière-du Loup	1,943	348	232	377	—	2,900
Mun. de Riv.-du-Loup	9,118	1,940	970	2,037	—	14,065
St-Antonin	9,666	4,654	2,148	358	1,074	17,900
St-Modeste	8,560	4,494	1,177	856	—	15,087
Village de Cacouna	1,485	?	378	27	—	1,890
Municipalité de Cacouna	8,856	3,772	—	1,312	—	13,940
St-Arsène	12,700	2,413	—	2,667	—	17,780
St-Epiphane	13,300	6,650	950	950	950	21,850
St-Hubert	12,500	15,000	6,250	2,500	—	36,250
N. D.-des-Sept Douleurs	1,890	—	35	210	1,365	3,500
L'Isle-Verte	18,200	—	2,184	2,184	4,732	27,300
St-Eloi	8,528	—	1,558	820	3,854	14,760
St-Paul-de-la-Croix	6,100	—	3,416	1,830	4,880	16,226
St-Clément	7,200	4,140	4,800	720	1,380	18,240
Hocquart(St-Cyprien)	8,910	—	2,565	2,430	4,725	18,630
Ville des Trois-Pistoles	525	—	175	—	126	826
Mun. de Trois-Pistoles	12,956	—	4, 108	2,686	1,264	21,014
Ste-Françoise	5,985	2,660	1, 900	—	1,425	11,970
Bégon(St-Jean-de-Dieu	12,900	4,300	2, 150	6,450	4,300	30,100
COLONIE						
Colonie de Ste-Rita	1,044	17,226	2,610	(3,915 (1,305	—	26,100
	167, 566	68,767	39,231	34,999	29,125-	339,688
En pourcentage de l'étendue totale des fermes:	49.3%	20.2%	11.6%	10.3%	8.6%	100%

Le recensement fédéral de 1931 donne pour les municipalités de Rivière-du-Loup une superficie totale de terre occupée de 366,346 acres, soit 205,619 acres défrichées (128,669 en cultures, 72,092 en pâturages, 773 en jachères et 4,085 en d'autres étendues) et 160,727 acres en friche (120,000 en forêt, 20,113 en pâturages naturels et 20,614 en marécages et terre inculte). Le nombre des cultivateurs étant de 2,447 en 1931, l'étendue moyenne des fermes couvrait donc à ce moment 149.7 acres.

L'écart entre les données de la statistique fédérale et celles que nous avons obtenues en 1938 provient des étendues en forêt et en marécages. Si nous extrayons de la première les superficies boisées que les cultivateurs de chaque municipalité possèdent ailleurs que dans leurs localités respectives,nous arrivons sensiblement au même résultat que celui que nous avons indiqué pour 1937. Quant aux étendues en cultures et en pâturages labourés et naturels, elles correspondent dans l'ensemble à peu près exactement à celles de 1931.

Période de végétation

Comme le comté de Rivière-du-Loup couvre une étendue peu considérable et qu'il borde surtout le littoral, les variations des conditions de culture se réduisent à peu de chose dans cette région. La période de végétation offre sensiblement les mêmes caractères par tout le comté. D'une façon générale, la végétation est plus tardive de quelques jours seulement dans la région intérieure du comté. Pour les municipalités du littoral, les premiers labours du printemps se pratiquent vers le 12 ou le 15 mai, quelques jours avant que les dernières fortes gelées ne sont plus à craindre. Les semailles suivent généralement d'une dizaine de jours; puis les foins se coupent vers le 20 juillet et la récolte des grains s'effectue à partir de la fin d'août. Les premières gelées automnales, qui sont susceptibles de détruire les jardinages, surviennent vers la fin de septembre ou le début d'octobre, sauf aux confins sud du comté où elles peuvent se produire dès la St-Louis. (26 août). Partout on cesse de labourer à la fin d'octobre ou à la Toussaint. La moyenne des précipitations neigeuses atteint environ 48 pouces dans la région de l'intérieur, mais elle se réduit de moitié sur le littoral car les vents du nordcharrient constamment la neige vers le sud. Cette raison explique pourquoi la luzerne gèle rapidement dans cette région et ne dure pas.

Sols et amendements

Du point de vue de la nature des sols, il faut distinguer dans le comté la région du littoral et celle de l'intérieur. La première, qui renferme les plus anciennes paroisses, présente des sols de bonne qualité. Cette région comprend les municipalités de Notre-Dame- du-Portage, Rivière-du-Loup (cité et paroisse), Cacouna (village et paroisse), St-Arsène, L'Isle-Verte, St-Eloi et Trois-Pistoles (ville et paroisse). A ces divers endroits, les terrasses marines offrent des fonds de terre forte que les gens nomment ordinairement terre grise ou terre blanche. La grande partie du sol provient de la décomposition lente du schiste; puis on rencontre dans des proportions variables un peu de terre sablonneuse de texture légère et de terre noire.
Dans l'ensemble, ces différents sols sont fertiles pourvu qu'on les amende pour corriger leur acidité naturelle et leur restituer périodiquement ce que des cultures épuisantes leur enlèvent d'année en année.

Dans les autres municipalités du comté, qui occupent les premiers escarpements ou le plateau intérieur, le sol est surtout formé de terre schisteuse et de terre grise, avec des alternances de terre noire et de terre sablonneuse. Ces types de sol manquent de chaux et sont souvent recouverts de roches et de gros cailloux, ce qui entrave sérieusement leur pleine mise en valeur.

Les amendements calcaires, dont ont tant besoin les terres de tout le comté, comprennent moins de 950 tonnes de chaux par année. Les municipalités du littoral comptent pour plus de 90% de ce total: ainsi, à L'Isle-Verte, on emploie annuellement environ 300 tonnes de chaux, à St-Eloi 150 tonnes, 250 à Trois-Pistoles et 100 à Rivière-du-Loup. Les localités de la région intérieure, qui peuvent difficilement se procurer cet amendement à bon compte, utilisent à peine 50 à 75 tonnes de chaux par année, ce qui est quasi nul. L'ancien broyeur à chaux de St-Clément ne fonctionne plus car la pierre schisteuse de cet endroit ne donne pas un produit de bonne qualité. Les cultivateurs de cette région du comté attendent avec impatience l'exploitation prochaine d'une carrière de pierre à chaux à St-Epiphane.

Les engrais chimiques sont d'une utilisation plus courante. En 1937, les cultivateurs ont employé environ 1,820 tonnes d'engrais chimiques, soit 1,220 tonnes environ pour les municipalités littorales et 600 pour l'intérieur. La conservation du fumier de ferme, au moyen de plates-formes et de remises, n'est le fait que du dixième des cultivateurs seulement. Enfin, les engrais de mer (varech, hareng, etc.) ne sont utilisés qu'à Notre- Dame- des Sept- Douleurs, à L'Isle-Verte et à Rivière-du-Loup.

L'égouttement des terres est généralement assez bon car le réseau hydrographique de la rivière du Loup, de la Verte, de la Mariakeche et de la Trois-Pistoles favorise le drainage de la plupart des municipalités. Les cultivateurs devraient cependant améliorer l'état des grandes et petites décharges, creuser des fossés profonds et pratiquer le labour Richard.

L'épierrement s'impose également sur la plupart des fermes, surtout à l'intérieur du comté dans la région de St-Paul-de-la-Croix. Des concours primés et des allocations d'épierrage permettraient aux cultivateurs d'augmenter la superficie labourée de leurs fermes. Il faudrait trouver un moyen d'utiliser les digues de roches qui parsèment les champs et les prairies à bien des endroits: le drainage français (fossé pavé de roches) et les clôtures de roches seraient susceptibles d'en employer la majeure partie. De même, le reboisement s'impose sur beaucoup de fermes, notamment dans les municipalités du littoral: dans cette région, les cultivateurs manquent souvent de bois de chauffage et les fermes qui n'ont plus de bouquets de forêts ne sont pas protégées des vents. Le reboisement permettrait de créer des brise-vent, ce qui empêcherait la neige d'être charriée au loin, compromettant ainsi la protection des plantes durant l'hiver.

Une réforme essentielle s'impose sur la généralité des fermes du comté: c'est la fertilisation des pâturages permanents. A l'heure actuelle, très rares sont les cultivateurs qui pratiquent cette méthode moderne: on n'en compte que quelques-uns dans les municipalités du littoral. Pourtant les avantages que comporte la fertilisation des pâturages au moyen d'engrais chimiques sont multiples: amélioration de la production végétale et de l'alimentation animale, économie de terrain et conservation de la fertilité du sol. Une fertilisation appropriée, outre d'intensifier la production végétale et de doubler sinon tripler la productivité des pâturages au point de vue rendement laitier, s'avère également un moyen efficace de restituer au sol ses principes fertilisants. Les frais qu'occasionne la fertilisation sont amplement compensés par l'augmentation plus que proportionnelle des revenus de l'industrie laitière. C'est pour cette raison que l'on doit encourager et propager cette méthode d'exploitation agricole, qui est à la base de toute l'industrie laitière.

o o o

Production végétale

I) Grandes cultures

Les étendues sous cultures en 1937 comprennent 56,132 acres de

plantes annuelles et 70,461 acres de foin (mil et trèfle); les pâturages labourés représentent en outre 41,022 acres et les pâturages naturels 23,041 acres. Au total, les 2,421 fermes du comté de Rivière-du-Loup disposent de 190,656 acres de cultures diverses et de pâturages, soit en moyenne 78.8 acres chacune. Dans la catégorie dite des plantes annuelles, les céréales (blé, avoine, orge, seigle, sarrasin, grains mélangés) occupent une superficie de 47,668 acres dont 36,695 pour l'avoine seule, ce qui est considérable. Le tableau de la page 23 indique pour chaque centre du comté les diverses étendues en cultures et en pâturages en 1937.

Le recensement fédéral de 1931 donne pour l'ensemble du comté 51,726 acres de plantes annuelles, 76,943 acres de foin cultivé, 72,092 acres de pâturages défrichées, 773 acres de jachères et 4,085 acres d'autres étendues sous cultures, soit au total 205,619 acres. Comme on dénombrait à ce moment 2,447 cultivateurs dans le comté, les cultures et les pâturages occupaient une superficie moyenne de 84 acres par ferme. Depuis 1931, les étendues en plantes annuelles ont augmenté de 8.5% alors que les superficies en foin ont apparemment diminué de 8.4%. Mais dans l'ensemble, l'étendue totale des grandes cultures et des prairies fauchées est sensiblement demeurée au même niveau. Par contre, les étendues en pâturages défrichées que révèle le recensement fédéral semblent exagérées et ne renferment pas que des pâturages labourés: nous présumons qu'elles contiennent aussi une bonne proportion de pâturages naturels. Les diverses acceptions que l'on donne aux termes "pâturages labourés", "pâturages défrichés", et "pâturages naturels", expliquent les écarts qui s'établissent entre la statistique officielle et les renseignements que nous avons recueillis sur le terrain.

Au moyen du tableau d'ensemble de la page suivante, essayons de dégager les caractéristiques particulières de chaque culture, sauf les pâturages, --suivant l'importance que chacune occupe dans les étendues totales.

Foin (mil et trèfle)

Les cultivateurs du comté de Rivière-du-Loup consacrent au foin cultivé 55.6% des étendues sous cultures, soit en moyenne plus de 29 acres par ferme. C'est donc la grande culture par excellence, celle qui occupe le plus de terrain. Le rendement moyen atteint une tonne à l'acre, sauf à quelques endroits du littoral où il oscille entre une tonne et quart et une tonne et demie. La production totale de foin, en 1937, approche donc environ 75,000 tonnes. L'alimentation du bétail prélève près de 97.5% de cette production puisque le volume des ventes en 1937 comprend à peine 2,410 tonnes de foin. Ce sont surtout les municipalités du bord du fleuve qui accusent un surplus disponible pour la vente.

Avoine

Cette culture couvre actuellement une superficie de 36,695 acres, soit 28.9% des étendues totales cultivées et 65.4% des plantes annuelles. Par rapport à 1931, c'est une augmentation de 7.7%. Dans toutes les localités du comté, cette céréale constitue après le foin la culture principale, parce que facile et d'un bon rendement. Celui-ci varie généralement de 20 à 22 boisseaux à l'acre, et atteint même 25 à L'Isle-Verte, St-Arsène et St-Antonin. L'avoine sert presque exclusivement à l'alimentation des animaux sous forme de moulées, sauf de légères quantités destinées à la vente et au paiement de la dîme en nature(le 26 e minot). Cette graminée devrait céder une partie de ses étendues ensemencées aux grains mélangés et à l'orge qui conviennent mieux pour la mouture. Les meilleures paroisses du comté vendent de l'avoine de semence et quelques autres de l'avoine ordinaire; on estime à 21,155 minots le volume total des ventes en 1937. Les revenus de cette culture ne sont pas élevés.

E-9-42

Blé

La culture du blé se pratique surtout en bordure du littoral, où l'on dispose de bonne terres bien drainées. Près des trois cinquièmes des emblavures se rencontrent dans les municipalités littorales: Notre-Dame-du Portage, Rivière-du-Loup, St Arsène,et Trois-Pistoles demeurent de gros producteurs de farine. Dans l'intérieur du comté, cette culture a tendance à renaître, surtout dans la région de St-Epiphane, St-Hubert et St-Cyprien; mais il arrive quelquefois que la rouille ou les gelées compromettent sérieusement les récoltes: tel fut le cas en 1937.
Le comté renferme actuellement près de 2,159 acres ensemencées en blé, soit une augmentation de 38% par rapport à 1931. Les rendements moyens oscillent entre 14 et 16 boisseaux à l'acre; ils descendent à 12 boisseaux à St-Paul-de-la-Croix où les bonnes terres à blé sont rares.
Dans l'ensemble, la production du blé est loin de suffire à l'alimentation domestique puisque toutes les municipalités achètent de la farine au dehors; en 1937, on estime à quelque 1,400 tonnes le volume total des importations.

Grains mélangés

Les grains mélangés couvrent actuellement une superficie d'environ 5,628 acres, soit une augmentation de 32.2% par rapport à 1931.
La moyenne des rendements varie de 20 à 22 boisseaux à l'acre, et atteint même 24 et 25 boisseaux sur le littoral. Toute la production est consommée sur place sous forme de moulées alimentaires destinées à l'engraissement du bétail. Les fermiers comprennent de plus en plus l'avantage que présentent ces mélanges de grains, dont la mouture convient mieux que l'avoine seule à l'alimentation animale.

Orge, seigle,et sarrasin

Ces trois céréales occupent respectivement une superficie de 2,231, 395 et 560 acres, soit sensiblement la même chose qu'en 1931.
L'orge se cultive dans toutes les municipalités du comté et donne un rendement moyen de 18 boisseaux à l'acre; c'est une graminée qui convient particulièrement bien à la mouture lorsque mélangée à l'avoine.
Le seigle, qui n'occupe pas une grande étendue, donne 16 à 20 boisseaux à l'acre et le sarrasin 20 à 24 minots. Ces deux dernières plantes sont souvent jointes à l'avoine et à l'orge dans les mélanges de grains pour la mouture.

Pomme de terre

Le comté de Rivière-du-Loup est un grand producteur de pommes de terre, et figure parmi les meilleures régions du Bas St-Laurent.
En 1937, cette plante couvre une superficie de 6,464 acres, soit une augmentation de 240 acres depuis 1931. Le littoral prend à lui seul plus de 67% des étendues totales, soit environ 4,335 acres, alors que les municipalités de l'intérieur se partagent le reste à peu près également. Les rendements atteignent presque partout 150 boisseaux à l'acre en moyenne; ils sont exceptionnellement de 175 à Cacouna et Notre-Dame-des- Sept- Douleurs, puis de 160 à l'Isle-Verte et seulement 120 à St-Cyprien. Les plates-formes sablonneuses que l'on rencontre dans la plupart des municipalités favorisent les rendements de cette culture.

La production totale de pommes de terre dépasse évidemment de beaucoup la consommation locale. Cette culture demeure un article de vente, le plus sûr et le principal de la ferme. Malgré l'instabilité relative des prix et la concurrence des producteurs spécialisés aux alentours des grands centres,les cultivateurs réussissent à écouler la majeure partie de leur production à des prix souvent assez bas.

En 1937, on estime à 335,000 minots le volume total des ventes de pommes de terre: là-dessus, les municipalités de Rivière-du-Loup, St-Antonin, Cacouna, L'Isle-Verte, St-Eloi et Trois-Pistoles figurent pour près de 220,000 boisseaux. Malgré la quantité considérable des ventes, on s'accorde à dire un peu partout que les expéditions de pommes de terre ont beaucoup fléchi depuis une dizaine d'années. Les prix du marché, qui fluctuent rapidement d'une saison à l'autre, obligent de supporter les risques de la spéculation. Les producteurs trouveraient avantage à uniformiser la qualité des produits et à organiser la vente sous une forme coopérative.

Autres cultures

On relève en outre dans le comté 507 acres de racines fourragères et de maïs fourrager qui donnent un rendement moyen de 12 à 15 tonnes à l'acre; on devrait produire davantage de ces racines qui conviennent bien à l'engraissement du bétail laitier. La culture des pois secs et des fèves(haricots) comprend respectivement 541 et 35 acres; le rendement moyen des pois varie de 12 à 18 boisseaux à l'acre. La luzerne occupe une superficie de 126 acres et donne un rendement de 2 tonnes à l'acre; cette plante vient bien dans le comté, mais ne dure généralement pas parce qu'elle gèle par suite d'une couche insuffisante de neige durant l'hiver. Enfin, le lin et les autres cultures couvrent quelque 143 acres. Quant aux jardins et aux vergers, nous en traiterons à la seconde partie de cette étude.

Revenus moyens des grandes cultures(1)

De toute la production des grandes cultures en 1937, le volume des ventes comporte environ 21,155 minots d'avoine, 2,410 tonnes de foin et 335,000 boisseaux de pommes de terre. L'avoine a obtenu à la vente de 60 à 90 cents du boisseau, le foin 8 à 10 dollars la tonne et les pommes de terre, 30 à 35 cents net le boisseau. Dans l'ensemble, en tenant compte de ce que rapporte à quelques endroits la vente des légumes, la production végétale constitue un revenu-argent de $ 82 en moyenne par ferme, ce qui est assez élevé. Dans les paroisses du littoral, où la culture de la pomme de terre est plus spécialisée, cette moyenne atteint $ 110 à Notre-Dame-du-Portage, $ 120 à L'Isle-Verte, $ 148 à Trois-Pistoles(ville) et même $ 182 à St-Eloi où on compte des producteurs spécialisés de grains de semence; la cité de Rivière-du-Loup, dont les cultivateurs profitent d'un marché immédiat, s'écarte beaucoup de la moyenne générale avec un revenu moyen de $ 290 . Dans le reste du comté, les revenus des grandes cultures varient depuis $ 12 à St-Hubert jusqu'à $ 50 à St-Clément.

Possibilités de développement

La production végétale est susceptible de profondes améliorations qui contribueront à relever le rendement des fermes et à accroître le revenu des cultivateurs. Outre la sélection des semences, un meilleur choix des variétés cultivées, la généralisation des amendements calcaires et des engrais chimiques, deux réformes essentielles s'imposent: une rotation appropriée des cultures et la fertilisation des pâturages.

La rotation des cultures, lorsqu'elle répond aux conditions particulières du milieu où on l'applique, s'avère la méthode la plus efficace pour améliorer la production végétale. Elle a pour effet d'accroître les rendements, d'éloigner les mauvaises herbes et d'amender le sol par la restitution périodique de ses éléments fertilisants. Beaucoup de cultivateurs ne pratiquent actuellement aucune rotation, ce qui épuise rapidement les terres. Les meilleurs d'entre eux suivent deux rotations qu'ils appliquent simultanément sur leurs fermes, en divisant celles-ci en deux parties: sur la première, ils sèment des pommes de terre (1an), du blé ou d'autres grains (1an), et du foin 2 ans)

(1) consulter le tableau général des revenus-argent moyens du cultivateur, dans une des pages subséquentes de ce rapport

COMTE DE RIVIERE-DU-LOUP

TABLEAU DES ETENDUES EN CULTURES ET EN PATURAGES POUR 1937 (en acres)

MUNICIPALITES	Blé	Avoine	Orge	Seigle	Sarrasin	Grains mélangés	Pois	Fèves	Lin et autres	Pommes de terre	Luzerne	Foin (mil et tr.	Racines et mais four.	Jardins de famille	Vergers	Pâturages	TOTAL
N.D. du Portage.....	229	1463	62	15	--	414	--	--	27	206	--	2753	17	17	--	(a)3816	5,203
Cité de Riv.-du-Loup.....	15	290	--	--	--	145	--	--	--	145	4	580	29	12	--	725	1,945
Mun. de Riv.-du-Loup.....	180	1500	150	--	115	160	30	1	3	240	14	4120	33	70	--	2550	9,126
St-Antonin.....	125	1700	150	48	20	90	30	--	--	225	2	4600	12	35	--	2600	9,667
St-Modeste.....	49	1533	86	18	--	158	--	--	53	158	--	3580	6	35	--	2854	8560
Village de Cacouna.....	10	320	30	--	--	180	5	5	--	108	7	513	21	10	--	275	1,484
Munic. de Cacouna.....	25	2104	85	20	--	380	12	10	--	600	--	3330	20	40	--	2230	8,856
St-Arsène.....	220	3810	250	--	--	230	60	10	8	635	15	5800	125	--	--	1537	12,700
St-Epiphane.....	300	3300	300	30	75	300	9	3	8	380	--	5700	10	25	--	(b)2360	13,300
St-Hubert.....	220	3680	250	20	--	550	10	5	15	320	--	5750	20	30	--	(c)6100	17,000
N.-D.-des-7-Douleurs.....	--	400	25	70	60	160	--	--	1	200	--	620	1	10	--	375	1,922
L'Isle-Verte.....	50	3600	180	50	100	600	25	--	2	910	20	5850	50	60	60	6650	18,207
St-Eloi.....	50	1800	60	10	35	246	15	--	4	400	6	2600	30	30	12	3230	8,528
St-Paul-de-la-Croix.....	10	1500	85	70	10	80	10	--	1	250	--	3500	4	30	--	(d)3900	9,450
St-Clément.....	90	1500	95	--	30	600	20	--	2	285	4	3660	10	24	--	(e)5680	12,000
Hocquart (St-Cyprien).....	116	800	125	4	100	700	75	1	5	200	4	3490	15	20	--	3255	8,910
Ville de Trois-Pistoles.....	14	150	10	5	--	10	--	--	--	35	--	175	5	2	--	120	526
Munic.de Trois-Pistoles.....	316	2370	168	25	10	75	25	--	10	632	50	4385	84	25	15	4266	12,956
Ste-Françoise.....	30	1200	20	5	--	200	50	--	4	190	--	2850	5	16	--	(f)3230	7,800
Bégon (St-Jean-de-Dieu).....	100	3225	50	--	--	200	150	--	--	215	--	5880	10	20	--	(g)5200	15,050
COLONIE																	
Colonie de Ste-Rita.....	10	450	50	5	5	150	15	--	--	130	--	225	--	--	--	(h)2610	3,650
	2159	36695	2231	395	560	5628	541	35	143	6464	126	70461	507	561	87	64063	186,840 (i)

Notes: (a) Pât. nat. non compris dans le total
(b) Ajouter 2,340 acres de pât. nat.
(c) Dont 4,500 acres de pât. nat.
(d) Dont 3,350 avres de pât. nat.
(e) Dont 1,815 acres de pât. nat.
(f) Dont 4,800 acres de pât. nat.
(g) Dont 2,150 acres de pât. nat.
(h) Dont 2,610 acres de pât. nat.
(i) Soustraire de ce total 19,225

sur la seconde, prennent place du foin (2 ans) et des pâturages (2ans) Ce système de rotation par assolement donne de bons résultats mais on lui préfère le suivant, qui est plus classique: sur la première partie de la terre, plantes sarclées (pommes de terre et racines fourragères) 1ère année),grain (2ème année),foin de trèfle(3 e et 4 e année); sur la seconde partie,grain (1ère année),foin (2e et 3e année),et pâturages (4e et 5e année) en attendant que les pâturages permanents fertilisés soient organisés en dehors de cette rotation.

La fertilisation des pâturages permanents permet, d'autre part, d'améliorer la production végétale par l'augmentation des rendements moyens à l'acre et la bonification des diverses cultures. Cette pratique s'impose dans le comté de Rivière-du-Loup où les pâturages ordinaires,labourés ou naturels, couvrent une superficie totale de 64,-063 acres. La fertilisation au moyen d'engrais chimiques aurait comme résultat de diminuer sensiblement ces étendues et de permettre l'augmentation du cheptel par acre de pâturages. Une conséquence immédiate de cette pratique, ce serait une meilleure alimentation du troupeau laitier, d'où augmentation de son rendement et de ses revenus. Il importe donc d'encourager et de généraliser,fût-ce au prix de primes diverses, la pratique des pâturages permanents fertilisés dont le grand mérite sera de rendre les fermes plus productives et plus rénumératrices.

oooooooo

2) Cultures potagères,maraîchères et fruitières

Les cultures potagères, indispensables à l'alimentation domestique, constituent les jardins de famille. Cette rubrique comporte en 1937 environ 561 acres, soit en moyenne près d'un quart d'acre par ferme. Cette production est toute destinée à la consommation familiale à l'état ou sous forme de conserves. Remarquons, en passant, que la majorité des paysans ne donnent pas aux légumes frais une place suffisante dans l'alimentation quotidienne.

La production des légumes en vue de la vente à l'état frais se rencontre uniquement dans certaines paroisses du littoral qui peuvent écouler leurs produits sur le marché local ou celui de Rivière-du-Loup. A Notre-Dame-du-Portage, une vingtaine de cultivateurs se font ainsi un revenu de $ 20 à $ 40 par année; à St-Antonin, 3 fermiers vendent $ 50 de légumes par an, à St-Modeste une vingtaine à $ 20 chacun, à St-Arsène 10 producteurs à $ 60 chacun, à Trois-Pistoles 8 maraîchers à $ 100 chacun. Les cultivateurs de Rivière-du-Loup qui disposent d'un marché important vendent presque tous des légumes: dans la ville $ 50 chacun par année et dans la municipalité rurale $ 5 en moyenne. A Cacouna, où le tourisme constitue un bon marché de consommation, les cultivateurs réalisent par la vente des légumes et des petits fruits cultivés de $ 20 à $ 30 chacun par année. Quelques producteurs de Rivière-du-Loup, de Cacouna et de Trois Pistoles réussissent chaque année à écouler une partie de leurs produits sur la Côte Nord.

Les vergers occupent actuellement une superficie d'environ 87 acres, sans compter les étendues plantées en arbres fruitiers à même les jardins potagers. La production fruitière concerne surtout le littoral. Les municipalités de Rivière-du-Loup, St-Arsène, L'Isle-Verte et Trois-Pistoles sont les centres les plus importants du comté. La production comprend surtout les pommes,puis un peu les cerises et les prunes. La culture des pommes surtout réussit bien, qui rencontre ici d'excellentes conditions de développement On compte pas moins de 12,700 pommiers actuellement dans tout le comté; quant aux pruniers et aux cerisiers, ils ne concernent que 5 ou 6 localités. Les variétés de pommes les plus communément cultivées comprennent la McIntosh,la Duchesse,la Wealthy,la Melba et la Jaune Transparent.

La production n'est pas encore très abondante car il y a beaucoup de jeunes plants et plusieurs municipalités ne font que commencer dans ce domaine. Sauf dans quatre paroisses, cette production ne suffit pas à l'alimentation domestique et chaque année on importe des quantités considérables de fruits de Montréal et de Québec. Mais dans quelques années, aussitôt que les jeunes plants commenceront à produire, la pomiculture deviendra un important article de vente. Actuellement, quelques producteurs de Rivière-du-Loup, St-Arsène, L'Isle-Verte et Trois-Pistoles vendent annuellement 1,000 à 1,200 barils de pommes sur le marché local et un peu sur celui de la Côte Nord. Dans les municipalités du plateau intérieur, la pomiculture serait susceptible de se développer rapidement par suite de l'abondance des coteaux ensoleillés et bien drainés dans cette région.

3) Erablières

Le comté de Rivière-du-Loup renferme rpésentement 215 érablières en exploitation qui ont produit en 1937 environ 5,764 gallons de sirop et 116,210 livres de sucre. Le marché de Rivière-du-Loup, puis celui de Cacouna et Trois-Pistoles, absorbent la majeure partie de cette production; quelques cultivateurs vendent aussi de leurs produits sur la Côte Nord et sur le marché de Québec. Cette industrie procure à chaque producteur un revenu qui varie depuis $ 50 à St-Hubert jusqu'a $200 à Notre-Dame-du-Portage et St-Antonin, donnant pour les autres localités une moyenne d'environ $ 80. Le plus grand nombre d'érablières sont situées dans la région du plateau intérieur, notamment à St-Hubert, Hocquart, Ste-Françoise et Ste-Rita. Quelques municipalités du littoral et même de l'intérieur (St-Paul et St Clément) en sont à peu près complètement dépourvus; dans ce dernier cas, on a commis l'erreur d'abattre tous les érables lors du défrichement et de la première mise en valeur des terres.

00000000

Production animale

1) Chevaux

Le comté de Rivière-du-Loup renferme actuellement 6,170 chevaux, soit en moyenne un peu plus de 2 par ferme, ce qui marque par rapport à 1931 une augmentation de 6.3%. L'élevage local, qui commence dans la plupart des municipalités, fournit quelque 375 sujets canadiens et percherons par année; cela ne suffit pas aux besoins des cultivateurs puisqu'on dit en importer autant des provinces de l'Ouest par l'intermédiaire des maquignons. Ces chevaux sont la plupart du temps de mauvais sujets de ferme, que l'on pai des prix relativement élevés. L'élevage du cheval réussit bien dans les paroisses du littoral où on relève une vingtaine d'éleveurs. Le comté renferme plusieurs éleveurs de percherons et de canadiens pur sang, notamment à Notre-Dame-du-Portage, St-Eloi, St-Arsène, Cacouna et Trois-Pistoles. Depuis le rappel de la loi sur les permis de monte des étalons croisés, cet élevage se développe rapidement et on compte déjà une ou deux localités où l'achat de chevaux de l'Ouest est complètement arrêté. La liberté est à conseiller dans cet élevage. Mieux vaut utiliser des reproducteurs croisés que d'importer à prix forts des chevaux médiocres.

2) Bovins et industrie laitière)

Le troupeau comprend environ 17,792 vaches laitières dont 307 pur sang, et 1,478 taureaux dont 191 de race pur. On garde surtout les types de race Ayrshire, Canadienne et Holstein. Le nombre des vaches a augmenté d'un peu plus de 10% par rapport à 1931 .

L'élevage des bovins laitiersen vue de la vente se pratique surtout à St-Eloi, St-Epiphane, Trois-Pistoles et L'Isle-Verte; on compte aussi quelques éleveurs dans 3 autres localités. Le comté renferme 20 éleveurs de bovins pur sang,soit 14 d'Ayrshire, 4 Canadien et 2 de Holstein; on en compte 5 à L'Isle Verte, 7 à Trois-Pistoles (rural), 7 à St-Eloi et 1 à Cacouna. Dans l'ensemble, le volume des ventes en 1939 comporte environ 175 veaux et génisses livrés au marché régional.

Les bovins de boucherie destinés à l'abattage,comprenant bouvillons,taureaux,vaches et veaux, concernant la majorité des cultivateurs qui réalisent par la vente des revenus interessants.
En 1937, le volume total des animaux de boucherie vendus aux commerçants locaux ou de passage, comporte environ 3,200 bovins adultes (vaches, taureaux et bouvillons), puis 4,300 veaux de lait et 1,720 veaux d'herbe. Les revenus de cette industrie animale varient depuis $ 15 à Bégon jusqu'à $ 70 à Rivière-du-Loup, St-Arsène, St-Eloi et Trois-Pistoles; dans l'ensemble, la moyenne se fixe aux environs de $ 50 par ferme.

Mais c'est surtout l'industrie laitière qui constitue le plus clair revenu de la ferme. Dans la région du littoral, les revenus de la vente du lait varient depuis $ 165 à St-Antonin jusqu'à $ 1,450 à Rivière-du-Loup où on vend le lait en nature à domicile; à Trois-Pistoles on a $ 500 pour la ville et $ 297 pour la municipalité rurale, à St-Eloi $ 280 et à L'Isle-Verte $ 256 en moyenne. Seule la municipalité de Notre-Dame-des-Sept-Douleurs déroge à ce niveau avec un revenu moyen de $ 40 seulement. Dans les localités de l'intérieur, le plus fort revenu atteint $ 270 à St-Clément et le plus faible $ 130 à St-Paul-de-la-Croix. Pour l'ensemble du comté, la moyenne pondérée s'élève à $ 243 par ferme; l'industrie laitière constitue donc la principale activité des cultivateurs du comté.

La production laitière est vendue en nature aux particuliers des villes et des villages, ou portée aux fabriques de beurre, sauf une certaine proportion,--généralement 10 à 15%--destinée à l'alimentation domestique. La vente du lait à l alimentation domestique. La vente du lait à l'état frais n'est importante qu'à Rivière-du-Loup(cité),Trois-Pistoles (ville) et Cacouna (village); la plupart des cultivateurs portent leur lait ou leur crème,selon le cas, aux divers établissements laitiers du comté. En 1937, on compte 23 beurreries, 2 postes d'écrémage et 1 fabrique de crème glacée qui reçoivent leurs matières premières de 2,033 patrons, soit de 88% des cultivateurs; la production totale atteint 1,892,500 livres de beurre domestique dont une partie est souvent offerte à la vente. Le comté de Rivière-du-Loup figure au premier rang des producteurs laitiers de toute la région du Bas St-Laurent.

Les rendements laitiers atteignent 3,000 livres par année dans la région du plateau intérieur,sauf à St-Paul-de-la-Croix, où il n'est que de 2,500 livres; dans les municipalités du littoral, ils dépassent généralement 4,000 livres, sauf à Notre-Dame-des-Sept-Douleurs où ils ne s'élèvent qu'à 2,300 livres, point extrême du comté; par contre la moyenne se relève sensiblement à Notre-Dame-du-Portage (4,400 livres), à Trois-Pistoles (4,800) et à Rivière-du-Loup (5,000 livres). La moyenne pour l'ensemble du comté est de 3,450 livres de lait par année,ce qui est assez bon pour la région. Cependant,ce rendement moyen est susceptible de s'améliorer considérablement par la pratique des pâturages fertilisés, la sélection du troupeau au moyen du contrôle laitier et l'utilisation de bons reproducteurs pur sang; la période de lactation pourrait se prolonger de quelques mois avec une alimentation plus soignée en hiver (racines fourragères,foin de trèfle et moulées).

3) Porcs

Le nombre des porcs atteint 21,779 en 1937, soit une augmentation de 21.6% par rapport à 1931. On compte donc en moyenne 9 sujets par cultivateur. Les races gardées comprennent surtout le Yorkshire, puis le Chester White; le type de porc à bacon prédomine dans la région littorale alors qu'on rencontre surtout le type à lard dans le plateau intérieur. Le comté renferme actuellement 6 éleveurs de Yorkshire pur sang, notamment à St-Arsène, L'Isle-Verte, St-Eloi, Trois-Pistoles et Ste-Rita.

L'élevage des porcs, intimement lié à l'industrie laitière, est la seconde activité agricole des fermes de Rivière-du-Loup. L'abattage annuel destiné à satisfaire les besoins d'alimentation domestique prélève environ 4,700 sujets par année, soit en moyenne près de 2 porcs par cultivateur. Le reste de la production est disponible pour la vente. En 1937, la vente des porcs aux commerçants de passage et aux marchands locaux comprend environ 4,410 sujets vivants et 11,340 sujets abattus; la méthode coopérative ne se pratique qu'à St-Arsène, L'Isle-Verte et St-Eloi, et porte sur quelque 1,245 sujets. Les revenus que procure cette industrie varient depuis $ 56 à St-Paul-de-la-Croix jusqu'à $ 195 à Notre-Dame-du-Portage et même $ 275 à Trois-Pistoles (ville); il y a exception cependant pour les cultivateurs de la cité de Rivière-du-Loup qui vendent chacun pour $ 4 de porcelets d'élevage et aucun porc d'élevage parce que le lait est vendu en nature dans la ville. La moyenne pondérée du comté représente environ $ 111 par ferme.

L'industrie porcine est surtout développée dans les municipalités du littoral où on pousse activement la production du porc à bacon. L'Isle-Verte et St-Eloi notamment se sont spécialisés dans cet élevage. D'une façon générale, il faudrait porter le poids moyen des porcs de 150 livres à 180 et même 190 livres, car c'est ce dernier poids qui commande les meilleurs prix sur le marché. La méthode coopérative n'est pas assez généralisée: les cultivateurs trouveraient grand profit à vendre leurs porcs en coopération, ce qui leur permettrait d'effectuer des expéditions massives et de se libérer de l'obligation de recourir aux marchands de passage.

4) Moutons

Le troupeau est sensiblement demeuré stationnaire depuis 1931 et comprend actuellement 27,676 sujets. C'est surtout dans la région du plateau intérieur que cet élevage réussit: on y relève en effet près des trois cinquièmes du troupeau, soit en moyenne 13 moutons par cultivateur alors que dans les municipalités du littoral on n'en compte que 10 à peine par ferme. Les cultivateurs gardent de préférence le type à face blanche de race Leicester qui donne de meilleurs produits que le type des dunes ou à faces noires. Le comté renferme 33 éleveurs de moutons pur sang, soit 27 de Leicester, 3 d'Oxford, 2 de Cheviot et 1 de Shropshire; on relève 12 éleveurs à St-Eloi, 7 à L'Isle-Verte, 3 à Trois-Pistoles et quelques autres dans les localités de l'intérieur.

L'abattage annuel destiné à l'alimentation familiale n'est pas important: pour l'ensemble du comté, il ne dépasse pas 700 têtes. La raison de cette faible consommation, c'est que les paysans mangent peu de viande de mouton et considèrent plutôt l'élevage ovin comme une industrie de vente. Actuellement, toute la production est vendue à des commerçants de passage qui paient souvent des prix dérisoires pour les agneaux. Il n'y a guère que les fermiers de St-Arsène, de St-Eloi et de L'Isle-Verte, où l'on pratique la vente en coopération, qui obtiennent de meilleurs prix. En 1937, on a vendu au total près de 12,150 agneaux au prix de $ 4.50 et $ 5 pièce; dans certaines paroisses de l'intérieur ce prix descend aussi bas que $ 3.50 et même $ 3 par tête. Les revenus de cette industrie animale ne sont pas élevés comparativement à ceux de l'élevage des porcs, par exemple: ils ne dépassent nulle part $ 41 par ferme (à St-Eloi), et la moyenne du comté s'établit aux alentours de $ 25.

La région intérieure du comté de Rivière-du-Loup pourrait devenir une grande région d'élevage ovin. Les terrains montagneux et les sols qui ne conviennent pas à la production des grandes cultures, ou trop pauvres pour l'industrie laitière, comme à St-Paul-de-la Croix et Bégon par exemple, devraient être livrés à ce genre d'exploitation. Les pâturages naturels abondent dans cette région, où on devrait lancer l'élevage du mouton Leicester, race que les paysans préfèrent à toute autre. Mais ce n'est pas tout que de favoriser la production même de cet élevage: l'organisation de la vente, selon la formule coopérative, s'impose également pour obtenir de meilleurs prix pour les agneaux. Quant à la laine, elle trouvera à L'Isle-Verte un marché tout désigné maintenant que la manufacture de filage de la laine a recommencé de fonctionner (mai 1939)

5) Volailles

On relève environ 82,035 volailles de toutes sortes en 1937, soit une augmentation de 22.8% depuis 1931. Sur ce total, on compte près de 1,650 dindes et dindons. L'élevage de la dinde a fait de rapides progrès depuis quelques années, surtout à L'Isle-Verte, St-Antonin, St-Hubert et St-Clément; il faudrait le lancer dans tout le comté, mais plus particulièrement dans les municipalités de l'intérieur, car il rapporte des revenus intéressants. Le marché de vente pour cet article agricole est d'ailleurs quasi illimité, car la demande des grands centres de consommation est soutenue et considérable.

Les revenus de l'aviculture atteignent en moyenne $ 20 par ferme, mais à Notre-Dame-du-Portage, à St-Arsène et à L'Isle-Verte, ils sont respectivement de $ 60, $ 50 et $ 27. Ces trois localités, ainsi que Cacouna et St-Modeste, contribuent à relever la moyenne générale, parce que dans la plupart des autres localités les revenus de cette activité sont inférieurs à $ 15 par ferme. En 1937, on estime que le volume global des ventes comporte environ 65,000 livres de volailles grasses et 143,800 douzaine d'oeufs; le marché de Rivière-du-Loup absorbe une bonne partie de ces produits et le reste est écoulé à Notre-Dame-du-Portage, Cacouna, Trois-Pistoles et un peu sur la Côte Nord.

Le comté de Rivière-du-Loup possède un couvoir coopératif, celui de L'Isle-Verte, qui exerce une excellente influence dans le domaine de l'aviculture. Par malheur, cette influence ne se fait sentir que dans quelques municipalités du littoral et la région intérieure peut difficilement profiter des avantages du couvoir coopératif en raison de leur éloignement. De plus, le manque de connaissances techniques et l'indifférence presque totale d'un grand nombre de cultivateurs à l'égard de l'aviculture sont deux obstacles qui entravent, ou pour le moins qui retardent, le développement de cet élevage.

6) Apiculture

On relève dans le comté environ 90 apiculteurs qui ont produit près de 29,000 livres de miel en 1937. Chacun a réalisé en moyenne un revenu de $ 30. La vente du miel se pratique surtout à Rivière-du-Loup où des cultivateurs de la région vont vendre leur production au détail; puis le marché local de chaque municipalité absorbe le reste de la production. Depuis une dizaine d'années, l'aviculture s'est rapidement développée dans le comté et les cultivateurs considèrent ce petit élevage comme un appoint de revenu intéressant pour la ferme.

7) Animaux à fourrure

L'élevage du renard constitue une activité assez importante dans le comté. On rencontre quelques éleveurs dans presque toutes les municipalités, soit au total environ 82. La vente des peaux se pratique surtout sur le marché de Québec et de Montréal, puis à des marchands de l'Ile du Prince-Edouard; quant aux couples reproducteurs, ils sont surtout destinés au marché local. Cet élevage rapporte de beaux

revenus : $ 625 par éleveur à Trois-Pistoles (rural), $ 450 à St-Epiphane, $ 400 à l'Isle-Verte, St-Epiphane et St-Clément, $ 300 à St-Hubert, de $ 85 à $ 175 à Bégon, Ste-Françoise et Cacouna. Dans l'ensemble la vente des fourrures et des couples reproducteurs représente un revenu total d'environ $ 22,000 pour le 82 éleveurs du comté.

o o o

Conserves domestiques

Dans toutes les municipalités , la plupart des cultivateurs fabriquent des conserves de légumes, de viandes et de fruits destinées à l'alimentation domestique; mais personne ne songe à la vente. Pourtant, la cité de Rivière-du-Loup, la ville de Trois-Pistoles, les centres touristiques de Notre-Dame-du-Portage et de Cacouna consomment de grandes quantités de produits en conserves. Ces divers marchés seraient susceptibles d'absorber une production importante de conserves domestiques. Les cultivateurs devraient donc essayer de lancer cette production et la formule coopérative deviendrait un gage de succès dans cette spécialité.

Autres sources de revenus .

1.- Revenus forestiers.

L'industrie forestière concerne surtout les localités du plateau intérieur. En 1937 , les chantiers ont employé environ 800 cultivateurs et fils de cultivateurs, qui ont travaillé pendant une période de trois mois. Près de 600 de ce nombre, soit 75 % du total, relèvent des municipalités intérieures. Dans le sud du comté, là où les paroisses sont d'exploitation plus récente et l'économie encore instable, l'activité forestière, demeure encore le complément indispensable de l'agriculture. Mais depuis quelques années elle a une tendance à diminuer au profit de la terre parce que le bois se vend plus difficilement et moins cher. Le travail aux chantiers a longtemps été, pour les paroisses du plateau, une abondante source de revenus et un élément de prospérité générale. Aujourd'hui encore, elle procure chaque année des revenus considérables. Aussi on estime que les cultivateurs de St-Paul-de-la-Croix et de St-Cyprien, par exemple, réalisent , en moyenne des revenus de $ 110 et $ 100 par année. Ailleurs, les chantiers n'attirent qu'une partie des cultivateurs, et les revenus varient alors de $ 60 à $ 145 par homme qui participe à cette industrie . Et encore, ces revenus n'expriment-ils que ce que les cultivateurs rapportent à la maison, soit en moyenne les 2/3 de ce qu'ils gagnent. L'industrie forestière demeure donc une activité économique de grande importance. Les cultivateurs de la région intérieure ne sauraient s'en passer parce que la terre ne rapporte pas suffisamment; pour les paysans du littoral, c'est une occupation qui comble l'oisiveté de la morte-saison et procure un appoint de revenu à la ferme.

La coupe du bois sur les terres patentées est une seconde forme d'industrie forestière, mais qui se rattache directement à la production de la ferme . En 1937, on estime que la valeur des produits forestiers vendus sur les fermes du comté dépasse $ 100,000. Les cultivateurs ont coupé et vendu près de 8,000 cordes de bois de chauffage et 13,000 cordes de bois à pâte; puis, ils ont également vendu du bois de sciage, du bardeau, et des traverses qu'ils ont fait scier dans les nombreuses petites scieries du comté. A St-Modeste et à St-Cyprien, puis dans la colonie Ste-Rita, où cette activité est la plus prospère, elle rapporte respectivement $ 120, $ 105 et $ 225 par ferme; par contre, elle n'atteint que $ 5 à Notre-Dame-du-Portage, $ 6 à l'Isle -Verte et $ 9 à Rivière-du-Loup. Dans l'ensemble la production est surtout importante dans la région intérieure où la moyenne des revenus atteint $ 70 par cultivateur.

2.- Voirie

Les travaux de voirie quoique temporaires, ont procuré un appoint de revenu de $ 15 à $ 30 à plus de 500 fermes en 1937. L'entretien et la réfection des routes du comté ont en effet occupé quelque 500 cultivateurs et fils de cultivateurs pendant une période d'une semaine à quinze jours. Dans l'ensemble, c'est surtout l'intérieur du comté qui a profité de cette occupation puisque 60% des hommes engagés à la voirie relève de cette région.

Revenu-moyen du cultivateur

Si nous réunissons par municipalités les diverses sources de revenus en argent que touche la majorité des cultivateurs, nous obtenons pour l'ensemble des fermes du comté de Rivière-du-Loup des moyennes représentatives qui traduisent la situation de l'année 1937 . On doit interpréter ces moyennes , non pas comme des statistiques exactes, mais bien comme des tendances générales qui attribuent à chaque source de revenus son importance relative.

Le tableau de la page 36 récapitule les divers revenus moyens qui s'étendent à la généralité des fermes; puis, il montre la variation à travers le comté de la valeur des produits de la ferme consommés par la famille et qui viennent s'ajouter au revenu du cultivateur; il donne également les frais d'exploitation de la ferme, lesquels comprennent : les taxes (municipale, scolaire, et religieuse), les dépréciations (bâtiments 4%,matériel roulant 5%, les matières premières avancées à la ferme pour la production agricole (engrais, semences,moulées alimentaires, etc), les réparations et la forge, la main-d'oeuvre à certains endroits; enfin,ce tableau estime le revenu brut du cultivateur.

Pour l'ensemble du comté, nous avons préparé deux séries de moyennes: une moyenne arithmétique qui ne tient compte que du nombre des municipalités, et une moyenne pondérée qui attribue en outre au nombre de cultivateurs la valeur d'une fréquence. Cette dernière moyenne traduit plus justement la situation et tempère les cas trop particuliers qui pourraient fausser la vue d'ensemble. De ce tableau, nous avons écarté la colonie de Ste-Rita dont les revenus mixtes, provenant surtout de l'industrie forestière et des primes du gouvernement, ne sauraient être comparés à ceux des municipalités.

C'est dans la région du littoral, là où les revenus de la ferme sont plus élevés, qu'on rencontre les meilleures localités agricoles du comté. Les revenus-argent du cultivateur varient depuis $ 530 à St-Antonin jusqu'à $ 1,812 dans la cité de Rivière-du-Loup et $ 1,034 dans la ville de Trois-Pistoles; mais il faut remarquer que ces dernières ne renferment respectivement que 29 et 7 cultivateurs. Les municipalités de St-Eloi, St-Arsène et L'Isle-Verte, qui accusent des revenus-argent moyens de $ 781, $ 735 et $ 599, forment la meilleure zone agricole du comté tant par l'aspect général des fermes que par la prospérité évidente de classe paysanne. Dans la région du plateau intérieur, par contre, les revenus-argent ne dépassent pas $ 690 (St-Modeste), atteignent un niveau moyen à $ 497 (Ste-Françoise) et descendent aussi bas que $ 389 (St-Paul-de-la-Croix) et même $ 370 Bégon. Dans les municipalités intérieures, les fermes sont plus ingrates et moins fertiles; l'industrie forestière joue encore dans cette région un rôle capital dans l'économie générale des fermes.

COMTE DE RIVIERE-DU-LOUP

REVENUS MOYENS DU CULTIVATEUR (1937)

MUNICIPALITES	Grandes cultures et légumes	Produits laitiers	Bovins	Porcs	Moutons	Aviculture	Chantiers	Coupe du bois sur les terres patentées	Autres revenus	Revenu argent total	Valeur des produits de la ferme consommés par la famille.	Habitation et chauffage.	REVENU BRUT DU CULTIVATEUR	Dépenses d'exploitation.	Nombre de cultivateurs.
Notre-Dame-du-Portage....	$110	$ 270	$45	$195	$35	$60	---	$ 5	$ 20	$ 740	$260	$210	$1210	$230	65
Cité de Riv.-du-Loup.....	290	1450	61	4	--	7	---	---	---	1812	280	230	2322	600	29
Mun. de Riv.-du-Loup.....	78	385	70	85	21	13	---	9	5	666	295	200	1161	390	97
St-Antonin.....	79	165	23	150	13	25	---	75	---	530	275	200	1005	245	179
St-Modeste.....	72	240	35	170	22	31	---	120	---	690	280	200	1170	210	107
Village de Cacouna.....	40	400	60	125	---	38	---	---	---	663	245	210	1118	280	27
Mun. de Cacouna.....	95	350	65	90	30	25	---	---	---	655	275	210	1140	260	82
St-Arsène.....	69	315	70	175	26	50	---	30	---	735	275	200	1210	350	127
St-Epiphane.....	20	245	40	130	20	17	---	75	---	547	320	200	10	260	190
St-Hubert.....	12	140	70	75	25	28	---	50	---	400	280	200	880	195	250
N.-D.-des-7-Douleurs.....	88	40	13	60	23	5	---	---	200	429	225	200	854	125	35
L'Isle-Verte.....	120	256	33	120	25	27	---	6	12	599	300	270	1169	290	182
St-Eloi.....	182	280	70	140	41	8	---	60	---	781	300	230	1311	300	82
St-Paul-de-la-Croix.....	35	130	18	56	18	6	110	16	---	389	280	200	869	210	122
St-Clément.....	50	270	50	125	33	19	---	35	---	582	300	210	1092	290	120
Hocquart (St-Cyprien)....	19	180	47	85	35	4	100	105	---	575	308	210	1093	200	135
Ville de Trois-Pistoles..	148	500	77	275	14	20	---	---	---	1034	350	250	1634	600	7
Munic.de Trois-Pistoles..	62	297	67	140	26	8	---	35	---	635	350	230	1215	350	158
Ste-Françoise.....	51	200	62	70	25	12	---	77	---	497	300	210	1007	260	95
Bégon (St-Jean-de-Dieu)..	19	160	15	66	23	10	---	77	---	370	275	210	855	200	215
							(A)		(A)						
MOYENNE ARITHMETIQUE POUR LE COMTE.....	81.9	313.6	49.6	116.8	22.8	20.6	10.5	38.8	11.8	666.4	288.7	214	1169.1	287.7	
MOY. PONDEREE POUR COMTE.	61.6	243.3	46.6	111.1	24.3	20.2	11.6	49.4	4.7	572.8	291.6	212.3	1076.7	259.5	

NOTE (A) - Les revenus des chantiers et des autres activités groupés dans "autres revenus" ne concernent pas la majorité des fermes du comté. Nous établissons quand même une moyenne générale pour l'ensemble du comté, quoiqu'elle ne s'applique à aucune municipalité, pour permettre de vérifier le calcul mathématique du revenu total.

Si nous analysons les divers éléments qui composent la moyenne pondérée des revenus-argent de la ferme, dans le comté de Rivière-du-Loup, nous obtenons pour l'ensemble des cultivateurs les chiffres suivants:

		Revenus	Pourcentage du revenu total
Grandes cultures(et légumes)		$ 61.60	10.8%
Industrie laitière		243.30	42.5%
Industrie animale:			
Bovins	$ 46.60		
Porcs	$111.10		
Moutons	$ 24.30		
Aviculture	$ 20.20	202.20	35.3%
Industrie forestière:			
Coupe du bois sur terres patentées	49.40		
Chantiers	11.60(a)	61.00	10.7%
Autres revenus.....		4.70 (a)	0.7%
		572.80	100%

La ferme proprement dite, sans compter l'industrie forestière ni les activités extra-agricoles, rapporte donc en moyenne $ 507.10, soit 88.5% du revenu-argent total. Cette proportion est très élevée pour l'ensemble du comté et montre clairement que Rivière-du-Loup est une région presque exclusivement agricole. Cependant, dans le plateau intérieur, cette proportion n'est plus que de 67.6% à St-Paul-de-la-Croix et 64.3% à St-Cyprien. Mais les valeur absolues offrent des écarts beaucoup plus considérables: ainsi, à St-Eloi, paroisse hautement agricole, la terre rapporte $ 721 sur un revenu-argent total de $ 781; à Bégon, par ailleurs, cette proportion n'est plus que de $ 293 sur un total de $ 370. Les deux régions naturelles du comté se distinguent donc nettement par la composition et la répartition de leurs revenus moyens.

Comme la valeur des produits de la ferme consommés par la famille s'élève en moyenne à $ 291.60, et l'habitation et le chauffage à $ 212.30, le revenu brut du cultivateur atteint $ 1,076.70 pour l'ensemble du comté. Les dépenses d'exploitation, proportionnelles au revenu-argent total, sont de $ 259.50 en moyenne; elles atteignent $ 600 à Rivière-du-Loup et Trois-Pistoles, et descendent jusqu'à $ 195 à St-Hubert et $ 125 à Notre-Dame-des-Sept- Douleurs.

(a) Ces revenus moyens, que nous établissons pour la seule exactitude du tableau, ne traduisent nullement l'activité réelle du comté, ni celle d'aucune municipalité.

Il est à remarquer que les dépréciations comprises dans ce total ne se paient pas effectivement. Le cultivateur dispose donc d'un revenu argent moyen de $ 572.80 pour entretenir sa famille, payer ses taxes et les frais de son exploitation agricole, amortir souvent des hypothèques, supporter des dettes de toutes sortes, améliorer ou remplacer le matériel de sa ferme, augmenter le cheptel, etc., etc.

Bref, l'économie annuelle réalisée sur ce revenu moyen ne doit pas être très considérable quand on connaît les nombreuses et lourdes obligations qui échoient au paysan. S'il est vrai qu'un bon nombre de cultivateurs, surtout ceux de la région littorale, touchent des revenus plus élevés parce qu'ils exploitent des productions spéciales en dehors de leur production générale (érablières, élevage du renard, apiculture, etc.), il reste que la majorité doivent se contenter du revenu-moyen que nous avons donné. Plus même: les paysans de certaines localités de l'intérieur, qui mènent des vies aussi misérables que des colons, ne réussissent pas à combler le déficit régulier de leurs fermes et s'endettent d'année en année. C'est surtout pour ceux-là que l'on devrait diffuser davantage les méthodes modernes de culture et la technique agricole; c'est une oeuvre qui demande du temps, de la propagande, de bons techniciens et la collaboration unanime des cultivateurs eux-mêmes.

Marchés de vente

Les cultivateurs du comté de Rivière-du-Loup écoulent leurs produits agricoles sur le marché local de chaque municipalité, surtout en ce qui concerne les grains, le foin, une partie du beurre, des viandes et des oeufs. Mais les grands articles de vente, notamment les pommes de terre, les viandes et le beurre, se vendent sur les marchés de la province, principalement ceux de Québec et de Montréal. Les produits maraîchers, le sucre et le sirop d'érable, le miel, se dirigent presque uniquement à Rivière-du-Loup, Trois-Pistoles, Cacouna et Notre-Dame-du-Portage. Dans l'ensemble, la majeure partie des vente d'animaux et de produits animaux se pratique à des commerçants de passage qui servent ainsi d'intermédiaires entre les cultivateurs et les divers centres de consommation. Cependant, ils présentent le grave inconvénient d'accaparer la plus grosse part du profit de l'opération et de payer des prix peu élevés aux fermiers.

Achats des municipalités

Dans toutes les localités du comté, les cultivateurs s'approvisionnent au dehors de denrées et d'articles qu'on ne trouve pas en quantité suffisante sur place. Les matières premières destinées à la ferme que les cultivateurs se procurent de l'extérieur comprennent surtout des engrais chimiques (1,820 tonnes annuellement), de la chaux (950 tonnes), des moulées alimentaires (965 tonnes), des grains de semence (10,600 minots), et de la graine de mil et de trèfle environ (57,150 livres). Les cultivateurs se procurent également de la ficelle d'engerbage, des insecticides (environ 15,000 livres), des fongicides, du fil barbelé, de la broche à clôture, etc., Ces divers achats se font ordinairement chez les marchands de chaque localité, et se pratiquent quelquefois en coopération par l'intermédiaire des Cercles agricoles ou des Sociétés coopératives, surtout en ce qui concerne les engrais chimiques et la chaux.

Le gros article d'importation destiné à l'alimentation domestique, c'est la farine. On estime à plus de 1,400 tonnes par année les achats de farine du comté, ce qui est considérable. Les cultivateurs achètent aussi des produits en conserves, des fruits, puis des étoffes et des tissus. L'extension de la culture du blé contribuerait à réduire sensiblement les achats de farine; cela est possible surtout dans la région du littoral où cette culture réussit bien. De même, une bonne partie des moulées alimentaires destinées aux animaux de la ferme pourraient provenir de la production locale: il faudrait à cette fin étendre davantage la culture des grains mélangés pour la mouture. Quant aux conserves, les cultivateurs pourraient en fabriquer beaucoup plus et fournir passablement la demande locale: les Cercles de Fermières exercent en ce sens une active propagande.

Impôts et contributions

La contribution monétaire nécessaire au fonctionnement de l'église atteint en moyenne $ 23 par famille dans le comté de Rivière-du-Loup; elle varie depuis $ 15 à Bégon, St-Paul-de-la-Croix et St-Hubert jusqu'à $ 28 à St-Antonin, $ 50 à St-Arsène et Trois-Pistoles (ville)

Les taxes municipales ne sont pas élevées, sauf à Rivière-du-Loup (cité) et à Trois-Pistoles(ville) où elles atteignent respectivement $ 225 et $ 1.50 par $ 100 d'évaluation; dans les autres municipalités, elles varient entre $ 0.15 et $ 0.80 par d'évaluation. Les taxes scolaires par contre sont assez fortes: elles représentent de $ 0.50 à $ 1.25 par $ 100 d'évaluation. Les impôts constituent une charge à peu près fixe qui grève le revenu-argent du cultivateur dans une proportion qui oscille entre 4 et 9% à Notre-Dame-du-Portage, St-Modeste, Cacouna, St-Epiphane, St-Paul-de-la-Croix et Trois-Pistoles; cette proportion atteint 11 % à Rivière-du-Loup (cité), 14% à Trois-Pistoles(ville) et même 15% à L'Isle-Verte.

Les cultivateurs de la cité de Rivière-du-Loup et de la ville de Trois-Pistoles sont dans une situation assez particulière qui les astreint à de lourds impôts. A ces deux endroits, les fermes sont taxées au même taux que les entreprises industrielles,les magasins, les boutiques et les propriétés privées. Vis-à vis l'impôt, les cultivateurs sont assimilés aux commerçants et aux industriels qui, eux, profitent des services municipaux (électricité, trottoirs , aqueducs, sûreté publique etc.) Il n'est pas juste que les cultivateurs soient traités sur un pied d'égalité avec cette classe de contribuables, parce qu'ils ne retirent pas les mêmes avantages que ces derniers.

Sociétés agricoles

Comme associations agricoles, on relève dans les vingt municipalités du comté de Rivière-du-Loup, 13 Cercles agricoles (580 membres), 12 Cercles de l'U.C.C. (543 membres), 13 Cercles de Fermières (574 membres), 5 Cercles de jeunes agriculteurs (95 membres), 5 cercles de jeunes éleveurs (117 membres), 1 Cercle d'aviculteurs (35 membres), 7 Sociétés coopératives, 6 syndicats coopératifs de bourrerie, 1 syndicat coopératif de batteuse de nil et de trèfle, et 5 caisses populaires. La société d'Agriculture du Comté recrute en outre bon nombre de membres dans chaque municipalité. Ces diverses associations fonctionnent au meilleur des intérêts de la classe agricole.

Les 5 caisses populaires du comté sont celles de Notre-Dame-du-Portage, Rivière-du-Loup (centre), St-Ludger-de-la-Rivière-du-Loup, L'Isle-Verte et St-Eloi. Pour les trois premières, nous n'avons relevé aucun renseignement parce que la brochure des "Caisses Populaires" et Sociétés Coopératives, 1935" publiée par le bureau provincial des Statistiques, ne les mentionne pas. Quant aux deux autres, on consultera avantageusement les monographies de L'Isle-Verte et St-Eloi.

Les 7 sociétés coopératives se rencontrent à St-Arsène, St-Hubert, Lamy sud (dans St-Hubert), L'Isle-Verte, St-Eloi, Trois-Pistoles et Bégon. Cette dernière, fondée en janvier 1939, était auparavant le syndicat coopératif de la Grande-Route. Nous n'avons obtenu aucune donnée relative aux sociétés coopératives de St-Hubert et Lamy. Celles de St-Arsène, L'Isle-Verte, St-Eloi et Trois-Pistoles fonctionnent bien et accusent respectivement en 1935 un chiffre d'affaires (achats et ventes) de $ 8,041, $ 165,399, $ 5,000 et $ 22,905. Nous référons aux monographies particulières de ces quatre localités pour de plus amples détails.

Le mouvement coopératif est bien lancé dans le comté. L'organisation de la vente, sous la forme coopérative, devrait se propager davantage parce qu'elle permet d'éliminer les commerçants de passage qui exploitent les paysans et abusent souvent de leur manque d'organisation commerciale. Les diverses coopératives déjà existantes devraient étendre leurs opérations aux achats des articles et denrées nécessaires à la ferme ou même à la famille. Certaines sociétés, organisées pour répondre aux besoins d'un seul centre, pourraient assimiler de petites localités environnantes qui ne sauraient par elles-mêmes prendre l'initiative de se former en coopératives. Tel est le cas, par exemple, de la municipalité de Ste-Françoise qui pourrait fort bien s'amalgamer à la Société coopérative de Trois-Pistoles.

oooooooo

Conclusion

L'agriculture constitue une activité essentielle dans la vie économique du comté de Rivière-du-Loup. Pour cette raison, il importe d'en faciliter le développement et l'épanouissement le plus complets par une orientation rationnelle des méthodes agraires employées. Les paroisses du littoral, qui forment un ensemble équilibré et même riche, montrent depuis longtemps une stabilité qui laisse prévoir de faciles progrès pour l'avenir. Dans cette région, les revenus de la ferme sont relativement élevés et pour cela permettraient de généraliser la fertilisation des pâturages permanents, facteur indispensable de relèvement de l'industrie laitière. Le rendement laitier des vaches s'accroîtrait rapidement avec une alimentation plus soignée, sans compter en retour une sensible amélioration de l'élevage du porc. Les vieilles paroisses du littoral devraient se lancer dans l'élevage du cheval pour approvisionner toute la région, surtout maintenant que l'utilisation des reproducteurs croisés est permise: ce serait un excellent moyen d'arrêter complètement les achats de l'Ouest et de garder l'argent des paysans dans le comté. La pomme de terre devra aussi demeurer une spécialité dans ces centres où la nature du sol favorise singulièrement cette culture. D'une façon générale, les cultivateurs devraient pousser davantage la production du blé pour la farine, celle des grains mélangés pour la mouture, puis améliorer les divers élevages et en particulier celui des volailles qui laisse souvent à désirer. La rotation des cultures, au moyen des assolements périodiques, permettra d'autre part de consolider l'économie générale de la ferme et de raffermir les efforts consentis dans les diverses productions agricoles. Enfin, l'organisation de la vente sous la forme coopérative est indispensable au succès de l'agriculture dans cette région.

En ce qui concerne la région du plateau intérieur, des réformes plus profondes, plus pressantes, plus primaires même, s'imposent si l'on veut désormais soustraire le paysan à l'emprise de la forêt. L'égouttement des terres, l'emploi de la chaux dans les terrains schisteux dont l'acidité est reconnue, l'utilisation des engrais chimiques là où le sol manque de fertilité, les concours de terre neuve avec défrichement et épierrement pour agrandir la superficie cultivée de la ferme, voilà qui permettrait aux paroisses moins favorisées au point de vue des sols, — comme St-Paul-de-la-Croix, St-Cyprien et St-Jean-de-Dieu, — de restaurer leur agriculture. Puis la sélection des grains de semence, la réduction des ensemencements en avoine au profit des grains mélangés, la bonification des prairies par la culture du trèfle et une rotation adaptée aux conditions du sol, les pâturages fertilisés [illegible] à relever la production végétale à un niveau plus rénumérateur. Quant à la production animale, elle est susceptible de s'améliorer par la sélection du troupeau, une meilleure alimentation durant l'hiver pour compléter les pâturages fertilisés, l'utilisation de reproducteurs pur sang, l'encouragement de l'industrie du porc, une plus grande attention à l'élevage du mouton surtout dans les municipalités du centre où abondent les pâturages impropres à l'industrie laitière; il faudrait aussi lancer l'élevage de la dinde dans les paroisses pauvres comme spécialité agricole qui aiderait les cultivateurs à combler le déficit de leurs fermes. On se doit également d'encourager l'établissement des fils de cultivateurs dans les cadres des municipalités déjà existantes, de favoriser la vente coopérative des produits en se modelant sur l'exemple de L'Isle-Verte et, enfin, de vulgariser la technique et prendre conseil de l'agronome régional dans l'élaboration d'un programme agricole.

On s'accorde à dire que le comté manque d'entrepôts coopératifs pour stocker les provisions d'hiver en moulées, engrais, farine, etc, car les achats massifs se pratiquent de préférence à l'automne pour profiter des bas prix. Les bâtiments de la Société d'agriculture du comté, qui ne servent qu'une semaine par année lors des comices agricoles, pourraient remplir l'office d'entrepôts pour les sociétés coopératives du comté.

o o o o

2) COLONISATION

Le comté de Rivière-du-Loup n'est pas une région de colonisation active, mais plutôt celui de Témiscouata qui est son prolongement naturel vers l'intérieur du plateau. Les municipalités du littoral et celles des premiers escarpements existent déjà depuis fort longtemps et sont devenues aujourd'hui des centres agricoles prospères. Les localités de l'intérieur, de fondation plus récente, sont néanmoins sorties de leur stade primitif de colonisation et de peuplement: elles sont pour la plupart érigées en municipalités et n'offrent plus l'aspect de colonies, mais de paroisses organisées et bien lancées au point de vue économique. Dans l'ensemble, le sud du comté est cependant moins développé que la région du littoral et les cantons Whitworth, Demers, Hocquart et Raudot renferment un bon nombre de colons, assez dispersés d'ailleurs, qui sont presque tous venus des vieilles paroisses du bord du fleuve. En fait, on ne relève qu'un seul centre de colonisation dans le comté, celui de Ste-Rita. Cette colonie renferme actuellement une population de 741 habitants, dont 114 colons établis sur des lots. La monographie économique de cette nouvelle paroisse donne tous les renseignements relatifs à l'exploitation du sol et de la forêt; le rapport général sur l'agriculture du comté indique également, aux chapitres de l'étendue moyenne des terres et de la production végétale, la situation agricole de Ste-Rita. En outre, on compte une dizaine de colons à Lamy sud, dans St-Hubert, lesquels ont été assimilés à cet endroit à de simples cultivateurs. Enfin , les municipalités de Hocquart (St-Cyprien), St-Clément, St-Paul-de-la-Croix et Bégon (St-Jean-de-Dieu) renferment aussi quelques colons dispersés au hasard du défrichements, et pour cette raison impossibles à recenser. Les monographies de ces localités, particulièrement celles de Bégon et St-Paul-de-la-Croix, montrent le degré de développement de l'agriculture dans ces paroisses.

Le rapport général des activités du ministère de la Colonisation (1938) révèle que les colons du comté de Rivière-du-Loup ont reçu, de juin 1937 à juin 1938, $ 4,965 en primes de défrichement et de premier labour. Le gouvernement a aussi dépensé en construction et en réparation de chemins de colonisation une somme globale de $ 18,848.43. En 1938, le comté renfermait 1,074 lots sous billet de location formant une superficie totale de 96,317 acres. Durant l'année 1937-38, le ministère a concédé 33 lots (2,759 acres), classifié 26 lots (2,637 acres), émis des lettres patentes pour 51 lots (3,519 acres) et révoqué 35 lots(3,186 acres).

La colonisation pourrait être poussée davantage dans l'intérieur du plateau, notamment dans les municipalités de Bégon, St-Paul-de-la-Croix, St-Clément, Hocquart, St-Hubert et la colonie de Ste-Rita. Mais il faudrait auparavant s'assurer de l'état de la forêt dans cette région, ainsi que de la nature et des qualités agraires du sol. Cela fait précisément l'objet de l'inventaire de la forêt et de la classification des sols, qui ne sont pas de notre domaine.

o o o o o o

3)PECHERIES

C'est un fait reconnu que les pêcheries du fleuve St-Laurent jusqu'à Québec et même au delà, donnaient lieu autrefois à une importante exploitation. Il y a cinquante ans, dans la plupart des paroisses litto-

rales de cette région, on rencontrait plusieurs chefs de famille dont la pêche constituait l'occupation principale, sinon unique; et bon nombre de cultivateurs, dont les terres s'étendaient en bordure du fleuve, s'y livraient avec profit à titre d'occupation saisonnière. On prenait en abondance la sardine, le hareng, l'éperlan, l'alose, l'anguille, l'esturgeon et même des poissons aujourd'hui complètement disparus de ces eaux : la morue et le saumon. Mais on constate depuis longtemps que le poisson se raréfie graduellement au point qu'aujourd'hui l'industrie de la pêche ne compte plus dans l'économie générale du comté. Il n'y a guère qu'à Notre-Dame des Sept-Douleurs, sur l'île Verte, que subsite encore ce mode de vie. A cet endroit, on relève 35 cultivateurs-pêcheurs qui s'occupent de cette industrie concurremment avec l'agriculture. La production sert d'abord comme engrais du sol, puis le surplus est livré à la vente. Pour de plus amples détails, on consultera la monographie de cette municipalité.

La "Statistique des Pêcheries 1937 " , publiée par le gouvernement fédéral, révèle qu'une centaine d'hommes sont actuellement employés dans l'industrie de la pêche dans le comté de Rivière-du-Loup. Le tableau suivant indique le volume du poisson pris et vendu dans le comté en 1937, ainsi que le matériel de pêche utilisé.

PRODUCTION

POISSON	QUANTITE (quintaux)	VALEUR ($)
Anguille	300	2,400
Hareng	5,000	15,000
Saumon	50	750
Alose	600	3,000
Eperlan	300	1,200
Esturgeon	10	150
Poisson mélangé	5,000	20,000
	11260	42,500

MATERIEL DE PECHE

	NOMBRE	VALEUR
Barques et chaloupes	50	500
Barques à moteur	10	1,500
Filets et seines	40	400
Glacières	20	2,000
		4,400

4) INDUSTRIES

a) Industries dérivées de l'agriculture

Beurreries et postes d'écrémage

Le comté de Rivière-du-Loup est une grande région d'industrie laitière qui rapporte au cultivateur près de 42.5% de son revenu-argent; dans certains centres du littoral où cette activité est portée à son plus haut point de développement, cette proportion atteint jusqu'à 75% et même 80%. C'est dire le rôle important de l'industrie laitière dans l'économie générale de la ferme. En 1937, le comté renfermait 23 fabriques de beurre et 2 postes d'écrémage, sans compter en outre une petite fabrique de crème glacée; en 1938 le nombre de beurreries s'augmente d'une unité par suite de l'ouverture d'un nouvel établissement dans la colonie de Ste-Rita.

La majorité des cultivateurs, soit exactement 88.2% portent leur lait ou leur crème aux divers établissements laitiers du comté puisque ceux-ci comptent 2,033 fournisseurs en 1937. La période d'opérations varie de 6 à 9 mois par année pour la plupart des municipalités, sauf à trois endroits du littoral où elle s'étend à toute l'année. Les deux tableaux de la page suivante montrent respectivement, par municipalités en 1937, les mois d'opération, le nombre de fournisseurs, la production de beurre, puis les matières premières et les débouchées de chaque établissement du comté. Les deux postes d'écrémage sont ceux de St-Antonin et de St-Epiphane, dont les matières premières reçues sont comprises dans les données relatives aux beurreries de M. Josaphat Beaulieu et du Syndicat de Beurrerie de St-Epiphane.

La production de 1937 atteint 1,892, 500 livres de beurre dont le prix moyen de la vente a oscillé entre 24 et 26 centins la livre, ce qui représente une valeur totale de près de $ 450,000. L'industrie laitière occupe donc une place de premier ordre dans l'activité économique du comté. Du point de vue des matières premières, le lait représente en 1937 environ 25,494, 194 livres et la crème 970, 431 livres ; ces données ne concernent que 17 fabriques sur un total de 23 pour lesquelles nous avons obtenu des renseignements. Quant aux débouchés, le marché local absorbe près de 350,000 livres de beurre, soit 18.5 % de la production totale; les ventes aux enchères à la Halle au beurre de Rivière-du-Loup représentent 29.5% de la production, les expéditions à la coopérative fédérée de Québec 9.8 % et les ventes aux marchands de gros de Québec, Montréal, Rimouski et Edmunston atteignent 42.2 % du total. Les deux marchés de Québec et de Rivière-du-Loup constituent les meilleurs débouchés de l'industrie laitière du comté.

Par rapport à 1936 la production de beurre a augmenté de 11.5 % , ce qui induique une avance considérable. Cette industrie marque depuis 1933 des progrès sensibles et soutenus. Le tableau suivant montre pour les années 1933 à 1937 le développement graduel de cette activité .

	1933	1934	1935	1936	1937
Beurreries.....	21	23	23	23	23
Postes d'écrémage	2	2	2	2	2
Nombre de patrons...	1686	1888	1916	1789	2033
Gras reçu en lbs ...	1022753	1194171	1326266	1384758	---
Lait reçu en lbs	22039974	---	---	---	25494194
Crème reçu en lbs	566931	---	---	---	970431
Beurre produit en lbs .	1848463	1448545	1621844	1696508	1892500
Pourcentage d'augmentation dans la production par rapport à l'année précédente.....	--	16 %	12 %	4.6 %	11.5 %

La production des beurreries marque donc par rapport à 1933 un progrès constant; la production de 1937 indique une augmentation de 51.6 % sur celle de 1933. Mais la capacité productrice des divers établissements laitiers du comté est encore loin d'être atteinte puisque la période de fabrication ne dure en moyenne que huit mois par année, avec un ralentissement prononcé durant l'hiver. Comme les progrès de cette industrie reposent sur le développement de l'industrie laitière, les réformes que nous avons proposées au sujet de cette dernière sont précisément celles qui amèneront un essor considérable de l'industrie de la fabri cation du beurre . L'amélioration des pâturages par la fertilisation, la sélection du troupeau, le contrôle laitier, et une meilleure alimentation des vaches durant l'hiver avec des racines fourragères et du foin de trèfle, voilà qui permettra d'accroître rapidement les rendements laitiers et par suite d 'assurer aux beurreries du comté un approvisionnement abondant et régulier.

o o o

BEURRERIES DU COMTE DE RIVIERE-DU-LOUP

1- PRODUCTION 1937

MUNICIPALITES	EXPLOITANTS	Mois d'opération.	Employés	Nombre de patrons	PRODUCTION (lbs)
1- Cité de Rivière-du-Loup.....	Crèmerie Champlain (M. J.-A. Rioux)	12	2	160	153,393
2- St-Antonin.....	Soc. de F.de B. et de F.de R. Verte	7½	2	160	52,614
3- St-Antonin.....	M. Josaphat Beaulieu	7	2		86,631
4- St-Modeste.....	Syndicat de Beurrerie de St-Modeste	7	2	51	51,407
5- Village de Cacouna.....	M. Louis Lévesque	12	2	155	125,000
6- St-Arsène.....	Société de Beurrerie de St-Arsène	7	2	70	71,000
7- St-Epiphane.....	Synd. de Beurrerie de St-Epiphane	8	3	121	120,000
8- St-Hubert.....	Soc. Coopérative de St-Hubert	8	3	126	96,000
9- St-Hubert (Lamy Sud).....	Coopérative Agricole de Lamy	6	-	76	52,000
10- L'Isle-Verte.....	M. Léon Thériault	9	4	143	179,495
11- L'Isle-Verte.....	M. Elisée Parent	8	-	45	57,793
12- St-Eloi.....	Synd. de Patrons du IIe Rang de St-Eloi	8	1	48	56,630
13- St-Eloi.....	M. Lionel Rioux	9	-	53	53,076
14- St-Paul-de-la-Croix.....	Synd.de B. de St-Paul-de-la-Croix	7	1	109	72,465
15- St-Clément.....	Soc. de F. de B. de St-Clément	7	2	123	143,694
16- Hocquart (St-Cyprien).....	Synd. de B. de l'église St-Cyprien	7	2	88	70,426
17- Hocquart (St-Cyprien).....	Beurrerie des Cultivateurs	6	1	34	34,500
18- Ville de Trois-Pistoles.....	M. Louis Jean	12	2	133	112,000
19- Mun. de Trois-Pistoles.....	M. Euclide Morissette	12	1	43	51,000
20- Ste-Françoise.....	M. Charles Dionne	7	1	85	33,648
21- Bégon (St-Jean-de-Dieu).....	Synd. de B. de St-Jean-de-Dieu (Vil.)	7	1	110	93,728
22- Bégon (St-Jean-de-Dieu).....	Synd. de B. de la Grande-Route	6½	1	25	50,000
23- Bégon (St-Jean-de-Dieu).....	Synd. de B. de la Société	6½	1	75	55,000
		186½	36	2,033	1,892,500

BEURRERIES DU COMTE DE RIVIERE-DU-LOUP

II- MATIERES PREMIERES ET DEBOUCHES (1937)

MUNICIPALITES	MATIERES PREMIERES.		DEBOUCHES			
	Lait (lbs)	Crème (lbs)	Marché local	Halle au Beurre de Riv.-du-L.	Coopérative Fédérée de Québec.	Marchands de gros.
1- Cité de Rivière-du-Loup.....	----	423,251	136,393	----	----	17,000
2- St-Antonin.....	855,599	78,114	15,000	37,614	----	----
3- St-Antonin.....	882,304	120,000	5,000	81,631	----	----
4- St-Modeste.....	----	----	34,177	17,230	----	----
5- Village de Cacouna.....	----	----	5,000	----	----	120,000
6- St-Arsène.....	----	----	1,000	----	----	70,000
7- St-Epiphane.....	3,500,000	----	6,000	----	----	114,000
8- St-Hubert.....	----	----	24,000	----	72,000	----
9- St-Hubert (Lamy Sud).....	1,368,400	----	----	52,000	----	----
10- L'Isle-Verte.....	2,823,123	106,350	20,000	35,000	----	124,495
11- L'Isle-Verte.....	706,945	16,130	2,500	17,293	----	18,000
12- St-Eloi.....	1,108,036	17,406	13,678	42,952	----	----
13- St-Eloi.....	746,443	38,054	4,746	39,330	----	10,000
14- St-Paul-de-la-Croix.....	1,500,000	30,000	3,500	----	----	68,965
15- St-Clément.....	3,222,279	----	7,544	136,150	----	----
16-Hocquart (St-Cyprien).....	1,900,000	----	4,000	66,426	----	----
17- Hocquart(St-Cyprien).....	----	----	900	33,600	----	----
18-Ville de Trois-Pistoles.....	----	----	30,000	----	----	82,000
19-Mun. de Trois-Pistoles.....	1,264,000	4,200	15,000	----	----	46,000
20- Ste-Françoise.....	1,701,851	14,926	12,000	----	----	71,648
21- Bégon(St-Jean-de-Dieu).....	2,260,000	----	7,000	----	31,864	54,864
22- Bégon(St-Jean-de-Dieu).....	450,000	----	1,000	----	29,000	----
23- Bégon(St-Jean-de-Dieu).....	1,205,114	122,000	1,500	----	53,500	----
	25,494,194	970,431	349,938	559,226	186,364	796,972

Fabrique de crème glacée

L'unique fabrique de crème glacée du comté est celle du Dr E.C.Labelle, de Rivière-du-Loup, connue sous la raison sociale " Crèmerie Excel". La production de 1938 (avril à septembre) atteint environ 4,500 gallons vendus aux restaurants de la région depuis Rivière-du-Loup jusqu'à Trois-Pistoles,et, dans le comté de Témiscouata, jusqu'à Rivière-Bleu. La matière première de cette industrie provient des beurreries de St-Modeste, et l'Isle-Verte. La concurrence des grandes firmes (J.J.Joubert,Laiterie Laval, Brookside, etc.) est assez forte. On nous fait remarquer que l'ancienne fabrique de crème glacée de M.Désiré Martel, à Rivière-du-Loup, est disparue depuis quelques années par suite d'un manque de capital.

o o o o

Meuneries et moulanges

Le comté de Rivière-du-Loup renferme actuellement 24 moulins à farine dont la plupart sont combinés à des scieries ou à des carderies. Ces moulanges fonctionnent irrégulièrement plusieurs mois par année , avec une recredescence d'activité pendant le temps des récoltes ou la crue des eaux. La production de 1937 comprend 6,374 minots de blé, 34,201 minots de 425,000 lbs d'avoine, 2,750 minots de 37,500 lbs d'orge, 6,590 minots de sarrasin, 37,500 lbs de seigle, 95,689 minots et 850,000 lbs de grains mélangés, et 214,400 lbs de foin moulu. La production de la farine de blé n'est importante qu'à St-Antonin, L'Isle-Verte, St-Clément et Bégon; dans les autres municipalités, la quasi-totalité des grains moulus est destinée à l'engraissement du bétail sous forme de moulées alimentaires . Les mélanges de grains sont presque toujours préparés par les cultivateurs eux-mêmes dans des proportions variables: ils comprennent surtout de l'avoine, puis de l'orge, du sarrasin et du seigle.

Le tableau de la page suivante indique par municipalités, pour l'année 1937, le nom des exploitants, la période d'opération et la production des meuneries du comté de Rivière-du-Loup. Les moulins à farine les plus importants, en raison du volume de leur production, sont ceux de MM. Rosaire Côté, de L'Isle-Verte(24,309 minots), Désiré Martel, de Trois-Pistoles (850,000 lbs), Damase Paradis, de Rivière-du-Loup(12,000 minots) et de Mme Napoléon Beaulieu, de St-Clément (14,200 minots). Les autres moulanges du comté ont des productions irrégulières et peu considérables. Tous ces établissements travaillent à commission pour le compte des cultivateurs du comté; le plus souvent payés en nature, ils retiennent généralement le dixième ou le douzième du grain apporté au moulin. Lorsque rémunérés en argent, ils perçoivent ordinairement 15 cents par 100 lbs pour les moulées, 20 cents par 100 lbs pour la farine de blé et 20 à 25 cents par 100 lbs pour la luzerne ou le foin moulus.

L'industrie de la meunerie, quoique assez développée, ne suffit pas encore aux besoins d'alimentation de la population et des animaux. Dans le cas de la farine, les achats des municipalités au dehors atteignent plus de 1,400 tonnes par année; de même, toutes les localités achètent également des moulées alimentaires pour quelque 965 tonnes par année. La production de la farine de blé est susceptible d'augmenter avec l'extension des emblavures; quant aux moulées, on en réduira les importations en favorisant davantage la production des grains mélangés.

0 0 0 0

Carderies

On relève actuellement dans le comté 8 carderies en opération; sur ce nombre, trois sont combinés à des moulins à farine. Le cardage de la laine se fait pour le compte des cultivateurs moyennant commission de 5 ou 6 cents la livre.

PRODUCTION DES MEUNERIES ET MOULANGES (1937)

MUNICIPALITES	EXPLOITANTS	Mois d'opération	BLE	AVOINE	Orge SEIGLE SARRASIN	GRAINS MELANGES	Foin MOULU
Cité de Riv.-du-Loup...	M. Damase Paradis	12	---	---	---	12,000 Mts	---
Cité de Riv.-du-Loup...	M. Télesphore Lajoie	12	500 Mts	---	100 Mts	2,500 Mts	---
St-Antonin.....	M. Wilfrid Soucy	12	700 Mts	(a)250,000 lbs	---	---	---
St-Modeste.....	M. Ulric Fournier	12	---	---	---	800 Mts	---
St-Arsène.....	M. Arthur Malenfant	6	200 Mts	---	150 Mts	6,400 Mts	---
St-Epiphane.....	M. Aimé Lebel	-	400 Mts	5,300 Mts	250 Mts	2,000 Mts	---
St-Epiphane.....	M. Roméo Lemelin	-	---	---	---	1,000 Mts	---
St-Epiphane.....	M. Henri Massé	-	---	3,700 Mts	---	1,300 Mts	---
St-Hubert.....	M. Freddy Massé	12	500 Mts	---	500 Mts	8,000 Mts	---
L'Isle-Verte.....	M. Rosaire Côté	12	1,254 Mts	11,851 Mts	---	11,204 Mts	101,400 Lbs
L'Isle-Verte.....	M. Didyme Marquis	-	---	---	---	50 Mts	---
L'Isle-Verte.....	M. Joseph St-Laurent	9	---	---	---	8,000 Mts	---
St-Eloi.....	M. René Rioux	3	---	---	---	600 Mts	---
St-Paul-de-la-Croix....	M. C.-Eugène Boucher	3	---	---	---	1,200 Mts	---
St-Clément.....	M. Philippe Dubé	12	---	---	---	15,000 Mts	18,000 lbs
St-Clément.....	Mme Napoléon Beaulieu	12	1,300 Mts	---	500 Mts	12,000 Mts	15,000 lbs
Hocquart (St-Cyprien)..	M. Elie Tremblay	12	200 Mts	---	100 Mts	10,000 Mts	---
Hocquart (St-Cyprien)..	M. Napoléon Roy	12	---	---	---	2,000 Mts	---
Ville de Trois-Pistoles	M. Désiré Martel	12	---	---	---	(a)850,000 lbs	80,000 lbs
Munic de Trois-Pistoles	Malenfant & Fils	12	20 Mts	(a)175,000 lbs	(a)75,000 lbs	---	---
Bégon (St-Jean-de-Dieu)	M. J.-Bpte Bélanger	12	1,300 Mts	11,700 Mts	7,200 Mts	1,300 Mts	---
Bégon (St-Jean-de-Dieu)	M. Arthur Bélanger	-	---	1,200 Mts	---	300 Mts	---
COLONIE							
Colonie de Ste-Rita....	M. Eugène Denis	-	---	150 Mts	40 Mts	10 Mts	---
Colonie de Ste-Rita....	M. Oscar Belzile	-	---	300 Mts	100 Mts	25 Mts	---
			6,374 Mts	34,201 Mts (a)425,000 lbs	6,740 Mts (a)75,000 lbs	95,689 Mts (a)850,000 lbs	214,400 Lbs

(a) Moulées alimentaires destinées au bétail.

Le tableau suivant donne pour 1937 la production estimée de ces établissements.

MUNICIPALITES	EXPLOITANTS	PRODUCTION (laine cardée en lbs)
Cité de Rivière-du-Loup	M. François Viel	10,000
St-Epiphane	M. Henri Massé	2,000
St-Epiphane	M. Moïse Morin	2,500
St-Hubert	M. Camille Massé	10,000
L'Isle-Verte	M. J. Bpte Dubé	4,000
St-Clément	Mme Nap. Beaulieu	8,000
Ville de Trois-Pistoles	M. Hilaire Larrivée	3,000
Bégon (St-Jean-de-Dieu)	M. Thomas Bélanger	50,000
		89,500

Les plus importantes carderies sont situées dans la région du plateau intérieur, où progresse l'élevage du mouton. Le seul établissement de M. Thomas Bélanger, à St-Jean-de-Dieu, traite plus de laine que toutes les autres carderies du comté; la clientèle de cette industrie se recrute dans tout le Bas St-Laurent et même jusque sur la Côte Nord et au Nouveau-Brunswick. La réouverture de l'ancienne filature de laine de L'Isle-Verte, qu'on a annoncée pour le milieu de mai 1939, provoquera sans doute un fléchissement prononcé dans le volume de la production des établissements du comté.

Tanneries

Le comté renferme 4 tanneries qui traitent environ 4,450 grosses peaux par année et 2,047 petites. Ce sont les établissements de MM. Chs- Borronée Dubé, de Rivière-du Loup (475 peaux), Joseph Laforest, de St-Arsène(650 peaux), Alphonse Chouinard, de L'Isle-Verte (2,200 peaux) et Hector Riou, de Trois-Pistoles (3,172 peaux). Ces entreprises fonctionnent pour le compte des cultivateurs et tannent les peaux à commission soit ordinairement $ 0.50 à $ 1 pour les petites (peau de veau, de mouton et de chien) et $ 2.50 à $ 3.50 pour les grosses (peaux de vache, de boeuf et de cheval). Elles éprouvent de la difficulté à se faire payer l'opération du tannage et gardent souvent pendant des années des stocks de cuir que les cultivateurs ne viennent pas chercher faute d'argent. La clientèle de ces tanneries se recrute dans toute la région de Rivière-du-Loup et de Téniscouata, et même jusque sur la Côte Nord. L'établissement Hector Riou destine toute sa production à la manufacture de chaussure qui lui est attenante, sauf quelque 900 peaux tannées à commission.

o o o o

b) Industries du bois

Scieries

L'industrie forestière est une activité saisonnière qui conserve encore une notable importance dans le comté de Rivière-du-Loup, en dépit de la disparition croissante des réserves en bois. En 1938, au moment des enquêtes effectuées sur le terrain, on relève 54 moulins à scie dont la production totale en 1937 dépasse légèrement 20 millions de pieds. L'opération du sciage dure trois à six mois par année, durant le printemps et l'été généralement; pendant cette période, le nombre d'ouvriers varie de 250 à 275 dans les moulins du comté. Ceux-ci sont pour la plupart de petits établissements de faible capacité, qui débitent le bois à commission pour le compte des cultivateurs: en effet, sur un total de 54 scieries, on en

relève 35 qui accusent une production annuelle inférieure à 300,000 p.m.p. Rares sont les moulins qui dépassent un million de pieds par année: le comté n'en renferme que quatre, soit 2 à Trois-Pistoles et 2 à Ste- Françoise; il s'agit des entreprises Charles Beaulieu & Louis Roy, Pierre Riou (fils de Félix) à Ste- Françoise, puis celles de Jos Renouf et Pinault Frères Enr. à Trois-Pistoles.

La matière première traitée dans les scieries du comté est fournie par quatre sources différentes: la plus grande partie est coupée sur les terres et lots patentés appartenant aux cultivateurs, puis le reste du bois provient des lots sous billet de location, des forêts privées (notamment les réserves de la Brown Corporation et celles de la seigneurie Thomas) et des terres de la Couronne.

La production des scieries en 1937 comprend au total environ 18,069,000 p.m.p. de planches et de madriers, 12,732,000 bardeaux, 3,750,000 lattes à crépir, 10,760 traverses de chemin de fer et 510 cordes de bois à pâte. Dans l'ensemble, aux taux du marché en 1937, la valeur de cette production atteint environ $ 375,000. C'est ce qu'indique le tableau de la page suivante, lequel montre la production de chaque centre du comté. On remarquera que le groupe Ste-Françoise, Bégon et Ste-Rita, qui forme l'arrière-plan de l'activité forestière de Trois-Pistoles, comprend 21 scieries qui produisent à elles seules 48.5% de tout le sciage du comté, 45% du bardeau, 28% des lattes et 91.6% des traverses. La région du plateau intérieur est celle où l'industrie forestière est le plus active puisqu'elle renferme au total 44 moulins à scie qui débitent plus des deux tiers de la production totale du comté. Le sciage effectué à commission, pour l'ensemble des moulins, absorbe 69% des planches et des madriers, 65.2% du bardeau et 80% des traverses. Sauf quelques entreprises qui produisent pour leur propre compte, les moulins à scie du comté existent donc d'abord en fonction des besoins des cultivateurs. Ceux-ci font scier leur bois à commission et revendent ensuite à des commerçants de la région la partie qui n'est pas destinée à l'utilisation locale.

Le planage des planches et des madriers porte sur quelque 1,083,000 p.m.p. de bois et, dans les neuf dixièmes des cas, se fait à commission. Cette opération se pratique dans la plupart des municipalités du comté, mais elle est surtout importante à St-Epiphane, St-Clément, St-Eloi et St-Antonin.

Du point de vue des débouchés, la production des scieries s'écoule presque uniquement sur les marchés de la province, notamment celui de la région, puis à Québec et à Montréal, sauf une bonne partie des lattes et un peu des bardeaux qui se vendent en Ontario, en Nouvelle- Ecosse et aux Etats-Unis. Le tableau de la page suivante, établi pour 1937, indique pour chaque centre du comté la répartition de la production par rapport aux divers marchés de vente. Dans l'ensemble, le marché local absorbe 4,414,000 p.m.p. de bois de sciage et 1,925,000 bardeaux; mais il est évident que ces chiffres dépassent de beaucoup, peut-être des trois quarts, les besoins réels de la consommation sur place. En fait, la majeure partie de cette production est revendue à des commerçants de bois de la région. La vente au détail dans le comté, pratiquée à trois endroits seulement, comprend quelque 230,000 p.m.p. de bois de sciage et 100,000 bardeaux. Les marchands de bois de la région,- notamment MM J.-H.-Duval, Simon Lebel, Adélard Pelletier, Jos. Michaud, Thomas Dumont, Maurice Riou, Labrie, Sirois et C.-E.-Boucher,- jouent un rôle prépondérant dans la vente des produits forestiers des scieries du comté: de la production totale, ils disposent de 48.2% du bois de sciage (soit 8,715,000 p.m.p.), de 58.2% du bardeau(soit 7,407,000 unités), de 25.3% des lattes (soit 950,000 unités) et de la totalité des traverses de chemin de fer et du bois à pâte (soit respectivement 10,760 unités et 510 cordes). Ces marchands se chargent ensuite de distribuer à leur profit ces divers produits sur les marchés de la province et même de l'intérieur. D'autre part, les ventes directes des scieries aux marchands de gros de Montréal et de Québec,- notamment aux entreprises Chalifour, Ottawa Valley Lumber, Daigle & Paul,-

PRODUCTION DES SCIERIES

(1937)

MUNICIPALITES	Scieries	Scieries disparues.	Employés	PRODUCTION PROPRE			PRODUCTION A COMMISSION		
				Sciage p.m.p.	Bardeaux	Divers	Sciage p.m.p.	Bardeaux	Traverses
Notre-Dame-du-Portage.....	1	-	4	---	---	---	120,000	---	---
Cité de Riv.-du-Loup.....	1	-	2	---	---	---	75,000	---	---
St-Antonin.....	5	1	17	340,000	50,000	---	160,000	400,000	---
St-Modeste.....	3	-	8	5,000	---	---	420,000	200,000	---
St-Arsene.....	1	-	1	---	---	---	30,000	---	---
St-Epiphane.....	4	-	6	---	---	---	277,000	320,000	---
St-Hubert.....	2	5	6	100,000	1,009,900	200,000 lat.	120,000	1,500,000	---
L'Isle-Verte.....	1	-	2	---	---	---	475,000	---	---
St-Eloi.....	1	1	3	---	---	---	500,000	---	---
St-Paul-de-la-Croix.....	3	1	10	493,000	207,000	60 cds b.p.	200,000	460,000	---
St-Clément.....	2	1	4	10,000	---	---	350,000	325,000	---
Hocquart (St-Cyprien).....	4	-	21	95,000	---	200 cds b.p.	775,000	1,300,000	900
Ville de Trois-Pistoles....	2	-	8	25,000	---	---	1,100,000	---	---
Munic. de Trois-Pistoles...	3	2	81	3,320,000	1,250,000	2,500,000 lat.	300,000	---	---
Ste-Françoise.....	6	-	30	490,000	---	300,000 lat.	3,300,000	---	800
Bégon (St-Jean-de-Dieu)....	8	-	41	154,000	900,000	300,000 lat. 50 traverses	1,245,000	1,200,000	250
COLONIE									
Colonie de Ste-Rita.....	7	-	35	540,000	1,020,000	450,000 lat. 2,160 trav. 250 cds b. p.	3,050,000	2,600,000	6,600
	54	11	279	5,572,000	4,427,000	3,750,000 lat. 2,210 trav. 510 cds. b.p.	12,497,000	8,305,000	8,550

comportent environ 4,610,000 p.m.p. de bois de sciage, 1,050,000 bardeaux et 300,000 lattes. Enfin les divers marchés situés hors de la Province comprennent 100,000 p.mp. de sciage et 1,625,000 bardeaux en Ontario (surtout à la Coats Saw -Mills, de Toronto) , puis 625 bardeaux en Nouvelle-Ecosse et 2,500,000 lattes aux Etats-Unis.

Depuis la crise, l'activité de l'industrie forestière a beaucoup diminué dans le comté de Rivière-du-Loup. La rareté croissante du bois, qui nous a été confirmé dans presque toutes les municipalités a obligé nombre de scieries de cesser ou de ralentir leurs opérations durant cette période. Ainsi on relève actuellement 11 moulins à scie disparus depuis 1930 environ dont la grande entreprise Brown Corporation, à Tobin. Les réserves forestières des compagnies Fraser, Warren et Souey, qui s'étendent en tache d'huile dans le bassin des rivières Verte, St-François, et du Loup, sont demeurées partiellement ou même complètement inexploitées depuis une dizaine d'années. Les coupes forestières dans la seigneurie Rioux, propriété de la Brown Corporation ne sont pratiquées que par quelques particuliers. La seigneurie Thomas, qui touche les cantons Raudot et Hocquart, sera bientôt échangée avec le Gouvernement, nous dit-on, pour fins de colonisation; on nous affirme cependant qu'elle ne renferme presque plus de bois marchand, mais seulement quelques érablières et un peu de bois mous. Enfin, dans plusieurs localités les moulins ne trouvent suffisamment pas de matières premières sur place et pour cela doivent s'approvisionner en bois dans les colonies de Rimouski (St-Médard et St-Guy) et de Témiscouata (Auclair et Lejeune) : c'est particulièrement le cas de St-Paul-de- la-Croix. Dans l'ensemble, les réserves forestières du comté sont presque complètement épuisées par suite d'une exploitation outrancière par les grandes compagnies et même les marchands de bois de la région ; ce qui en reste suffit à peine à alimenter les petits moulins à scie du comté et encore ceux-ci fonctionnent-ils à un taux très réduit de leur capacité de production. Il est encore temps de parer à la disparition alarmante du bois dans cette région en créant des réserves pour conserver ce qui subsiste et même en procédant au reboisement, surtout dans les municipalités du littoral qui sont presque dénuées de forêts. De toute façon, le plateau intérieur ne saurait désormais trop largement compter sur cette ressource, et, pour cette raison, devra à l'avenir orienter davantage son économie vers la production agricole.

o o o

Ateliers de menuiserie

Le comté de Rivière-du-Loup renferme aussi 27 ateliers de menuiserie qui produisent des portes et châssis, des chaises, des armoires, des moulures diverses, des pièces découpées, puis s'occupent du "planage et de l'embouvetage " du bois de construction. Ces ateliers fonctionnent ordinairement à l'année et emploient de 50 à 70 ouvriers, dont 20 à 40 pour la seule entreprise J.-H. Duval, de Trois-Pistoles. On relève 6 ateliers dans la cité de Rivière-du-Loup, 4 à St-Eloi, 3 à L'Isle-Verte et St-Clément, 2 à St-Paul-de-la-Croix et Trois-Pistoles, puis 1 à Notre-Dame- du Portage, Rivière-du-Loup (en bas), St- Antonin, St-Hubert, Ste-Françoise, Bégon et Ste-Rita. En 1937 , on estime que la production de ces établissements comprend environ 650 portes, 1,355 châssis (sans compter en outre une valeur de $ 2,250 de ces articles), 425 chaises, 32 ameublements complets, 33 tables, 25 voitures, 6 armoires, 2,500 râteaux de bois, 75 rouets, 105 bancs d'école, 15 cercueils, des réparations générales pour une valeur de quelque $ 2,000 et plusieurs milliers de dollars d'articles divers (pupitres, comptoirs de magasins, roues de voiture, moulures, pièces découpées, etc.) Le planage porte sur quelque 10,270,000 p.m.p. de bois, dont près du quart effectué à commission pour le compte de la clientèle locale; sur ce total, l'atelier J.-H.-Duval représente 10,000,000 p.m.p. Dans l'ensemble du comté, des divers ateliers de menuiserie travaillent surtout pour le marché local; quelques établissements vendent aussi dans la région (cas des entrepreneurs de construction qui fabriquent leurs matériaux, portes et châssis), et même à Montréal, à Québec ou à l'extérieur (cas de l'entreprise de M. J.-H.- Duval qui écoule ses produits dans la province, puis en Ontario et aux Etats-Unis). Cette forme d'activité, sauf dans ce dernier cas, s'apparente plus à l'artisanat qu'à la véritable industrie.

c) Autres industries

Le comté de Rivière-du-Loup n'est pas à proprement parler une région industrielle, du moins au sens où l'on entend ordinairement ce terme. Outre les activités déjà mentionnées,- beurreries, moulanges, carderies, tanneries, acieries et ateliers de planage et de menuiserie,- qui relèvent de la très petite industrie, il n'y a guère qu'à Rivière- du- Loup qu'existe un noyau important d'établissements industriels. A cet endroit, où près de 300 ouvriers travaillent dans les industries, on compte une usine de pâte de bois mécanique, les ateliers de réparation de matériel de chemin de fer du C.N.R. et du Témiscouata Ry, une fonderie, une manufacture de meubles deux ateliers de réparation d'outillage industriel, 2 ateliers de fabrication de matelas et de meubles, une centrale électrique, deux fabriques d'eaux gazeuses, trois établissements de preparation d'eau de Javel, une charronnerie et un atelier de fabrication de monuments funéraires. Le centre de Rivière-du-Loup compte donc à lui seul une quinzaine d'industries, dont 4 ou 5 réellement importantes.

Puis vient ensuite la municipalité de L'Isle-Verte qui renferme une usine de préparation de produits de la tourbe, industrie qui repose sur l'exploitation d'une ressource naturelle locale. A Trois- Pistoles, on relève une petite manufacture de chaussures et une fabrique d'eaux gazeuses. A St-Antonin, on compte une importante usine de pâte de bois mécanique; enfin la municipalité du canton Hocquart renferme une petite fabrique de boîtes de beurre attenante à une scierie, et une charronnerie. Voilà toute l'activité industrielle du comté. On consultera avantageusement les monographies de Rivière-du-Loup (cité), L'Isle-Verte, Trois-Pistoles (ville), St-Antonin et Hocquart, pour des renseignements plus élaborés sur chacune de ces industries.

o o o o o

5) TRANSPORTS

Trois modes de transport contribuent à desservir la population du comté et à faciliter la régularité des échanges: la navigation, le chemin de fer et le camion. Le comté communique avec l'extérieur par divers courants commerciaux qui relient les principales localités aux marchés d'approvisionnement et de vente de la province, notamment ceux de Québec et de Montréal.

Navigation

La concurrence de la voie ferrée et du camion a fait considérablement diminuer l'importance du commerce maritime depuis un quart de siècle. L'activité des ports a surtout décru avec l'avènement des bonnes routes qui favorisent le transport par camion, dont la rapidité et le bon marché assurent le succès. Désormais, la navigation sert principalement à l'expédition du bois à pâte et des pommes de terre, puis à l'importation des denrées en sacs ou en barils, trop lourdes ou trop volumineuses pour utiliser la voie ferrée à bon compte. Le commerce maritime s'amplifie à la fin de l'été et au début de l'automne par le double mouvement des expéditions de produits agricoles et des approvisionnements d'hiver.

Les quais du comté actuellement fréquentés par les goélettes sont ceux de Notre-Dame-du-Portage, de Rivière-du-Loup (quai de la Pointe, quai Renaud et quai Pednault), de L'Isle-Verte (quai du village et celui de la Pointe -à la Loupe) et de Trois-Pistoles (quai de la ville et quai de Tobin) (1). La saison de navigation dure généralement huit mois par année, soit d'avril au début ou au milieu de décembre.

---

(1) Les monographies économiques de ces diverses localités montrent en détail l'activité du commerce maritime et les conditions de la navigation dans chacun de ces ports.

SERVICES REGULIERS DE CABOTAGE

PROPRIETAIRES DE GOELETTES	CIRCUIT DU SERVICE	PERIODICITE DU SERVICE
Capitaine J.-Paul Michaud Capitaine Arthur Tremblay Capitaine Georges Dionne Capitaine Cyrille Lévesque Capitaine Léo Bernier	Montréal à Trois-Pistoles et retour 47 à 99 tonnes de jauge	Tous les 15 jours
Capitaine Arthur D'Amours	Québec à Trois-Pistoles	Tous les 15 jours
Capitaine Georges Gagnon Capitaine David Tremblay Capitaine Jos. Desgagné Capitaine Marion Capitaine Léopold Bouchard Capitaine Aquilas Lévesque	Trois-Pistoles à Port-Alfred et Chicoutimi, et retour (80 à 127 tonnes de jauge)	2 voyages par semaine
Capitaine Sirois	Trois-Pistoles aux Escoumains	Plrs fois par semaine
Capitaine Maurice Michaud Capitaine Léon Lévesque Capitaine Robert Lévesque Capitaine Fraser	L'Isle-Verte à Chicoutimi et Port-Alfred, et retour	Plrs fois par saison
Capitaine Patrice Podnault	Québec à Rivière-du-Loup (31 tonnes de jauge)	Tous les 15 jours
Capitaine Jos. Gagnon	Montréal à Rivière-du-Loup (95 tonnes de jauge)	Tous les 15 jours

Pendant cette période, une vingtaine de goélettes desservent régulièrement les ports du comté, à peu près à tous les quinze jours, à destination de Montréal, Québec, Chicoutimi, Port-Alfred et la Côte Nord. Le tableau de la page précédente indique les principaux services réguliers de cabotage qui desservent le comté. Plusieurs autres petits navires transportent occasionnellement des marchandises générales ou des produits forestiers, et fréquentent irrégulièrement les ports du comté. Au quai de la Pointe, à Rivière-du-Loup, on a en outre chargé en 1938 près de 8,000 cordes de bois à pâte sur 4 navires allemands et 4 cargos de la marine marchande canadienne, à destination des vieux pays.

Faute de statistiques précises, il est extrêmement difficile d'apprécier le volume annuel du trafic maritime. Une grossière approximation, basée sur divers renseignements que nous avons recueillis auprès de quelques capitaines de goélettes ou de gardiens de quais, établirait pour une année moyenne un commerce global d'environ 25,000 tonnes, soit un peu plus du quart du volume total de la circulation ferroviaire en 1937. De ce chiffre, les arrivages atteignent près de 8,500 tonnes de marchandises générales: sucre et farine en sacs, conserves alimentaires, moulées, engrais chimiques, quincaillerie, produits en barils, etc. Les expéditions comprennent d'autre part quelque 16,500 tonnes de produits forestiers (environ 11,000 cordes de bois à pâte et plus de 6,200,000 p.m.p. de bois de sciage) et de produits agricoles (pommes de terre presque uniquement), sans compter un peu de poisson chargé à L'Isle-Verte. Les arrivages de marchandises sont destinées en bonne partie aux municipalités du littoral; les expéditions proviennent surtout des localités de l'intérieur, notamment dans le cas des produits forestiers qui constituent près de 80% du total. Le port de Trois-Pistoles connaît depuis quelques années une grande activité dans les expéditions de bois à pâte, et dépassera bientôt en volume celui de Rivière-du-Loup. (1)

Outre le mouvement des marchandises, l'activité maritime comporte aussi une circulation assez importante des voyageurs. Au quai de la Pointe, à Rivière-du-Loup, un service quotidien de traversier (bateau de 1,019 tonnes) fait la navette entre le littoral sud et la côte nord (St-Siméon et Tadoussac). En 1937, plus de 10,000 voyageurs ont suivi cette route maritime, sans compter quelque 1,700 automobiles: il s'agit principalement de touristes qui vont à La Malbaie ou qui en reviennent par la rive sud de l'estuaire du St-Laurent. D'autre part, à Trois-Pistoles, un petit cabotier se rend plusieurs fois par semaine aux Escoumains sur la Côte Nord, et transporte annuellement de 1,000 à 1,500 passagers.

Chemins de fer

Deux lignes de chemin de fer desservent le comté de Rivière-du-Loup; l'Intercolonial, qui couvre en bordure du littoral une longueur d'environ 35 milles à l'intérieur du comté, et le Témiscouata Ry, qui parcourt du nord au sud une étendue d'une vingtaine de milles dans la partie occidentale du plateau intérieur.

La plus ancienne de ces deux lignes, l'Intercolonial, fut construite vers 1860 et fait partie des chemins de fer de l'Etat. Elle passe à une distance moyenne de 2 à 3 milles du fleuve, sauf à l'est de L'Isle-Verte, St-Eloi, Tobin et Trois-Pistoles. Cette ligne ferroviaire dessert toutes les municipalités des basses terres et celles du plateau intérieur, sauf St-Modeste et St-Hubert qui utilisent l'autre chemin de fer.

La deuxième ligne., le Témiscouata Ry, fut ouverte en 1888. Elle relie Rivière-du-Loup à Edmunston N.B., soit une distance de quelque 69 milles. Les trains arrêtent aux gares suivantes: Rivière-du-Loup, St- Modeste et Whiworth. Cette dernière station relève de la municipalité de St-Honoré (comté de Témiscouata).

---

(1) Les deux ports de Rivière-du-Loup et de Trois-Pistoles sont nettement supérieurs aux autres par l'importance de leur commerce maritime : la quasi-totalité des expéditions de produits forestiers et des importations de marchandises générales se font par ces deux localités.

Le volume total du trafic ferroviaire, pour l'année 1937, atteint 94,728 tonnes pour l'ensemble du comté, soit 34,825 tonnes à l'entrée et 59,903 tonnes à la sortie. Les réceptions comportent d'abord environ 16,282 tonnes de marchandises générales (produits alimentaires et quincailleries surtout) destinées aux magasins du comté; puis 6,833 tonnes de produits forestiers provenant de l'intérieur de Témiscouata, 9928 tonnes de produits industriels et commerciaux (ciment, chaux, fonte, acier, brique, charbon, essence, huile, etc.) et 1,782 tonnes de produits destinés à la terre ou au bétail (engrais, moulées, grains de semence). Les expéditions comprennent 4,333 tonnes de produits agricoles (dont 3, 273 tonnes de pommes de terre et 820 tonnes de bétail sur pied) , 11, 363 tonnes de produits forestiers (bois à pâte, bois de sciage, bardeaux, lattes, traverses, etc.) et 9,234 tonnes de produits industriels et généraux (dont 6,997 tonnes de pâte de bois mécanique pressée); à remarquer que les expéditions à Trois-Pistoles ne sont pas reparties et comprendraient au moins 80% de produits forestiers. Le tableau de la page suivante, établi pour 1937, montre par municipalités le volume du trafic ferroviaire et le nombre de voyageurs qui ont acheté des billets aux diverses gares. Les chiffres que nous reproduisons ici ont été soigneusement compilés sur place grâce à la collaboration unanime et bienveillante des chefs de gare; ils constituent des statistiques exactes qui concernent les 9 gares du comté(sauf St-Médéste où il n'y a pas de chef de gare et Whitworth qui relève du comté de Témiscouata.)

C'est donc surtout l'industrie forestière qui alimente le trafic des chemins de fer puisque près des deux tiers du volume total concernent les produits forestiers. Le centre le plus important du comté, c'est Trois-Pistoles: avec un trafic total de 40,223 tonnes en 1937, il dépasse de 2,699 tonnes le centre de Rivière-du-Loup. Trois-Pistoles contribue dans une proportion de 58.4% aux expéditions du comté. Rivière-du-Loup est plutôt un centre de réception de marchandises: sur un trafic total de 37,524 tonnes, les arrivages comprennent 25,342 tonnes, soit le double des expéditions à cet endroit et 73% des entrées pour le comté. Les autres gares du comté sont d'intérêt secondaire et répondent aux besoins d'approvisionnement et de vente des petites localités qu'elles desservent.

Depuis une dizaine d'années, la concurrence du camion a fortement contribué à la diminution du volume du commerce par chemin de fer, surtout en ce qui concerne les marchandises dites générales et les produits forestiers. La mévente des produits agricoles, pommes de terre surtout, constitue également un facteur de recul. Sans connaître exactement l'ampleur de cette diminution du trafic ferroviaire, on nous affirme à certains endroits que le volume du commerce a décru de 25 à 30 % depuis que le camion est devenu un mode de transport communément utilisé.

Les deux gares de Rivière-du-Loup et de Trois-Pistoles sont également celles qui accusent la plus forte circulation de voyageurs. En 1937, on compte respectivement 24,852 et 10,100 personnes qui sont parties de ces deux points sur un total de 47,512 pour le comté. La concurrence des autobus n'est active que dans la partie occidentale du comté, entre Rivière-du-Loup et Rivière-Bleue, où passe le Témiscouata Ry. La région du littoral, qui n'est desservie par aucun service d'autobus (si ce n'est qu'à Notre-Dame-du-Portage), constitue une clientèle de tout repos pour l'Intercolonial.

Routes

Deux grandes routes traversent le comté parallèlement au fleuve. La première est la grande route régionale no 2 et 10, qui fait désormais partie du réseau transcanadien, et qui passe par les paroisses du littoral; elle relie Rivière-du-Loup à Lévis (Québec) et Rimouski. La seconde, située à l'intérieur du plateau, est le chemin Taché qui traverse les cantons Whitworth, Demers, Hocquart et Raudot; ce chemin, construit vers 1858, part de Buckland(comté de Bellechasse) et se rend au chemin Matapédia.

Plusieurs autres artères principales se dirigent du fleuve vers l'intérieur des terres. La plus fameuse est celle que l'on appelle encore " le vieux chemin Témiscouata".

TRAFIC FERROVIAIRE ET NOMBRE DE VOYAGEURS (1937)

GARES	RECEPTIONS				EXPEDITIONS				NOMBRE DE VOYAGEURS PARTANTS en 1937.
	Produits destinés à la terre.	Produits industriels et forestiers.	Marchandises générales.	TOTAL	Produits agricoles	Produits forestiers	Marchandises générales	TOTAL	
	(tonnes)	(tonnes)	(tonnes)	(tonnes)	(tonnes)	(tonnes)	(tonnes)	(tonnes)	
RIVIERE-DU-LOUP (CNR et TEM RY)	1,175	15,881	8,286	25,342	284	9,703	2,195	12,182	24,852
CHEMIN-DU-LAC (N.-D.-du-Portage)	160	430	35	625	140	-----	6,397	6,537	1,400
ST-MODESTE (a)	-----	-----	-----	-----	---	-----	-----	-----	-----
CACOUNA	447	-----	84	531	665	-----	16	681	3,000
ST-ARSENE	-----	450	220	670	668	865	24	1,557	1,500
L'ISLE-VERTE	-----	-----	1,700	1,700	1,450	365	571	2,336	4,470
ST-ELOI	-----	-----	707	707	1,126	430	31	1,587	2,190
TROIS PISTOLES (avec Tobin)	-----	-----	5,250	5,250	-----	-----	-----(b)	34,973	10,100
	1,782	16,761	16,282	34,825	4,333	11,363	9,234	59,905	47,512

Notes: (a) Aucune donnée
(b) Impossible d'en donner la répartition.

La construction de cette route, selon le tracé actuel, c'est -à-dire de Rivière-du-Loup à la frontière du Nouveau-Brunswick, fut décidée en 1840, commencée sous l'Union en 1856 et terminée en 1861. Elle traverse le comté de Rivière-du-Loup, depuis Notre-Dame- du-Portage jusqu'à la frontière du Témiscouata, dans une direction nord-ouest sud-est perpendiculaire au fleuve; dans Témiscouata, elle contourne le lac du même nom dont elle suit la rive occidentale pour se rendre ensuite au Nouveau-Brunswick. Une seconde artère relie Trois-Pistoles à Squatteck et une troisième, Rivière-du-Loup à Rivière-Bleue via St-Eleuthère.

Un grand nombre de routes secondaires et de chemins vicinaux assurent les communications à l'intérieur du comté. Divers services d'autobus et de camionnage utilisent ce réseau routier pour desservir la population de Rivière-du-Loup.

1) Voyageurs

Cinq lignes d'autobus assurent régulièrement le transport des voyageurs dans le comté de Rivière-du-Loup. La première relie Rivière-du-Loup à Lévis et effectue deux aller-retour quotidiens; elle est exploitée par M. Lemelin, de Montmagny. Trois autres lignes, exploitées par M. Adélard Lévesque, de Rivière-du-Loup, partent de cette localité et se rendent respectivement à Edmundston, N.B., Rivière-Bleue et Squatteck(et Bienvourt); le service comprend dans les trois cas un aller-retour quotidien. Enfin, la cinquième ligne appartient à M. Arthur Lavoie, de Trois-Pistoles, et effectue un trajet quotidien dans le circuit Trois-Pistoles-- St-Médard, St-Guy. Ces divers services fonctionnent tant que les routes sont ouvertes à la circulation, soit ordinairement du mois de mai au mois de novembre. Les voyageurs semblent satisfaits de ce mode de transport.

L'ancien service d'autobus qui faisait quotidiennement le trajet Rivière-du-Loup-- Rimouski a disparu par suite d'une plainte logée par l'Intercolonial contre l'exploitant de cette ligne.

On relève en outre, à Rivière-du-Loup particulièrement, plusieurs autocars touristiques à destination de la Gaspésie qui passent dans la région durant l'été. Ces autobus arrêtent également à Notre-Dame-du-Portage et à Trois-Pistoles pour visiter.

Enfin, on compte aussi dans chaque municipalité quelques taxis préposés au transport des voyageurs. Dans la cité de Rivière-du-Loup, un taxi- autobus fait l'office d'un service public de transport urbain.

2) Marchandises

Le comté est desservi par plusieurs services de camionnage public qui ont comme destination Montréal, Québec ou même simplement Rivière-du-Loup. Le tableau de la page suivante montre la liste des principaux camionneurs que nous avons relevés dans Rivière-du-Loup, ainsi que la région qu'ils parcourent et la périodicité du transport. Ces divers services fonctionnent aussi longtemps que les routes demeurent ouvertes à la circulation automobile.

L'objet du transport par camion, c'est de vendre à Québec ou même simplement dans la région des produits forestiers (planches, madriers, bardeaux, bois à pâte, etc.) ,des pommes de terre, du beurre, des légumes, et quelquefois de la crème, et de rapporter des marchandises générales destinées aux marchands et aux particuliers du comté. Certains camionneurs, pour le seul prix du transport, achètent des marchandises au prix du gros pour le compte des particuliers, ce qui constitue à l'égard des marchands généraux des villages une concurrence injuste et déloyale.

SERVICE DE CAMIONNAGE PUBLIC

EXPLOITANTS	LIEUX D'ORIGINE	CIRCUIT DU SERVICE	PERIODICITE DU SERVICE
Potvin Express	Rivière-du-Loup	Rivière-du-Loup à Québec	1 à 2 fois par semaine
J.B. Renaud Ltée	Rivière-du-Loup	Rivière-du-Loup à Québec	1 " " "
M. Albert Lavoie	St-Antonin	St-Antonin à Rivière-du-Loup	Occasionnellement
M. Jos. Soucy	St-Antonin	St-Antonin à Rivière-du-Loup	" "
M. Napoléon Lavoie	St-Antonin	St-Antonin à Rivière-du-Loup	" "
M. E. Bourgoin	St-Antonin	St-Antonin à Rivière-du-Loup	" "
M. Thomas Michaud	St-Epiphane	St-Jean-de-Dieu à Québec	1 fois par semaine
M. Aimé Dumas	St-Epiphane	St-Clément à Québec	1 " " "
M. David Labrie	St-Hubert	St-Cyprien à Québec	1 " " "
M. Laurent Côté	L'Isle-Verte	L'Isle-Verte à Québec	1 " " "
M. Alexandre Michaud	L'Isle-Verte	L'Isle-Verte à Montréal	2 " " "
M. Paul Michaud	L'Isle-Verte	Gaspé à Montréal	1 " " "
M. Louis Bonsaint	St-Paul-de-la-Croix	St-Paul-de-la-Croix à Québec	7 à 8 fois par été
M. Henri Morin	St-Clément	St-Clément à Québec	1 fois par semaine
M. Jos. Ouellet	St-Clément	St-Jean-de-Dieu à Québec	1 " " "
M. Albert Belzile	Trois-Pistoles	Trois-Pistoles à Québec	1 " " "
M. Gérard Damours	Trois-Pistoles	St-Jean-de-Dieu à Québec	1 " " "
M. Oscar Belzile	Ste-Rita	Ste-Rita à Trois-Pistoles	Tous les jours

La plupart des camionneurs chargent au delà de la capacité de leur camion, et c'est le seul moyen pour eux de rencontrer leurs dépenses; mais ils détériorent ainsi les grandes routes et nuisent souvent à la libre circulation des voyageurs.

L'extrême souplesse et la rapidité du camion doublent l'efficacité des échanges commerciaux. En outre, le bon marché de ce mode de transport, qui livre la marchandise à domicile, contribue à faire délaisser la voie ferrée ou la navigation partout où cela est possible. Le bon marché du transport par camion provient moins de la concurrence opposée au chemin de fer que de la lutte que se font entre eux les camionneurs. C'est pour cette raison que les entreprises de camionnage sont rarement payantes.

Doit-on soumettre les tarifs de ce mode de transport à une réglementation sévère ? Mieux vaudrait, à ce prix, tenter d'obtenir d'abord de l'administration des chemins de fer nationaux une réduction notables des taux de fret, car les cultivateurs éprouvent bien souvent des difficultés à écouler leurs produits, même sur le marché de Québec, en raison de frais de transport trop élevés. Mais une surveillance sévère s'impose en ce qui concerne la charge maximum des camions, le service exploité, les heures de travail et les salaires, l'assurance obligatoire pour couvrir les risques d'accident. Cependant, il ne faudrait pas pousser ce contrôle trop loin de crainte de paralyser complètement ce mode de transport, lequel répond aux besoins de la population et rend d'appréciables services.

On relève en outre, dans plusieurs municipalités du comté, de nombreux camions qui servent aux travaux de voirie ou qui transportent du bois vers les principaux points d'expédition par chemin de fer ou par bateau. Il nous est impossible de connaître la liste complète de ces camions, car il s'agit la plupart du temps de camionnage effectué pour le seul compte des exploitants.

o o o o o o

Les <u>marchands de passage</u> et les <u>colporteurs</u> qui viennent vendre des produits dans le comté sont assez nombreux. Nous avons dressé une liste sommaire des principaux marchands à la page suivante. Cette liste, qui s'applique à l'ensemble du comté, est forcément incomplète, car nous n'avons pu relever tous les noms de vendeurs qui parcourent le comté. Mais elle est suffisante pour donner une idée générale de cette forme de commerce ambulant. Il est à remarquer toutefois que la plupart de ces marchands fréquentent surtout les municipalités du littoral et celles qui ne sont pas situées trop loin à l'intérieur des terres. Dans le haut (au sud) du comté, ils viennent en moins grand nombre et plus irrégulièrement. Certains, d'autre part, ne concernent que quelques municipalités.

Tous ces marchands, sauf les colporteurs de tissus et les agents de produits pharmaceutiques, rendent service à la popupation en alimentant régulièrement les magasins. les marchands de fruits et de légumes font quelquefois concurrence aux magasins locaux lorsqu'ils vendent au détail. Mais les agents qui vendent à domicile des remèdes brevetés, des produits de beauté, des essences et des épices, portent atteinte au commerce des marchands généraux car ceux-ci sont obligés de supporter des stocks pour répondre à la demande de la clientèle. On nous affirme à certains endroits que ces colporteurs enlèvent aux marchands généraux une bonne partie de leur clientèle régulière,

MARCHANDS DE PASSAGE ET COLPORTEURS

NOMS	LIEUX D'ORIGINE	PERIODICITE DU SERVICE	NATURE DES MARCHANDISES VENDUES
J.B.Renaud Ltée	Rivière-du-Loup	3 fois / semaine	Fruits et légumes
Bégin	Mont-Joli	1 " " "	" " "
F.J.Lachance	Montréal	1 " " "	" " "
et plusieurs autres de St-Arsène, St-Antonin, etc.		Occasionnellement	" " "
Thibault Enr.	Rivière-du-Loup	1 fois / semaine	Eaux gazeuses
Jumbo	Mont-Joli	1 " " "	" "
Fortier	Québec	1 " " "	" "
Larrivée Frères	Trois-Pistoles	1 " " "	" "
R. Ouellette	Rivière-du-Loup	1 fois / semaine	Confiseries et patisseries
Vaillancourt	Québec	1 " " "	
R. Vachon	Ste-Marie-de-Beauce	1 " " "	" "
Arthur Rioux	Trois-Pistoles	1 " " "	" "
Morris Swinberg	Montréal (?)	Occasionnellement	Vêtement et tissus
Salomon Kleinberg	Montréal (?)	"	
Maxim Kharron	Montréal (?)	"	" "
Roméo McClure	L'Isle-Verte	1 fois / semaine	Crème glacée
Dr C.E. Labelle	Rivière-du-Loup	1 " " "	" "
Rawleigh	Montréal	Desservent les localités au moyen de vendeurs domiciliés pour éviter de payer la taxe imposée aux colporteurs	Produits pharmaceutiques, remèdes, épiceries, produits de beauté, etc.
Rena	"		
Paula	"		
California	"		
Familex	"		
Watkins	"		
British Am. Oil	Montréal	Desservent régulièrement les postes d'essence par camions et par dépôts dans les gares.	Huiles et essences.
Impérial Oil	"		
Shell Oil	"		
McColl Frontenac	"		""
Penco Oil	"		""

De même, les colporteurs de vêtements et de tissus, généralement juifs ou syriens d'origine, font une concurrence déloyale aux marchands du comté. On se plaint que ces colporteurs parcourent les rangs, pratiquent souvent un troc malhonnête et exploitent toute la classe paysanne. Et chose curieuse, les cultivateurs sont les premiers à encourager ouvertement ces marchands ambulants, fussent-ils cent fois dupés?

Quelques municipalités se sont prévalues de la loi en votant un réglement qui pourvoit à l'imposition d'une taxe annuelle sur tous les colporteurs qui viennent vendre des produits à domicile, exception faite des marchands de poisson, de fruits et de légumes. On a surtout en vue d'éliminer les marchands juifs dont les méthodes plus ou moins honnêtes sont fort préjudiciables à la population. Mais il arrive rarement que de tels règlements soient rigoureusement observés. Les colporteurs s'enfuient à la moindre alerte, sans jamais payer de taxe et sans jamais subir de sanction pénale. Quant aux vendeurs de produits pharmaceutiques, ils évitent la taxe en nommant des représentants domiciliés (agents vendeurs) dans les municipalités où est en vigueur un semblable règlement.

o o o o

6) RESSOURCES MINERALES

Les ressources minérales du comté de Rivière-du-Loup ne sont ni très variées, ni très considérables. Elles comprennent notamment de l'ardoise , de l'argile, du gravier de voirie et du calcaire, du grès et du quartzite, du manganèse et de la tourbe.

Ardoise

La qualité de l'ardoise dans le comté de Rivière-du-Loup n'est pas aussi bonne que dans celui de Témiscouata. "Les ardoises de couleur rouge,verte et noire abondent, dit McGerrigle, dans la formation de Sillery. En général, ces ardoises sont trop plissées pour être utilisées pour la construction, et on pourrait probablement leur faire donner plein rendement en les employant dans l'ornementation, sous forme de petites plaquettes ou de produits pulvérisés. Les dépôts en sont abondants sur la rive du S.-Laurent, et à l'intérieur des terres sur une distance de plusieurs milles."

Argile

A Rivière-du-Loup, il existe non loin de la gare" un mince dépôt d'argile limoneuse rouge et grise, recouverte de sable et de gravier, et reposant sur de l'argile à blocaux." Une briqueterie utilisait autrefois ce dépôt. Elle employait le procédé en terre molle. Le rapport de M. J. Keele sur les dépôts d'argile et de schistes de la province de Québec, dit: " A cause de sa nature sableuse, la brique que l'on en fabriquait était tendre et poreuse. On laissait passer dans la pâte une assez forte proportion de cailloux qui causaient des inconvénients et des pertes au séchage et à la cuisson."

Il y a également un dépôts d'argile à Trois-Pistoles. Sir William Dawson, dans son ouvrage "The Canadian Ice Age", en donne la description suivante: " A cet endroit, grâce au profond ravin causé par la rivière, et aux tranchées pratiquées pour la construction de la voie du chemin de fer Intercolonial, on voit ici, au jour, l'une des coupes les plus complètes et les plus instructives des dépôts pléistocènes canadiens. Dans une tranchée profonde du chemin de fer, on voit une couche homogène d'argile, d'un gris violacé, qui renferme quelques restes fossiles de Leda glacialis. La puissance de cette terrasse inférieure n'est guère moins de 120 pieds. Sous l'argile à Léda, on a trouvé, en creusant une courte canalisation, une argile typique à blocaux.

Cette dernière semble avoir une épaisseur de 20 pieds environ, et repose sur des schistes redressés du groupe de Québec." J. Keele ajoute de son côté:" Quoique l'argile de Trois-Pistoles soit bien homogène, elle semble conserver des traces de stratification, et elle renferme quelques gros blocs laurentiens, qui deviennent de plus en plus nombreux à mesure que l'on avance vers l'ouest. A peu de distance de Trois-Pistoles, ce dépôt est surmonté par un dépôt de blocs, qui, parfois, consiste en gros cailloux seuls, et d'autre fois, ressemble plutôt à une argile à blocaux, avec laquelle sont associés des sables et des graviers."

Calcaire et graviers de voirie

A Rivière-du-Loup, près du chemin de fer, l'ardoise rouge et verte renferme des lits de calcaire qui n'ont d'ailleurs aucune valeur économique. En général, cette pierre est trop fissurée pour servir à la construction.

Voici ce que dit M. Piché, dans la brochure sur les "Graviers de voirie dans la Province de Québec", au sujet des dépôts de graviers;" On rencontre des graviers dans presque toutes les étendues habitées, sauf sur une partie des hautes terres dans le nord-est du comté. Ils sont particulièrement abondants dans une longue arête, ou série de buttes, qui s'étend au nord-est de S. Antonin jusqu'au delà de S.-Epiphane. Un certain nombre de gros dépôts se présentent aussi au sud-ouest de S.-Hubert et au nord-ouest de S.-Eloi. Tous les dépôts près du S.-Laurent sont petits et le gravier est de qualité inférieure, sauf ceux de S.-Eloi... Le gravier a été extrait en maints endroits entre S.-Antonin et S.-Epiphane, et une quantité considérable a été utilisée surtout sur les routes d'intérêt local."

Grès et quartzite

" La région est riche en lits de grès et de quartzite dont, au besoin, on pourrait se servir comme pierre de construction. C'est de ce type de roche qu'est en particulier le quartzite de Kamouraska. Cette formation est plutôt rare dans le territoire présentement étudié, relativement à son abondance vers le sud-ouest. Dans l'ensemble de la région, il y en a une source pratiquement illimitée, à quelque usage qu'on la destine." (H.W. - McGerrigle: Le Témiscouata occidental et région limitrophe: Rapp. Serv. Mines Québec 1933).

Manganèse

On rencontre de petits dépôts de manganèse à Cacouna, mais ils sont de médiocre qualité.(Cf. Goodwin: Geology & Mineral of Quebec, P.115)

Tourbe

Le comté de Rivière-du-Loup renferme plusieurs tourbières, notamment à Rivière-du-Loup, à Cacouna et à L'Isle-Verte.

La tourbière de Rivière-du-Loup est située à environ un mille de la gare et s'étend dans une direction ouest et est. La superficie totale occupée par cette tourbière atteint approximativement 7,220 acres, dont environ 500 acres conviennent à la préparation de la litière de tourbe.

La tourbière de Cacouna, qui couvre une superficie d'environ 845 acres, se trouve près de la gare de Cacouna et s'étend dans une direction est et ouest. Cette tourbière n'est pas suffisamment humifiée pour servir de combustible et elle contient trop d'humus pour fournir une litière de première classe. Une seconde tourbière de 614 acres d'étend également dans Cacouna: elle porte le nom de tourbière LeParc et est située à 500 pieds à l'ouest de la gare. Il y a douze ans, un essai fut tenté sur cette tourbière par la Quebec Peat Fuel Co. pour fabriquer de la tourbe combustible sous forme de briquettes. Les opérations furent discontinuées par suite d'un incendie qui détruisit les bâtisses et l'outillage.

La tourbière de L'Isle-Verte, qui donne lieu à une importante exploitation industrielle, est située le long du chemin de fer Intercolonial, à un demi-mille à l'est de la gare. L'entreprise Insulation Ltd. exploite ce gisement depuis 1935 (Cf. Monographie de L'Isle-Verte pour de plus amples détails).

o o o o o

7) FORCES HYDRAULIQUES

La région qui s'étend au sud du fleuve St-Laurent, en bas de Québec, est relativement pauvre en ressources hydrauliques. Le pays n'est pas assez accidenté et le débit des rivières est en général trop faible et trop irrégulier.

Dans Rivière-du-Loup, la capacité totale, estimée à 80% de rendement au débit minimum ordinaire par année, des sites susceptibles d'être aménagés atteint 4,244 H.P. Les sites aménagés développent une puissance totale de 6,568 H.P. dont 6,300 sur la rivière-du-Loup, 65 sur la rivière Trois-Pistoles et 203 sur la rivière Verte. Les deux installations les plus puissantes sont situées sur la rivière du Loup, à Rivière-du-Loup, même, et accusent respectivement une capacité de 1,485 et de 3,500 H.P.

Voici la liste des sites hydrauliques, amenagés ou non, du comté de Rivière-du-Loup. Elle est extraite du Tableau des Forces Hydrauliques de la Province de Québec (1928) préparé en collaboration par le Service des Forces Hydrauliques (Ministère de l'Intérieur, Ottawa), la Commission des Eaux courantes et le Service Hydraulique de Québec. Celui-ci a complété la liste jusqu'au 1er février 1937.

8) TOURISME

Le comté de Rivière-du-Loup est connu des touristes et des villégiateurs depuis nombre d'années. On distingue trois centres importants: Notre-Dame-du-Portage, la Pointe de Rivière-du-Loup et Cacouna. Il conviendrait d'ajouter aussi Trois-Pistoles qui renferme une quarantaine de chalets et de villas d'été où séjournent des gens venus de Québec et de Montréal.

Le tourisme proprement dit ne compte guère dans l'économie du comté, car celui-ci forme plutôt une région de transition entre Québec et la Gaspésie. Cependant, le service de traversier établi entre St-Siméon, Tadoussac et Rivière-du-Loup rend cette dernière un important point d'arrivée et de départ des touristes étrangers. De plus, la cité présente quelques attraits (par exemple, la Pointe avec son quai magnifique, la centrale municipale aménagée en un parc pittoresque, etc.) qui retiennent l'attention et piquent la curiosité des touristes, qui passent ainsi plusieurs heures à Rivière-du-Loup.

Par contre, la villégiature offre des plages sablonneuses, une vue splendide sur l'estuaire et un climat salubre. Notre-Dame-du-Portage maintient sa popularité en dépit de la crise avec 7 grands hôtels, 2 pensions et 35 à 40 maisons particulières louées aux étrangers. La Pointe de Rivière-du-Loup est parsemée de somptueuses résidences et plus de 150 villégiateurs y passent une partie de l'été. Cacouna, qui reçoit surtout des gens de langue anglaise, a beaucoup perdu de son ancienne vogue. Enfin Trois-Pistoles renaît au tourisme: le long du littoral, à l'endroit que les gens nomment la Grève, plus de 40 maisons d'été se remplissent chaque année, sans compter quelques hôtels dans la ville même.

Pour de plus amples détails sur cette industrie, on consultera le rapport de l'enquête sur le tourisme effectuée au cours de l'été 1938

o o o

TABLEAU DES FORCES HYDRAULIQUES

Rivières et emplacements des forces hydrauliques	Désignation de l'emplacement		Hauteur de chute en pieds	Bassin de drainage en milles carrés	Capacité estimée en H.P. à 80% de rendement		H.P. installée
	non aménagé	aménagé			au débit minimum ordinaire par année	au débit ordinaire pour 6 mois	
LOUP (du)							
Anc. ch. du Lac	....	2 PG_4	40	350	360	720	800
Anc. ch. du Lac	....	2 PG_5	12	350	108	216	50
Riv.-du-Loup	....	2 PG_{33}	15	370	140	280	60
Riv.-du-Loup	....	2 PG_{14}	35	370	328	656	55
Riv.-du-Loup	....	2 PG_1	95	370	890	1,780	1,485
Riv.-du-Loup	....	2 PG_{32}	20	370	187	372	350
Riv.-du-Loup	....	2 PG_3	80	370	750	1,500	3,500
Riv.-du-Loup	2 PG_4	....	29	370	271	542	---
					3,034	6,066	6,300
TROIS-PISTOLES							
20 milles de l'embouchure	2 QA_9	....	16	105	12	38	---
$1\frac{1}{2}$ mille du barrage Beaulieu	2 QA_{10}	....	50	132	50	150	---
Barrage Beaulieu	2 QA_{11}	....	25	136	25	78	---
Barrage Gagnon	2 QA_{12}	....	26	380	76	225	---
Barrage Brown Corporation et chutes en aval	2 QA_{13}	....	84	406	244	780	---
Dénivellation en chutes rapides sur distance de $1\frac{3}{4}$ mille de la partie inférieure	2 QA_{14}	....	134	406	390	1,240	---
Senescoupé (trib. T.P.)	....	2 QA_7	10	25	5	16	40
Perdrix (trib.) St-Jean-de-Dieu	....	2 QA_{16}	12	15	3	11	25
					805	2,538	65

Rivières et emplacements des forces hydrauliques	Désignation de l'emplacement		Hauteur de chute en pieds	Bassin de drainage en milles carrés	Capacité estimée en H.P. à 80% de rendement		H.P. installés
	non aménagé	aménagé			au débit minimum ordinaire par année	au débit ordinaire pour 6 mois	
VERTE							
Whitworth Sta.		2 PG_{19}	28	56	20	56	35
Près St-Arsène		2 PG_{6}	18	155	36	100	25
Barr. Sup. Brown Corporation	2 PG_{1}	....	9	183	20	60	--
Chute Beaulieu & rapides en aval	2 PG_{2}	....	54	185	127	363	--
Rapides et chute en bas du chemin de fer près de l'embouchure	2 PG_{3}	....	60	195	147	425	--
L'Isle-Verte		2 PG_{2}	17	198	43	66	38
Cacouna (u. Riv. Verte) à 2 milles de St-Epiphane....		2 PG_{23}	17	15	3	9	35
8 milles de la gare de St-Arsène		2 PG_{21}	18	15	3	10	40
7 Milles de la gare de St-Arsène		2 PG_{12}	18	17	3	11	10
St-Epiphane		2 PG_{31}	15	17	3	9	20
					405	1,109	203

BIBLIOTHÈQUE
MINISTÈRE DES RICHESSES NATURELLES
QUÉBEC
33367.

MUNICIPALITES	MARCHE LOCAL	VENTE AU DETAIL dans la région	MARCHANDS DE LA REGION		MARCHANDS DE GROS DE LA PROVINCE ET DE L'EXTERIEUR	
			Sciage p.m.p.	Divers	Sciage p.m.p.	Divers
Notre-Dame-du-Portage...	120,000 p.m.p.	---	---	----	---	----
Cité de Riv.-du-Loup....	75,000 p.m.p.	---	---	----	---	----
St-Antonin.....	355,000 p.m.p.	125,000	20,000	----	---	----
	450,000 bard.	---	---	---	---	----
St-Modeste.....	425,000 p.m.p.	---	---	----	---	----
	200,000 bard.	---	---	----	---	----
St-Arsène.....	30,000 p.m.p.	---	---	----	---	----
St-Epiphane.....	192,000 p.m.p.	---	---	----	85,000	250,000 bard.
	70,000 bard.	---	---	----	---	----
St-Hubert.....	70,000 p.m.p.	---	50,000	1,400,000 bard	100,000	1,000,000 bard.
	100,000 bard.	---	---	200,000 lat.	---	----
L'Isle-Verte.....	475,000 p.m.p.	---	---	----	---	----
St-Eloi.....	500,000 p.m.p.	---	---	----	---	----
St-Paul-de-la-Croix.....	188,000 p.m.p.	75,000 p.m.p.	55,000	157,000 bard	375,000	----
	410,000 bard.	100,000 bard.	---	60 cds b.p.	---	----
St-Clément.....	260,000 p.m.p.	---	100,000	75,000 bard.	---	----
	250,000 bard.	---	---	----	---	----
Hocquart (St-Cyprien)...	345,000 p.m.p.	---	525,000	975,000 bard	---	----
	325,000 bard.	---	---	900 traverses	---	----
	---	---	---	200 cds b.p.	---	----
Ville de Trois-Pistoles.	275,000 p.m.p.	---	50,000	----	800,000	----
Munic. de Trois-Pistoles	195,000 p.m.p.	---	125,000	----	3,300,000	1,250,000 bard.
	---	---	---	----	---	2,500,000 lat.
Ste-Françoise.....	215,000 p.m.p.	---	3,575,000	300,000 lat.	---	----
	---	---	---	800 traverses	---	----
Bégon (St-Jean-de-Dieu).	339,000 p.m.p.	30,000 p.m.p.	980,000	1,200,000 bard	50,000	800,000 bard.
	100,000 bard.	---	---	300 traverses	---	300,000 lat.
COLONIE DE Ste-Rita.....	355,000 p.m.p.	---	3,235,000	3,600,000 bard	---	----
	20,000 bard.	---	---	450,000 lat.	---	----
	---	---	---	8,760 traverses	---	----
	---	---	---	250 cds b.p.	---	----
	4 414,000 p.m.p.	230,000 pmp	8,715,000	7,407,000 bard	4,710,000	3,300,000 bard.
	1,925,000 bard.	100,000 bard.		950,000 lat.		2,800,000 lat.
				10,760 travers.		
				510 cds b.p.		

N.B. Ce tableau complète le texte de la page 48 de ce rapport

MUNICIPALITES

Notre-Dame-du-Portage..... 68

Cité de Rivière-du-Loup..... 74

Rivière-du-Loup (en bas)..... 96

Saint-Antonin..... 104

Saint-Modeste..... 114

St-Georges-de-Cacouna..... 121

Village de St-Georges-de-Cacouna..... 127

St-Arsène..... 131

St-Epiphane..... 138

St-Hubert..... 145

Notre-Dame-des-Sept-Douleurs..... 154

L'Isle-Verte..... 162

St-Eloi..... 178

St-Paul-de-la-Croix..... 138

St-Clément..... 199

Canton Hocquart (St-Cyprien)..... 209

Ville des Trois-Pistoles..... 219

Trois-Pistoles (rural)..... 233

Ste-Françoise..... 244

Canton Bégon (St-Jean-de-Dieu)..... 254

COLONIE

Ste-Rita..... 266

VII

MONOGRAPHIES ECONOMIQUES

des

MUNICIPALITES ET DE LA COLONIE

du

COMTE DE RIVIERE-DU-LOUP

MUNICIPALITE DE NOTRE-DAME-DU-PORTAGE

I.- SITUATION GEOGRAPHIQUE

La municipalité de Notre-Dame-du-Portage, qui comprend une partie de la seigneurie Terrebois, couvre une superficie de 9,467 acres. La ligne de chemin de fer Intercolonial et la route provinciale numéro 2 qui longent le fleuve dans la région, traversent la municipalité. Une autre route, connue sous les noms de Vieux Chemin du Lac ou de Chemin Témiscouata, part du village et se dirige vers le lac Témiscouata et le Nouveau-Brunswick. Cette route est bâtie sur l'emplacement d'une ancienne voie de pénétration vers l'interieur. L'activite des communications entretenues sur cette route ont favorisé la création d'un noyau humain, devenu plus tard la municipalité de Notre-Dame-du-Portage.

Au point de vue du relief, la municipalité s'étage sur une série de terrasses superposées les unes aux autres à partir du fleuve jusqu'au rebord du plateau apalachien. Les terres s'égouttent vers le St-Laurent par la rivière du Loup qui coupe le coin sud-est de la municipalité et par l'un de ses tributaires qui traverse la paroisse presque en entier, parallèlement au fleuve.

La population se partage, au point de vue de l'habitat, entre deux agglomérations et deux rangs. L'agglomération principale, le village de Notre-Dame-du-Portage, est un gros bourg qui reçoit chaque été bon nombre de villégiateurs; l'autre agglomeration se trouve à la gare Chemin du Lac, à 3½ milles au sud de la première. Le rang I est situé le long de la route no 2 au bord du fleuve, et le rang II le long du chemin Témiscouata.

L'apparence extérieure des habitations est bonne, surtout au village où les grands hôtels et les villas d'été s'entremêlent parmi les habitations des paysans. Actuellement, quelques maisons demeurent temporairement inhabitées, en attendant que des fils de cultivateurs qui vivent maintenant avec leurs parents viennent y établir un foyer.

La municipalité est dépourvue de service d'aqueduc; les gens s'approvisionnent en eau à des sources creusées dans le tuf. Les puisards particuliers tiennent lieu d'égouts. Il n'y a pas non plus de service de protection contre l'incendie. Par ailleurs, les gens du village et ceux du rang de la route no 2 jouissent de l'électricité.

II - POPULATION

Mouvement démographique depuis 1931

Comme la chose se produit fréquemment, on note une différence entre le chiffre du recensement fédéral de 1931 et celui du curé pour la même année. Le premier donne une population totale de 558 habitants et le second 526 (chiffre tire du Canada Ecclésiastique). Nous ne savons exactement à quoi attribuer cette différence.

Le recensement effectué par le curé en octobre 1937 révèle une population de 530 habitants. En prenant pour terme de comparaison le chiffre de 526, qui émane de la même source, nous voyons que l'accroissement réel depuis 1931 n'a été que de 4. C'est donc que la population de la municipalité se maintient à un niveau stable. En effet, les mouvements de la population se réduisent à peu de chose. Quelques familles parties depuis 1931 ont été remplacées par d'autres et les jeunes quittent difficilement leur paroisse. Cependant, si l'on admet que la population est demeurée sensiblement la même depuis 1931, nous sommes forcés de conclure que l'excédent net des départs sur les arrivées correspond à l'accroissement naturel, lequel atteint 40 individus pour cette période.

OCCUPATION du sol

La municipalité renferme 65 cultivateurs propriétaires de fermes, dont 13 ne sont pas domiciliés. On relève 56 propriétaires de maisons sur emplacements, dont 33 non résidants. Tous les emplacitaires domiciliés, soit 25, cultivent

NOTRE_DAME_DU_PORTAGE

COMTE DE RIVIERE_DU_LOUP

Echelle de 1 mille au pouce

comté de Kamouraska

Rivière-du-Loup

St-Antonin

un jardin potager; une dizaine entretiennent des animaux domestiques et 2 possèdent des chevaux.

Modes de vie

Parmi les 52 cultivateurs domiciliés, on relève 49 chefs de famille et 3 célibataires. On estime que 32 cultivateurs vivent exclusivement du produit de leurs fermes; les autres en tirent la majeure partie de leur subsistance.

Les journaliers sont peu nombreux: 3 chefs de famille seulement et 5 jeunes gens.

Les artisans qui tiennent boutique pour leur propre compte comprennent 4 menuisiers, 1 forgeron, 1 barbier et 1 boucher.

En fait de commerce on ne relève que 2 magasins généraux et 1 restaurant. La plupart des gens s'approvisionnent à Rivière-du-Loup.

Les transports fournissent aussi du travail à quelques personnes. Les chemins de fer emploient un chef de gare, 3 autres employés permanents, et occasionnellement quelques fils de cultivateurs. La navigation occupe deux hommes qui sont aujourd'hui l'un capitaine et l'autre officier au service de grandes compagnies. On compte enfin 8 chauffeurs de taxi, ce qui est un nombre suffisant pour les besoins de la localité.

En fait de travail féminin, on relève 4 institutrices, 60 à 70 femmes et jeunes filles en service domestique dans les maisons privées et les hôtels, dont 10 sont de la municipalité même et les autres de l'extérieur. On compte également une employée de magasin.

o o o

III- ASPECT ECONOMIQUE

A) AGRICULTURE

On estime que le capital moyen engagé par ferme est de $5,400, soit $2,600 dans la terre, $2,000 dans les bâtiments et l'outillage, et $800. dans les troupeaux. Une seule ferme est hypothéquée sous le régime de crédit agricole provincial.

Etendue moyenne des fermes

Les cultivateurs exploitent des terres d'une étendue moyenne de 144 acres(1). L'étendue moyenne déjà labourée couvre sur chaque ferme quelque 80 acres, soit 5,200 acres pour l'ensemble de la municipalité. Des 64 acres qui restent sur chaque ferme, 21 représentent des ravins, des rochers, des pierres rondes dont le sol est inculte, et 43 seraient cultivables à condition d'y entreprendre les travaux nécessaires à cette fin. Actuellement, 18 de ces 43 acres en moyenne sont en forêt de seconde pousse.

Comme la municipalité renferme 65 cultivateurs, la superficie de la terre occupée atteint donc 9,360 acres d'après les chiffres du secrétaire-trésorier. C'est un écart assez considérable avec les données du recensement fédéral de 1931 selon lequel la superficie de la terre occupée serait de 13,125 acres. Ce dernier chiffre est lui-même peu en harmonie avec celui du recensement de 1921 (8,153 acres). Nous ne savons exactement à quoi attribuer ces différences, mais nous croyons probable qu'en 1931 les énumérateurs du recensement ont ajouté à la superficie des terres occupées par les cultivateurs dans la municipalité celle des terres à bois qu'ils possèdent au dehors.

(1) Nous avons pris les chiffres du secrétaire-trésorier parce que ceux du recensement fédéral de 1931 diffèrent trop d'avec ceux du recensement de 1921.

Période de végétation

Elle est la même qu'à Rivière-du-Loup (Cf.monographie de la cité).

Sols et amendements

Les principaux types de sol que l'on rencontre dans la municipalité sont la terre forte (20%), la terre franche (20%), la terre légère (50%) et la terre noire (10%).

On n'a pas employé d'amendements calcaires en ces dernières années, mais on fait toujours usage d'engrais chimiques, soit environ 60 tonnes par année. L'épandage des engrais de mer (varech, hareng, etc.) est une vieille pratique qui s'est conservée; on retire chaque année du St-Laurent une trentaine de tonnes de ces engrais.

L'égouttement des terres arables laisse à désirer: il manque une grande décharge "intercomté". Il faudrait maintenir en meilleur état les déchargos existantes et voir à une meilleure exécution des travaux d'égouttement sur les propriétés.

Quelques cultivateurs ont entrepris de fertiliser leurs pâturages en 1938. Les résultats de ces expériences ne seront connues que plus tard.

Production végétale

1) Grandes cultures

La superficie totale des grandes cultures dans la municipalité est restée à peu près ce qu'elle était en 1931, alors que les différentes cultures se répartissaient ainsi:

Blé	229	acres
Orge	62	"
Avoine	1,463	"
Seigle	15	"
Grains mélangés	414	"
Autres céréales et lin	27	"
Foin cultivé	2,753	"
Pommes de terre	206	"
Racines	17	"
Autres cultures	17	"
	5,203	acres

Ajoutons à ces chiffres et comme faisant encore partie des terres affectées à la grande culture, les étendues en pâturages qui couvrent 3,816 acres. L'avoine, comme l'on s'en rend compte par le tableau ci-dessus, occupe encore une place prépondérante parmi les cultures. On ferait peut-être bien d'en remplacer une partie par des grains mélangés et de l'orge qui conviennent mieux à l'alimentation du bétail. Mais l'industrie laitière doit se développer davantage et à cette fin l'on devrait faire plus de légumineuses (racines fourragères, maïs à ensilage, etc.)

Les rendements des cultures sont moyens. On pourrait sans doute les relever si l'on améliorait les méthodes de culture. Mais en général, l'on ne connaît guère les systèmes scientifiques de rotation; plusieurs cultivateurs cependant "relèvent" leur terre tous les 4 ou 5 ans.

La production des grandes cultures est avant tout destinée aux animaux de la ferme. Les ventes, qui ne sont pas considérables, concernent surtout les pommes de terre, l'avoine et le foin. L'on vend en moyenne par ferme 225 minots de

pommes de terre, 30 minots d'avoine et 4 tonnes de foin, ce qui rapporte en tout $110, soit $68 pour les pommes de terre, $18 pour l'avoine et $24 pour le foin.

2) Cultures maraîchères et fruitières

Les cultivateurs de Notre-Dame-du-Portage ne se sont pas encore adonnés à la culture maraîchère. Cependant la proximité d'un marché comme celui de Rivière-du-Loup et la présence d'une clientèle intéressante comme celle des touristes et des villégiateurs devraient être de nature à favoriser cette activité agricole. A peine note-t-on que 15 à 20 cultivateurs vendent une partie des légumes de leurs jardins et se font ainsi un revenu annuel de $25 à $40 chacun. Toute la culture des légumes se résume donc aux jardins de famille qui couvrent une étendue d'environ 35 acres.

Quant aux cultures fruitières, il y a encore, ainsi qu'en 1931, une dizaine d'acres en vergers. Ces 10 acres portent 450 pommiers et 100 pruniers, les uns et les autres dans un état moyen. Ces arbres sont généralement cultivés pour la consommation domestique et leurs fruits ne font l'objet d'aucun commerce.

3) Erablières

La municipalité ne renferme que 2 érablières contenant chacune de 800 à 1,000 arbres. La production de 1937, qui comprend environ 300 gallons de sirop et 1,500 livres de sucre, a rapporté par la vente quelque $220 à chaque producteur.

Production animale

1) Chevaux

En 1931, on comptait 206 chevaux dans la municipalité, nombre qui n'a pas sensiblement varié depuis. Ces chevaux travaillent sur la ferme exclusivement. On en élève chaque année 4 ou 5 et l'on en importe 10 ou 15. La politique d'encouragement à l'élevage qu'a adoptée le ministère de l'Agriculture a donc sa raison d'être, d'autant plus que l'on sait qu'avec les 40 juments d'élevage que renferme la municipalité on pourrait économiquement élever assez de chevaux pour les besoins locaux.

2) Bovins et industrie laitière

La municipalité renferme environ 615 vaches croisées et 10 Ayrshire pur sang. On garde aussi 25 taureaux croisés et 10 pur sang. Les cultivateurs vendent chaque année des animaux de boucherie pour une valeur moyenne de $45 par ferme; cela comprend environ 20 vaches, 15 bouvillons, 12 taureaux, 40 veaux de lait et 40 veaux d'herbe.

Le gros intérêt qu'offre l'élevage des bovins provient surtout de l'industrie laitière. Celle-ci rapporte au cultivateur de Notre-Dame-du-Portage un revenu annuel de $270 en moyenne. Le rendement laitier atteint la moyenne très convenable pour la région de 4,400 livres par année. On vend le lait en nature au village, aux hôtels et aux villégiateurs ainsi qu'aux beurreries des paroisses voisines. Cette industrie n'a pas encore atteint la limite de son développement possible: elle pourrait encore faire des progrès si l'on s'occupait davantage de la bonne alimentation des vaches et de la sélection des troupeaux.

3) Porcs

L'élevage du porc, d'après les renseignements que nous avons obtenus, serait à peu près stationnaire. Le troupeau, à la période de l'année où se sont faites les enquêtes, comptait quelque 610 porcs, tous du type à bacon. Cet animal étant prolifique et la coutume étant établie de vendre des porcs à peu près à tous âges, il va de soi que le nombre de porcs qui sont vendus ou abattus pour les besoins domestiques au cours d'une année peut dépasser le chiffre du troupeau. A Notre-Dame-du-Portage, la consommation domestique prélève 125 sujets par année et il s'en vend en outre, aux commerçants locaux ou aux hôteliers, environ 800. Cette industrie animale rapporte en moyenne $195 par cultivateur.

4) Moutons

La municipalité de Notre-Dame-du-Portage réussit à maintenir son troupeau de moutons, qui était de 919 en 1931, à peu près stationnaire. Cet élevage n'est pas appelé à se développer parce que, en dépit du fait que la demande locale pour la chair soit soutenue, il n'y a que quelques fermes qui disposent de pâturages impropres à d'autres fins. Actuellement, cet élevage rapporte $35 en moyenne par cultivateur par la vente de quelque 450 agneaux.

5) Volailles

Les poules et poulets sont au nombre d'environ 2,800, soit une quarantaine en moyenne par ferme. Il y a en plus 120 dindes et 50 oies. Le nombre des poules et poulets est sensiblement le même qu'en 1931, mais celui des dindes et des oies a considérablement augmenté puisqu'en 1931 les volailles autres que les poules et poulets n'atteignaient que 37 comme total. C'est un progrès d'importance secondaire cependant et il ne faudrait pas conclure trop vite que l'élevage de la dinde, par exemple, est définitivement lancé. L'aviculture, d'une façon générale, souffre de l'indifférance que l'on entretient à son égard et de l'insuffisance de grains d'alimentation. La plupart des volailles sont de bonne qualité. On en engraisse environ 1,400 pour la vente, ce qui rapporte quelque $25 par cultivateur. La vente des oeufs procure en outre un revenu de $35 en moyenne par ferme.

6) Apiculture

On compte une douzaine d'apiculteurs qui n'ont que 2 ruches chacun en moyenne. La vente du miel rapporte environ $4 par producteur.

Conserves domestiques

La plupart des familles des cultivateurs fabriquent des conserves pour les besoins domestiques. On estime que dans la municipalité de Notre-Dame-du-Portage il se fabrique environ 500 pintes de conserves de viandes, 500 de conserves de légumes et 600 de conserves de fruits.

Autres sources de revenus

1) Revenus forestiers

En fait de revenus forestiers, nous n'avons à noter que le bois de chauffage et le bois à pâte que coupent les cultivateurs sur leurs terres. Cela ne représente en moyenne que $5 par ferme.

2) Industrie et arts domestiques

L'artisanat à domicile, pratiqué par les femmes de cultivateurs, fournit des tapis crochetés, des tissus, des objets en étoffe du pays, etc., qu'on vend aux touristes et aux villégiateurs. On estime à $20 en moyenne par ferme le revenu que procure cette activité paysanne.

Revenu-argent moyen du cultivateur

Pour mieux dégager le revenu-argent total du cultivateur, nous groupons dans le tableau suivant pour 1937 les diverses sources de revenus qui concernent des cultivateurs.

Grandes cultures	$ 110
Produits laitiers	270
Bovins de boucherie	45
Porcs	195
Moutons	35
Volailles	60
Industries et arts domestiques	20
Coupe du bois sur les fermes	5
	$ 740

Certains cultivateurs ajoutent à ce revenu celui de certaines productions spécialisées. La nature de ces productions, le nombre de cultivateurs qui s'en occupent et le revenu moyen que chacun en retire apparaissent ci-dessous:

Légumes des jardins potagers (15 à 20 cult)	$25 à $40	chacun
Produits de l'érable (2 producteurs)	220	"
Apiculture (12 apiculteurs)	4	"
Location de maisons aux villégiateurs (une vingtaine environ).....	50	"

Si nous ajoutons au revenu-argent la valeur moyenne des produits agricoles consommés par la famille, soit environ $260, puis l'habitation et le chauffage, soit $210, nous arrivons au total de $1,210 qui représente le revenu brut du cultivateur. Mais de ce chiffre se déduisent les dépenses d'exploitation qui s'élèvent en moyenne $230. Les cultivateurs de Notre-Dame-du-Portage sont donc dans une excellente situation financière du point de vue du rendement des fermes.

Achats

Les cultivateurs achètent annuellement environ 60 tonnes d'engrais chimiques, 60,000 livres de moulées alimentaires, 630 minots de grains de semence, 400 livres d'insecticides, 1,200 livres de ficelle d'engerbage et 40,000 livres de farine. Les cultivateurs ont pour pratique de produire leurs grains de semence; ils en ont acheté en 1938 parce que la récolte avait été exceptionnellement mauvaise en 1937. Quant à la farine, dont on achète tous les ans environ 30% des besoins, nous estimons qu'on pourrait réduire les achats de moitié. On achète encore des étoffes, des flanelles et des toiles, ainsi que du cuir parce que l'on vend les peaux vertes.

Impôts et contributions

La contribution monétaire nécessaire au fonctionnement de l'église atteint $24 en moyenne par famille. La dette de la fabrique est de $1,200. Les taxes municipales s'élèvent à $6 en moyenne par famille et les taxes scolaires à $4. Le total des impôts et contributions est donc de $30 par famille en moyenne.

Sociétés agricoles

La municipalité de Notre-Dame-du-Portage compte un Cercle agricole de 62 membres et une Caisse populaire de 28 membres. La Société d'Agriculture du comté recrute aussi un certain nombre de cultivateurs dans la municipalité. La Caisse populaire, fondée en 1935, fonctionne bien. L'association professionnelle et le mouvement coopératif ne sont pas très développés à Notre-Dame-du-Portage.

o o o

B - INDUSTRIE

La municipalité ne renferme pour toute industrie qu'une petite scierie combinée à un atelier de planage et de menuiserie. L'établissement, situé depuis 1932 sur la route no 2 à la limite du village, est exploité par M. Léveillé qui y emploie 4 de ses fils. L'atelier fonctionne à l'année mais souvent au ralenti. La production de 1937, faite à commission pour le compte des usagers locaux, comprend environ 120,000 p.m.p. de bois de sciage, 200,000 p.m.p. de planage, et des portes et des châssis pour une valeur de $1,500 à $2,000. La matière première provient en entier des terres des cultivateurs. La production de cet atelier demeure à un niveau stationnaire.

o o o

C- TRANSPORTS

Navigation

La navigation n'a jamais été très active à Notre-Dame-du-Portage. Cependant le volume du commerce maritime a déjà été plus considérable, qu'aujourd'hui,

au temps où les cultivateurs expédiaient du foin et des pommes de terre en grande quantité. Actuellement, quelques goélettes seulement viennent au quai, chaque année. Ce dernier est accostable à marée basse en petite mer alors qu'il reste 7 à 8 pieds d'eau au quai, mais il ne l'est pas à marée basse en grande mer. En 1938, le capitaine Gagnon, de La Malbaie, est venu trois fois au port; il a transporté deux voyages de pommes de terre, et a rapporté pour les gens de Notre-Dame-du-Portage un voyage de grains de semence et de marchandises générales; à l'automne, il reviendra chercher quelques cargaisons de pommes de terre. Il nous a été impossible de connaître le volume approximatif des arrivées et des expéditions de marchandises à Notre-Dame-du-Portage.

Chemins de fer

Les cultivateurs et les particuliers de Notre-Dame-du-Portage se rendent surtout à Rivière-du-Loup pour expédier des marchandises par chemin de fer. La municipalité renferme une gare, celle de Chemin du Lac, qui est située tout à fait au sud. Cette gare sert surtout aux gens de St-Antoine (Cf. cette monographie).

Routes

1) Voyageurs

Le seul service régulier d'autobus qui dessert la municipalité est celui de M. Lemelin qui relie Lévis à Rivière-du-Loup. Le service comprend deux aller-retour quotidiens.

Huit taxis sont à la disposition des gens de la municipalité, des touristes et des villégiateurs. Cinq de ces taxis sont la propriété d'hôteliers; deux appartiennent à des cultivateurs et l'autre est la propriété du forgeron.

2) Marchandises

De mai à novembre l'entreprise de camionnage Potvin Express dessert une ou deux fois par semaine la région comprise entre Rivière-du-Loup et Montréal. Les autobus Lemelin transportent aussi quelques petits colis.

Bon nombre de marchands de passage et de colporteurs fréquentent la municipalité. Ce sont à peu près les mêmes qu'on rencontre dans toute la région. Les cultivateurs de la localité se plaignent surtout de la concurrence que leur font dans la vente des fruits et légumes les colporteurs de Rivière-du-Loup, St-Antonin, St-André-de-Kamouraska et St-Alexandre. Ces derniers viennent sur la fin du jour vendre leurs produits à sacrifice pour éviter de les perdre.

CITE DE RIVIERE-DU-LOUP

I - SITUATION GEOGRAPHIQUE

La Cité de Rivière-du-Loup, qui couvre dans la seigneurie du même nom une étendue d'environ 4,900 acres, est la principale agglomération urbaine de la rive sud de l'estuaire du St-Laurent. Elle occupe une position géographique de tout premier ordre qui a puissamment contribué à en faire un centre commercial et industriel qui régit toute l'activité économique de la région. C'est une ville qui doit son récent mais rapide développement au trafic ferroviaire. Rivière-du-Loup est en effet une pure création du trafic: vers ce point confluent les deux lignes de chemin de fer Intercolonial et Témiscouata exploitées par l'Etat, ainsi que les routes nationales no 10 et no 2. La route no 10 longe le littoral en se dirigeant vers Rimouski, Ste-Flavie et la vallée de la Matapédia; la route no 2 traverse le comté de Témiscouata pour finalement aboutir à Edmunston N.B. De cette façon, Rivière-du-Loup draine la plus grosse partie du trafic de cette région et sert admirablement sa fonction commerciale; la cité est en outre un centre de redistribution de marchandises. Enfin, elle renferme un excellent port de mer qui peut recevoir des cargos de fort tonnage.

Du point de vue du relief, la ville s'étage sur plusieurs petites terrasses reliées entre elles par des pentes raides, depuis une basse terrasse d'une altitude

CITE ET MUNICIPALITE DE LA RIVIERE_DU_LOUP

COMTE DE RIVIERE_DU_LOUP

Echelle de 1 mille au pouce

de 50 à 100 pieds jusqu'à une terrasse supérieure d'environ 400 pieds. La première terrasse s'étend largement autour de l'estuaire de la rivière du Loup. La route nationale no 10 en parcourt la rive droite à une altitude d'une cinquantaine de pieds (boulevard Cartier). La route gravit ensuite le premier escarpement par la côte St-Jacques dont la puissance atteint environ 70 pieds. Au coin des rues Fraser et Lafontaine dans la ville, là où bifurquent les routes 10 et 2, l'altitude est de 120 pieds. A ce point, on peut distinguer un premier palier, que suit la route nationale no 2 vers l'ouest. En s'engageant dans la rue Lafontaine, on gravit une autre pente raide jusqu'en face de l'église St-Patrice et du parc municipal, situés à quelque 200 ou 230 pieds. Ce deuxième palier forme une ride rocheuse car plus loin, au delà de l'hôtel de ville, la rue Lafontaine ne s'élève plus qu'à 200 pieds environ. Cette légère dépression se poursuit vers l'ouest et forme un sillon entre le coteau sur lequel est situé l'hôpital et les escarpements des terrasses élevées de l'intérieur. En poursuivant sa route par la rue Lafontaine, on gravit encore plusieurs pentes raides pour atteindre le palier où se trouve la gare, à quelque 320 pieds. Enfin, le chemin Fraserville (rang II de la paroisse rurale) conduit par une pente encore plus raide que les précédentes à la terrasse supérieure de 400 pieds. Cette dernière, très aplanie, qui porte deux rangs ruraux de part et d'autre de la rivière, est elle-même le sommet d'une ride rocheuse d'allure apalachienne. Au delà se trouve une large dépression marécageuse, dont le fond descend à moins de 300 pieds. C'est la partie inculte que les gens de la région nomment "la plaine".

La rivière du Loup accuse également la raideur des pentes par les chutes et les cascades qu'on rencontre sur son cours avant d'en atteindre l'embouchure. Elle recoupe la ride supérieure par une gorge profonde. En amont de cette ride, au barrage de l'usine hydroélectrique de la municipalité, ses eaux sont encore à une altitude de 244 pieds. Plus en aval, en moins d'un mille de parcours, l'altitude tombe de 244 pieds à 36 pieds près du point que traverse la route nationale no 10.

La cité de Rivière-du-Loup a depuis longtemps soumis à la régie municipale tous ses services d'utilité publique. La valeur totale de ces services atteint en 1937 environ $1,188,853, soit $540,552 pour l'aqueduc, $450,111 pour l'éclairage (centrale et matériel de transmission), $127,921 pour les égoûts, $49,340 pour la sécurité publique, et $20,929 pour d'autres services. Les chemins, rues, trottoirs et ponts s'élèvent en outre à une valeur de quelque $417,417. Ces divers services publics rapportent par les contributions et les taxes environ $111,297 en 1936 et $109,146 en 1937.

Du point de vue administratif, la ville se partage en trois quartiers: sud, nord et centre. Elle renferme trois paroisses catholiques (St-Patrice, St-François-Xavier et St-Ludger) et une église anglicane. La paroisse de St-Patrice comprend dans son territoire tout le bas de la ville et la partie suivante de la municipalité rurale: rang I dénommé "Anse à Persi"; rang II dit Grand St-Antoine; le rang III appelé le Petit St-Antoine au sud; à l'ouest de la rivière, le rang I St-Patrice de la seigneurie de la Rivière-du-Loup; enfin, au sud de St-François-Xavier, quelques paroissiens de St-Antonin possèdent des restes de terre pour lesquels ils paient dîme et supplément à St-Patrice. La paroisse de St-François-Xavier englobe la partie haute de la ville à l'ouest de la rivière, plus le rang II de la municipalité rurale, appelé Fraserville. La paroisse de St-Ludger, face à la gare, couvre la partie haute de la ville située à l'est de la rivière, plus un ou deux cultivateurs de la municipalité rurale qui habitent le chemin Témiscouata, vers le sud. Enfin, on relève en outre une petite chapelle, Ste-Anne-de-la Pointe, située à la pointe de la Rivière-du-Loup, qui dessert une vingtaine de familles de villégiateurs (environ 150 estivants) et 2 familles permanentes. Le prêtre desservant n'y réside que durant la belle saison; le reste de l'année, les fidèles viennent à St-Patrice.

o oo o

11 - POPULATION

Mouvement démographique depuis 1931

Le recensement fédéral de 1931 donne pour la cité de Rivière-du-Loup une population totale de 8,499 habitants. A ce moment, les statistiques municipales ne dénombrent que 8,252 âmes, soit une différence de 247 individus. Nous sommes incapables de justifier un pareil écart autrement que par l'imprécision des recensements officiels. De 1932 à 1937 inclusivement, les statistiques municipales relèvent successivement les populations suivantes: 8,106, 8,510, 8,336, 8,343, 8,575 et 8,650. En 1938, le secrétaire-trésorier estime la population de la ville à 8,500 habitants, soit 3,562 pour le quartier sud, 2,579 pour le quartier nord et 2,359 pour le quartier centre. D'autre part, les paroisses religieuses accusent au total 9,611 âmes ainsi réparties: 4,500 pour St-Patrice, 3,280 pour St-François-Xavier, 1,771 (dont 6 protestants) pour St-Ludger, et 60 pour l'église anglicane. A remarquer que la population religieuse s'étend aussi à la municipalité rurale. Si l'on extrait du chiffre des relevés religieux (9,611) la part qui revient à la municipalité rurale (1,080), il reste pour la cité proprement dite quelque 8,531 habitants, ce qui se rapproche du dernier relevé municipal. Mais celui-ci, nous affirme-t-on, est peut-être faux à cause de la tendance générale à dissimuler les célibataires de plus de 21 ans pour éviter de payer une taxe de deux dollars par tête. D'autre part, il est probable qu'on ne recense pas le personnel des hôpitaux et des communautés religieuses, ni les personnes qui habitent ces institutions. En définitive, le chiffre de la population actuelle qui nous semble le plus plausible est celui que donne la commission scolaire, soit 8,900 habitants.

L'accroissement naturel depuis 1931 atteint 792 pour les paroisses religieuses, soit proportionnellement 701 pour la cité et 91 pour la municipalité rurale. Quant aux arrivées et aux départs, il est impossible de les connaître d'une façon precise. On nous affirme que durant les seules années 1932 et 1933, c'est-à-dire à l'époque où on distribuait des allocations de chômage, environ 250 à 400 personnes sont venues s'établir dans la ville. La population de 1931, ajoutée de tous ces apports, devrait donc atteindre aujourd'hui quelque 9,500 à 9,600 habitants. Le mouvement d'émigration a donc dû accuser une ampleur considérable depuis 1931 puisque la population actuelle n'est que de 8,900 âmes environ, et encore ce chiffre procède-t-il d'une grossière estimation. Tout ce que nous savons de cette émigration, c'est que les colonies de Rimouski et de Témiscouata ont joué un rôle prépondérant dans l'établissement des émigrants.

Dans une ville populeuse comme Rivière-du-Loup, les mouvements de la population sont extrêmement difficiles à apprécier, d'autant plus que les renseignements sont inexistants ou très imprécis. Nous avons eu peine à colliger des données statistiques satisfaisantes sur la population actuelle de ce centre; cette raison explique pourquoi nous sommes incapables de préciser l'ampleur de mouvement des arrivées et des départs.

Occupation du sol

La cité renferme dans son territoire 29 cultivateurs, dont 4 locataires de fermes. Quant aux emplacitaires, propriétaires et locataires de maisons, ils sont évidemment en très grand nombre dans une ville comme Rivière-du-Loup: mais on n'a pu obtenir aucune donnée à ce sujet lors de notre enquête. Tout ce que nous revèlent les statistiques municipales, c'est que 2,281 contribuables ont payé des taxes à la municipalité en 1937.

Modes de vie

Nous avons relevé dans l'Indicateur des Adresses de Rivière-du-Loup 1938 les principales occupations des habitants de la ville. A peu de chose près, ces données sont précises et révèlent fidèlement la situation actuelle.

Les cultivateurs vivent largement de l'exploitation de leurs fermes; la seule industrie laitière qui alimente le marché de la ville,

constitue avec une moyenne de $1,450 près de 80% de leur revenu total. L'agriculture est donc ici très florissante.

Les journaliers comprennent près de 375 hommes qui travaillent comme ouvriers dans les établissements industriels de la localité, puis comme manoeuvres et terrassiers aux travaux publics qui s'effectuent occasionnellement dans la ville; quelques-uns seulement s'engagent comme bûcherons dans les chantiers d'hiver. Les ateliers de construction mécanique du C.N.R. emploient la majeure partie de ces journaliers, mais ils fonctionnent au ralenti avec un personnel fort diminué depuis quelques années. Le problème du chômage est loin d'être résolu à Rivière-du-Loup. Il est vrai que depuis quelque temps on ne distribue plus d'allocations de secours. Bon nombre de chefs de familles, qui sont journaliers ou artisans, et surtout plusieurs centaines de jeunes gens demeurent sans situation stable et ne réussissent pas à gagner leur vie. Le problème du placement des jeunes, qui sont pour la plupart sans instruction, s'annonce un des plus ardus à résoudre. Le danger à éviter, c'est que, une fois que ces jeunes ont gagné quelque argent, l'envie les prenne d'émigrer vers les grands centres urbains.

Les artisans et hommes de métier, qui travaillent pour leur propre compte ou qui s'engagent à salaire, comprennent environ 59 menuisiers, charpentiers et meubliers, 41 peintres, 30 plombiers et ferblantiers, 24 électriciens, 21 barbiers et coiffeurs (y compris plusieurs coiffeuses), 15 boulangers, 14 forgerons, 12 cordonniers, 9 maçons et tailleurs de pierre, 6 typographes, pressiers et linotypistes, 4 tailleurs, 3 mouleurs, 2 briqueteurs, 2 beurriers, 2 meuniers, 2 tanneurs, 1 plâtrier, 1 cuisinier, 1 concierge, etc.

Les employés de chemin de fer, qui forment une classe très importante, comprennent 74 chauffeurs, 73 mécaniciens, 70 serre-freins, 47 ingénieurs, 25 machinistes, 18 conducteurs et 71 autres (chaudronniers, aiguilleurs, commis, expéditeurs, etc.), soit au total 378. Comme les ateliers de réparation et de construction mécanique emploient près de 150 ouvriers, le nombre total de travailleurs qu'occupent les chemins de fer C.N.R. et Témiscouata Ry dépasse 525 hommes. La cité de Rivière-du-Loup vit donc principalement de l'activité ferroviaire.

L'industrie represente une main-d'oeuvre qui varie de 275 à 350 ouvriers selon l'activité des opérations, sans compter quelque 27 patrons. Comme établissements industriels, on relève dans la ville: 1 beurrerie, 1 fabrique de crème glacée, 2 moulins à farine, 1 carderie, 1 tannerie, 1 scierie, 1 usine de préparation de pâte de bois, 6 ateliers de menuiserie, 1 fabrique de meubles, 1 fabrique de matelas, 1 charronnerie, 4 ateliers principaux de construction mécanique et de réparation de matériel de chemin de fer, 1 fonderie, 2 ateliers d'outillage industriel, 1 centrale électrique, 1 atelier de sculpture de monuments, 2 fabriques d'eaux gazeuses et 3 petits établissements de préparation d'eau de Javel. La plupart de ces entreprises fonctionnent à l'année, mais souvent avec un personnel réduit durant certaines périodes.

Le commerce représente, avec l'industrie ferroviaire, la principale activité de Rivière-du-Loup car la ville est un centre de reception et deréexpédition de marchandises, sans compter qu'elle renferme un grand nombre d'établissements commerciaux. On relève en effet 143 magasins de toutes catégories (épiceries, boucheries, quincailleries, magasins de nouveautés, de meubles, magasins généraux, etc.); on compte en outre 23 restaurants et cafés, 8 boutiques d'horlogers et de bijoutiers, 5 librairies, 2 imprimeries, et 3 magasins d'articles de photographie. En 1931, le recensement fédéral dénombrait à Rivière-du-Loup 159 établissements qui distribuaient en salaires $141,600 à un personnel de 199 employés et qui accusaient un chiffre d'affaires d'environ $2,300, 000. Actuellement, on relève environ 175 employés de magasins, commis de bureau et employés de banque; ce nombre comprend aussi quelques fonctionnaires et employés de la ville, mais par contre il exclut

certains journaliers qui s'engagent occasionnellement dans les magasins de la cité. Se rattachant également au commerce quelque 59 voyageurs, solliciteurs et agents vendeurs de toutes sortes.

Divers autres services qui se rapportent indirectement au commerce comprennent 12 hôtels, 7 maisons de pension, 2 buanderies, 2 entreprises de pompes funèbres, morgue et ambulance, 4 bureaux de poste, etc.

Les hommes de profession sont nombreux à Rivière-du-Loup, car on compte environ 16 médecins, 11 avocats, 6 pharmaciens, 4 dentistes, 4 notaires, 2 opticiens, 2 ingénieurs civils, 2 ingénieurs forestiers, 2 régistrateurs, 1 protonotaire, 1 assistant-protonotaire, et 1 juge.

Comme autres occupations, on relève 25 agents d'assurances, 11 comptables, 2 huissiers, 1 greffier, 1 shérif, 1 juge de paix, 2 infirmiers, 2 organistes, 9 télégraphistes et téléphonistes, 13 constables, 30 camionneurs, charretiers et chauffeurs de taxi, 9 garagistes, 4 navigateurs, et 3 professeurs particuliers. La ville renferme aussi 260 rentiers et rentières qui vivent de leurs revenus personnels ou des allocations de vieillesse de l'Etat.

Le travail féminin comprend 18 modistes et couturières, 9 femmes de ménage, 10 gardes-malades et 17 institutrices; on ne compte pas les jeunes filles en services domestiques, les coiffeuses, les téléphonistes, les employées de bureau et de magasin qui figurent sous d'autres rubriques. Quant aux jeunes filles qui ont quitté la municipalité pour les grandes villes, elles sont sans doute nombreuses mais nous sommes incapbles d'en donner un chiffre quelconque.

La cité de Rivière-du-Loup est un centre où on rencontre plusieurs maisons d'éducations, un hôpital, un orphelinat et un monastère. Le personnel des diverses communautés religieuses qui s'occupent de ces institions se répartit ainsi:

Frères des Ecoles Chrétiennes

Collège St-Patrice	8 frères	enseignants
Collège St-François-Xavier.....	6 "	" et 5 institutrices
Collège St-Ludger	5 "	"
Académie St-Paul	3 "	"

Soeurs du Bon Pasteur

Couvent	20 soeurs	ens. et 3 autres
Orphelinat	8 "	non ensignantes

Soeurs du St-Enfant-Jésus (Maison Mère duCanada)

Ecole St-François-Xavier	12 soeurs	ens. et 80 autres
Ecole St-Ludger	7 "	" et 1 autre

Soeurs St-Joseph du Précieux-Sang

Hopital	30 soeurs	gardes-malades

Soeurs Clarisses

Monastère.....	16 soeurs	cloitrées

III - ASPECT ECONOMIQUE

A) AGRICULTURE

La cité de Rivière-du-Loup renferme 29 cultivateurs qui se sont surtout spécialisés dans la production du lait en vue de la vente en nature dans la ville. Le capital moyen engagé par ferme atteint près de $7,000, soit $3,000 dans l'outillage agricole. Quelques cultivateurs seulement ont eu jusqu'ici recours au crédit agricole provincial.

Etendue moyenne des fermes

Chaque cultivateur possède en moyenne 100 acres de terre, soit un total de 2,900 acres pour l'ensemble de la ville. Sur chaque ferme, on relève en moyenne 67 acres de terre labourée en cultures et en pâturages, soit au total 1,943 acres; 12 acres de forêt dont le sol est labourable, soit 348 acres; 8 acres en pâturages naturels également labourables, soit 232 acres; 13 acres en forêt, terre inculte, marécages,etc.,soit au total 377 acres. Ces données ne peuvent être comparées avec celles du recensement fédéral de 1931 qui inclut les fermes de la ville dans celles de la paroisse.

Période de végétation

Elle est sensiblement la même que dans les autres municipalités du littoral. Les labours commencent vers le 10 ou 15 mai, au moment où les dernières fortes gelées du printemps ne sont plus à craindre,puis les semailles suivent de quelques jours.Les foins se font autour du 20 juillet et la récolte des grains commence à la fin d'août. Les premières gelées de l'automne surviennent en octobre; on cesse de labourer vers la Toussaint. L'épaisseur moyenne de la couche de neige atteint durant l'hiver 24 pouces seulement.

Sols et amendements

Le sol de Rivière-du-Loup, de nature alluvionnaire, est très bon; il est aux trois quarts composé de terre forte, puis le reste est formé d'un peu de terre légère et de terre noire. Les cultivateurs comprennent la nécessité des amendements, et utilisent environ 80 tonnes de chaux et 100 tonnes d'engrais chimiques par année. Quelques-uns emploient aussi des engrais de mer (hareng, varech,etc.) Une douzaine tout au plus conservent leur fumier de ferme au moyen de plates-formes et de remises.

L'égouttement des terres est en général assez bon. Des travaux de drainage s'imposent cependant sur certaines propriétés: on devra pratiquer des fossés assez creux et du labour Richard pour remplacer le labour actuel qui est trop plat.

La fertilisation des pâturages et la culture de la luzerne ne sont le fait que d'un seul cultivateur; pourtant les résultats obtenus devraient inciter les autres à pratiquer ces méthodes modernes.

o o o

Production végétale

1) Grandes cultures

Les grandes cultures et les pâturages labourés couvrent actuellement une superficie d'environ 1,945 acres, soit en moyenne 67 acres par ferme. C'est ce qu'indique le tableau suivant établi pour 1937.

	Superficies	Rendements moyens à l'acre
Blé	15 acres	16 boisseaux
Avoine	290 "	25 "
Grains mélangés....	145 "	25 "
Pommes de terre....	145 "	150 "
Luzerne	4 "	2 tonnes
Foin (mil et trèfle).	580 "	1 "
Racines fourragères..	29 "	15 "
Jardins de famille...	12 "	-
Pâturages.....	725 "	-
	1,945 acres	

Les rendements à l'acre sont élevés par rapport à ceux de la région; c'est qu'ils procèdent d'une culture plus intensive et mieux ordonnée, en vue de l'industrie laitière. Les cultivateurs devraient essayer la fertilisation des pâturages afin d'augmenter le rendement laitier. Les rotations qu'ils suivent sont satisfaisantes et comportent du grain (1 an) , du foin (3 ans) et des pâturages (2 ans); on ajoute quelquefois une sole de patates (1an). De toute la production végétale, on vend des pommes de terre (environ 17,500 minots à 40 cents), soit pour une valeur moyenne de $240 par ferme. Avec l'industrie laitière, c'est là le plus clair du revenu des cultivateurs.

2) Cultures maraîchères et fruitières

La ville ne renferme pas de maraîchers spécialisés, mais tous les cultivateurs cultivent des légumes pour le marché local. On estime que chacun en vend en moyenne pour $50 par année.

La plupart des cultivateurs s'adonnent aussi à la culture des pommes. On compte environ 150 pommiers qui donnent une récolte médiocre au point de vue du rendement. Le marché de la ville absorbe une bonne partie de la production. Cette culture ne saurait se développer davantage dans la ville, mais elle réussirait bien dans la municipalité rurale.

A l'est de la ville, sur une berge de la rivière, s'étend un grand verger que les gens appellent verger du Platin. C'est là un des plus beaux vergers du bas de Québec, comptant pas moins de 600 pommiers Melba, Duchesse, Wealthy, McIntosh, etc. Quoique jeune, ce verger produit depuis 2 ou 3 ans quelque 500 barils de pommes par année. Le marché local absorbe presque toute cette production et rapporte à son propriétaire quelque $2000 annuellement. C'est là l'exemple-type du succès que peut remporter la culture fruitière dans cette région qui offre de belles terres d'alluvion, bien ensoleillées et assez bien abritées.

Production animale

1) Chevaux

Les cultivateurs de la ville possèdent environ 85 chevaux qu'on destine exclusivement aux travaux de la ferme. Chaque année, on importe environ 8 sujets pour subvenir aux besoins locaux. Comme les cultivateurs s'adonnent entièrement à l'industrie laitière, il serait anti-économique de songer à l'élevage du cheval.

2) Bovins et industrie laitière

On relève en moyenne 10 vaches par ferme, soit 9 pur sang et 274 croisées de race Ayrshire, et 7 Holstein pur sang. On compte en outre une trentaine de taureaux, dont 9 Ayrshire et 1 Holstein pur sang. La qualité du troupeau est excellente. Deux éleveurs de bovins de race pure vendent annuellement chacun un animal dans la localité. La plupart des cultivateurs vendent des animaux de boucherie: environ 50 bovins adultes et 90 veaux, soit quelque 19,500 livres de viande et un revenu moyen de $61 par ferme. On élève peu de veaux et il arrive même qu'on en tue à la naissance pour pouvoir vendre tout le lait à l'état de nature.

L'industrie laitière constitue l'occupation essentielle des cultivateurs de la cité. Les rendements des vaches sont très élevés pour la région: ils atteignent en moyenne 5,000 livres de lait par année, Certains cultivateurs, avec des troupeaux de 30 à 40 vaches, obtiennent un rendement moyen de 7,000 livres de lait. Les cultivateurs vendent leur lait directement aux consommateurs de la ville, moins 10% environ gardés pour l'alimentation domestique. Chaque cultivateur a ses clients et livre son produit à domicile. Les producteurs paient à la cité une taxe annuelle de $40 chacun. L'Association des laitiers de Rivière-du-Loup a fixé le prix du lait à $3.20 les 100 livres, soit 8 cents la pinte, afin de réduire la concurrence que certains producteurs se livraient entre eux; cette mesure a contribué à stabiliserle marché local. Le revenu brut que chaque cultivateur retire de l'industrie laitière est élevé car la vent du lait en nature rapporte 3 et même 4 fois autant que la vente à la beurrerie; on estime ce revenu à environ $1,450 en moyenne par ferme.

3) Porcs

Cet élevage n'est pas développé parce que les cultivateurs ne disposent pas de lait écrémé. Le troupeau comprend au total environ 96 sujets Chester White. On vise d'abord à satisfaire les besoins de la famille puis on vend le surplus comme porcelets d'élevage. Chaque année, on vend ainsi quelque 50 porcelets à $2.50 pièce, soit un revenu moyen de $4. par cultivateur.

4) Moutons

Les cultivateurs de la ville ne gardent pas de moutons parce que l'élevage laitier requiert l'utilisation de tous les pâturages disponibles.

5) Volailles

L'aviculture est très négligée, car les cultivateurs préfèrent donner le grain aux vaches sous forme de moulées alimentaires. Le troupeau comprend environ 975 volailles dont les trois quarts sont de bonne qualité. On vend environ 1,000 douzaines d'oeufs par année, soit un revenu moyen de $7 par cultivateur.

Le marché de la ville permettrait de développer davantage cette industrie agricole; mais les cultivateurs devront commencer par produire plus de grains d'alimentation.

Conserves domestiques

La mise en conserve des légumes est pratiquée par la majorité des cultivateurs; cette production est toute destinée à l'alimentation domestique . On ne songe pas à la vente car les cultivateurs préfèrent écouler leurs légumes à l'état frais plutôt qu'en conserve.

Autres sources de revenu

Pas un seul cultivateur de la ville ne fréquente les chantiers, ni ne coupe de bois sur sa terre en vue de la vente. Une quinzaine trouvent occasion de s'engager aux travaux de voirie qui s'effectuent dans la municipalité; chacun travaille en moyenne 15 jours par année et retire de cette occupation un revenu d'environ $30.

Revenu-argent moyen du cultivateur

Les cultivateurs de la cité de Rivière-du-Loup retirent la totalité de leurs revenus de l'exploitation de la ferme. L'industrie laitière et la culture de la pomme de terre, qui constituent les deux principales ressources de la localité, contribuent respectivement dans une proportion de 80% et 13% au revenu moyen annuel. C'est ce que montre le tableau suivant, lequel établit pour 1937 les divers articles qui composent le revenu moyen.

Grandes cultures (pommes de terre et légumes)..	$ 290
Produits laitiers	1,450
Vente de bovins de boucherie	61
Vente de porcs	4
Aviculture	7
	$ 1,812

Si l'on tient compte de la valeur des produits de la ferme consommés par la famille (en moyenne $280), de l'habitation et du chauffage ($230 environ), le revenu brut du cultivateur s'élève à quelque $2,322. De cette somme, il touche plus de 78%, soit $1,812. Les dépenses d'exploitation encourues sur la ferme, y compris les déprédiations, atteignent en moyenne $600. Le solde suffit amplement à ménager un intérêt au capital engagé, et, dans la majorité des cas, à constituer une épargne. Les cultivateurs de la ville sont donc dans une situation privilégiée par rapport à ceux de la région: leur prospérité relative repose entièrement sur l'industrie laitière qui trouve un débouché tout assuré et permanent dans la ville.

Achats

Comme matières premières destinées au sol et au bétail, les cultivateurs de la ville achètent annuellement environ 80 tonnes de chaux, 100 tonnes d'engrais chimiques, 60 tonnes de moulées alimentaires, 1,100 livres de graine de mil et de trèfle, un peu de semences, d'insecticides, etc. Pour l'alimentation domestique, ils se procurent d'abord de la farine (35,000 livres par année), du beurre (5,500 livres) , des fruits (60 barils de pommes), et quelquefois des produits en conserves.

Les achats de farine pourraient diminuer un peu avec l'extension de la culture du blé; quant au beurre, les cultivateurs préfèrent l'acheter de la beurrerie locale et vendre leur lait en nature. Les cultivateurs achètent des pommes car il n'y a qu'un seul grand verger dans la ville.

Impôts et contributions

La contribution monétaire annuelle nécessaire au fonctionnement de l'église, y compris la dîme, atteint en moyenne $25 par famille. Les taxes municipales et scolaires, respectivement de $2.25 et $1.25 par $100, sont élevées et grèvent lourdement les exploitations agricoles. Les cultivateurs qui vendent le lait à domicile dans la cité paient en outre une licence annuelle de $40. Les propriétés sont évaluées à leur pleine valeur pour fins d'imposition.

Les cultivateurs se plaignent d'être taxés uniformément comme les simples contribuables de la cité; la plupart des terres étant situées dans les parties les plus éloignées de la ville, ces cultivateurs ne jouissent pas des mêmes avantages que les propriétaires de la ville au point de vue des services municipaux (trottoirs, aqueducs, services d'incendie, etc.) De plus, ces cultivateurs ne sont nullement protégés par la cité pour la vente de leurs produits et n'ont pas plus d'avantages que ceux qui résident hors les limites de la ville. Cette situation demanderait un traitement particulier.

Sociétés agricoles

Ce sont les mêmes que celles de la municipalité rurale (Cf. cette monographie).

B - INDUSTRIES

Industries dérivées de l'agriculture

1) Beurrerie

L'établissement de M.J. Alphonse Rioux, qui fonctionne sous la raison sociale "Crèmerie Champlain", est situé 2 rue Ste-Anne. Cette fabrique marche à l'année, dont 7 mois à plein rendement, et emploie 2 hommes. En 1937, la production a atteint un total de 153,393 livres de beurre dont le prix de vente moyen a varié de 26 à 26½ cents la livre. La matière première comprend 423,251 livres de crème reçue par camion et par chemin de fer; elle provient de 150 à 160 patrons, dont 85 pour Rivière-du-Loup et Notre-Dame-du-Portage, et le reste des paroisses environnantes et de celles du comté de Témiscouata. Du point de vue de la vente, la production s'est ainsi écoulée en 1937: environ 40,000 livres détaillées au comptoir, 17,000 livres expédiées à des marchands de gros de Québec, et 96,393 livres aux commerçants de détail de la cité. Le marché local absorbe près de 90% de la production totale: cette beurrerie existe donc d'abord en fonction des besoins de la ville. Le nombres de patrons de cette fabrique augmente d'année en année car les prix payés pour la crème sont assez élevés; la vente au détail permet de recevoir un meilleur prix pour le beurre et par conséquent les patrons sont mieux rétribués. On nous fait observer que les fabricants de la région, notamment ceux de St-Antonin, St-Modeste, L'Isle-Verte, Cacouna, St-Alexandre, viennent vendre du beurre au détail dans la ville.

2) Fabrique de crème glacée

La Crème Excel, située 5 rue Joly, est exploitée depuis 1935 pour le compte du Dr. E.C. Labelle. Cette fabrique fonctionne six mois par année, soit d'avril à octobre, et emploie 3 hommes durant ce temps. La production de 5 mois en 1938 atteint environ 4,500 gallons vendus aux restaurateurs au prix de $1.10 à $1.30 du gallon; la vente aux particuliers rapporte $1.40 du gallon et on accorde le service gratuit d'un réfrigérateur électrique moyennant $1.50 du gallon. La matière première comprend de la crème qu'on achète aux beurreries de St-Modeste et de L'Isle-Verte. La vente au comptoir représente 5 à 10% de la production; le reste est vendu aux restaurateurs locaux, puis à ceux compris dans la région Rivière-du-Loup à Rivière-Bleue et Rivière-du-Loup à Trois-Pistoles. Depuis 3 ans, la production augmente régulièrement; l'installation est moderne et le produit de bonne qualité. La concurrence est cependant assez forte et provient des fabricants de Québec (Laiterie Laval, Brookside, Fortin) et de Montréal (J.J.Joubert).On nous fait remarquer que l'ancienne fabrique de crème glacée de M.Désiré Lévesque est disparue par suite de cette concurrence et d'un manque de capital.

3) Moulanges

L'établissement de M. Damase Paradis, situé 16 côte St-Jacques, existe depuis 1929 et fonctionne à l'année. En 1937, la production comprend environ 12,000 minots de grains mélangés (avoine sarrasin, orge, etc.) qu'on a moulus à commission pour le compte de cultivateurs de la région (Rivière-du-Loup, Notre-Dame du Portage, St-Arsène, Cacouna, etc.) On estime que la production de 1938 sera meilleure que celle de 1937.

Le moulin à farine de M. Télesphore Lajoie, situé en bordure de la rivière dans la paroisse St-Ludger, marche à l'année au ralenti et occupe un homme. En 1937, on a moulu environ 500 minots de blé. 100 minots d'orge et 2,500 minots d'avoine et de grains mélangés. Les produits obtenus sont de la farine et des moulées alimentaires. La mouture se fait à commission pour le compte de cultivateurs de St-Arsène,St-Modeste, Cacouna et Chemin-du-Lac. On manque de capital pour réparer le barrage élevé sur la rivière.

4) Carderie

La carderie de M.François Viel, établie sur le chemin Témiscouata à St-Ludger, marche en moyenne 6 mois par année. En 1937 on a cardé à commission près de 10,000 livres de laine pour le compte de cultivateurs de la région; en 1938, la production ne dépassera pas 8,000 livres selon toute probabilité. Cette petite industrie est une entreprise familiale qui occupe les membres de la famille du propriétaire.

5) Tannerie

L'ancienne tannerie de M. François Bélanger, située 10 Blvd Cartier, appartient désormais à M. Chs.Borromée D[illegible] qui l'a acquise pour l'exploiter à son compte. En 1937, l'établissement a fonctionné 6 mois et produit 75 grosses peaux et 400 petites; on estime à 10 mois la période d'opération de 1938 et à 300 grosses peaux et 500 petites le volume du tannage. Les peaux vertes, tannées moyennant commission de $3 pour les grosses et $0.50 à $1 pour les petites, proviennent de toute la région depuis Cacouna jusqu'à St-André de Kamouraska, et de tout le comté de Témiscouata; on en reçoit même quelquefois du Nouveau-Brunswick. Plus les peaux vertes sont bon marché meilleures sont les affaires du tanneur car les cultivateurs trouvent alors profit à les faire tanner plutôt que de les vendre.

Industrie du bois

1)Scierie

Le moulin de M.François Viel, établi en 1902 sur le chemin Témiscouata,marche en moyenne 10 mois par année au ralenti,et emploie 2 hommes durant une couple de mois. En 1937,on a scié et plané à commission plus de 75,000 p.m.p.,soit environ 3,000 billots. Tout le bois provient des terres de cultivateurs. L'exploitant désire vendre son moulin car aucun de ses fils ne veut lui succéder. D'ailleurs,le volume de la production diminue sans cesse d'année en année,et on réussit à peine à rencontrer les frais d'exploitation.

2)Ateliers de menuiserie

La cité de Rivière-du-Loup renferme 6 ateliers de menuiserie qui fabriquent des portes,des châssis,des tables,des armoires,des moulures,et s'occupent de réparations générales de menuiserie.

L'établissement de M.Sylvio Mailloux, situé 16 rue Laval, marche 9 mois par année au ralenti et emploie une couple d'ouvriers. En 1937,la production comprend environ 30 portes,30 châssis,7,000 p.m.p.de moulures diverses et 50,000 p.m.p.de planage. La matière première provient de St-Antonin,St-Modeste et St-Louis du Ha-Ha. Toute la production est destinée aux particuliers et aux entrepreneurs de construction de la ville.

L'atelier de MM.Paradis & Bérubé,situé rue Ste-Anne,fonctionne à l'année et 4 ouvriers sont employés pendant quelques mois. En 1937,on a fabriqué environ 200 portes,100 châssis et 30 comptoirs de magasins. Les exploitants soumissionnent aussi des travaux de construction et de réparation de maisons et s'occupent également du commerce du bois d'oeuvre. Le bois est acheté principalement à Cabano et Squateck. Du point de vue de la vente des produits,les portes et châssis sont destinés aux usagers de la ville,alors que les comptoirs de magasins ont été fabriqués pour le compte de clients de Rimouski. Les propriétaires de ce moulin ont l'intention de construire bientôt une chaufferie.

L'entreprise de M.Arthur Lévesque, située sur le chemin Témiscouata,existe depuis 4 ans et fonctionne toute l'année au ralenti.On emploie une couple d'hommes durant quelques mois d'opération.En 1937,la production comprend environ 30 portes,10 châssis et des réparations générales pour une valeur totale d'environ $700. On achète environ 12,500 p.m.p. de bois durs par année,12,500 p.m.p.de bois mous et 800 pieds carrés de placage pour les besoins de l'atelier. Toute la production est écoulée sur le marché local.La stagnation actuelle de l'industrie du bâtiment empêche d'augmenter cette production.

L'atelier de M.Jean-Louis St-Pierre,établi depuis 1918 sur le chemin Fraserville,marche toute l'année à raison d'une semaine par mois. En 1937,la production comprend 30 châssis,4 portes,2,000 p.m.p.de planage à commission et des réparations diverses pour une valeur d'environ $30. Toute la production est vendue sur place.

M.Jos.Collin, entrepreneur de construction,exploite un petit atelier de menuiserie situé 112 rue Lafontaine. Cet établissement marche à l'année au ralenti et occupe 4 ouvriers pendant 9 mois. La production comprend des portes,des châssis,des moulures diverses,et est destinée à la construction de maisons; on effectue aussi un peu de réparations générales pour les usagers locaux. La matière première provient des scieries du Témiscouata; cette année l'exploitant a loué un petit moulin au Lac Morin et a produit pour lui-même environ 140,000 p.m.p. Les débouchés de la production varient avec les contrats de construction que l'on obtient un peu partout dans le comté.

L'établissement de M.Ernest Caron, situé 54 rue Hôtel de Ville, marche à l'année depuis 1936. C'est un atelier de réparation de meubles et de fabrication de chaises, de tables, d'armoires, etc. En 1937, la production totale atteint une valeur de $600 environ. La matière première utilisée comprend un millier de p.m.p. de merisier et de bouleau. Toute la clientèle de cet artisan se recrute dans la ville. L'ouvrage manque souvent en raison de la concurrence active des nombreux menuisiers et meubliers de la localité.

Autres industries

1) Pâte de bois mécanique

L'usine de pâte à papier The Warren Co.Ltd., établie sur la rivière du Loup au bout de la rue Hôtel de Ville, a été fondée en 1903 et exploitée par la Rivière-du-Loup Pulp and Paper jusqu'en 1918. Depuis cette date, l'usine fonctionne sous la raison sociale actuelle et relève financièrement de la Mohawk Securities Corporation, 302 Bay Street, Toronto.

Cette manufacture marche à l'année, dont 6 mois à plein rendement à raison de 24 heures par jour et 6 autres mois environ à 50% de capacité. Le débit de la rivière, qui fournit la force motrice de l'usine, conditionne la durée et le volume des opérations. Le nombre d'ouvriers à l'usine, outre 8 employés de bureau, varie de 35 à 50 suivant l'activité de la production.

En 1937, cette usine a produit 5,948 tonnes de pâte mécanique pressée dont le prix moyen de vente a atteint $22.50 la tonne. Depuis une dizaine d'années, la production s'est sensiblement maintenue au même niveau et a oscillé entre 5,500 et 6,000 tonnes par année. Le bois à pâte nécessaire à cette production provient des cultivateurs et des colons des comtés de Rivière-du-Loup et de Témiscouata. Ce bois à pâte est acheté à raison de $5. la corde non écorcé, $7.50 écorcé et $8.50 rossé. La production de 1937 représente environ 7,000 et 7,500 cordes de bois à pâte non écorcé.

Du point de vue des débouchés, toute la production s'écoule aux Etats-Unis (Nouvelle-Angleterre surtout et Etats centraux) par l'intermédiaire d'un courtier de New-York. Celui-ci place les commandes et l'usine les remplit. La pâte est expédiée en ballots et sert à la fabrication de papier sanitaire, de papier à correspondance (variété bond) et de papier gaufré.

L'irrégularité et le faible volume du débit de la rivière pendant la saison non pluvieuse obligent quelquefois l'usine à cesser temporairement ses opérations. C'est ainsi qu'en 1937 on a dû fermer l'usine pendant un mois parce que l'eau manquait. Il faudrait, pour remédier à cette situation, construire un barrage au lac Morin pour régulariser le débit de la rivière et assurer à l'usine une force motrice d'une puissance constante. Avec cette amélioration, on pourrait porter la production annuelle de pâte à 8,000 ou 9,000 tonnes, ce qui signifie augmentation du nombre d'ouvriers à l'usine et meilleurs salaires.

2) Ateliers de réparation de matériel ferroviaire

La cité de Rivière-du-Loup est une création du trafic ferroviaire qui l'a dotée depuis fort longtemps d'une importante industrie, celle de la réparation du matériel roulant de chemin de fer. Les deux réseaux de C.N.R. et du Témiscouata Ry exploitent des ateliers où on répare les locomotives et les wagons.

Les ateliers du C.N.R. comprennent trois halls immenses: le Machine Shop, le Round House et le Car Repair Shop, qui occupent ensemble 119 ouvriers à l'année. Le Machine Shop qui emploie actuellement 59 ouvriers, s'occupe de l'inspection et de la réparation des locomotives numéros 3,5 et 6;

en 1937, on a réparé et remis à neuf plus de 33 locomotives de cette catégorie. Les réparations courantes et légères des locomotives de passage se font à la Round House qui est munie d'un disposif formé de plaques tournantes permettant l'examen rapide des locomotives; cet atelier occupe présentement 42 ouvriers. Le Car Repair Shop, qui emploie seulement 18 ouvriers, se charge de l'inspection et de la réparation des wagons (de voyageurs, de fret, spéciaux, etc) Ces divers ateliers reçoivent leurs fournitures et leurs matières premières principalement de Moncton, N.B. et un peu de la fonderie locale Monsarrat. Dans les années antérieures à la crise, à l'époque où le trafic ferroviaire connut une activité intense, la Machine Shop employait 200 ouvriers, le Round House et le Car Repair Shop une centaine chacun, soit dans l'ensemble trois fois plus que le nombre actuel. Le travail aux ateliers de chemin de fer a beaucoup diminué à Rivière-du-Loup depuis dix ans, probablement au profit des industries de Moncton; la décadence rapide de cette activité a contribué à accentuer le chômage dans la ville. Celle-ci ne renaîtra à la prospérité qu'avec la reprise des opérations aux ateliers de chemin de fer: c'est là une condition essentielle de son équilibre économique.

Les ateliers du Témiscouata Ry ne sont pas aussi importants que ceux du C.N.R. Ils emploient à l'année une trentaine d'ouvriers, soit également une grosse diminution par rapport aux bonnes années. Ces ateliers s'occupent de la réparation générale du matériel roulant de chemin de fer.

3) Fonderie et construction mécanique

L'entreprise Monsarrat Machinery & Foundries Ltd., située 18 rue Magloire, a été fondée en 1876 et répond aux besoins de l'industrie ferroviaire. Cette fonderie fonctionne à l'année et emploie de 20 à 25 ouvriers. La production comprend des pièces de matériel ferroviaire (roues, essieux, freins mécaniques, pièces découpées, etc.) des instruments aratoires (charrues, herses, pioches, faucheuses, etc.) et des réparations générales d'outillage industriel . En 1937, le chiffre d'affaires de cette entreprise a dépassé $40,000. Les matières premières utilisées comprennent du sable, du coke, du fer en gueuse qui proviennent de Montréal, puis des riblons d'acier qui sont recueillis dans les cours du C.N.R. et partout dans la région. Du point de vue des débouchés, tous les produits de matériel ferroviaire sont destinés aux ateliers locaux du C.N.R. et du Témiscouata Ry puis à ceux du Lévis Tramway et du Quebec Power; les instruments agricoles sont vendus aux cultivateurs de la région; la réparation d'outillage industriel est faite pour le compte des propriétaires de moulins à scie, des meuniers, des forgerons et même des cultivateurs du comté. Les entreprises similaires de Montréal, Trois-Rivières et St-André-de-Kamouraska opposent à cet établissement une sérieuse concurrence; celle-ci se fait le plus souvent sentir dans la production des instruments aratoires.

Le gérant de cette fonderie nous déclare, en marge des renseignements qui concernent son entreprise, qu'il faudrait pour attirer à Rivière-du-Loup de nouvelles industries leur assurer un pouvoir électrique à bon marché et sur lequel elles puissent compter à l'année. Pour régulariser le débit de la rivière, il faudrait construire au lac Morin un barrage en béton; on propose que le coût (environ $300,000) en soit défrayé moitié par le gouvernement fédéral et moitié par le gouvernement provincial. On prétend que les taux d'électricité qu'on impose actuellement aux usagers de la ville constituent une taxe indirecte déguisée.

4) Ateliers de réparation d'outillage industriel

L'atelier de M. Clément Morin, établi en 1922 sur la rive est de la rivière à St-Ludger, marche à l'année et emploie 4 ouvriers. La production, dont la valeur atteint $3,800 à $4,000 en 1937, concerne les réparations générales d'outillage industriel; moteurs, scies, meules d'acier, machines et chaudières à vapeur, matériel de forage et de creusages, instruments aratoires, etc.

Les matières premières utilisées comprennent environ 2 tonnes d'acier achetées à Montréal et à Québec, puis 3 à 4 tonnes de riblons, de déchets de fer et d'acier recueillis un peu partout dans la région. La clientèle se recrute surtout parmi les usagers et les industriels des comtés de Rivière-du-Loup, Témiscouata et Kamouraska, et les entrepreneurs de voirie (outils à réparer). Le volume des affaires sera plus faible en 1938 car il ne se fait pas de travaux publics dans la région; la construction des routes amène toujours des réparations d'outils et de machines.

L'établissement Adélard Soucy, situé 2 chemin Témiscouata, emploie 2 ouvriers à l'année et 3 durant 4 mois. Cette petite industrie s'occupe de réparation d'outillage industriel pour le compte des usagers de la localité surtout; en 1937, on en a fait pour plus de $1,500. La production comprend en outre quelque 400 sertisseuses qu'on vend au prix moyen de $10 directement aux consommateurs, par la poste ou à des commerçants en gros; la région absorbe près des trois quarts de la production et le reste est vendu par toute la province et même au Nouveau-Brunswick. Cette industrie s'est également spécialisée dans la réparation d'objets ou d'outils compliqués, et dans la soudure autogène. Les matières premières utilisées comprennent environ 1 tonne de fer en barre ou en tôle achetée à Montréal, et 2 tonnes de vieille ferraille qui proviennent de la région. On se plaint de la concurrence d'un fabricant de sertisseuses de St-Anselme de Dorchester; on estime aussi que les taux d'électricité constituent une charge fixe trop lourde pour l'entreprise.

5) Meubles

La cité de Rivière-du-Loup a longtemps été désignée comme un centre de l'industrie du meuble. La manufacture St-Lawrence Furniture Co. Ltd., située 1 rue Ste-Anne, a mené des opérations pendant 33 ans et employait alors à l'année de 90 à 100 ouvriers. La crise, qui a obligé d'accorder de gros escomptes et du crédit, a finalement provoqué la banqueroute de cette entreprise. On a songé à repartir cette industrie qui rencontre ici d'excellentes conditions de développement, notamment une main-d'oeuvre spécialisée et formée par une tradition technique de plus de 30 ans. Depuis le mois de mai 1938, cette manufacture a repris ses opérations sous la raison sociale St-Lawrence Furniture Enregistrée, dont M. Jos. Gauthier est propriétaire.

La main d'oeuvre employée dans cette entreprise comprendra quelque 25 ouvriers de mai à septembre, et 50 le reste de l'année. On a l'intention de fabriquer des meubles à l'année. Selon une estimation rapide couvrant la période mai 1930-mai 1939, la production atteindra en moyenne 50 ameublements par semaine, soit au total quelque 2,500 sets pour la première année; le chiffre d'affaires oscillera entre $100,000 et $150,000. On compte fabriquer des ameublements de salle à dîner, de chambre à coucher, de vivoir, des divans, des chesterfiels, des tables, etc. Les matières premières à être utilisées comprendront environ un million p.m.p. de merisier, 50,000 p.m.p. d'épinette, 500 p.m.p. d'érable piquée, 50,000 p.m.p. de pin de la Colombie, 50,000 p.m.p. de tremble, 600 gallons de vernis et de teintures diverses, 5,000 livres de colle, etc, etc. Une bonne partie du bois sera achetée dans la région même. La production sera écoulée dans les magasins à rayons, les magasins de gros et de détail dans les proportions suivantes: 25% pour la province de Québec, 50 à 60% pour l'Ontario, 15 à 25% pour les provinces maritimes. On subira cependant la concurrence des nombreux fabricants de meubles de la province, notamment ceux d'Arthabaska, Chicoutimi, et des Cantons de l'Est.

Une autre petite entreprise de meubles, la Cie Hober, a fonctionné un an dans la ville, de 1935 à 1936. Cette manufacture employait une dizaine d'ouvriers et fabriquait toute une série de petits meubles d'ornementation (tables à café, armoires, chaises, tables à cartes, menus objets d'ameublement, etc). Cette industrie, qui a dû cesser ses opérations faute d'entente et de collaboration entre ses propriétaires, pourrait fonctionner de nouveau avec un capital d'environ $10,000. Le marché pour les petits meubles fabriqués selon la mode anglaise existe, et une forte demande vient de Montréal, Québec et des provinces maritimes.

6) Matelas et meubles

L'atelier de M. Roland Lévesque, situé 40 rue Hôtel de Ville, fonctionne à l'année au relenti et emploie 2 ouvriers. La production de 1937 comprend environ $1,200 de meubles fabriqués sur commande et $500 de réparations générales de meubles. En 1938, on compte fabriquer en outre environ 600 matelas pour être vendus $6.75 chacun. Le bois utilisé provient de la région; on se procure aussi 2 tonnes de feutre à matelas à Montréal et quelque 2,600 verges de coutil à Québec. Presque toute la production est destinée aux consommateurs de la ville et à ceux de la région avoisinante. La vente par l'intérmédiaire des commerçants de détail ne réussit pas faute de collaboration. L'exploitant de cette petite industrie a l'intention de s'acheter un entrepôt, de fabriquer des matelas plus en grand et des meubles rembourrés. Toutefois, il se plaint de la concurrence des fabricants d'Ontario.

L'entreprise de M. J. O. Nadeau, établie depuis une dizaine d'années rue Magloire, marche à l'année et occupe 2 ouvriers pendant ce temps. En 1937, on a fabriqué 12 bureaux, 24 tables et environ 50 matelas; on a en outre effectué des réparations générales de meubles pour une valeur de $600. Les matières premières comprennent environ 3,000 p.m.p. de bois dur, 3,000 p.m.p. de bois mou, 1500 livres de déchets de coton et du coutil. La vente des produits se fait directement aux usagers de la ville et de la région. Cette entreprise manque de capital pour acheter des machines nécessaires à la fabrication de meubles; on se plaint de l'impossibilité de traiter des affaires avec les banques.

7) Centrale électrique

L'usine hydroélectrique de la cité de Rivière-du-Loup, municipalisée en 1905, fournit la lumière et la force motrice à toute la ville. La centrale aménagée développe une puissance de 3,500 h.p. et distribue l'électricité à 1,850 abonnés, qui utilisent 1,994 compteurs. A l'usine, 3 ingénieurs mécaniciens et 3 gardiens travaillent à l'année. Le débit atteint 660 K.W.H. en hiver et 600 en été. Les tarifs sont compliqués et on a déjà tenté de les uniformiser. Les taux varient selon l'utilisation: 10 cents du KWH pour l'éclairage domestique, 3 cents du KWH pour l'éclairage des montres et vitrines, 1½ et 2 cents du KWH pour la force motrice industrielle, et $10 par mois par cheval vapeur (H.P.) En 1937, les revenus de la centrale ont baissé en dépit d'une consommation plus élevée que les années précédentes. La ville aurait intérêt à diminuer ses taux pour attirer de nouvelles industries dans la localité.

8) Monuments funéraires

L'atelier de M. Louis Lafresnaye, situé 8 rue du Cimetière, occupe 3 tailleurs de pierre pendant 7 à 8 mois par année. On fabrique des monuments de granit et de marbre taillés, dont le prix varie depuis $10 jusqu'à $600; en 1937, la production a ateint quelque 200 monuments. Les matières premières proviennent du Nouveau-Brunswick, de la Finlande et de l'Italie. La production s'écoule dans toute la région du Bas St-Laurent depuis Ste-Anne de la Pocatière jusqu'en Gaspésie, puis tout le Témiscouata jusqu'au Nouveau-Brunswick. L'exploitant se plaint des taxes, des tarifs d'électricité et des salaires trop élevés. Il subit la concurrence de manufacturiers juifs de Montréal et d'artisans de Québec.

9) Charronnerie

L'établissement de M. Achille Chartier, situé 8 côté St-Jacques, fonctionne à l'année et emploie un ouvrier durant 3 mois. Cet artisan s'occupe surtout de la réparation des voitures, et en fait pour une valeur d'environ $800 en 1937. Il arrive quelquefois qu'il fabrique quelques voitures qui se vendent $40 chacune en moyenne. Comme matières premières, il utilise du bois franc (1,000 p.m.p.) acheté à St-Hubert et du fer en barre qui provient de Victoriaville. Toute la clientèle se recrute parmi les cultivateurs de la ville et de la région.

10) Eaux gazeuses

L'entreprise de M.Paul-Emile Soucy, située 2 rue Amyot,a été établie dans la ville en 1935. C'est une petite industrie qui s'occupe de la préparation et de l'embouteillage d'eaux gazeuses de marques populaires. Elle fonctionne 12 mois par année et la production est surtout active pendant les trois mois d'été. Deux hommes travaillent à l'année dans cet établissement et durant l'été on en emploie 7 autres. En 1937,on a produit 14,000 caisses de deux douzaines de Pepsi-Cola et d'Orange Crush; en 1936,la production avait atteint 7,000 caisses et on estime la porter à 28,000 en 1938. C'est donc une industrie qui se développe rapidement et qui exploite un marché d'une forte demande. Les matières premières comprennent des essences etdes sirops concentrés qui viennent de Montréal et de Toronto,puis du gaz carbonique et du sucre. Toute la production est vendue aux commerçants de détail dans un territoire compris entre Ste-Anne-de-la Pocatière et St-Simon,et dans l'intérieur de Témiscouata jusqu'à Notre-Dame du Lac. Ce territoire est trop grand à parcourir pour permettre de supporter aisément les salaires réglementaires des distributeurs. L'exploitant de cette petite industrie aimerait obtenir des permis d'embouteillage des producteurs d'eaux gazeuses Fortier et Claire-Fontaine.

La fabrique d'eaux gazeuses Thibault Enr., située 26 rue Fraser, a été établie en 1902 et fonctionne à l'année. Elle emploie 3 hommes durant 8 mois et 6 durant le reste de l'année. La production de 1937 comporte environ 45,000 douzaines de bouteilles d'eaux gazeuses. L'exploitant a l'agence des marques Coca-Cola,Allans,Gurds et fabrique en outre ses propres variétés. Les eaux gazeuses Thibault se vendent 30 cents la douzaine aux détaillants et les marques dont on obtient un contrat d'embouteillage,40 cents la douzaine. Les matières premières proviennent de Montréal,(essences de Coca-Cola,gaz carbonique,essences diverses),sauf le sucre qui est acheté dans la ville même. Le territoire de vente couvre les comtés de Kamouraska, Rivière-du-Loup et Témiscouata. L'exploitant de cette entreprise doit faire face à une concurrence active de la part des fabricants Fortier,Soucy,Larrivée,Claire-Fontaine,Kik,etc. La production de 1938 semble en baisse sur celle de 1937.

11) Eau de Javel

La fabrique d'eau de Javel J.O.Boutet,située à St-Ludger,31 rue Alexandre, a été établie en 1936 et fonctionne toute l'année au ralenti, sauf quatre mois de forte production. En 1937,on a produit environ 11,000 bouteilles d'eau de Javel vendues 60 cents la douzaine et 50 douzaines de bleu à laver liquide écoulées au même prix. En 1938,on espère fabriquer de 20,000 à 25,000 bouteilles d'eau de Javel. Les matières premières utilisées à cette production proviennent de Montréal et comprennent environ 2,400 livres de chlorure de chaux,800 livres de sels sodiques et 250 livres de caustique. Le marché local absorbe près de 40% de la production; le reste est vendu depuis Ste-Anne-de-la-Pocatière jusqu'à Trois-Pistoles et dans l'intérieur de Témiscouata jusqu'à Notre-Dame du Lac. L'exploitant de cette industrie,qui souffre de la concurrence d'un fabricant de Mont-Joli,manque de capital pour améliorer son installation. Des bacs en ciment permettraient d'augmenter considérablement la production et d'employer 3 personnes. On estime fabriquer plus de 50,000 bouteilles d'eau de Javel d'ici 2 ans.

L'entreprise de M.Charles Larouche, établie vers 1930 à 8 rue Frontenac,n'a pas réussi à lutter contre la concurrence des nombreux manufacturiers d'eau à laver. En 1930-31,la production atteignait 2,400 douzaines de bouteilles; elle a rapidement diminué de 1932 à 1936 (1,000 douzaines seulement dans cette période) pour finalement aboutir à 50 douzaines de 1936 à 1938. C'est donc une petite industrie qui disparaît en raison de la concurrence.

Un autre fabricant de St-Ludger,M.C.H.Beck,produit depuis 1937 environ 50 douzaines de bouteilles d'eau de Javel par année,à raison d'un

jour de travail par semaine. Il achète ses matières premières d'un marchand de gros de la localité et vend ses produits sur le marché de la ville.

o o o

C- TRANSPORTS

Navigation

Le havre de Rivière-du-Loup, situé au nord-est de la ville, comprend un quai principal, celui de la Pointe, et deux quais secondaires quisont logés à l'embouchure de la rivière. Le premier relève du gouvernement fédéral; il mesure près de 800 pieds de longueur, a sa tête construite en béton et est muni de hangars à marchandises et d'une petite gare maritime; l'éclairage électrique y est installé et un chenal de 12 à 15 pieds de profondeur a été creusé tout autour en 1934. Le second quai appartient à la Cie J.B. Renaud Ltée, négociants en gros de la ville, et le troisième au capitaine Patrice Pednault, de Rivière-du-Loup. Le quai de la Pointe, protégé des vents par une aile latérale, peut commodément recevoir 8 ou 10 bateaux à la fois; la profondeur d'eau, à la tête du quai, varie depuis 12 à 13 pieds à marée basse jusqu'à 30 et 35 pieds à marée haute.

La saison de navigation s'étend du début d'avril au milieu de décembre, soit 8½ mois en moyenne par année. Durant cette période où le port est ouvert à la navigation, plusieurs goélettes assurent le transport régulier de marchandises: le capitaine Jos Gagnon (goélette Comté Charlevoix, 95 tonnes) et le capitaine Léo Bernier (goélette Crane Island, 47 tonnes) effectuent 2 fois par mois le circuit Montréal-Québec-La Malbaie-Kamouraska et Rivière-du-Loup; le capitaine Patrice Pednault (goélette St-Patrice, 31 tonnes) relie Québec à Rivière-du-Loup tous les 15 jours; enfin le capitaine Lévesque (goélette Queenette, 98 tonnes) qui fait le trajet Québec-Cacouna-L'Isle-Verte-Trois-Pistoles s'arrête occasionnellement au quai de la Pointe.

Le volume du commerce maritime est très difficile à apprécier faute de statistiques exactes relatives au mouvement des marchandises. Nous avons cependant recueilli auprès du gardien du quai de la Pointe et de la Cie J.B.Renaud des renseignements partiels qui peuvent donner une approximation grossière de l'activité du port de Rivière-du-Loup. Ainsi, en 1937, on a expédié du quai de la Pointe 10 à 12 goélettes, 1 navire grec et 4 barges de bois à pâte, puis quelque 500 sacs de pommes de terre. En 1938, pour cinq mois seulement (avril à septembre), on a reçu au même quai une barge de farine (9,967 sacs de 100 livres) et 25 tonnes de marchandises diverses; les expéditions, durant la même période, comprennent environ 600 sacs de pommes de terre, 175,000 p.m.p. de bois de sciage (2 goélettes) et 5,338 cordes de bois à pâte chargées sur 4 bateaux canadiens et 4 cargos allemands; on croit être en mesure d'expédier en outre près de 2,500 autres cordes de septembre à décembre.

Le quai de la Pointe sert presque exclusivement à l'expédition du bois à pâte et, comme nous le verrons plus loin, au trafic des voyageurs. Les réceptions de marchandises se font surtout par les deux autres quais. En 1938, pour les cinq mois finissant au 1er septembre, le quai Renaud a reçu 502 tonnes de marchandises par le capitaine Bernier et 288 tonnes par le capitaine Gagnon; le capitaine Pednault, d'autre part, a transporté à son quai 193 tonnes de produits durant la même période. Pour la saison complète de 1938, on estime que le capitaine Bernier transportera près de 1,500 tonnes, le capitaine Gagnon 1,000 tonnes, le capitaine Pednault 800 tonnes et d'autres goélettes quelque 200 tonnes, soit un total de 3,500 tonnes de réceptions. L'activité du port croît pendant l'automne, à l'époque des approvisionnements d'hiver. Les arrivages comprennent des produits en sacs (sucre, sel, farine, etc.), en barils (mélasse surtout), en caisses (conserves alimentaires), du fer et des produits de quincaillerie,

et des marchandises générales. Tous ces produits sont destinés en bonne part au commerce de la ville; certaines marchandises sont quelquefois réexpédiées par chemin de fer ou camion dans les paroisses environnantes et même jusqu'au fond du Témiscouata (Notre-Dame du Lac, Ste-Rose du Dégélé, etc.) Du point de vue des expéditions de marchandises, les pommes de terre proviennent de la région tandis que le bois à pâte vient surtout de l'intérieur du comté de Témiscouata.

Le quai de la Pointe est surtout actif dans le transport des voyageurs. Un service de traversier, qu'utilisent surtout les touristes, fait la navette deux fois par jour entre les deux rives du St-Laurent dans le circuit Rivière-du-Loup -- St-Siméon-- Tadoussac. Un bateau à vapeur de 1,019 tonnes est affecté à ce service, lequel est exploité par la Cie de Traverse de Rivière-du-Loup-- Tadoussac Ltée. Dans la saison 1937, on estime que le traversier a transporté près de 10,000 passagers et quelque 1,700 automobiles; il s'agit principalement de touristes qui vont à La Malbaie ou en reviennent par la rive sud de l'estuaire du St-Laurent.

Chemins de fer

La cité de Rivière-du-Loup est un centre ferroviaire où confluent les deux réseaux Intercolonial et Témiscouata qui desservent deux gares. Celles-ci sont situées à 1 mille du centre de la ville et à 3 milles du port. On compte une voie principale et 8 voies de chargement qui suffisent au volume actuel de la circulation. Une ligne industrielle, qui s'embranche aux autres, est louée annuellement à la Fraser Coal Co.Ltd. Les entrepôts de marchandises situés près des deux gares sont actuellement suffisants.

Le volume global du trafic ferroviaire en 1937 atteint pour les deux gares environ 37,524 tonnes, soit 25,342 tonnes à l'entrée et 12,182 à la sortie. Le mouvement des marchandises porte sur 1,392 wagons complets, sans compter les chargements partiels de wagons (L.C.L.) C'est ce qu'indique le tableau suivant:

Expéditions:	Wagons	Livres
Wagons complets, C.L.	538	22,579,990
Wagons partiels, L.C.L.	-	1,783,920
		24,363,910

Réceptions	Wagons	Livres
Wagons complets, C.L. local	796	39,992,119
Wagons complets, C.L. interline	58	2,543,836
Wagons partiels, L.C.L. local C.N.R.	-	4,338,830
Wagons partiels, L.C.L. local Tem.Ry.	-	2,024,645
Wagons partiels, L.C.L. interline C.N.R.	-	1,547,998
Wagons partiels, L.C.L. interline Tem.Ry.		236,537
	1,392	50,683,965

Grâce à la collaboration bienveillante de M.William Parsons, agent général du fret au C.N.R. à Rivière-du-Loup, nous avons obtenu en détail les principales données statistiques concernant le mouvement des marchandises par chemin de fer. Les tableaux qui suivent indiquent pour l'année 1937 le volume total du trafic ferroviaire pour les réceptions et les expéditions.

Ces données numériques se rapportent aux deux réseaux ferroviaires, Canadien National Ry. et Témiscouata Ry. Nous faisons remarquer que, dans le tableau des wagons complets expédiés, le Témiscouata figure pour 463 wagons et 19,294,178 livres; il s'agit presque exclusivement de produits forestiers qui viennent de l'intérieur du comté de Témiscouata et qui se dirigent vers les usines de papier ou les marchés urbains par la voie de l'Intercolonial. Dans l'ensemble, on nous affirme que le volume de la circulation a diminué d'environ 25% depuis une dizaine d'années, et cela en raison du ralentissement général des affaires depuis le début de la crise.

WAGONS COMPLETS RECUS (Local)

(Local Freight Carloads Received)

Produits	WAGONS	POIDS EN LBS
Essence	141	7,990,042
Charbon	55	4,838,536
Farine	46	2,561,982
Automobiles.....	45	486,262
Epiceries	37	1,598,738
Bois à pâte.....	31	1,698,340
Ciment	30	1,336,250
Croûtes de bois (slbs).....	29	1,431,460
Bière	28	761,580
Fruits et légumes.....	25	560,910
Sucre	22	604,450
Huile	16	690,742
Boissons	13	453,568
Grains d'alimentation (feed) ...	12	697,570
Grains	11	579,726
Bois de corde (chauffage).....	10	742,200
Engrais chimiques.....	10	581,850
Bétail sur pied	10	225,340
Sel	7	289,245
Chaux	7	506,740
Briques	6	357,700
Savon	5	149,340
Coke	5	272,230
Freins (brake shoes)	3	275,600
Quincaillerie.....	2	78,910
Fer	2	32,030
Fèves	1	36,960
Caustique	1	42,400
Poisson	1	41,264
Saindoux	1	25,330
Semences	1	41,410
Planches murale (pulpboard).....	1	51,480
Divers	3	155,280
TEMISCOUATA RAILWAY	179	9,796,104
	796	39,992,119

WAGONS COMPLET RECUS (Interlignes)

(Interline Received Carloads)

PRODUITS	WAGONS	POIDS EN LBS
Charbon	17	1,137,476
Fruits et légumes.....	10	298,926
Bétail sur pied	10	228,150
Farine	3	151,820
Sable à mouler	1	88,100
Fèves	1	36,000
Divers	9	361,975
TEMISCOUATA RAILWAY.....	7	241,389
	58	2,543,836

WAGONS INCOMPLETS RECUS (Local)

(L.C.L. Freight Received)

	CANADIAN NATIONAL			TEMISCOUATA RAILWAY		
Mois	Factures	Pièces	Poids lbs	Factures	Pièces	Poids lbs
Janvier	918	5028	206,270	321	1897	85,510
Février	1416	8012	315,390	539	3140	138,060
Mars	1970	7490	447,353	752	4404	222,930
Avril	2040	9349	412,865	737	4138	215,585
Mai	1815	7486	351,360	607	3258	196,715
Juin	1849	7463	362,690	580	2996	141,533
Juillet	1905	8127	364,440	632	2968	159,699
Août	1710	7765	317,696	616	3383	164,854
Septembre	1873	7655	328,954	702	3963	207,828
Octobre	1967	9385	436,420	669	3792	181,851
Novembre	1836	10748	448,645	661	3839	175,840
Décembre	1549	7665	346,747	482	2750	134,240
	20,848	96,173	4338,830	7,298	40,528	2,024,645

WAGONS INCOMPLETS RECUS (Interlignes)

(Interlines L.C.L.Received)

CANADIAN NATIONAL	1,547,998 lbs
TEMISCOUATA RAILWAY	236,537 lbs

WAGONS COMPLETS EXPEDIES

(Local Reight Carloads Forwarded)

PRODUITS	WAGONS	POIDS EN LBS
Bétail sur pied.....	21	333,500
Freins (brake shoes).....	12	486,392
Pâte de bois mécanique (pressée)	14	1,230,400
Farine (réexpédiée).....	8	436,510
Pommes de terre.....	5	218,500
Riblons de fer et d'acier...	4	292,600
Contenants vides retournés..	3	46,800
Marchandises générales.....	2	40,000
Bois à pâte.....	2	111,100
Fruits.....	1	18,750
Divers.....	3	71,260
TEMISCOUATA RAILWAY.....	463	19,294,178
	538	22,579,990

WAGONS INCOMPLETS EXPEDIES

(L.C.L.Local Freight Forwarded)

Factures	Poids en lbs
4,233	1,783,920

Quant au trafic des voyageurs, il est demeuré sensiblement le même depuis une dizaine d'années. En 1937, le nombre de voyageurs qui se sont embarqués à Rivière-du-Loup atteint au total 24,852, soit 9,504 seulement durant la saison mai-novembre et 15,348 le reste de l'année. Ici comme ailleurs, la concurrence des lignes d'autobus est très active et fait diminuer de moitié le nombre de voyageurs par chemin de fer durant la belle saison.

o o o

Routes

1) Voyageurs

La cité de Rivière-du-Loup est le terminus de quatre lignes régulières d'autobus qui fonctionnent tant que les routes sont ouvertes à la circulation. La première ligne, à laquelle sont affectés deux autobus, est exploitée par M.Lemelin, de Montmagny, et effectue deux aller-retour quotidiens dans le circuit Rivière-du-Loup--Lévis. Les trois autres appartiennent à M. Adélard Lévesque, de la ville même, et font un aller-retour quotidien respectivement à destination de Rivière-Bleue, Squatock et Edmunston, N.B.

Dans la ville même de Rivière-du-Loup, 2 taxis-autobus sont préposés au transport des voyageurs sur la rue Lafontaine. Le prix du passage est de 5 cents par personne.

Plusieurs autobus touristiques s'arrêtent régulièrement à Rivière-du-Loup pour visiter la ville et surtout la centrale

hydroélectrique. Celle-ci a été aménagée en un petit parc pittoresque qui est fort bien illuminé le soir. Dans la saison 1938, soit de juin à septembre, des autocars venant de New-York et de Boston se sont arrêtés pour visiter la chute et le pouvoir électrique:Grey Lines 4 fois, Rawding Tours 9 fois, Tauck Tours 9 fois, Green Tours 3 fois et Tally-Gaspe Tour 1 fois. Donc au total, 26 voyages de 35 personnes en moyenne, soit 910 touristes. Ceux-ci logent au Manoir, y prennent un ou deux repas, et y couchent généralement. La centrale municipale constitue une attaction pour les touristes et contribue ainsi à favoriser l'industrie hôtelière.

2)Marchandises

Du point de vue du transport des marchandises, deux services réguliers de camionnage desservent la localité:Potvin Express qui se rend 2 fois par semaine à Québec et Montréal, et J.B.Renaud Ltée qui apporte des marchandises générales de Québec à toutes les semaines. Ce dernier service répond surtout aux besoins de la maison de gros J.B. Renaud qui reçoit ses approvisionnements de Québec; mais plusieurs marchands de la ville ont toutefois recours à ce service. Comme Rivière-du-Loup est un point central sur la route qui mène à Québec, de nombreux camionneurs étrangers venant des comtés environnants s'y arrêtent fréquemment et transportent même des marchandises pour les gens de la ville; mais il nous est impossible de recenser ces camionneurs. D'ailleurs,ce sont presque les mêmes qui desservent la région.

Quant aux marchands de passage et aux colporteurs, ce sont sensiblement les mêmes que ceux qui fréquentent les autres municipalités du comté. Comme la ville est un centre commercial important, de nombreux vendeurs de toutes sortes viennent se recruter une clientèle dans la localité; mais il nous est impossible d'en dresser une liste faute de renseignements à cet égard. Nous savons cependant que plusieurs cultivateurs de la région viennent colporter leurs produits dans la ville (beurre,légumes,pommes de terre),etc. Aucune taxe n'est imposée à ces marchands étrangers.

o o o

MUNICIPALITE DE RIVIERE-DU-LOUP (en bas)

I - SITUATION GEOGRAPHIQUE

La municipalité rurale de Rivière-du-Loup encercle la cité avec laquelle elle ne forme qu'une seule localité géographique. Elle occupe une superficie d'environ 19,549 acres dans la seigneurie de Rivière-du-Loup et comprend les rangs I II,III,IV et V. Elle accuse, au point de vue du relief, les mêmes caractères géographiques que la cité (Cf. cette monographie). Elle n'a ni service d'eau courante, ni égouts, ni électricité sauf dans une partie du rang I. Du point de vue religieux, cette municipalité relève à la fois de la paroisse St-François-Xavier et de celle de St-Patrice.

II - POPULATION

Mouvement démographique depuis 1931

Le recensement fédéral de 1931 donne pour la municipalité rurale de Rivière-du-Loup une population de 1,070 habitants. Depuis ce temps, la population est sensiblement demeurée la même et les statistiques municipales, de 1931 à 1937, accusent respectivement un total de 1018,1018,1090,1080,1077,1082 et 1080 habitants. Le mouvement démographique se réduit donc à peu près à l'accroissement naturel, lequel atteint 91 individus pour cette période, et à sa contrepartie, l'émigration,qui est pour le moins égale à ce chiffre.

Nous n'avons pu obtenir aucun renseignement précis sur les arrivées et les départs depuis 1931.

Occupation du sol

La municipalité renferme 97 cultivateurs qui exploitent des fermes, soit 95 propriétaires dont 4 non résidants et 2 locataires. On relève aussi 48 propriétaires de maisons sur emplacements et 20 locataires. Parmi ces emplacitaires, la plupart cultivent un lopin de terre à titre de potager, la moitié environ entretiennent des animaux domestiques et 5 possèdent des chevaux.

Au total, on compte dans la municipalité 139 propriétaires résidants, soit 91 cultivateurs et 48 emplacitaires, puis 62 propriétaires non domiciliés, soit 4 cultivateurs, 9 emplacitaires, 38 villégiateurs d'été, 10 propriétaires de lots à bois et 1 club de golf. Avec les locataires de fermes et de maisons sur emplacements, 223 personnes paient des taxes à la municipalité rurale de Rivière-du-Loup (en bas).

Modes de vie

Parmi les 93 cultivateurs domiciliés dans la municipalité, on estime qu'une vingtaine retirent de leurs exploitations agricoles la totalité de leur subsistance; les autre vivent principalement de la terre mais recourent aux travaux de voirie et à la coupe du bois pour relever leur revenu annuel.

Les journaliers comprennent 36 chefs de famille qui gagnent communément leur vie en cette qualité, et une quarantaine de jeunes gens qui s'embauchent occasionnellement comme manoeuvres ou terrassiers. Ces journaliers, durant l'été, travaillent comme aides agricoles sur les fermes ou comme terrassiers à la voirie. Quelques-uns, l'hiver venu, prennent le chemin des chantiers. D'autres enfin s'emploient à l'année dans les établissements industriels de la ville de Rivière-du-Loup. Il n'y a pas de chômage actuellement.

Les artisans qui travaillent pour leur propre compte comprennent 2 menuisiers, 3 forgerons, 1 garagiste et un boulanger. On relève en outre 8 menuisiers-charpentiers qui s'engagent à salaire ou à la tâche.

Le commerce de détail fait vivre une quinzaine de personnes, patrons et employés; on compte 6 magasins généraux et 2 établissements secondaires.

Les transports comprennent 14 employés permanents de chemin de fer et une quinzaine de temporaires, puis 5 camionneurs et 5 chauffeurs de taxi.

L'enseignement primaire occupe 9 institutrices. Rares sont les jeunes filles en service domestiques dans la municipalité; par contre, on en compte une vingtaine qui sont engagés à Rivière-du-Loup et une dizaine dans d'autres villes.

o o o

I - ASPECT ECONOMIQUE

A - AGRICULTURE

Le capital moyen engagé dans les fermes, à Rivière-du-Loup en bas, atteint environ $5,350, soit $2,500 dans la terre, $1,500 dans les bâtiments, $850 dans les troupeaux et $500 dans le matériel roulant.

La plupart des cultivateurs réussissent à financer leurs fermes,et quelques-uns seulement ont contracté des emprunts au crédit agricole provincial.

Etendue moyenne des fermes

Chacune des 97 fermes de la municipalité couvre en moyenne une étendue de 145 acres,soit un total de 14,065 acres pour l'ensemble. Sur chaque ferme,on relève en moyenne 94 acres de terre labourée en cultures et en pâturages,soit au total 9,118 acres; 20 acres en forêt dont le sol est labourable,soit 1,940; 10 acres de pâturages naturels et de terrains rocheux,soit 970 acres; et 21 acres de terre inutilisable pour fins agricoles (forêt,marécages,rivières),soit 2,037 acres.

Le recensement fédéral de 1931 accuse comme superficie occupée un total de 17,361 acres,soit 11,022 acres défrichées et 6,339 acres en friche. L'écart qui s'établit avec nos chiffres provient du fait que le recensement a considéré ensemble les cultivateurs de la cité de Rivière-du-Loup et ceux de la municipalité rurale. Si l'on retranche de 17,361 acres l'étendue de terre qui concerne les cultivateurs de la ville,nous obtenons un chiffre qui se rapproche sensiblement de celui que nous avons donné au paragraphe précédent.

Les statistiques municipales révèlent une étendue beaucoup plus considérable encore,soit 19,549 acres. L'écart de 5,484 acres qui s'établit par différence avec notre chiffre s'explique ainsi: il existe dans la municipalité rurale une plaine marécageuse pauvrement boisée,qui mesure environ 4 milles par 2,appartenant à la succession Fraser et qui n'est point occupée au point de vue agricole. De plus, une dizaine de personnes non domiciliées possèdent des lots à bois de 500 arpents chacun en moyenne;9 emplacitaires et 38 villégiateurs non résidants possèdent également des bouts de terrain qui ne sont pas livrés à l'agriculture.

Période de végétation

Elle est la même que dans la cité de Rivière-du-Loup (Cf.cette monographie).

Sols et amendements.

Le sol est ici de bonne qualité et contient une forte proportion de terre argileuse (environ 60%); on rencontre aussi un peu de terre légère et de terre noire. Ces sols sont fertiles,ce qui n'empêche pas les cultivateurs d'amender leurs terres: ils emploient environ 100 tonnes de chaux et 150 tonnes d'engrais chimiques par année. Quelques-uns utilisent en outre des engrais de mer. Le quart des cultivateurs seulement soigne la conservation du fumier de ferme au moyen de plates-formes et de remises.

L'égouttement des terres est passable. La moitié des fermes auraient besoin de fossés profonds et de labours appropriés. On remarque que le labour Richard ne se pratique pas assez sur les terres fortes et basses. Le drainage et le défrichement de la plaine marécageuse Fraser permettraient de recouvrer un sol propre à l'agriculture. La chose mériterait d'être étudiée de près.

Quelques cultivateurs ont commencé de fertiliser des pâturages permanents et ont obtenu de bons résultats. Quant à la luzerne,elle s'établit aisément pourvu que la couche de neige soit protégée des vents durant l'hiver.

Sur la plupart des fermes, on rencontre des pâturages naturels dont le sol conviendrait à l'agriculture. Il suffirait de les épierrer; ce serait un moyen d'augmenter la superficie labourée et cultivée des fermes. C'est là une mesure générale qui s'applique à toute la région; des concours d'épierrement et de labour amèneraient de saines réformes. On nous affirme que l'agronome régionale s'occupe de cela avec succès.

o o o

Production végétale

1) Grandes cultures

Le tableau suivant montre pour l'année 1937 un estimé des diverses étendues sous cultures, ainsi que les rendements moyens obtenus à l'acre. La superficie totale des cultures et des pâturages atteint 9,126 acres alors que le recensement fédéral de 1931 accuse un total de 11,022 acres. La différence provient du fait que cultivateurs de la ville et cultivateurs de la municipalié rurale ont été considérés comme un seul tout.

	Superficies	Rendements moyens à l'acre
Blé	180 acres	14 boisseaux
Avoine.....	1,500 "	22 "
Orge	150 "	18 "
Sarrasin	115 "	25 "
Grains mélangés,,.....	160 "	22 "
Pois secs	30 "	15 "
Fèves	1 "	- "
Pommes de terre	240 "	150 "
Lin à filasse	3 "	-
Maïs fourrager	8 "	-
Luzerne	14 "	2 tonnes
Foin (mil et trèfle).....	4,120 "	1 "
Racines fourragères.....	25 "	15 "
Jardins de famille	30 "	-
Pâturages	2,550 "	-
	9,126 acres	

D'une façon générale, les rendements moyens sont un peu plus faibles que ceux obtenus par les cultivateurs de la ville et de St-Eloi, à cause d'une culture moins bien soignée. La culture du blé progresse rapidement en raison de la nature du sol (terre forte), et presque tous les cultivateurs en font maintenant.Les étendues en grains mélangés accusent une sensible augmentation depuis quelques années, et il serait bon d'accentuer cette amélioration en diminuant les superficies en avoine au profit de ces grains. Quant à la rotation des cultures, la moitié des cultivateurs appliquent simultanément les deux assolements suivants: pommes de terre (1 an), blé (1 an), foin de trèfle (1 an); puis grain (1 an), foin (2 ans) et pâturages (2 ans). Les autres se préoccupent plus ou moins de système de la rotation et gardent les prairies et les pâturages trop longtemps.

Les ventes de produits agricoles comprennent en 1937 environ 1,200 minots d'avoine (en sus de la dîme en nature),100 tonnes de foin et près de 18,600 minots de pommes de terre.Au total, cela représente un revenu moyen d'environ $78 par ferme.

2) Cultures maraîchères et fruitières

La plupart des cultivateurs produisent des légumes, dont les étendues cultivées sont prises à même les jardins de famille, en vue de la vente sur le marché de la ville de Rivière-du-Loup. On estime à $5 en moyenne par ferme le revenu provenant des cultures maraîchères.

Les vergers ne sont pas développés: ils renferment quelque 500 pommiers qui donnent une récolte d'environ 200 barils par année. On cultive les variétés de pommes Duchesse et Jaune Transparent. La production sert uniquement à l'alimentation domestique. La pomiculture pourrait se développer davantage sur les terres élevées et bien abritées en vue de satisfaire le marché de la ville. On sait que celui-ci importe chaque année des quantités considérables de fruits.

3) Erablières

La municipalité renferme aussi 7 érablières en exploitation qui ont produit en 1937 environ 200 gallons de sirop et 2,625 lbs de sucre. Le marché de la ville a absorbé presque toute la production. Cette industrie constitue un revenu moyen d'environ $75 par producteur.

o o o

Production animale

1) Chevaux

Le nombre des chevaux atteint actuellement 260, soit avec la ville un total de 345, ce qui marque une légère augmentation par rapport à 1931. L'élevage local progresse depuis qu'on autorise l'utilisation de reproducteurs croisés; il fournit actuellement environ 18 sujets par année. La municipalité renferme 2 éleveurs de chevaux pur sang. On compte 1 étalon croisé, 2 juments enregistrées et 16 croisées; on recourt quelquefois aux étalons pur sang des paroisses voisines. Cet élevage ne suffit pas encore aux besoins des cultivateurs, qui doivent importer une vingtaine de chevaux par année par l'intermédiaire de commerçants.

2) Bovins et industrie laitière

Le troupeau des bovins est en entier de race Ayrshire et comprend environ 760 vaches laitières, dont une quarantaine pur sang, et 90 taureaux, dont une cinquantaine pur sang. La municipalité renferme 3 éleveurs de bovins laitiers pur sang qui vendent chacun 5 sujets par année, réalisant ainsi un revenu de $100 chacun. La majorité des cultivateurs vendent des bovins de boucherie, soit environ 190 vaches, bouvillons et taureaux, 180 veaux de lait et 200 veaux d'herbe par année; cela represente quelque 82,000 lbs de viande et un revenu moyen de $70 par cultivateur.

Alors que le rendement laitier atteint 5,000 lbs par année pour les cultivateurs de la ville, celui de la municipalité rurale ne dépasse pas 3,000 lbs de lait. Dans le premier cas, la période de lactation dure 12 mois par année tandis que dans le second elle varie entre 8 ou 9 mois. On compte 12 cultivateurs, possédant chacun une dizaine de vaches dont le rendement atteint 5,000 lbs de lait par année, qui vendent leur production en nature sur le marché de la ville: ce sont des laitiers qui livrent le lait à domicile et réalisent un revenu de $3,20 du 100 lbs de lait. Les autres cultivateurs portent leur lait à la beurrerie de la ville surtout et à celles de paroisses voisines; ils obtiennent à peine $1 du 100 lbs. En tenant compte de la consommation domestique, l'industrie laitière rapporte en moyenne un revenu de $385 par cultivateur. On pourrait accroître ce revenu moyen en relevant le rendement des vaches par une alimentation plus soignée.

3) Porcs

On compte actuellement quelque 805 porcs Chester White croisés, de type à lard, dont environ 700 porcelets. L'alimentation domestique prélève une couple de cents sujets par année. On vend chaque année sur le marché de la ville et aux commerçants de passage environ 300 porcs sur pied et 150 abattus, soit au total près de 73,600 lbs de viande et un revenu moyen de $85 par cultivateur.

4) Moutons

Le troupeau est de race Leicester et comprend environ 42 béliers, dont 2 pur sang, 410 brebis et 415 agneaux. Ceux-ci sont vendus individuellement à des commerçants de passage $5 pièce et rapportent en moyenne $21. par cultivateur. Cet élevage se maintient depuis longtemps au même niveau et ne saurait se développer davantage car les pâturages servent d'abord à l'industrie laitière.

5) Volailles

On relève actuellement près de 5,500 poulets et poules pondeuses, et une cinquantaine de dindes dans la municipalité. Le troupeau est aux trois quarts de bonne qualité. On vend chaque année, sur le marché de la ville, environ 2,200 lbs de volailles grasses (soit 500 sujets) et 3,000 douzaines d'oeufs, ce qui représente un revenu moyen de $13 par cultivateur. L'avliculture devrait se développer davantage car l'approvisionnement de la ville constitue un marché fort intéressant. Un cultivateur s'est spécialisé dans cet élevage: il exploite un poulailler moderne avec 100 poules et quelque 400 poulets; c'est un précieux appoint au revenu de sa ferme.

6) Apiculture

La municipalité compte 4 apiculteurs qui possèdent chacun 18 ruches en moyenne et produisent au total près de 7,000 lbs de miel par année. Le marché de la ville absorbe presque toutes les ventes; chaque apiculteur réalise un revenu moyen de $170.

7) Animaux à fourrure

On relève en outre 2 éleveurs de renards dans la municipalité; chacun possède 2 couples d'animaux. Les revenus qu'ils touchent sont très variables et pour cette raison ne sauraient être estimés.

o o o

E-9-42

Conservés domestiques

La plupart des cultivateurs ont l'habitude de fabriquer des conserves domestiques pour les besoins d'alimentation familiale. Ils auraient intérêt à en préparer pour vendre sur le marché de la ville dont le pouvoir de consommation représente un volume considérable. Une société coopérative, formée dans ce but et qui effectuerait en outre des achats et des ventes, serait mieux en mesure que les particuliers pour organiser cette petite industrie et approvisionner régulièrement les consommateurs.

Autres sources de revenus

1) Revenus forestiers

L'activité des chantiers n'exerce aucune influence sur les cultivateurs de Rivière-du-Loup en bas. Cette industrie saisonnière recrute sa main-d'oeuvre plutôt dans la région des municipalités intérieures du comté. A peine une couple de fils de cultivateurs s'engagent comme bûcherons durant quelques mois par année; c'est pour la municipalité une source de revenu tout à fait négligeable.

La coupe du bois sur les terres patentées est par contre le fait de la généralité des cultivateurs. On estime que ceux-ci ont vendu en 1937 une centaine de cordes de bois de chauffage et autant de bois à corde, soit en moyenne un revenu de quelque $9 par cultivateur. Quant au bois de sciage préparé à commission, il sert uniquement aux besoins personnels des cultivateurs.

2) Voirie

Les travaux de voirie qui se sont effectués dans la municipalité en 1937 constituent un revenu accidentel. On estime qu'une trentaine de cultivateurs ont travaillé chacun en moyenne 15 jours et retiré environ $30.

Revenu-argent moyen du cultivateur

La majorité des cultivateurs de Rivière-du-Loup en bas réalisent un revenu moyen appréciable et qui figure parmi les meilleurs du comté. Cette municipalité retire la quasi-totalité de ses revenus de l'agriculture proprement dite et pour cette raison constitue une région agricole en bonne voie de progrès. Le tableau suivant indique pour 1937 les diverses sources de revenus auxquelles ont émargé la plupart des cultivateurs.

Grandes cultures.....	$ 78
Cultures maraîchères.....	5
Produits laitiers	385
Vente de bovins de boucherie.....	70
Vente de porcs	85
Vente de moutons	21
Aviculture	13
Coupe du bois s/ terres patentées...	9
	$ 666

On remarquera que les revenus de l'industrie laitière sont élevés parce qu'une douzaine de cultivateurs qui vendent du lait en nature contribuent à relever la moyenne. Cette seule source constitue près de 58% du total, ce qui montre que l'industrie laitière est à la base de l'activité agricole de cette municipalité.

Plusieurs cultivateurs touchent des revenus plus élevés parce qu'ils participent aux activités suivantes:

Produits de l'érable	(7 Producteurs)	... $	75 chacun
Elevage de bovins laitiers	(3 ")	...	100 "
Apiculture	(4 ")	...	170 "
Voirie	(30 employés)	...	30 "

Si l'on estime à $295 la valeur moyenne des produits agricoles consommés par la famille, et à $200 l'habitation et le chauffage, le revenu brut du cultivateur atteint en moyenne $1,161. De ce revenu brut, il touche près des trois cinquièmes, soit $666, qui lui servent à défrayer ses frais d'exploitation (300 en moyenne) et à entretenir sa famille. Plusieurs réussissent à ménager à l'épargne une part importante de leurs revenus; d'autres arrivent à peine à boucler leur budget. Dans l'ensemble, c'est une bonne paroisse agricole; mais si l'on considère la proximité du marché de la ville, on constate que les revenus des fermes pourraient se diversifier davantage. Les cultivateurs devraient former une coopérative pour exploiter l'industrie des conserves de légumes et de fruits en vue de satisfaire le marché de la ville Il ne faudrait pas retarder indéfiniment la conquête de ce marché car d'autres plus entreprenants pourraient bien s'en emparer.

Achats

Les cultivateurs achètent annuellement, pour les besoins de la ferme, environ 100 tonnes de chaux, 150 tonnes d'engrais chimiques, 40 tonnes de moulées alimentaires, 3,260 lbs de grains de mil et de trèfle, 1,000 lbs d'insecticides, 2,000 lbs de ficelle d'engerbage, etc. Comme produits d'alimentation domestique, il n'y a pratiquement que la farine que les cultivateurs achètent, soit environ 1,000 lbs chacun par année. Quant aux tissus et aux étoffes, une bonne partie provient de l'industrie artisanale à domicile que stimule le Cercle des Fermières. La production locale devrait être en mesure de supprimer les achats de graine de mil et de trèfle, et au moins la moitié de la farine.

Impôts et contributions

La contribution monétaire nécessaire au fonctionnement de l'eglise atteint en moyenne $20 par famille de cultivateur. Les taxes municipales et scolaires, respectivement de 15 et 50 cents du $100, ne sont pas élevées. Les propriétés sont taxées à leur pleine valeur réelle.

Sociétés agricoles

La cité et la municipalité rurale de Rivière-du-Loup sont dotées des mêmes associations agricoles, lesquelles sont rares. On relève un Cercle de Fermières de 50 membres et 2 Caisses Populaires; quelques cultivateurs font en outre partie de la Société d'Agriculture du comté. Le Cercle des Fermières recrute une quinzaine de membres dans la municipalité rurale et le reste dans la cité de Rivière-du-Loup; il ne s'agit donc pas uniquement de fermières mais aussi de femmes d'ouvriers ou de commerçants qui s'intéressent aux arts domestiques. Les deux Caisses populaires sont celles de St-Ludger et de Rivière-du-Loup. On voit par là que les sociétés vraiment agricoles sont inexistantes à cet endroit. C'est pourquoi une coopérative arriverait à son heure et permettrait aux cultivateurs de grouper leurs intérêts et de s'emparer du marché local.

o o o

B- INDUSTRIES

La municipalité rurale de Rivière-du-Loup-en-bas est dépourvue de toute industrie au profit de la cité, et ne renferme qu'un petit atelier de menuiserie. C'est donc une localité essentiellement agricole.

L'atelier de M. Charles Mailloux, situé au rang 11 appelé vulgairement ville St-Antoine, existe depuis 1926 et fonctionne à l'année au ralenti. En 1937, la production de cet établissement comprend environ 50 chaises, 4 ameublements de salle à diner et des articles divers (portes, châssis, planage, découpage, moulures, etc.) pour une valeur approximative de $500. On a utilisé à cette fin environ 4,000 p.m.p. de bois acheté dans la région. Toute la production est destinée aux usages de la ville de Rivière-du-Loup. Cet artisan, qui souffre de la concurrence des nombreux ateliers de la ville, aimerait se spécialiser dans la fabrication des chaises.

On nous affirme que M. Gauvin, du même endroit, s'occupe également de menuiserie générale pour le compte des consommateurs locaux.

C- TRANSPORTS

La municipalité rurale jouit des mêmes avantages que la cité de Rivière-du-Loup au point de vue des transports, sauf qu'elle est plus éloignée des points d'expédition.

o o o

MUNICIPALITE DE ST-ANTONIN

I- SITUATION GEOGRAPHIQUE

Cette localité, qui couvre dans une partie de la seigneurie Terrebonne une étendue de 20,845 acres, s'étend en bordure du chemin Témiscouata, construit par le gouverneur Haldimand en 1783, lequel vient du Nouveau-Brunswick, traverse le comté de Témiscouata et aboutit à Notre-Dame-du-Portage. Les premiers colons de la paroisse se sont installés d'abord le long de cette route militaire. St-Antonin constitue un bon exemple d'une municipalité qui doit sa naissance à l'ouverture d'une voie de communication.

Du point de vue du relief, on distingue les mêmes terrasses qui s'étagent en gradins à St-Modeste, St-Epiphane, St-Paul-de-la-Croix et Ste-Françoise suivant une horizontale qui situe ces municipalités sur un même plan. Deux collines de type apalachien rompent la monotonie du relief: la montagne à Clara, au rang VII, et le Cap au Diable, au rang II.

Les terres de la municipalité s'égouttent vers l'estuaire du St-Laurent par le réseau très ramifié de la rivière du Loup. On relève en outre les rivières Foucher, Rochue, Carrier et Verte. On compte aussi 4 petits lacs, dont le lac Hickson (aqueduc de la cité de Rivière-du-Loup). La municipalité renferme une partie de la plaine marécageuse de Rivière-du-Loup, laquelle constitue du terrain inutilisable pour fins agricoles.

Du point de vue de l'habitat, on distingue les rangs I, II, III, IV (est et ouest), appelés autrefois "les six mille acres"; les rangs V, VI et VII; puis le rang N.E. et le rang S.O. du Vieux Chemin du Lac, et les rangs N.E. et S.O. du chemin Neuf. Le village de St-Antonin est situé au rang II; il n'a ni aqueduc, ni égouts, ni électricité. Depuis longtemps, les gens de la paroisse réclament vainement l'électricité; ce serait pourtant aisé de brancher le courant sur St-Alexandre, situé à une dizaine de milles à l'ouest.

o o o

II- POPULATION

Mouvement démographique depuis 1931

La municipalité de St-Antonin comptait en 1931 une population recensée de 1,409 habitants. L'accroissement naturel, de 1931 à 1937, atteint le nombre de 231. A la fin de 1937, les statistiques municipales accusent un total de 1,547 âmes. Les arrivées depuis 1931 se réduisent à très peu de chose et les départs affectent une partie de l'accroissement naturel, soit une centaine de personnes. La paroisse absorbe donc chaque année plus de la moitié de son accroissement naturel, ce qui est l'indice d'une économie assez progressive. Les émigrants se sont dirigés d'abord vers les colonies du Témiscouata et de Rimouski, puis vers les paroisses voisines; quelques-uns seulement sont allés vivre dans les villes. La plupart de ceux qui ont quitté la municipalité se destinaient à l'agriculture. On propose, comme moyen d'enrayer ce mouvement d'émigration, d'ouvrir un chemin au rang 7 et de livrer cette petite aire à l'agriculture; on nous affirme que plusieurs journaliers du village consentiraient à s'y installer plutôt que de quitter la municipalité pour des régions éloignées.

SAINT_ANTONIN

COMTE DE RIVIERE_DU_LOUP

Echelle de 1 mille au pouce

comté de Kamouraska

CANTON WHITWORTH

COMTE DE RIVIERE_DU_LOUP

Echelle de 1 mille au pouce

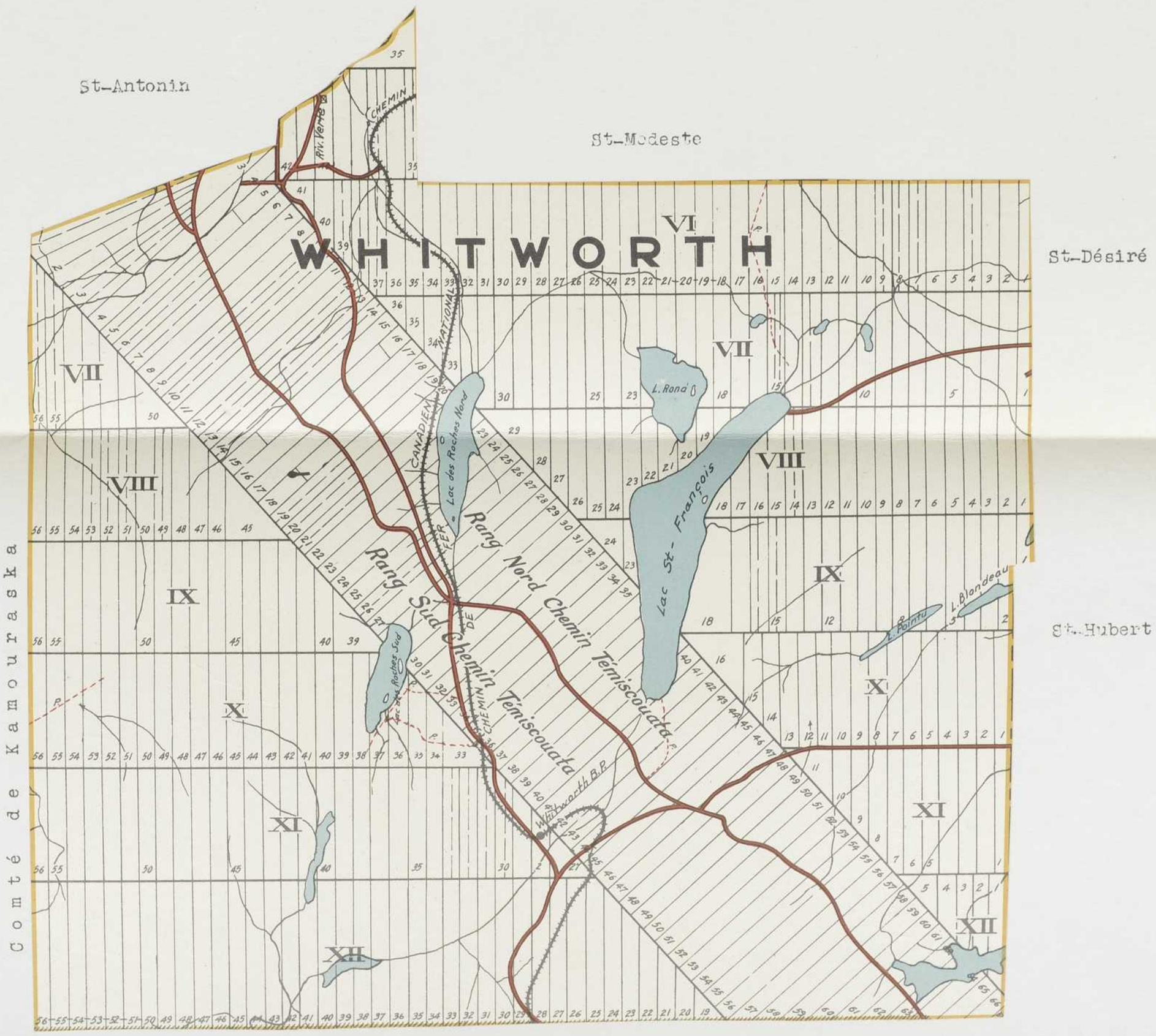

Occupation du sol

La municipalité renferme, selon les statistiques municipales, 179 cultivateurs propriétaires de fermes. On relève en outre, surtout dans le village, 63 propriétaires et 34 locataires de maisons sur emplacements. La plupart de ces emplacitaires cultivent un petit potager en entretiennent des animaux domestiques; une dizaine possèdent des chevaux.

Une quarantaine de particuliers de Notre-Dame-du-Portage et de Rivière-du-Loup détiennent 135 lots à bois dans la localité, soit 63 lots au rang 7, 36 au rang 5, 15 au rang 4 est et 21 au rang 4 ouest. Ces propriétaires non domiciliés paient taxes à la municipalité.

Modes de vie

Parmi les cultivateurs, on relève 175 chefs de famille et 4 célibataires. On estime que le tiers environ des cultivateurs retirent de l'agriculture la totalité de leur subsistance. Les autres doivent durant la morte-saison couper du bois à pâte et de chauffage pour arrondir le revenu de leurs exploitations agricoles.

Les journaliers comprennent 35 chefs de famille qui travaillent communément en cette qualité; on compte en outre 10 autres chefs de famille et environ 25 jeunes gens qui s'embauchent occasionnellement comme manoeuvres ou terrassiers. L'usine de pâte de bois Soucy emploie une quinzaine de journaliers à l'année; les travaux de voirie et la construction en occupent aussi une vingtaine. Les autres travaillent sur les fermes comme ouvriers agricoles durant l'été, et s'engagent comme bûcherons dans les chantiers d'hiver. En 1937, une vingtaine de journaliers sont allés dans les chantiers de Squateck et dans ceux de la Côte Nord. Personne ne chome présentement.

Les artisans qui tiennent boutique pour leur propre compte comprennent 2 menuisiers, 3 forgerons, 2 cordonniers et 1 plombier-ferblantier; on compte en outre 3 menuisiers et 2 mécaniciens de garage qui travaillent à salaire ou à la tâche. Ces derniers s'emploient au garage du gouvernement provincial, situé à 5 milles de Rivière-du-Loup, où se fait la réparation du matériel de voirie; cet atelier n'a pas fonctionné en 1937.

L'industrie comprend 9 établissements qui occupent de 50 à 60 ouvriers et journaliers durant la majeure partie de l'année. La municipalité renferme 2 beurreries, 1 moulin à farine, 5 scieries et 1 usine de pâte de bois mécanique. Cette dernière entreprise emploie à elle seule 25 ouvriers permanents et une dizaine de temporaires.

Le commerce comprend 5 magasins de détail et 4 établissements secondaires. Ces marchands doivent pour la plupart recourir à d'autres occupations pour vivre: ils font du bois, ou s'occupent de camionnage et de taxi, ou tiennent un bureau de poste, etc.

Les transports occupent 4 camionneurs qui travaillent à la voirie ou transportent des marchandises pour les particuliers. On relève aussi plusieurs propriétaires d'automobiles qui font du taxi occasionnellement mais sans permis.

Le travail féminin occupe 12 institutrices à l'enseignement et 6 jeunes filles en service domestique dans la localité. Celles qui sont parties comme servantes à l'extérieur se retrouvent à Rivière-du-Loup (10), à Québec (4) et à Montréal (6). On nous fait remarquer que l'activité féminine se manifeste surtout dans les travaux de la ferme.

o o o

III- ASPECT ECONOMIQUE

A) AGRICULTURE

Le capital moyen engagé par ferme atteint $5,000 environ soit $2,400 dans la terre, $1,800 dans les bâtiments et l'outillage, et $800 dans les troupeaux. Plusieurs cultivateurs qui éprouvent des difficultés financières se sont adressés au crédit agricole provincial; celui-ci avait accordé, au mois de janvier 1939, 11 prêts d'une moyenne de $2,000 chacun.

Etendue moyenne des fermes

A St-Antonin, les fermes (1) couvrent en moyenne une superficie de 100 acres, soit un total de 17,900 acres pour l'ensemble de la municipalité. Sur chaque ferme exploitée par les cultivateurs, on relève en moyenne 54 acres de terre déjà labourée (grandes cultures et pâturages), soit au total 9,666 acres; 26 acres de forêt dont l'étendue est labourable, soit 4,654 acres; 12 acres d'autres étendues labourables constituées principalement de pâturages naturels, soit au total 2,148 acres; 6 acres de ravins et 2 acres de rochers, rivières, marécages, qui sont inutilisables pour fins agricoles, soit respectivement 1,074 acres et 358 acres au total.

Ces données numériques correspondent assez bien avec celles du recensement fédéral de 1931 qui accuse un total de 17,541 acres de terre occupée, soit 9,986 acres de terre défrichée (7,075 en cultures, 2,660 en pâturages et 251 en d'autres étendues), et 7,555 acres de terre encore en friche (4,563 en forêt, 1,561 en pâturages naturels et 1,431 en marécages). Depuis 1931, il y a donc eu une légère diminution dans les superficies labourées et cultivées.

Les statistiques municipales, par contre, donnent une étendue occupée beaucoup plus considérable. L'écart provient du fait que 40 propriétaires non domiciliés possèdent 135 lots à bois dans les limites de la municipalité.

Période de végétation

Comme St-Antonin est situé à quelques milles seulement au sud-ouest de Rivière-du-Loup, la période de végétation est la même qu'à cet endroit (Cf. monographie de la cité).

Sols et amendements

Le sol de la municipalité est de bonne qualité; il renferme surtout de la terre franche et de la terre légère, puis un peu de terre noire et de terre forte. Depuis quelques années, les cultivateurs de Saint-Antonin n'emploient plus d'amendements calcaires; par contre, ils utilisent annuellement environ 50 tonnes d'engrais chimiques, ce qui n'est pas considérable. La conservation du fumier de ferme au moyen de plates-formes et de remises n'est pas une pratique étendue; à peine 6 cultivateurs recourent à cette méthode.

---

(1) Nous entendons par là le domaine agricole de chaque cultivateur.

L'égouttement des terres n'est pas suffisant sur la plupart des fermes par suite du mauvais état des grandes décharges et de l'absence de travaux de drainage sur les propriétés. On devrait favoriser la pratique de l'égouttement par des octrois. Quant à la luzerne, elle s'établit sans trop de difficulté. Aucun cultivateur n'a jusqu'ici essayé la fertilisation des pâturages: des démonstrations expérimentales seraient un bon moyen de propagante pour apprendre aux cultivateurs à améliorer leurs pâturages et relever le rendement laitier de leurs vaches.

o o o

Production végétale

1) Grandes cultures

Le tableau suivant, établi pour 1937, indique les principales étendues sous cultures et les pâturages labourés, ainsi que les rendements moyens obtenus à l'acre.

	Superficies	Rendements moyens à l'acre
Blé	125 acres	16 boisseaux
Avoine	1,700 "	25 "
Orge	150 "	22 "
Seigle	48 "	-
Sarrasin.....	20 "	-
Grains mélangés	90 "	22 "
Pois secs	30 "	-
Pommes de terre	225 "	150 "
Luzerne	2 "	2 tonnes
Foin (mil et trèfle)...	4,600 "	1 "
Racines fourragères....	12 "	12 "
Jardins de famille et vergers...	65 "	-
Pâturages.....	2,600 "	-
	9,667 acres	

Les rendements moyens sont semblables à ceux de la région; on pourrait les relever par la pratique de l'égouttement et des engrais. On ne cultive pas assez de légumineuses et d'orge; les grains mélangés devraient augmenter à même les étendues en avoine. Dans l'ensemble, les superficies en culture ont peu varié depuis 1931; l'avoine et les pâturages ont diminué un peu.

Le volume des produits agricoles vendus en 1937 comprend environ 2,600 minots d'avoine,500 tonnes de foin et 26,800 minots de pommes de terre; cela représente un revenu moyen d'environ $79 par ferme.

2) Cultures maraîchères et fruitières

La plupart des cultivateurs produisent des légumes, dont l'étendue est comprise dans les jardins, en vue de l'alimentation domestiques. On relève 3 producteurs qui s'adonnent à la culture maraîchère et vendent chacun $50 de produits par année sur le marché de Rivière-du-Loup.

Les arbres fruitiers comprennent environ 900 pommiers qui donnent une récolte annuelle de quelque 400 barils de pommes, et une centaine de pruniers. La production actuelle suffit au marché local. La pomiculture serait susceptible de se développer davantage afin de fournir le marché de Rivière-du-Loup, situé à proximité.

3) Erablières

On compte 5 ou 6 érablières dans la municipalité; en 1937, on estime que la production a atteint 500 gallons de sirop et près de 5,000 livres de sucre. Les ventes se font sur le marché local et régional, et rapportent en moyenne un revenu de $200 à chaque producteur.

Production animale

1) Chevaux

Le nombre des chevaux a augmenté d'environ 3% depuis 1931 et est actuellement de 320. Les cultivateurs les emploient surtout aux travaux de la ferme, puis dans leurs chantiers d'hiver quand ils coupent du bois sur leurs lots. L'élevage local s'est amélioré depuis 3 ans et fournit maintenant 20 à 25 sujets par année; on doit en outre en importer une trentaine pour satisfaire aux besoins de la municipalité.

2) Bovins et industrie laitière

Le troupeau des bovins comprend environ 850 vaches croisées surtout de race Ayrshire, et 106 taureaux de même race dont 6 pur sang. Les cultivateurs vendent aux commerçants de passage ou aux bouchers locaux des animaux de boucherie: environ 65 vaches, 50 bouvillons, 30 taureaux, 25 veaux de lait et 65 veaux d'herbe; cela représente un revenu moyen de $23 par ferme.

Le rendement laitier est assez élevé pour la région et atteint en moyenne 4,200 livres par année. La majorité des cultivateurs portent leur production aux deux beurreries locales; celles-ci ont reçu en 1937 de 160 patrons environ 882,304 livres de lait et 114,016 livres de crème, et ont produit ensemble 139,245 livres de beurre. Réparti sur l'ensemble des cultivateurs, le revenu de l'industrie laitière représente environ $165 par ferme.

3) Porcs

Comme sous-produit de l'industrie laitière, l'élevage du porc rapporte aussi de beaux revenus. La municipalité renferme actuellement environ 1,460 porcs Chester White croisés, de type à lard et à bacon. L'abattage annuel pour les besoins d'alimentation domestique prélève environ 300 sujets. En 1937, les cultivateurs ont vendu à divers commerçants quelque 1,800 porcs et porcelets, dont un millier abattus et le reste vivants. Cette industrie, qui repose sur les sous-produits laitiers, rapporte environ $150 par cultivateur.

4) Moutons

On compte près de 1,170 moutons croisés de race Leicester, dont quelque 560 agneaux. L'alimentation domestique requiert l'abattage annuel d'environ 40 sujets, et le reste des agneaux est vendu à des commerçants de passage. Cet élevage procure un revenu moyen de $13 par ferme.

5) Volailles

Le troupeau comprend environ 3,815 sujets d'une bonne qualité moyenne, dont 180 dindes environ. En 1937, les cultivateurs ont vendu des volailles grasses et des oeufs pour une valeur de $25 chacun en moyenne. Le marché régional, surtout celui de la ville de Rivière-du-Loup, permet à l'aviculture de rapporter d'intéressants revenus qui sont d'ailleurs susceptibles de s'accroître.

6) Apiculture

La municipalité renferme aussi 8 producteurs de miel qui exploitent chacun 7 à 8 ruches en moyenne. Les ventes se pratiquent au détail dans la ville de Rivière-du-Loup. On estime à $60 par producteur le revenu que procure l'apiculture.

7) Animaux à fourrure

On relève 5 éleveurs de renards qui vendent chacun $150 de peaux par année à des commerçants de Québec et de Montréal.

o o o

Conserves domestiques

La majorité des cultivateurs préparent des conserves de viandes, de fruits et de légumes pour l'alimentation domestique, mais personne ne songe à la vente. Pourtant, ce serait une petite industrie intéressante à créer car le marché de Rivière-du-Loup représente un pouvoir de consommation considérable.

Autres sources de revenus

1) Revenus forestiers

Les cultivateurs de St-Antonin ne fréquentent pas les chantiers, mais ils occupent la morte-saison par la coupe du bois de chauffage et à pâte sur leurs terres, ou sur les lots qu'ils possèdent dans la municipalité ou ailleurs. Beaucoup détiennent des lots à bois aux rangs 6 et 7, et au rang 4 appelé "les six milles acres". On nous affirme que quelques-uns achèvent de ruiner leurs terres à bois. En 1937, ils ont vendu du bois à pâte et de chauffage pour une valeur moyenne de $75 chacun. Cette activité saisonnière constitue donc un appoint intéressant au revenu des fermes.

2) Voirie

En 1937, une vingtaine de cultivateurs ont eu l'occasion de s'employer à des travaux de voirie. On estime que chacun a gagné en moyenne $15.

Revenu-argent moyen du cultivateur

A St-Antonin, la majorité des cultivateurs réalisent annuellement un revenu-argent moyen de $530. La ferme proprement dite, exclusion faite de la coupe du bois, rapporte plus de 85% de ce revenu total. Le tableau suivant montre les diverses sources de revenus qu'ont touchées les cultivateurs en 1937.

Grandes cultures	$79
Produits laitiers	165
Vente de bovins de boucherie	23
Vente de porcs	150
Vente de moutons	13
Aviculture	25
Coupe du bois s/terres et lots patentés	75
	$530

D'autres activités contribuent aussi à relever le revenu moyen de certains cultivateurs:

Produits de l'érable.....	(5 producteurs)	....	$200 chacun
Apiculture.....	(8 ")	....	60 "
Cultures maraîchères.....	(3 ")	....	50 "
Elevage de renard.....	(5 ")	....	150 "
Voirie.....	(20employés)	....	15 "

Si on estime à $275 la valeur des produits de la ferme consommés par la famille, et à $200 l'habitation et le chauffage, le revenu brut du cultivateur atteint en moyenne $1,005. Mais de cette somme le cultivateur ne touche en réalité que $530 en moyenne, avec quoi il doit défrayer ses dépenses d'exploitation ($245) et veiller à l'entretien de sa famille. Le solde, quand il y en a, va à l'épargne. Dans l'ensemble, St-Antonin est une paroisse agricole moyenne où il y aurait possibilité d'améliorer les conditions de production de l'agriculture; mais on se butte souvent à l'individualisme profond des paysans, ce qui paralyse bien des initiatives.

Achats

Comme matières premières destinées au sol et au bétail, les cultivateurs achètent chaque année environ 50 tonnes d'engrais chimiques, 140 tonnes de moulées alimentaires, 800 minots de semences, 2,000 livres de graine de mil et de trèfle, 600 lbs d'insecticides et 800 lbs de ficelle d'engerbage. Les achats d'engrais chimiques se font en commun par l'intermédiaire d'un agent. Pour les besoins d'alimentation de la famille, les cultivateurs se procurent surtout de la farine, soit environ 260,000 livres par année. On achète aussi du cuir à semelle et à harnais avec ce que procure la vente des peaux vertes.

Impôts et contributions

La contribution annuelle nécessaire au fonctionnement de l'église, y compris la dîme en nature, atteint en moyenne $28 par famille, Les taxes municipales et scolaires, établies à 60% de la valeur réelle des propriétés, représentent une charge respective d'environ $6 et $16 par famille.

Sociétés agricoles

La municipalité ne renferme, pour toute association agricole, qu'un Cercle agricole de 59 membres qui fonctionne bien et sert les intérêts des cultivateurs. La Société d'Agriculture du comté recrute aussi quelques membres dans la localité.

o o o

B- INDUSTRIES

Industries dérivées de l'agriculture

1) Beurreries et poste d'écrémage

La Société de Fabrication de Beurre et de Fromage de Rivière Verte, établie depuis 50 ans, fonctionne 7½ mois par année et emploie 2 hommes durant cette période d'opération. La production de beurre atteint 52,614 livres en 1937. Les matières premières utilisées comprennent environ 855,599 livres

livres de lait et 78,114 livres de crème qui proviennent de cultivateurs de la municipalité. Toute la production de 1937 a été expédiée à Rivière-du-Loup pour être vendue aux enchères à la Halle au Beurre, sauf quelque 15,000 livres destinées à la vente au détail dans la localité Le nombre de fournisseurs de lait et de crème de cette fabrique ne saurait augmenter, ce qui laisse la production à un niveau stationnaire.

La beurrerie de M.Josaphat Beaulieu, situé au village, marche 6½ à 7 mois par année et occupe 2 employés durant ce temps. En 1937, on a produit 86,631 livres de beurre, dont le prix moyen obtenu à la vente a été de 25.3 cents la livre. Les fournisseurs de cette fabrique, à qui on a versé plus de $19,342, ont apporté environ 882,304 livres de lait et 35,902 livres de gras de crème (soit environ 120,000 livres de crème) La vente au détail dans le village a prélevé quelque 5,000 livres sur la production totale de beurre; le reste, soit 81,631 livres, a été expédié à la Halle au Beurre de Rivière-du-Loup. Cette fabrique est munie d'un outillage capable de produire le double de la production actuelle. Mais elle subit la concurrence de la première beurrerie, celle de Rivière Verte, qui recrute des patrons jusqu'au village. On propose la centralisation de ces deux beurreries comme moyen de réduire le prix de revient et de mieux rémunérer les cultivateurs.

L'ancienne beurrerie du Vieux Chemin du Lac, qui a fonctionné une trentaine d'années, a été achetée par M.Josaphat Beaulieu en 1934 pour être transformée en poste d'écrémage. La production laitière de la municipalité ne suffisait pas à alimenter trois fabriques; avec un poste d'écrémage les frais de transport sont diminués et la qualité du produit est plus uniforme.

2)Moulange

Le moulin à farine de M.Wilfrid Soucy, établi sur la rivière du Loup au Vieux Chemin du Lac, marche à l'année et emploie un homme durant le plus fort des opérations. En 1937, on a moulu à commission environ 700 minots de blé et 250,000 livres d'avoine pour le compte de cultivateurs de St-Antonin et Notre-Dame-du-Portage. Les produits obtenus sont de la farine de blé et des moulées alimentaires. A l'instar des anciens moulins banaux, la mouture se fait moyennant redevance du 13ème minot. L'exploitant de ce moulin se plaint de l'active concurrence qui lui vient des villages environnants où fonctionnent des moulanges à marteaux.

Industrie du bois

La municipalité de St-Antonin renferme actuellement 5 scieries en opération et une usine de pâte de bois mécanique. Des réserves forestières inexploitées depuis la crise, appartenant aux Sociétés Fraser, Warren et Soucy, sont partiellement comprises dans les limites de la municipalité. Ces forêts affermées s'étendent en tache d'huile dans le comté de Kamouraska et se terminent à St-Antonin; elles couvrent une superficie d'environ 40 milles carrés dans le bassin des rivières du Loup, Verte et St-François. Les entreprises Warren et Fraser ont momentanément arrêté leurs opérations de coupe; l'usine Soucy s'approvisionne de préférence du bois des cultivateurs et conserve intactes ses limites forestières pour l'avenir.

1)Scieries

Les cinq moulins à scie de la municipalité produisent annuellement environ 500,000 p.m.p. de bois d'oeuvre et 450,000 bardeaux, ce qui n'est pas considérable. Ces petits établissements fonctionnent pour le compte des cultivateurs et pour l'utilité personnelle de leurs propriétaires. Le tableau suivant indique la production de chaque scierie pour l'année 1937, sauf pour le moulin Soucy où il s'agit de celle de 1938.

Scieries	Production propre		Production à commission	
	Sciage en P.M.P.	Bardeaux	Sciage en P.M.P.	Bardeaux
Albert Lavoie	125,000	-	50,000	-
Napoléon Lavoie	15,000	50,000	30,000	200,000
Virgile Desrosiers	-	-	30,000	-
Joseph Plourde	-	-	50,000	200,000
F. Flo.Soucy Enrg.	200,000(a)	-	-	-
	340,000	50,000	160,000	400,000

(a) Production de 1938

Le moulin de M.Albert Lavoie, exploité pour le compte de Mme Herménégilde Lavoie, est situé sur la route no 2, non loin de la rivière Verte. Cette scierie,établie en 1910,fonctionne environ 8 mois par année et emploie 3 ouvriers de temps à autre. Les cultivateurs qui viennent faire scier leur bois à commission s'en servent ensuite pour leur utilité personnelle. L'exploitant vend toute sa production de planches et de madriers au détail, surtout à Rivière-du-Loup. La matière première provient en entier des terres patentées . Cette scierie a,en plus de la production,fait 140,000 p.m.p.de planage,dont 40,000 p.m.p. à commission. L'exploitant aimerait obtenir des permis de coupe à un prix raisonnable sur les limites Fraser. Mais cette compagnie ne les accorde pas à moins d'une coupe de 250,000 p.m.p.,ce qui n'est pas à la mesure des petites entreprises.

La scierie de M.Napoléon Lavoie,située sur le Chemin Neuf (route d'Edmunston),marche en moyenne 6 à 7 mois par année et occupe 3 employés. La production sert aux besoins respectifs de l'exploitant et des cultivateurs. Toute la matière première est coupée sur les terres patentées. Comme les cultivateurs coupent modérément leur bois,au fur et à mesure de leurs besoins,la production ne saurait augmenter ni diminuer considérablement.

Le moulin de M.Virgile Desrosiers,établi en 1923 au rang II, fonctionne 6 mois par année au ralenti et emploie deux fils du propriétaire. Quelques cultivateurs qui apportent leur bois pour être scié en revendent ensuite une partie à Rivière-du-Loup,notamment à la manufacture de meubles. Le propriétaire de cette scierie exploite aussi un petit atelier de menuiserie où en 1937 il a fabriqué des portes et des châssis pour une valeur d'environ $250; les clients fournissent généralement le bois et paient simplement les frais de main-d'oeuvre. Cet artisan,qui possède une ferme,soumissionne également des travaux de construction ou de réparations d'immeubles.

L'établissement de M.Joseph Plourde,situé au rang VI près la municipalité de St-Alexandre,marche 7 à 8 mois par année au ralenti et emploie 4 ouvriers durant les jours d'opération. Le bois scié à commission sert aux besoins des cultivateurs. Outre la production de bois d'oeuvre et de bardeaux,cette scierie prépare aussi quelque 40,000 p.m.p. de planage à commission pour les usagers de la localité.Le propriétaire de cette scierie qui possède une ferme et s'adonne à l'agriculture,exploite aussi un atelier de réparations générales de menuiserie.

La scierie F.Flo.Soucy Enrg., située sur la rivière du Loup au Vieux Chemin du Lac,fonctionne 1½ mois par année et emploie 5 à 6 ouvriers durant les opérations. La production s'établit en moyenne à 175,000 ou 200,000 p.m.p.par année; la matière première provient des limites forestières de l'exploitant. Cette scierie,ainsi qu'un concasseur de pierre,sert aux besoins de construction et de réparation de l'industrie principale,l'usine de

Pâte à papier; on obtient ainsi à un meilleur compte les matériaux que requièrent de nouveaux aménagements. En 1937, le moulin n'a pas fonctionné; mais en 1938 la production a atteint le même niveau qu'en 1935-36.

2) Usine de pâte de bois mécanique

L'entreprise F.Flo.Soucy Enrg., établie au Vieux-Chemin du Lac depuis une soixantaine d'années, fonctionne généralement 12 mois par année, sauf lorsque l'eau manque, ce qui réduit alors l'usine à un ou deux mois de chômage. L'usine emploie 25 ouvriers permanents et 10 temporaires. En 1937, la production atteint environ 4,000 tonnes de pâte de bois mécanique expédiée contenant 40% d'humidité. Le prix moyen de vente a varié de $24 à $25 la tonne; mais en 1938 il ne sera que de $17 environ. La matière première comprend quelque 4,500 cordes de bois achetées des cultivateurs de la région. Toute la production est vendue aux Etats-Unis par l'intermédiaire d'un agent à qui on paie en moyenne une commission de $1 la tonne. L'exploitant estime que la régularisation de la rivière du Loup, au moyen d'un barrage au lac Morin, permettrait d'accroître la production de 50%. Cette usine est en excellente posture financière et fait honneur à l'industriel canadien-français qui en est le propriétaire et l'exploitant.

Industrie disparue

M.Ernest Soucy possédait un moulin d'écorçage du bois à pâte situé au rang II de St-Antonin. Cette petite industrie a fonctionné 6 ans dans la municipalité et employait une vingtaine d'ouvriers pendant 6 mois par année en moyenne. L'entreprise a dû cesser ses opérations par suite d'un prix de revient trop élevé; une partie de l'outillage a été vendue et les bâtiments sont maintenant en mauvais état. Ce moulin pourrait marcher de nouveau s'il était transporté à St-Alexandre où on pourrait utiliser un petit cours d'eau au flottage du bois. Actuellement, dans la région avoisinante du moulin, les réserves de bois ne sauraient approvisionner le moulin que durant 2 ou 3 ans.

o o o

C-TRANSPORTS

Chemin de fer

La municipalité de St-Antonin ne renferme pas de gare de chemin de fer. Les gens qui habitent la partie est de la localité se rendent à Rivière-du-Loup tandis que ceux de la partie ouest se servent de la gare de Chemin-du-Lac, située dans Notre-Dame-du-Portage, et où passe l'Intercolonial. Du point de vue du volume du trafic, cette dernière gare est de beaucoup la plus importante pour St-Antonin. En 1937, on a expédié de Chemin-du-Lac 146 wagons de marchandises représentant un total de 6,537 tonnes, soit 6,382 tonnes de pâte de bois pressée (135 wagons) 80 tonnes de bétail sur pied (6 wagons); 60 tonnes de foin (5 wagons) et 15 tonnes de marchandises générales. Les réceptions comprennent 300 tonnes de ciment (10 wagons), 160 tonnes d'engrais chimiques (8 wagons), 130 tonnes de machines (3 wagons) et 35 tonnes de marchandises générales, soit au total 625 tonnes et 21 wagons.

Les expéditions de pâte de bois augmentent graduellement d'année en année; par contre, celles du foin ont diminué puisqu'on a déjà chargé 30 à 40 wagons par année. Le bétail sur pied, destiné aux grands marchés, a tendance à augmenter. On compte en outre plus de 1,400 passagers qui sont partis de Chemin-du-Lac en 1937; c'est une diminution par rapport aux dix premières années.

Routes

1) Voyageurs

Les deux services d'autobus qui relient Rivière-du-Loup à Rivière-Bleue et Edmundston desservent quotidiennement la municipalité. Le premier passe par Chemin-du-Lac et rejoint la route nationale au rang II; le second traverse le Chemin Neuf sur le même rang. Ces deux services fonctionnent tant que les routes sont ouvertes à la circulation.

2)Marchandises

Du point de vue transport des marchandises,la municipalité est desservie par 4 camionneurs: Albert Lavoie,Jos.Soucy,Napoléon Lavoie et E. Bourgoin. Ces camionneurs vont surtout à Rivière-du-Loup livrer du bois et des produits de la ferme, et en rapportent des marchandises géné rales. Ce n'est pas à proprement parler un service public de camionnage,mais les propriétaires de camions transportent volontiers des marchandises pour le compte des marchands et des particuliers.

Les marchands de passage et les colporteurs sont à peu près les mêmes que ceux qui fréquentent les municipalités de la région. On relève en outre plusieurs commerçants de Rivière-du-Loup qui recrutent une partie de leur clientèle à St-Antonin. On nous affirme que le colportage a peu de succès à cause de la proximité de la ville de Rivière-du-Loup où on peut se procurer à bon marché des vêtements,des étoffes,des remèdes,etc.

o o o

MUNICIPALITE DE ST-MODESTE

I-SITUATION GEOGRAPHIQUE

La municipalité de St-Modeste est située un peu au sud-est de la ville de Rivière-du-Loup, partie dans la seigneurie de Rivière-du-Loup et partie dans les cantons de Withworth et de Viger. Sa superficie,d'après les statistiques municipales,est de 20,889 acres.

La route St-Antonin-- St-Epiphane-- L'Isle-Verte traverse la municipalité. Celle-ci est aussi parcourue dans sa partie sud-ouest par le chemin de fer Témiscouata.

Le relief tient des caractéristiques générales de la région.Le niveau s'élève graduellement,par une succession de terrasses,de la plaine littorale jusqu'à la chaîne des Apalaches.

La rivière Verte et ses nombreux affluents arrosent la municipalité. Outre ces cours d'eau,on relève les lacs Landry,Pratt,Paquet,ainsi que 3 ou 4 autres petits lacs.

Du point de vue de l'habitat,il s'est formé autour de l'église, ici comme dans toutes les municipalités,une agglomération qui constitue ce que l'on convient d'appeler le village. Le reste de la population est dispersé dans les cinq rangs simples de la municipalité. Tous les cultivateurs,à l'exception de 12 ou 15 qui habitent Cacouna (5-6),St-Arsène (5-6),St-Antonin (1)et St-Epiphane(3),ont leurs maisons sur leurs terres.

En fait de service d'utilité publique,un aqueduc appartenant à un syndicat dessert le village.

o o o

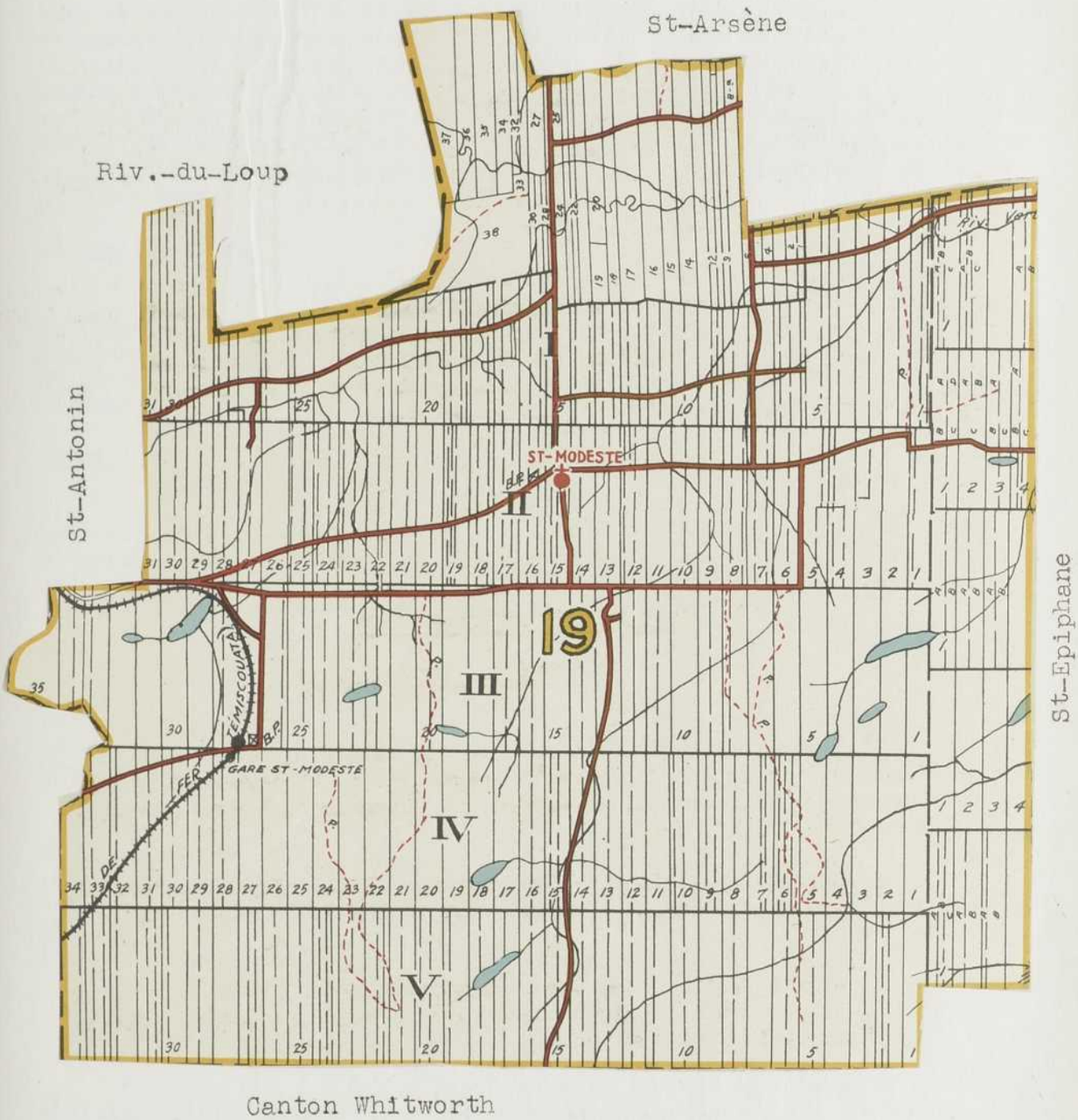

SAINT_MODESTE

COMTE DE RIVIERE_DU_LOUP

Echelle de 1 mille au pouce

II - POPULATION

Mouvement démographique depuis 1931

D'après les renseignements qui nous semblent les plus dignes de foi, la population de la municipalité serait aujourd'hui de 752 âmes au lieu de 734 en 1931. Durant cette période, l'accroissement naturel a été de 123 et deux familles (14 personnes) sont venues s'établir. A cause de ces facteurs d'augmentation, la population actuelle devrait être de 861 âmes et non plus de 752. La différence entre ces deux chiffres, soit 109, représente l'émigration. Nous avons retracé le départ de 4 familles formant un total de 44 personnes. Parmi les autres, il est probable qu'il y a un bon nombre d'individus isolés, surtout des jeunes gens. Les familles qui sont parties étaient des familles de cultivateurs. Elles continuent ailleurs le travail de la terre. Il était impossible de retenir ces gens dans la municipalité: leur condition financière ne permettait pas d'exploiter économiquement des fermes.

Occupation du sol

La municipalité renferme 107 cultivateurs propriétaires de fermes. Il y a en plus 13 propriétaires de maisons sur emplacement et 3 locataires de logements. Tous les emplacitaires et les locataires cultivent un petit jardin, une quinzaine entretiennent des animaux domestiques et 3 gardent des chevaux.

Modes de vie

Des 107 cultivateurs, on estime qu'une dizaine seulement tirent la totalité de leur subsistance de leurs fermes et que quelque 80 autres vivent principalement de la terre. Les autres doivent recourir aux chantiers et aux travaux de voirie, ou s'occuper de commerce, pour combler l'insuffisance de leurs revenus agricoles.

Les journaliers sont en très petit nombre. On ne nous a signalé qu'un seul chef de famille, journalier de profession. Il est vrai cependant que 4 ou 5 autres le sont à l'occasion et que 15 à 20 jeunes gens cherchent aussi à s'employer de cette façon. Ces hommes travaillent aux chantiers, à la voirie et comme ouvriers agricoles chez les cultivateurs.

Comme artisans qui travaillent pour leur propre compte, on relève 6 menuisiers, 2 forgerons et 1 bedffeur. On compte en outre 4 charpentiers et menuisiers, 2 forgerons et 1 beurrier qui travaillent à salaire ou à la tâche. Dans cette petite municipalité, on relève un magasin général et 3 petits commerces tenus à titre d'occupation secondaire. On compte 4 employés de chemin de fer et 2 camionneurs.

L'industrie comprend 1 beurrerie, 1 moulin à farine et 3 scieries.

Il n'y a pas d'homme de profession libérale dans la municipalité. On nous affirme avoir besoin d'un médecin.

Pour ce qui est de la main-d'oeuvre féminine, les institutrices sont au nombre de 7, les femmes et les jeunes filles en service domestique dans la municipalité au nombre de 6 et celles qui travaillent en dehors de la municipalité, principalement dans les hôtels à Rivière-du-Loup, au nombre d'une dizaine.

III - ASPECT ECONOMIQUE

A) AGRICULTURE

La municipalité de St-Modeste compte 107 cultivateurs dont le capital moyen engagé dans leurs exploitations est estimé à $4,509, soit $2,200 dans la terre, $1,500 dans les bâtiments et l'outillage, et $800 dans les troupeaux.

Deux fermes seulement sont hypothéquées sous le régime du crédit agricole provincial.

Etendue moyenne des fermes

Les fermes de St-Modeste ont une étendue moyenne de 141 acres; la superficie totale qu'elles occupent dans la municipalité dépasse donc 15,000 acres. On estime que 80 acres en moyenne par ferme sont défrichées, soit 53 en cultures et 27 en pâturages, formant un total de 8,560 acres. Les 61 acres qui ne sont pas défrichées comprennent 42 acres de forêt (au total 4,494 acres), 11 acres en pâturages naturels (au total 1,177 acres) et 8 acres en marécages (au total 856 acres).

Période de végétation

Elle est la même qu'à Rivière-du-Loup (Cf. monographie de la cité).

Sols et amendements

Les sols ne sont pas aussi fertiles ici que dans les municipalité de la plaine, en bordure du fleuve. Ce manque de générosité s'affirme tout spécialement dans certaines parties de la municipalité, là où les sols légers et sablonneux dominent car les sols sont en général les moins fertiles. Ils comptent pour 30% de la superficie des fermes tandis que la terre forte, la terre franche et la terre noire forment respectivement 30%, 25% et 15%.

On essaie de remédier dans la mesure du possible au manque de fertilité, à l'épuisement et à l'acidité des terres par l'apport d'amendements calcaires (30 tonnes par année) et d'engrais chimiques (90 tonnes). Mais tout cela coûte cher pour des cultivateurs qui exploitent de mauvaises terres; la bonne conservation du fumier elle-même exige une plate-forme ou mieux une remise: aussi n'y a-t-il que 4 cultivateurs qui se sont organisés pour assurer la bonne conservation de leur fumier de ferme.

Un seul cultivateur a fertilisé des pâturages l'an dernier (1937). La fertilisation des pâturages, de même que la culture des plantes fourragères telles que trèfle et luzerne, est d'importance capitale parce qu'elle exerce une influence directe sur la production laitière, principale activité de la ferme.

Mais avant tout il faut que les terres soient bien égouttées. Les autres améliorations ne portent pas si l'égouttement est défectueux. Or dans St-Modeste, il n'est que passable parce que les travaux sur les propriétés font presque partout défaut. Il faudrait donc commencer par assurer l'assainissement des terres.

Production végétale

1) Grandes cultures

Dans l'ensemble, les grandes cultures et les pâturages n'ont guère varié depuis 1931. Il semble que les chiffres du tableau suivant soient encore très près de la réalité.

Blé	49	acres
Orge	86	"
Avoine	1,533	"
Seigle	18	"
Grains mélangés	158	"
Autres céréales et lin	53	"
Foin	3,580	"
Pommes de terre	158	"
Racines	6	"
Autres cultures	65	"
	5,706	acres

Un très faible pourcentage de la production des grandes cultures est destiné à la vente. En fait, on ne vend en moyenne que 15 minots d'avoine ($9) par ferme, 3 tonnes de foin ($18) et 150 minots de pommes de terre ($45). Le revenu-argent des grandes cultures s'établit donc à quelque $72 par ferme.

2) Cultures maraîchères et fruitières

Les cultures maraîchères étaient chose inconnue en 1931. Aujourd'hui, une vingtaine de cultivateurs s'y livrent sur une petite échelle comme moyen d'augmenter un peu le revenu-argent de leurs fermes. Ils vendent leurs légumes surtout à Rivière-du-Loup. Le plus gros producteur se fait un revenu annuel de $200 et les autres de $20 à $35. Ils se plaignent de la concurrence des produits transportés par camion de Montréal.

La production fruitière semble elle aussi en train de se développer. Il y a certes encore beaucoup de progrès à faire; néanmoins, la superficie plantée en vergers est passée de 2 acres en 1931 à 12 acres en 1938. Les arbres comprennent 500 pommiers et 100 pruniers. La récolte de pommes atteint environ 200 barils par année. Les variétés sont fort diverses. Actuellement, la pomme n'est pas un article de vente, mais elle pourrait le devenir car les conditions naturelles sont favorables à cette culture.

3) Erablières

Il n'y a qu'une petite érablière dans la municipalité dont la production atteint en 1937 environ 30 gallons de sirop et 500 livres de sucre. Elle rapporte à son propriétaire environ $75 par année.

Production animale

1) Chevaux

Le nombre des chevaux, qui était de 232 en 1931, a légèrement augmenté depuis, soit d'environ 5%. L'élevage fait des progrès depuis 1935. Cette année, il s'est élevé 40 poulains dans la municipalité et il ne s'est acheté que 8 à 10 chevaux de l'extérieur. Il est à souhaiter que les cultivateurs prennent l'habitude d'élever leurs chevaux.

2) Bovins et industrie laitière

La moyenne des troupeaux de vaches laitières est de 6 têtes par ferme, soit quelque 650 vaches pour toute la municipalité. On ne compte que trois taureaux pur sang et pas une seule vache de race dans tout le troupeau.

Les rendements des vaches peuvent encore augmenter sous l'effet d'une meilleure sélection des troupeaux et d'une alimentation plus soignée. Mais tels quels, ils se classent parmi les plus forts de la région avec une moyenne de 4,300 livres de lait par année.

Tout le lait, à l'exception bien entendu de ce que les cultivateurs gardent pour la consommation familiale, est porté à la beurrerie de la municipalité ou à celle de St-Antonin. La beurrerie locale, en effet, subit une forte concurrence de la part de celle de St-Antonin et ne reçoit le lait que de 51 patrons. La production de beurre en 1937 a été de 51,407 livres. On estime que le revenu-argent total provenant de l'industrie laitière est de $240 en moyenne par ferme.

Les cultivateurs vendent aussi des bovins de boucherie: 60 vaches, 40 bouvillons, 10 taureaux, 30 veaux de lait et 60 veaux d'herbe, soit en tout 200 têtes, pour une valeur moyenne d'environ $35 par ferme.

3) Porcs

L'industrie porcine est une des rares industries agricoles où l'on a noté un progrès sensible. Lorsque les enquêteurs sont passées dans la municipalité, le nombre total des porcs qui s'y trouvaient étaient d'environ 1,000. C'est là presque le double du troupeau recensé en 1931. La production totale dépasse encore le chiffre du troupeau actuel puisqu'au cours de l'année on a pu en abattre 225 pour la consommation domestique et en vendre aussi (à Rivière-du-Loup principalement) 1,275. Cet élevage, dont on connaît les relations étroites avec l'industrie laitière, rapporte en moyenne $170 par ferme.

4) Moutons

Le troupeau compte quelque 700 têtes de race Leicester et Shropshire. On en abat une quarantaine pour la consommation annuelle sur la ferme et l'on vend un certain nombre aux commerçants. Actuellement, les cultivateurs tirent de cette industrie un revenu-argent d'environ $22 par année. Cet élevage est stationnaire. Bien que ce soit déjà un succès par rapport à d'autres municipalités où il périclite, nous croyons que l'élevage ovin devrait se développer en raison du caractère de la contrée où les terrains sont accidentés, le sol pauvre et les pâturages abondants.

5) Volailles

Les volailles ont légèrement augmenté en nombre depuis 1931; il y en a maintenant environ 1,350 au lieu de 1,103. La vente de la chair rapporte environ $6 par ferme et celle des oeufs environ $25. Cet élevage souffre de l'indifférence du cultivateur à son endroit et de l'insuffisance de grains d'alimentation.

6) Apiculture

La municipalité renferme actuellement 5 apiculteurs qui possèdent en tout une quinzaine de ruches. Cette spécialité leur rapporte à chacun un revenu additionnel d'environ $10 par année.

7) Animaux à fourrure

On compte 4 petits éleveurs croisés qui vendent à Montréal leur production et se font ainsi un revenu d'environ $80 chacun par année.

Conserves domestiques

Un bon nombre de cultivateurs fabriquent des conserves, mais aucun n'en vend sur le marché.

Revenus forestiers

Quelque 25 fils de cultivateurs fréquentent les chantiers durant une période moyenne de 4 mois. Chacun rapporte à la ferme $135 environ.

La plupart des cultivateurs vendent du bois coupé sur leur ferme; bois de chauffage, bois à pâte, bois de sciage, qui leur rapporte à chacun $120 en moyenne.

Revenu-argent moyen du cultivateur

Les élements qui composent le revenu-argent moyen du cultivateur en 1937 apparaissent dans le tableau suivant:

Grandes cultures	$ 72
Produits laitiers	240
Vente de bovins	35
Vente de moutons	22
Vente de porcs	170
Aviculture	31
Coupe du bois sur les fermes	120
	$690

Quelques cultivateurs augmentent leur revenu au moyen de certaines productions spéciales. Il convient de tenir compte de ces sources de revenu additionnel bien qu'elles n'affectent qu'un petit nombre des cultivateurs et parfois assez légèrement.

Cultures maraîchères (20 cultivateurs).....	$20 à $35	chacun
Erablières.....(1 producteur).....	75	"
Apiculture.....(5 apiculteurs).....	10	"
Animaux à fourrure...(4 éleveurs).....	80	"
Chantiers.....(25 fils de cultivateurs)	135	"

Les cultivateurs jouissent donc en moyenne d'un revenu-argent de $690. Si nous ajoutons à cette somme la valeur moyenne des produits de la ferme consommée par la famille, soit d'environ $280, puis l'habitation et le chauffage, soit $200, nous obtenons pour le cultivateur un revenu brut de $1,170. Mais à même son revenu-argent le cultivateur doit défrayer ses dépenses d'exploitation, qui atteignent en moyenne environ $210, et pourvoir à l'entretien de sa famille.

Achats

Tous les achats se font individuellement chez les marchands locaux ou chez ceux des localités voisines, particulièrement de Rivière-du-Loup. On achète annuellement 30 tonnes de chaux, 90 tonnes d'engrais chimiques, 100 tonnes de moulées alimentaires, 500 livres d'insecticides, 600 livres de ficelles d'engerbage, 150,000 livres de farine ainsi que du cuir et des tissus. Cette année (1938), en raison surtout de la mauvaise récolte de l'an dernier, on a acheté 75,000 livres de grains de semence. Les achats de farine ont pour cause la négligence et la mauvaise organisation des cultures; on pourrait facilement produire 60% de la quantité que l'on importe.

Impôts et contributions

La contribution nécessaire au fonctionnement de l'église est de $20 en moyenne par famille. Les taxes municipales et scolaires atteignent respectivement $3 et $10 en moyenne par famille. La dette scolaire, de nature temporaire, s'élève à $600.

Sociétés agricoles

Les cultivateurs se sont groupés en diverses sociétés pour protéger leurs intérêts: Cercle agricole qui renferme 32 membres, Cercle de L'U.C.C. de 38 membres et Syndicat de Beurrerie de 45 actionnaires. La Société d'Agriculture du comté compte aussi un certain nombre de membres dans la municipalité. Tous ces organismes fonctionnent bien et ont déjà, à l'exception du Cercle de l'U.C.C., de nombreuses années d'existence.

o o o

B- INDUSTRIES

Industries dérivées de l'agriculture

1) Beurrerie

La fabrique locale est exploitée par le Syndicat de Beurrerie de St-Modeste. Elle est en activité 6½ à 7 mois par année pendant lesquels y travaillent 2 ouvriers. La production de 1937 a été de 51,407 livres de beurre vendues aux enchères à la Halle au Beurre de Rivière-du-Loup (17,230 livres), puis aux commerçants de détail et aux consommateurs locaux (34,177 livres).

A l'insuffisance de matière première dont souffrent une grande partie des beurreries de la région parce que l'industrie laitière n'est pas assez développée, s'ajoute ici la concurrence de la beurrerie de St-Antonin qui, à la faveur d'un malentendu, draine chez elle un certain nombre de patrons représentant 30% de la production locale et ne laisse à la beurrerie de St-Modeste que 51 patrons. Un retour à un normal état de choses serait tout à l'avantage des cultivateurs.

2) Moulin à farine

La municipalité renferme un moulin à farine, celui de M. Ulric Fournier, établi depuis deux générations sur la rivière Verte, au rang IV de St-Modeste. Il est en exploitation toute l'année, fournit du travail à un homme mais ne fonctionne pas à plein rendement.

La production annuelle comprend environ 700 à 800 minots de moulées d'avoine et d'orge qui servent exclusivement à la nourriture des porcs. Le meunier garde le 12e minot comme prix de son travail. Le grand obstacle au développement de cette industrie est l'insuffisance de matière première. Le seul moyen peut-être d'y remédier serait d'installer une moulange pour la farine de blé car actuellement le moulin subit la concurrence de celui de St-Antonin qui prépare la farine de blé. Mais reste à savoir si la quantité de blé à moudre (la municipalité a une cinquantaine d'acres en blé) motiverait une telle installation. D'ailleurs, l'exploitant manque de capital.

Industrie du bois

En fait d'établissement utilisant le bois, la municipalité ne renferme que trois scieries. Ce sont de petites entreprises de faible production travaillant à commission pour les cultivateurs de la localité. Nous groupons dans le tableau suivant les principales données relatives à ces scieries pour l'année 1937: période d'activité, nombre d'ouvriers et production.

Scieries	Période de Production	Nombre d'employés	Production propre P.M.P.	Production à commission: sciage P.M.P.	Production à commission: Bardeaux
J.A.Beaulieu	7 mois	4	5,000	120,000	200,000
Ulric Fournier	2 "	1	-	150,000	-
Syndicat de scierie de St-Modeste	1 "	3	-	150,000	-
		8	5,000	420,000	200,000

M.J.A.Beaulieu fait aussi le planage du bois. Il en a plané l'an dernier 30,000 p.m.p. Les principales essences que l'on traite sont, par ordre d'importance,l'épinette,le sapin,le cèdre et le pin.

La scierie de M.Fournier est située au IVe rang,et celles de M.Beaulieu et du Syndicat sont établies au IIe. Les possibilités de développement de ces établissements sont nulles.

C- TRANSPORTS

Chemin de fer

La municipalité de St-Modeste est située sur le parcours du chemin de fer Témiscouata. La gare se trouve à 4 milles environ au sud-ouest du village. L'outillage suffit au volume de la circulation. Celui-ci est faible et diminue depuis quelques années par suite de la concurrence de l'auto et du camion. Il nous a été impossible de connaître le tonnage global du trafic ferroviaire parce qu'il n'y a pas de chef de gare à St-Modeste.

Routes

La municipalité est desservie par le service d'autobus qui effectue deux aller-retour quotidiens dans le circuit Rivière-du-Loup--Squateck.

Deux propriétaires de camions transportent occasionnellement du bois,du beurre,des pommes de terre,des porcs,des veaux,des bleuets,etc. pour leur propre compte et celui de particuliers. Mais il ne s'agit pas d'un service régulier.

Les colporteurs que l'on rencontre partout dans la région viennent également à St-Modeste.

o o o

MUNICIPALITE DE ST-GEORGES-DE-CACOUNA

I-SITUATION GEOGRAPHIQUE

Cacouna est situé sur une série de longues terrasses de formation fluviatile qui constituent une plaine. Celle-ci se termine près du fleuve par un escarpement abrupt. La localité couvre une superficie de 15,966 acres,soit 1,890 acres pour le village et 14,076 pour la partie rurale. Elle occupe les deux premiers rangs de la seigneurie Leparc. Le réseau hydrographique ne comprend pas de rivières importantes,mais on rencontre plusieurs petits cours d'eau qui se déversent tous dans le St-Laurent.

Les deux municipalités de Cacouna sont constituées par un habitat à la fois villageois et rural. La population rurale,qui est dispersée sur deux rangs,habite des maisons bien entretenues et possède des dépendances bien installées. Dans le village,les habitations sont propres et accueillantes.

II-POPULATION

Mouvement démographique depuis 1931

D'après le recensement fédéral de 1931,la population de la municipalité de Cacouna atteignait à ce moment 637 habitants. Compte tenu

de l'accroissement naturel durant la période 1931-1937 (proportionnellement 55) et de l'arrivée de 5 individus dans la municipalité,la population actuelle devrait être de 697 âmes. Or les statistiques municipales de 1937 révèlent un total de 590 âmes. L'émigration n'a donc pas épargné la localité depuis 1931. Par différence,on compte plus d'une centaine de départs pour les villes et les centres ruraux de Témiscouata et Rimouski.

Modes de vie

La paroisse compte 82 cultivateurs qui vivent entièrement des revenus de leurs fermes. On trouve 4 chefs de famille qui gagnent leur vie en qualité de journaliers. Ces gens sont employés aux chantiers et à quelques travaux de ferme. Il y a dans la paroisse 1 atelier de menuiserie et 1 forge. La pêche qui est bien moins importante qu'il y a une quinzaine d'années rapporte des revenus à une douzaine de cultivateurs qui possèdent des "pêches". Pendant la saison d'été,5 ou 6 jeunes filles font du service domestique dans les maisons de touristes et dans les hôtels.

III-ASPECT ECONOMIQUE

A) AGRICULTURE

L'agriculture dans la municipalité rurale est mieux établie que dans le village. Les terres sont plus grandes,le troupeau laitier plus considérable,l'élevage du mouton et du porc plus développé. Les cultivateurs sont à l'aise et vivent bien. Leurs fermes,dont l'apparence extérieure reflètent l'aisance des propriétaires,sont estimées en moyenne à $4,600 chacune. Ce montant comprend les élements suivants: la terre $2,000,les bâtiments et l'outillage agricoles respectivement $1,000 et $850,puis les troupeaux $750. On compte 6 fermes,dans le village et la partie rurale,hypothéquées sous le régime du crédit agricole provincial. La moyenne des prêts consentis atteint $2,200 par ferme.

Etendue moyenne des fermes

L'étendue moyenne des fermes est de 170 acres,soit une superficie totale de 13,940 acres pour l'ensemble de la municipalité. Sur chaque ferme,on relève en moyenne 108 acres d'étendue labourée,soit au total 3,772 acres (ce chiffre doit être légèrement diminué car une vingtaine de cultivateurs du village possèdent des lots à bois dans la municipalité rurale); puis 16 acres d'étendue non utilisable principalement constituée par des tourbières,soit au total 1,312 acres.

Période de végétation

La période de végétation est la même qu'à Trois-Pistoles (Cf.monographie de la municipalité rurale).

Sols et amendements

Les sols sont formés de terre argileuse (50%),de terre franche (40%) et de terre noire (10%). En général,les terres sont fertiles; c'est pourquoi les cultivateurs emploient très peu d'engrais. Depuis 2 ans,on n'a pas employé d'amendements calcaires. Les engrais chimiques (150 tonnes par année) et un peu d'engrais de mer constituent les seuls amendements utilisés par les cultivateurs. Une dizaine de ceux-ci soignent la conservation de leur fumier de ferme. Malgré le bon égouttement des terres,on remarque que certaines fermes auraient besoin de travaux d'irrigation.

Production végétale

1)Grandes cultures

La production agricole des cultivateurs de Cacouna est abondante et variée. La fertilité des terres favorise les rendements moyens.

VILLAGE ET PAROISSE DE ST_GEORGES_DE_CACOUNA

COMTE DE RIVIERE_DU_LOUP

Echelle de 1 mille au pouce

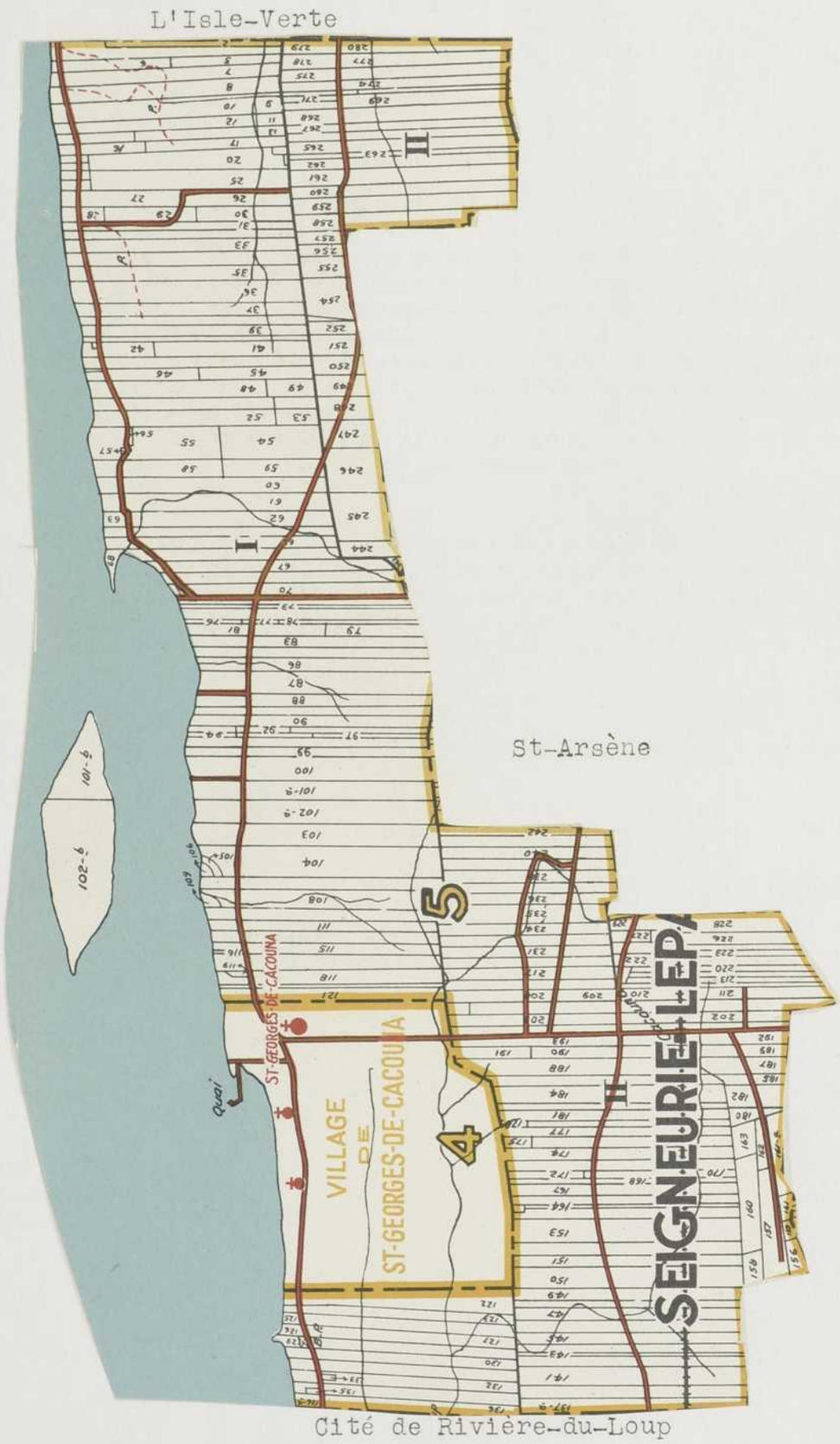

Toutes les grandes cultures sont en honneur, mais la culture de la pomme de terre est celle qui occupe le plus les cultivateurs. Le tableau suivant indique pour 1937 les principales étendues en cultures et en pâturages.

Blé	25	acres
Avoine	2,104	"
Orge	85	"
Seigle	20	"
Pois secs	12	"
Fèves	10	"
Grains mélangés	380	"
Fourrage vert	30	"
Foin	3,300	"
Pommes de terre.....	600	"
Racines fourragères	20	"
Jardins de famille	40	"
Pâturages	2,230	"
	8,856	acres

Environ six cultivateurs se sont spécialisés dans la culture des pommes de terre et 25 autres dans la production des grains; leurs revenus particuliers, qui sont fort appréciables surtout dans le cas des premiers, ne s'étendent pas à l'ensemble.

Les ventes comportent environ 160 tonnes de foin et plus de 16,000 minots de pommes de terre, ce qui répresente en revenu moyen de $75 par ferme.

2) Cultures maraîchères et fruitières

Pendant la saison touristique, les cultivateurs vendent des légumes aux hôtels et aux villégiateurs. Les ventes de betteraves, carottes, choux, haricots, laitue, navets, oignons, pois verts, tomates, radis, fraises, etc., rapportent en moyenne une vingtaine de dollars par ferme. Un producteur s'est spécialisé dans la culture maraîchère et fait le commerce des légumes qui lui rapporte environ $375 par an.

La pomiculture ne fait que commencer,On compte environ 300 pommiers dont la récolte sert à la consommation locale. On cultive surtout des pommes dures d'hiver. Cette culture serait susceptible de se développer davantage et trouverait un bon marché sur place.

3)Erablières

La municipalité de Cacouna ne renferme aucune érablière si ce n'est une centaine d'érables qu'un cultivateur exploite pour les besoins de sa famille.

Production animale

1) Chevaux

Depuis quelques années, le troupeau de chevaux n'a pas augmenté.On compte, pour la municipalité rurale et le village, environ 300 sujets dont 1 étalon et 25 juments d'élevage. Les cultivateurs élèvent une quinzaine de chevaux par année et en importent une vingtaine. Ces derniers, contrairement à ce que l'on constate dans les autres localités, sont d'assez bonne qualité.

2) Bovins et industrie laitière

Le troupeau des bovins renferme 800 vaches et 80 taureaux croisés de race Ayrshire.On ne relève qu'un seul taureau pur sang.

Les rendements laitiers atteignent en moyenne 3,000 livres de lait par année. La production laitière est vendue à la beurrerie du village, sauf quelque 20% destinés à la consommation domestique. Une dizaine de cultivateurs expédient de la crème à Rivière-du-Loup et quelques-uns vendent du lait en nature au village. On estime à $350 en moyenne par ferme le revenu que procure l'industrie laitière. La vente des bovins de boucherie (150 bovillons et 250 veaux) rapporte en outre environ $65 par ferme.

3) Porcs

Depuis quelques années le nombre de porcs a un peu diminué. En 1931 on en comptait 829, alors qu'actuellement le troupeau comprend 20 verrats, 90 truies et quelque 700 porcelets. On compte 238 porcs à bacon de race Yorkshire et 572 porcs à lard de race Chester White. Chaque année, les cultivateurs vendent environ 450 porcs aux commerçants de la localité et ceux de passage; l'alimentation domestique prélève en plus quelque 125 sujets. On estime que cet élevage rapporte en moyenne $90 par ferme.

4) Moutons

La municipalité renferme environ 1,010 moutons de race Leicester et Shropshire. Le troupeau comprend 450 brebis, 60 béliers et quelque 500 agneaux. L'abattage pour les besoins domestiques porte sur quelque 75 moutons. Les ventes comprennent environ 450 agneaux qui rapportent en moyenne $ 30 par ferme. Les cultivateurs auraient intérêt à intensifier cet élevage car la demande pour la laine et la chair est importante.

5) Volailles

Les cultivateurs de la paroisse élèvent environ 3,400 volailles, dont 800 engraissées pour la vente. Cet élevage donne lieu à un commerce actif car les touristes et le marché de Rivière-du-Loup constituent des débouchés intéressants. La vente des volailles (5,000 livres environ) et des oeufs (4,000 douzaines) rapporte en moyenne $25 par ferme.

6) Animaux à fourrure

On compte 6 éleveurs de renards qui, chaque année, vendent une cinquantaine de peaux à des marchands de gros de Québec et à la Coopérative de L'Ile du Prince-Edouard. Chaque producteur réalise en moyenne un revenu annuel de $175. On relève en outre un éleveur de chats sauvages qui vend une dizaine de peaux par année à Québec et réalise ainsi un revenu de $120.

Conserves domestiques

Quoique les cultivateurs fabriquent des conserves de légumes et des conserves de viande, on constate qu'ils achètent beaucoup de produits en conserve chez les marchands locaux.

Autres sources de revenus

1) Revenus forestiers

Une douzaine de fils de cultivateurs vont travailler aux chantiers pendant l'hiver. Ils y passent une période moyenne de 2½ mois et retirent chacun de cette occupation environ $100.

Une quinzaine de cultivateurs vendent du bois de chauffage coupé sur leurs terres. Cette activité leur rapporte en moyenne $50 chacun.

2) Autres revenus

Douze cultivateurs possèdent des "pêches" en claies de fascines, rattachées perpendiculairement au littoral, pour les prises de hareng et d'alose. La vente du poisson rapporte dans les meilleurs années environ $300 par cultivateur qui se livre à cette industrie.

Les travaux de réparation au quai du village ont occupé en 1937 une quinzaine de cultivateurs, qui ont ainsi gagné environ $40 chacun. Enfin, une trentaine de cultivateurs ont eu l'occasion de s'employer aux travaux de voirie en 1937 et chacun a reçu en moyenne $20.

Revenu-argent moyen du cultivateur

La municipalité de Cacouna constitue le type des vieilles paroisses du bas du fleuve. L'agriculture, depuis longtemps, y a réalisé son équilibre et pour cette raison les cultivateurs ont pu traverser la crise sans difficulté. Grâce à la fertilité de leurs terres et aux débouchés avantageux que constituent le marché duuvillage et celui de Rivière-du-Loup, la plupart des paysans vivent dans l'aisance. Malgré les bas prix des denrées agricoles, la situation des cultivateurs est solidement établie.

Le revenu-argent moyen des cultivateurs de Cacouna est relativement élevé, mais on constate qu'il pourrait être augmenté sans beaucoup d'efforts. Ainsi, on remarque que l'élevage du mouton et des volailles est susceptible de s'améliorer et que l'apiculture est inexistante, La fabrique à domicile des conserves et les arts domestiques pourraient aisément devenir des activités rémunératrices et augmenter d'autant le revenu des cultivateurs. Les éléments de ce revenu-argent moyen pour 1937 figurent dans le tableau suivant:

Grandes cultures	$ 75
Produits laitiers.....	350
Vente de bovins de boucherie.....	65
Vente de porcs	90
Vente de moutons	30
Aviculture	25
Vente de légumes frais.....	20
	$ 655

Ces diverses sources de revenus sont applicables à la majorité des cultivateurs. Il existe cependant des fermiers qui retirent d'autres revenus, mais que l'on ne peut répartir sur l'ensemble de la population agricole. C'est le cas des revenus suivants:

Produits maraîchers (1 producteur)	$ 375	
Elevage du renard (6 éleveurs)	175	chacun
Elevage du chat sauvage (1 éleveur).....	120	"
Bois de chauffage (15 personnes)	50	"
Chantiers .....(12 personnes)	100	"
Voirie .....(30 cultivateurs)	20	"
Travaux au quai...(15 cultivateurs)	40	"
Industrie de la pêche(12 cultivateurs)	300	"

Ces revenus complémentaires influent certainement sur le niveau de vie de la classe agricole en général. La valeur moyenne des produits agricoles de la ferme consommés par la famille s'élève à $275, et l'habitation et le chauffage à $210 environ. Le revenu brut du cultivateur atteint donc en moyenne $1,140. Les dépenses nécessaires à l'exploitation de la ferme comprenant la dépréciation des bâtisses et de l'outillage, les taxes, la main-d'oeuvre, les matières premières, les réparations et l'entretien, représentent environ $260 par ferme.

Achats

Les principaux achats qu'effectuent les cultivateurs dans une année moyenne comprennent des engrais chimiques (150 tonnes), des moulées alimentaires (12 tonnes), des semences (2,000 livres), des insecticides et fongicides (1,500 livres), de la ficelle d'engerbage (2,500 livres), de la tôle et du bardeau, et de la farine (100,000 lbs).

Impôts et contributions

Chaque famille de cultivateur paie en moyenne $44 d'impôts par année. Ce montant comprend $24 de contribution nécessaire au fonctionnement de l'église, $6 de taxes municipales et $14 de taxes scolaires. Ces dernières atteignent respectivement $0,28 et $0.70 par $100 d'évaluation.

Sociétés agricoles

La municipalité compte deux sociétés agricoles: un Cercle de l'U.C.C. fondé en 1930, qui groupe une trentaine de membres et un Cercle de Fermières, fondé en 1933, qui réunit 35 membres. Ces associations fonctionnent bien, mais l'individualisme des paysans nuit au mouvement coopératif.

o o o

Une bonne partie de la prospérité des cultivateurs de Cacouna est attribuable au tourisme. La saison de villégiature qui ne dépasse généralement pas un mois (15 juillet au 15 août), voit affluer les touristes de passage, sans compter une cinquantaine de familles de villégiateurs qui passent tout l'été à Cacouna dans des maisons qui leur appartiennent. Ces étrangers achètent des légumes, des oeufs, du beurre, emploient des cuisinières, font faire du jardinage, bref constituent une précieuse source de revenus pour les cultivateurs de l'endroit.

o o o

B - TRANSPORTS

Chemin de fer

La ligne de chemin de fer Intercolonial traverse la municipalité dans sa partie sud. La gare à laquelle on accède par une route bien entretenue est située à 2½ milles du village. En 1937, le volume total de la circulation ferroviaire atteint 1,212 tonnes, soit 531 à l'entrée et 681 à la sortie. Les arrivages comprennent des engrais chimiques (328 tonnes), des animaux sur pied (107 tonnes de chevaux et 12 tonnes de gros bétail), puis 84 tonnes de marchandises générales. Les expéditions comportent des pommes de terre (571 tonnes), du foin (94 tonnes) et des marchandises diverses (16 tonnes).

Depuis une dizaine d'années, on remarque que le volume du trafic a diminué d'environ 20%. Quant aux voyageurs qui sont partis de Cacouna, on en compte environ 3,000 en 1937. Ce nombre est inférieur de 25% à celui d'il y a dix ans.

Routes

Cacouna n'est situé sur aucun parcours d'autobus et ne compte pas de service public de camionnage. Le réseau routier, qui comprend l'artère Rivière-du-Loup-Rimouski et plusieurs chemins vicinaux reliant Cacouna à St-Arsène et St-Modeste, est en bon état.

Les colporteurs sont à peu près inconnus à Cacouna, car le conseil municipal ne leur permet d'exercer leur commerce que moyennant le paiement d'une taxe annuelle assez élevée.

o o o

VILLAGE DE ST-GEORGES-DE-CACOUNA

I.- SITUATION GEOGRAPHIQUE

(cf.Monographie de la municipalité rurale de St-Georges-de-Cacouna)

II-POPULATION

Mouvement démographique depuis 1931

Depuis 1931,la population du village de St-Georges-de-Cacouna, malgré un accroissement naturel calculé de 52 âmes et l'arrivée de 8 nouveaux venus,a diminué d'environ 84 âmes. Cette diminution s'explique assez facilement. La principale occupation des gens du village est l'agriculture et comme il n'existe pas de terres disponibles à l'établissement de nouveaux cultivateurs,chaque année un contingent de jeunes gens quittent la municipalité . Le tableau suivant résume le mouvement démographique depuis 1931:

Population en 1931.....	594
Accroissement naturel calculé depuis 1931.....	52
Individus établis depuis 1931.....	8
	654
Population en 1937 (Statistiques Mun.)	510
Nombre de départs depuis 1931.....	144

Ainsi, on estime que depuis 1931 une vingtaine de personnes en moyenne par année ont quitté la municipalité. Ces gens se sont surtout dirigés vers les villes de Québec et de Montréal,puis vers les régions intérieures de Témiscouata et Rimouski.

Occupation du sol

Le village compte 27 cultivateurs et 140 propriétaires de maisons sur emplacements. Parmi ces derniers,une centaine cultivent un jardin, une cinquantaine élèvent des volailles et une vingtaine gardent des chevaux. On relève une cinquantaine de propriétaires non domiciliés dont la plupart sont des touristes.

Modes de vie

Tous les cultivateurs vivent des revenus de leurs fermes,mais une vingtaine retirent aussi quelque argent en louant des maisons aux touristes. Environ 18 chefs de famille et une vingtaine de jeunes gens gagnent leur vie en qualité de journaliers. La municipalité ne compte que quelques chômeurs (4 ou 5). Les boutiques d'artisans sont peu nombreuses: on ne trouve que 2 petits ateliers de menuiserie,2 forges,2 garages et 1 buanderie. La seule industrie que l'on rencontre dans le village est la beurrerie. Le commerce de détail fait vivre environ 13 familles: on compte 8 épiceries,2 magasins généraux et 2 restaurants. Les transports occupent 3 chauffeurs de taxi. Le travail féminin comprend une dizaine de jeunes filles qui font du service domestique. L'enseignement est confié aux Soeurs de la Charité qui possèdent à Cacouna un pensionnat et un externat.

o o o

III - ASPECT ECONOMIQUE

A) AGRICULTURE

Les cultivateurs du village de Cacouna possèdent de petites terres, des troupeaux peu considérables et utilisent des méthodes de culture peu rationnelles, mais le marché que constituent les touristes leur permet de vivre aisément.

On trouve dans le village environ 27 cultivateurs établis sur des fermes d'une valeur moyenne de $5,000. Ce capital engagé comprend $2,000 dans la terre, $1,500 dans les bâtiments, $700 dans les troupeaux et $800 dans le matériel roulant.

Etendue moyenne des fermes

L'étendue moyenne des fermes est de 70 acres, soit pour l'ensemble du village un total de 1,890 acres. Sur chaque ferme, on relève en moyenne 55 acres d'étendue labourée, soit un total 1,485 acres; 14 acres de pâturages naturels labourables, soit 378 acres; et 1 acre d'étendue non utilisable, soit au total 27 acres.

Période de végétation

La période de végétation est la même qu'à Trois-Pistoles (Cf. monographie de municipalité rurale).

Sols et amendements

Le sol est composé presque entièrement de terre forte argileuse et d'un peu de terre noire. La pratique des amendements calcaires a complètement cessé depuis 2 ans; malgré cela, les sols sont fertiles. En 1937, les cultivateurs ont employé 25 tonnes d'engrais chimiques et un peu d'engrais de mer. Quoique l'égouttement des terres soit généralement bon, on remarque que certaines terres nécessitent des travaux d'irrigation.

Production végétale

1) Grandes cultures

Les étendues ensemencées sont peu considérables. A cause de l'exiguité relative des terres et de la nature du marché local, les cultivateurs préfèrent s'adonner à la culture maraîchère plutôt qu'à celle des céréales et des autres plantes. Les principales étendues en culture et les pâturages labourés se répartissent ainsi en 1937:

Blé	10	acres
Avoine	320	"
Orge	30	"
Pois secs	5	"
Fèves	5	"
Grains mélangés	180	"
Maïs fourrager	8	"
Luzerne	7	"
Foin	513	"
Pommes de terre	108	"
Racines fourragères	13	"
Jardins de famille	10	"
Pâturages	275	"
	1,484	acres

Dans les grandes cultures, le seul article de vente c'est la pomme de terre, qui rapporte environ $10 en moyenne par ferme. Les cultivatqurs du village destinent aux animaux la quasi-totalité de la production des grandes cultures.

2) Cultures maraîchères et fruitières

Tous les cultivateurs du village vendent des légumes aux touristes qui viennent passer la belle saison à Cacouna, ainsi qu'aux hôtels et maisons de pension. Les cultivateurs vendent ces légumes par petite quantité ; aussi est-il très difficile de donner des chiffres exprimant la production. On estime cependant, par les renseignements obtenus sur place, que la culture maraîchère rapporte environ $30 par ferme. Un cultivateur spécialisé dans la culture des légumes en vend pour $450 par année.

La culture fruitière ne fait que commencer; les pommiers sont jeunes et ne produisent pas beaucoup. Les fruits sont destinés à l'alimentation domestique.

Production animale

1) Chevaux

Le troupeau de chevaux est resté stationnaire depuis quelques années. Le nombre de chevaux au village est compris dans celui de la municipalité rurale. Les cultivateurs du village possèdent moins de chevaux que ceux établis dans la paroisse. Chaque année, on estime qu'ils importent 3 chevaux et en élèvent 5.

2) Bovins et industrie laitière

Les bovins comprennent 8 vaches et 1 taureau de race pure, puis 208 vaches et 25 taureaux croisés. Ces animaux sont de race Ayrshire. Les rendements laitiers sont meilleurs que dans la municipalité rurale et atteignent en moyenne 3,300 livres par année. Les trois quarts de la production laitière sont portés à la beurrerie locale; cependant, les cultivateurs préfèrent vendre le lait en nature aux touristes car ils obtiennent de meilleurs prix. On estime que l'industrie laitière rapporte environ $400 par ferme. Les cultivateurs vendent aussi des bovins de boucherie, soit environ 60 veaux et une quarantaine de vaches et bouvillons, ce qui représente un revenu moyen de quelque $60 par ferme.

3) Porcs

On relève environ 325 porcs dans le village, soit 117 de race Yorkshire et 208 de race Chester White. Le troupeau comprend 5 verrats, 40 truies et quelque 280 porcelets. L'abattage annuel destiné aux besoins domestiques comprend une cinquantaine de sujets. Chaque année, les cultivateurs vendent en outre environ 200 porcs. Cet élevage rapporte en moyenne $125 par ferme.

4) Volailles

Les cultivateurs de village élèvent au total environ 2,020 volailles, dont quelque 1,400 poulets. Cet élevage rapporte $38 par ferme, soit $20 provenant de la vente des volailles grasses (environ 2,200 livres) et $18 provenant de celle des oeufs (environ 2,500 douzaines).

o o o

Conserves domestiques

La fabrication des conserves de légumes suffit à peine aux besoins domestiques. Personne n'en vend sur le marché local.

Autres sources de revenus

Une dizaine de cultivateurs ont eu l'occasion en 1937 de s'employer aux travaux de réparations du quai; chacun a touché en moyenne une quarantaine de dollars. Une quinzaine font des travaux de jardinage pour les touristes et gagnent chacun environ $130. Enfin, une vingtaine de cultivateurs retirant chacun $75 en moyenne de la location de maisons d'été à des touristes.

Revenu-argent moyen du cultivateur

Les touristes constituent un marché avantageux pour les cultivateurs du village de Cacouna. Les produits agricoles se vendent facilement et à prix élevés. Les cultivateurs cherchent uniquement à vendre sur le marché local sans s'occuper de produire pour l'extérieur. La classe agricole se cantonne dans une douce médiocrité qui lui procure une aisance suffisante.

Le revenu-argent moyen du cultivateur, en 1937, comprend les éléments suivants:

Grandes cultures	$ 10
Produits laitiers	400
Vente de bovins de boucherie.....	60
Vente de porcs	125
Aviculture	38
Vente de légumes	30
	$663

Ce revenu s'applique à la généralité des cultivateurs du village, mais plusieurs d'entre eux retirent des revenus que l'on ne peut répartir sur l'ensemble. Ainsi, on trouve les revenus suivants:

Location de maison d'été	(20 cultivateurs)	$ 75	chacun
Cultures maraîchères....	(1 ")	450	"
Travaux de jardinage pour les touristes...	(15 ")	130	"
Travaux de réparation au quai.....	(10 ")	40	"
Arts domestiques.....	(2 ")	100	"

La valeur moyenne des produits agricoles de la ferme consommés par la famille s'élève à $245 et l'habitation et le chauffage représentent en moyenne $210; le revenu brut du cultivateur, si l'on tient compte de ces deux articles et du revenu-argent, atteint donc $1,118 en moyenne. Les dépenses d'exploitation encourues sur la ferme, comprenant la dépréciation des bâtisses et de l'outillage, les taxes les matières premières. les réparations et l'entretien de l'outillage et des bâtisses, s'élèvent à $280 en moyenne par ferme.

Achats

Les principaux achats des cultivateurs sont les suivants: engrais chimiques (25 tonnes), insecticides et fongicides (500 livres), moulées alimentaires (3 tonnes) et ficelle d'engerbage (500 livres),. Ces articles sont achetés dans la localité et à Rivière-du-Loup.

Impôts et contributions

Chaque famille paie en moyenne $43 d'impôts. Ce montant comprend $24 de contribution nécessaire au fonctionnement de l'église, $12 de taxes municipales, et $7 de taxes scolaires. Ces deux dernières atteignent respectivement $0.28 et $0.70 par $100 d'évaluation.

Sociétés agricoles

Ce sont les mêmes que pour la municipalité rurale (Cf. cette monographie).

B - INDUSTRIE

L'unique industrie que l'on rencontre à Cacouna est une beurrerie. L'établissement appartient à M. Louis Lévesque et fonctionne depuis une trentaine d'années. En 1937, la production a atteint 125,000 livres de beurre, dont 5,000 livres ont été vendues aux consommateurs locaux. Le reste a été expédié à Québec (92,000 livres) et à Rimouski (28,000 livres). Cette fabrique compte 155 patrons qui se recrutent dans la localité et dans quelques paroisses voisines.

C - TRANSPORTS

Le village possède un quai permettant à deux ou trois goélettes d'accoster à la fois. A marée basse, il n'y a pas d'eau; à marée haute, il y a une dizaine de pieds de profondeur. Le volume du trafic maritime a très peu varié depuis 10 ans. L'an dernier, il est entré quelque 480 tonnes de marchandises et il en est sorti près de 600 tonnes. Les arrivages comprennent surtout des marchandises générales et les expéditions, des produits forestiers. Les goélettes qui viennent à Cacouna se dirigent vers Québec, Lévis, Rimouski et quelques ports de la Côte Nord. Une assez forte proportion des marchandises qui passent par le port de Cacouna viennent de ou sont destinées à St-Epiphane et St-Hubert.

MUNICIPALITE DE ST-ARSENE

I - SITUATION GEOGRAPHIQUE

La municipalité de St-Arsène, située dans les seigneuries Lachenaie et Villeray, en arrière de la paroisse de St-Georges-de-Cacouna, possède une superficie de 19,800 acres. Le terrain de la localité n'est pas accidenté et présente l'aspect de longues terrasses séparées par des pentes douces.

St-Arsène est établi au carrefour de plusieurs voies de communication dont les plus importantes sont le chemin de fer Intercolonial et les routes Rivière-du-Loup -- L'Isle-Verte et Cacouna -- St-Epiphane.

Les rivières Verte, des Vases, des Plaines et de la Fourche drainent les terres de la municipalité vers l'estuaire du St-Laurent.

St-Arsène constitue une paroisse essentiellement agricole. Le choix du site de la municipalité est dû à la facilité de culture qu'offrent les terres de cette région qui s'étagent en terrasses.

o o o

II - POPULATION

Mouvement démographique depuis 1931

St-Arsène étant une vieille paroisse bien établie où l'agriculture constitue à peu près la seule occupation des gens, la population ne subit pas les fluctuations que l'on observe dans les localités où l'industrie fait vivre une bonne partie des habitants. En 1931, St-Arsène comptait une population de 1,167 âmes. Si l'on ajoute à ce chiffre l'accroissement naturel durant la période 1931-37, lequel atteint 118, puis l'établissement de 52 nouveaux venus, la population actuelle devrait être de 1,337 habitants. Or les statistiques municipales de 1937 révèlent un total de 1,212 âmes pour la municipalité de St-Arsène. On établit donc par différence que 125 personnes environ ont quitté la localité depuis 1931. Parmi les départs retracés, on trouve 9 jeunes gens partis pour Québec et Montréal, 3 autres sont allés vivre aux Etats-Unis, 2 célibataires ont émigré dans les provinces de l'Ouest, 5 jeunes journaliers sont allés gagner leur vie à Chicoutimi et une douzaine de familles sont allées demeurer dans la ville de Rimouski.

Occupation du sol

St-Arsène compte 127 cultivateurs, 43 propriétaires de maisons sur emplacements et 5 locataires de maisons. Tous les emplacitaires cultivent un jardin, une dizaine élèvent des volailles, 4 gardent des chevaux et 3 possèdent des camions. On trouve dans la municipalité 147 propriétaires domiciliés et 23 propriétaires non domiciliés.

Modes de vie

Parmi les 127 cultivateurs de St-Arsène, 117 tirent la totalité de leur subsistance de leurs fermes et 5 autres vivent en partie de revenus provenant d'occupations secondaires. On compte 5 cultivateurs s'occupant de commerce.

Il y a dans la municipalité une vingtaine de chefs de famille et 5 jeunes gens qui gagnent leur vie en qualité de journaliers. Cette catégorie de travailleurs est la plus affectée par le chômage et, selon les saisons, on trouve jusqu'à 15 chômeurs parmi eux.

L'artisanat est représenté par une quinzaine de boutiques de travailleurs parmi lesquelles on trouve 5 ateliers de menuiserie, 3 forges, 3 cordonneries, 2 boutiques de coiffeurs et 1 boutique de plombier. Les entreprises industrielles comprennent 1 beurrerie, 1 moulange, 1 tannerie et 1 petite scierie. Ces industries emploient environ 8 hommes.

La plupart des gens de St-Arsène font leurs achats à Rivière-du-Loup; c'est pourquoi on ne trouve dans la localité que 4 familles dont le commerce constitue l'occupation principale. On trouve 7 familles vivant des transports, soit 5 des chemins de fer et 2 du camionnage. Le travail féminin occupe une vingtaine de personnes. Trois femmes et 7 jeunes filles font du service domestique et 7 autres jeunes filles travaillent dans les villes. L'enseignement est confié à 8 institutrices. Une vingtaine de jeunes gens et une dizaine de jeunes filles étudient dans différentes maisons d'enseignement de la province.

III - ASPECT ECONOMIQUE

A) AGRICULTURE

Des terres fertiles et faciles à cultiver, des moyens de communication favorisant l'accès du marché de Rivière-du-Loup, une classe de cultivateurs intelligents et travailleurs, voilà les principaux facteurs qui contribuent à faire de St-Arsène une très bonne paroisse agricole.

Les 127 cultivateurs de la municipalité sont installés sur des fermes dont la valeur moyenne est estimée à $4,600 chacune, soit $1,500 dans la terre $1,200 dans les bâtiments, $900 dans les troupeaux et $1,000 dans le matériel roulant. On relève cinq fermes hypothéquées sous le régime du crédit agricole provincial. Les prêts consentis atteignent en moyenne près de $3,000 par ferme.

Etendue moyenne des fermes

L'étendue moyenne des fermes, à St-Arsène, est d'environ 140 acres, soit un total de 17,780 acres pour l'ensemble des cultivateurs; mais il faut remarquer que ce chiffre tient compte du fait qu'une soixantaine de cultivateurs possèdent quelque 200 acres de terre défrichée et de limites à bois situées dans St-Epiphane. Sur chaque ferme, on relève en moyenne 100 acres de terre labourée (cultures et pâturages), soit au total 12,700 acres; 19 acres en forêt et en abattis labourables, soit au total 2,413 acres; et 21 acres d'étendue non utilisable, soit au total 2,667 acres, dont quelque 400 acres de tourbières.

Période de végétation

La période de végétation est sensiblement la même qu'à Trois-Pistoles, mais on constate que les dernières gelées du printemps, les semailles et les derniers labours d'automne sont plus hâtifs de quelques jours à St-Arsène.

SAINT_ARSENE

COMTE DE RIVIERE_DU_LOUP

Echelle de 1 mille au pouce

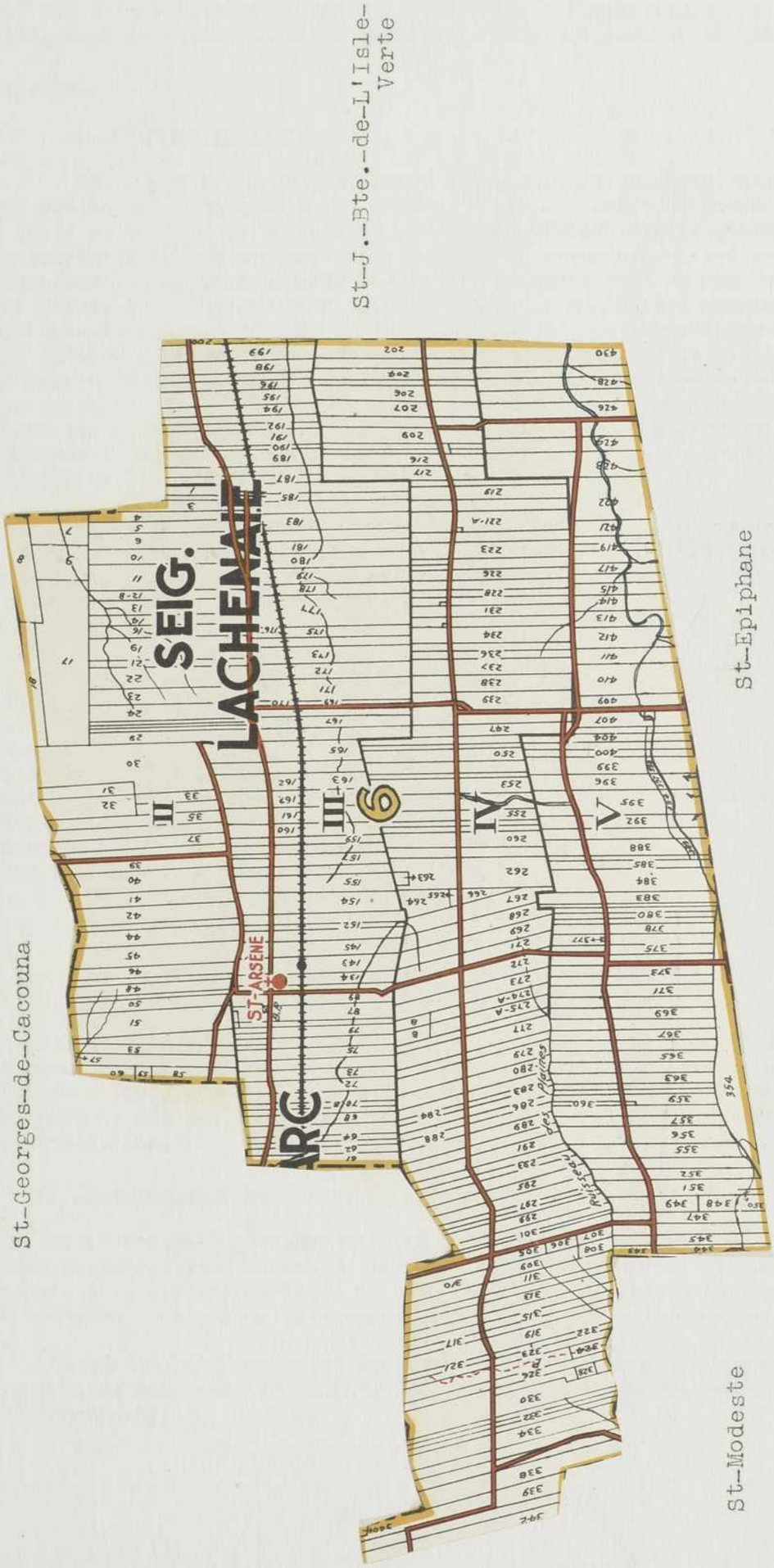

Sols et amendements

Le sol, qui se compose de terre argileuse (50%),de terre franche(45%) et de terre noire (5%), est en général fertile.La pratique courante des engrais se généralise depuis quelques années. Les cultivateurs utilisent annuellement environ 4 tonnes d'amendements calcaires et 200 tonnes d'engrais chimiques. L'égouttement des terres, sans être mauvais, nécessite des améliorations: des travaux d'irrigation devraient suppléer au mauvais état des grandes décharges.

Production végétale

1) Grandes cultures

St-Arsène est une paroisse où l'agriculture est plus industrialisée que dans les autres localités de la région. C'est un centre de production de la pomme de terre et quoique cette culture ait un peu diminué depuis quelques années, elle constitue encore une importante source de revenus pour les cultivateurs. Les étendues ensemencées en maïs fourrager, en luzerne et en orge ont beaucoup augmenté depuis 1931. Depuis le début de la crise, on constate une amélioration sensible dans la culture du blé. Il semble toutefois que les cultivateurs s'y adonnent sans enthousiasme. Ils doivent consacrer à cette culture la meilleure partie de leurs terres, apporter des soins spéciaux au développement de cette céréale et souvent on constate que la rouille compromet la récolte. Malgré ces inconvénients on remarque que les emblavures sont passées de 86 acres en 1931 à 220 acres en 1937. Le tableau suivant indique pour 1937 les principales étendues en cultures, ainsi que les pâturages et les rendements moyens à l'acre.

	Superficie	Rendements à l'acre
Blé	220 acres	20 boisseaux
Avoine	3,810 "	25 "
Orge	250 "	-
Grains mélangés.....	230 "	-
Pois secs	60 "	12 "
Fèves	10 "	-
Lin à filasse	8 "	-
Maïs à fourrager.....	75 "	-
Luzerne	15 "	-
Pommes de terre	635 "	175 "
Foin (mil et trèfle)	5,800 "	1 tonne
Racines fourragères.....	50 "	20 "
Pâturages labourés.....	1,537 "	-
Pâturages non labourés.....	1,638 "	-
	14, 338 acres	

On trouve une vingtaine de cultivateurs spécialisés dans la production des grains de semence et une dizaine d'autres dans la culture des pommes de terre. Les ventes de pois secs ($3), d'avoine ($10), de foin ($24) et de pommes de terre (32) rapportent en moyenne $69 par ferme. Ces produits se vendent principalement sur le marché de Rivière-du-Loup.

2) Cultures maraîchères et fruitières

St-Arsène ne compte pas de jardins maraîchers. Cependant une dizaine de cultivateurs possèdent des jardins de famille de $\frac{1}{2}$ à $\frac{3}{4}$ d'acre et vendent des légumes à Cacouna et à Rivière-du-Loup. La culture des légumes ne constitue qu'une occupation secondaire pour ces cultivateurs; chaque producteur réalise par la vente environ $60.

La municipalité comprend environ 1,560 pommiers et 200 pruniers. On trouve 1 verger de 60 pommiers, 20 vergers de 25 et une centaine de vergers comptant une dizaine de pommiers.

Les variétés cultivées comprennent surtout la St-Laurent, la McIntosh et la Blanche. Les cultivateurs trouvent facilement à écouler leurs fruits sur le marché de Cacouna et de Rivière-du-Loup.

3) Érablières

La localité renferme environ 10,000 érables répartis dans sept érablières. La production, en 1937, s'est élevée à 500 gallons de sirop et à 3,000 livres de sucre. Ces produits trouvent facilement des acheteurs sur le marché de Rivière-du-Loup et à Cacouna, où ils donnent lieu à un commerce qui rapporte environ $90 par producteur.

Production animale

1) Chevaux

Il y a à St-Arsène environ 510 chevaux que les cultivateurs utilisent exclusivement sur la ferme. Contrairement à la plupart des autres paroisses, l'augmentation du troupeau est attribuable à l'élevage et non à l'importation. Chaque année, les cultivateurs élèvent environ 25 poulains tandis que les chevaux importés ne se chiffrent qu'à 4 ou 5. Le troupeau comprend 5 étalons dont 2 de race pure et une soixantaine de juments d'élevage de race croisée. L'élevage donne lieu à un commerce assez important. Depuis quelques années, une dizaine de cultivateurs vendent chacun un cheval par année. On estime que cet élevage leur rapporte $150 chacun.

2) Bovins et industrie laitière

Le troupeau des bovins est de race Ayrshire et comprend 1,096 vaches laitières dont 16 pur sang, et une dizaine de taureaux pur sang, soit un total de 1,106 animaux. Les rendements laitiers s'élèvent en moyenne à 4,000 livres par année. Plus de la moitié de la production laitière est portée à la beurrerie locale; le reste est expédié à Rivière-du-Loup et à la fabrique de Cacouna, sauf une certaine partie utilisée pour les besoins domestiques. On estime que l'industrie laitière rapporte en moyenne $315 par ferme. En 1937, un cultivateur a vendu du bétail laitier, dans la localité et à Baie Comeau, soit 2 vaches et 7 veaux; il a touché environ $200. Les ventes de bovins de boucherie sont plus importantes. L'an dernier, les cultivateurs ont vendu environ 300 bouvillons et 340 veaux, ce qui a rapporté en moyenne $70 par ferme.

3) Porcs

La municipalité de St-Arsène compte 1,595 porcs tous de race Yorkshire. Le troupeau comprend 20 verrats, 175 truies et quelque 1,400 porcelets. En réalité, le nombre de porcelets est plus élevé car 25% des cultivateurs préfèrent que les truies mettent bas à l'automne. L'abattage annuel pour les besoins domestiques porte sur quelque 250 sujets. Chaque année, environ 1,125 porcs sont vendus aux commerçants locaux et de passage, et 275 en coopération. Ces ventes rapportent environ $175 par ferme.

4) Moutons

Quoique l'élevage du mouton ait diminué depuis quelques années, cette activité agricole n'en constitue pas moins une source de revenu pour les cultivateurs. Le troupeau comprend environ 650 brebis, 85 béliers et 775 agneaux, soit au total 1,510 moutons. L'an dernier, les cultivateurs ont vendu quelque 400 agneaux à des commerçants et 260 par la méthode coopérative. La laine est toute vendue sur place. On estime à $26 en moyenne par ferme le revenu provenant de l'élevage ovin.

5) Volailles

Le troupeau des volailles comprend environ 6,550 sujets, soit 2,000 poules, 4,500 poulets et 50 dindes. Les oeufs et les volailles grasses se vendent aisément sur le marché de Rivière-du-Loup. Cet élevage rapporte environ $50 par ferme, soit $10 provenant de la vente des volailles grasses (5,000 livres environ) et $40 provenant de celle des oeufs (25,000 douzaines).

6) Apiculture

Quatre apiculteurs possèdent en moyenne 13 ruches chacun. La production, qui s'élève à 700 livres de miel, est surtout écoulée sur le marché de Rivière-du-Loup. L'apiculture rapporte en moyenne $25 par producteur.

7) Animaux à fourrure

St-Arsène compte 7 éleveurs d'animaux à fourrure. L'an dernier, ils ont vendu en coopération 225 peaux à des commerçants de l'Ile du Prince Edouard. On estime que chaque éleveur a réalisé un revenu d'environ $450.

Conserves domestiques

La fabrication des conserves domestiques, quoique généralisée, pourrait être augmentée. La production ne donne lieu à aucun commerce et suffit juste à l'alimentation de la famille. On fabrique surtout des conserves de viandes et de légumes.

Autres sources de revenus

1) Revenus forestiers

Pendant les mois d'hiver, 70 fils de cultivateurs vont travailler dans les chantiers, surtout à Baie Comeau. Ils y passent en moyenne 4 mois chacun par année et retirent de cette activité $180, mais ils n'en rapportent que les deux tiers à la maison. Les cultivateurs vendent aussi du bois à pâte coupé sur leurs terres, ce qui rapporte en moyenne $30 par ferme.

2) Autres revenus

Une trentaine de cultivateurs retirent quelque argent des travaux de voirie. Cette occupation secondaire a rapporté en 1937 environ $15 chacun.

Revenu-argent moyen du cultivateur

Le revenu-argent moyen du cultivateur de St-Arsène ne provient que des activités de la ferme. Plusieurs cultivateurs, il est vrai, retirent d'occupation ext a-agricoles des revenus intéressants, mais ils ne constituent qu'une minorité. Les divers éléments du revenu-argent moyen du cultivateur de St-Arsène sont indiqués dans le tableau suivant, pour 1937:

Grandes cultures	$ 69
Produits laitiers	315
Vente de bovins de boucherie	70
Vente de porcs	175
Vente de moutons	26
Aviculture	50
Coupe du bois sur terres patentées	30
	$ 735

Parmi les occupations secondaires qui procurent des revenus à quelques cultivateurs, on relève:

Culture spécialisée d'avoine	(20 cultivateurs)	$315	chacun
Culture spécialisée de patates	(10 ")	550	"
Culture maraîchère	(10 ")	60	"
Produits de l'érable	(")	90	"
Elevage de chevaux	(10 ")	150	"
Elevage de bovins laitiers	(1 ")	200	"
Apiculture	(4 ")	25	"
Elevage de renards	(7 ")	450	"
Chantiers	(70 fils de cultivateurs)	120	"
Voirie	(30 cultivateurs)	15	"

On estime à $275 la valeur moyenne des produits agricoles de la ferme consommés par la famille, et à $200 l'habitation et le chauffage. Le revenu brut du cultivateur atteint donc en moyenne $1,210. Les dépenses d'exploitation, comprennent la dépréciation et l'entretien des bâtisses et de l'outillage, les taxes, les réparations et la main-d'oeuvre, s'élèvent à $350 en moyenne par ferme.

Achats

Presque tous les cultivateurs s'approvisionnent chez les marchands de Rivière-du-Loup, sauf pour les engrais chimiques (200 tonnes environ) qui sont achetés collectivement par l'intermédiaire d'un agent. Les principaux achats des cultivateurs comprennent des moulées alimentaires (15 tonnes), des semences (1,200 livres), des insecticides et fongicides ($[illegible]), de la ficelle d'engerbage ($350), de la chaux à mortier ($300) de la brique ($400), du ciment ($1,200) et des instruments aratoires ($5000).

Il existe aussi des marchandises que les cultivateurs pourraient produire eux-mêmes mais qui, pour des raisons diverses, sont achetées des marchands. C'est le cas de la farine (150,000 livres) des fruits ($300), des viandes ($750) et des étoffes ($800).

Impôts et contributions

Les impôts se chiffrent en moyenne à $47 par famille, Ce montant comprend $30 de contribution nécessaire au fonctionnement de l'église, $40 d'impôts municipaux et $13 de taxes scolaires. La somme des impôts par famille est égale à 6.4% du revenu-argent moyen du cultivateur.

Sociétés agricoles

La municipalité de St-Arsène compte 7 sociétés agricoles qui sont: le Cercle de l'U.C.C., fondé en 1924, (30 membres); le Cercle des Fermières, fondé en 1937, (60 membres); le cercle d'aviculteurs, fondé en 1934, (35 membres); la Société coopérative, fondée en 1929, (67 membres); le Cercle agricole, fondé en 1910, (70 membres); le Syndicat coopératif, fondé en 1929, (60 membres); et le Cercle des jeunes agriculteurs, fondé en 1928, (25 membres). La Société d'Agriculture du comté recrute aussi environ 25 membres dans la localité.

Les trois premières organisations énumérées ci-dessus fonctionnent bien, mais les quatre dernières rencontrent des obstacles créés par l'individualisme des membres mêmes qui en font partie. L'individualisme semble le pire obstacle à la réussite des mouvements d'ensemble.

La société coopérative avait souscrit et payé en 1935 un capital social de $1,312; pour la même année, les achats et les ventes représentaient respectivement $3,731.40 et $4,310.31, ménageant ainsi un bénéfice brut de $578.91.

Depuis quelques années, on remarque que les méthodes agricoles employées par les cultivateurs se sont améliorées considérablement. L'utilisation des amendements calcaires et des engrais chimiques a augmenté, la fertilisation des pâturages et l'emploi d'un plan rationnel de rotation se généralisent de plus en plus, Si St-Arsène possède à l'heure actuelle une agriculture bien établie, il faut sans doute attribuer cet état de choses aux facteurs ordinaires qui sont la cause du développement agricole des vieilles paroisses, comme les qualités d'initiative des cultivateurs, leur esprit de coopération, leur travail ardu, etc. Mais ici, en plus de ces causes ordinaires , nous trouvons le travail patient du curé de la paroisse dont les efforts incessants sont à la source des progrès de l'agriculture à St-Arsène.

B - INDUSTRIES

Industries dérivées de l'agriculture

1) Beurrerie

La société de la beurrerie de St-Arsène exploite une fabrique de beurre située au rang IV à 1 mille du centre du village. L'établissement fonctionne depuis une vingtaine d'années. La beurrerie actuelle, qui remplace une ancienne fromagerie, située dans le village, est établie dans un endroit central pour accommoder tous les cultivateurs. On trouve cependant une quarantaine de cultivateurs du village qui, mécontents du changement de site, vont porter leur lait à Cacouna ou à Rivière-du-Loup. La beurrerie compte actuellement 70 patrons qui apportent le lait d'environ 850 vaches. En 1937, la production s'est élevée à 71,000 livres de beurre dont 1,000 livres ont été vendues dans la localité; le reste a été expédié à la Dominion Fish à Québec.

2) Moulange

M. Arthur Malenfant possède une moulange située au rang V, à l'endroit où la rivière Verte rencontre la route allant à St-Epiphane. Cette moulange a été bâtie vers 1860 mais elle n'appartient à M. Malenfant que depuis 1927. La production de 1937 comprend environ 200 minots de blé, 150 minots d'orge et 6,400 minots de grains mélangés. La mouture se fait à commission pour les cultivateurs locaux surtout. Cette industrie utilise comme force motrice les eaux de la rivière Verte, qui forment à cet endroit une chute d'une hauteur d'environ 20 pieds. La digue et la conduite d'eau sont remarquablement bien aménagées et permettent à l'exploitant de moudre toute l'année.

3) Tannerie

M. Joseph Laforest exploite une tannerie située non loin de l'église, sur le chemin allant vers le rang IV. Cette industrie fonctionne depuis une soixantaine d'années mais elle n'appartient à M. Laforest que depuis 1913. En 1937, l'établissement a tanné 200 peaux de mouton, 150 peaux de veau et 300 peaux de boeuf et de vache. M.Laforest travaille pour le compte des cultivateurs de toutes les localités environnantes.

Industrie du bois

St-Arsène ne compte qu'une scierie. L'établissement appartient à M. Cléophas Malenfant et est situé dans le village près de la gare.En 1937, on a scié à commission près de 30,000 p.m.p. de bois d'oeuvre et plané quelque 5,000 p.m.p. pour le compte de cultivateurs de la localité. Cette scierie répond aux besoins des cultivateurs.

C - TRANSPORTS

Chemin de fer

St-Arsène est situé sur le parcours de l'Intercolonial. La gare que l'on trouve dans le village est munie d'une voie principale et de trois voies d'évitement. Les paroisses de St-Epiphane et de St-Hubert se servent aussi de cette gare pour recevoir et expédier des marchandises. En 1937, le volume total du trafic ferroviaire atteint 2,227 tonnes, soit 670 tonnes à l'entrée et 1,557 à la sortie. Les arrivages comprennent notamment de la farine (120 tonnes), du ciment (450 tonnes) et des marchandises diverses (100 tonnes).Les expéditions comportent d'abord des pommes de terre (580 tonnes), puis du bois à pâte (450 tonnes), du bardeau (415 tonnes), du bétail sur pied (88 tonnes) et diverses marchandises (24 tonnes).Les chevaux achetés par la municipalité sont débarqués de préférence à Cacouna.

Depuis une dizaine d'années, on estime que le volume global des marchandises reçues et expédiées a diminué d'environ 20%. On compte en outre environ 1,500 voyageurs qui partent annuellement de St-Arsène, soit une diminution de près de 25% depuis 10 ans.

Routes

La route qui relie Rivière-du-Loup à L'Isle-Verte passe par St-Arsène. Deux autres chemins secondaires joignent la localité à St-Epiphane et à Cacouna. Ces trois routes sont bien entretenues et facilitent beaucoup la vente des produits agricoles sur les marchés de Rivière-du-Loup et de Cacouna.

Plusieurs colporteurs viennent à St-Arsène vendre leurs produits. Quelques-uns viennent de Rivière-du-Loup et les autres de Québec et Montréal. Ce sont à peu près les mêmes qui fréquentent toute la région.

o o o

ST -EPIPHANE

I - SITUATION GEOGRAPHIQUE

La municipalité de St-Epiphane est située dans le canton Viger, au sud de St-Arsène. Elle couvre une superficie de 32,348 acres répartie sur une région de plaines basses où on rencontre quelques rares collines peu élevées. La mission St-Désiré, qui constituait autrefois la paroisse de St-François-Xavier de Viger, forme maintenant une agglomération secondaire qui se rattache à St-Epiphane.

Plusieurs petits cours d'eau drainent les terres de la municipalité. Les principales rivières sont la rivière Verte, la rivière de la Fourche et la rivière du Bras qui se déversent toutes dans l'estuaire du St-Laurent.

La municipalité est constituée par un habitat villageois. L'agglomération des maisons s'est effectuée autour de l'église et forme un village de quelques 200 habitations.

II - POPULATION

Mouvement démographique depuis 1931

En 1931, St-Epiphane avait une population de 1,706 âmes. Si nous ajoutons à ce chiffre l'accroissement naturel enregistré durant la période 1931 à 1937 inclusivement (298), puis l'arrivée dans la municipalité d'une trentaine de nouveaux venus, la population actuelle devrait normalement atteindre 2,034 habitants, n'eût été l'émigration. Ce total est supérieur au chiffre, soit 157, représente l'émigration. La plupart des émigrants sont partis vers les colonies de Biencourt, St-Guy, Auclair et Lejeune, ou sont allés travailler à Baie Comeau et à Rimouski.

Occupation du sol

St-Epiphane compte 190 cultivateurs. Ce chiffre ne concorde pas avec les statistiques municipales de 1937 qui donnent 255 cultivateurs. Le chiffre recueilli lors de l'enquête semble plus exact car les statistiques municipales, qui indiquent 184 cultivateurs en 1931, 186 en 1932, 188 en 1933, sautent brusquement à 254 cultivateurs en 1934, 255 en 1935 et 258 en 1936.

Cette augmentation brusque n'est motivée par aucune raison apparente.

La municipalité renferme aussi 57 propriétaires de maisons sur emplacements et une quinzaine de locataires de maisons.

ST_EPIPHANE ET ST_DESIRE

COMTE DE RIVIERE_DU_LOUP

Echelle de 1 mille au pouce

St-Arsène

St-J.-Bte.-de-l'Isle-Verte

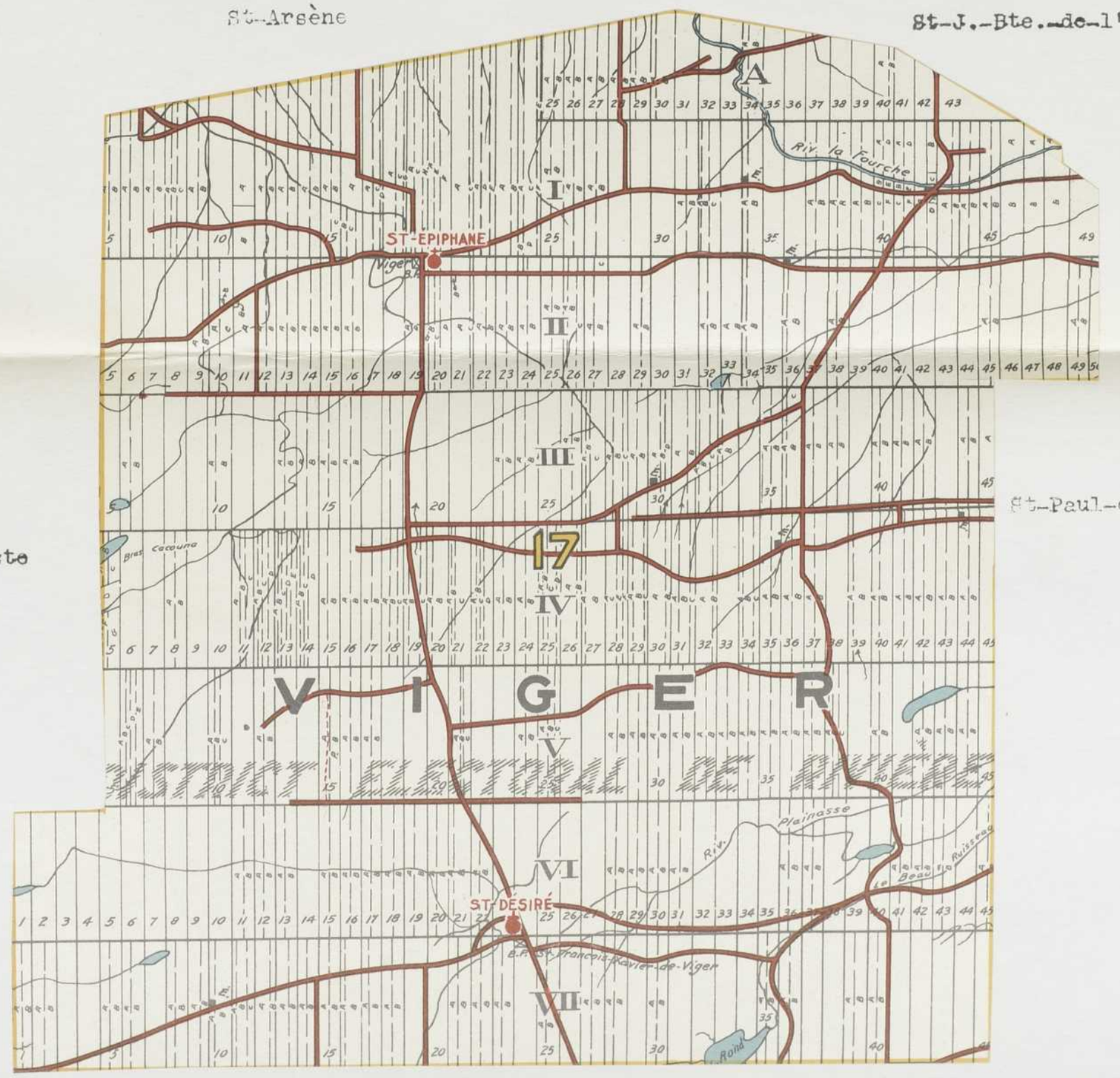

St-Paul-de-la-Croix

St-Modeste

St-Hubert

Presque tous ces emplacitaires cultivent un jardin pour l'alimentation de la famille; une trentaine entretiennent des animaux domestiques, une quinzaine gardent des chevaux et 7 possèdent des camions.

Modes de vie

Les cultivateurs de St-Epiphane sont généralement bien établis et la plupart d'entre eux vivent exclusivement des travaux agricoles. On trouve 35 chefs de famille qui gagnent leur vie en qualité de journaliers. Quelques-uns travaillent dans les chantiers de septembre à avril; pendant l'été ils sont employés à la voirie. Les artisans qui travaillent pour leur propre compte comprennent 4 menuisiers, 4 forgerons, 1 ferblantier, 1 garagiste, 2 coiffeurs, 1 cordonnier. St-Epiphane renferme plusieurs petites industries: ainsi on trouve 1 beurrerie, 1 poste d'écrémage, 3 moulanges, 2 carderies et 4 scieries. Ces industries emploient une douzaines d'hommes. Quoique la plupart des gens de St-Epiphane fassent leurs achats à Rivière-du-Loup, on relève une dizaine de familles vivant du commerce et 4 autres qui tiennent un petit établissement à titre d'occupation secondaire; on compte 4 magasins généraux, 4 épiceries, 1 magasin de nouveautés et plusieurs petits restaurants. Sept individus s'occupent de camionnage et 1 autre fait le transport des voyageurs par taxi. Le travail féminin n'est pas important. Une douzaine de jeunes filles font du service domestique dans la localité. On en compte une quinzaine d'autres qui gagnent leur vie dans les villes. L'enseignement primaire occupe une quizaine d'institutrices dans la municipalité.

III - ASPECT ECONOMIQUE

A - AGRICULTURE

St-Epiphane est une localité où l'agriculture est bien établie et où les cultivateurs vivent aisément. Ces derniers disposent de terres fertiles, faciles à cultiver, et trouvent à Rivière-du-Loup un marché avantageux pour les produits de leurs fermes. Le capital moyen engagé dans les exploitations agricoles s'élève à $3,500 environ, soit $1,200 dans la terre, $800 dans les bâtiments, $850 dans les troupeaux et $650 dans le matériel roulant. La municipalité compte trois fermes seulement hypothéquées sous le régime du crédit agricole provincial. Les prêts accordés atteignent en moyenne $1,850 par ferme.

Etendue moyenne des fermes

Les fermes couvrent en moyenne une étendue de 115 acres, soit pour l'ensemble de la municipalité un total de 21,850 acres, Sur chaque ferme, on relève en moyenne 70 acres d'étendue labourée, soit au total 13,300 acres; puis 35 acres en forêt de seconde pousse dont le sol est labourable, soit au total 6,650 acres; 5 acres d'abatis et de pâturages naturels, soit 950 acres; et 5 acres de marécages et de terre inculte, soit également 950 acres au total.

Les statistiques municipales accusent une étendue totale occupée de 32,348 acres, ce qui représente un écart considérable avec le chiffre que nous donnons. Il semble qu'elles aient tenu compte, depuis 1934, des superficies détenues dans la municipalité par quelque 70 cultivateurs étrangers qui possèdent ici des circuits de terre ou des limites à bois.

Période de végétation

La période de végétation est sensiblement la même qu'à Trois-Pistoles. On remarque cependant que les dernières gélées du printemps surviennent plus tôt. Le temps des semailles est en avance de quelques jours; les gélées d'automne et les premières chutes de neige sont par contre un peu plus hâtives.

Sols et amendements

Le sol est composé surtout de terre franche, puis de terre légère sablonneuse et de terre noire. Ces sols sont généralement fertiles et leur faible degré d'acidité ne nécessite pas un grand usage d'amendements calcaires. Ceux-ci ne sont presque pas employés dans la municipalité car la plus proche carrière de pierre à chaux, celle de St-Clément, n'a jamais fourni de produit de bonne qualité. Heureusement, on a découvert dans le rang 2 canton Viger un dépôt de calcaire dont on doit bientôt commencer l'exploitation.

A défaut d'amendements calcaires, les cultivateurs utilisent chaque année environ 150 tonnes d'engrais chimiques. Malgré l'emploi relativement mince d'engrais, les terres sont fertiles et les rendements ne sont pas sensiblement inférieurs à la moyenne de la région. On doit attribuer cet état de choses au bon égouttement des terres dont la plupart ne nécessitent aucun travail d'irrigation.

Production végétale

1) Grandes cultures

Les étendues en cultures ont sensiblement augmenté depuis quelques années. Cette augmentation est surtout marquée dans le cas de superficies ensemencées en blé, en avoine, en orge et en pommes de terre, Le tableau suivant indique pour 1931 les principales étendues cultivées ainsi que les pâturages labourés.

Blé	300	acres
Avoine	3,300	"
Orge	300	"
Seigle	30	"
Sarrasin	75	"
Pois secs	9	"
Fèves.....	3	"
Lin	8	"
Grains mélangés.....	300	"
Foin (mil et trèfle).....	5,700	"
Pommes de terre	380	"
Racines fourragères.....	10	"
Jardins de famille.....	25	"
Pâturages labourés.....	2,860	"
	1 3,300	acres

Outre les pâturages labourés, on relève environ 2,340 acres de pâturages naturels pris à même en bonne partie des étendues en forêts; au total, les pâturages couvrent quelque 5,200 acres, soit une moyenne de près de 26 acres par ferme. Les cultivateurs vendent un peu d'avoine (environ 650 minots), de foin (190 tonnes) et de pommes de terre (6,500 minots), ce qui représente un revenu de quelque $20 en moyenne par ferme.

2) Cultures maraîchères et fruitières

La localité ne renferme aucun jardin maraîcher proprement dit. Chaque cultivateur possède un jardin dont les produits sont consommés par la famille.

La culture fruitière n'est pas importante. C'est à peine si l'on trouve une centaine de pommiers dans la municipalité. Le cultivateur ne semble pas s'intéresser à la production des fruits.

3) Erablières

Il y a dans la municipalité 7 érablières en exploitation. La production en 1937 s'est élevée à 400 gallons de sirop et 1,500 lbs de sucre. Ces produits trouvent des débouchés faciles à Rivière-du-Loup et rapportent par la vente environ $75 par producteur.

Production animale

1) Chevaux

Le nombre de chevaux n'a pas beaucoup varié depuis quelques années. Il comprend environ 510 sujets, dont une centaine de juments et deux étalons, percherons. Les gens de St-Epiphane utilisent aussi un étalon de St-Arsène, un étalon belge de L'Isle-Verte et un étalon canadien de St-Modeste. Chaque année, les cultivateurs élèvent une quarantaine de poulains et achètent une vingtaine de chevaux provenant des provinces de l'Ouest.

2) Bovins et industrie laitière

Le troupeau des bovins, qui compte actuellement 1,719 têtes de race Ayrshire, comprend 35 vaches et 4 taureaux pur sang, 1,500 vaches et 180 taureaux croisés. Le rendement moyen des vaches atteint plus de 3,000 lbs de lait par année. Près des deux tiers de la production laitière sont portés à la beurrerie locale et au poste d'écrémage; la première compte 89 patrons et le second, 32. Un groupe de 65 cultivateurs, mécontents du choix du beurrier, portent leur lait à la beurrerie de Cacouna. La vente des produits laitiers rapporte environ $245 par ferme.

Quelques cultivateurs vendent du bétail laitier pour fins d'élevage, soit environ $1,800. La majorité des cultivateurs vendent des animaux de boucherie: environ 225 vaches, taureaux et bouvillons, et 550 veaux de lait et d'herbe; cette industrie rapporte en moyenne $40 par ferme.

3) Porcs

Le troupeau de porcs comprend plus de 2,000 porcs, dont quelque 1,740 porcelets, de race Yorkshire et Chester White. L'abattage annuel pour les besoins domestiques prélève en moyenne 2 porcs par famille. En 1937, les cultivateurs ont vendu aux commerçants locaux et de passage environ 1,330 porcs, soit un revenu moyen de $130 par ferme.

4) Moutons

Depuis quelques années, on remarque que l'élevage du mouton est en régression. En 1931, le troupeau comptait 1,932 animaux; en 1937, il ne s'élève qu'à 2,010 bêtes, dont environ 1,000 agneaux. Il s'agit surtout de Leicester et d'un peu de Shropshire. Les cultivateurs vendent quelque 700 agneaux à divers commerçants et en gardent environ 80 pour l'alimentation domestique. Cet élevage rapporte, par la vente de la laine et de la chair, environ $19 par ferme.

5) Volailles

Le nombre de volailles a considérablement augmenté depuis 1931 et atteint maintenant 8,325 sujets, dont quelque 5,800 poulets et 120 dindes. La vente des volailles grasses (environ 6,500 lbs) et des oeufs (8,500 douzaines) se fait sur le marché local et à Rivière-du-Loup; elle rapporte en moyenne $17 par ferme.

6) Apiculture

La municipalité compte 5 apiculteurs possédant en moyenne 4 ruches chacun. La vente du miel (450 lbs) sur le marché local rapporte environ $9 par producteur.

7) Animaux à fourrure

On relève aussi 5 éleveurs d'animaux à fourrure qui vendent annuellement environ 75 peaux à des commerçants de l'Ile du Prince-Edouard. Chaque éleveur retire environ $400 de cet élevage.

o o o

Conserves domestiques

Chaque famille de cultivateurs fabrique des conserves de viandes et de légumes. La production ne suffit pas toujours à la consommation car beaucoup de cultivateurs achètent des produits en conserve des marchands locaux.

Revenus forestiers

Les chantiers exercent peu d'attrait à St-Epiphane puisqu'il n'y a que 25 hommes (surtout des fils de cultivateurs) qui y sont allés en 1937. Chacun a travaillé pendant une période moyenne de 2½ mois et rapporté une centaine de dollars à la maison.

Presque tous les cultivateurs vendent du bois à pâte et de chauffage coupé sur leurs terres. Cette activité représente un revenu moyen d'environ $75 par ferme.

Revenu-argent moyen du cultivateur

Le revenu-argent moyen que chaque cultivateur retire de sa ferme comprend en 1937 les élements suivants:

Grandes cultures	$ 20
Produits laitiers	245
Vente de bovins de boucherie	40
Vente de porcs.....	130
Vente de moutons.....	20
Aviculture.....	17
Coupe de bois sur terres patentées	75
Total.....	$ 547

Ce revenu-argent n'est pas élevé quand on considère toutes les dépenses que nécessitent l'entretien de la ferme, le chauffage du logement, l'achat de vêtements, etc. Mais heureusement, pour plusieurs cultivateurs ce revenu-argent se trouve augmenté par les activités suivantes:

Produits de l'érable	$ 75	(7 cultivateurs)
Apiculture	9	(5 ")
Animaux à fourrure	400	(5 ")
Chantiers.....	100	(25 ")
Elevage de bovins laitiers	1,200	au total

Ces revenus ne concernent que quelques cultivateurs et on ne peut les répartir sur l'ensemble des fermes. Si l'on estime à $320 la valeur moyenne des produits agricoles de la ferme consommés par la famille, et à $200 l'habitation et le chauffage, le revenu brut du cultivateur s'élève à $1,067 en moyenne. Les dépenses d'exploitation, comprenant la dépréciades bâtisses et de l'outillage, les taxes, la main-d'oeuvre, les matières premières, les réparations et les services professionnels, sont estimés à $260 par ferme. Le revenu-argent s'en trouve réduit d'autant et le solde sert rarement à l'épargne, mais bien à l'entretien de la famille.

Achats

Parmi les achats que font les cultivateurs, seuls les engrais chimiques (environ 150 tonnes) sont achetés directement du producteur. Les autres articles, comprenant des moulées alimentaires (15 tonnes), des semences (2,000 lbs), des insecticides et fongicides (600 lbs) et de la ficelle d'engerbage (5,000 lbs), proviennent des marchands locaux ou de ceux de Rivière-du-Loup. Plusieurs denrées et articles tels que la farine (150,000 lbs), les fruits ($3,000), les articles en cuir ($5,000) et les tissus et vêtements ($8,000), pourraient, au moins en partie, provenir de la production locale.

Impôts et contributions

Chaque famille paie en moyenne $39 d'impôts par année. Cette somme comprend $27 de contribution nécessaire au fonctionnement de l'église, $3 de taxes municipales et $9 de taxes scolaires. Ces deux dernières sont respectivement de $0.25 et $0.90 par $100 d'évaluation. Les propriétés sont estimées à la moitié de leur valeur réelle pour fins d'imposition. Les impôts représentent environ 7% du revenu-argent du cultivateur.

Sociétés agricoles

La municipalité de St-Epiphane renferme un Cercle agricole (45 membres), un Cercle de l'U.C.C. (40 membre), un Cercle des Fermières(39 membres), et un Cercle de jeunes agriculteurs (20 membres). Trois cultivateurs seulement font partie de la Société d'Agriculture du comté. Malgré la partisannerie politique et le profond individualisme de leurs membres, ces diverses sociétés agricoles fonctionnent de façon satisfaisants.

o o o

L'agriculture est assez bien lancée à St-Epiphane et les cultivateurs montrent un certain esprit d'initiative. La plupart pratiquent les labours d'automne; l'emploi des engrais chimiques et la rotation des cultures se généralisent de plus en plus. Malgré ces améliorations, on remarque que l'esprit de coopération fait souvent défaut et que les cultivateurs semblent rebelles à tout mouvement collectif.

B - INDUSTRIES

Industries dérivées de l'agriculture

1) Beurrerie et poste d'écrémage

St-Epiphane compte une beurrerie et un poste d'écrémage qui appartiennent au Syndicat de la Beurrerie de St-Epiphane. La fabrique de beurre, située dans le village, fonctionne depuis une cinquantaine d'années mais elle n'est exploitée par un syndicat que depuis une douzaine d'années. Cette industrie emploie 3 hommes pendant une période annuelle de 8 mois. En 1937, la production atteint 120,000 lbs de beurre, dont 6,000 lbs vendues dans la localité. Le reste a été expédié à Québec et à Montréal pour le compte de la Coopérative Fédérée de Québec, de la Dominion Fish et de la Canada Packers. La matière première comprend environ 3,500,000 lbs de lait. Plusieurs cultivateurs vont porter leur lait au poste d'écrémage situé dans le rang 4. Le lait écrémé est remis aux fournisseurs, puis la crème est apportée à la beurrerie. Celle-ci compte 121 patrons, dont 32 portent leur lait au poste d'écrémage. A la suite d'une vieille querelle résultat du choix du beurrier, 65 cultivateurs de St-Epiphane vont porter leur lait à la beurrerie de Cacouna.

2) Moulanges

Des trois moulanges de la municipalité, la plus importante est celle de M. Aimé Lebel. Cette industrie est située au rang II et appartient à M.Lebel depuis 1911.

L'établissement utilise comme force motrice l'eau d'une petite rivière. La production de 1937 comprend environ 400 minots de blé, 250 minots de sarrasin, 2,000 minots de grains mélangés et 5,300 minots d'avoine. La mouture se fait à commission pour les cultivateurs de la localité et de la région. Malgré la stabilité de son industrie, M. Lebel se plaint de la concurrence que lui font subir les deux autres moulanges de la municipalité.

Le moulin à farine de M. Roméo Lemelin, situé au rang VI à St-François-Xavier-de-Viger, fonctionne depuis une quinzaine d'années..La production totale s'est élevée en 1937 à 1,000 minots de grains divers, moulus à commission pour le compte de cultivateurs locaux.

M. Henri Massé exploite au rang I, à 4 milles de l'église, une moulange qui fonctionne depuis une trentaine d'années. En 1937, on a moulu à commission environ 3,700 minots d'avoine et 1,300 minots de grains mélangés.

3) Carderies

M. Massé possède aussi une carderie, située au même endroit que la moulange. En 1937, l'établissement a cardé à commission 2,000 lbs de laine pour le compte de cultivateurs de toute la région.

Une autre carderie, celle de M. Moïse Morin, est établie au village et ne fonctionne que depuis 1½ an. En 1937, on a traité environ 2,500 lbs de laine. Le cardage se fait à commission pour le compte des cultivateurs de la localité et des environs.

Industrie du bois

La municipalité renferme 4 scieries dont les exploitants travaillent à commission pour le compte des cultivateurs. La production de ces établissements, en 1937, est indiquée dans le tableau:

Scieries	Sciage p.m.p.	Bardeaux	Planage p.m.p.
Roméo Lemelin	120,000	-	25,000
Jos Bérubé	57,000	20,000	-
Alex. Coulombe	30,000	-	120,000
A. Pelletier	70,000	300,000	60,000
	277,000	320,000	205,000

La scierie de M. Roméo Lemelin, établie en 1910, fonctionne 5 mois par année en moyenne et emploie 2 hommes durant ce temps. La matière première provient des terres patentées (20%) et des terres de la Couronne (80%). La production sert aux besoins des cultivateurs. L'exploitant songe à déménager son moulin au Lac Sauvage, non loin de Squateck.

La scierie de M. Jos Bérubé, située au rang II non loin du village, existe depuis 1896 et fonctionne en moyenne 3 mois par année. Tout le bois apporté au moulin provient des terres de cultivateurs. Le sciage se fait à commission pour le compte de particuliers de St-Arsène, St-Modeste, Viger et St-Epiphane.

Le moulin de M. Alex. Coulombe, établi au village, marche 10 mois par année au ralenti et emploie une couple d'hommes de temps à autre. Les cultivateurs qui font scier leurs bois en revendent ensuite une partie à des commerçants de Québec. Outre le sciage, la production comprend aussi en 1937 environ 10 portes et 30 chassis vendus à des particuliers de St-Arsène, St-Hubert, St-Cyprien, Cacouna, etc.

La scierie de M. Amédée Pelletier, établie au village en 1915, fonctionne 10 mois par année au ralenti et emploie 2 ouvriers. Le bois provient des terres patentées; une partie de la production (environ les trois quarts) est ensuite revendue à des marchands de Québec et de Montréal. Outre sa scierie, M. Pelletier possède un atelier de menuiserie où il a fabriqué en 1937 environ 5 portes et 25 châssis.

C - TRANSPORTS

La municipalité n'est desservie par aucune ligne de chemin de fer. La gare la plus proche, celle de St-Arsène, est située à environ 7 milles du village, mais les routes qui y conduisent sont en bon état. Les arrivages de marchandises à St-Epiphane proviennent de Rivière-du-Loup ou de St-Arsène par camion, et souvent du port de Cacouna où des camions prennent la cargaison de goélettes à destination de St-Epiphane. Malgré le fort volume de marchandises transportées, il n'existe aucun service régulier de camionnage entre St-Epiphane et les autres localités.

Le service d'autobus qui relie Rivière-du-Loup à Squateck et Biencourt passe par St-Epiphane.

De même que dans les autres localités, la municipalité constitue un marché assez intéressant pour les colporteurs et les marchands ambulants. On en compte une dizaine qui vendent surtout des habits, des nouveautés et des appareils électriques. Le commerce exercé par ces gens est préjudiciable aux marchands de la localité.

o o o

MUNICIPALITE DE ST-HUBERT

I - SITUATION GEOGRAPHIQUE

La municipalité de St-Hubert couvre une superficie de 43,807 acres dans les cantons Demers (rangs I,II,III,IV,V,VI), Viger (rangs VIII et IX) et Hocquart (rangs II,III,IV,V et VI).

Cette municipalité, la plus étendue du comté municipal de Rivière-du-Loup, est située dans une région de collines échelonnées sur des terrasses. Ces collines qui, dans la partie nord de la municipalité, ne forment que de légères ondulations de terrain, deviennent plus élevées à mesure que l'on se dirige vers le sud. Les rangs 7, 8 et 9 du canton Demers qui constituent une localité secondaire du nom de Lamy, sont moins propres à la culture que les autres parties de la municipalité. Le terrain y est plus accidenté et déjà apparaissent les premiers contreforts des Apalaches.

Le réseau hydrographique, quoique très ramifié, ne comporte pas de rivières à fort débit. Les principaux cours d'eau se dirigent tous vers le nord et se déversent dans le St-Laurent. On compte 4 rivières principales: la Mariakèche, la Senescoupé, la Toupiké et la rivière Platte. Les principaux lacs sont le lac de la Grande Fourche, le lac St-Hubert et le lac Pouliac.

Outre Lamy qui forme une localité secondaire, on trouve la mission St-Désiré (ancienne paroisse de St-François-Xavier-de-Viger), dont une partie relève de St-Hubert au point de vue municipal. La localité de Lamy, qui forme le territoire no III, relève du conseil du comté au point de vue municipal; au point de vue religieux, elle se rattache à la paroisse de St-Hubert.

o o o

II - POPULATION

Mouvement démographique depuis 1931

Si, à l'aide des chiffres fournis par le recensement fédéral de 1931 et des statistiques démographiques officielles, nous estimons la population de St-Hubert, nous constatons que le total calculé est supérieur à la population actuelle. En 1931, selon les statistiques fédérales, la population s'élevait à 2,203 âmes. Depuis 1931 jusqu'à 1937 inclusivement, l'accroissement naturel atteint 428. Ainsi, d'après calcul, la population actuelle devrait être de 2,631 âmes; or selon les autorités municipales la population actuelle de la municipalité se chiffre à 2,248 âmes (sans compter la population de Lamy qui compte 184 habitants). Le tableau suivant résume les mouvements de la population.

Population en 1931	2,203 âmes
Accroissement naturel depuis 1931	428 "
Individus établis depuis 1931.....	60 "
	2,690 âmes
Moins: population actuelle (1937).....	2,248 "
	442 "

Depuis 1931, on estime qu'une soixantaine d'individus, pour la plupart des cultivateurs, sont venus s'établir dans la municipalité. Pendant le même temps, environ 442 personnes, soit plus que l'accroissement naturel, ont quitté la municipalité. Ces gens se sont surtout dirigés vers les centres de colonisation des comtés de Rimouski (Biencourt, Lac-des-Aigles, St-Guy, Canton Laroche) et de Témiscouata (Auclair, Lejeune, St-Elzéar). Depuis plusieurs années, la paroisse de St-Hubert alimente régulièrement les nouvelles colonies de la région. Parmi les émigrants, on en compte aussi une trentaine qui sont partis vivre dans les villes de la province.

Occupation du sol

La municipalité compte 240 cultivateurs et une dizaine de colons, soit au total 250 exploitants du sol. Les colons sont surtout établis autour de la localité secondaire de Lamy. On relève en outre une cinquantaine de propriétaires de maisons sur emplacements et environ 25 locataires de maisons. La plupart des emplacitaires cultivent un lopin de terre, une dizaine élèvent des animaux de ferme et un seul possède un camion. La municipalité compte au total 298 propriétaires domiciliés et 2 propriétaires non domiciliés.

Modes de vie

Parmi les cultivateurs une cinquantaine tirent la totalité de leur subsistance de leurs fermes. Les autres vivent en majeure partie du revenu qu'ils retirent de leurs terres, mais ils trouvent un complément de revenu dans des travaux extra-agricoles. Deux cultivateurs s'occupent du commerce et 6 autres vivent en majeure partie des travaux de voirie.

Une vingtaine de chefs de famille et autant de jeunes gens gagnent leur vie en qualité de journaliers. Ces gens trouvent surtout de l'ouvrage dans les scieries, les chantiers et les travaux de ferme. C'est parmi les journaliers que l'on trouve des chômeurs. Selon les saisons, leur nombre varie entre 5 et 10.

SAINT_HUBERT

COMTE DE RIVIERE_DU_LOUP

Echelle de 1 mille au pied

L'artisanat est représenté par une douzaine de boutiques parmi lesquelles on compte 2 ateliers de menuiserie, 3 forges, 2 garages, 1 cordonnerie, 1 boutique d'horloger, 1 boutique de coiffeur, 1 atelier de ferblantier et 1 atelier d'électricien. Ces différents métiers occupent une quinzaine d'artisans.

St-Hubert n'est pas une paroisse industrielle, mais on y trouve néanmoins les industries suivantes: 2 beurreries, 1 moulange, 1 carderie, 1 atelier de portes et châssis et 2 scieries. Ces établissements emploient environ une quinzaine d'hommes.

La municipalité compte 7 familles vivant du commerce de détail; on relève 4 magasins généraux, 1 magasin de nouveautés et 2 épiceries. On trouve 8 autres familles qui tiennent un petit commerce à titre d'occupation secondaire. Les transports font vivre 1 camionneur et 3 chauffeurs de taxi.

Le travail féminin occupe environ 35 jeunes filles. Parmi celles-ci, une dizaine font du service domestique dans la localité et 25 autres travaillent dans les villes. L'enseignement primaire est confié à 17 institutrices qui enseignent dans une douzaine d'écoles réparties dans la paroisse et dans les rangs. Le seul homme de profession libérale que renferme la municipalité est un médecin.

III - ASPECT ECONOMIQUE

A - AGRICULTURE

Les terres des cultivateurs de St-Hubert sont plus grandes que celles des paroisses situées en bordure du fleuve, mais elles sont en moins bon état; les défrichés nouveaux contiennent beaucoup de pierres et d'abattis. Les bâtiments agricoles semblent moins riches et l'outillage de ferme moins perfectionné. Néanmoins, les cultivateurs de St-Hubert réussissent à vivre sans trop de difficulté et parviennent à tirer de leurs fermes tout ce qui est nécessaire à leur subsistance.

La municipalité renferme 250 cultivateurs établis sur des fermes dont la valeur moyenne est de $2,700 chacune. Ce chiffre comprend $900 dans la terre, $900 dans les bâtiments, $550 dans les troupeaux et $350 dans le matériel roulant. On trouve 14 fermes hypothéquées sous le régime du crédit agricole provincial. La moyenne des prêts atteint $1,000 par ferme.

Etendue moyenne des fermes

D'après les renseignements fournis par le secrétaire-trésorier de la municipalité, l'étendue moyenne des fermes à St-Hubert atteint 145 acres, soit pour l'ensemble des cultivateurs un total de 36,250 acres. Sur chaque ferme, on relève en moyenne 50 acres de terre labourée (cultures et pâturages), soit au total 12,500 acres; puis 60 acres de forêt de seconde pousse et de pâturages naturels labourables, soit au total 15,000 acres; 25 acres d'autres étendues également labourables, soit au total 6,250 acres; et 10 acres de terre inutilisable pour fins agricoles, soit au total 2,500 acres.

Le recensement fédéral de 1931 accuse un total de 35,933 acres de terre occupée, ce qui indique une légère amélioration pour l'année 1937. Par contre, les statistiques municipales donnent un total de 43,700 acres ainsi réparti: 14,600 acres de terre améliorée, 10,100 acres de terre non améliorée, 17,300 acres de forêt et 1,700 acres de terre inculte. La différence avec les chiffres du paragraphe précédent provient du fait que de nombreux étrangers possèdent des étendues de terre dans la municipalité et pour lesquelles ils paient des taxes.

Période de végétation

La période de végétation diffère un peu de celle des paroisses situées en bordure du fleuve. Les dernières fortes gelées du printemps surviennent plus tôt. La période des semailles est aussi en avance de quelques jours. Les gelées d'automne et les premières chutes de neige sont plus hâtives, mais permettent tout de même aux récoltes de mûrir complètement.

Sols et amendements

Malgré son acidité assez prononcée, le sol est généralement fertile. Il se compose surtout de terre franche, puis de terre légère sablonneuse et de terre noire. En 1937, les cultivateurs ont utilisé en tout une soixantaine de tonnes d'engrais chimiques. Les amendements calcaires ne sont pas employés car la plus proche carrière de chaux est encore trop éloignée pour que les cultivateurs s'en procurent à un prix raisonnable. La chaux provenant de St-Clément, selon l'opinion de plusieurs cultivateurs, n'est pas de bonne qualité. Ceux-ci attendent avec impatience l'exploitation d'un dépôt de pierre à chaux à St-Epiphane. Quant au fumier de ferme, une dizaine de cultivateurs seulement en soignent la conservation au moyen de plates-formes et de remises.

L'égouttement des terres est satisfaisant et permet sans difficulté la culture du trèfle et des céréales. Depuis quelques années, une dizaine de cultivateurs ont fertilisé des pâturages; les résultats obtenus ont été excellents.

Production végétale

1) Grandes cultures

St-Hubert apparaît, au premier abord, comme une localité où la production agricole ne peut être comparée à celle que l'on trouve dans les vieilles paroisses du littoral. Or, malgré le relief accidenté du terrain qui rend difficile l'emploi de machines aratoires, la production agricole de St-Hubert est assez bien lancée et promet de se développer rapidement. Le tableau suivant indique pour 1937 les principales étendues en cultures et en pâturages, ainsi que certains rendements à l'acre.

	Superficies	Rendemens moyens à l'acre
Blé	220 acres	15 boisseaux
Avoine	3,680 "	20 "
Orge	250 "	15 "
Seigle	20 "	16 "
Grains mélangés	550 "	25 "
Lin	15 "	-
Pois secs	10 "	-
Fèves	5 "	-
Pommes de terre	320 "	175 "
Fourrage vert	50 "	-
Foin (mil et trèfle)	5,700 "	1 tonne
Racines fourragères	20 "	-
Jardins de famille	60 "	-
Pâturages labourés	1,600 "	-
Pâturages non labourés	4,500	-
	17,000 acres	

Sauf le foin et les pommes de terre dont les ventes rapportent en moyenne $12 par ferme, soit 250 tonnes de foin et 2,500 minots de pommes de terre, la production agricole est toute destinée à l'alimentation des animaux, les rendements sont un peu inférieurs à la moyenne de la région. On doit attribuer cette infériorité à l'abondance des roches et des souches qui rendent le travail agricole difficile. Les jardins de famille sont nombreux, mais on ne rencontre aucun jardin maraîcher proprement dit.

2) Cultures fruitières

La municipalité compte 1,200 pommiers et quelque 500 pruniers. A peine un quart des arbres produisent des fruits car la pomiculture ne fait que commencer. On cultive les variétés de pommes McIntosh, Blanche, Duchesse et Bâtarde. La production est destinée à l'alimentation de la famille et au marché local; elle ne suffit pas encore aux besoins de la municipalité car on achète chaque année près de $500 de pommes à Montréal.

3) Erablières

Il y a à St-Hubert une quarantaine d'érablières en exploitation dont une quinzaine appartiennent à des gens non domiciliés dans la municipalité. Depuis 5 ans, on a constaté qu'une dizaine d'érablières ont été coupées pour en livrer le bois au commerce. En 1937, les érablières ont produit environ 1,500 gallons de sirop et 5,000 livres de sucre. La vente des produits de l'érable s'effectue sur le marché local, puis surtout à Rivière-du-Loup et Québec; elle rapporte en moyenne $50 par producteur.

Production animale

1) Chevaux

On relève actuellement environ 512 chevaux, soit une augmentation de 10% par rapport à 1931. Le troupeau comprend 2 étalons et 80 juments de race croisée. Chaque année, les cultivateurs élèvent une quinzaine de poulains, mais on constate que l'augmentation du troupeau est surtout attribuable à l'achat de nouvelles bêtes. On importe ainsi annuellement une cinquantaine de chevaux dont la qualité est médiocre et le prix élevé.

2) Bovins et industrie laitière

Le troupeau des bovins comprend 1,680 vaches Ayrshire dont 30 de race pure et 15 taureaux Ayrshire pur sang, soit au total 1,695 sujets. Les rendements laitiers atteignent en moyenne 3,300 livres par année. Plus de 90% du lait produit sont portés à la beurrerie locale et à celle de Lamy. Ces deux établissements comptent 202 patrons et fonctionnent à l'entière satisfaction des cultivateurs. La vente du lait rapporte en moyenne $140 par ferme.

Chaque année, deux cultivateurs vendent du bétail laitier pour fins d'élevage, ce qui leur rapporte en moyenne un revenu de $90. La vente des bovins de boucherie est plus importante et comprend 450 bouvillons et 800 veaux, soit un revenu moyen d'environ $70 par ferme.

3) Porcs

De 1,382 qu'il était en 1931, le troupeau de porcs est passé à 1,840 sujets en 1937. Il est composé de 80 verrats, 220 truies et 1,540 porcelets de race Yorkshire et Chester White. L'abattage annuel pour les besoins domestiques représente environ 450 porcs. En 1937, les cultivateurs en ont vendu aussi environ 1,150 moitié vivants et moitié abattus, à des commerçants de la localité et de passage. Cet élevage rapporte en moyenne $75 par ferme.

4) Moutons

La municipalité renferme environ 3,390 moutons de race Leicester et Shropshire, dont quelque 1,700 agneaux. Cet élevage demeure à peu près stationnaire depuis quelques années. L'abattage annuel pour les besoins domestiques prélève une centaine de moutons. Les ventes aux commerçants de passage et à ceux de la localité comprennent environ 1,200 agneaux et rapportent en moyenne $25 par ferme.

5) Volailles

Le troupeau comprend actuellement environ 2,200 poules, 5,000 poulets et 200 dindes, soit au total 7,400 volailles; c'est une augmentation de plus de 100% par rapport à 1931. La proximité de bons débouchés et une meilleure alimentation du troupeau justifient une telle augmentation. La vente des volailles grasses (environ 8,000 livres) rapporte en 1937 près de $8 par ferme et celle des oeufs (25,000 douzaines) quelque $20 par ferme en moyenne.

6) Apiculture

On trouve à St-Hubert une quinzaine d'apiculteurs possédant environ 6 ruches chacun. Quelques ruchers sont de date récente. La production de 1937 atteint environ 4,000 livres de miel, qui s'est écoulé sur le marché local et à Rivière-du-Loup. Cette activité agricole rapporte en moyenne $30 par producteur.

7) Animaux à fourrure

Une dizaine de cultivateurs se livrent à l'élevage des animaux à fourrure. Ils vendent chaque année environ 200 peaux de renard à Québec et à des commerçants de l'Ile du Prince-Edouard. Chacun réalise en moyenne un revenu de $300.

o o o

Conserves domestiques

La fabrication des conserves domestiques en est encore à ses débuts. La paroisse renferme une quinzaine de sertisseuses que les cultivateurs utilisent en coopération. La production n'est pas importante et suffit tout juste aux besoins domestiques.

Autres sources de revenus

1) Industrie forestière

Les chantiers constituent une occupation saisonnière qui concerne moins du tiers des cultivateurs à St-Hubert. En 1937, on estime que 75 cultivateurs et fils de cultivateurs environ ont travaillé comme bûcherons pendant une période moyenne de trois mois. Chacun a gagné environ $135, mais n'en a rapporté que les deux tiers à la maison, soit en moyenne $90. En dépit du nombre important de cultivateurs qui vont aux chantiers, les revenus de cette activité ne sauraient être répartis sur l'ensemble des fermes parce qu'ils n'affectent que la minorité des cultivateurs.

La grande majorité des cultivateurs, par contre, coupent du bois sur leurs terres. En 1937, on estime que la vente du bois de chauffage et du bois à pâte a rapporté en moyenne $50 par ferme.

2) Voirie

Les trois quarts des cultivateurs ont eu l'occasion en 1937 de s'engager aux travaux de voirie qui se sont effectués dans la municipalité. Chacun a gagné en moyenne $15.

Revenu-argent moyen du cultivateur

L'agriculture est moins développée à St-Hubert que dans les vieilles paroisses du bord du fleuve; cependant, les revenus qu'elle procure permettent à la plupart des cultivateurs de se tirer d'affaire sans trop de difficulté.

La moyenne du revenu-argent semble faible parce que la loi des grands nombres (250 cultivateurs) s'applique ici au détriment des bons cultivateurs. Les fermes qui rendent le moins, ainsi que les exploitations d'une dizaine de colons, contribuent sensiblement à rabaisser la moyenne des revenus. Les éléments de cette moyenne, pour 1937, apparaissent dans le tableau suivant:

Grandes cultures.....	$ 12
Produits laitiers.....	140
Vente de bovins de boucherie.....	70
Vente de porcs	75
Vente de moutons	25
Aviculture	28
Coupe du bois sur terres patentées.	50
Total	$ 400

Quelques cultivateurs retirent d'autres revenus, mais comme ceux-ci proviennent d'activités qui ne sont le fait que d'un petit nombre de producteurs, on ne peut les répartir sur l'ensemble de la classe agricole. Ces diverses sources de revenu sont les suivants:

Vente de bovins laitiers (2 cultivateurs).....	$ 90	chacun
Chantiers .....(75 cultivateurs).....	90	"
Produits de l'érable.....(25 cultivateurs).....	50	"
Apiculture.....(15 cultivateurs).....	30	"
Animaux à fourrure.....(10 cultivateurs)	300	"

La valeur moyenne des produits agricoles de la ferme consommés par la famille s'élève à $280, et l'habitation et le chauffage à $200 environ. Les dépenses d'exploitation nécessaire à l'entretien et au fonctionnement de la ferme, comprenant la dépréciation des bâtisses et de l'outillage, les taxes, la main-d'oeuvre, les matières premières, l'entretien, les réparations et les services professionnels, se chiffrent à $195 en moyenne par ferme, soit près de la moitié du revenu-argent.

Achats

Les produits nécessaires à l'exploitation de la ferme, comprennent les moulées alimentaires (35 tonnes), les semences (200 sacs), sont achetés directement chez les marchands locaux. Seuls les engrais chimiques (60 tonnes par année) sont achetés en coopération et par l'entremise d'un agent.

Parmi les autres articles que les cultivateurs achètent, les plus importants sont la farine (200,000 livres), les fruits ($500), les viandes ($300) et les tissus ($1,800). Les cultivateurs pourraient eux-mêmes produire une bonne partie de ces marchandises.

Impôts et contributions

Chaque famille paie en moyenne $27 d'impôts par année. Ce montant comprend $15 de contribution nécessaire au fonctionnement de l'église, $3 de taxes municipales et $9 d'impôts scolaires. Ces derniers atteignent respectivement $0.30 et $0.50 par $100 d'évaluation. La somme totale des taxes par famille représente 6¾% du revenu-argent moyen du cultivateur.

Sociétés agricoles

La municipalité de St-Hubert compte plusieurs sociétés agricoles qui, dans l'ensemble, fonctionnent de façon satisfaisante.

Ce sont: la Société Coopérative de St-Hubert (87 membres), la Coopérative agricole de Lamy (28 membres), le Cercle de l'U.C.C. (30 membres), le Cercle des fermières, (35 membres), le Cercle des jeunes éleveurs (17 membres) et le Cercle agricole. Ces associations, sauf le Cercle agricole, sont de fondation récente. La Société d'Agriculture du comté recrute en outre 35 membres dans la localité.

o o o

L'agriculture est encore dans une période de transition à St-Hubert. Les cultivateurs devront désormais prêter plus d'attention au chaulage et à l'épierrage de leurs terres afin d'augmenter le rendement des cultures; l'industrie laitière se développera également par une meilleure alimentation du troupeau, comprenant des pâturages fertilisés l'été et des racines fourragères l'hiver; l'élevage du mouton est susceptible de s'améliorer car le marché pour la viande est bon et les pâturages abondants sur la plupart des fermes. Aux réformes purement techniques, les cultivateurs devront ajouter un esprit de solidarit et de coopération générale en ce qui concerne la vente des produits agricoles. La coopération permettra aux cultivateurs de relever la moyenne de leurs revenus et d'assurer à leurs familles un minimum de bien-être matériel.

B - INDUSTRIES

Industries dérivées de l'agriculture

1) Beurreries

La beurrerie de St-Hubert, dont la raison sociale est la Société Coopérative de St-Hubert, est située au centre du village. L'établissement fonctionne depuis une cinquantaine d'années, mais n'a été érigé en coopérative que depuis le mois de juin 1938. Cette industrie, qui emploie 3 hommes pendant une période d'exploitation de 8 mois, a produit 96,000 livres de beurre en 1937. La matière première provient de 126 cultivateurs locaux. Les trois quarts de la production sont vendus à la Coopérative Fédérée de Québec; le reste est destiné à la consommation locale. L'organisation de la coopérative est encore de date trop récente pour que l'on puisse juger de son fonctionnement.

La localité secondaire de Lamy renferme aussi une beurrerie exploitée par la Coopérative Agricole de Lamy. La société compte 28 actionnaires, et 76 patrons dont 12 de St-Honoré et 7 de St-Cyprien. Cette industrie, qui fonctionne environ 6 mois par an, a produit 52,000 livres de beurre en 1937. Les fournisseurs ont apporté près de 1,368,400 livres de lait en 1937. Presque toute la production est vendue à la Halle au Beurre de Rivière-du-Loup.

2) Moulange

Le moulin à farine de M. Freddy Massé, établi en 1880 sur la rivière Senescoupé, fonctionne à l'année et emploie un ouvrier permanent. En 1937, la production comprend environ 500 minots de blé, 500 minots d'orge et 8,000 minots de grains mélangés. Les produits de la mouture sont de la farine de blé et des moulées alimentaires. La production se fait à commission pour le compte des cultivateurs locaux.

3) Carderie

L'établissement de M. Camille Massé, situé également sur la rivière Senescoupé, fonctionne depuis 25 ans à raison de six mois par année. La production de 1937 porte sur quelque 10,000 livres de laine cardée à commission pour le compte de cultivateurs de toute la région.

L'exploitant de cette carderie possède aussi une petite centrale électrique qui fournit l'éclairage à tout le village de St-Hubert. Il croit qu'en haussant la digue de la décharge du lac de la Grande Fourche, la puissance développée suffirait à l'électrification de toute la région. Cet industriel songe également à établir une petite filature de laine et à utiliser les eaux de la rivière comme force motrice.

Industrie du bois

1) Scieries

Il y a quelques années, la municipalité de St-Hubert comptait 7 scieries en opération; à l'heure actuelle (1938) on ne trouve que 2 établissements, dont l'un est très peu considérable,

Le moulin le plus important, qui appartient à M. Freddy Massé, est situé sur le bord de la rivière Senescoupé, tout près de la moulange, Cette scierie fonctionne depuis une cinquantaine d'années à raison de 9 mois par année et emploie pendant cette période environ 6 hommes. En 1937, M. Massé a produit pour son propre compte 100,000 p.m.p. de bois de sciage, 1,000,000 de bardeaux et 200,000 lattes. L'exploitant a aussi scié à commission environ 100,000 p.m.p. de bois d'oeuvre et 1,000,000 de bardeaux pour le compte de cultivateurs et de colons de la région. La matière première provient dans une proportion des trois quarts des terres patentées et des lots de colons; le reste est coupé sur des réserves du propriétaire lui-même. En 1937, l'exploitant a vendu sa production propre, sauf les lattes, à la Coats Saw-Mills, de Toronto.

L'autre moulin appartient à M. Jos. Ouellet. Cette petite scierie est située à Lamy, à 7 milles du village de St-Hubert. L'établissement fonctionne depuis 1932 à raison de 2 mois par année et ne produit que pour le compte des colons et des cultivateurs. En 1937, la production comporte environ 20,000 p.m.p. de bois de sciage et 500,000 bardeaux.

o o o

Dans une période de dix ans, 5 scieries qui employaient une cinquantaine d'ouvriers ont cessé de produire dans la municipalité. Il s'agit des moulins de MM. Ovide Ouellet, M. Simon, Honoré Bélanger, Nazaire Lebel et David Labrie, disparus par suite de la rareté croissante du bois, Plusieurs de ces industries sont allées s'établir dans les colonies de St-Guy, Ste-Rita, Lejeune et Auclair.

o o o

2) Atelier de menuiserie

MM. Jos. et Napoléon Soucy possèdent, au centre du village, un atelier de menuiserie où ils fabriquent des portes et des châssis depuis 1932. La production n'est pas importante car les exploitants s'occupent surtout de réparations de voitures et de moteurs. En 1937, l'atelier a fabriqué une dizaine de châssis et environ 5 portes pour le compte d'usagers locaux.

M. Jos. Beaulieu, maintenant établi à St-Guy, possédait aussi un atelier de menuiserie à St-Hubert. Cette petite industrie, après avoir fonctionné pendant une quinzaine d'années, a dû fermer ses portes par suite du ralentissement de l'industrie du bâtiment.

/C - TRANSPORTS

La municipalité n'est située sur le parcours d'aucune ligne de chemin de fer, Les marchandises destinées à St-Hubert sont débarquées à la gare de St-Arsène ou à celle de St-Honoré, et de là transportées par camion jusqu'au village. Il n'existe cependant dans la municipalité aucun service régulier de camionnage.

Le service d'autobus qui relie Rivière-du-Loup à Squateck et Biencourt dessert régulièrement la localité.

Comme la plupart des paroisses de cette région, St-Hubert reçoit fréquemment la visite de nombreux colporteurs et marchands ambulants. Ces commerçants qui viennent de Montréal, de Québec et de Rivière-du-Loup vendent surtout des habits, des nouveautés et des produits pharmaceutiques ou des articles de toilette. Les marchands locaux se plaignent de la concurrence active de ces colporteurs. La municipalité s'est prévalue du droit d'imposer une taxe annuelle à ces colporteurs étrangers, mais le règlement demeure lettre morte car ces gens évitent le village et s'enfuient à la moindre alerte.

o o o

MUNICIPALITE DE NOTRE-DAME-DES-SEPT-DOULEURS

(Ile Verte)

I - SITUATION GEOGRAPHIQUE

A deux ou trois milles en face de l'Isle-Verte s'étend une île de forme oblongue qui abrite une population de cultivateurs-pêcheurs. C'est la municipalité de Notre-Dame-des-Sept-Douleurs, le plus souvent appelée Ile Verte par les gens de la région. Cette localité couvre une superficie d'environ 3,642 acres dont une bonne partie, à l'est, est constituée de rochers et de falaises abruptes.

Le relief de l'île est le même que celui du littoral. Plusieurs terrasses de faible étendue s'accrochent au rivage. L'île est formée d'une ride [illegible] qui montre des collines rocheuses; à plusieurs endroits sur les crêtes, le roc apparaît à nu. L'aspect général de l'île n'est guère hospitalier à cause des roches qui rebutent à première vue.

L'île ne renferme pas de village; on ne trouve qu'un habitat dispersé qui longe le littoral méridional. Les maisons sont abritées des vents du nord par des collines rocheuses et des lambeaux de forêt.

Les habitants de l'île communiquent entre eux et avec L'Isle-Verte par une ligne téléphonique qui appartient au Gouvernement Fédéral. On compte 14 abonnés qui se servent de cette ligne. L'établissement du téléphone a été nécessité par l'éloignement insulaire qui empêchait les habitants de communiquer entre eux et avec le littoral de L'Isle-Verte.

o o o

II - POPULATION

La population de l'île, en 1931, était de 309 habitants. De 1931 à 1937, l'accroissement naturel atteint 45 individus. La population actuelle, n'eût été l'émigration, devrait donc être d'au moins 354 âmes. Or le dernier relevé paroissial, effectué en août 1937, accuse un total de 320 habitants et le rôle d'évaluation de la municipalité, dressé en 1938, une population de 301 personnes. L'émigration a donc vidé la municipalité de 53 individus environ. On estime que 5 familles (au total 19 personnes) et 34 jeunes gens ont quitté la municipalité depuis 1931. Deux familles sont allées s'établir sur la Côte Nord, aux Bergeronnes; les autres se sont dirigées vers les régions de colonisation. Une dizaine de jeunes filles se sont engagées en service domestique dans la région voisine et dans les villes. La plupart des jeunes gens se sont embauchés comme navigateurs à bord des goélettes ou sur des cargos à long cours; ils sont temporairement partis car beaucoup reviennent dans leurs familles au bout de quelque temps. Enfin, les chantiers d'hiver et les régions minières ont attiré quelques jeunes en quête d'ouvrage, sinon d'aventure.

ILE_VERTE

NOTRE_DAME_DES_SEPT_DOULEURS

COMTE DE RIVIERE_DU_LOUP

Echelle de 1 mille au pouce

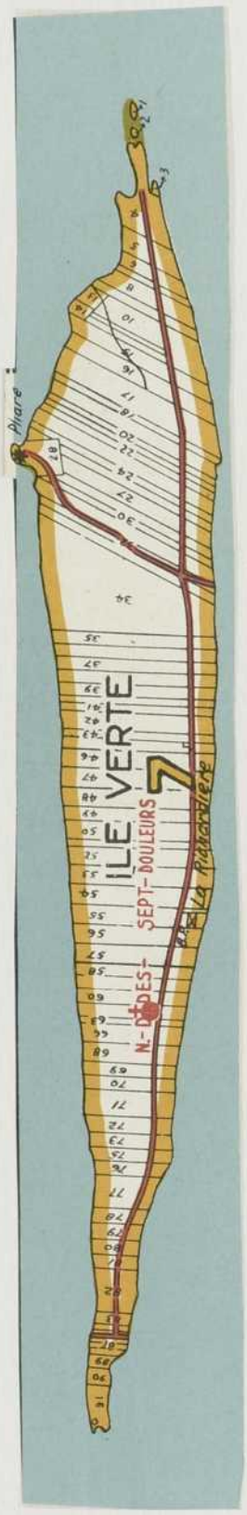

La municipalité de l'île renferme 35 cultivateurs, dont un locataire de ferme, qui exploitent le sol. On relève en outre 4 propriétaires de maisons sur emplacements. Tous les habitants de l'île vivent de deux occupations: l'agriculture et la pêche, qui constituent deux sources égales de revenus. On compte une dizaine de jeunes gens journaliers qui s'emploient aux travaux de la ferme, ou comme pêcheurs et navigateurs. La municipalité ne renferme pas d'artisans, si ce n'est un forgeron qui tient temporairement boutique et environ 5 cultivateurs qui font des travaux de menuiserie. Enfin, l'enseignement primaire occupe deux institutrices.

Sur l'île, il n'existe ni automobile, ni camion; pourtant la route qui borde le rivage est en excellent état. Les habitants de la municipalité communiquent avec l'Isle-Verte par bateau: on compte présentement dans l'île 16 propriétaires de chaloupes à moteur et un canot sans moteur. Il n'y a pas de traversier régulier; durant l'hiver, la glace qui se forme entre l'île et le littoral permet aux voitures de traverser.

o o o

III - AGRICULTURE

Le capital moyen engagé dans les fermes atteint environ $2850, soit $1200 dans la terre, $1000 dans les bâtiments, $450 dans les troupeaux et $200 dans le matériel roulant. Un seul cultivateur a jusqu'ici obtenu un prêt du crédit agricole provincial. Bien que le sol soit de qualité médiocre au point de vue agricole, la valeur des fermes est assez élevée parce que les propriétés sont rares, les cadres de l'île sont remplis et les revenus de la pêche ajoutent de la valeur au terrain.

Etendue moyenne des fermes

La municipalité renferme 35 cultivateurs-pêcheurs qui exploitent des fermes d'une étendue moyenne de 100 acres, soit une superficie totale de 3,500 acres livrée à l'agriculture. Sur chaque ferme, on relève en moyenne 54 acres de terre labourée, soit au total 1,890 acres; 1 acre de pâturages naturels dont le sol est labourable, soit 35 acres; 39 acres de forêt, dont le sol est inculte, soit 1,365 acres; et 6 acres de rochers et de terre inculte, soit au total 210 acres.

Ces chiffres se rapprochent assez des statistiques municipales qui donnent une superficie totale de terre occupée de 3,642 acres. Le recensement fédéral de 1931, par contre, s'en écarte sensiblement: 3,141 acres de terre occupée, soit 1,957 acres de terre défrichée (1,528 acres en cultures, 371 en pâturages, 58 en plantes diverses), et 1,184 acres en friche (965 en forêt, 204 en pâturages naturels et 15 en marécages).

Période de végétation

La saison de végétation est plus courte sur l'île que sur la terre ferme. Elle diffère même à l'intérieur de l'île: la partie est, mieux abritée et plus exposée au soleil, jouit d'une saison plus longue d'une douzaine de jours que la partie ouest. Les labours commencent dès le milieu de mai et les semailles vers le 25 mai, quelques jours après que surviennent les dernières fortes gelées du printemps. Les foins se font à la fin de juillet; la récolte des grains commence au début de septembre. Les premières gelées de l'automne, qui détruisent les jardinages, se produisent dès la fin de septembre. On cesse de labourer en octobre, et la première neige tombe en novembre. La couche de neige ne dépasse pas beaucoup 36 pouces d'épaisseur sur l'île.

Sols et amendements

Les qualités agraires du sol sont médiocres; les trois quarts de la superficie des fermes sont formés de terre schisteuse; on rencontre aussi un peu de terre noire et du sable.

La pratique des amendements calcaires et des engrais chimiques est très peu répandue dans l'île: quelques cultivateurs seulement emploient en tout environ 5 tonnes de chaux et 3 tonnes d'engrais chimiques par année. Par contre, tous les cultivateurs engraissent leurs terres avec le hareng, particulièrement les étendues cultivées en pommes de terre. Quant au fumier de ferme, deux ou trois cultivateurs seulement en soignent la conservation au moyen de plates-formes et de remises.

L'égouttement des terres est bon sur la plupart des fermes. On n'a pas encore commencé à fertiliser les pâturages; le trèfle et la luzerne s'établissent difficilement à cause de la pauvreté du sol et de la rudesse du climat.

Production végétale

La production des grandes cultures comprend surtout le foin, l'avoine, les pommes de terre et les grains mélangés. On ne cultive pas de blé: le sol ne se prête pas en général à cette culture, et on préfère produire d'autres grains pour l'engraissement des porcs. Le tableau suivant montre pour 1937 les diverses étendues en cultures, ainsi que les rendements moyens obtenus à l'acre.

	Superficies	Rendements moyens à l'acre
Avoine	400 acres	20 boisseaux
Orge	25 "	16 "
Seigle	70 "	18 "
Grains mélangés	160 "	21 "
Sarrasin	60 "	20 "
Pommes de terre	200 "	175 "
Lin à filasse	1 "	-
Foin (mil et trèfle)	620 "	1 tonne
Racines fourragères	1 "	12 "
Jardins de famille	10 "	-
Pâturages	375 "	-
	1,922 acres	

Les rendements moyens des céréales et du foin sont inférieurs à ceux de la région par suite de la médiocrité du sol. Par contre, la culture des pommes de terre donne un rendement élevé parce qu'on emploie du poisson comme engrais. La production végétale est en général bien adaptée aux conditions particulières que présente l'agriculture dans l'île; on devrait cependant donner plus de soin aux jardins de famille. La pomiculture ne saurait se développer que dans les endroits bien abrités; on ne compte actuellement qu'une trentaine de pommiers qui donnent une récolte médiocre.

Jusqu'à ces toutes dernières années, le foin de mer rapportait de gros revenus aux cultivateurs de l'île; on estime qu'une somme d'environ $5,000 par année provenait de cette récolte. En 1935, cette ressource a complètement disparu et la population de l'île a été durement affectée dans ses revenus.

Il n'y a que 5 cultivateurs environ qui suivent une rotation régulière comportant des pommes de terre, de grains, du foin et des pâturages. Les autres ne pratiquent à peu près aucune rotation des cultures. Sur les fermes de l'île, on devrait appliquer deux rotations: la première comprendrait des pommes de terre, du grain et du foin, et durerait 4 ans; la seconde, qui s'étendrait sur une période de 5 ans, comporterait du grain, du foin et des pâturages. L'assolement des cultures permettrait de ménager la fertilité du sol, et de tirer parti de toutes les étendues disponibles.

Le volume des ventes de produits agricoles comprend en 1937 environ 150 minots d'avoine et 10,000 minots de pommes de terre, ce qui rapporte en moyenne un revenu de $88 par ferme. La culture de la pomme de terre représente près de 40% de revenu de la ferme, sur l'île Verte: c'est donc une spécialité qu'il importe de soigner.

Production animale

1) Chevaux

Le nombre de chevaux est actuellement de 65; on compte aussi comme bêtes de trait environ 25 boeufs de travail dont on se sert pour aller chercher le poisson dans les pêches à mer basse. L'élevage local fournit environ 5 chevaux par année, et on doit en importer environ 4 par l'intermédiaire de commerçants. On peut difficilement songer à élever assez de chevaux pour subvenir aux besoins de la localité car les terres sont trop petites pour permettre cette production animale. Actuellement, on se sert des étalons de l'Isle-Verte pour la reproduction.

2) Bovins et industrie laitière

Le troupeau comprend une centaine de vaches croisées Ayrshire et une dizaine de taureaux croisés sans compter les boeufs de travail. Le rendement laitier est très faible en raison de la pauvreté des pâturages; il atteint à peine 2,300 livres en moyenne par année. La municipalité ne renferme pas de beurrerie; les cultivateurs fabriquent du beurre domestique qu'on vend ensuite dans la région et même sur le marché de Rivière-du-Loup. L'industrie laitière rapporte à peine $40 par ferme. Les bovins de boucherie procurent par la vente un revenu d'environ $13 par cultivateur; cela représente une dizaine de vaches, taureaux et bouvillons, et une cinquantaine de veaux d'herbe, soit au total près de 6,000 livres de viande.

3) Porcs

On relève environ 295 porcs Chester White, de type à lard. Les cultivateurs abattent chacun en moyenne 4 porcs par année pour l'alimentation domestique. Les ventes comportent environ 130 porcs abattus, soit un total de 19,500 livres de viande et un revenu moyen de quelque $60 par cultivateur.

4) Moutons

L'élevage du mouton est commun à toutes les fermes. La municipalité renferme environ 435 moutons Leicester, soit près de 13 sujets en moyenne par cultivateur. On vend chaque année quelque 200 agneaux, ce qui rapporte près de $23 par ferme. Cet élevage ne saurait se développer davantage car les pâturages manquent; ceux dont on dispose actuellement, quoique médiocres, devraient être en vue de l'élevage laitier.

5) Volailles

Le troupeau comprend environ 1,150 sujets de qualité franchement médiocre. L'aviculture n'est pas une industrie agricole avancée; la technique fait défaut et les marchés sont éloignés. On vend annuellement quelque 800 douzaines d'oeufs, soit un revenu moyen de $5 par ferme.

6) Animaux à fourrure

L'élevage du renard n'a pas été une réussite dans l'île. Cinq cultivateurs ont essayé cette spécialité; ils vendent quelques peaux par année, mais réalisent plutôt des pertes que des profits.

o o o

Conserves domestiques

La plupart des habitants de l'île préparent leurs conserves pour l'alimentation domestique, mais personne n'en vend au dehors.

Autres sources de revenus

1) Revenus forestiers

Les chantiers constituent une occupation saisonnière qui recrute peu de gens dans la municipalité. En 1937, on estime que 8 cultivateurs seulement ont travaillé comme bûcherons pendant une période moyenne de 3 mois; chacun a rapporté à la maison environ les deux tiers de ce qu'il a gagné, soit en moyenne $90. Mais ce revenu ne saurait être réparti sur l'ensemble des fermes puisqu'il ne concerne que quelques cultivateurs.

Plusieurs cultivateurs coupent aussi sur leurs terres du bois de chauffage; en 1937, on en a vendu environ 50 cordes, soit pour une valeur totale de $100.

2) Travaux publics

Une vingtaine de cultivateurs ont eu l'occasion de travailler en 1937-38 à la réparation du quai de l'île et à l'entretien de la route; chacun a travaillé en moyenne pendant une semaine et touché environ $15.

3) Revenus de la pêche

L'industrie de la pêche, qui se pratique au printemps et à l'automne, constitue une source de revenus presque aussi importante que l'agriculture. Les habitants de l'île ont été primitivement des pêcheurs, et le sont partiellement demeurés; l'agriculture n'a d'abord été considérée que comme complément de cette industrie. Les cultivateurs de l'île sont donc aujourd'hui des pêcheurs, ils professent concurremment deux occupations principales, ce qui est un cas typique dans toute la région de Rivière-du-Loup. Les revenus de la pêche sont extrêmement variables d'année en année, et sauraient difficilement être appréciés faute de statistiques. En 1937, on estime à quelque $200 par cultivateur le revenu provenant de la vente du poisson: c'est là une grossière approximation que nous établissons au moyen de renseignements recueillis auprès des pêcheurs eux-mêmes.

Revenu-argent moyen du cultivateur-pêcheur

Quoique isolés de la terre ferme et établis sur un sol pauvre, les cultivateurs de l'île Verte réalisent des revenus qui peuvent soutenir une avantageuse comparaison avec les centres agricoles de l'arrière-comté. La ferme rapporte sans doute beaucoup moins que partout ailleurs dans la région; mais l'activité de la pêche comble aisément cette lacune. En 1937, le revenu moyen des habitants de l'île atteint $429 et comporte les articles suivants:

Grandes cultures (avoine et pommes de terre).....	$ 88
Produits laitiers.....	40
Vente de bovins de boucherie	13
Vente de porcs	60
Vente de moutons	23
Aviculture	5
Industrie de la pêche	200
	$ 429

De ce revenu total, l'agriculture constitue environ 53.4% et la pêche, 46.6%. On peut donc dire que les cultivateurs partagent leur temps entre deux activités égales au point de vue du revenu.

Et il faut considérer en plus les revenus particuliers que procurent les chantiers (8 hommes à $90), les travaux publics (20 employés à $15) et la vente du bois de chauffage (environ $100). Dans l'ensemble, les cultivateurs réussissent à vivre de leur métier sans trop de misère.

Si l'on tient compte de la valeur moyenne des produits de la ferme consommés par la famille ($225), de l'habitation et du chauffage ($200), le revenu brut du cultivateur-pêcheur atteint en moyenne $854. Les dépenses d'exploitation encourues sur les fermes représentent en moyenne $125 par cultivateur, dépenses acquittées à même le revenu-argent de $429. Le reste sert aux dépenses d'entretien de la famille, à l'amortissement des dettes s'il y en a, à l'épargne même dans certains cas. Bref, la population de l'île parvient à tirer de deux ressources naturelles ce qu'il faut pour vivre convenablement.

Achats

Les cultivateurs de l'île Verte achètent annuellement 5 tonnes de chaux, 3 tonnes d'engrais chimiques, 5 tonnes de moulées alimentaires, 75 minots de semences, 1,575 livres de graine de mil et de trèfle, pour l'exploitation de la ferme. L'alimentation de la famille nécessite l'importation d'environ 42,000 livres de farine par année: c'est le plus gros article d'achat. Il est difficile de réduire davantage les achats des cultivateurs car la production locale n'est pas en mesure de fournir de blé pour la farine, ni assez de grains mélangés pour la mouture.

Impôts et contributions

La contribution nécessaire au fonctionnement de l'église représente environ $20 par famille, y compris la dîme en nature. Les taxes municipales et scolaires ne sont pas élevées, elles atteignent respectivement $0.20 et $0.80 par $100 d'évaluation. Les propriétés sont imposées à leur pleine valeur réelle.

Sociétés agricoles

La municipalité ne compte aucune association agricole. Pourtant, une Société coopérative serait facile à établir ici puisque le nombre de cultivateurs est restreint. Cette coopérative aurait pour objet d'acheter des matières premières et des denrées alimentaires pour ses membres; elle s'occuperait plus spécialement de la vente du poisson sur les grands marchés, de l'organisation méthodique de la pêche et de l'établissement d'une fumerie de hareng bien outillée. La majorité des habitants de l'île semble favorable à ce projet.

o o o

IV - INDUSTRIE DE LA PÊCHE

En règle générale, chaque cultivateur de l'île exploite une "pêche" ou une part de "pêche", c'est-à-dire que dans ce dernier cas il est copropriétaire d'une sorte d'engin de pêche en claies de fascines, relié perpendiculairement au rivage, où pénètre le poisson à marée haute pour ne plus s'en échapper. Actuellement, on compte 24 pêches le long du littoral sud de l'île: 11 dont les produits sont partagés entre deux exploitants copropriétaires, et 13 dont les prises appartiennent à des propriétaires uniques.

Epoque de la pêche

La saison de la pêche s'etend ordinairement du 15 mai au 1er juillet, puis de la fin d'août au 15 octobre.

Les captures les plus abondantes se font au printemps, à l'époque du frai; mais il y a un regain d'activité à l'automne quand passe le poisson gras. Alors que la loi protège les autres poissons de commerce à l'époque du frai, elle oublie complètement de prohiber la pêche au hareng. Non seulement le marsouin dévore le hareng, mais les pêcheurs eux-mêmes en détruisent de fortes quantités. Le volume des prises, à l'époque du frai, est plus important qu'en tout autre temps de l'année; les cultivateurs vendent à ce moment une partie du hareng à des prix souvent ridicules, ils en utilisent ensuite comme engrais pour les pommes de terre, et en laissent pourrir beaucoup sur place. Le gaspillage est alors très considérable car les excédents ne peuvent pas servir à engraisser les terres; à l'époque des bonnes pêches, des quantités de poissons morts refluent à chaque marée.

Détruire le hareng à l'époque du frai, c'est compromettre la pêche d'automne, celle du hareng gras qui est la plus rémunératrice. C'est aussi compromettre la pêche de la morue, qui se nourrit de ce poisson, sur les côtes de Gaspé. Les pêcheurs de l'île Verte protègeraient leur propre industrie s'ils ne tendaient leurs pêches en fascines qu'après le frai ou qu'à la fin de l'été. En d'autres termes, ils ne devraient pratiquer que la pêche d'automne, qui serait dès lors plus abondante, car c'est celle-là qui les paie. Le gouvernement devrait même empêcher la pêche du hareng au printemps aux endroits où se fait le frai. C'est là au fond un problème scientifique qu'on devrait soumettre pour étude à la station de biologie de Trois-Pistoles; car il y a un rapport entre la diminution de la morue, entre celle du hareng dans le haut du fleuve (du Bic à Rivière-Ouelle) et la présence de marsouins sur les côtes de Gaspé. Autrefois, le marsouin était sédentaire; il passait l'été dans le haut du fleuve où il se nourrissait aisément. Aujourd'hui, il est vagabond, descend jusque sur les côtes de Gaspé, chasse et mange la morue. Il aime mieux le hareng, mais faute de hareng il s'attaque aux autres poissons, Et c'est ainsi que s'explique la diminution de la morue; si le marsouin pouvait se nourrir toujours de hareng, la pêche à la morue en serait plus abondante et régulière. C'est là un problème qui a son intérêt.

Importance de la production

Actuellement, il est presque impossible d'obtenir des statistiques de production auxquelles on puisse se fier. Pourtant il serait facile de recueillir des statistiques exactes sur le volume des prises. La moitié des cultivateurs ont le téléphone; il suffirait qu'un préposé aux statistiques s'occupât de recueillir chaque soir, en saison, le volume des captures pour la journée. Chaque cultivateur-pêcheur connaît exactement le volume du poisson pris car le partage exige un comptage préalable.

L'unité de mesure est le baril ou quart de 200 livres, sauf pour l'alose qui se vend frais à la pièce. Depuis 8 ou 10 ans, la moyenne annuelle de production semble atteindre 1,500 quarts par pêche en fascine, soit 300,000 livres au total. Comme la municipalité renferme 24 pêches, la production totale s'élèverait donc aux environs de 7,200,000 livres par année. Le hareng constitue au moins les trois quarts de ce volume global; puis la sardine 10% environ, l'alose 10% et le caplan 5%. Ces proportions, il va s'en dire, sont très approximatives.

Engrais

Le poisson sert d'abord à engraisser le sol. Certaines années, la quasi-totalité de la production est utilisée à cette fin. L'emploi du hareng comme engrais se pratique non seulement à l'île Verte, mais dans toutes les paroisses voisines et particulièrement à l'Ile-aux-Coudres, d'où viennent des goélettes pour charger cet engrais naturel. De vieux cultivateurs de l'île croient que le poisson est le seul engrais qui convienne aux terres sablonneuses; c'est là un préjugé qu'il serait malaisé de faire disparaître.

Vente

Les prix de vente subissent d'extrêmes variations dans un temps relativement court. Au début du printemps, les premières prises de hareng frais obtiennent près de $1 du baril à la vente; mais l'abondance de la pêche par suite du frai ne tarde pas à avilir les prix et le hareng finit par se vendre à un prix aussi bas que $0.25 du baril. Des camions viennent charger du poisson, à l'Isle-Verte, à destination de la région, vers les villes de la province, et même jusqu'au Nouveau-Brunswick et aux Etats-Unis. Des goélettes emportent du hareng frais vers Chicoutimi et Québec. Le poisson mélangé se vend alors au baril, et l'alose s'écoule séparément à la pièce. Le surplus est boucané, salé, enfilé en brochette et fumé. Presque tous les cultivateurs ont une petite bâtisse construite en hauteur où se fait cette opération du fumage. Certains préparent un poisson bien fumé, d'autres obtiennent des produits de qualité médiocre.

Les captures d'été et d'automne servent à préparer le poisson salé, qui est surtout du hareng gras. L'alose se vend en moyenne $0.15 pièce à l'état frais. La sardine salée obtient de $4 à $12 le baril; la pêche du hareng gras d'automne est donc beaucoup plus rémunératrice que celle du printemps. C'est pour cette raison que les pêcheurs ne devraient pratiquer cette industrie qu'à ce moment de l'année.

Recommandations

Le mode d'exploitation de cette richesse naturelle est encore très rudimentaire à l'île Verte. Durant les années d'abondance, le gaspillage est énorme; souvent le dixième, et rarement plus du quart, de la production est utilisé à d'autres fins qu'à l'engraissement des terres. Afin de retirer de la pêche du hareng le maximum d'utilisation et des revenus plus abondants, voici les réformes qui nous semblent les plus urgentes:

1) Construction d'un entrepôt frigorifique d'une capacité de 5,000,000 de livres de poisson;

2) Construction d'une "fumerie" moderne pour le hareng;

3) Organisation immédiate d'une coopérative de pêcheurs.

Nous avons constaté que les pêcheurs ne sont pas réfractaires, sauf cinq ou six, à l'idée de la coopérative. Nous avons discuté de la possibilité d'établissement d'une coopérative de pêcheurs avec M. Lindsay, gardien du phare, qui semble l'homme le plus ouvert aux idées modernes sur le sujet. Il pourrait conseiller utilement les promoteurs d'un groupement coopératif.

o o o

La municipalité de Notre-Dame-des-Sept-Douleurs peut difficilement augmenter sa population car toutes les terres de l'île sont occupées et mises en exploitation. Deux ressources restent aux habitants de l'île: intensifier davantage la production agricole et organiser l'industrie de la pêche sur une base plus rémunératrice. Pour réaliser ce dernier objet, une coopérative de pêcheurs serait de nature à favoriser la mise sur le marché du hareng après classification et empaquetage appropriés; la construction d'une fumerie moderne permettrait également de préparer des produits de qualité standard et de réduire le gaspillage à un strict minimum.

o o o

MUNICIPALITE DE L'ISLE-VERTE

1) SITUATION GEOGRAPHIQUE

Cette localité occupe dans les seigneuries Villeray et Isle-Verte une superficie de 28,236 acres (soit 33,409 arpents carrés). La route nationale no 10 longe le littoral et plusieurs routes transversales pénètrent vers les paroisses de l'intérieur.

Du rebord de l'estuaire jusqu'aux frontières des paroisses de l'intérieur (St-Epiphane, St-Paul, Bégon), le paysage va en s'étageant en terrasses séparées les unes des autres par des escarpements. Ces derniers se transforment en rides apalachiennes à mesure que l'on pénètre plus au sud. Dans la seule municipalité de L'Isle-Verte, on compte pas moins de cinq terrasses nettement marquées; chacune d'elles constitue une plaine qui s'imbrique à la précédente.

La première terrasse se trouve en bordure du littoral, et son altitude dépasse rarement 40 ou 60 pieds. Des battures de sable et les fonds vaseux de la mer relient cette terrasse aux îles situées en face de L'Isle-Verte. A l'ouest, le rang I Villeray passe sur une ride rocheuse, de formation analogue à celles des îles. C'est aussi sur cette première terrasse qu'est située la partie principale du village de L'Isle-Verte. La route nationale no 10 longe cette terrasse entre la rive droite de la rivière Verte et l'extrémité orientale de la paroisse, où elle gravit le premier escarpement. Vers l'ouest, sur la rive gauche de la rivière Verte, cette première terrasse rejoint la route nationale no 10 du bas; la route du haut, qui mène à St-Arsène, gravit le premier escarpement à la sortie du pont.

La deuxième terrasse a son rebord extérieur marqué par un brusque escarpement tailléé dans des argiles marines, et rarement dans la roche en place sauf aux endroits où coulent de petits ruisseaux. La puissance moyenne de cet escarpement varie de 70 à 100 pieds à l'est de la rivière Verte, puis 30 à 50 à l'ouest; il disparaît insensiblement dans la direction de Cacouna. La surface de cette terrasse est large et étendue à l'est de la rivière, et beaucoup moins à l'ouest. Elle est en pente douce, allant de 110 pieds près de la gare de L'Isle-Verte et 140 à la gare de St-Eloi, jusqu'à 140 à 180 pieds au voisinage du rang II sur les deux routes à l'est de la rivière. Dans la seigneurie Villeray, à l'ouest de la rivière, la pente de la deuxième terrasse va de 80 à 135 pieds, entre les rangs I et II (routes no 10 du bas et du haut). Au delà, le relief s'élève davantage. La première ride apalachienne se trouve à une altitude de quelque 200 pieds, le long de la voie du C.N.R. Sur le rebord de la deuxième terrasse, où passe la voie ferrée, se trouvent les deux gares de L'Isle-Verte et de St-Eloi. En arrière de la voie s'étend la vaste surface humide et marécageuse de la tourbière de L'Isle-Verte. Une partie de l'agglomération villageoise de L'Isle-Verte est située au voisinage de la gare. Le niveau moyen de la deuxième terrasse varie de 110 pieds à 140 pieds, sauf à l'est, à la limite nord de la municipalité de St-Eloi, où il s'élève de 140 à 180 pieds.

La troisième terrasse est limitée au nord par un escarpement dont la puissance atteint 40 à 50 pieds à l'est de la rivière. Cet escarpement se gravit avant de rejoindre le rang II de L'Isle-Verte, dont la prolongation vers l'est forme le rang I de St-Eloi. A l'ouest de la rivière, il se confond avec la ride sur laquelle passe la voie ferrée du C.N.R. La surface de cette terrasse est nettement inclinée vers l'ouest. Son altitude dans St-Eloi varie de 230 à 245 pieds, dans L'Isle-Verte (à l'est de la rivière) de 180 à 200 pieds, enfin à l'ouest de la rivière, de 170 à 210 pieds. Elle y forme une dépression assez large, parallèle aux rides rocheuses.

ST_JEAN_BAPTISTE_DE_L'ISLE_VERTE

COMTE DE RIVIERE_DU_LOUP

Echelle de 1 mille au pouce

Puis à l'intérieur, un troisième escarpement se présente et donne naissance à la quatrième terrasse. Il est parallèle au frontonu méridional des terres du rang III de la seigneurie Villeray, du rang II de L'Isle-Verte et du rang I de St-Eloi, rangs qui sont dans le prolongement des uns et des autres. La puissance de cet escarpement varie de 80 pieds à l'ouest, 70 au centre, jusqu'à 90 à l'est. La quatrième terrasse a une altitude de 275 à 290 pieds à l'ouest, de 270 à 300 pieds au centre, et de 335 à 350 pieds à l'est. Donc elle s'incline vers l'ouest (vers la rivière Verte), tout comme la précédente. Au sud de cette terrasse passent le rang IV Villeray, le rang III L'Isle-Verte et le rang II St-Eloi. Ce dernier, cependant, la surplombe par un quatrième escarpement qui s'amorce vers l'est, à partir de l'église du village.

Faisant abstraction des paliers secondaires qui terminent la terrasse précédente en l'élevant à des altitudes variables et différentes à l'ouest et à l'est, nous passons au cinquième escarpement. C'est celui qui présente le plus fort relief rencontré jusqu'ici. A l'ouest dans la seigneurie Villeray, on gravit une pente de 215 pieds pour le franchir, en s'élevant d'abord de 290 à 330 pieds suivant un petit palier, puis en gravissant une côte raide de 400 à 505 pieds. Au centre dans L'Isle-Verte, la côte s'élève de 315 à 500 pieds, soit une dénivellation de 185 pieds. Enfin à l'est, dans St-Eloi, la pente est d'abord douce depuis le village, situé à 420 pieds, brusque à partir de l'altitude de 473 pieds conduisant à 675 pieds au sommet, soit une différence de niveau de 255 pieds. Au sommet de cette cinquième terrasse passent le rang V Villeray, le rang IV de L'Isle-Verte et le rang III de St-Eloi; il y a donc, à chaque terrasse, un décalage constant dans les rangs de cette localité et ceux de St-Eloi. La surface de cette dernière terrasse forme des dépressions plus accentuées à l'ouest, où coule la rivière de la Fourche. A l'est, dans St-Eloi, les eaux se partagent entre les affluents de la rivière des Trois-Pistoles et ceux de la rivière Verte.

Plus au sud encore, on rencontre une série de rides et de dépressions, orientées d'ouest en est selon la topographie apalachienne.

Du point de vue de l'habitat, la ville de L'Isle-Verte masse ses habitations tout le long de la route nationale, en bordure même du premier escarpement. L'habitat rural, où sont établis les cultivateurs, comprend les rangs I, II, III et IV. Le rang I bifurque vers le nord à l'ouest de la rivière Verte, parcourt la rive, puis se prolonge plus à l'ouest par le rang III.

II- POPULATION

Mouvement démographique depuis 1931

La municipalité de L'Isle-Verte a depuis longtemps réalisé l'équilibre de sa population. Depuis plus de 40 ans, elle se vide régulièrement de son accroissement naturel, sinon plus: c'est là l'indice d'une paroisse qui a consolidé son économie et qui n'est plus en mesure d'absorber le surplus annuel de sa population. Vis-à vis les paroisses plus récentes du comté et les nouveaux centres de colonisation, elle joue le rôle de grande pourvoyeuse en capital humain. Et ce que nous disons de L'Isle-Verte s'applique également à la majorité des vieilles paroisses du Bas- St- Laurent, qui estiment avoir déjà trop vécu et qui fournissent chaque année un fort contingent à l'émigration. Ces vieilles paroisses demeurent des cellules-mères qui alimentent régulièrement les petits centres en voie de développement. C'est au fond une situation très normale puisque la plupart des municipalités rurales ne sauraient prétendre dépasser une certaine limite d'activité économique, sans risquer pour cela de compromettre gravement l'équilibre de leur économie.

Le recensement fédéral de 1931 pour L'Isle-Verte donne une population de 2,452 habitants. Le dernier relevé municipal, effectué en 1938, accuse un total de 2,438 âmes, soit une légère diminution depuis 1931. La population est donc demeurée sensiblement la même, ce qui veut dire que la municipalité de L'Isle-Verte s'est pour le moins vidée de son accroissement naturel durant cette période. Cet accroissement représente environ 302 individus; compte tenu de l'arrivée d'une dizaine de personnes qui se sont établies dans la municipalité depuis 1931, l'émigration totale ressort à quelque 326 personnes. L'agriculture et la colonisation ont accueilli la majeure partie de ces émigrants. Plusieurs se sont établis sur les vieilles terres des paroisses voisines; d'autres se sont dirigés vers les centres de colonisation de Témiscouata et de Rimouski. De 20 à 25 jeunes filles se sont temporairement engagées comme servantes dans les villes; quelques jeunes gens sont allés gagner leur vie sur la Côte Nord. Mais, dans l'ensemble, c'est d'abord la région environnante qui absorbe le plus fort de l'émigration. De cette façon, le surplus de la population des vieilles paroisses se répartit naturellement entre les centres plus nouveaux ou ceux qui sont en voie de peuplement, et la région ne perd pas son monde.

Occupation du sol

La municipalité renferme actuellement 182 cultivateurs, et 11 propriétaires de fermes qui ne cultivent pas. On relève aussi 147 propriétaires de maisons sur emplacements, et 16 locataires de logements. Parmi les emplacitaires, on estime que les trois quarts cultivent un lopin de terre à titre de jardin potager, une centaine entretiennent des animaux domestiques, environ 65 possèdent des chevaux, et 4 travaillent avec des camions qui leur appartiennent. On compte en outre dans la municipalité une cinquantaine de propriétaires non domiciliés.

Modes de vie

Les cultivateurs de L'Isle-Verte tirent de l'exploitation de leurs fermes la majeure partie de leur subsistance; on en compte pas qui soient obligés de recourir à des travaux de journaliers pour combler le déficit de la terre.

Les journaliers qui gagnent leur vie en qualité de manoeuvres comprennent environ 80 chefs de famille et une centaine de jeunes gens. Ceux-ci travaillent surtout aux chantiers depuis le mois de septembre jusqu'au mois de mars; les chefs de famille s'emploient surtout aux travaux publics (voirie, reparation du quai, etc.) qui s'effectuent dans la municipalité. La plupart des journaliers trouvent actuellement de l'ouvrage, mais il y a quantité de jeunes qui sont sans métier et qui ne savent que faire pour s'occuper. Des cours techniques seraient nécessaires à ces jeunes gens pour leur apprendre un métier dont ils pourraient vivre.

Les artisans qui tiennent boutique pour leur propre compte comprennent 3 menuisiers, 5 forgerons, 3 garagistes, 4 cordonniers, 2 coiffeurs, 1 horloger, 1 ferblantier, 1 tailleur et 2 boulangers. Les hommes de métier qui travaillent à salaire ou à la tâche comportent environ 11 menuisiers-charpentiers, 5 forgerons et 3 mécaniciens de garage.

L'industrie comprend à L'Isle-Verte, 2 beurreries, 2 moulins à farine, 1 tannerie, 1 scierie combinée à une carderie, 2 ateliers de menuiserie, et une usine de préparation de produits de la tourbe. Au total, ces entreprises emploient environ 25 hommes à l'année (y compris les patrons), et quelque 70 ouvriers durant une période de 6 à 9 mois par année.

Le commerce fait vivre au total environ 25 personnes (patrons et employés); on compte 9 magasins et 4 établissements secondaires au village.

Les transports occupent à l'année 11 employés de chemin de fer, et une dizaine de navigateurs. On estime que 5 journaliers travaillent occasionnellement au transport maritime, alors qu'une dizaine d'autres sont embauchés de temps à autre pour des travaux sur la voie ferrée. On compte en outre trois camionneurs qui emploient chacun un homme, et 5 chauffeurs de taxi.

L'enseignement primaire est dispensé par 8 religieuses (Soeurs du Saint-Rosaire) et 12 institutrices. Le travail féminin comprend aussi 3 employés de magasin et une quinzaine de jeunes filles engagées en service domestique dans la municipalité même. On compte en outre 20 à 25 jeunes filles parties comme servantes dans les villes.

Comme autres occupations, on relève dans la municipalité 1 médécin, 1 notaire et 2 agronomes.

o o o o o

III --ASPECT ECONOMIQUE

A) AGRICULTURE

Le capital moyen engagé dans les exploitations agricoles atteint $ 5,500 à L'Isle-Verte, soit $ 2,500 dans la terre, $ 1,500 dans les bâtiments, $ 850 dans les troupeaux et $ 650 dans le matériel roulant. En général, cette municipalité est une bonne paroisse agricole qui a depuis longtemps réalisé son équilibre économique. Cependant quelques cultivateurs ont eu besoin de recourir au credit et au concordat agricoles pour raffermir leur situation financière. Au 12 Janvier 1939, l'Office du crédit agricole provincial avait accordé 18 prêts sur un total d'une trentaine de demandes. Au fédéral, 4 cultivateurs ont en outre obtenu des avances pour leurs fermes.

Etendue moyenne des fermes

La superficie moyenne des fermes, à L'Isle-Verte, couvre une étendue d'environ 150 acres, soit un total de 27,300 acres de terre occupée pour l'ensemble de la municipalité. Plusieurs cultivateurs possèdent des fermes qui dépassent l'étendue ordinaire des terres, ce qui contribue à relever la moyenne générale. Sur chaque ferme, on relève en moyenne 100 acres de terre déjà labourée(soit au total 18,200 acres de grandes cultures et de paturages); 12 acres de pâturages naturels et de brousse dont le sol est labourable, soit au total 2,184 acres; 26 acres de marécages et de tourbières inutilisables également pour fins agricoles, soit environ 2,184 acres.

Ces chiffres correspondent assez bien avec ceux de la Statistique municipale qui donne 32,966 arpents de terre occupée, soit 20,800 arpents de terre améliorée, 2631 arpents de terre non améliorée mais labourable (pâturages naturels), 6968 arpents de forêt et 2,567 arpents de marécages. Si on transforme ces mesures agraires en acres, on obtient sensiblement les mêmes chiffres qu'au paragraphe précédent.

Le recensement fédéral de 1931 accuse, par contre, des étendues plus considérables, soit: 31,400 acres de terre occupée dont 18,710 déjà défrichées (11,607 acres en cultures diverses, 6,751 acres en pâturages, 59 en jachères), et 12,690 acres en friche (7,353 en forêt, 3,625 en pâturages naturels et 1,712 en marécages). L'écart entre la statistique fédérale et celle que nous estimons provient des étendues en forêt. Environ 25 cultivateurs de L'Isle-Verte possèdent, en plus des fermes qui font l'objet du présent rapport, une terre à bois située en dehors de la municipalité, notamment à St-Eloi et à St-Paul-de-la-Croix.

Période de végétation

Elle est la même qu'à Trois-Pistoles puisque la municipalité de L'Isle-Verte est située en bordure du littoral, à quelques milles seulement de la première. (Cf. monographie rurale de Trois-Pistoles).

Sols et amendements

Les deux premiers rangs de la municipalité sont les meilleurs au point de vue agricole, car les terres alluvionnaires qui bordent le littoral sont particulièrement fertiles. A cet endroit, on rencontre surtout de la terre argileuse et noire. Sur les deux autres rangs, le sol est plutôt d'allure schisteuse et de texture légère(terre sablonneuse et même graveleuse). L'acidité des terres nécessite l'emploi régulier d'amendements calcaires. Les cultivateurs utilisent chaque année environ 300 tonnes de chaux, et autant d'engrais chimiques. La plupart reconnaissent leur efficacité; malgré cela, il ne faudrait ni réduire ni abandonner les octrois qu'on leur accorde à ce sujet.

Plus du quart des cultivateurs soignent la conservation de leur fumier de ferme au moyen de plates-formes et de remises. On ferait bien de reprendre les anciens octrois là-dessus.

L'égouttement du sol est passable, du moins sur la majorité des fermes. On pourrait améliorer l'état des grandes décharges, soigner les travaux d'égouttement sur les propriétés et généraliser le labour Richard sur les terres basses des deux premiers rangs.

Plusieurs cultivateurs ont commencé à fertiliser des pâturages et ont jusqu'ici obtenu des résultats qui devraient inciter les autres à les imiter. Certains ont fertilisé une prairie de trèfle, d'autres ont engraisé des pâturages épuisés. La fertilisation des pâturages permanents est une pratique agricole qui devrait se généraliser au plus tôt. C'est le meilleur moyen dont dispose le cultivateur pour produire du lait économiquement et augmenter rapidement les revenus de l'industrie laitière.

Quant à la luzerne, elle prend bien mais ne dure pas: le froid la détruit presque toujours, surtout quand la couche de neige n'est pas abondante et fond trop vite au printemps.

pooooooo oooooooo

Production végétale

I) Grandes cultures

Les étendues en cultures et en pâturages labourés sont sensiblement les mêmes que celles de 1931. Cependant, on note une diminution dans les emblavures. Les cultivateurs préfèrent au blé des céréales à plus fort rendement, par exemple l'avoine et les grains mélangés. Ceux-ci conviennent surtout pour la nouture en vue de l'engraissement des porcs. Le cultivateur diminue ainsi ses achats de moulées alimentaires, et produit du porc à meilleur marché. La culture de la pomme de terre a reculé depuis 1931. Pour reprendre le terrain perdu, il faudra se résigner enfin à soigner la qualité du produit, en surveiller la classification et la vente. Les racines fourragères réussissent bien à L'Isle-Verte, mais on devrait en augmenter les étendues. Enfin, les jardins de famille sont bien entretenus et rendent des récoltes abondantes. Bref, toute la production végétale est bien lancée; il ne reste plus qu'à la développer et à introduire un peu plus de technique agricole. Le tableau suivant indique pour 1937 les étendues en cultures et les rendements moyens à l'acre pour l'ensemble de la municipalité.

	Superficies	Rendements moyens à l'acre
Blé	50 acres	16 boisseaux
Avoine	3,800 "	25 "
Orge	180 "	18 "
Seigle	50 "	16 "
Sarrasin	100 "	20 "
Grains mélangés	600 "	25 "
Pois secs	25 "	14 "
Pommes de terre	910 "	140 "
Lin à filasse	2 "	-
Luzerne	20 "	2 tonnes
Foin (mil et trèfle)	5,850 "	1 "
Racines fourragères	50 "	12 "
Jardins de famille	60 "	-
Vergers	60 "	-
Pâturages	6650 "	-
	18,207 acres	

Les rendements sont en général assez faibles parce qu'ils procèdent d'un manque de technique. Certains bons cultivateurs obtiennent cependant des rendements fort au-dessus de la moyenne. Sur les deux tiers des fermes, on suit la rotation suivante: grain (1 an), foin (2 ans) et pâturages (2 ans). Sur certaines fermes, on combine la rotation précédente à celle-ci: pommes de terre (1 an), grain (1 an), foin de trèfle (1 an), pâturages (1 an). Enfin, quelques cultivateurs seulement négligent toute rotation et n'ont que des prairies épuisées et de vieux pacages. Il faudrait leur enseigner à pratiquer une double rotation: une comportant une sole de plantes sarclées, et l'autre comprenant du grain (1 an), du foin (2ans), et des pâturages (1 ou 2 ans).

Les ventes de produits agricoles comprennent en 1937 environ 3,000 minots d'avoine classée, 1500 minots d'avoine ordinaire, 60 tonnes de foin et 60,000 minots de pommes de terre. Au total, cela représente environ $ 120 comme revenu moyen par ferme. Le gros article de vente, c'est la pomme de terre qui rapporte la quasi-totalité des revenus des grandes cultures. C'est pour cette raison qu'il importe d'en soigner davantage la production et d'en organiser la vente afin d'obtenir la faveur des grands marchés de consommation.

La municipalité est aussi un centre de criblage: 10 producteurs de grains de semences en vendent environ 2 wagons par année. On relève en outre 5 producteurs spécialisés de pommes de terre qui en vendent chacun 200 boisseaux annuellement.

2) Cultures maraîchères et fruitières

Quelques cultivateurs consacrent à la culture des fraises une dizaine d'acres à même la superficie des jardins. Le marché de Rivière-du-Loup absorbe toute la production.

Les vergers sont nombreux à L'Isle-Verte, et on compte pas moins de 3,000 pommiers dont les variétés Duchesse, Wealthy et Jaune Transparent sont les plus communément cultivées. La récolte de pommes n'est pas encore très abondante parce qu'il y a beaucoup de jeunes pommiers dans les vergers. La production suffit néanmoins aux besoins locaux. Chaque année, on vend environ 500 barils de pommes sur le marché local surtout, puis un peu sur la Côte Nord. La pomiculture est susceptible de se développer davantage surtout dans la région de la municipalité qui offre des coteaux bien abrités. La culture des fruits rapporte en moyenne $ 12 par ferme.

3) Erablières

L'industrie du sucre d'érable n'est pas développée à L'Isle-Verte. Quatorze cultivateurs exploitent des érablières, dont une dizaine sont situées en dehors de la municipalité. En 1937, la production comprend 270 gallons de sirop et environ 9,450 livres de sucre. Cette industrie rapporte par la vente un revenu moyen d'environ $ 90 par producteur.

o o o o o

Production animale

1) Chevaux

Le nombre des chevaux atteint actuellement 725, soit une augmentation confirmée de 27% depuis 1931. L'élevage local s'est rapidement développé ces quelques dernières années, et fournit en 1937 une cinquantaine de sujets. Pour la première fois, l'importation des chevaux de l'Ouest est complètement arrêtée, ce qui est un fait rare dans la région du bas de Québec. Les reproducteurs sont de race canadienne et comprennent 48 juments d'élevage dont une enregistrée, et 5 étalons dont 2 enregistrés. On compte en outre 2 juments percheronnes. Les cultivateurs qui disposent de grandes étendues de pâturages pourraient développer cet élevage avec profit. Maintenant que les besoins de la ferme sont satisfaits dans la municipalité même, il faudrait songer à vendre des chevaux sur le marché régional. La demande est importante et suffirait à bien rétribuer les éleveurs. L'élevage du cheval mérite de la part des cultivateurs une attention toute particulière.

2) Bovins et industrie laitière

Le troupeau actuel comprend environ 1,626 vaches Ayrshire dont une dizaine pur sang, puis 12 vaches et 3 taureaux pur sang de race canadienne. Chaque cultivateur élève donc en moyenne 9 vaches laitières. Quatre ou cinq cultivateurs vendent des bovins d'élevage: en 1937, environ 19 veaux pur sang, soit 4 Canadien et 15 Ayrshire; chaque éleveur a réalisé un revenu moyen de $ 57. Mais presque tous les cultivateurs vendent des bovins de boucherie: environ 180 vaches, taureaux et bouvillons, 200 veaux de lait et 100 veaux d'herbe, ce qui peut représenter au total 76,500 livres de viande et un revenu moyen de $ 33 par ferme.

Quoique la municipalité soit essentiellement une région d'industrie laitière, le rendement moyen des vaches est faible: environ 3,200 livres par année. Certains cultivateurs obtiennent au-delà de 6,000 livres de lait par année, ce qui montre les possibilités de développement de l'industrie laitière. On relèvera les rendements moyens par l'utilisation de reproducteurs pur sang, le contrôle et la sélection du troupeau, et surtout par la fertilisation des pâturages qui donnera de l'herbe en abondance.

La municipalité renferme deux beurreries dont la production en 1937 atteint 217,288 livres de beurre. Ces deux établissements reçoivent leur matière première de 188 patrons, dont 137 de L'Isle-Verte. Les cultivateurs de la municipalité gardent en moyenne 10% de leur production laitière pour la consommation domestique; le reste est vendu aux beurreries locales. On relève en outre 18 cultivateurs qui portent leur lait à une fabrique de St-Eloi. Dans l'ensemble, on estime à $ 256 par ferme le revenu moyen provenant de l'industrie laitière.

3) Porcs

L'industrie du porc à bacon est bien lancée à L'Isle-Verte. Le troupeau comprend environ 1,935 sujets Yorkshire, dont quelque 1,680 porcelets. La Municipalité renferme un éleveur spécialisé qui vend une dizaine de porcs pur sang par année.

le reste est ainsi vendu: 750 individuellement, dont les deux tiers abattus, à des commerçants locaux, et 570, moitié vivants moitié abattus, en coopération. Au total, les ventes représentent environ 198,000 livres de viande et un revenu moyen de $ 120 par ferme. Les développements de l'industrie laitière assureront les progrès de l'élevage des porcs. On pourrait améliorer encore le type à bacon que l'on produit actuellement.

4) Moutons

On relève environ 2,025 moutons de race Leicester surtout, dont un millier d'agneaux. Sept cultivateurs s'adonnent à l'élevage de Leicester et d'Oxford pur sang; chacun en vend une dizaine par année. L'abattage annuel destiné aux besoins domestiques porte sur quelque 150 agneaux. Le reste est vendu individuellement à des commerçants de passage et aux marchands de la localité, soit environ 850 agneaux au prix moyen de $ 4.50 chacun. L'absence de coopération dans la vente contribue à restreindre les revenus de cet élevage, qui n'atteignent présentement que $ 25 en moyenne par ferme. Les agneaux vendus ont un poids moyen trop faible (environ 65 livres). On devrait porter ce poids à 70 et 80 livres. Tel cultivateur, par exemple, a vendu un agneau de 80 livres $ 5,50; tel autre, par contre, n'a obtenu que $ 2,25 pour un agneau de 50 livres. Le poids commande le prix du marché.

5) Volailles

La municipalité de L'Isle-Verte possède un couvoir coopératif qui exerce une excellente influence dans le domaine de la basse-cour. Le troupeau a considérablement augmenté depuis 1931 et compte maintenant près de 9,000 volailles, soit 4,500 poules pondeuses, 4,000 poulets et quelque 500 dindes. Celles-ci sont toutes de bonne qualité; le reste des volailles est aux trois quarts d'excellente qualité. Le marché régional suffit à absorber la production avicole; le manque de connaissances techniques chez beaucoup de cultivateurs empêche cette industrie agricole de se développer plus rapidement. Le volume des ventes en 1937 comporte environ 12,000 livres de volailles grasses (soit environ 3,000 sujets) et 5,000 douzaines d'oeufs. On estime à $ 27 par ferme le revenu moyen que procure l'aviculture.

6) Apiculture

On compte une dizaine d'apiculteurs qui vendent sur le marché local environ 3,700 livres de miel par année. Chaque producteur réalise ainsi un revenu moyen d'environ $ 37.

7) Animaux à fourrure

La municipalité renferme aussi 6 éleveurs de renards qui vendent annuellement quelques couples reproducteurs sur le marché local, et une centaine de peaux à Québec et Montréal. Chaque éleveur fait un revenu moyen d'environ $ 400.

ooooo ooooo

Conserves domestiques

La fabrication des conserves domestiques se pratique dans presque toutes les familles de cultivateurs, et le Cercle des Fermières n'est pas étranger à ce bon mouvement. Mais personne ne songe à la vente; on n'en a vu que les seuls besoins d'alimentation domestique.

Revenus forestiers

L'activité des chantiers affecte peu la classe agricole à L'Isle-Verte.

Ce sont d'abord les journaliers et les fils de cultivateurs qui s'embauchent comme bûcherons durant l'hiver. En 1937, on estime que 60 cultivateurs et fils de cultivateurs se sont engagés aux chantiers pendant une période moyenne de 3 mois. Chacun a rapporté à la maison les deux tiers de ce qu'il a gagné, soit en moyenne $ 90.

Les cultivateurs coupent peu de bois pour le marché. En 1937 ils ont vendu en tout environ 200 cordes de bois de chauffage à $ 3 et une centaine de cordes de bois à pâte au prix moyen de $ 5. Répartie sur l'ensemble des fermes, la coupe du bois sur les terres patentées a procuré en 1937 un revenu moyen de $ 6 seulement, ce qui est quasi négligeable.

Revenu-argent moyen du cultivateur

Le revenu-argent moyen des 182 cultivateurs de L'Isle-Verte est assez élevé: il atteint en effet près de $ 600.00 Comme ce chiffre traduit une moyenne générale, il implique qu'un bon nombre de cultivateurs réalisent des revenus supérieurs; par contre, plusieurs fermes réussissent à peine à défrayer les dépenses d'exploitation encourues. Les diverses sources de revenus qui s'étendent à la majorité des cultivateurs comprennent en 1937 les articles suivants:

Grandes cultures	$ 120
Produits laitiers	256
Vente de bovins de boucherie....	33
Vente de porcs	120
Vente de moutons	25
Aviculture	27
Produits des vergers	12
Coupe du bois sur terres patentées	6
	$ 599

Les activités suivantes procurent en outre à certaines fermes des revenus additionnels qu'il ne faut pas négliger:

Produits de l'érable	(14 producteurs ...	$ 90	chacun
Elevage de bovins laitiers	5 "	57	"
Apiculture	(10 producteurs ..	37	"
Elevage du renard	(6 "	400	"
Chantiers	(60 personnes)	90	"

Si l'on estime à $ 300 en moyenne la valeur des produits agricoles consommés par la famille, et à $ 270 l'habitation et le chauffage, le revenu brut du cultivateur atteint environ $ 1,169. Mais de cette somme, il ne touche en réalité que $ 599 en moyenne, qui lui servent à défrayer ses dépenses d'exploitation ($ 290 en moyenne) et à veiller à l'entretien de sa famille. Les cultivateurs qui réalisent des revenus supérieurs à la moyenne sont à l'abri des difficultés financières, et prêtent souvent de l'argent; d'autres ont peine à rattacher les deux bouts et s'endettent.

Dans l'ensemble, la municipalité de L'Isle-Verte est une région agricole en bonne voie de progrès. L'exploitation des fermes fait vivre la grande majorité des cultivateurs. Il faudrait viser davantage à relever la moyenne des revenus en organisant la vente des produits par l'entremise de la coopérative locale.

Achats

Les cultivateurs de L'Isle-Verte achètent, par l'intermédiaire de la coopérative ou individuellement dans les magasins locaux, environ 300 tonnes de chaux par année, 300 tonnes d'engrais chimiques, 135 tonnes de moulées alimentaires, 10950 livres de graine de nil et de trèfle, 2,000 livres d'insecticides et 2,000 livres de ficelle d'engerbage.

La coopérative effectue au moins la moitié de ces achats pour le compte de ses membres. Pour les besoins de la famille, les cultivateurs achètent aussi environ 218,000 livres de farine, 100 caisses de produits en conserve, et un peu de tissus et d'étoffes. La culture du blé en vue de la production de la farine pourrait s'étendre davantage, mais les cultivateurs préfèrent semer de l'avoine et des grains mélangés dont la mouture sert à l'engraissement des porcs.

Impôts et contributions

A L'Isle-Verte, les taxes ne sont pas trop élevées et la dette publique n'est pas exagérée. La contribution monétaire nécessaire au fonctionnement de l'église atteint en moyenne $ 25 par cultivateur; l'église a une dette de $ 18,000 , contractée pour réparations, et qui s'amortit graduellement à même les revenus. Les taxes municipales et scolaires sont respectivement de $ 0.70 et $ 1.20 par $ 100 d'évaluation. La municipalité civile a une dette de $ 6,600 et la commission scolaire de $ 5,000. Les propriétés sont évaluées aux deux tiers de leur valeur réelle pour fins d'imposition.

Sociétés agricoles

La municipalité de L'Isle-Verte renferme une Société Coopérative (28 membres), un Cercle agricole (40 membres), un Cercle de l'U.C.C. (110 membres), un Syndicat coopératif de beurrerie (25 membres), une Caisse populaire (176 membres), des cercles de fermières (60 membres), de jeunes agriculteurs (30 membres) et de jeunes éleveurs (25 membres). De nombreux cultivateurs font aussi partie de la Société d'Agriculture du comté. Ces diverses associations fonctionnent bien et veillent aux intérêts de la classe agricole; elles contribuent dans une large mesure au développement progressif de la technique agricole et au succès du mouvement coopératif.

La Caisse populaire de St-Jean-Baptiste de L'Isle-Verte, fondée en 1912, comptait 176 sociétaires actionnaires et 116 déposants en 1935. A ce moment, le capital social souscrit et payé s'élevait à $ 4,011.75 et les épargnes du public, à $ 12,759.92. On alloue un intérêt de 5% sur les actions et de 3% sur les dépôts. En 1935, la Caisse Populaire a accordé 45 prêts au montant de $ 7,392. L'année s'est soldée par un bénéfice brut de $ 715.65. Sans réaliser d'affaires considérables, cette institution rend d'appréciables services par les prêts et les avances qu'elle accorde sur billets.

La Société Coopérative de L'Isle-Verte, fondée en 1929, compte 28 membres qui, en 1936, avaient souscrit et payé un capital de $ 1,312. Les achats effectués par l'intermédiaire de cette coopérative en 1935 s'élèvent à $ 81,284.34; les ventes, pour la même année, atteignent au total $ 84,114.44. Le bénéfice brut de l'année ressort à $ 2,830.10. L'objet de cette société, au début, était de servir d'instrument de vente pour les pommes de terre. Les opérations de cet organisme, qui s'étendent désormais aux achats et aux ventes, devraient englober tous les articles de la production agricole. Les cultivateurs éprouvent de plus en plus le besoin d'une solide coopération pour organiser leurs marchés de vente.

0 0 0 0 0

B- INDUSTRIES

Industries dérivées de l'agriculture

1) Beurreries

La fabrique de M. Léon Thériault, établie en 1888 sur la rive ouest de la rivière Verte, fonctionne en moyenne 9 mois par année,

soit d'avril à décembre, et emploie 4 hommes durant cette période. A partir de 1938, on a l'intention de poursuivre les opérations 12 mois par année. La production de 1937, vendue au prix moyen de 25.7 cents la livre atteint 179,495 livres de beurre. La matière première utilisée comprend 2,823,123 livres de lait et 106,350 livres de crème. La beurrerie compte 143 patrons qui se recrutent ainsi: 96 à L'Isle-Verte, 30 à Cacouna, 15 à St-Arsène et 2 à St-Paul-de-la-Croix. Le marché local absorbe environ 20,000 livres de beurre par année. Le reste de la production est ainsi écoulé: 35,000 livres à Rivière-du-Loup, 98,495 livres à Québec et Montréal, 21,000 livres à Edmundston et 5,000 livres à Campbellton N.B. L'exploitant de cette beurrerie préfère les patrons au lait afin d'obtenir du beurre de première qualité. L'écrémage à domicile ne fait que commencer (depuis 5 ou 6 ans environ) et ne donne pas toujours des résultats satisfaisants.

L'établissement de M. Elisée Parent, situé sur le rang III au coin de la route qui mène à la gare de L'Isle-Verte, fonctionne en moyenne 8 mois par année, soit d'avril au début de décembre. En 1937, la production s'élève à 37,793 livres de beurre vendues au prix moyen de 25 cents la livre. Cette beurrerie reçoit 706,945 livres de lait et 16,130 livres de crème de 45 patrons. Ceux-ci se partagent entre L'Isle-Verte(41), St-Paul-de-la-Croix (3) et St-Epiphane (1). La production est ainsi vendue: 2,500 livres dans la localité, 18,000 livres à Rimouski (avril au 15 juin et septembre à décembre),et 17,293 livres à Rivière-du-Loup (15 juin à septembre).

2) Meuneries et moulanges

La meunerie de M. Rosaire Côté, construite sur la rivière Verte il y a près d'un siècle, travaille à l'année pour le compte des cultivateurs de toute la région. En 1937, on a moulu à commission 1,254 minots de blé, 11,851 minots d'avoine, 11,204 minots de grains mélangés et 101,400 livres de foin. Les produits de la mouture sont de la farine de blé et des moulées alimentaires. Les grains et le foin proviennent des cultivateurs de L'Isle-Verte surtout, puis de Trois-Pistoles (pour le blé), de St-Arsène, de Cacouna, de St-Eloi, de St-Paul-de-la-Croix , etc.. La mouture a donné comme sous-produit 24,300 livres de balles de grains. Elle se fait à commission moyennant redevance de 10% du grain, ou 15 cents du 100 livres pour les moulées et 20 cents du 100 livres pour la farine de blé; le foin est moulu à raison de 20 cents du 100 livres. Depuis quelques années, la production a un peu diminué mais on espère qu'elle reprendra bientôt. M. Côté nous fait remarquer qu'un cultivateur du voisinage, M.Didyme Marquis, possède une petite moulange qui fonctionne de temps à autre; il arrive quelquefois qu'il moud 25 ou 50 minots de grain pour des voisins.

La moulange de M. Joseph St-Laurent, établie vers 1820 sur le rang I à l'est du village, fonctionne 9 mois par année, soit d'avril à décembre, et emploie 2 hommes pendant ce temps. En 1937, la production comprend environ 8,000 minots de moulées d'avoine et d'orge, et un peu de farine de sarrasin. La mouture se fait à commission, généralement le dixième du grain, pour le compte des cultivateurs de L'Isle-Verte, St-Eloi, et Trois Pistoles. Le meunier se plaint du manque d'eau au moulin, bien qu'il ait obtenu un octroi du gouvernement, il y a 3 ans, pour construire un petit barrage.

3) Carderie

A la scierie J.-Bte Dubé, établie près de rivière Verte, est attenante une carderie qui fonctionne quelques mois par année. En 1937, on a cardé à commission 4,000 à 5,000 livres de laine pour les cultivateurs de L'Isle-Verte, St-Eloi, St-Arsène et Cacouna. Cette production augmente régulièrement d'année en année.

4) Tannerie

L'établissement de M. Alphonse Chouinard, situé au village, sur la route qui mène au quai, fonctionne à l'année et emploie 3 ouvriers, fils du propriétaire. En 1937, on a tanné environ 1,200 grosses peaux et 1,000 petites, soit en moyenne une cuvée de 40 peaux par semaine. Les peaux vertes proviennent de L'Isle-Verte, St-Eloi, St-Paul, et de la Côte Nord (on vient jusque des Escoumains, Sacré-Coeur, Bergeronnes et L'Anse St-Jean pour faire tanner les peaux). On estime que 70% de la production sont tannés à commission pour le compte des cultivateurs; le reste du cuir est vendu au détail ou échangé contre des peaux vertes. On prétend que le volume du tannage est appelé à diminuer par suite de la concurrence du caoutchouc à semelles.

Industrie du bois

1) Scierie

La municipalité ne renferme qu'un seul moulin à scie, celui de M. J.-Bte Dubé, établi en 1925 près de la rivière Verte. Cette scierie fonctionne généralement 3 mois au printemps et 1 mois l'été; 2 hommes travaillent alors à l'opération du sciage. En 1937, on a scié à commission environ 475,000 p.m.p. de bois pour le compte d'usagers de L'Isle-Verte, St-Eloi, Cacouna et St-Arsène. Toute la matière première provient des terres patentées. Le produit du sciage sert à l'utilité personnelle des cultivateurs; ceux-ci s'en vendent et s'en échangent souvent entre eux.

2) Ateliers de menuiserie

La scierie J.-Bte Dubé comporte aussi un petit atelier de menuiserie où on fabrique annuellement environ 10 voitures ($ 60.00 chacune), soit 50 portes et plus de 50 châssis. On fait en outre quelque 5,000 p.m.p. de moulures diverses.

L'établissement de M. Hector Viel, situé sur la côte du village près de la voie ferrée, fonctionne en moyenne 6 mois par année depuis 1934. En 1937, la production comprend environ 12 portes ($ 6 à $ 10), 20 châssis ($ 3 à $ 6), 12 chaises (à $ 8), 3 tables, des armoires, et 4 ameublements de cuisine et de salle à dîner. Le bois nécessaire à cette production (environ 6,000 p.m.p.) provient de la localité. Les produits s'écoulent sur tout le marché régional.
Cet artisan nous demande pourquoi il n'existe pas de crédit industriel pour aider la petite industrie. Il désire s'outiller et se spécialiser dans l'ameublement à bon marché. Il se plaint aussi des taux d'électricité; ainsi, pour un moteur de 5 forces, on paie plein tarif à l'année alors qu'on ne l'utilise qu'à moitié du temps et à faible rendement.

L'atelier de M. Jos Dubé, situé sur la côte du village, fonctionne à l'année depuis 1939. L'exploitant est entrepreneur de construction, ce qui lui assure des débouchés. La production de 1937 comprend environ 200 chaises à $ 2.50, 15 portes à $ 7, 125 châssis à $ 5., des ameublements de cuisine (à $ 18 et $ 20) et près de 50,000 p.m.p. de planage fait à commission. A part de qu'il destine à la construction, cet artisan recrute sa clientèle à L'Isle-Verte, St-Eloi, St-Paul, Notre-Dame des Sept-Douleurs (île Verte), et même jusqu'à Bagotville.

M. Henri Michaud possède aussi au village un atelier de menuiserie; mais il ne s'occupe que de la réparation des voitures et des meubles. C'est plus un artisan qu'un petit industriel.

Industrie de la tourbe

La municipalité de L'Isle-Verte est dotée depuis 1935 d'une nouvelle industrie, celle de l'extraction et du conditionnement de la tourbe, qui constitue un exemple-type de la mise en valeur d'une ressource naturelle ignorée jusque-là. L'exploitation est menée avec

succès par la société Insulation Limited, dont le siège social est situé 1217 rue University, à Montréal. L'usine où la tourbe est traitée fait face à la gare de L'Isle-Verte; le gisement est situé à un demi-mille à l'est, le long de la voie ferrée.

L'extraction de la tourbe se pratique surtout durant l'été et dure en moyenne 6 mois par année; le séchage et la préparation de la tourbe moulue se font à l'année. Les ouvriers commis à ces opérations viennent tous de la localité: on en compte une soixantaine pendant 6 mois, et en outre 14 travaillent à l'année. La matière première provient des champs appartenant à des cultivateurs. On a signé un bail de 20 ans pour le droit d'extraction; on paie en outre une certaine redevance à chaque 1,000 pieds cubes extraits. En volume, la tourbe humide mesure en moyenne 2 fois celle qui est séchée. En poids, un bloc de tourbe humide de 17" x 6½" x 4" pèse environ 13 livres; une fois séché, il ne pèse plus que 1¾ à 2 livres. En 1937, on estime que 800,000 pieds cubes de tourbe humide ont été extraits.

Une fois extraite, la tourbe est mise dans des séchoirs où circule l'air libre, afin de diminuer son poids en eau. Lorsque le séchage est terminé, on procède à la préparation de produits divers: lambris (tourbe coupée ½", 1" et 2" d'épaisseur), tourbe moulue utilisée comme isolant et comme humus en horticulture, tourbe pour litière d'étable et de poulaillers, tourbe moulue extra-fine employée en peinture pour amortir le son sur le béton, etc. etc. En 1937, la production a atteint environ 16,400 ballots de 25 pieds cubes vendus $ 1.20 le ballot F.O.B. usine. Depuis 1935, la production ne cesse d'augmenter rapidement; c'est ce que montrent les chiffres suivants, qui marquent les expéditions annuelles.

1935 =	4 wagons	de 200	ballots	de 25 pi. cu.	=	20,000	pi.cu.
1936 =	55 "	"	"	"	" =	160,000	"
1937 =	82 "	"	"	"	" =	410,000	"
1938 =	150 "	(estimation)		"	" =	750,000	"

Les ventes, qui se font par l'intermédiaire du siège social, se pratiquent à peu près ainsi: 40% par des agents à commission, 50% à des marchands de gros et 10% à la Coopérative Fédérée de Québec. Les marchés se recrutent ainsi: environ 15% dans la province, 70% en Ontario, 10% en Nouvelle-Ecosse et au Nouveau-Brunswick, 5% aux Etats-Unis et à Terre-neuve.

Cette industrie est appelée à de grands développements. La production de l'usine double à chaque année. Avec un peu plus de capital on réussirait à s'emparer d'un marché très étendu . En 1937, par exemple, l'usine ne pouvait fournir et on a dû refuser des commandes pour plus de 100 wagons (environ 500,000 pi.cu.). La capacité productrice de l'usine est d'environ 700 wagons par année (3,500,000 pi.cu.) On estime que la saison de la coupe de la tourbe est trop courte, ce qui oblige à emmagasiner d'avance. Avec une mise additionnelle de capital de $ 7,000 à $ 8,000 qui permettrait le développement des séchoirs, on produirait davantage et on emploierait le double d'ouvriers.

Mais cette entreprise souffre de la concurrence suédoise et allemande en raison de frais de transport disproportionnés. L'Est du Canada importe actuellement d'Allemagne de 400 à 500 wagons de tourbe séchée par année, soit quelque 2,500,000 pi.cu. Les produits allemands, expédiés en ballots, sont les mêmes que ceux de L'Isle-Verte. La concurrence de ces produits provient du taux de transport. Ainsi, le transport par eau d'un ballot de tourbe d'Allemagne à Montréal coûte $ 0.26; pour expédier le même ballot par chemin de fer de L'Isle-Verte à Montréal, il en coûte $ 0.32. Voilà déjà une différence de $ 0.06 par ballot, soit $ 12 par wagon. Une révision du barème ferroviaire s'impose dans la province de Québec, surtout lorsqu'il s'agit d'industries qu'il faut protéger contre la concurrence étrangère.

Les taux d'électricité sont également trop élevés dans cette région. L'usine utilise deux transformateurs dont le loyer mensuel atteint $ 5 chacun; il faut payer en outre 5 cents le KWH pour les 450 premiers KWH, plus 1 cent du KWH additionnel. C'est pour l'usine une charge fixe d'environ $ 25. par mois, qu'on estime trop élevée.

L'industrie de la tourbe est déjà bien lancée à L'Isle-Verte; il importe de ne pas entraver son développement, ni compromettre son avenir, en lésinant sur des problèmes essentiels comme celui du transport, par exemple. De telles industries, qui favorisent l'équilibre économique des petits centres ruraux, demandent qu'on les protège dans la mesure du possible.

ooooo ooooo

M. Anthyme Roy, de L'Isle-Verte, directeur de L'Insulation Ltd, s'intéresse au commerce des produits de la tourbe. Il vient de commencer (été 1938) la vente au détail de la tourbe, au moyen de circulaires. Son entreprise fonctionnera sous la raison sociale La Cie de Tourbe de Québec Enr. On a choisi un nom français pour opposer à celui de Insulation Limited, et répondre ainsi au goût de la clientèle canadienne-française.

o o o o o

Industries disparues

1) Foin de mer

L'industrie extractive du foin de mer (appelé indifféremment mousse de mer, herbe à barnèse, sea-moss, du type zostera marina) a longtemps fait l'objet d'une exploitation rémunératrice à L'Isle-Verte. Cette plante marine se récoltait tout le long du littoral, depuis la limite-est de Cacouna jusqu'à la rivière Trois-Pistoles. Depuis 1890 environ jusqu'à 1935, une centaine de riverains retiraient de la coupe du foin de mer des revenus fort intéressants. La récolte se faisait ordinairement du 15 juillet au 15 octobre. On coupe la mousse de mer à la faux, tout comme le foin des prairies, puis on la laisse complètement sécher; lorsque suffisamment sèche, on la presse en ballots pour l'expédition. Cette plante sert au rembourrage des coussins de voitures, de sièges d'automobiles, de matelas, puis comme isolant. Dans les bonnes années, cette industrie distribuait plus de $ 40,000 dans L'Isle-Verte, soit une production annuelle de 2,700 à 3,000 tonnes. Le marché des Etats-Unis absorbait 80 à 85% de la production, et le reste était vendu au Canada. Le prix moyen était de $ 25 la tonne. C'était donc un revenu intéressant pour les cultivateurs riverains de L'Isle-Verte et un commerce lucratif pour M. Anthyme Roy qui se chargeait d'écouler toute la production.

Une maladie, probablement d'origine européenne, s'est attaquée à la mousse de mer et a fait momentanément disparaître cette ressource en 1935. En 1938, la pousse a recommencé car quelques cultivateurs ont coupé du foin de mer. On croit que cette industrie extractive reprendra dans 5 ou 10 ans. On a observé le même phénomène de la disparition du foin de mer sur les côtes de Rimouski, de la Baie des Chaleurs, aux Etats-Unis et même en Europe. Des spécialistes se sont attachés à étudier ce problème de botanique, spécialement ceux du gouvernement fédéral, nous dit-on.

2) Briquetterie

La Cie Barbel Ltée, disparue en 1930-31, a exploité à L'Isle-Verte une briquetterie qui a fonctionné durant 3 ou 4 ans. L'établissement était situé dans le village, à l'ouest de la rivière Verte.

Les opérations duraient en moyenne 6 mois par année, soit d'avril à octobre, et employaient un nombre d'ouvriers qui variait de 15 à 30 suivant l'activité de la production. Celle-ci était importante, nous dit-on, mais il nous a été impossible d'en faire préciser le chiffre. La vente se faisait au détail dans la région, puis à des entrepreneurs de Québec et de Montréal. Des difficultés de toutes sortes ont empêché cette industrie de poursuivre ses opérations. La production se finançait au moyen d'emprunts car le capital souscrit n'avait pas été entièrement versé. La matière première n'était pas non plus de première qualité. Comme l'usine était située à un mille du quai de la gare, le transport de la brique coûtait trop cher. Cette entreprise s'est terminée par une faillite; les fours ont été démolis, et l'outillage vendu. On estime que la disparition de cette industrie n'a pas nui aux gens de L'Isle-Verte, sauf à quelques personnes qui ont perdu des capitaux engagés dans cette affaire.

3) Filature de laine

La manufacture exploitée par The Gulf Textile Limited, située près de la rivière Verte, a fait de 1920 à 1924 le filage et le tissage de la laine. Cette entreprise fonctionnait à l'année, employait 25 ouvriers dont 12 femmes, 1 gérant et 1 commis de bureau. Après quelques années d'opération, cette industrie se déclarait en faillite par suite d'une affiliation à une entreprise similaire de Rimouski qui était en mauvaise position financière au moment de la fusion.

Avec un apport de capital de $ 25,000 à $ 30,000, cette industrie pourrait fonctionner de nouveau. L'immeuble et l'outillage sont en bon état. On estime cependant que la filature de la laine seulement (sans le tissage) aurait plus de chances de succès, car la concurrence est moins forte dans cette spécialité. La laine filée se vendrait surtout dans les centres de colonisation, par la poste sur échantillon.

Les journaux nous apprennent que la manufacture de laine de L'Isle-Verte rouvrira ses portes vers le 15 mai 1939.

Industries à établir

M. Léon Thériault est le propriétaire actuel de l'immeuble de l'ancienne filature de laine. Il croit qu'on pourrait transformer cette usine en fabrique de voitures à traction animale. Il désire entrer en relations avec des manufacturiers pour connaître ce genre d'industrie. Le projet qu'il nourrit est de fabriquer une voiture moderne adaptée aux nouveaux besoins des cultivateurs. On nous affirme qu'il n'existe plus de fabriques de voitures dans la province de Québec. Les cultivateurs se servent de vieilles voitures démodées et ne peuvent plus s'en acheter de neuves. Les forgerons qui pratiquent la charronnerie réussissent rarement à fabriquer des véhicules convenables. La demande s'accroît néanmoins d'année en année, à mesure que les cultivateurs mettent au rancart les voitures qui ne peuvent plus servir. On nous assure qu'une industrie développée dans la charronnerie trouverait un marché très étendue et ferait de brillantes affaires.

o o o o o

C- TRANSPORTS

NAVIGATION

Le quai de L'Isle-Verte, relié à la route nationale no 10 par un chemin de gravier, est situé au village; il est en assez bon état et mesure environ 250 pieds de longueur. A marée basse, il est à sec; les navires doivent donc accoster à marée haute seulement.

Il ne peut recevoir plus de 2 bateaux à la fois parce que trop petit. Des travaux ont été effectués en 1938, notamment du creusage le long du quai et une rallonge latérale de 50 pieds.

Deux goélettes fréquentent régulièrement le petit port à tous les quinze jours: celles des capitaines Georges Dionne et Cyrille Lévesque qui effectuent le circuit Montréal-Trois-Pistoles. Ces deux goélettes font surtout le trafic du fret, c'est-à-dire qu'elles transportent de Montréal des produits en sacs, des conserves, des marchandises générales à destination des marchands de L'Isle-Verte, St-Eloi et St-Paul-de-la-Croix. En 1937 on estime que les arrivages varient entre 900 et 1,000 tonnes de marchandises.

Les expéditions se font surtout par le quai de la Pointe-à-la-Loupe, situé à l'est du village. Ce havre secondaire est fréquenté par de petits navires qui effectuent le transport du poisson et des pommes de terre. Cinq goélettes desservent ce quai à destination de la Côte Nord, notamment Chicoutimi et Port-Alfred: les capitaines Maurice Michaud, Léon Lévesque, Robert Lévesque, Fraser et un autre. Les expéditions de pommes de terre viennent presque uniquement de L'Isle-Verte; le poisson provient de Notre-Dame-des Sept-Douleurs(île Verte). Depuis une dizaine d'années, le trafic maritime est quasi nul à L'Isle-Verte par suite de la concurrence du port de Trois-Pistoles, mieux situé et mieux outillé.

L'ancien quai de la rivière des Vases, à l'ouest de la municipalité, a été démoli depuis longtemps. Les habitants de l'île Verte, située en face, avaient l'habitude d'accoster à cet endroit; aujourd'hui, ils possèdent des chaloupes à moteurs et se rendent au quai du village, où il est plus commode d'amarrer pour se rendre aux magasins de L'Isle-Verte.

o o o o o o o

Chemin de fer

L'Intercolonial dessert la municipalité de L'Isle-Verte. La gare est située à un quart de mille du centre du village, sur la côte du premier rang. Elle est munie d'une voie principale et deux autres d'évitement et de chargement.

Le volume total du trafic en 1937 atteint environ 4,086 tonnes. Les arrivées comprennent environ 1,700 tonnes de marchandises générales destinées aux magasins locaux. Les expéditions s'élèvent à 2,386 tonnes et comportent les articles suivants: pommes de terre (1,192 tonnes), tourbe (450 tonnes), bois à pâte(210 tonnes), bétail sur pied (181 tonnes), bois de charpente(155 tonnes), conserves alimentaires (51 tonnes), grain (26 tonnes), et produits divers (121 tonnes). Le volume des expéditions a diminué de moitié au moins depuis 10 ans. Le commerce du bois a presque complètement disparu: désormais, les paroisses de l'intérieur envoient leur bois à Trois-Pistoles; ce mouvement s'est fortement accentué depuis que le pont entre St-Clément et St-Cyprien a été fermé à la circulation. La route vers L'Isle-Verte se trouve ainsi barrée et c'est Trois-Pistoles qui reçoit tout ce trafic.

Le nombre des voyageurs qui partent de L'Isle-Verte a aussi diminué d'environ 25% depuis une dizaine d'années. En 1937, il était de 4,470 soit 957 voyageurs de mai à novembre et 3,513 le reste de l'année. La concurrence des taxis et des charretiers est assez vive dans le transport des voyageurs sur courtes distances.

Routes

Plusieurs camionneurs desservent régulièrement la municipalité dans le transport des marchandises. Le tableau de la page suivante indique le service que chacun effectue.

Exploitants	Circuit du service	Périodicité	Mdses transportées
Laurent Côté	L'Isle-Verte à Québec	1 fois / sem	Beurre, lard, patates
Alex Michaud	L'Isle-Verte à Montréal	2 " "	" " "
Paul Michaud	Gaspé à Montréal	1 " "	Poisson(ramène de Montréal fruits et légumes)
Thomas Michaud	St-Epiphane à Québec	1 " "	Beurre et lard
M. Talbot	Détail dans L'Isle-Verte	- -	Poisson au détail

Ces camionneurs, qui vont à Québec ou Montréal porter du beurre, du lard ou des pommes de terre, ramènent des marchandises générales jusqu'à L'Isle-Verte, sauf Alexandre Michaud qui s'arrête à Rivière-du-Loup. A l'automne, plusieurs autres camionneurs d'occasion transportent des pommes de terre vers les grands centres, faisant ainsi concurrence au chemin de fer et à la navigation.

Les marchands de passage et les colporteurs sont les mêmes que ceux qui fréquentent Trois-Pistoles. Il faudrait cependant ajouter à la liste, les deux marchands suivants: F.J.Lachance (de Montréal), fruits et légumes en gros; Lebel (de Rivière-du-Loup), crème glacée vendue aux restaurants. Comme partout ailleurs, les marchands locaux se plaignent de la concurrence des vendeurs de remèdes, d'épices, d'essences, d'articles de toilette et de produits supposés pharmaceutiques.

o o o

MUNICIPALITE DE ST-ELOI

I - SITUATION GEOGRAPHIQUE

Cette localité couvre une superficie de 15,773 acres (18,692 arpents) dans la seigneurie Isle-Verte et les trois premiers rangs du canton Bégon. Du point de vue du relief, St-Eloi présente les mêmes caractères généraux que la municipalité de L'Isle-Verte: terrasses disposées en étages et nombreux escarpements (1)

La municipalité de St-Eloi est bien arrosée par la rivière des Trois-Pistoles, qui marque sa limite orientale, et ses nombreux affluents qui drainent les terres de la plupart des rangs.

Tous les rangs de la municipalité sont habités: dans la seigneurie de L'Isle-Verte, le rang I où se trouve le village, le rang II et le rang III; dans le canton Bégon, les rangs I, II et III. Le village n'a pas de service d'eau courante, ni d'égouts.

o o o

II POPULATION

MOUVEMENT DEMOGRAPHIQUE DEPUIS 1931

St-Eloi comptait en 1931 une population de 935 habitants. Compte tenu de l'accroissement naturel depuis ce temps (environ 116) et de l'arrivée d'une quarantaine de personnes(soit 9 familles et 7 individus isolés), la population actuelle devrait atteindre au moins 1,091 âmes. Or le dernier relevé paroissial, effectué en juillet 1937, donne une population totale de 892 personnes, alors que le rôle d'évaluation de la municipalité en 1938 révèle un total de 902 habitants. Le phénomène d'émigration que nous avons observé à L'Isle-Verte est le même à St-Eloi:

---

(1) On consultera avantageusement la monographie de L'Isle-Verte qui précise les détails à ce propos.

SAINT_ELOI

COMTE DE RIVIERE_DU_LOUP

Echelle de 1 mille au pouce

cette dernière localité a perdu depuis 1931 beaucoup plus que son accroissement naturel, soit au minimum 189 personnes. On relève en fait une quinzaine de famille de 6 membres chacune en moyenne, et une centaine de jeunes gens qui ont quitté la paroisse depuis 1931. Une grosse partie des émigrants se sont dirigés vers les centres de colonisation de Rimouski, de Témiscouata et même de l'Abitibi. Quelques-uns se sont tout simplement déplacés vers les paroisses voisines, où il y avait possibilité de s'établir. Remarquons que très peu d'émigrants ont gagné les villes, sauf quelques jeunes filles parties en service domestique.

Occupation du sol

La municipalité renferme 82 cultivateurs qui exploitent 90 fermes; on compte en outre une quinzaine de propriétaires de fermes non domiciliés, On relève 33 propriétaires de maison sur emplacements, et 6 locataires. La grande majorité des emplacitaires cultivent un petit jardin potager pour les besoins d'alimentation domestique; une dizaine entretiennent des animaux domestiques, un seul possède un cheval et 3 travaillent avec des camions dont ils sont propriétaires.

Modes de vie

Tous les cultivateurs tirent de l'exploitation de leurs fermes la majeure partie de leur subsistance. St-Eloi est une très bonne région agricole et permet aux cultivateurs de vivre de la terre, quoiqu'une vingtaine travaillent à la voirie un mois par année. Mais la plupart considèrent cette occupation temporaire comme un simple appoint de revenu, et pourraient aisément s'en passer.

La municipalité ne renferme que 9 journaliers, chefs de famille en majorité, qui s'engagent surtout aux travaux de voirie. La charité publique soutient deux familles de journaliers, Si le nombre de manoeuvres n'est pas considérable à St-Eloi, c'est que les occupations et les métiers sont bien répartis dans la population. Celle-ci compte d'abord des cultivateurs, puis des artisans et hommes de métier; on constate donc ici une bonne répartition des emplois.

Les artisans qui tiennent boutique pour leur propre compte comprennent 4 menuisiers, 2 forgerons, 1 cordonnier et 2 coiffeurs. On compte en outre 6 autres menuisiers et 2 forgerons qui travaillent comme salariés dans ces boutiques d'artisans.

L'industrie comprend 2 beurreries, 1 moulange et 1 scierie, sans compter 4 ateliers de menuiserie qui entrent dans la catégorie des artisans. Au total, cela représente 2 patrons et 6 ouvriers qui travaillent à ces établissements quelques mois par année.

Le commerce de détail fait vivre 8 personnes au total; on relève 2 magasins généraux et 4 établissements secondaires.

Les transports occupent 1 employé de chemin de fer, 4 camionneurs et 4 chauffeurs de taxi.

Le travail féminin comporte 9 institutrices, une jeune fille en service domestique dans la localité, et 5 ou 6 engagées au dehors comme servantes.

o o o o o

III- ASPECT ECONOMIQUE

A - AGRICULTURE

Le capital moyen engagé dans les fermes à St-Eloi représente environ $ 5,500, soit $ 2,500 dans la terre, $ 1,500 dans les bâtiments agricoles, $ 850 dans le cheptel et $ 700 dans le matériel roulant. Le crédit agricole provincial a accordé 5 prêts à des cultivateurs de la municipalité, pour leur permettre de consolider des hypothèques et des dettes personnelles; quelques-uns, nous dit-on, auraient pu s'en passer sans grave inconvénient.

Etendue moyenne des fermes

A St-Eloi, les fermes sont grandes puisque chaque cultivateur possède en moyenne 180 acres de terre, soit pour l'ensemble de la municipalité un total de 14,760 acres de terre occupée. Sur chaque ferme, on relève en moyenne 104 acres déjà labourées, soit au total 8,528 acres; 19 acres de terre labourable en pâturages naturels et en brousse, soit 1,558 acres; 47 acres de forêt non labourable, soit un total de 3,854 acres; et 10 acres de terre inculte, marécages, roches, etc, soit au total 820 acres.

Ces données numériques correspondent assez bien avec celles des statistiques municipales, pourvu que les arpents soient convertis en acres: 18,692 arpents de terre occupée dont 18,546 par les fermes, soit 10,598 arpents de terre améliorée, 1,937 arpents de terre non labourée, 4,936 arpents en forêt et 1,975 arpents de terre inculte. La statistique municipale tient compte des circuits de terre que possèdent quelques cultivateurs de L'Isle-Verte, Trois-Pistoles et St-Paul-de la Croix.

Le recensement fédéral de 1931 s'écarte de ces chiffres car il donne un total de 17,978 acres de terre occupée, qui se répartissent ainsi: 11,887 acres défrichées(dont 5,400 en cultures et 6,362 en pâturages) et 6,091 acres en friche (soit 4,891 en forêts, 386 en pâturages naturels et 364 en marécages). On estime que les étendues en pâturages labourés dépassent la réalité d'environ 3,000 acres; les superficies en forêt incluent probablement un peu de paturages naturels et de broussailles.

Période de végétation

Comme St-Eloi est situé dans la même région que L'Isle-Verte et Trois-Pistoles, les conditions de culture sont les mêmes ici qu'à ces deux endroits.(Cf. monographie de Trois-Pistoles).

Sols et amendements

Quatre types de sols caractérisent les fermes à St-Eloi: terre jaune sablonneuse(40%), terre noire(25%), terre légère (20%) et terre franche (15%). Il arrive même que l'on rencontre ces sols différents sur la même ferme. La fertilité des terres s'est améliorée au cours des vingt dernières années grâce aux amendements calcaires. Les cultivateurs emploient annuellement environ 150 tonnes de chaux et 165 tonnes d'engrais chimiques, ce qui contribue à restituer régulièrement au sol ses principes fertilisants. Le tiers des cultivateurs soignent la conservation de leur fumier de ferme au moyen de plates-formes et de remises.

L'égouttement des terres arables s'effectue très bien dans la municipalité grâce au réseau ramifié de la rivière Trois-Pistoles. La majorité des fermes pratiquent le labour Richard avec des résultats satisfaisants.

Une dizaine de cultivateurs ont jusqu'ici fertilisé des pâturages et l'expérience a été concluante dans la majorité des cas. La fertilisation, qui favorise l'augmentation des rendements laitiers par de meilleurs pâturages, devrait s'étendre à toutes les fermes.

Quoique la luzerne s'établisse avec facilité, elle gèle la plupart du temps, faute de neige pour la protéger. Cette plante ne saurait se cultiver que dans les endroits bien abrités où s'amoncelle la neige, mais le principe de cette culture est bon pour toute la province.

o o o o o

Production végétale

I) Grandes cultures

Les étendues en cultures ont peu varié depuis 1931, sauf dans le cas du blé et des grains mélangés où on observe une sensible amélioration. Le tableau suivant indique pour 1937 les superficies cultivées et les rendements moyens à l'acre.

	Superficies	Rendements moyens à l'acre
Blé	50 acres	16 boisseaux
Avoine	1800 "	24 "
Orge	60 "	18 "
Seigle	10 "	16 "
Grains mélangés	246 "	24 "
Sarrasin	35 "	25 "
Pois secs	15 "	18 "
Lin à filasse	4 "	-
Pommes de terre	400 "	160 "
Luzerne	6 "	-
Foin(mil et trèfle)	2600 "	1 tonne
Racines fourragères	30 "	15 "
Jardins de famille	30 "	-
Vergers	12 "	-
Pâturages labourés	3230 "	-
	8,528 acres	

Les rendements moyens à l acre sont supérieurs à ceux de la région par suite d'une technique agricole plus généralisée. La production des grandes cultures est adaptée aux conditions locales de l'agriculture. L'avoine devrait cependant céder une partie de ses étendues à la culture du blé et à celle des grains mélangés. La plupart des cultivateurs suivent une bonne rotation, sauf environ 25 qui gardent les prairies et les pâturages trop longtemps sans les assoler. Plusieurs cultivateurs ont adopté la pratique de deux rotations combinées sur la même ferme: la première comprend une sole de pommes de terre et de racines fourragères(1 an), du grain (1 an) et du foin (2 ans); la seconde comporte du grain (1an), du foin (2ans) et des pâturages (2ans). Cette méthode alterne plus facilement les cultures et favorise davantage la fertilité du sol.

Le volume des ventes de produits agricoles comprend en 1937 environ 3,000 minots d'avoine de semence, en plus de la dîme en nature, et 40,000 minots de pommes de terre.

St-Eloi retire donc de bons revenus de la culture de la pomme de terre; elle conserve à cet égard un des meilleurs rangs dans toute la région. Les grandes cultures constituent un revenu moyen de $ 182 par ferme.

2) Cultures maraîchères et fruitières

Les cultivateurs de St-Eloi ne pratiquent pas les cultures maraîchères, sauf une couple qui produisent un peu plus de légumes que les autres en vue de la vente sur le marché de Trois-Pistoles.

Les vergers n'abondent pas non plus; on compte environ 300 pommiers qui donnent une médiocre récolte. Les variétés de pommes Duchesse et Welthy sont les plus communément cultivées. La production ne suffit pas encore à alimenter le marché local; elle ne saurait beaucoup se développer au delà de cette limite.

3) Erablières

Une quinzaine de cultivateurs exploitent des érablières dont 13 sont situées en dehors de la municipalité. La production de 1937, vendue dans la région, atteint environ 500 gallons de sirop et quelque 11,000 lbs de sucre. Cette industrie rapporte en moyenne $ 80 par producteur.

o o o o o

Production animale

1) Chevaux

La municipalité compte sensiblement le même nombre de chevaux qu'en 1931, soit actuellement environ 268. L'élevage local fournit environ 25 chevaux par année; on doit en outre en acheter une vingtaine par l'intermédiaire de commerçants. Seule la négligence a empêché jusqu'ici d'élever assez de chevaux pour subvenir aux besoins des cultivateurs. On accorde plus d'attention à cet élevage depuis quelques années. Les cultivateurs qui possèdent grand de terre devraient élever des chevaux pour la vente. On utilise les étalons enregistrés de Ste-Anne- de la Pocatière et ceux de la Black Horse.

2) Bovins et industrie laitière

Le nombre des vaches laitières a légèrement augmenté depuis 1931: le troupeau comprend actuellement 820 Ayrshire, dont 70 environ pur sang. On compte en outre une soixantaine de taureaux, dont la moitié est de race pure. L'élevage laitier occupe sept cultivateurs qui vendent chacun 5 veaux pur sang par année, soit un revenu moyen de $ 100 à $ 125 chacun. L'abattage des bovins de boucherie comprend environ 160 bovins adultes, 240 veaux de lait et 80 veaux d'herbe; au total, cela représente à la vente environ 60,400 lbs de viande et un revenu moyen de $ 70 par ferme.

Les rendements laitiers sont faibles et n'atteignent en moyenne que 3,100 lbs par année, quoique certains cultivateurs obtiennent jusqu'à 6,500 lbs. Pour les besoins d'alimentation domestique, les cultivateurs gardent en moyenne 10% de leur production laitière; quelques-uns vendent de la crème à Rivière-du-Loup. Les deux beurreries de la municipalité, qui produisent environ 110,706 lbs de beurre par année, reçoivent leur matière première de 101 patrons, dont 83 de St-Eloi. L'industrie laitière rapporte environ $ 280 en moyenne par ferme, soit plus de 35% du revenu-argent moyen du cultivateur.

3) Porcs

Le troupeau comprend actuellement près de 974 Yorkshire, de type à bacon, dont quelque 860 porcelets. On relève un éleveur de porcs de race pure qui vend environ 5 sujets par année. Chaque cultivateur abat en moyenne 2 porcs par année pour les besoins d'alimentation de la famille. La vente individuelle aux commerçants de passage porte sur quelque 200 sujets; on vend en outre 500 porcs, le tiers abattus et le reste vivants, par la méthode coopérative. Au total, les ventes représentent environ 105,000 lbs de viande et un revenu moyen de $ 140 par ferme. L'élevage du porc, intimement lié à l'industrie laitière, rapporte donc de beaux revenus à St-Eloi.

4) Moutons

On relève près de 1,470 moutons de race Leicester, dont quelque 700 agneaux. Ceux-ci sont vendus individuellement aux commerçants de passage et rapportent en moyenne $ 41 par cultivateur. Une dizaine de producteurs pratiquent l'élevage ovin et vendent chacun 5 moutons de race pure chaque année. Cet élevage pourrait se développer un peu plus par suite de l'abondance des pâturages naturels impropres à l'élevage laitier.

5) Volailles

On compte actuellement environ 3,075 volailles, dont les trois quarts sont de bonne qualité. Les cultivateurs de St-Eloi profitent peu du couvoir coopératif de L'Isle-Verte, situé à proximité. On vend chaque année environ 1,200 lbs de volailles grasses et 1,500 douzaines d'oeufs, soit un revenu moyen de $ 8 seulement par ferme. L'aviculture est susceptible de se développer par la technique et la vente coopérative.

6) Apiculture

La municipalité renferme une dizaine de cultivateurs qui produisent du miel. Une bonne partie de la production est destinée aux besoins d'alimentation domestique; le reste est vendu dans la région et rapporte environ $ 12 par producteur.

Conserves domestiques

Sur presque toutes les fermes, on fabrique des produits en conserve pour l'alimentation de la famille, mais personne n'en vend.

Autres sources de revenus

1) Revenus forestiers

Les chantiers sont loin de nuire à l'agriculture à St-Eloi, puisqu'une dizaine de cultivateurs seulement s'y embauchent 2 mois par année. Chacun rapporte à la maison les deux tiers de ce qu'il gagne, soit en moyenne $ 60.

La coupe du bois à pâte sur les terres patentées représente annuellement environ 1,000 cordes vendues à $ 5, soit un revenu moyen de $ 60. par ferme. Le bois s'expédie vers les grands marchés par chemin de fer à L'Isle-Verte ou par bateau à Trois-Pistoles.

2) Voirie

Une vingtaine de cultivateurs ont l'occasion de travailler à la voirie un mois par année; chacun touche en moyenne un revenu de $ 50 qui constitue un appoint intéressant pour la ferme.

Revenu-argent moyen du cultivateur

La municipalité de St-Eloi figure parmi les meilleures paroisses agricoles du comté. Elle ne compte que 82 cultivateurs, mais la proportion des bons cultivateurs est plus forte ici qu'à L'Isle-Verte. La moyenne des revenus n'est pas rabaissée par un groupe de fermes qui, comme à bien des endroits, n'arrivent jamais à afficher de bons rendements. Il est aussi à remarquer que la quasi-totalité du revenu du cultivateur, à St-Eloi, provient de l'exploitation de la ferme; la culture de la pomme de terre, l'industrie laitière et son complément l'élevage du porc sont les grands articles de vente, ceux qui constituent plus des trois quarts du revenu total. C'est ce que montre une brève analyse du tableau suivant, lequel indique pour 1937 les diverses sources de revenus du cultivateur à St-Eloi.

Grandes cultures	$ 182
Produits laitiers	280
Vente de bovins de boucherie	70
Vente de porcs	140
Vente de moutons	41
Aviculture	8
Coupe du bois sur terres patentées	60
	$ 781

Certaines activités, qui ne concernent que quelques fermes, contribuent en outre à relever le revenu moyen du cultivateur.

Produits de l'érable	15	producteurs	...$ 80	chacun
Elevage de bovins laitiers	7	"	... 100	"
Apiculture	10	"	... 12	"
Chantiers	(10	cultivateurs	... 60	"
Voirie	20	"	... 50	"

La valeur des produits agricoles consommés par la famille est en moyenne de $ 300; l'habitation et le chauffage représentent environ $ 230. Le revenu brut du cultivateur s'établit donc en moyenne à quelque $ 1,311. Mais les cultivateurs ne touchent de ce revenu brut que $ 781 en moyenne; les dépenses d'exploitation encourues sur la ferme atteignent environ $ 300 par cultivateur, et le reste est disponible pour payer les comptes au magasin, entretenir la famille, amortir les dettes s'il y en a, allouer même un intérêt au capital engagé dans la ferme. Bref, la majorité des cultivateurs soldent l'année avec un surplus et financent bien leurs exploitations: St-Eloi est une bonne paroisse qui pourrait se dispenser du crédit agricole. L'agriculture se développe progressivement et chaque année se réalise de mieux en mieux l'équilibre des fermes.

Achats

Comme matières premières destinées à la ferme, les cultivateurs achètent annuellement 150 tonnes de chaux, 165 tonnes d'engrais chimiques, 30 tonnes de moulées alimentaires, 4,800 lbs de graine de mil et trèfle, 800 lbs d'insecticides et 500 lbs de ficelle d'engerbage. Ces achats se font individuellement chez les marchands de la localité et aussi par l'entremise de la coopérative. On se procure en outre environ 80,000 lbs de farine par année, 9,500 lbs de pois et de fèves, 50 barils de pommes, etc. La production locale devrait être en mesure de fournir une partie de la farine, des pois et fèves, et toutes les pommes.

Impôts et contributions

La contribution monétaire nécessaire au fonctionnement de l'église atteint en moyenne $ 25 par famille, y compris la dîme en nature. L'église supporte une dette de quelque $ 20,000 , ce qui oblige à des répartitions légales qui s'élèvent à $ 14 environ par famille. Les taxes municipales et scolaires sont respectivement de $ 0.20 et $ 0.70 par $ 100 d'évaluation; la commission scolaire a une dette de $ 1,700 et la municipalité a contracté un emprunt temporaire de $ 1,500. Pour fins d'imposition, les propriétés sont estimées à leur pleine valeur réelle.

Sociétés agricoles

La municipalité de St-Eloi renferme une société coopérative (28 membres), un Cercle agricole (42 membres), un Cercle de l'U.C.C. (20 membres), un syndicat coopératif de beurrerie, une Caisse Populaire (70 sociétaires), un Cercle de Fermières (50 membres) et un Cercle de jeunes agriculteurs (20 membres).

La Coopérative de St-Eloi, fondée en 1925, effectue des achats pour le compte de ses membres, et vend surtout des pommes de terre et du porc. Les ventes atteignent environ $ 5,000 par année.

La Caisse Populaire, établie en 1933, compte 55 déposants qui reçoivent un intérêt de 2% sur leurs dépots. En 1935, on a accordé 23 prêts qui s'élèvent à $ 3,772; à la fin de la même année, le bilan montrait un capital social de $ 430 et un compte d'épargne de $ 3,780. Cet organisme de crédit fonctionne bien et aide les cultivateurs par les prêts à court terme qu'il leur accorde.

o o o o o

B- INDUSTRIES

Industries dérivées de l'agriculture

1) Beurreries

Le Syndicat de Patrons du 11e rang de St -Eloi exploite une fabrique de beurre établie vers 1920 au rang 11. L'établissement fonctionne en moyenne 8 mois par année, soit d'avril à fin novembre. En 1937, la production atteint 56,630 lbs de beurre vendues au prix moyen de 25.6 cents la livre. Les matières premières, apportées par 30 patrons de St-Eloi et 18 de L'Isle-Verte, comprennent 1,108,036 lbs de lait et 17,406 lbs de crème. Le marché local absorbe environ 13,678 lbs de beurre dont 6,328 lbs vendues à M. Léon Thériault, de L'Isle-Verte. Le reste de la production soit environ 42,952 lbs de beurre, est expédié à la Halle au Beurre de Rivière-du-Loup.

La beurrerie de M. Lionel Rioux, établie au village vers 1900, fonctionne maintenant 9 mois par année, soit d'avril à décembre. Depuis 5 ans, la période d'opération s'est prolongée de 3 mois environ. La production de 1937 s'élève à 54,076 lbs de beurre vendues au prix moyen de 25.9 cents la livre. Le lait (746,443 lbs) et la crème (38,054 lbs) proviennent de 53 patrons, tous de la municipalité. La production de 1937 s'est ainsi écoulée : 4,746 lbs au détail sur le marché local, 39,330 lbs à la Halle au Beurre de Rivière-du-Loup et près de 10,000 lbs dans le comté de Matapédia

2) Moulange

A la scierie de M. René Rioux est attenante une petite moulange qui marche occasionnellement 3 mois par année. En 1937, on a moulu à commission près de 600 minots de grains mélangés pour le compte des cultivateurs de St-Eloi. L'exploitant abandonnera bientôt cette moulange qui fonctionne mal par suite de l'usure.

Industrie du bois

1) Scierie

La municipalité de St-Eloi ne renferme qu'une seule scierie, celle de M. René Rioux. Le moulin Dominique Dupuis est disparu en 1936, et l'outillage a été vendu.

La scierie Rioux, établie au village vers 1908, marche en moyenne trois mois par année et emploie 3 ouvriers durant 2 mois. En 1937, on a scié à commission environ 500,000 p.m.p. et plané quelque 150,000 p.m.p. pour le compte des cultivateurs de St-Eloi surtout, puis ceux de L'Isle-Verte. Ces cultivateurs ne vendent pas leur bois ainsi préparé, et le gardent pour leur utilité personnelle. Toute la matière première provient des terres patentées.

En 1938, on écorcera à la machine environ 400 cordes de bois à pâte pour le compte de M. Philippe Côté, de St-Eloi et M. Chs. Eugène Boucher, de St-Paul-de la Croix, tous deux marchands de bois.

2) Ateliers de menuiserie

L'établissement de M. Eugène Côté, situé au village, est une ancienne grange que l'on a transformée en atelier. Le propriétaire est entrepreneur de construction et son atelier le fournit en portes, châssis, moulures, bois blanchi, etc. La production se fait en moyenne 6 mois par année et emploie 2 ouvriers. En 1937, on a fabriqué environ 30 portes ($ 10 chacune), 60 châssis ($ 6 à $ 10), 10 chaises, 4 bureaux et 2 ameublements complets de cuisine; on a en outre plané environ 5,000 p.m.p. de bois. On utilise annuellement environ 7,000 p.m.p. de bois. La production s'écoule, au détail ou pour la construction, principalement à St-Eloi, St-Paul, L'Isle-Verte, St-Arsène, Trois-Pistoles, etc. L'exploitant subit la concurrence de quelques entrepreneurs de St-Paul, qui soumissionnent des travaux de construction à meilleur prix.

M. Joseph Rioux fabrique au village depuis 1918 des voitures, des portes, des châssis, et s'occupe de réparations générales. Son atelier marche en moyenne 6 mois par année, surtout en hiver. En 1937, il a fabriqué 4 ou 5 voitures d'été, 10 voitures d'hiver, 10 portes, 30 châssis, et 150 pièces détachées; il a aussi fait des réparations diverses pour une valeur d'environ $ 200. La matière première comprend environ 2,000 p.m.p. de bois et des articles en fer qu'on se procure dans la localité même. Toute la production est faite pour les usagers locaux.

L'atelier de M. Jean Parent, établi au village vers 1890, a fonctionné 3 mois en 1937. On a produit environ 6 portes, 10 châssis, 10 chaises, 1 armoire, et 2 tables; on s'occupe aussi de la réparation de voitures et d'instruments aratoires. La matière première utilisée comprend quelque 3,000 p.m.p. de bois franc et 1,000 p.m.p. de bois mou sciés à Ste-Rita pour le compte du propriétaire. La production est faite pour les usagers de St-Eloi, L'Isle-Verte, St-Paul et Ste-Rita. Elle a considérablement diminué depuis quelques années.

M. Cléophas Rioux exploite depuis une quinzaine d'années un petit atelier, situé au village, où il travaille 3 mois par année. Cet artisan utilise environ 2,000 p.m.p. de bois et s'occupe surtout de la réparation de voitures et de meubles, puis de la préparation du bois (planage, moulures, etc.) Cet atelier est en voie de disparaître parce que l'exploitant est trop âgé pour travailler encore longtemps.

o o o o o

C- TRANSPORTS

Chemin de fer

La gare de St-Eloi, située dans la municipalité de L'Isle-Verte, est à quelque 2½ milles du village. De cette gare principale dépend la gare secondaire de Tobin, localisée à 4 milles à l'est, pour le trafic qui se dirige vers l'ouest. Au sud de la gare de St-Eloi, une voie secondaire bifurque perpendiculairement à la ligne de l'Intercolonial sur une distance de 2 milles et se rend à un dépôt de gravier appartenant au C.N.R.; inexploité depuis 5 ans, ce gisement donnait quelquefois 500 à 600 wagons de gravier par année. La gare de St-Eloi est munie d'une voie principale, d'une voie d'évitement et d'une autre pour le chargement.

En 1937, le volume du trafic ferroviaire atteint 2,294 tonnes, soit 707 tonnes à l'entrée et 1,587 tonnes à la sortie. Les réceptions comprennent des marchandises générales destinées aux marchands et aux particuliers de St-Eloi. Les expéditions comportent les articles suivants : pommes de terre (821 tonnes), bois à pâte (325 tonnes), bétail sur pied (305 tonnes), bois de sciage (75 tonnes) bois de chauffage (30 tonnes), divers (31 tonnes) . Depuis une dizaine d'années, le trafic ferroviaire a diminué des trois quarts en volume. Les expéditions de pomme de terre, par suite de la chute des prix et de la mévente, ont considérablement décru. Dans les années normales, elles atteignaient de 125 à 130 wagons par année ; actuellement, beaucoup de cultivateurs donnent leur récolte aux animaux, faute de marchés pour la vendre. De même, les expéditions de bois sont, en temps normal, 4 à 5 fois supérieures à celles de 1937. Actuellement, le pont entre St-Clément et St-Cyprien est fermé à la circulation, et c'est Trois-Pistoles qui draine tout le trafic de cette région. Aussitôt que ce pont sera réparé, les expéditions de bois reprendront leur volume normal.

Le nombre des voyageurs, qui suit le mouvement général des affaires, est sensiblement demeuré le même depuis 10 ans. En 1937, on a enregistré à la gare de St-Eloi 2,190 voyageurs partants, soit 598 de mai à novembre et 1,592 le reste de l'année. Les paysans voyagent donc surtout en hiver, c'est-à-dire pendant la saison où les travaux de la ferme ne les retiennent plus à la maison.

Routes

La municipalité est régulièrement desservie par quatre camionneurs qui effectuent les services suivants :

Exploitants	Circuit du Service	Périodicité	Marchandises transportées
Henri Morin	St-Clément à Québec	1 fois par sem.	Beurre, mdses gen.
Laurent Côté	L'Isle Verte à Québec	1 " " "	" , lard, pommes de terre
Alexandre Michaud	L'Isle Verte à Montréal	2 " " "	Beurre, patates, mdses générales
Thomas Michaud	St-Epiphane à Québec	1 " " "	Lard, produits agricoles

Ces divers camionneurs rendent service à la population en permettant la vente des produits agricoles sur les grands marchés et en alimentant régulièrement les magasins locaux. Ces services de camionnage fonctionnent tant que les routes sont ouvertes à la circulation, soit en moyenne de mai à novembre.

Les marchands de passage et les colporteurs sont les mêmes que ceux qui fréquentent la municipalité de L'Isle-Verte. Les habitants achètent de moins en moins des vendeurs de vêtements et des colporteurs de remèdes; ils préfèrent acheter de leurs fournisseurs locaux. Les cultivateurs de St-Eloi mettent en pratique le principe de la coopération, et tâchent de se procurer tout ce dont ils ont besoin dans la municipalité même. C'est une question d'éducation progressive et d'intérêt bien compris.

o o o o

MUNICIPALITE DE ST-PAUL -DE -LA -CROIX

1- SITUATION GEOGRAPHIQUE

Cette municipalité occupe une étendue de 20,212 arpents dans le canton Denonville. Elle est située sur la route secondaire qui mène de L'Isle-Verte vers l'intérieur des terres, et marque le commencement de la pénéplaine apalachienne.

Le relief de cette municipalité sert de transition entre une région de terrasses échelonnées en gradins et la pénéplaine supérieure que nous trouvons plus développée au sud (Cf. St-Clément). Il est formé de plusieurs rides parallèles, de direction apalachienne, dont les crêtes ont subi une vive érosion. Dans la partie nord de la municipalité, on voit partout le schiste à nu. Dans les dépressions qui se creusent entre les rides, les fonds sont mal asséchés et recèlent des baissières marécageuses. Des lacs reliés en chapelet par une série de petits ruisseaux à cours lent attestent la jeunesse du réseau hydrographique.

Au nord, en quittant L'Isle-Verte, les premières rides atteignent au rang 1 une altitude moyenne de 500 pieds. Le relief s'accentue au rang II où l'altitude est de 700 pieds; au rang III, celui de l'église, on s'élève à plus de 800 pieds: c'est le point culminant de la municipalité. Au rang IV, l'altitude descend à moins de 700 pieds. Il est à remarquer que les routes de rangs suivent le flanc ou le sommet des collines pour éviter les fonds vaseux. A chaque ride, les dépressions sont d'une centaine de pieds. Dans l'ensemble, c'est un relief tourmenté, peu propice aux établissements humains.

Les terres s'égouttent vers l'estuaire du St-Laurent par la rivière La Fourche, affluent de la Verte, et par la rivière Plainasse, tributaire de la Trois-Pistoles. Celle-ci marque la limite sud de la municipalité, et sépare St-Paul-de-la-Croix de St-Clément. On relève 4 principaux lacs,tous situés au nord de la localité: Bertrand, des Roches, La Fourche et Simon.

Le peuplement s'est fait par la colonisation de proche en proche vers l'intérieur depuis une cinquantaine d'années. Le village s'est graduellement formé sur une partie assez plane, malgré un trop grand nombre d'affleurements de roche vive. Les cultivateurs sont établis sur des terres de roches, ce qui a contribué à donner à la municipalité le surnom de St-Paul-les-Roches. Les paysans habitent les rangs I, II, III, IV et A, qui sont tous des rangs simples. La municipalité n'a ni service d'eau courante ni égouts; elle a cependant l'électricité.

o o o o

ST_PAUL_DE_LA_CROIX

COMTE DE RIVIERE_DU_LOUP

Echelle de 1 mille au pouce

II- POPULATION

Mouvement démographique depuis 1931

Le recensement fédéral de 1931 donne pour St-Paul-de-la-Croix une population totale de 1,024 habitants. Le dernier relevé municipal, effectué en août 1938, révèle un total de 1,152 âmes, soit une augmentation de 128 personnes par rapport à 1931. Compte tenu de l'accroissement naturel durant cette période (- 196) et de l'établissement de 16 familles dans la municipalité (environ 100 personnes), la population actuelle devrait atteindre 1,320 âmes. L'émigration a donc été plus forte que le mouvement des arrivées, puisqu'elle s'établit à un minimum de 168 individus. On relève,de fait, une trentaine de familles et quelques jeunes gens qui ont quitté la localité depuis 1931. La majorité de ces gens ont émigré vers de meilleures régions agricoles: les paroisses environnantes et les colonies du haut du comté de Témiscouata présentaient des terres plus fertiles et moins rocailleuses. Le mouvement d'émigration se poursuivra d'une façon à peu près régulière à St-Paul, car l'agriculture ne suffit pas à procurer à tous de quoi vivre; nous craignons que plusieurs cultivateurs, découragés par la pauvreté de leurs fermes, ne soient tentés d'aller s'établir ailleurs, là où les chances de succès sont plus encourageantes que dans la localité.

Occupation du sol

La municipalité renferme 124 terres exploitées par 120 cultivateurs domiciliés, et 3 terres cultivées par 2 étrangers. Les statistiques municipales indiquent 136 cultivateurs, d'après le dernier rapport du sécrétaire-trésorier de la municipalité. Mais en dépouillant le rôle d'évaluation nom par nom, nous n'avons trouvé que 122 cultivateurs propriétaires de 127 fermes.

On relève aussi 21 propriétaires de maisons sur emplacements, et 4 locataires. Parmi ces gens, une quinzaine cultivent un jardin de famille et entretiennent des animaux domestiques; le tiers environ possèdent des chevaux.

On compte en outre 33 propriétaires non domiciliés, soit 27 de lots à bois, 3 de terres cultivées, et 3 de clubs sportifs situés au voisinage des lacs.

Modes de vie

Parmi les cultivateurs , une vingtaine seulement réussissent à vivre du produit de leurs fermes; 80 autres en retirent la majeure partie de leur subsistance, et le reste travaille plus aux chantiers que sur la terre. Dans l'ensemble, l'agriculture seule n'est pas une ressource suffisante pour la majorité des cultivateurs; ils leur faut en outre s'occuper d'industrie forestière pour boucler leur budget.

Les journaliers comprennent une quinzaine de chefs de famille qui vivent ordinairement de cette occupation; une trentaine de jeunes gens s'engagent aussi comme manoeuvres d'occasion. Les journaliers vont surtout aux chantiers durant l'hiver; pendant l'été, ils s'emploient aux travaux agricoles sur les fermes et à la voirie.

Les artisans qui tiennent boutique pour leur propre compte comprennent 2 menuisiers, 4 forgerons, 1 cordonnier et 1 ferblantier. On relève en outre 3 menuisiers-charpentiers qui s'engagent comme ouvriers à salaire ou à la tâche, et un beurrier qui travaille à la fabrique du Syndicat de Beurrerie de la municipalité.

L'industrie comprend à St-Paul 1 beurrerie, 1 moulange, 3 scieries, et 2 ateliers de menuiserie, qui occupent durant une bonne partie de l'année 5 patrons et une vingtaine d'employés.

Le commerce comprend 4 magasins généraux, 1 boucherie et 2 établissements secondaires. Les marchands généraux ne réussissent pas à vivre uniquement du produit de leur commerce et exploitent des fermes concurremment avec leur occupation principale.

La municipalité renferme aussi 4 camionneurs qui emploient 4 hommes, 1 chauffeur de taxi, 8 institutrices et 1 servante. On compte en outre une dizaine de jeunes filles engagées en service domestique dans la région et dans les villes.

o o o o

III- ASPECT ECONOMIQUE

A)- AGRICULTURE

La valeur moyenne des fermes, à St-Paul-de-la-Croix, atteint environ $ 3,200, soit $ 1,200 dans la terre, $ 1,000 dans les bâtiments agricoles, $ 550 dans les troupeaux et $ 450 dans le matériel roulant. L'évaluation que nous donnons de la terre est peut-être trop forte, car les roches qui embarrassent le sol contribuent à diminuer sensiblement la valeur productive de la terre.

Deux cultivateurs seulement ont jusqu'ici obtenu des prêts du crédit agricole provincial, et pourtant les demandes ont dû être nombreuses. Si le crédit agricole ne prête pas aux cultivateurs de St-Paul, cela donne une idée de la situation financière de cette municipalité et de ses fermes. On nous affirme que la moitié des cultivateurs sont endettés ou arriérés dans le paiement de leurs taxes et de leurs comptes. Le conseil de comté, paraît - il, n'ose même pas saisir les terres pour non-paiement des taxes tant elles ont peu de valeur.

Etendue moyenne des fermes

Chaque cultivateur de la municipalité possède en moyenne 133 acres de terre formant une superficie totale de 16,226 acres. Ces 133 acres de terre occupée se répartissent ainsi: 50 acres en cultures labourées, soit 6,100 acres au total; 28 acres de terre non améliorée, rocheuse mais labourable, soit 3,416 acres; 40 acres en forêt déjà bûchée dont le sol à peu près impropre à l'agriculture, soit 4,880 acres au total; 15 acres en rochers, marécages, lacs, terres incultes, soit au total 1,830 acres.

Ces chiffres correspondent avec la statistique municipale qui donne 5,920 arpents en culture améliorée, 5,874 arpents en terre non améliorée, 7,110 arpents en forêt, 1,308 arpents en marécages et terre inculte, soit au total 20,212 arpents. Depuis 1931, il y a donc eu amélioration dans les superficies labourées. Les étendues en forêt que donne la statistique municipale sont exagérées aux dépens des superficies en rochers, marécages et terre inculte.

Le recensement fédéral de 1931 accuse une étendue de 18,365 acres de terre occupée, soit quelque 2,000 acres de plus que celle que nous avons donnée. Selon la statistique fédérale, la forêt couvrirait 9,000 acres au lieu de 4,880, soit une différence d'environ 4,120 acres. La moitié environ de ce dernier chiffre constitue des pâturages naturels, repoussés en brousse et en petits conifères, ce qui contribue à ne pas toujours les distinguer de la forêt proprement dite. L'autre moitié provient de la différence entre les deux étendues totales de terre occupée, c'est-à-dire 18,365 acres et 16,226 acres.

Ce dernier écart provient sans doute du fait que plusieurs terrains ont été abandonnés depuis 1931. On compte de plus 27 cultivateurs étrangers qui possèdent des lots à bois dans la municipalité, ce qui relève de la statistique municipale.

Période de végétation

L'influence de l'altitude se fait déjà sentir à St-Paul-de-la Croix, car la période de végétation subit un retard de quelques jours sur celle du littoral. On commence à labourer du 15 au 18 mai, au moment où surviennent les dernières fortes gelées du printemps. Les semailles s'étendent généralement depuis le 25 mai jusqu'au 1er juin. Les foins commencent vers le 20 juillet, et le grain se récolte à partir de la fin d'août. Les premières gelées de l'automne se produisent vers le 1er octobre, et les labours cessent à la fin de ce mois. La première neige tombe en novembre; la couche moyenne de neige qui recouvre les champs atteint dans l'hiver une épaisseur d'environ 48 pouces.

Sols et amendements

Le sol est schisteux sur toute l'étendue de la municipalité, sauf dans les fonds marécageux où on rencontre un peu de terre noire. La couche arable est assez épaisse une fois les roches enlevées, excepté sur les buttes où le schiste apparaît à nu. Les terres manquent de fertilité et cependant on les amende relativement peu. Les amendements calcaires et les engrais chimiques, dont ont tant besoin ces sols, comptent chacun pour une quinzaine de tonnes par année. Quant au fumier de ferme, une dizaine de cultivateurs tout au plus en soignent la conservation au moyen de plates-formes et de remises.

L'égouttement du sol est satisfaisant sur la plupart des propriétés en raison d'un terrain accidenté. On devrait continuer à drainer les baissières et les fonds marécageux.

Le sol de cette municipalité ne se prête pas à la culture de la luzerne. Les pâturages fertilisés, qu'aucun cultivateur ne pratique encore, s'imposent sur la majorité des fermes.

St-Paul-de-la Croix est sûrement l'endroit le plus rocheux du comté. Sur chaque terre, on rencontre des digues de roches de 10 pieds de largeur et qui s'étendent sur toute la longueur des champs. Certains cultivateurs ont offert $ 50 de l'arpent pour l'épierrement de leurs terres, et cependant n'ont pas trouvé preneur. On n'aurait jamais dû fonder une paroisse sur un sol ingrat. Maintenant que l'erreur est commise, il s'agit d'aider le cultivateur à surmonter les obstacles naturels qui entravent les progrès de l'agriculture. L'organisation de concours d'épierrement et de terre neuve, avec des primes de $ 15 au moins de l'arpent, contribuerait à encourager les cultivateurs et à défrayer le coût de l'épierrage.

o o o o

Production végétale

Grandes cultures

Le tableau de la page suivante indique pour 1937 les diverses étendues en cultures à St-Paul-de-la Croix, ainsi que les rendements moyens à l'acre.

	Superficies	Rendements moyens à l'acre
Blé	10 acres	12 boisseaux
Avoine	1500 "	20 "
Orge	85 "	16 "
Seigle	70 "	-
Sarrasin	10 "	-
Grains mélangés	80 "	20 "
Pois secs	10 "	-
Lin à filasse	1 "	-
Pommes de terre	250 "	140 "
Foin(mil et trèfle)	3500 "	1 tonne
Racines fourragères	4 "	10 "
Jardins de famille	30 "	-
Pâturages naturels	3900 "	-
	9450 acres	

Les rendements des cultures sont nettement inférieurs à ceux de la région en raison d'un sol très pauvre et d'un défaut de technique agricole. L' amélioration des grandes cultures s'impose. Il ne faut pas songer beaucoup à augmenter la culture du blé, car le sol ne s'y prête généralement pas. Mais les grains mélangés pour la mouture pourraient remplacer une bonne partie des superficies en avoine, ce qui aiderait à diminuer les achats de moulées alimentaires. Les prairies et les pâturages naturels auraient besoin d'être fertilisés. Actuellement, les pâturages naturels non labourés ne sont pas compris dans la rotation des cultures; celle-ci comporte généralement du grain (1 an), du foin (2 ans) et quelquefois des pommes de terre (1 an). Les cultivateurs devraient appliquer la rotation suivante, qui aurait pour effet de ménager la productivité du sol en alternant les cultures: pommes de terre et racines fourragères (1 an), grain (1 an), foin de trèfle (2 ans),pâturages permanents et fertilisés. La technique manque sur la majorité des fermes, et, jointe à l'extrême pauvreté du sol, contribue à rendre l'agriculture régressive et non rémunératrice.

Le seul article de vente qui rapporte à la ferme quelques revenus, c'est la pomme de terre. En 1937, on estime à 14,000 minots le volume total des ventes de pommes de terre, ce qui représente un revenu moyen d'environ $ 35 par cultivateur. La dîme en nature prélève environ 1,300 minots de grain par année; les cultivateurs se vendent aussi un peu de foin entre eux. Somme toute, les grandes cultures suffisent à peine à nourrir les troupeaux, et la pomme de terre demeure le seul article qui puisse procurer des revenus.

2) Cultures fruitières

Les vergers sont à peu près inexistants à St-Paul. On compte environ 125 pommiers qui donnent une récolte assez médiocre. Les variétés Jaune et Duchesse dominent. Toute la production est destinée aux besoins domestiques, et ne suffit pas à les satisfaire puisqu'on achète chaque année une centaine de barils de pommes à l'extérieur.

3) Erablières

L'industrie du sucre d'érable est complètement disparue depuis que les érablières ont été abattues dans la municipalité. Un seul cultivateur exploite une érablière, et encore est-elle situé en dehors de la localité.

Production animale

1) Chevaux

Le nombre des chevaux est actuellement de 280, soit sensiblement le même qu'en 1931. On élève chaque année une dizaine de chevaux croisés, et on en importe aussi environ 25 des provinces de l'Ouest. Dans ce dernier cas, les cultivateurs achètent à crédit et paient par versements partiels. S'il advient qu'ils ne soient capables d'effectuer un paiement, les commerçants reprennent leurs chevaux sans aucune remise d'argent et les revendent une seconde fois.

Au temps où la reproduction au moyen d'étalons croisés était permise, l'élevage local suffisait à peu près au besoin des fermes. La loi des étalons pur sang a complètement arrêté cet élevage parce que les cultivateurs n'avaient pas d'argent pour recourir aux animaux pur sang. Depuis le rappel de cette loi, l'élevage reprend et pourra bientôt subvenir en grande partie aux besoins locaux.

2) Bovins et industrie laitière

Chaque cultivateur garde en moyenne un peu plus de 6 vaches laitières, soit au total 762 Ayrshire dont une couple de pur sang. Ces vaches sont très médiocres et ne donnent pas plus de 2,500 livres de lait par année; ce rendement est très faible par suite de la mauvaise condition des pâturages naturels. On compte en outre environ 135 taureaux Ayrshire, dont 5 pur sang. On ne vend pas de bétail laitier pour fins d'élevage, mais les bovins de boucherie rapportent en moyenne $ 18 par cultivateur: cela comprend environ 75 bovins adultes (vaches, bouvillons, taureaux), 30 veaux de lait et 45 veaux d'herbe, soit au total près de 27,600 livres de viande.

La plupart des cultivateurs gardent en moyenne 20% de la production de lait pour la consommation à l'état frais et la fabrication du beurre domestique; le reste est disponible pour la vente et est porté à la beurrerie locale. Celle-ci compte 109 patrons de St-Paul et a produit en 1937 près de 72,465 livres de beurre. On estime à $ 130 en moyenne par cultivateur le revenu provenant de l'industrie laitière.

3) Porcs

Le troupeau comprend environ 911 Yorkshire croisés, où le type à bacon domine généralement. L'abattage annuel en vue de l'alimentation domestique prélève environ 280 porcs. Les ventes comportent quelque 500 sujets, moitié vivants moitié abattus, ce qui représente au total près de 62,500 livres de viande et un revenu moyen de $ 56 par cultivateur. Quelques fermiers vendent en coopération des porcs à la Coopérative Fédérée de Québec.

4) Moutons

Le nombre des moutons diminue rapidement car les marécages et la brousse où on les envoie paître ne constituent pas de bons pâturages. On compte actuellement environ 1,300 Leicester croisés, soit une diminution de 9% par rapport à 1931. Les cultivateurs vendent chaque année environ 625 agneaux à $ 3.50 pièce en moyenne; cela représente environ 40,690 livres de viande et un revenu moyen de $ 18 par cultivateur. La vente en coopération serait plus rémunératrice.

5) Volailles

On relève actuellement environ 2,500 volailles dans la municipalité. La qualité laisse à désirer sur la plupart des fermes. Le manque de connaissances techniques et l'absence de marché de vente contribuent à reléguer l'aviculture au dernier plan de l'activité agricole.

On vend annuellement environ 3,000 douzaines d'oeufs, ce qui peut procurer un revenu moyen de $ 6 par cultivateur.

L'élevage de la dinde commence seulement, et compte une vingtaine de sujets. Comme le marché pour cette volaille est quasi illimité, nous conseillons aux cultivateurs de St-Paul d'en faire une spécialité. Les revenus que procurerait cette activité avicole compenseraient la faiblesse de la production végétale.

6) Animaux à fourrure

On compte 4 éleveurs de renards qui possèdent en tout environ 25 couples d'animaux. Cet élevage réussit assez bien, mais les peaux se vendent à bas prix. On estime qu'on vend une cinquantaine de peaux par année, soit un revenu moyen de $ 300 par éleveur.

Conserves domestiques

Une bonne partie des cultivateurs préparent leurs conserves pour l'alimentation de la famille, mais personne n'en vend.

Autres sources de revenus

1) Revenus forestiers

Les chantiers constituent pour les cultivateurs de St-Paul-de-la-Croix un appoint de revenu indispensable pour vivre; sans lui, la ferme ne suffit par elle-même à assurer un minimum de subsistance. En 1937, on estime à 150 le nombre des cultivateurs et des fils de cultivateurs qui ont travaillé aux chantiers. Chacun s'est employé durant une période moyenne de trois mois et a rapporté à la maison les deux tiers de ce qu'il a gagné, soit en moyenne $ 90. Réparti sur l'ensemble de la municipalité, cela représente un revenu moyen de $ 110 par famille de cultivateur. Certains nous font remarquer que la proportion du revenu gagné qui est rapporté au retour du chantier est moins forte que les deux tiers.

Les cultivateurs coupent aussi du bois dur leurs terres, En 1937, ils ont vendu environ 100 cordes de bois de chauffage et 375 cordes de bois à pâte, soit en moyenne un revenu de $ 16 chacun.

2) Voirie

Les travaux de voirie sont une occupation temporaire qui ont employé en 1937 environ 70 cultivateurs pendant une semaine chacun en moyenne. C'est un appoint de quelque $ 12 au revenu des cultivateurs intéressés.

Revenu-argent moyen du cultivateur

Le tableau suivant montre les diverses sources de revenus qu'ont touchées la majorité des cultivateurs de St-Paul en 1937.

Grandes cultures	$ 35
Produits laitiers	130
Vente de bovins de boucherie	18
Vente de porcs	56
Vente de moutons	18
Aviculture	6
Coupe du bois sur terres patentées	16
Chantiers	110
	$ 389

De ce revenu total, la ferme proprement dite rapporte 67.6%, et l'industrie forestière 32.4%. Celle-ci joue donc encore un grand rôle dans l'économie générale de la municipalité. Il faut aussi considérer que l'élevage du renard (4 producteurs) et les travaux de voirie (70 employés) relèvent la moyenne des revenus de quelques cultivateurs. Mais dans l'ensemble, St-Paul de la Croix présente une situation médiocre comparée à celle des autres municipalités voisines. Le grand élément qui amène cet écart, c'est la pauvreté du sol par suite de la surabondance des roches. C'est pourquoi l'épierrement des terres constitue la grande nécessité du moment, celle dont dépend l'avenir de l'agriculture dans cette paroisse.

Compte tenu de la valeur des produits de la ferme consommés par la famille (en moyenne $ 280), de l'habitation et du chauffage ($ 200), le revenu brut du cultivateur s'établit aux environs de $ 869. De cette somme, il touche en moyenne moins que la moitié, qui doit lui servir à défrayer ses dépenses d'exploitations ($ 210 en moyenne), à entretenir sa famille et payer ses dettes courantes. La plupart ne réussissent pas à boucler leur budget, et en conséquence s'endettent régulièrement d'année en année.

Achats

Les principales matières premières que les cultivateurs achètent pour la terre et le bétail, comprennent environ 15 tonnes de chaux par année, 15 tonnes d'engrais chimiques, 35 tonnes de moulées alimentaires, 3,000 minots de semences, 4,200 livres de grains de mil et de trèfle, et 500 livres d'insecticides. Tous ces achats se font individuellement chez les marchands locaux, sauf les engrais chimiques et les semences qu'on se procure en commun.

Les cultivateurs achètent également, pour les besoins d'alimentation domestique, environ 200,000 livres de farine par année, 140 minots de fèves et 100 barils de pommes.

Les achats de moulées diminueraient avec l'extension de la culture des grains mélangés pour la mouture; de même, la production locale devrait être en mesure de fournir la majeure partie des semences. Quant au blé et à la graine de mil et de trèfle, ni le sol ni le climat n'en permettent la production. Le Cercle des Fermières mène une active propagande en ce qui concerne l'artisanat domestique(tricots, étoffes, conserves, etc.)

Impôts et contributions

La contribution monétaire nécessaire au fonctionnement de l'église atteint en moyenne $ 15 par famille. L'église a une dette actuelle de $ 70,000, à laquelle pourvoient des répartitions légales de $ 1.50 par $100 d'évaluation. Les taxes municipales et scolaires sont respectivement de $ 0.45 et $ 0.55 par $ 100. La municipalité civile porte une dette courante de $ 175. et la commission scolaire, de $ 1,000. Les propriétés sont évaluées à leur pleine valeur réelle pour fins d'imposition. Comme on le voit, les cultivateurs de St-Paul sont lourdement grevés de taxes et ce n'est pas ce qui contribuera à relever leur situation financière.

Sociétés agricoles

La municipalité renferme un Cercle agricole, un Cercle de l'U.C.C. (15 membres), un Cercle de Fermières(20 membres) et un Cercle de Jeunes Eleveurs (20 membres). Ces deux derniers fonctionnent bien, mais les deux autres n'ont donné jusqu'ici que peu de résultats pratiques. Le développement de l'association professionnelle est entravé, à St-Paul de la Croix, par des facteurs d'ignorance, de partisannerie et d'incapacité. Pourtant, la municipalité aurait besoin d'une solide organisation pour veiller aux intérêts de la classe agricole, répandre la technique sur la plupart des fermes et stimuler l'activité des cultivateurs.

oooo oooo

La municipalité de St-Paul-de-la-Croix,est, au point de vue agricole, dans une situation assez précaire: les terres ne rendent pas, les taxes sont lourdes, les revenus minimes. L'effort de redressement ne concerne que l'agriculture, dont on devrait augmenter la production et les revenus.

Pour aider les cultivateurs à surmonter les obstacles du début, des concours primés s'imposent. Il faudrait d'abord un grand concours d'épierrement et de terre neuve comportant un octroi ou une prime de $ 15 au moins de l'arpent: il s'agit d'enlever la multitude de roches qui recouvrent les champs et de rendre labourables les pâturages naturels. La prime doit être assez élevée pour qu'elle défraie une bonne partie du coût de l'épierrage; ces cultivateurs méritent plus que des colons ordinaires.

Les concours d'égouttement devraient être continués. Il faudrait également aider le cultivateur à organiser des pâturages fertilisés comprenant de l'herbe, car il n'y en a pas actuellement. La fertilisation permettra de relever rapidement le revenu de l'industrie laitière; l'élevage du porc augmentera avec cette industrie, surtout si on a soin de cultiver plus de grains mélangés pour la mouture. Enfin, l'élevage particulier de la dinde serait susceptible de devenir vite une spécialité payante qui aiderait à équilibrer le budget de la ferme. Les cultivateurs feraient bien de se mettre à l'oeuvre au plus tôt et, avec l'aide de l'Etat, seraient en mesure de rendre leurs fermes plus productives et partant plus rémunératrices .

oo oooo oooo oo

B- INDUSTRIES

Industrie dérivées de l'agriculture

1) Beurrerie

La fabrique du beurre du village, exploitée par le Syndicat de Beurrerie de St-Paul de la Croix, fonctionne en moyenne 7 mois par année, soit du 15 avril au 15 décembre. En 1937, la production a atteint 72,465 livres de beurre dont la vente a rapporté en moyenne $ 0.26 la livre. Le lait (environ 1,500,000 livres) et la crème (30,000 livres) proviennent de 109 patrons tous de la municipalité. La production de 1937 s'est ainsi écoulée: environ 3,500 livres détaillées sur le marché local, 54,965 livres à des commerçants de gros de Québec, 8,500 livres à Montréal et 5,500 livres à Rimouski.

La production de cette beurrerie a régulièrement augmenté durant les dix dernières années. Vers 1930, le rendement des vaches n'était en moyenne que de 1,500 livres de lait par année et la beurrerie ne fonctionnait alors que 5½ mois par année. La période d'opération s'est étendue à 7 mois par année, et on croit pouvoir améliorer encore les rendements laitiers. Mais les cultivateurs n'ont pas assez d'argent pour faire la sélection des troupeaux, ni pour donner une meilleure alimentation à leurs vaches.

On nous propose d'empêcher, par une loi rigoureuse, le camionnage du lait et de la crème sur de longues distances. Il faut protéger la petite beurrerie locale contre les camionneurs étrangers qui essaient de lui enlever une partie de ses patrons en venant chercher le lait ou la crème à domicile, ce qui flatte la paresse du cultivateur. Que le camionnage de ces produits soit interdit dans des zones déterminées, et cela aura pour conséquence de favoriser l'industrie régionale.

2) Moulange

L'établissement de M. Charles-Eugène Boucher, situé au village, fonctionne durant les mois d'automne seulement. En 1937, on a moulu à commission environ 1,200 minots de grains mélangés pour le compte de cultivateurs de la municipalité. Cette moulange neuve de 1937 s'est brisée, et on croit pour cela discontinuer la mouture du grain.

La moulange de M. Eugène Mignault, qui a marché durant trois ans (1932 à 1935), ne fonctionne plus car les taux d'électricité sont trop élevés pour permettre des opérations rémunératrices. Cet établissement produisait en moyenne 12,000 à 15,000 minots de moulées par année. Le coût prohibitif de la force motrice (15 cents du KWH, moins 20%), empêche cette entreprise de continuer ses opérations.

Industrie du bois

1) Scieries

Le moulin de M. Charles-Eugène Boucher, établi au village en 1907, marche 7 mois par année environ; le nombre d'employés varie durant cette période de 4 à 8. En 1937, la production comporte environ 450,000 p.m.p. de bois de sciage et 100,000 bardeaux préparés pour le compte du propriétaire; on a scié en outre à commission environ 60,000 p.m.p. de bois d'oeuvre et 200,000 bardeaux pour le compte de cultivateurs de la localité.

Le bois scié à commission est remis aux cultivateurs qui l'utilisent pour leurs besoins personnels. La production de l'exploitant s'est ainsi écoulée: 75,000 p.m.p. de bois d'oeuvre et 100,000 bardeaux vendus au détail dans la région; le reste du sciage, soit environ 375,000 p.m.p. a été expédié à Québec pour le compte de l'entreprise Chalifour.

Toute la matière première provient des colonies de Ste-Rita, St-Médard, St-Guy, puis des paroisses de St-Eloi et St-Epiphane, sauf quelque 100,000 p.m.p. qui sont coupés dans la municipalité même. Dans l'ensemble, les terres patentées ont fourni environ 360,000 p.m.p. et les lots de colons 180,000 p.m.p. Le bois est très rare à St-Paul et on peut affirmer qu'il n'en reste presque plus. Les feux de forêt ont tout détruit il y a quelque 25 ans, et la pousse naturelle n'est pas avancée.

Le transport du bois depuis les colonies éloignées jusqu'au moulin coûte très cher et réduit considérablement les profits. On croit que le moulin en est à ses dernières années d'opérations La production de 1938, à laquelle s'ajoute un commerce de quelque 900 cordes de bois à pâte, sera probablement la dernière,

La scierie de M. Jos. Caron (fils d'Edouard), établie au rang V depuis 1922, emploie 3 ouvriers et fonctionne environ 4 mois par année. La production de 1937 comprend 35,000 p.m.p. de bois de sciage, 107,000 bardeaux et 60 cordes de bois à pâte; on a en outre scié à commission quelque 80,000 p.m.p. de bois d'oeuvre et 200,000 bardeaux pour le compte d'usagers de la localité. Ces derniers en ont par la suite revendu à peu près le quart à des commerçants de bois, M.C.E.Boucher (de St-Paul) et M. Sirois (de St-Epiphane).
La production de l'exploitant a toute été vendue à ce dernier marchand, sauf le bois à pâte expédié à l'usine Warren Co. à Rivière-du-Loup.
Le bois scié au moulin provient en entier des terres patentées de la municipalité.

Au début de l'exploitation de ce moulin, la production se faisait à l'année et variait de $1\frac{1}{2}$ à 2 millions de p.m.p. Depuis ce temps, la baisse s'est produite régulièrement avec la diminution des réserves forestières dans la localité.

La scierie de M. Jos. Castonguay, établie au rang I à l'est du lac à la Fourche près de la décharge du lac Simon, marche 2 semaines par année et emploie une couple d'ouvriers durant ce temps.

La production de 1937 comprend environ 60,000 p.m.p. de bois d'oeuvre et 60,000 bardeaux sciés à commission pour le compte de cultivateurs de la municipalité. L'exploitant prépare aussi quelque 8,000 p.m.p. de solage pour son utilité personnelle. Tout le bois scié au moulin provient des terres patentées. La production, stabilisée depuis de nombreuses année, continuera encore au même rythme quasi indéfiniment car les cultivateurs coupent à peu près les mêmes quantités de bois d'année en année.

L'ancien moulin St-Pierre & Thériault, qui a fonctionné dans la municipalité de 1909 à 1928 à raison de 3 à 4 mois par année, a été complètement démoli et l'outillage vendu. Cette scierie produisait en moyenne 400,000 p.m.p. par année, et dans les meilleurs hivers la production a déjà atteint 1,500,000 p.m.p. La diminution progressive du bois a été cause de la disparition de cette scierie.

p o o o o

2) Ateliers de menuiserie

L'établissement de M. Omer Lepage, situé au village depuis 1936, fonctionne à l'année et emploie un ouvrier occasionnellement. La production de 1937, comprend environ 30 châssis, 8 portes, 40 chaises, 1 armoire, des meubles, des réparations générales pour une valeur d'environ $ 250 et $ 3,000 p.m.p. de planage et d'embouvetage". On a utilisé à cette fin quelque 2,000 p.m.p. de bois franc et 4,000 p.m.p. de bois dur. Toute la production est destinée aux usagers locaux, puis à ceux de St-Epiphane et St-Jean-de-Dieu.

L'atelier de M. Georges Desmeules, établi au village en 1908, marche à l'année et emploie 3 ouvriers, fils du propriétaire. La production de 1937 comprend environ 75 portes ($ 2.50 à $ 10.), 100 châssis ($ 2 à $ 6), 300 râteaux de bois ($ 0.25), 15 cercueils ($ 30 à $ 35), 100 chaises ($ 0.75 à $ 4), 20 tables ($ 6 à $ 12), 8 ameublements de cuisine et de chambre à coucher ($ 20 à $ 24), et des réparations générales pour une valeur d'environ $ 400. La matière première utilisée comporte 15,000 p.m.p. de bois dur et 6,000 p.m.p. de bois mou. La clientèle se recrute dans toute la région, notamment à St-Paul, St-Clément, St-Jean de Dieu, St-Epiphane, St-Eloi et L'Isle-Verte. L'ouvrage abonde au point de refuser des commandes. On ajoute graduellement du nouvel outillage à cet atelier.

C- TRANSPORTS

La municipalité est desservie, au point de vue de transport des marchandises, par trois camionneurs qui se rendent à Québec avec des charges de beurre, de lard et de pommes de terre, et en rapportent des marchandises générales pour le compte des particuliers et des marchands généraux. Ce sont MM. Henri Morin (de St-Clément), Thomas Michaud (de St-Epiphane) et Louis Bonsaint (de St-Paul); ces camionneurs vont à Québec à toutes les semaines, sauf le dernier qui effectue le trajet 7 ou 8 fois par saison. Celui-ci transporte du lard et des pommes de terre pour le compte de la Coopérative de L'Isle-Verte, et rapporte des produits en sacs(farine, sucre, moulées, etc.) La concurrence du camion enlève aux magasins généraux une partie de leur commerce; les camionneurs achètent au prix du gros pour les particuliers moyennant les frais du transport.

Les marchands de passage, et les colporteurs sont les mêmes que ceux qui parcourent toute la région. Les marchands juifs (Morris Swinberg, Salomon Kleinberg et Maxim Kharron), qui passent surtout au printemps pour vendre des vêtements et des étoffes, font une concurrence préjudiciable aux marchands locaux. En dépit d'un règlement municipal imposant une taxe de $ 50 par année aux colporteurs, on ne saurait les empêcher de parcourir la municipalité car les cultivateurs les encouragent et prétendent acheter de qui ils veulent. C'est un point délicat à réglementer car le colportage touche à la liberté du commerce

o o o o o

MUNICIPALITE DE ST-CLEMENT

I- SITUATION GEOGRAPHIQUE

Cette municipalité couvre une étendue de 18,299 acres dans les cantons Denonville et Hocquart; elle est traversée par les deux routes de L'Isle-Verte et de Trois-Pistoles qui mènent à l'extérieur du comté. Comme territoire civil, elle comprend les rangs A (partiel), V (partiel), VI, VII et VIII du canton Denonville, et le rang I du canton Hocquart.

La municipalité de St-Clément offre grossièrement l'aspect d'un triangle dont deux côtés,ceux du nord-ouest et du sud-est, sont respectivement formés des rivières Mariakeche et Trois-Pistoles. Ce sont deux vallées qui ont profondément creusé le plateau intérieur à 300 ou 400 pieds. L'ensemble est constitué de collines largement ondulés. Mais on doit reconnaître que les sommets se raccordent à une même altitude et présentent les surfaces d'aplanissement qui caractérisent une pénéplaine.

Cette pénéplaine, de type apalachien, s'élève à une altitude moyenne d'environ 800 à 900 pieds. Le village de St-Clément est proéminent, à 875 pieds. Au sud, dans le rang I Hocquart, l'altitude est d'environ 830 pieds. Dans la partie ouest de la municipalité, à 1½ mille du village sur le rang VII, l'altitude moyenne atteint 800 pieds. Par contre, l'est et le nord sont faits de terres inclinés vers les rivières principales et forment des coteaux en pente. Au fond de la gorge de la rivière des Trois-Pistoles, au moulin Beaulieu, l'altitude n'est plus que de 470 pieds.

Le drainage des terres est favorisé par un réseau hydrographique bien ramifié, comprenant la Mariakeche, la Trois-Pistoles et la Senescoupé. La première, qui prend sa source au lac St-Hubert dans le canton Demers, va grossir la rivière Trois-Pistoles au sortir de la municipalité. St-Clément ne compte aucun lac.

Du point de vue de l'habitat, la municipalité renferme d'abord un village où sont groupés les magasins et les emplacitaires, près de l'église. Les cultivateurs habitent surtout les rangs, qui comprennent: dans le canton Denonville, le rang V dit de Ste-Marie, le rang VI dit de St-Joseph, le rang VI dit rang de l'église qui se dédouble à l'ouest pour former les rangs VII et VIII; dans le canton Hocquart, le rang I appelé Ste-Anne; et le rang A Denonville. La municipalité n'a ni service d'eau courante, ni égouts.

II- POPULATION

Mouvement démographique depuis 1931

D'après le recensement fédéral de 1931, la municipalité renfermait à ce moment une population de 1,204 habitants. Le dernier relevé municipal accuse un total de 1,211 âmes. Mais si l'on tient compte de l'accroissement naturel depuis 1931 (soit 205 personnes), et de l'arrivée dans la paroisse de deux nouvelles familles (soit 15 individus), la population actuelle devrait normalement atteindre un total de 1,424 habitants. Il s'est donc produit depuis 1931 un mouvement d'émigration relativement intense eu égard au chiffre de la population, puisque son ampleur concerne au minimum 213 personnes. On relève en fait une quinzaine de familles et près de 125 individus isolés, surtout des jeunes gens, qui ont quitté la municipalité depuis 1931. La majorité des émigrants se sont dirigés vers les centres de colonisation de Rimouski et de Témiscouata, puis les régions minières de l'Abitibi et les Cantons de l'Est; d'autres ont pris des directions diverses impossibles à retracer. En général, les familles qui ont émigré se destinaient surtout au travail de la terre car la colonisation et l'agriculture présentaient pour elles l'avantage d'un établissement durable; quant aux jeunes gens, dont l'avenir est toujours incertain, le travail dans les mines et les chantiers est une occupation temporaire, sinon une belle aventure, qui offre des risques mais aussi des chances de gain rapide. Les jeunes qui sont sans métier s'éloignent ainsi des régions qui pourraient peut-être retenir leurs services si elles étaient économiquement mieux équilibrées.

Occupation du sol

La municipalité renferme présentement 120 cultivateurs, dont un locataire, qui vivent presque entièrement du produit de leurs exploitations agricoles. On relève en outre 33 propriétaires de maisons sur emplacements, et 6 locataires de logements. Au total, on compte 150 propriétaires domiciliés, et 2 non domiciliés.

Parmi les emplacitaires, on estime que 25 environ cultivent un petit jardin potager, une quinzaine entretiennent des animaux domestiques, et 3 seulement possèdent des chevaux.

Modes de vie

Les cultivateurs de St-Clément, dans une proportion d'au moins les neuf dixièmes, retirent de leurs fermes la majeure partie de leur subsistance. Sous ce rapport, ils sont beaucoup mieux partagés que ceux de St-Paul de la Croix, où les terres sont de beaucoup plus pauvres. Dans l'ensemble, St-Clément est une bonne paroisse agricole et comprend un groupe de cultivateurs progressifs.

La catégorie des journaliers n'est pas importante car la municipalité est avant tout une région agricole: on relève une douzaine de chefs de famille et une vingtaine de jeunes gens qui vivent ordinairement de cette occupation. Ces journaliers, durant l'été, s'engagent sur les fermes comme ouvriers agricoles, ou travaillent à la voirie comme terrassiers et comme aides-camionneurs. L'hiver venu, la plupart s'embauchent aux chantiers pour le bûchage et le flottage du bois. Personne ne chôme actuellement.

Les artisans qui tiennent boutique pour leur propre compte comprennent 4 menuisiers, 3 forgerons, 2 cordonniers, 1 horloger, 2 coiffeurs, 2 ferblantiers, 1 boulanger: on compte en outre 3 menuisiers et 2 forgerons qui travaillent à salaire dans les établissements d'artisans.

SAINT_CLEMENT

COMTE DE RIVIERE_DU_LOUP

Echelle de 1 mille au pouce

L'industrie occupe une quinzaine de personnes, patrons et employés, durant la majeure partie de l'année. On relève dans la municipalité, comme établissements industriels, 1 bourrerie, 2 moulanges, 1 cardorie, 2 scieries, et 3 ateliers de menuiserie (compris également comme boutiques d'artisans).

Le commerce de détail fait vivre une dizaine de personnes au total, et comprend 5 magasins généraux, 1 étal de boucher (dont le propriétaire est cultivateur), et 3 établissement secondaires (restaurants),

Les transports occupent 2 chauffeurs de taxi, et 3 camionneurs qui emploient chacun un aide.

Le travail féminin comprend 2 jeunes filles en service domestique, 1 employée dans un magasin, 1 coiffeuse, 2 couturières, et 11 institutrices. On nous affirme qu'une dizaine de jeunes filles de St-Clément travaillent comme servantes ou autrement dans les villes, à Montréal et Québec principalement.

Enfin, comme autre occupation, la municipalité compte un médécin qui dessert toute la population de cette région intérieure.

o o o o

E-9-42

III- ASPECT ECONOMIQUE

A- AGRICULTURE

La municipalité de St-Clément est une région essentiellement agricole, qui compte des cultivateurs progressifs et bien établis. Le capital engagé dans les fermes atteint $ 4,100 en moyenne, soit $ 1,800 dans la terre, $ 1,000 dans les bâtiments, $ 850 dans les troupeaux et $ 450 dans le matériel roulant. Ce dernier article est proportionnellement moins élevé qu'ailleurs, ce qui est l'indice d'un bon équilibre de la ferme.
Deux cultivateurs seulement ont eu besoin d'emprunter du crédit agricole provincial; les autres accusent une bonne situation financière.

Etendue moyenne des fermes

Les fermes couvrent en moyenne une étendue de 152 acres, soit un total de 18,240 acres pour l'ensemble de la municipalité. Sur chaque ferme, on relève en moyenne 60 acres en cultures, grain et foin surtout, soit au total 7,200 acres; 40 acres en pâturages labourables renfermant de la brousse, soit 4,800 acres; 46 acres en forêt déjà bûchée dont le sol est labourable dans une proportion des trois quarts, soit 5,520 acres; et 6 acres en marécages, rochers, terre inculte, soit au total 720 acres.

Ces chiffres correspondent avec le dernier relevé municipal qui donne une superficie totale occupée de 21,659 arpents, soit 7,920 arpents de terre labourée, 6,029 arpents de terre non améliorée (pâturages naturels), 6,902 arpents en forêt et 808 arpents en terre inculte et en marécages. Une fois les arpents convertis en acres, nous obtenons sensiblement les mêmes étendues qu'au paragraphe précédent.

Le recensement fédéral de 1931 accuse également une superficie totale de terre occupée de 18,679 acres, soit 10,869 acres de terre défrichée et 7,810 acres de terre en friche. Les chiffres correspondent dans l'ensemble à ceux que nous avons donnés, mais s'en écartent un peu dans la répartition. La statistique fédérale donne trop de pâturages labourés et pas assez de pâturages naturels; de même, les étendues en marécages sont trop élevées à notre avis.

Période de végétation

Elle est la même qu'à St-Paul de la Croix (Cf. cette monographie).

Sols et amendements

Le sol est beaucoup moins rocheux à St-Clément qu'à St-Paul. Il est presque uniquement formé de terre arable provenant de la décomposition sur place du schiste; on rencontre aussi un peu de terre noire et de terre grise argileuse. Bien que l'acidité des terres exige la pratique des amendements calcaires, les cultivateurs de la municipalité n'emploient plus de chaux: on avait installé en 1935 un broyeur à pierre calcaire, mais l'exploitation n'est pas économique car cette pierre contient trop d'argile et de schiste. Les cultivateurs ont alors cessé d'employer de la chaux moulue, étant désormais trop éloignés des centres de production.

L'emploi des engrais chimiques, par contre, est assez répandu: les cultivateurs en utilisent une centaine de tonnes par année; on devrait continuer la politique des octrois à ce sujet. Quant au fumier de ferme, une cinquantaine de cultivateurs environ en soignent la conservation au moyen de plates-formes et de remises, ce qui marque le degré d'avancement de la plupart d'entre eux.

L'égouttement s'effectue naturellement sur la majorité des terres; seules les baissières auraient besoin de drainage.

Quelques cultivateurs ont organisé avec succès des pâturages permanents fertilisés et recommandent fortement cette pratique qui relève considérablement le rendement laitier des vaches. Quant à la luzerne, elle prend bien et ne gèle pas à condition que la neige sur les champs couvre en hiver une bonne épaisseur.

Production végétale

1) Grandes cultures

Le tableau suivant indique pour 1937 les principales étendues cultivées à St-Clément, ainsi que les rendements moyens:

	Superficies		Rendements moyens à l'acre	
Blé	90	acres	14	boisseaux
Avoine	1,500	"	21	"
Orge	95	"	18	"
Grains mélangés	600	"	21	"
Sarrasin	30	"	20	"
Pois secs	20	"	15	"
Lin à filasse	2	"	-	
Pommes de terre	285	"	150	"
Luzerne	4	"	2	tonnes
Foin (mil et trèfle)	3,660	"	1	"
Racines fourragères .	10	"	12	"
Jardins de famille ..	24	"	-	
Pâturages	5,680	"	-	
	12, 000	acres		

Depuis 1931, le blé a un peu augmenté, mais la rouille compromet la récolte de 1938; c'est une culture qu'on sera tenté d'abandonner à l'avenir. L'avoine, par contre, a subi une forte diminution au profit des grains mélangés; c'est une marque de progrès, car les grains mélangés conviennent mieux que l'avoine seule à la mouture. Les autres étendues accusent peu de changement depuis 1931. La rubrique pâturages comprend 4,800 acres de pâturages naturels et 880 acres de pâturages labourés en rotation.

La moyenne des rendements est meilleure qu'à St-Paul de la Croix et St-Cyprien par suite d'un sol plus fertile et d'une technique agricole plus étendue; mais elle paraît encore faible si on la compare à celle des paroisses agricoles du littoral. La plupart des cultivateurs de St-Clément pratiquent la rotation suivante: grain (1 an), foin (2 ans) et un peu de pâturages (2 ans). On devrait ajouter une sole de cultures sarclées (pommes de terre et racines); la fertilisation des pâturages serait la grande réforme à appliquer pour développer l'industrie laitière, qui est à la base de l'économie des fermes dans toute cette région.

Les ventes de produits agricoles provenant des grandes cultures comprennent en 1937 environ 500 minots d'avoine en plus de la dîme en nature, 20 tonnes de foin et quelque 18,000 minots de pommes de terre, ce qui procure un revenu moyen d'environ $ 50 par ferme. L e gros article de vente, comme partout ailleurs, c'est la pomme de terre; mais les conditions actuelles du marché ne rémunèrent pas suffisamment cette production. On dispose alors des surplus non vendus ou non consommés dans l'engraissement des porcs, ce qui ne constitue pas une production économique. Une dizaine de cultivateurs ont aussi discontinué la culture de la pomme de terre certifiée de semence par suite de la baisse des prix.

2) Cultures fruitières

La municipalité renferme environ 500 pommiers dont les variétés Jaune,Duchesse et Wealthy sont les plus communément cultivées. La production actuelle suffit à peine à l'alimentation domestique. Pourtant, la pomiculture rencontre à St-Clément d'excellentes conditions de développement; chaque cultivateur devrait être en mesure de produire assez de pommes pour subvenir à son alimentation, et même fournir le marché environnant.

3). Erablières

L'industrie du sucre d'érable est à peu près inexistante à St-Clément car on a commis l'erreur d'abattre la plupart des érables lors du défrichement de la paroisse. Deux cultivateurs seulement possèdent des érablières; ils ont produit en 1937 environ 1,800 lbs de sucre et réalisé chacun un revenu de $ 60.

Production animale

1)Chevaux

Le nombre des chevaux a légèrement augmenté depuis 1931, et comprend actuellement environ 350 sujets. Chaque année, l'élevage local fournit environ 35 chevaux; mais on doit en outre en importer une vingtaine des provinces de l'Ouest. On se sert des étalons de la région. Depuis qu'on permet l'utilisation de reproducteurs croisés, cet élevage reprend et répondra avant longtemps aux besoins de la localité.

2) Bovins et industrie laitière

Chaque cultivateur possède en moyenne une dizaine de vaches laitières, soit au total 1,200 Ayrshire dont 5 pur sang. On relève en outre une dizaine de taureaux pur sang et une centaine croisés, tous de race Ayrshire.

Les cultivateurs vendent des bovins de boucherie: environ 200 taureaux, vaches et bouvillons, 150 veaux de lait et 300 veaux d'herbe; cela représente au total quelque 92,250 lbs de viande et un revenu moyen de $ 50 par ferme.

Le rendement moyen des vaches atteint environ 3,000 lbs par année, ce qui est faible pour l'ensemble. On l'augmentera par la fertilisation des pâturages. Le fait suivant montre les possibilités de développement de l'industrie laitière: tel cultivateur, avec 10 vaches, a porté en août 1938 environ 225 lbs de lait par jour à la beurrerie locale; tel autre, avec le même nombre de vaches, n'en a porté que 140 lbs en moyenne.

Les cultivateurs gardent en moyenne 10% de leur production de lait pour l'alimentation de la famille et la fabrication de beurre domestique; plusieurs vendent au village du lait en nature et un peu de beurre fait à la maison. Le reste de la production est porté à la beurrerie; celle-ci compte 117 patrons dans la municipalité et a produit 143,694 lbs de beurre en 1937. Dans l'ensemble, on estime à $ 270 en moyenne par cultivateur le revenu annuel provenant de l'industrie laitière.

3) Porcs

Le troupeau est sensiblement demeuré le même depuis 1931. On compte actuellement environ 1,552 porcs Yorkshire, soit 22 verrats dont 2 pur sang, 230 truies et quelque 1,300 porcelets. Le type à lard prédomine en général. L'alimentation domestique requiert l'abattage d'environ 300 sujets par année. Le reste est vendu, moitié vivants moitié abattus, à des commerçants dans la localité, soit environ 150,000 lbs de viande et un revenu moyen de $ 125 par ferme.

L'industrie du porc est la seconde activité agricole de la ferme, et complète l'industrie laitière. Développer celle-ci, c'est assurer le succès de cet élevage, surtout si on cultive plus de grains mélangés pour la mouture. On devrait cependant adopter le type à bacon plutôt que le type à lard.

4) Moutons

Tous les cultivateurs possèdent des moutons à St-Clément, et cet élevage réussit bien. Le troupeau comprend environ 2,400 sujets croisés de race Leicester et Shropshire, dont une vingtaine de béliers pur sang. Les ventes annuelles comportent un millier d'agneaux, ce qui représente environ 65,000 lbs de viande et un revenu moyen de $ 35 par ferme. Ce revenu pourrait être relevé par plus de coopération dans la vente; actuellement, les cultivateurs vendent individuellement leurs animaux à des commerçants de passage.

5) Volailles

L'aviculture est négligée à St-Clément faute d'organisation dans la vente. On compte actuellement environ 4,100 volailles, dont quelque 200 dindes. La qualité du troupeau est assez bonne. L'élevage de la dinde réussit bien grâce au couvoir coopératif de L'Isle-Verte. On devrait pousser cet élevage partout dans la région car le marché des villes est rémunérateur. Les ventes comportent présentement environ 3,200 lbs de volailles grasses et 6,000 douzaines d'oeufs, soit un revenu moyen de $ 19 par ferme.

6) Apiculture

La municipalité renferme 5 apiculteurs qui produisent environ 1,500 lbs de miel par année. La production est toute vendue dans la localité et la région, et rapporte en moyenne un revenu de $ 30 par apiculteur.

7) Animaux à fourrure

L'élevage du renard occupe une douzaine de cultivateurs qui possèdent environ 40 couples d'animaux. On vend chaque année une centaine de peaux à Montréal. Cet élevage spécialisé rapporte environ $ 210 en moyenne par producteur.

o o o

Conserves domestiques

La plupart des cultivateurs préparent des conserves domestiques pour les besoins d'alimentation de la famille seulement. On devrait s'organiser pour fournir les marchands locaux.

Autres sources de revenus

1) Revenus forestiers

Les chantiers constituent une occupation saisonnière qui procure à la ferme un appoint de revenu dont on saurait difficilement se passer dans cette région. Une quarantaine de cultivateurs et de fils de cultivateurs travaillent ainsi 3 mois par année durant l'hiver; chacun rapporte à la maison les deux tiers de ce qu'il gagne, soit en moyenne $ 90.

La coupe du bois sur les terres patentées rapporte également de bons revenus, car la majorité des cultivateurs la pratiquent. En 1937, on a vendu au total environ 300 cordes de bois de chauffage, 350 cordes de bois à pâte, 100,000 p.m.p. de bois de sciage et 50,000 bardeaux préparés à commission dans les moulins de la localité. Cette activité saisonnière rapporte un revenu moyen d'environ $ 35 par ferme.

2) Voirie

Les travaux de voirie effectués dans la municipalité en 1937 ont occupé 3 cultivateurs pendant la moitié de l'année; chacun a reçu environ $ 300.

Revenu-argent moyen du cultivateur

Comme peu de cultivateurs fréquentent les chantiers ou travaillent à la voirie, la quasi-totalité de leur revenu provient exclusivement de l'exploitation de la ferme. C'est ce que montre le tableau suivant, établi pour 1937, et qui résume les diverses sources de revenu énumérées au cours de ce rapport.

Grandes cultures	$ 50
Produits laitiers	270
Vente de bovins de boucherie	50
Vente de porcs	125
Vente de moutons	33
Aviculture	19
Coupe du bois sur terres patentées.	35
	$ 582

Voilà le revenu-argent que réalise la moyenne des cultivateurs.
Il faut aussi considérer les activités suivantes, qui contribuent à relever le revenu de certaines fermes.

Produits de l'érable	(2	producteurs)	$ 60 chacun
Apiculture	5	"	$ 30 "
Elevage du renard ..	12	"	210 "
Chantiers	40	personnes	90 "
Voirie	3	"	300 "

Si on ajoute au revenu-argent la valeur des produits de la ferme consommés par la famille ($ 300 en moyenne), puis l'habitation et le chauffage ($ 210), le revenu brut du cultivateur atteint environ $ 1,092. De cette somme, il touche en réalité plus de la moitié, ce qui suffit amplement à défrayer le coût d'exploitation de sa ferme ($ 290 en moyenne). Le reste sert à payer les dettes courantes chez les fournisseurs et à entretenir la famille. La majorité des cultivateurs présente donc une bonne situation financière.

Achats

Comme matières premières destinées à la terre ou au bétail, les cultivateurs achètent environ 100 tonnes d'engrais chimiques par année, 48 tonnes de moulées alimentaires, 150 minots de semences, 3,600 lbs de graine de mil et 2,400 lbs de graine de trèfle. Pour l'alimentation de la famille, ils achètent également environ 140,000 lbs de farine, 150 caisses de conserves de tomates et 125 sacs de fèves.

On pourrait réduire les achats de moulées en cultivant plus de grains mélangés pour la mouture. Les importations de farine varient d'année en année suivant la récolte de blé. Quant à la graine de mil et de trèfle, il est difficile de la produire localement car le climat tardif de cette région ne permet pas d'attendre la deuxième pousse du trèfle, qui est la meilleure; en outre, les prairies sont remplies de mauvaises herbes.

Impôts et contributions

La contribution monétaire nécessaire au fonctionnement de l'église atteint en moyenne $ 20 par famille; la dette d'église s'élève à $ 12,000 environ, et oblige à des répartitions légales de $ 0.75 par $ 100, soit en moyenne $ 15 par famille. Les taxes municipales et scolaires sont respectivement de $ 0.75 et $ 0.80 par $ 100; la municipalité civile supporte une dette de $ 2,400 et la commission scolaire, de $ 2,000 environ. Pour fins d'imposition, les propriétés sont estimées aux trois quarts de leur valeur réelle.

Sociétés agricoles

Comme associations qui veillent aux intérêts de la classe agricole, on relève à St-Clément un Cercle agricole (33 membres), un Cercle de l'U.C.C. (50 membres), un Cercle de Fermières (40 membres), et un Cercle de jeunes éleveurs (25 membres). Ces organismes fonctionnent très bien et profitent aux cultivateurs. Le Cercle de l'U.C.C. effectue des achats collectifs de grains de semence, d'engrais chimiques, etc. pour le compte de ses membres.

0 0 0

Dans l'ensemble, la municipalité de St-Clément est un centre agricole progressif qui, à l'instar des plus vieilles paroisses du littoral, a déjà presque complètement réalisé l'équilibre de sa production. La marche vers le progrès s'accentura davantage en appliquant méthodiquement les réformes agraires suivantes: amendements du sol par un emploi plus généreux d'engrais chimiques, extension graduelle de la culture des grains mélangés, fertilisation des pâturages permanents sur toutes les fermes, utilisation plus grande de taureaux pur sang dans la reproduction, sélection du troupeau laitier, développement de l'élevage du porc, du mouton et spécialement de la dinde, vente des produits par la méthode coopérative, seule vraiment efficace et rémunératrice.

ooo ooo ooo

B- INDUSTRIES

Industries dérivées de l'agriculture

1) Beurrerie

La fabrique du village, exploitée par la Société de Fabrication de Beurre de St-Clément, fonctionne en moyenne 7 mois par année et emploie 2 hommes durant ce temps. En 1937, la production s'élève à 143,694 lbs de beurre dont le prix de vente moyen s'établit à $ 0.25 la livre. La matière première comprend 3,222,279 lbs de lait qu'apportent 123 patrons, dont 6 de St-Hubert. Le marché local absorbe 7,544 lbs de la production; le reste est expédié à la Halle au Beurre, à Rivière-du-Loup, où il est vendu à divers commerçants (Dominion Fish, Hémond & Coté, Eyers & Son, Canada Packers, Anderson, King & Charland, etc.) Le marché de Montréal représente environ 109,774 lbs de beurre et celui de Québec, 26,376 lbs.

2) Moulanges

L'établissement de M. Philippe Dubé, situé au rang I sur la rivière Mariakeche, fonctionne à l'année. En 1937, on a moulu à commission environ 15,000 minots de grains mélangés et 18,000 lbs de foin pour le compte de cultivateurs de St-Clément, St-Paul de la Croix et St-Eloi. On retient ordinairement 10% du grain comme prix de la mouture, ou on demande 10 cents du 100 lbs pour le grain et 20 cents du 100 lbs pour le foin. Le propriétaire s'est installé un moulin à scie au mois de mai 1938; il exploite en outre un broyeur à chaux.

Le moulin à farine de Mme Napoléon Beaulieu, établi au rang St-Isidore (VIIIe) sur la rivière Trois-Pistoles, marche à l'année et est exploité par le fils de la propriétaire. La production de 1937 comprend au total environ 1,300 minots de blé, 900 minots de sarrasin, 12,000 minots de grains mélangés et 15,000 lbs de foin moulu; les produits de la mouture sont de la farine, des moulées alimentaires et du foin moulu. On moud à commission pour le compte de cultivateurs de St-Clément, St-Paul de la Croix et St-Cyprien; on demande comme rémunération 10% du grain, ou 15 cents du 100 lbs pour les moulées et 25 cents du 100 lbs pour le foin. La marche du moulin est souvent entravée par le manque d'eau à la rivière.

3) Carderie

A cette dernière moulange est également annexée une carderie qui fonctionne 3 ou 4 mois par année, au printemps. En 1937, on a cardé à commission 7,500 à 8,000 lbs de laine pour des cultivateurs de St-Clément, St-Cyprien et St-Paul de la Croix. Le moulin ne fonctionnera pas en 1938 parce que l'outillage aurait besoin d'être remplacé et qu'on manque d'argent pour le faire.

Industrie du bois.

1) Scieries

Le moulin de Mme Napoléon Beaulieu, exploité par l'un de ses fils, est situé sur la rivière Trois-Pistoles depuis plus de 70 ans, et fonctionne en moyenne 2½ mois par année; 2 ouvriers travaillent alors à la scierie. La production de 1937 comprend environ 300,000 p.m.p. de bois de sciage et 225,000 bardeaux préparés à commission pour des cultivateurs de la localité; ceux-ci en revendent ensuite près du tiers à divers commerçants de bois. L'exploitant scie en outre quelque 10,000 p.m.p. pour son utilité personnelle. On nous affirme qu'il ne reste presque plus de bois commercial à St-Clément; d'ailleurs c'est ce que montre l'exploitation des deux scieries de la municipalité.

La scierie de M. Cyrice Aubut, établie sur le rang VIII, marche 2 mois par année et emploie 2 ouvriers durant cette période d'opération. En 1937, on a scié à commission environ 50,000 p.m.p. de bois d'oeuvre et 100,000 bardeaux pour le compte de cultivateurs de St-Clément; ces derniers en ont par la suite revendu environ le quart à des commerçants de la localité. La disparition du bois justifieraitla fermeture du moulin d'ici quelques années. On nous informe que la scierie Jos Charron, disparue en 1936 a été transformée en atelier de menuiserie par Camille Charron.

2) Ateliers de menuiserie

L'établissement de M. Camille Charron, situé au village, a produit en 1937 environ 50 portes ($ 10 chacune), 100 châssis ($ 6 chacun), 10 ameublements ($ 20 l'unité), un millier de moulures en barres et 20,000 p.m.p. de bois plané à commission. La matière première utilisée comprend environ 10,000 p.m.p. de bois tendres et 5,000 p.m.p. de bois durs qui proviennent du haut du comté de Témiscouata. Toute la production est destinée au marché local.

L'atelier de M. Philippe Gauvin, également établi au village, fonctionne à l'année à raison de 5 jours par semaine; le samedi, l'exploitant exerce le métier de barbier. En 1937, la production de cet atelier atteint environ 60 roues de voitures, 15 châssis, 125 râteaux, et des réparations générales pour une valeur de quelque $ 200. La clientèle se recrute à St-Clément et à Ste-Rita. L'exploitant subit la concurrence de deux forgerons de la localité qui font un peu de charronnerie.

L'atelier de M. Gérard Lévesque, établi en 1932 au rang Ste-Anne (rang I Hocquart), marche à l'année mais irrégulièrement. La production de 1937 comprend environ 25 portes ($ 6 à $ 10), 100 châssis ($ 3 et $ 4), 1,500 à 2,000 râteaux de bois ($ 0.25 chacun), et 75 rouets ($ 5.00 chacun). La maitière première (4,000 p.m.p. de bois franc et 2,000 p.m.p. de bois mou) vient de la région. L'exploitant vend sa production un peu partout dans les comtés de Rivière-du-Loup, Témiscouata et Kamouraska. La concurrence qu'il rencontre vient surtout des fabricants de rouets.

Autre industrie

Un broyeur à chaux est installé au moulin de M. Philippe Dubé, et est exploité pour le compte de la Société d'Agriculture de L'Isle-Verte. L'outillage est moderne et permet une prodution importante; mais la matière première n'est pas de bonne qualité. Construit en 1935, le broyeur a produit 1,200 tonnes de chaux moulue durant les deux premières années; mais en 1937 la production n'a pas dépassé 50 tonnes. Le gisement de pierre calcaire, situé sur la rive nord de la rivière Mariakeche, n'est pas exploitable économiquement car il contient une trop grande proportion de tuf, d'argile et de schiste. Cette pierre à chaux ne convient pas à l 'amendement des sols; aussi on en a abandonné l'exploitation. L'outillage est tout neuf, et a coûté près de $ 6,000 d'installation. L'exploitant moulait la chaux à tant de la tonne pour le compte de la Société d'Agriculture, propriétaire du broyeur; la chaux moulue se vendait par tout le comté et même au dehors. L'arrêt de la production nuira aux cultivateurs de la région qui peuvent difficilement se procurer ailleurs de la chaux à bon compte.

o o o o o

C- TRANSPORTS

Routes

1) Voyageurs

La municipalité est régulièrement desservie par un service d'autobus qui effectue un aller-retour quotidien dans le circuit Rivière-du-Loup- Squateck-Biencourt. Ce service fonctionne tant que les routes demeurent ouvertes à la circulation.

2) Marchandises

Du point de vue transport des marchandises, la municipalité est desservie à toutes les semaines par trois camionneurs qui se rendent à Québec: ce sont MM. Thomas Michaud (de St-Epiphane), Aimé Dumas(de St-Epiphane) et Henri Morin (de St-Clément). Ces camionneurs transportent à Québec du beurre, des pommes de terre et du lard, puis en rapportent des marchandises générales pour le compte des marchands de la région.

Les marchands de passage et les colporteurs sont les mêmes qu'à St-Paul de la Croix. Il faudrait cependant ajouter M. Roméo McClure, de L'Isle-Verte, qui vend de la crème glacée aux restaurants.

o o o o

MUNICIPALITE DU CANTON HOCQUART

(SAINT-CYPRIEN)

I- SITUATION GEOGRAPHIQUE

Cette municipalité, généralement désignée sous son nom paroissial St-Cyprien, occupe dans le canton Hocquart une étendue d'environ 18,476 acres. Deux routes secondaires la traversent en sens opposé: l'une, de direction nord-sud, vient de St-Clément et se dirige à l'intérieur vers le comté de Téminscouata; l'autre, orientée d'ouest en est, fut d'abord une ligne d'arpenteur, le chemin Taché.

Du point de vue du relief, la pénéplaine s'élève ici à une plus grande altitude qu'à St-Clément: elle atteint en moyenne entre 900 et 1,000 pieds. Cependant, la rivière Trois-Pistoles et ses affluents l'entaillent profondément. Le village est situé sur le rebord du plateau, dans un petit vallon, à quelque 730 pieds. A deux milles plus au sud du village, on atteint 970 pieds dans le rang A B Hocquart, après avoir traversé au confluent des rivières Toupikee et Platte le fond d'une vallée de 625 pieds. Dans le nord-ouest de la municipalité, l'altitude s'élève à plus de 1,000 pieds sur le chemin Taché.

Les terres s'égouttent vers l'estuaire du St-Laurent par la rivière Trois-Pistoles et ses affluents: à l'ouest, la Toupikee et la Platte qui confluent près du village; à l'est, la rivière de l'Est. Vers le sud, la rivière des Trois-Pistoles s'élargit pour former les Sept Lacs reliés entre eux en chapelet. Ces rivières ont déjà servi au flottage du bois.

A St-Cyprien, l'habitat se concentre à flanc de coteau. Le village, où les magasins et les maisons se groupent autour de l'église, doit son site à l'aplanissement des sommets. Les rangs habités suivent les sommets de la pénéplaine où se trouvent les surfaces d'aplanissement. Il faut leur distinguer deux directions: d'est en ouest, le rang II Hocquart, appelé chemin Taché, qui se poursuit sous le même nom dans Raudot, puis les rangs IV, V et VI Hocquart; du nord au sud, rang AB Hocquart appelé la grande ligne, et le rang AB Raudot. Les cultivateurs se dispersent dans ces divers rangs.

o o o

II- POPULATION

Mouvement démographique depuis 1931

La municipalité comptait en 1931 une population de 1,302 habitants. Les statistiques municipales de 1937 accusent un total de 1,289 âmes, soit une légère diminution par rapport à 1931.

Le mouvement démographique montre durant cette période une ampleur assez considérable. Les arrivées comprennent une vingtaine de familles et 32 individus isolés, soit au total 132 personnes qui sont venues s'établir dans la municipalité. D'autre part, l'accroissement naturel atteint le chiffre de 276. Avec tous ces apports, la population actuelle devrait normalement approcher 1,710 habitants, n'eût été l'émigration. Celle-ci représente au total environ 421 personnes, ainsi dénombrées: 46 familles formant un ensemble de 354 personnes, et 67 individus isolés. La grande majorité des émigrants ont gagné les nouvelles paroisses de colonisation des comtés de Rimouski et de Témiscouata.

Occupation du sol

La municipalité renferme actuellement 121 cultivateurs domiciliés et 14 non domiciliés, soit au total 135 fermes en exploitation. On relève en outre 34 propriétaires de maisons sur emplacements, dont 2 non domiciliés, et 4 locataires. La plupart des emplacitaires cultivent un lopin de terre à titre de jardin potager; la moitié entretiennent des animaux domestiques et 5 seulement possèdent des chevaux.

Au total, la municipalité compte 153 propriétaires domiciliés, soit 121 cultivateurs et 32 emplacitaires; et 32 propriétaires non domiciliés, soit le fermiers, 2 emplacitaires et 16 détenteurs de lots à bois.

Modes de vie

Rares sont les cultivateurs qui réussissent à vivre uniquement de de l'exploitation du sol; les trois quarts retirent cependant de leurs fermes la majeure partie de leur subsistance. Pour les autres, les chantiers et le flottage du bois constituent une ressource indispensable, dont ils ne sauraient se passer sans compromettre le revenu familial.

Les journaliers comprenant 14 chefs de famille qui gagnent communément leur vie en cette qualité, et une quarantaine de jeunes gens qui s'emploient occasionnellement à ce titre. Les chantiers d'hiver occupent la plupart de ces journaliers; durant l'été, ils s'embauchent à la voirie, ou comme aides agricoles sur les fermes, ou à divers autres petits travaux qui s'effectuent dans la municipalité.

Les artisans qui tiennent boutique pour leur propre compte comprennent 2 menuisiers, 2 forgerons, 3 cordonniers dont un est coiffeur et un autre marchand, 1 ferblantier; on relève en outre 7 menuisiers-charpentiers et 2 beurriers qui travaillent à salaire ou à la tâche.

L'industrie comprend 2 beurreries, 2 moulins à farine, 3 scieries dont une combinée à une fabrique de boîtes de beurre, et 1 charronnerie. Au total, cela représente une trentaine de personnes, patrons et ouvriers, qui vivent de cette activité pendant la majeure partie de l'année.

Le commerce fait vivre 4 magasins généraux, 1 boucherie et 3 établissements secondaires. Les transports occupent 3 chauffeurs de taxi, et 5 camionneurs (10 employés au total).
Le travail féminin comprend 10 institutrices dans la municipalité et 5 servantes engagées au village; on relève environ 5 autres jeunes filles parties en service domestique à l'extérieur.

o o o

III- ASPECT ECONOMIQUE

A- AGRICULTURE

Le capital engagé dans les exploitations agricoles atteint en moyenne $ 3,700 à St-Cyprien, soit $ 1,700 dans la terre, $ 800 dans les bâtiments, $ 700 dans les troupeaux et $ 500 dans l'outillage de ferme.

SAINT_CYPRIEN

COMTE DE RIVIERE_DU_LOUP

Echelle de 1 mille au pouce

On estime que le quart des cultivateurs financent leurs fermes sans difficulté; la plupart des autres ont des dettes et sont obligés de compter sur les chantiers pour combler le déficit de leurs exploitations. Une trentaine de cultivateurs ont logé des demandes de prêts au crédit agricole provincial; au mois de janvier 1939, 8 seulement avaient obtenu des avances.

Etendue moyenne des fermes

La municipalité renferme 135 fermes exploitées par 121 cultivateurs résidents et 14 non résidents. Chaque ferme couvre en moyenne une étendue de 138 acres, soit au total de 18,630 acres pour l'ensemble de la localité. Cette superficie moyenne se décompose ainsi: 66 acres de terre labourée en grandes cultures et en pâturages, soit au total 8,910 acres; 19 acres de terre labourable constituée surtout de pâturages naturels, soit 2,565 acres; 35 acres en forêt déjà bûchée, comprenant des lacs, et dont le sol est impropre à l'agriculture, soit 4,725 acres; 18 acres de terre inculte, de rochers et de marécages, soit au total 2,430 acres.

Ces chiffres correspondent avec ceux de la statistique municipale qui accuse une étendue totale de terre occupée de 18,476 acres ainsi réparties: 8,744 acres de terre améliorée, 2,446 acres de terre non améliorée (pâturages naturels), 4,831 acres en forêt et 2,455 acres en marécages, terre inculte, etc. Ces données tiennent également compte de 16 cultivateurs étrangers (de St-Hubert et St-Clément surtout) qui possèdent des lots à bois dans la municipalité.

Le recensement fédéral de 1931 attribue à St-Cyprien une étendue totale de 18,819 acres, soit 9,017 acres défrichées et 9,802 en friche. Les superficies en forêt sont surestimées aux dépens des étendues en pâturages naturels labourables.

Période de végétation

Elle est sensiblement la même qu'à St-Clément et qu'à St-Paul de la Croix (Cf.cette dernière monographie).

Sols et amendements

Le sol est bon en général à St-Cyprien: il est surtout composé de terre jaune schisteuse et d'un peu de terre grise non argileuse. Quoique le sol manque de fertilité par un excès d'acidité, les amendements calcaires ne sont pas utilisés car la région ne renferme pas de carrière à chaux exploitable. On voudrait se servir de la marne qu'on rencontre aux Sept Lacs. L'emploi des engrais chimiques tend à se généraliser, et comprend une soixantaine de tonnes par année. Quant au fumier d'étable, une dizaine de cultivateurs seulement en soignent la conservation au moyen de plates-formes et de remises.

L'égouttement des terres s'effectue généralement bien dans la municipalité; mais il faudrait drainer les baissières humides. L'aide de L'Etat serait efficace en ce domaine.

Quelques cultivateurs ont essayé de fertiliser des pâturages permanents. Les expériences n'ont pas encore donné de résultats probants, et il faudra continuer encore les démonstrations pour convaincre les cultivateurs de l'utilité économique de la fertilisation.

o o o o

Production végétale

1) Grandes cultures

Le tableau suivant montre pour 1937 les diverses étendues sous cultures, ainsi que les rendements moyens obtenus à l'acre. On notera que la rubrique " pâturages" ne comprend que des pâturages labourés et exclut les pâturages naturels.

	Superficies	Rendements moyens à l'acre
Blé	116 acres	15 boisseaux
Avoine	800 "	21 "
Orge	125 "	18 "
Seigle	4 "	-
Sarrasin	100 "	20 "
Grains mélangés	700 "	21 "
Pois secs	75 "	12 "
Fèves	1 "	-
Lin à filasse	5 "	-
Pommes de terre	200 "	120 "
Luzerne	4 "	2 tonnes
Foin (mil et trèfle)	3490 "	1 "
Racines fourragères	15 "	15 "
Jardins de famille	20 "	-
Pâturages	3255 "	-
	8,910 acres	

Depuis 1931, la culture du blé a considérablement augmenté; mais la saison pluvieuse de 1938 a été désastreuse, de même que la rouille qui s'attaque au froment. L'avoine, par contre, cède une partie de ses superficies ensemencées aux grains mélangés; c'est une marque de progrès car ces derniers sont meilleurs que l'avoine seule pour la mouture et conviennent mieux à l'alimentation des animaux. On cultive un peu de pois sur presque toutes les fermes, mais cette culture n'est pas toujours un succès.

Les rendements des céréales sont relativement bons pour la région; par contre, ceux des pommes de terre et des pois secs sont franchement au-dessous de la moyenne. Actuellement, la moitié des cultivateurs pratiquent simultanément deux rotations sur leurs fermes: sur la première partie de la terre, pommes de terre (1 an), grain (1 an), foin (2 ans) et pâturages (2 ans); sur la seconde partie, grain (1 an), foin (2 ans) et pâturages (2 ans). Les autres cultivateurs gardent les prairies plus longtemps et n'entrent pas les pâturages dans la rotation. D'une façon générale, il serait préférable que les cultivateurs suivent une rotation de 6 ou 5 ans, suivant qu'il y a ou non une sole de plantes sarclées.

Le volume des ventes des produits de la grande culture n'est pas considérable: il comporte au total quelque 50 tonnes de foin et environ 6,750 minots de pommes de terre, soit en moyenne un revenu-argent de $ 19 par ferme. Les surplus d'avoine ne servent maintenant qu'au paiement de la dîme en nature; la disparition des chantiers a complètement arrêté les ventes d'avoine. C'est pourquoi on a diminué les étendues de cette culture au profit de celle des grains mélangés.

2) Cultures fruitières

Les vergers sont rares à St-Cyprien, et on compte à peine 500 pommiers dans toute la localité. On cultive de préférence les variétés Jaune et Duchesse. La pomiculture pourrait se développer dans les endroits bien abrités du vent; la production actuelle ne suffit pas aux besoins locaux.

3) Erablières

Une vingtaine de cultivateurs exploitent des érablières dont la moitié sont situées dans la seigneurie Thomas. La production de 1937 comprend environ 625 gallons de sirop et 15,000 livres de sucre que l'on vend par toute la région. Cette industrie rapporte en moyenne $ 88 par producteur.

Production animale

1) Chevaux

Le nombre des chevaux, actuellement de 275, a diminué de 14% depuis 1931 en raison de l'activité décroissante des chantiers. L'élevage local, que favorisera désormais l'utilisation de reproducteurs croisés, fournit une dizaine de sujets par année; mais la localité en importe en outre une vingtaine de l'ouest. Cet élevage se développera assez vite pour subvenir aux besoins locaux.

2) Bovins et industrie laitière

Le troupeau renferme environ 945 vaches laitières Ayrshire, dont 3 pur sang, et 115 taureaux dont une quinzaine de race, ce qui marque par rapport à 1931 une sensible amélioration. La vente des bovins de boucherie rapporte annuellement $ 47 en moyenne par ferme et comporte environ 175 vaches, taureaux et bouvillons, 230 veaux de lait et 120 veaux d'herbe.

Le rendement moyen des vaches atteint près de 3,000 livres de lait par année. Certains cultivateurs obtiennent 5,000 et même 6,000 livres en moyenne, ce qui montre les possibilités de développement de l'industrie laitière. On relèvera la moyenne des rendements par de meilleurs pâturages l'été, une alimentation plus soignée l'hiver, une sélection rigoureuse du troupeau et l'utilisation de taureaux pur sang dans la reproduction.

Les cultivateurs gardent chacun en moyenne la production d'une vache pour l'alimentation domestique et la vente en nature ou sous forme de beurre au village. Le reste est porté à l'une des deux fabriques de la municipalité. Celles-ci comptent 122 patrons et produisent annuellement environ 104,926 livres de beurre. On estime à $ 180 par ferme le revenu moyen provenant de l'industrie laitière.

3) Porcs

La municipalité renferme actuellement environ 1,192 sujets Chester White, surtout de type à lard. Les cultivateurs abattent environ 350 porcs par année pour les besoins d'alimentation de la famille. Le volume des ventes comprend environ 690 porcs, moitié vivants moitié abattus, qui rapportent environ $ 85 en moyenne par ferme. On devrait de préférence adopter le type de porc à bacon qui rapporte plus à la vente.

4) Moutons

Cet élevage est à l'honneur dans la municipalité. On compte environ 2,250 sujets Leicester, dont 25 béliers pur sang; on relève 2 éleveurs de moutons de race dans la localité. Les agneaux sont vendus individuellement à des commerçants de passage; en 1937, les ventes comportent environ 1,050 agneaux, ce qui représente environ 68,250 livres de viande et un revenu moyen de $ 35 par ferme. On devrait porter le poids des agneaux à 80 livres en moyenne, et pratiquer la vente en coopération: cet élevage rapporterait alors des revenus beaucoup plus élevés.

5) Volailles

L'aviculture est très négligée à St-Cyprien. Le couvoir coopératif de L'Isle-Verte devrait étendre ses opérations et exercer sa propagande jusque dans les paroisses éloignées. On ne compte actuellement qu'environ 3,650 volailles dans la municipalité, dont la moitié au moins est de qualité médiocre. Ce chiffre comprend, en plus des poules et poulets, quelque 150 dindes; mais cet élevage ne réussit pas du tout en 1938. Les cultivateurs vendent environ 800 livres de volailles grasses et 2,000 douzaines d'oeufs par année, soit un revenu moyen de $ 4 seulement par ferme.

6) Apiculture

On relève dans la localité 4 cultivateurs qui s'adonnent avec succès à l'apiculture. Chacun produit environ 1,000 livres de miel par année et réalise par la vente un revenu moyen d'environ $ 100.

7) Animaux à fourrure

L'élevage du renard occupe 5 cultivateurs qui possèdent environ 70 couples d'animaux. Chaque année, on vend à Montréal une centaine de peaux qui procurent un revenu moyen de $ 400 par producteur spécialisé.

o o o o

Conserves domestiques

En dehors des besoins d'alimentation domestique, pas un seul cultivateur ne fabrique des conserves en vue de la vente. Même la production locale ne suffit pas encore à satisfaire tous les besoins, car on achète des conserves alimentaires du dehors. Le Cercle des Fermières mène cependant une excellente propagande en faveur de cette industrie domestique.

Autres sources de revenus

1) Revenus forestiers

L'industrie forestière rapporte à St-Cyprien près de 35% de revenu total du cultivateur; sans cet appoint indispensable, la plupart des cultivateurs ne sauraient vivre convenablement. Cette activité saisonnière, qui constitue ici le complément de l'agriculture, concerne les chantiers et la coupe du bois sur les terres patentées.

On estime à 150 hommes environ le contingent annuel des bûcherons recrutés à St-Cyprien pour les chantiers; c'est dire qu'il y a plus d'un homme en moyenne par famille de cultivateur qui fréquente les chantiers. Chacun travaille environ 3 mois par année et rapporte à la maison les deux tiers de ce qu'il gagne, soit $ 90; réparti sur l'ensemble des fermes, ce revenu représente environ $ 100 par famille de cultivateur.

La vente du bois coupé sur les terres patentées en 1937 rapporte en moyenne $ 105 par ferme et comporte environ 500 cordes de bois de chauffage, 1,000 cordes de bois à pâte, 450,000 p.m.p. de bois de sciage et 500,000 bardeaux préparés à commission dans les moulins à scie de la municipalité.

2) Voirie

La municipalité renferme un cantonnier préposé à l'entretien des routes; il travaille en moyenne 6 mois par année et emploie 2 ou 3 journaliers ou cultivateurs avec lui. En 1938, on a près de $ 2,000 à dépenser pour des chemins de colonisation. Quelques cultivateurs auront ainsi l'occasion d'être embauchés pendant quelque temps.

Revenu-argent moyen du cultivateur

Le tableau suivant indique pour 1937 les diverses sources de revenus qui s'appliquent à la majorité des cultivateurs de la municipalité.

Grandes cultures	$ 19
Produits laitiers	180
Vente de bovins de boucherie	47
Vente de porcs	85
Vente de moutons	35
Aviculture	4
Chantiers	100
Coupe du bois sur terres patentées...	105
	$ 575

L'exploitation de la ferme contribue seulement dans une proportion d'environ 65% à ce revenu-argent total. Quoique celui-ci soit presque aussi élevé qu'à St-Clément, il ne procède pas que de l'agriculture et contient un gros élément d'instabilité, les chantiers et la vente du bois.

Les activités suivantes contribuent à relever sensiblement le revenu de certains cultivateurs:

Produits de l'érable	(20 producteurs)	$ 88 chacun
Apiculture	4 "	100 "
Elevage du renard	5 "	400 "

Si l'on estime à $ 308 en moyenne la valeur des produits agricoles consommés par la famille, et à $ 210 l'habitation et le chauffage, le revenu brut du cultivateur atteint environ $ 1,093. Mais il ne touche en moyenne que $ 575 en argent, et encore cette somme renferme-t-elle un élément d'insécurité. Les dépenses d'exploitation s'élèvent en moyenne à $ 200 par ferme. Le cultivateur dispose d'un solde en argent suffisant pour entretenir sa famille et peut-être même pour améliorer sa condition.

Achats

Comme matières premières ou articles destinés à la ferme les cultivateurs achètent annuellement quelque 60 tonnes d'engrais chimiques, 500 minots de semences, 3,500 livres de grains de mil et de trèfle, 400 livres d'insecticides et 600 livres de ficelle d'engerbage; ils achètent peu de moulées alimentaires car la production locale est suffisante. On se procure en outre, pour les besoins d'alimentation domestique, environ 155,000 livres de farine par année, 100 barils de pommes, 100 sacs de fèves et 100 caisses de conserves de tomates. Quant aux étoffes et aux tricots, ils se font en bonne partie à la maison; le Cercle des Fermières remplit une fonction très utile en ce sens.

Les achats de farine peuvent difficilement diminuer car les emblavures n'augmenteront probablement pas; mais on pourrait choisir une meilleure variété de blé et améliorer la technique de la mouture du grain. Si la récolte de mil et de trèfle est insuffisante pour les besoins locaux, c'est que les prairies contiennent trop de mauvaises herbes. Pour recueillir la graine, on choisit à St-Cyprien le foin le plus net, contenant mil et trèfle. On obtient ainsi un bon mélange et on n'a pas besoin d'attendre la deuxième pousse. C'est un procédé pratique pour les besoins de la ferme.

Impôts et contributions

La contribution monétaire nécessaire au fonctionnement de l'église atteint en moyenne $ 20 par famille; l'église supporte une dette actuelle d'environ $ 20,000 qui s'amortit à même les revenus. Les taxes municipales et scolaires sont respectivement de $ 0.70 et $ 1 par $ 100; la municipalité civile a une dette d'environ $ 3,700. Les propriétés sont évaluées aux trois quarts de leur valeur réelle pour fins d'imposition.

Sociétés agricoles

La municipalité compte un Cercle agricole (35 membres), un Cercle de l'U.C.C. (60 membres), un Cercle de Fermières (30 membres) et un Cercle de jeunes éleveurs (30 membres). On relève en outre 2 syndicats coopératifs de beurrerie qui auraient tout intérêt à se fusionner. Quelques cultivateurs font aussi partie de la Société d'Agriculture du comté.

o o o

La municipalité du canton Hocquart, quoique moins avancée que St-Clément, forme une bonne région agricole qui progresse d'année en année. Quand les cultivateurs auront réussi à substituer aux revenus de l'industrie forestière ceux de l'agriculture, ils auront réalisé un grand progrès et franchi une étape décisive vers l'équilibre de la production agricole. Diverses mesures accélèreront ce mouvement: amélioration du sol par l'emploi d'amendements calcaires, utilisation des engrais d'étable et meilleur égouttement des terres basses; amélioration de la production végétale et par suite animale par l'organisation de pâturages permanents fertilisés, de meilleures prairies et une rotation plus adaptée aux conditions particulières des fermes: relèvement du revenu-argent des cultivateurs par la vente en coopération.

oo oo oo

B- INDUSTRIES

Industries dérivées de l'agriculture

1) Beurreries

Le Syndicat de Beurrerie de l'église de St-Cyprien, situé au village, exploite une fabrique qui fonctionne en moyenne 7 mois par année, soit du 15 avril au 15 novembre. Deux employés travaillent à la beurrerie pendant cette période d'opération. La production de 1937 a atteint 70,426 livres de beurre dont le prix de vente moyen a été de 22 cents la livre. La matière première (environ 1,900,000 livres de lait) provient de 88 patrons, dont 4 de St-Clément. Le marché local a absorbé environ 4,000 livres de la production; le reste a été expédié à la Halle au Beurre, à Rivière-du-Loup, où il a été vendu à des marchands de Québec (46,426 livres), de Montréal (15,000 livres) et d'Edmundston (5,000 livres environ). La production de cette fabrique augmente régulièrement d'année en année; en 1938, on espère toucher 75,000 livres. Le marché de Rimouski est susceptible d'absorber un peu de cette production.

La Beurrerie des Cultivateurs, établie au rang II sur le chemin Taché, marche en moyenne 6 mois par année, soit du mois de mai à la fin du mois d'octobre. En 1937, on a produit environ 34,500 livres de beurre; la fabrique compte 34 patrons de St-Cyprien. En 1938, le nombre de patrons s'est ajouté de 9 fournisseurs de St-Clément. Presque toute la production, sauf environ 900 livres vendues sur le marché local, est expédiée à la Halle au Beurre, à Rivière-du-Loup, où elle est vendue à des marchands de gros de Montréal (25,100 livres environ) et Québec (8,500 livres).

La production de cette beurrerie n'est pas très élevée parce que de vieux cultivateurs partis de la municipalité ont été remplacés par des jeunes qui sont en train de constituer leurs troupeaux. On prête à la beurrerie du village l'intention de centraliser la production et d'absorber la fabrique du chemin Taché; les cultivateurs auraient sans doute intérêt à voir se réaliser cette fusion dont le moindre avantage serait d'abaisser le coût de production.

2) Moulanges

Le moulin à farine de M. Elie Tremblay, situé sur la rivière Toupikee près du village, existe depuis 1929 et fonctionne à l'année. L'hiver, il arrive que le moulin marche au ralenti par suite d'un manque d'eau. La production de 1937 comprend environ 200 minots de blé, 100 minots de sarrasin et 10,000 minots de grains mélangés; les produits obtenus à la mouture sont de la farine de blé et de sarrasin, et des moulées alimentaires. Les cultivateurs de St-Cyprien et de St-Hubert, ainsi que les colons de Ste-Rita, apportent le grain pour le faire moudre moyennant commission de 10% du grain. Le meunier qui reçoit sa commission en nature a revendu ainsi quelque 1,000 minots de grain aux usagers de la région et à des particuliers de Trois-Pistoles. L'exploitant estime que la production augmentera aussitôt que la seigneurie Thomas aura été échangée par le gouvernement et livrée à la colonisation.

L'établissement de M. Napoléon Roy, situé au rang IV sur la rivière Toupikee, renferme une moulange qui fonctionne à l'année pour le compte de cultivateurs de la localité. En 1937, on estime qu'on a moulu à commission environ 2,000 minots de grains mélangés. Le meunier retient à titre de commission 12 livres de grain par 100 livres. Cette moulange existe depuis une trentaine d'années.

Industrie du bois

La municipalité renferme actuellement 4 scieries en opération dont la production totale ne dépasse pas un million de p.m.p. Les réserves forestières ne sont plus abondantes dans St-Cyprien. L'échange de la seigneurie Thomas, qui se règlera bientôt, profitera aux moulins qui recevront le bois des nouveaux colons.

La scierie de M. Nazaire Lebel, établie au rang V sur la rivière Platte, marche 2 mois par année et occupe 8 hommes durant cette période d'opération. En 1937, on a scié à commission pour le compte de cultivateurs de la localité environ 300,000 p.m.p. de bois d'oeuvre et 300,000 bardeaux; les cultivateurs ont revendu ensuite près des trois quarts de ce bois à des commerçants de la région. Toute la matière première provient de la seigneurie Thomas où les coupes se sont pratiquées moyennant un droit de tant du 1,000 p.m.p. Ce moulin produisait, il y a une dizaine d'années, près d'un million de p.m.p. dans les meilleurs hivers; le bois a depuis presque complètement disparu et le moulin a cessé ses opérations à l'automne 1937.

Le moulin à scie de M. Lazare Tremblay, établi au village depuis une quinzaine d'années, marche en moyenne 5 mois par année et emploie de 4 à 5 hommes durant ce temps. En 1937, on a scié à commission pour les cultivateurs de St-Cyprien environ 300,000 p.m.p. de bois de sciage, 1,000,000 bardeaux et 500 traverses; on a revendu par la suite environ les trois quarts de cette production à des commerçants et des usagers des paroisses du littoral. On a en outre plané environ 150,000 p.m.p. La matière première utilisée provenait dans une proportion de 25% de la seigneurie Thomas, 65% des terres patentées et 10% des lots de colonisation. L'exploitant retient comme commission la moitié du bardeau; celui-ci a été revendu au Nouveau-Brunswick et en Nouvelle-Ecosse. La production se maintiendra car les cultivateurs possèdent de petites réserves de bois qu'ils exploitent avec régularité.

Depuis l'été 1938, le moulin est propriété de M. Cyprien Lebel, de St-Cyprien; l'ancien propriétaire se réserve le droit de travailler à l'atelier de planage pour faire des portes, des châssis et des réparations générales.

La scierie de M. Napoléon Roy, située au rang IV sur la rivière Toupikee, fonctionne à l'année et emploie de 5 à 7 ouvriers durant ce temps. En 1937, l'exploitant a produit pour son propre compte 20,000 p.m.p. de bois de sciage et écorcé près de 200 cordes de bois à pâte; le sciage sert à la fabrication de boîtes de beurre et le bois à pâte est revendu à l'usine Warren Co., de Rivière-du-Loup. Le sciage à commission pour les cultivateurs locaux comprend aussi environ 150,000 p.m.p. de bois d'oeuvre et 400 traverses; on a en outre plané quelque 50,000 p.m.p. de bois. Les cultivateurs ne revendent pas cette production et s'en servent pour leurs besoins personnels.
Comme le bois disparaît, la production diminuera à moins que la seigneurie Thomas, située sur les limites du lac Témiscouata, qui appartient à la Fraser Bros. Co. soit échangée avec le gouvernement pour fins de colonisation; dans ce cas, on serait assuré d'un nouvel approvisionnement en bois. Mais il ne faut pas s'illusionner car il ne reste presque plus de bois marchand dans cette partie de la seigneurie qui touche le canton Hocquart; elle renferme encore quelques érablières et un peu de bois mou que les colons pourront exploiter.

Le moulin à scie de M. Irénée Gendron, de Rivière-du-Loup, a été loué en 1937 à M. Georges Ouellet, maintenant parti à Notre-Dame-des-Bois (Rimouski). Cette année (1938), la scierie a été louée à M. Louis Collin. Les opérations ont duré 20 jours et employé 4 ouvriers; la production a atteint environ 100,000 p.m.p. dont le quart scié à commission pour les usagers locaux. Le reste a été acheté dans la région. Ce moulin est situé sur le rang AB Hocquart, à quelques milles au sud du village.

Autres industries

1) Fabrique de boîtes de beurre

En plus de sa scierie et de sa moulange, M. Napoléon Roy exploite aussi une fabrique de boîtes de beurre depuis 1931. En 1937, on a produit environ 4,000 boîtes qui se sont vendues au prix moyen unitaire de 14 cents. Toute la production est destinée aux fabricants de beurre de la région (St-Cyprien, St-Clément, St-Hubert, Ste-Rita, St-Honoré). L'exploitant souffre de la concurrence des fabricants de St-Mathieu, de St-Fabien et de Mont-Carmel. La production devra augmenter car le prix de revient actuel ne permet pas de réaliser de bénéfices suffisants pour rémunérer l'exploitant.

2) Charronnerie

M. Arthur Albert exploite au village depuis 1926 un atelier de menuiserie et une charronnerie. Cet atelier fonctionne à l'année et occupe 2 ouvriers la majeure partie du temps. En 1937, on a fabriqué 15 voitures complètes (wagons), 25 sets de roues(100 roues) de voitures, 500 moyeux, et divers articles de menuiserie (portes, châssis, tables, armoires, etc.) On s'occupe également de réparations générales. La matière première comprend environ 6,000 p.m.p. de merisier, de hêtre, et d'érable, puis une centaine de barres d'acier (environ 3,500 livres); le bois provient de la localité et l'acier de Victoriaville. La clientèle se recrute par tout le comté de Rivière-du-Loup, puis dans les colonies du haut Témiscouata et de l'ouest de Rimouski. La production augmenterait considérablement si cet artisan pouvait accorder du crédit à sa clientèle. Faute de capital roulant, il est obligé de refuser des commandes; ainsi, il aurait pu fabriquer au-delà de 150 voitures du printemps à l'été 1938 avec un meilleur capital.

Un ouvrier de St-Cyprien, M. Emile Mignault, possède aussi un petit atelier de menuiserie où il fait des portes, des châssis, des meubles, etc., et des réparations générales de voitures. Mais on ne peut considérer cette activité comme une industrie.

o o o o

C- TRANSPORTS

Routes

1) Voyageurs

La municipalité est régulièrement desservie, au point de vue transport des voyageurs, par le service d'autobus qui effectue un aller-retour quotidien dans le circuit Rivière-du-Loup- Squateck- Biencourt. Ce service exploité par M. Adélard Lévesque (de Rivière-du-Loup), fonctionne environ 6 mois par année.

2) Marchandises

Le transport des marchadises est assuré par quatre camionneurs qui se rendent à Québec à toutes les semaines. Ce sont: MM. Henri Morin (St-Clément), Thomas Michaud (St-Epiphane), Aimé Dumas (St-Epiphane) et David Labrie (St-Hubert). Ces camionneurs transportent du beurre, du lard et des pommes de terre à Québec, et en ramènent des marchandises générales pour les marchands et les particuliers de la région.

Les marchands de passage et les colporteurs sont les mêmes que ceux qui parcourent la région. Il est impossible d'imposer une taxe aux colporteurs car les cultivateurs les encouragent ouvertement.

o o o

VILLE DE TROIS-PISTOLES

I- SITUATION GEOGRAPHIQUE

La ville de Trois-Pistoles occupe dans la seigneurie du même nom une superficie de 957 acres et forme une seule localité géographique avec la municipalité rurale, qui couvre une étendue de 22,378 acres. Cette localité est située sur la rive sud de l'estuaire du St-Laurent et constitue la limite orientale du comté, vers Rimouski.

Du point de vue du relief, on distingue quatre principales terrasses qui s'étagent depuis le littoral. La première terrasse, située en bordure même de l'estuaire, atteint une altitude moyenne d'une cinquantaine de pieds. Elle forme les falaises rocheuses du littoral; à l'embouchure de la rivière des Trois-Pistoles, c'est le seul endroit où l'on rencontre des dépôts meubles le long du littoral. Le quai de Trois-Pistoles s'étend sur cette première terrasse et on rencontre au bord de la mer une agglomération de villas d'été que les gens appellent communément "La Grève". Plus à l'est, le cap Marteau abrite des terres en gradins à l'embouchure de la rivière des Trois-Pistoles. A cet endroit, l'agglomération de Tobin s'élève à une centaine de pieds d'altitude, alors que la gare n'est qu'à 78 pieds.

La deuxième terrasse, sur laquelle s'érige la ville de Trois-Pistoles, s'élève depuis 100 jusqu'à 150 pieds. La voie ferrée du C.N.R. longe le bord inférieur de cette terrasse et la gare principale est située à 115 pieds d'altitude. Cette terrasse, en pente vers l'estuaire, se termine par un escarpement assez brusque et grossièrement parallèle au rivage. Cet escarpement passe à peu près au milieu des terres du premier rang et sa puissance est d'une centaine de pieds.

La troisième terrasse, qui s'élève à plus de 350 pieds, assez étroite à l'ouest, va en s'élargissant et en s'abaissant vers l'est. Quelques monadnocks se dressent en bordure: l'un d'entre eux, signal géodésique situé à 2 milles au sud-est de la gare de Trois-Pistoles, mesure 549 pieds. Cette terrasse porte le rang II de la seigneurie.

La quatrième terrasse, séparée de la précédente par une ride apalachienne, porte le rang III et atteint une altitude de plus de 500 pieds. Elle est toute vallonnée et présente de larges dépressions longitudinales. A la frontière sud de la paroisse, le relief s'élève à 650 pieds.

La rivière des Trois-Pistoles, grossie des eaux de la Mariakeche et de la Boisbouscache, draine les terres vers le St-Laurent. C'est surtout la partie occidentale de la localité qui profite de l'égouttement puisque la rivière des Trois-Pistoles passe à cet endroit.

Du point de vue de l'habitat, on distingue d'abord la ville de Trois-Pistoles dont les habitations sont groupées autour de l'église et des magasins; c'est un gros bourg opulent qui reçoit durant l'été les villégiateurs de Québec et de Montréal. On doit à la surface plane des terrasses le choix du site de la ville. Les villas d'été sont situées à l'écart, en bordure de la grève; on y accède par le chemin du port. La paroisse constitue l'habitat rural et comporte une agglomération secondaire, Tobin, où les maisons sont groupées autour de l'ancien moulin de la Brown Corporation. Les rangs I, II et III abritent les fermes.

Ni la ville ni la paroisse ne possèdent de système d'égouts. Dans la ville, le service d'eau courante est municipalisé; à Tobin, il existe un aqueduc qui appartient à la Brown Corporation.

La ville et la municipalité de Trois-Pistoles qui sont deux municipalités distinctes, forment une seule paroisse canonique, celle de Notre-Dame-des-Neiges de Trois-Pistoles. L'agglomération de Tobin, qui relève de la municipalité rurale, possède une petite chapelle desservie par le curé de la ville.

ooo ooo

II- POPULATION

Mouvement démographique depuis 1931

La ville de Trois-Pistoles, qui comptait en 1931 une population de 1,837 habitants, renferme actuellement 1,900 âmes, selon le dernier relevé de l'administration municipale effectué le 15 juillet 1938. Durant cette période, l'accroissement naturel atteint le nombre de 349 individus, ce qui devrait porter le chiffre de la population actuelle à 2,186. Par différence, on établit que 286 personnes au moins ont quitté la municipalité depuis 1931, soit une vingtaine de familles de 6 personnes en moyenne et un grand nombre de jeunes gens. Les nouvelles colonies du comté de Rimouski, notamment St-Médard, St-Guy et Notre-Dame des Bois, ont reçu la majorité de ces émigrants. Les jeunes filles se sont de préférence dirigées vers les grandes villes où elles vivent de service domestique. On nous affirme qu'il n'y avait pas avantage à l'époque à retenir ces gens dans la municipalité; le travail manquait trop à ces familles et l'émigration vers les colonies demeurait pour elles le seul moyen de parer à la crise.

Occupation du sol

La ville ne renferme que 7 cultivateurs qui exploitent des terres comprises dans son territoire. Mais les emplacitaires sont nombreux: 290 propriétaires de maisons sur emplacements et 108 locataires de logements. Parmi ces emplacitaires, on estime que les trois quarts cultivent un petit jardin potager pour les besoins d'alimentation domestique;

VILLE ET MUNICIPALITE DE TROIS_PISTOLES

COMTE DE RIVIERE_DU_LOUP

Echelle de 1 mille au pouce

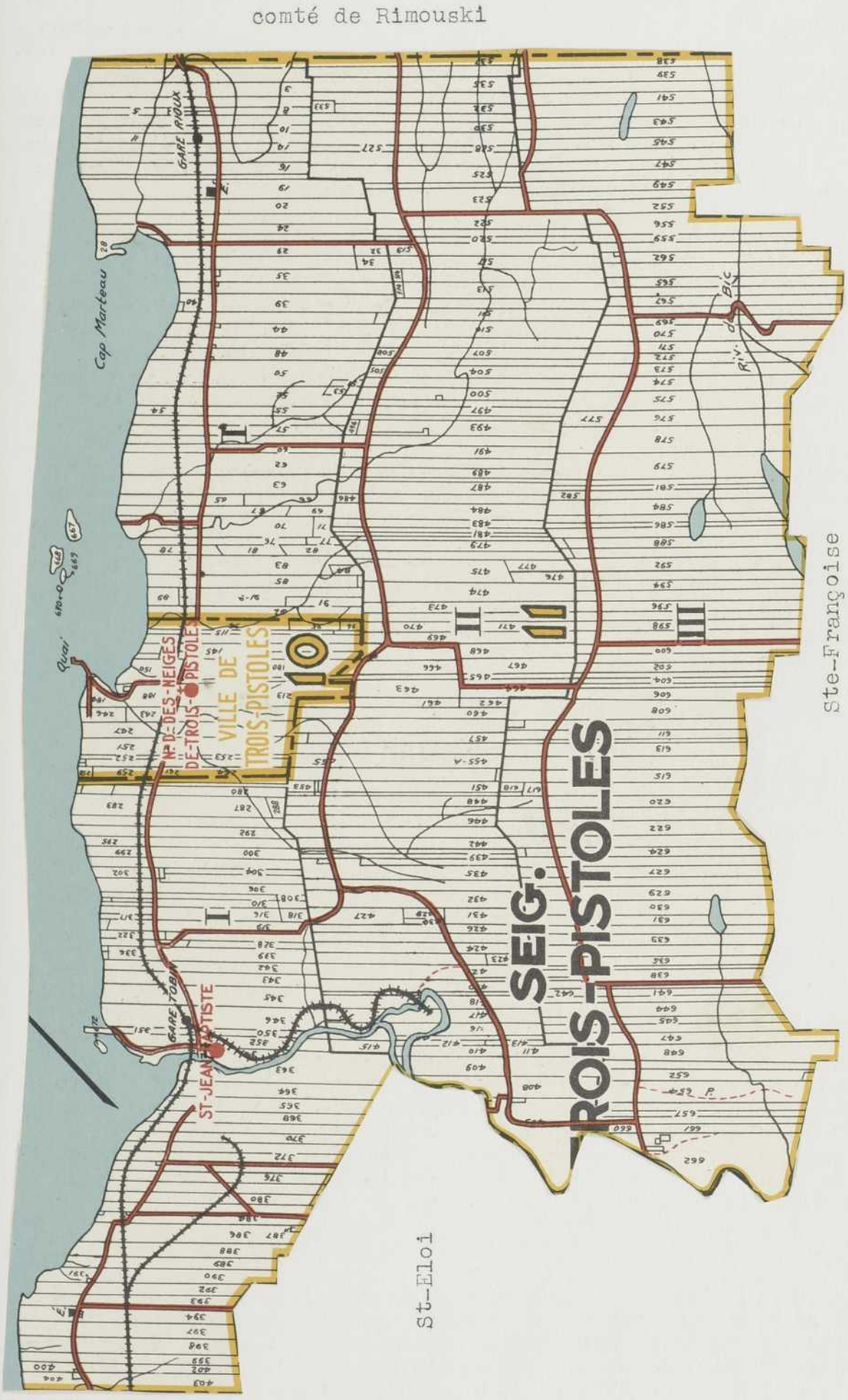

quelques-uns seulement entretiennent des animaux de ferme parmi lesquels on compte une quarantaine de chevaux. En plus des propriétaires domiciliés, on relève 39 villégiateurs de Québec et de Montréal qui possèdent des villas d'été le long de la mer, à l'endroit connu sous le nom de "La Grève".

Modes de vie

Les 7 cultivateurs de la ville vivent largement de leurs exploitations agricoles et réalisent des revenus supérieurs à ceux de la paroisse. Aucun n'a besoin de recourir aux travaux de voirie ou à la coupe du bois dans les chantiers pour arrondir le revenu de sa ferme.

La classe des journaliers, comprenant chefs de famille et jeunes gens, représente environ 140 hommes qui travaillent à la voirie, à l'aqueduc municipal, au transport du bois à pâte, dans les scieries et les chantiers. La municipalité renferme très peu de chômeurs actuellement: 10 ou 20 tout au plus. On s'accorde à dire que l'année est assez bonne car la navigation et le chemin de fer emploient beaucoup de monde pour le transport du bois durant l'été. Mais ce qui manque le plus pour les journaliers, c'est la stabilité des occupations. L'établissement de nouvelles industries dans la ville, capables d'occuper tous les jeunes gens sans métier et sans avenir, serait de nature à favoriser le développement normal de la municipalité. Pour permettre à la population de vivre convenablement et aux jeunes gens de s'établir, il faudrait stabiliser la production de l'industrie forestière et créer de nouvelles sources de travail. Les jeunes doivent entrevoir des perspectives d'avenir sans quoi ils se découragent, abandonnent toute initiative et finissent par émigrer vers les chantiers ou les villes.

L'industrie, occupe près de 91 personnes pendant le plus fort de l'année, soit 8 patrons, 23 employés permanents et une soixantaine d'ouvriers temporaires. Le nombre de ceux-ci diminue de moitié durant l'hiver, période de ralentissement général dans l'industrie. Comme établissements industriels, on relève une beurrerie, une moulange, une carderie, une tannerie, deux scieries, un atelier de préparation de bois de construction, une manufacture de chaussures et une fabrique d'eaux gazeuses.

Les artisans comprennent 10 menuisiers et charpentiers, 5 forgerons, 10 mécaniciens de garage, 9 tanneurs et ouvriers spécialisés dans la chaussure employés la plupart à la manufacture Mou, 14 peintres, 2 maçons, 4 plombiers, 3 électriciens, 2 tailleurs, 5 coiffeurs et 2 horlogers. Ces hommes de métier travaillent pour leur propre compte ou à salaire.

Le commerce fait vivre 32 marchands et commerçants généraux, 6 restaurateurs, 3 bouchers, 2 boulangers et 1 modiste. Cinq employés seulement sont engagés dans les entreprises commerciales de la ville.

Les transports emploient aussi beaucoup de monde. On compte d'abord un chef de gare et 8 cantonniers qui sont employés à l'année; en outre, environ 75 journaliers travaillent occasionnellement pendant l'hiver au déblaiement de la voie ferrée. La navigation occupe 8 journaliers qui sont préposés au chargement des goélettes au quai; de nombreux manoeuvres ont aussi l'occasion de travailler au transport et au chargement du bois à pâte durant l'été. Enfin, on relève en plus une trentaine de camionneurs et une douzaine de chauffeurs de taxi dans la municipalité. Les transports constituent donc une activité importante à Trois-Pistoles et une abondante source de travail. Celle-ci est intimement dépendante de la production et de l'état du marché de l'industrie forestière.

L'enseignement occupe au total 20 personnes, soit 19 religieux et 1 laïque. Les professions libérales comprennent 4 médécins (dont un tient pharmacie), 2 notaires, 1 dentiste et 1 arpenteur- géomètre. La population de la ville et de la région avoisinante constitue une clientèle suffisante pour faire vivre ces professionnels.

Comme autres occupations, on relève 2 hôteliers, 8 voyageurs de commerce et agents vendeurs, 4 entrepreneurs de pompes funèbres, 5 employés civils, 2 photographes (dont un tient pharmacie), 4 employés de banque, 2 typographes, 1 sacristain, 1 huissier, etc. On compte aussi 51 rentiers qui retirent des revenus personnels ou qui reçoivent de l'Etat des pensions de vieillesse.

o o o

III- ASPECT ECONOMIQUE

A- AGRICULTURE

La ville de Trois-Pistoles ne renferme que 7 cultivateurs qui vivent de l'exploitation du sol. Trois autres personnes, qui possèdent chacune une moitié de terre, ne sont pas considérées comme cultivateurs car elles ne vivent pas de cette occupation.

Le capital engagé sur chaque ferme atteint en moyenne $ 7,800, soit $ 3,500 dans la terre, $ 2,000 dans les bâtiments, $ 1,200 dans les troupeaux et $ 1,100 dans le matériel roulant. Un seul cultivateur a jusqu'ici recouru au crédit agricole provincial.

Etendue moyenne des fermes

Les fermes couvrent en moyenne une superficie de 118 acres, soit au total 826 acres. L'étendue moyenne livrée à la culture est de 75 acres, soit 525 acres comme total. L'étendue moyenne labourable en brousse, pâturages naturels, petits conifères, représente 25 acres par ferme, soit 175 acres. Enfin, les fôrets et les parties rocheuses non utilisables pour fins agricoles prennent 18 acres, soit 126 acres au total. Cette dernière étendue pourrait être livrée à la culture par du défrichement et de l'amélioration.

Période de végétation

Elle est la même que dans la municipalité rurale (Cf, cette monographie).

Sols et amendements

Dans la ville, le sol arable présente les mêmes qualités que dans la paroisse rurale: la moitié des terres est de nature argilo-schisteuse, alors que le reste est constitué également de terre grise et de terre légère sablonneuse. On emploie une dizaine de tonnes de chaux par année pour amender ces terres trop souvent acides. Chaque cultivateur utilise aussi en moyenne une tonne d'engrais chimiques par année. L'égouttement du sol n'est pas toujours satisfaisant sur les fermes: les terres basses, qui sont les meilleures, pourraient être drainées au moyen de fossés creux et du labour arrondi. Quant à la luzerne, elle réussit difficillement à s'acclimater car le mauvais égouttement des terres et les gelées du printemps l'empêchent de durer.

Production végétale

I) Grandes cultures

Les cultivateurs de la ville de Trois-Pistoles consacrent chacun environ 75 acres de terre aux grandes cultures et aux pâturages. Le tableau de la page suivante montre pour 1937 les superficies et les rendements moyens des diverses cultures pratiquées.

	Superficies	Rendements moyens à l'acre
Blé	14 acres	15 boisseaux
Avoine	150 "	22 "
Orge	10 "	18 "
Seigle	5 "	-
Grains mélangés	10 "	22 "
Pommes de terre	35 "	150 "
Foin (mil et trèfle)	175 "	1½ tonne
Racines fourragères	5 "	15 "
Jardins de famille	2 "	-
Pâturages	120 "	-
	526 acres	

Les rendements moyens à l'acre sont en général plus élevés qu'ailleurs parce qu'ils procèdent d'une technique plus soignée et moins routinière. La culture des racines fourragères devrait s'étendre davantage pour améliorer l'alimentation des vaches et des porcs. Au point de vue de la rotation des cultures, quatre cultivateurs sur sept suivent la méthode suivante: grain (1 an), foin (2 ans), pâturages (1 an). Un seul pratique la rotation idéale, laquelle comporte des plantes sarclées (1 an), du grain (1 an), du foin (2 ans) et des pâturages (1 an).

Le volume des ventes des produits agricoles n'est pas très considérable: il comprend, outre la dîme en nature, un peu d'avoine (100 minots) et de foin (10 tonnes), puis surtout des pommes de terre (environ 2,800 minots). Au total, cela représente en moyenne un revenu argent de $ 148 par ferme.

2) Cultures maraîchères et fruitières

Les cultivateurs de la ville ne font pas de cultures maraîchères parce qu'ils donnent tout leur temps à l'industrie laitière; ils n'entretiennent que de petits potagers pour l'alimentation domestique.

On compte une quarantaine de pommiers chez les cultivateurs de la ville. Les variétés de pommes les plus communément cultivées comportent surtout la Duchesse, la Wealthy et la Jaune Transparent. Quelques citadins qui ne sont pas cultivateurs possèdent également des vergers, mais nous ne devons pas nous en occuper dans ce rapport agricole.

3) Erablière

Un seul cultivateur exploite une érablière et encore est-elle située en dehors de la ville, à Ste-Françoise. La production atteint 64 gallons de sirop et 285 livres de sucre en 1937, ce qui rapporte environ $ 110 par la vente.

o o o

Production animale

1) Chevaux

Les cultivateurs de la ville possèdent une vingtaine de chevaux qui travaillent exclusivement sur la ferme. Chaque année, on en importe une couple des provinces de l'Ouest, tandis que l'élevage local fournit également une couple de sujets croisés de race belge. Quelques cultivateurs pourraient se livrer économiquement à cet élevage, du moins ceux qui possèdent de grandes terres et des pâturages abondants.

2) Bovins et industrie laitière

Chaque cultivateur garde en moyenne une dizaine de vaches, soit au total un troupeau de 60 Ayrshire croisées et 10 Holstein pur sang. On compte aussi 3 taureaux Ayrshire pur sang, 1 Holstein pur sang et 2 Ayrshire croisés.

On vend du bétail laitier pour fins d'élevage sur le marché local: environ 5 sujets pur sang par année. La vente des bovins de boucherie rapporte en moyenne $ 77 par ferme et comprend une quinzaine de vaches, bouvillons et taureaux, puis une quarantaine de veaux de lait.

Le rendement moyen des vaches est assez élevé, soit environ 4,800 livres de lait par année. Chaque cultivateur garde en moyenne 30% de la production laitière pour les besoins d'alimentation domestique et la vente en nature dans la ville; le reste est porté aux deux beurreries locales. On estime que l'industrie laitière rapporte quelque $ 500 par ferme dans la ville; quoique ce revenu puisse sembler exagéré, il se justifie par la vente au détail qui commande des prix de 2 ou 3 fois supérieurs à ceux que l'on accorde dans les beurreries.

3) Porcs

On compte actuellement 119 porcs dans la ville, soit 7 truies et 112 porcelets. L'abattage annuel pour les besoins domestiques prélève 2 porcs par cultivateur; le reste est disponible pour la vente qui se pratique aux commerçants locaux. Cette industrie procure à chaque cultivateur un revenu moyen de $ 275 par année.

4) Moutons

Le troupeau comprend actuellement 39 sujets de race Shropshire, soit 18 brebis dont 2 enregistrées, 1 bélier pur sang et une vingtaine d'agneaux. Ceux-ci sont tous vendus à l'automne aux commerçants de la localité, ce qui rapporte en moyenne $ 14 par ferme. L'élevage ovin réussit difficilement à se développer en bordure du littoral par suite des déprédations causées par les chiens et du manque de pâturages impropres à l'élevage laitier.

5) Volailles

L'aviculture est peu développée dans la ville quoique le marché local représente une consommation importante. Les cultivateurs vendent des volailles grasses pour $ 15 chacune en moyenne et des oeufs pour $ 5 par année. Les trois quarts du troupeau de volailles sont de bonne qualité et le reste médiocre. Chaque cultivateur garde en moyenne 30 poules pondeuses et 25 poulets.

6) Apiculture

La ville ne renferme qu'un seul apiculteur, lequel exploite une dizaine de ruches et vend environ 600 livres de miel par année sur le marché local. Il réalise ainsi un revenu de quelque $ 60 par année.

o o o o

Conserves domestiques

Tous les cultivateurs préparent des conserves alimentaires destinées à la famille, mais personne n'en vend.

Revenus forestiers

Pas un seul cultivateur de la ville ne fréquente les chantiers ou ne travaille à la voirie. La coupe du bois de chauffage et à pâte destiné à la vente n'est pratiquée que par un seul cultivateur, qui réalise ainsi un revenu annuel de $ 140 environ.

Revenu-argent moyen du cultivateur

Les cultivateurs de la ville de Trois-Pistoles, plus avancés et plus modernes que ceux de la paroisse, réalisent un revenu-argent annuel supérieur à bien des localités de cette région. Pour l'année 1937, on estime à quelque $ 1,034 le revenu de chacun. C'est ce qu'indique le tableau suivant:

Grandes cultures	$ 148
Produits laitiers	500
Vente de bovins de boucherie	77
Vente de porcs	275
Aviculture	20
	$ 1,034

A remarquer que la totalité de ce revenu moyen provient exclusivement de l'exploitation de la ferme, ce qui marque le caractère nettement agricole des cultivateurs de la ville. Il faut aussi considérer les activités suivantes qui augmentent le revenu de quelques cultivateurs.

Produits de l'érable	(1 producteur)...	$ 110
Apiculture	(1 ")...	60
Coupe du bois s/terres patentées	(1) ...	140

Si l'on estime à $ 350 la valeur des produits agricoles consommés par la famille et à $ 250 l'habitation et le bois de chauffage, le revenu brut de la ferme atteint en moyenne $ 1,634. Le cultivateur ne touche en réalité que $ 1,034 , avec quoi il doit défrayer ses dépenses d'exploitation. Celles-ci s'élèvent en moyenne à $ 600 et comprennent les articles suivants: taxes (municipales, scolaires et religieuses) $ 171; réparations $ 50; dépréciation du troupeau 7%, $ 77; main-d'oeuvre étrangère $ 50; dépréciation des bâtiments à 4% $ 80; dépréciation de l'outillage, 5% $ 55; services professionnels $ 20; matières premières (engrais, amendements, moulées, provende, etc.) $ 97. Il est à noter que les dépréciations ne se paient pas effectivement, mais tôt ou tard les réserves accumulées à même les bonnes années servent à remplacer ce qui est hors d'usage ou disparu. Dans l'ensemble, les cultivateurs de la ville réalisent de bons revenus et peuvent largement allouer un intérêt au capital engagé dans leurs exploitations agricoles.

Achats

Comme matières premières destinées à la terre ou au bétail, les cultivateurs achètent de la chaux (10 tonnes par année), des engrais chimiques (7 tonnes), des moulées alimentaires (10 tonnes), de la graine de mil et de trèfle (500 livres) et quelquefois des semences. Pour l'alimentation de la famille, ils se procurent chacun 1,000 livres de farine et un peu de fèves; on achète aussi des vêtements et des étoffes. Une bonne partie de la farine et de la graine de mil et de trèfle devrait provenir de la production locale.

Impôts et contributions

La contribution monétaire nécessaire au fonctionnement de l'église atteint en moyenne $ 30 par cultivateur. Les taxes municipales et scolaires sont respectivement de $ 1.50 et $ 1.05 par $ 100 d'évaluation. L'église a une dette de $ 28,000 qui s'amortit graduellement; la municipalité de la ville supporte une dette de $ 50,000 contractée pour l'aménagement d'un aqueduc. Les propriétés sont évaluées à leur pleine valeur pour fins d'imposition.

Les cultivateurs de la ville se plaignent que les taxes sont trop élevées. Ils demandent que les terres cultivées, englobées dans une ville ou un village, soient taxées sur la même base que celles de la municipalité rurale voisine. Comme l'agriculture rapporte moins que le commerce, elle ne peut supporter autant d'impôts. On devrait taxer la terre en proportion de ses revenus. Il ne faut pas l'assimiler au commerce ou à l'industrie, car dans une ville ce sont ces deux derniers que l'impôt doit viser.

Sociétés agricoles

Ce sont les mêmes que pour la municipalité rurale (Cf. cette monographie).

o o o o

B- INDUSTRIES

Industries dérivées de l'agriculture

1) Beurrerie

L'établissement de M. Louis Jean, qui existe depuis plus de 45 ans, fonctionne à l'année et emploie 2 hommes de la famille du propriétaire. La production de 1937 atteint environ 112,000 livres de beurre que l'on a vendues au prix moyen de 27 cents la livre . Les patrons se recrutent ainsi : 120 à Trois-Pistoles, (ville et paroisse), 7 à Ste-Françoise et 6 à St-Jean de Dieu (Bégon). Les matières premières comportent du lait dans la proportion d'un tiers et de la crème pour les deux tiers. Le marché local absorbe environ 30,000 livres de la production; le reste (environ 82,000 livres) est vendu à des marchands de gros de Montréal, Québec et Rimouski. L'exploitant de cette beurrerie nous affirme que la production ne saurait augmenter en raison de la concurrence qui lui vient de la seconde beurrerie, située dans la municipalité rurale.

2) Moulanges

La moulange de M. Désiré Martel, établie depuis 1935, fonctionne à l'année. En 1937, la production comprend environ 850,000 livres de moulées alimentaires (avoine, orge, sarrasin, seigle, maïs, etc), et une centaine de charretées de foin et de luzerne moulus (environ 800 livres par voyage). Les matières premières proviennent des cultivateurs de Trois-Pistoles surtout, puis de ceux de Ste-Françoise, St-Mathieu, St-Simon, etc. L'exploitant moud le grain à raison de 15 cents du 100 livres ou moyennant commission en nature de 12%; le foin est haché à raison de 25 cents du 100 livres. Le propriétaire de cette moulange a l'intention d'installer prochainement une meule d'émeri pour la mouture du blé et la préparation de la farine.

M. Jos. Renouf possédait également une moulange, mais le coût élevé de production et la concurrence l'ont réduit à vendre son outillage à Cacouna.

3) Carderie

L'établissement de M. Hilaire Larrivée, qui remonte à une trentaine d'années, appartient à l'exploitant actuel depuis le printemps 1938. Cette carderie a fonctionné 4 mois cette année et traité près de 3,000 livres de laine durant cette période. La laine brute provient de la localité, puis du Bic, de St-Fabien, et même des Escoumains (Côte Nord). L'opération du cardage se fait à commission, moyennant 5 cents la livre généralement. Le propriétaire de cette carderie a l'intention de renouveler bientôt l'outillage démodé de son établissement; il pourra alors doubler sa production annuelle.

4) Tannerie

L'établissement de M. Hector Riou, fondé vers 1890, fonctionne à l'année et emploie 7 personnes, dont 5 ouvriers temporaires. En 1937, la production de cette tannerie atteint au total 78,868 pieds carrés de cuir dont la valeur est estimée en moyenne à 20 et 22 cents le pied carré. Le tableau suivant montre le détail de cette production:

Produits	Unité	Quantités	Pieds carrés
Cuir, (vache, boeuf, cheval)	Côtés	3,482	62,730
Cuir de veau	Peaux	112	739
Cuir de mouton	Peaux	85	823
Cuir de boeuf à souliers	Côtés	634	14,576
Crin	Lbs	960	-

Les matières premières, qui proviennent de la région, comprennent 1925 peaux de vache, 150 peaux de cheval, 112 peaux de veau et 85 peaux de mouton. On achète aussi des huiles et des substances chimiques dans la province; on se procure l'écorce de pruche dans les Cantons de l'Est et au Nouveau-Brunswick.

Toute la production de cuir, sauf une légère partie vendue aux cordonniers locaux, sert à fabriquer des chaussures. Depuis 1930, l'augmentation de la production, intimement liée au marché de la chaussure, s'est produite régulièrement.

Cette tannerie prépare aussi des cuirs pour le compte des cultivateurs: c'est le travail à la façon. En 1937, on estime que 750 grosses peaux et 150 petites peaux ont été tannées à commission pour les cultivateurs de Trois-Pistoles.

Industrie du bois

La ville de Trois-Pistoles n'est pas un centre d'industrie forestière. Elle renferme cependant deux scieries et un atelier de préparation du bois, dont l'établissement est dû aux facilités de transport et d'expédition qu'offre cette localité.

1) Scieries

Le moulin à scie de M. Jos. Renouf, établi depuis près de 45 ans, fonctionne à l'année et emploie 6 ouvriers, dont 2 temporaires. L'exploitant scie pour lui-même environ 25,000 p.m.p.; la production faite à commission en 1937 comprend 200,000 p.m.p. pour les cultivateurs de la localité et 800,000 p.m.p. pour la maison Daigle & Paul de Montréal. Le bois des cultivateurs provient des terres patentées alors que celui de Daigle & Paul est coupé sur les limites de la Brown Corporation. Les cultivateurs qui font préparer leur bois au moulin en revendent une bonne partie à des particuliers de Ste-Françoise et de St-Jean de Dieu. Cette année (1938), on estime que le volume de la production diminuera de 25% par rapport à 1937. Le propriétaire se plaint du coût élevé de l'électricité.

Cette scierie comprend aussi un atelier de menuiserie où on a fabriqué à commission environ 25 portes et 30 châssis en 1937; faute de capital, cette production est fort en baisse depuis 1934. A ce moment, on fabriquait environ 50 portes et 125 châssis par année.

La scierie de M. Ernest Pelletier, établie depuis 1925 à Trois-Pistoles, fonctionne irrégulièrement à l'année et emploie 2 ouvriers. Toute la production est faite à commission pour le compte des cultivateurs de la localité, soit environ 100,000 p.m.p. en 1937.

La moitié de ce bois est ensuite revendue à des commerçants de la municipalité. L'exploitant de cette scierie manque de capital pour moderniser son outillage; le coût de la force motrice est quasi prohibitif, nous affirme-t-il. C'est une entreprise familiale qui n'est pas adaptée à une production massive.

2) Atelier de préparation du bois

L'entreprise de M.J. Henri Duval, établie face à la gare depuis 1935, est un moulin de planage et de préparation du bois de construction. Le moulin fonctionne à plein rendement de mars à fin décembre, puis on compte un mois d'arrêt et un mois au ralenti. Cette entreprise emploie deux commis de bureau à l'année, 39 ouvriers durant 5 mois et une vingtaine pendant 6 autres mois.

En 1937, la production comporte 10,000,000 p.m.p. de planage, dont 2,000,000 p.m.p. de bois semi-ouvré travaillé à commission pour le compte des entreprises Daigle & Paul, Chalifour et Ottawa Valley Lumber Co. Ltd. Tout le bois provient des scieries des comtés de Rimouski et Rivière-du-Loup, où il est acheté semi-ouvré.

En plus du planage, l'exploitant de ce moulin fait aussi un gros commerce de bois de construction. Il achète la production des scieries de la région et la revend ensuite sur les grands marchés. A l'égard des petits propriétaires de moulins, il remplit donc une fonction utile. En 1937, le commerce de cette industrie comprend au total 7,000,000 bardeaux, 500,000 lattes et 3,000 traverses de chemin de fer. La vente de ces produits, ainsi que celle du bois plané pour le compte du propriétaire, s'effectue ainsi: 60% à Montréal, 10% à Québec et autres centres de la province, 5% en Ontario et 25% aux Etats-Unis. L'année 1937 marque dans la production une augmentation de 50% par rapport aux trois années précédentes; mais on prévoit pour cette année (1938) une baisse de 30% par rapport à 1937.

L'exploitant de cette entreprise suggère que la coupe du bois, dans chaque localité, soit soumise à un contrôle sévère effectué sur place. Il faut empêcher les colons de couper plus de bois que la loi autorise. Le contrôle doit s'exercer sur les lieux et pour être efficace, avant, pendant et après l'opération de la coupe, sans recourir aux propriétaires de scieries comme intermédiaire; à la moindre infraction, imposer des sanctions immédiates. C'est là l'opinion de nombreux marchands de bois.

Autres industries

I) Fabrication de chaussures

La manufacture de M. Hector Riou, attenante à la tannerie, fonctionne à l'année depuis mai 1930. L'installation est moderne et le capital engagé dans cette entreprise dépasse $ 50,000. La main-d'oeuvre est recruté dans Trois-Pistoles: 5 mois par année on emploie 17 ouvriers, dont 4 femmes; le reste de l'année, ce nombre tombe à 9, y compris 2 femmes. En 1937, la valeur totale de la production atteint $ 38,790 et comprend: 6,171 paires de bottines et de souliers d'une valeur de $ 19,470; 6,161 paires de chaussures de chantiers (mocassins) vendues $ 12,450 et environ 5,000 paires de housses en cuir pour bottes de caoutchouc d'une valeur de $ 6,870. Les matières premières utilisées comprennent d'abord tout le cuir produit à la tannerie, puis diverses fournitures(clous, rivets, canevas, toile, crépins, etc.)

Du point de vue des débouchés, la vente au détail représente moins de 5% de la production; les marchands de gros de Québec et de Montréal achètent également 5% de la production; le reste, soit la quasi-totalité, est vendu par l'intermédiaire d'agents à commission dans les Cantons de l'Est, en Abitibi, au Lac St-Jean et dans le Bas St-Laurent. Depuis 1930, la production a augmenté régulièrement, mais cette entreprise subit la concurrence des manufacturiers de Québec et de Plessisville.

Le volume de la production dépend dans une bonne mesure de l'activité des chantiers, car le gros article de vente c'est la botte de chantier. Cette année (1938), on prévoit une baisse parce que les chantiers tardent à ouvrir. L'exploitation de cette manufacture se plaint aussi des salaires élevés qu'il paie à la main-d'oeuvre qu'il emploie; l'état du marché permet difficilement de supporter une charge aussi lourde.

2) Préparation et embouteillage d'eaux gazeuses

L'entreprise Larrivée Frères Enregistrée est établie depuis 1930 dans la ville de Trois-Pistoles. Elle emploie 5 hommes à l'année et 1 chauffeur de camion durant l'été. En 1937, la fabrication comprend 26,000 douzaines de bouteilles d'eaux gazeuses d'essences diverses vendues au prix moyen de 37½ cents la douzaine. Outre leur production propre, les propriétaires de cette entreprise ont aussi embouteillé près de 4,000 douzaines de bouteilles pour le compte de la Cie Kik; cette année (1938), on a remplacé cette marque par le Pepsi-Cola et on en a déjà préparé environ 2,000 douzaines en 2 mois.

Toutes les matières premières (essence, gaz carbonique, bouteilles) proviennent de Montréal, sauf quelque 300 sacs de sucre achetés dans la ville même. Les ventes s'effectuent aux restaurateurs et aux petits commerçants de la région, sur un territoire d'environ 30 milles carrés. Cette entreprise subit cependant la concurrence des grandes firmes de produits similaires.

o o o

Deux autres industries, qui ont déjà revêtu une certaine importance à Trois-Pistoles, sont aujourd'hui disparues: l'ancienne manufacture de chaussures Pierre Beaulieu, dont l'outillage a été vendu à M. Hector Riou et l'immeuble converti en logements, et la charronnerie de M. J.A. Corriveau (Cie Léon Damours & Fils). Nous ignorons les raisons qui ont amené la disparition de ces deux entreprises.

o o o

C- TRANSPORTS

Navigation

La ville de Trois-Pistoles est desservie par un port dont l'activité grandit d'année en année. Le quai, auquel mène une route de gravier, est en béton et mesure environ 250 pieds de longueur, sans compter la partie latérale qui forme équerre. Un brise-lames protège le quai vers le nord-est; cet abri est insuffisant et il faudrait un rempart allant de la tête du quai au brise-lames tout en ménageant un passage étroit pour les navires. On suggère aussi de construire une route en asphalte reliée à la route nationale pour remplacer le chemin actuel qui est souvent en mauvais état.

Aux lieux d'amarrage, la profondeur d'eau atteint à peine dix pieds à marée haute; à marée basse, le quai est à sec, mais on charge quand même les navires. Il n'y a aucune possibilité de prolonger le quai afin de permettre l'accostage à marée basse car il existe à cet endroit une batture de sable qui va jusqu'à 3 milles au large. Le dragage autour du quai aide néanmoins à niveler le fond et à permettre aux navires d'amarrer. Actuellement, le port peut recevoir 6 goélettes à la fois le long du quai. Des travaux ont été effectués par le gouvernement fédéral pour améliorer l'état du quai et du port: pour $ 3,000 en 1936 et $ 12,000 en 1937. Les revenus du port varient de $ 1,000 à $ 1,500 par année. Un petit entrepôt de 20 pieds par 20 pieds, appartenant au gouvernement fédéral, ne suffit pas actuellement au volume du trafic.

Un autre entrepôt serait nécessaire pour emmagasiner des marchandises qui, faute de place, attendent souvent plusieurs jours avant d'être déchargées.

La saison de navigation dure ordinairement du début d'avril au début de décembre, avec un écart possible d'une quinzaine de jours. Durant cette période, plusieurs goélettes qui ne jaugent généralement pas plus de 100 tonnes, fréquentent le port régulièrement. On distingue plusieurs courants commerciaux et divers services de transport maritime. Le tableau suivant résume les activités du port de Trois-Pistoles en indiquant la liste des principales goélettes qui le desservent.

Propriétaires de goélettes	Circuit du service	Périodicité du service
Capitaine J. Paul Michaud " Arthur Tremblay " Georges Dionne " Cyrille Lévesque " Léo Bernier	(Montréal à Trois-Pistoles et retour (57 à 99 (tonnes de jauge)	Tous les quinze jours généralement.
" Arthur D'Amours	Québec à Trois-Pistoles et retour	Tous les 15 jours
" Georges Gagnon		Deux voyages par semaine.
" David Tremblay " Jos. Desgagné " Marion " Léopold Bouchard " Aquilas Lévesque	(Trois-Pistoles à Port-Alfred et retour (80 à 127 tonnes de jauge).	Tous les 15 jours.
" Sirois	Trois-Pistoles aux Escoumains et retour	Plusieurs fois par semaine.

Une quinzaine d'autres goélettes viennent aussi au port de Trois-Pistoles pour y charger du bois. Il s'agit donc d'un petit port très achalandé si l'on en juge par le nombre de goélettes qui le fréquentent régulièrement.

A Tobin, agglomération secondaire située dans la municipalité rurale, il existe aussi un quai d'une centaine de pieds de longueur où un petit bateau de 25 tonnes vient charger du bois, des pommes de terre et du poisson à destination de Chicoutimi. Le poisson vient de la région du Bas-St-Laurent.

Le volume du trafic maritime est extrêmement difficile à apprécier puisqu'on n'établit aucune statistique relative aux marchandises qui arrivent au port ou qui en sont expédiées. Selon les renseignements que nous avons recueillis du gardien du quai et de quelques propriétaires de goélettes, les arrivages de marchandises comprendraient annuellement environ 3,000 tonnes de produits divers (conserves, grain, foin, engrais, quincaillerie, marchandises générales, etc.) Les expéditions, en 1937, atteigneraient environ 2,000 sacs de pomme de terre de 80 livres, 50 tonnes de foin, 20 tonnes de beurre, de lard et de viande de boeuf, 6,000,000 p.m.p. de bois de sciage et 3,000 cordes de bois à pâte. On estime que ce dernier article variera entre 8,000 et 10,000 cordes en 1938. Par rapport aux années antérieures, on note une forte augmentation du trafic en 1936, 1937 et 1938. En plus du mouvement des marchandises, le service de voyageurs avec la Côte Nord (les Escoumains) représente, dit-on, de 1,000 à 1,500 passagers par année.

Le port de Trois-Pistoles dessert une vingtaine de paroisses de l'intérieur, dans un rayon de 40 milles environ. Les expéditions de bois de sciage et à pâte proviennent surtout des centres de colonisation et des paroisses nouvelles où la coupe du bois est active. Vis- à vis ces localités, le port de Trois-Pistoles remplit donc une fonction commerciale importante en facilitant l'expédition du bois vers les grands marchés de vente. De cette façon, la recherche des débouchés pour l'industrie forestière ne devient plus un problème que la difficulté des transports empêche de résoudre.

Chemin de fer

La ville de Trois-Pistoles est desservie par l'Intercolonial, relié au réseau des chemins de fer nationaux du Canada. A la gare de Trois-Pistoles, on compte une voie principale, une voie d'évitement et 4 voies de chargement. La gare secondaire de Tobin, situé 3 milles à l'ouest, relève de la gare principale pour son trafic qui se dirige vers l'est. D'autre part, à 4 milles plus à l'est de la gare de Trois-Pistoles, il y a une voie d'évitement à Rioux Siding.

Le volume total du trafic ferroviaire à Trois-Pistoles atteint 40,223 tonnes en 1937. Les arrivages, qui comportent surtout des marchandises générales destinées aux magasins de la région, s'élèvent à 5,250 tonnes. La gare de Trois-Pistoles reçoit aussi des marchandises qu'on réexpédie sur la Côte Nord aux endroits suivants: Escoumains, Rivière Portneuf, Saut au Mouton, St-Paul du Nord, Rivière aux Eperlans, Hamilton Cove, Les Bergeronnes, Baie des Bacons, Mille-Vaches, Sacré-Coeur et Pointe au Boisvert. C'est désormais une ligne régulière desservie par le capitaine Sirois.

Les expéditions, qui s'élèvent en 1937, à 34,973 tonnes, comprennent surtout des produits forestiers (bardeaux, bois à pâte et de sciage, traverses, "rips", etc.) puis des animaux, des pommes de terre, etc. Dans le total des sorties, il entre pour 6,300 tonnes (180 wagons de 35 tonnes) de traverses expédiées pour le compte du C.N.R. Depuis une dizaine d'années, on estime que le volume du trafic ferroviaire a presque doublé par suite de l'ouverture de nouvelles colonies.

Le nombre des voyageurs qui partent de Trois-Pistoles est sensiblement le même d'année en année. En 1937, il atteignait 10,100, soit 3,245 de mai à novembre et 6,855 le reste de l'année. Depuis que le service d'autobus qui reliait Rimouski à Rivière-du-Loup n'existe plus, le nombre des voyageurs par chemin de fer a augmenté et tend à se stabiliser autour du chiffre actuel.

Routes

1) Voyageurs

Un service d'autobus relie quotidiennement Trois-Pistoles à St-Médard et St- Guy(Rimouski) et fonctionne tant que les routes sont ouvertes à la circulation. Un ancien service qui effectuait le trajet Rimouski-Rivière-du-Loup à tous les jours a disparu par suite d'une plainte logée par le chemin de fer contre l'exploitant de cette ligne d'autobus.

Durant l'été, des services d'autobus touristique arrêtent quelquefois à Trois-Pistoles pour simplement visiter la ville et ses environs. Il s'agit surtout des Tauck Tours de New-York, des Boston Airlines (Boston) et des Provincial Transport qui font des excursions en Gaspésie.

La municipalité renferme aussi une douzaine de taxis qui s'occupent de transporter les voyageurs dans la ville et la région. Plusieurs chauffeurs de taxi se plaignent du fait que de nombreux camions et automobiles transportent des voyageurs sans permis. Il faudrait empêcher cette concurrence déloyale.

2) Marchandises

Un seul service régulier de camionnage public dessert la ville de Trois-Pistoles. Il est exploité par M. Albert Belzile qui, à toutes les semaines, transporte à Québec des expéditions de beurre et rapporte des marchandises générales au retour.

Plusieurs autres camionneurs transportent occasionnellement à Québec du beurre, des pommes de terre, du bois et reviennent avec des marchandises générales destinées aux magasins de la localité; mais on ne relève aucun service organisé et qui soit régulier. En outre, les camionneurs qui transportent du bois depuis les centres de production forestière, à l'intérieur du comté, jusqu'à la gare et au quai de Trois-Pistoles, sont nombreux: il s'agit la plupart du temps de journaliers qui travaillent ainsi quelques mois par année.

Les marchands de passage et les colporteurs qui viennent vendre leurs produits dans la ville sont assez nombreux. La liste suivante indique les principaux, ainsi que les marchandises qui font l'objet de leur commerce.

NOMS	LIEUX D'ORIGINE	PERIODICITE	NATURE DES MARCHANDISES VENDUES
J. B. Renaud	Rivière-du-Loup	2 fois / semaine	Fruits et légumes
Bégin	Mont-Joli	1 " "	" "
et plusieurs autres	Montréal et Québec	occasionnellement	" "
Thibault Enr.	Rivière-du-Loup	1 fois / semaine	Eaux gazeuses
Jumbo	Mont-Joli	1 " "	" "
Fortier	Québec	1 " "	" "
R. Ouellette	Rivière-du-Loup	1 " "	Confiseries et pâtisseries
Vaillancourt	Québec	1 " "	
R. Vachon	Ste-Marie(Beauce)	1 " "	"
Morris Swinberg	(Inconnu)	Fréquemment	Vêtements et tissus
Rawleigh	Montréal	Desservent la localité au moyen de vendeurs domiciliés pour éviter de payer la taxe imposée aux colporteurs	Produits, pharmaceutiques, remèdes, épiceries, produits de beauté, etc.
Rena	"		
Paula	"		
California	"		
Familex	"		
Watkins	"		
British American Oil	Montréal	Desservent régulièrement les postes d'essence, de la localité.	Huiles et essences.
Impérial Oil	"		" "
Shell Oil	"		" "
McColl Frontenac	"		" "
Penco Oil	"		

Ce sont surtout les colporteurs de remèdes, de produits de beauté et d'épices qui nuisent le plus aux marchands de la localité. Ils sont censés payer une taxe de vente, mais on n'applique pas le règlement.

o o o o o

MUNICIPALITE DE TROIS PISTOLES

I- SITUATION GEOGRAPHIQUE

(Cf. monographie de la ville de Trois-Pistoles)

II- POPULATION

Mouvement démographique depuis 1931

La population de la municipalité rurale de Trois-Pistoles a diminué de 197 personnes depuis 1931. A ce moment, elle était de 1,645 âmes; au 30 juin 1938, elle n'atteignait que 1,522 habitants. Si l'on tient compte de l'accroissement naturel durant cette période (= 82) et de l'arrivée de deux familles nouvelles (20 personnes), la population actuelle devrait être de 1,747 âmes. Il y a donc eu depuis 1931 une forte émigration, que l'on estime de l'ordre de quelque 225 habitants.

Cette diminution rapide de la population est attribuable à la fermeture récente du moulin de la Brown Corporation, à Tobin. L'industrie du sciage occupait à cet endroit de 100 à 275 ouvriers au moulin durant l'été, et 500 à 600 bûcherons dans la forêt durant l'hiver. Depuis la fermeture de cette scierie, le dépeuplement a surtout affecté la classe des journaliers. Quoique l'entreprise Pineault Frères Enr. ait loué le moulin de la Brown Corporation et fonctionne 2½ mois par année, tous les journaliers ne peuvent être employés et pour cette raison plusieurs sont forcés de quitter la municipalité. L'agglomération de Tobin, où se manifeste l'émigration, est appelée à diminuer encore beaucoup, sinon à disparaître complètement. Les départs se font d'année en année plus nombreux et plus alarmants. Par exemple, en 1937, la population de la municipalité rurale était encore de 1,661 âmes. Dans une seule année, de 1937- à 1938, elle a diminué de près de 140 personnes.

Parmi les émigrants, on relève une quinzaine de familles de journaliers qui comptent chacune 8 personnes en moyenne, puis une centaine de jeunes gens. Les centres de colonisation ont absorbé près des quatre cinquièmes de ces émigrants, surtout ceux de Rimouski (notamment St-Guy et Esprit-Saint). Les jeunes filles sont parties en service domestique dans les villes, surtout à Rivière-du-Loup et à Québec, puis quelques-unes à Montréal.

Beaucoup de jeunes gens qui se marient quittent la municipalité pour s'établir ailleurs; mais, par contre, plusieurs jeunes de la paroisse épousent des étrangers et les amènent vivre ici. C'est dont un mouvement double qui se compense généralement.

Occupation du sol

A part l'agglomération de Tobin où vivent surtout des journaliers, la municipalité rurale de Trois-Pistoles constitue une bonne région agricole où l'on compte 158 cultivateurs propriétaires de fermes.

Les propriétaires de maisons sur emplacements sont au nombre de III; on relève en outre 3 locataires de maisons. Parmi ces emplacitaires, la grande majorité cultivent un petit lopin de terre à titre de jardin potager; la moitié élèvent des poules et le tiers gardent des porcs; une dizaine tout au plus possèdent des chevaux.

On estime que 3 étrangers possèdent des maisons d'été le long du rivage; il s'agit de villégiateurs de Rivière-du-Loup et de Québec.

Modes de vie

Parmi les cultivateurs, on compte 156 chefs de famille et seulement 2 célibataires. Les quatre cinquièmes d'entre eux parviennent à tirer de leurs exploitations agricoles ce qu'il faut pour vivre convenablement. Les autres parent au déficit de leurs fermes en travaillant à la voirie, alors qu'une douzaine de jeunes gens s'embauchent aux chantiers durant l'automne et l'hiver.

Les journaliers comprennent d'abord une centaine de chefs de famille qui vivent ordinairement de ce métier; une trentaine d'autres (cultivateurs et fils de cultivateurs) et une cinquantaine de jeunes gens gagnent occasionnellement leur vie en cette qualité. L'opération du sciage dans les moulins dure en moyenne 4 mois durant l'été et emploie un bon nombre de journaliers; les chantiers durant l'automne et l'hiver, le flottage du bois au printemps et les travaux de voirie durant l'été procurent assez d'ouvrage pour occuper la plus grande partie des journaliers. Actuellement, il n'y a pas à proprement parler de chômage dans la municipalité. Vers 1932, on comptait près de 125 hommes sans travail dans la localité. On a distribué des allocations de secours, puis on a effectué des travaux de chômage (particulièrement, contruction d'un édifice municipal). En 1938, tous les journaliers travaillent; ceux qui ne trouvent pas d'ouvrage ne demeurent pas dans la place: ils s'en vont tenter fortune ailleurs.

Les artisans qui tiennent boutique pour leur propre compte comprennent 1 charron, 1 forgeron et 1 garagiste (à Tobin), puis 1 coiffeur. A Tobin, il y avait un cordonnier qui a dû quitter la municipalité par manque d'ouvrage. On relève en outre des hommes de métier qui travaillent à la journée ou à salaire: 1 charron, 1 menuisier, 1 mesureur de bois, 1 mécanicien de garage et quelques limeurs de scie. Ces derniers sont employés au moulin Pinault; ce sont de bons ouvriers qu'on va chercher ailleurs en raison de leur expérience et de leur habilité technique.

L'industrie comprend 3 scieries, 1 beurrerie et 1 moulange; elle fait vivre 7 propriétaires (patrons) et 4 ouvriers permanents; 50 à 75 journaliers sont aussi employés dans les moulins à scie ou aux chantiers.

Le commerce de détail fait vivre une vingtaine de personnes et comporte 4 magasins généraux.

Les transports maritimes occupent 2 employés pendant la majeure partie de l'année. Une cinquantaine d'hommes travaillent au déblaiement de la neige sur la voie ferrée durant l'hiver; mais cele ne se produit qu'une fois tous les 7 ou 8 ans, et ne dure en moyenne qu'une quinzaine de jours. On emploie alors surtout des cultivateurs car les journaliers sont aux chantiers à ce moment. On compte en outre 2 chauffeurs de taxi dans la municipalité.

L'enseignement primaire occupe actuellement 9 institutrices dans la paroisse. On relève 8 jeunes filles en service domestique dans la municipalité et dans la ville; on en compte 4 qui sont à Rivière-du-Loup, 10 à Québec et 3 à Montréal.

o o o

III- ASPECT ECONOMIQUE

A- AGRICULTURE

La municipalité rurale de Trois-Pistoles, qui renferme 158 cultivateurs, occupe les trois rangs de la Seigneurie Trois-Pistoles. Le capital moyen engagé dans les fermes atteint $ 6,000, soit $ 2,500 dans la terre, $ 1,800 dans les bâtiments, $ 900 dans les troupeaux et $ 800 dans le matériel roulant. Les fermes hypothéquées sous le régime du crédit agricole provincial, au 12 janvier 1939, sont au nombre de 10; au fédéral, 3 cultivateurs ont jusqu'ici obtenu des prêts.

Si les emprunts consentis ne sont pas nombreux, cela ne signifie pas que les demandes soient rares. On estime, à Trois-Pistoles, que le quart des cultivateurs réalise des revenus qui permettent de rémunérer le capital engagé, un autre quart qui réussit à financer l'exploitation de la ferme, et le reste, soit la moitié, supporte des dettes et ne touche pas assez de revenus actuellement pour organiser la ferme comme il convient. La situation n'est donc pas des meilleures puisque la moyenne retire de la terre à peine de quoi vivre, sans jamais être capable d'amortir les hypothèques et d'éteindre les dettes personnelles.

Etendue moyenne des fermes

Chaque cultivateur possède en moyenne 133 acres de terre (soit environ 4 arpents par 42), ce qui donne au total une superficie de 21,014 acres de terre occupée pour l'ensemble de la municipalité. Sur chaque ferme, on compte en moyenne 82 acres en cultures et en pâturages, soit un total de 12,956 acres. Il reste donc sur chaque ferme, en moyenne 26 acres de terre labourable actuellement en taillis et broussailles, petits conifères et pâturages naturels, soit 4,108 acres pour l'ensemble; puis 17 acres de terre non labourable en marécages, terre inculte, rochers, etc., soit 2,686 acres; enfin, environ 8 acres de forêt qui contient très peu de bois marchand, soit un total de 1,264 acres.

On sait que la statistique municipale tient compte de tous ceux qui paient taxes dans la municipalité. Or, dans la municipalité rurale de Trois-Pistoles, il n'y a pas de cultivateurs étrangers. Les chiffres que nous venons de donner relativement aux étendues des fermes doivent donc correspondre à ceux des statistiques municipales. Le secrétaire- trésorier de la municipalité nous révèle les chiffres suivants: 26,518 arpents de terre occupée dont 16,309 en cultures, 5,129 en terre non améliorée mais labourable, 3,370 en terre inculte et en marécages, et 1,710 en forêt. Si l'on transforme ces arpents en acres, on obtient sensiblement les mêmes chiffres que nous avons donnés.

Cependant, des écarts assez considérables s'établissent entre ces chiffres et ceux du recensement fédéral de 1931. Celui-ci donne 28,122 acres de terre occupée; cette étendue se décompose ainsi: 19,268 acres de terre défrichée(11,364 en plantes annuelles et en foin, 112 en jachère, 7,718 en pâturages et 74 acres en d'autres étendues), puis 8,854 acres en friche (soit 6,747 en forêt, 1,598 en pâturages naturels et 509 en marécages). Le recensement fédéral inclut dans ces chiffres les fermes de 7 cultivateurs de la ville, alors que nous avons distingué entre la municipalité rurale et la ville de Trois-Pistoles. Il comprend en outre les terres à bois impropres à l'agriculture que 25 cultivateurs environ possèdent dans le rang III de la Seigneurie, dans Ste-Françoise et dans St-Simon (Rimouski); sur les terres de St-Simon, on récolte cependant un peu de foin. Mais ces étendues considérées par le fédéral ne suffisent pas à rétablir l'équilibre avec les chiffres que nous invoquons et qui proviennent du sécrétaire-trésorier. Selon les renseignements que nous avons recueillis de cultivateurs bien informés, il appert que les superficies en foin, en pâturages et en forêt, données par le fédéral, ne correspondent pas à la réalité. Les cultivateurs de Trois-Pistoles ne possèdent pas en moyenne chacun 42 acres de foin, 50 acres de pâturages et autant en forêt. Ces étendues sont trop élevées, et nous préférons accepter les statistiques que nous révèle le sécrétaire-trésorier de la municipalité.

Période de végétation

A Trois-Pistoles, l'entaillage des érables se pratique dès les premiers jours d'avril et la saison des sucres se termine vers le 1er mai. On commence généralement à labourer vers le 12 mai; mais beaucoup de cultivateurs effectuent des labours d'automne. Les dernières fortes gelées du printemps surviennent à la fin de mai, et les semailles se font ordinairement autour du 24 mai.

Dans cette région, la fenaison a lieu vers le 20 juillet, et la récolte des grains à partir du 20 août. Les premières gelées de l'automne, qui sont à redouter pour les jardinages, se produisent dès le début d'octobre; à la fin de ce mois on cesse de labourer. Enfin, la première neige tombe à la fin de novembre; durant tout l'hiver, la couche de neige qui recouvre les champs n'est jamais abondante à cause des vents du nord qui charrient la neige plus au sud.

Sols et amendements

Sur les terrasses qui forment la municipalité rurale, il y a des fonds de terre forte que les gens nomment ordinairement terre grise ou terre blanche. La grande partie du sol, à cet endroit, provient de la décomposition lente du schiste. On rencontre aussi un peu de terre sablonneuse, qui est un mélange de sable et de schiste. Dans l'ensemble, les différents sols de la paroisse existent dans les mêmes proportions que dans la ville.

Les amendements calcaires, indispensables pour corriger l'acidité des sols schisteux, sont pratiqués par la majorité des cultivateurs qui emploient annuellement environ 250 tonnes de chaux. On utilise aussi quelque 70 tonnes d'engrais chimiques. Les cultivateurs sont convaincus de leur efficacité, mais ils manquent souvent de pouvoir d'achat pour se procurer ces produits; c'est pourquoi ils demandent de continuer la politique des octrois sur l'utilisation de la chaux et des engrais chimiques. Quant au fumier d'étable, à peine une quarantaine de cultivateurs en soignent la conservation au moyen de plates-formes et de remises.

L'égouttement des terres est à peine passable sur la majorité des fermes. Les fonds de terres auraient particulièrement besoin de drainage, surtout au moyen de fossés creux et de labour en planches bombés (labour Richard). Actuellement, on fait de mauvais labours car ils sont trop plats.

Les cultivateurs de Trois-Pistoles ne semblent pas encore convaincus de l'efficacité des pâturages fertilisés. Environ huit cultivateurs seulement ont jusqu'ici pratiqué la fertilisation et ils ont obtenu des résultats qui devraient encourager les autres à les imiter. Il faudrait pousser les démonstrations à ce sujet, et accorder des octrois plus généreux sur les engrais chimiques.

La luzerne prend bien à Trois-Pistoles, mais elle ne dure pas car les gelées la détruisent aussitôt. La neige n'est jamais abondante, et d'ailleurs le vent la balaie constamment. Cela est surtout vrai pour les paroisses situées en bordure de l'estuaire. De plus, comme partout ailleurs dans la province, on a aussi bien déboisé les coteaux que la plaine; c'est un mal, et on devrait éviter cette erreur dans les nouveaux centres de colonisation. Sur les buttes et sur les coteaux, il faut des bouquets d'arbres comme coupe-vent pour protéger la plaine.

Production végétale

I) Grandes cultures

Le tableau de la page suivante, établi pour 1937, indique les superficies en cultures et en pâturages sur les fermes de Trois-Pistoles, ainsi que les rendements moyens obtenus à l'acre.

	Superficies		Rendements moyens à l'acre	
Blé	316	acres	14	boisseaux
Avoine	2,370	"	21	"
Orge	168	"	18	"
Seigle	25	"	22	"
Grains mélangés	75	"	21	"
Sarrasin	10	"	23	"
Lin à filasse	10	"	-	
Pois secs	25	"	15	"
Pommes de terre	632	"	150	"
Luzerne	50	"	2	tonnes
Foin (mil et trèfle).	4,885	"	1	"
Racines fourragères	84	"	15	"
Jardins de famille	25	"	-	
Vergers	15	"	-	
Pâturages	4,266	"		
	12,956	acres		

Les emblavures ont augmenté considérablement depuis 1931; les autres étendues sont demeurées sensiblement les mêmes. Les rendements moyens à l'acre sont plutôt faibles en raison de l'épuisement progressif du sol et d'une mauvaise rotation. La production végétale est néanmoins assez bien adaptée aux conditions particulières de l'endroit; mais il faudrait augmenter les étendues en grains mélangés destinés à la mouture; cultiver davantage les racines fourragères qui sont excellentes pour le troupeau laitier, accroître les emblavures dans les bonnes terres à blé.

Les ventes de produits agricoles ne sont pas considérables: elles comportent environ 2,000 minots d'avoine (en plus de la dîme en nature), environ 50 tonnes de foin et plus de 26,000 minots de pommes de terre. Au total, cela représente un revenu-argent d'environ $ 62 par ferme. Notons que la culture de la pomme de terre ne rapporte plus autant d'argent qu'autrefois: dans les bonnes années, il s'exportait à Trois-Pistoles plus de 100 wagons de pommes de terre par année. Aujourd'hui, les ventes ne dépassent pas 40 wagons par an, et les cultivateurs insistent pour qu'on obtienne des tarifs spéciaux pour le transport de cette récolte sur les grands marchés de la province.

La plupart des cultivateurs ne suivent pas de rotation régulière des cultures. Les champs de grain, de foin et les pâturages n'alternent pas souvent. Environ 25 cultivateurs appliquent la rotation suivante: grain (1an), foin (2 ans), pâturages (1 an). On devrait généraliser la pratique d'une rotation idéale comportant une sole de plantes sarclées, ou de deux rotations dont l'une avec sole de plantes sarclées et l'autre comportant 1 an de grain, 2 ans de foin et 1 an de pâturages. La rotation des cultures, qui favorise les bons rendements et restitue au sol certains principes fertilisants, est un point qu'il importe de ne pas négliger dans l'organisation de la ferme. On devrait s'adonner davantage à cette pratique agricole.

2) Cultures maraîchères et fruitières

Tous les cultivateurs exploitent un petit jardin potager dont les produits sont la plupart du temps destinés à la seule alimentation de la famille. Il n'y a que 8 cultivateurs dans toute la paroisse qui cultivent des légumes en vue de la vente. Ils ont chacun environ une acre de cultures maraîchères, et chacun en vend environ pour $ 100 par année. Le marché de la ville, situé à proximité, serait susceptible d'absorber une plus forte production.

A l'automne, il s'exporte aussi un peu de légumes sur la Côte Nord. Voilà un marché que les cultivateurs pourraient avantageusement alimenter pourvu qu'ils s'organisent en conséquence.

On compte près d'un millier de pommiers dans la municipalité dont une bonne partie est constituée de jeunes plants. On cultive de préférence les variétés Duchesse, Jaune Transparent et Wealthy. Il se vend environ 200 barils de pommes par année sur le marché local. La pomiculture pourrait se développer davantage.

3) Erablières

L'industrie du sucre d'érable est presque inexistante à Trois-Pistoles. La municipalité ne renferme que 4 érablières, et un cultivateur en exploite une autre au dehors. La production de 1937 atteint 290 gallons de sirop et environ 1,800 lbs de sucre. On estime à $ 90 le revenu annuel de chaque érablière.

Production animale

1) Chevaux

On compte actuellement dans la municipalité rurale environ 460 chevaux qui travaillent exclusivement sur la ferme. Chaque année, on achète environ 25 chevaux qui proviennent des provinces de l'Ouest. L'élevage local, qui commence à peine, fournit également 25 sujets par année, soit 5 pur sang percherons et les autres croisés. On compte 3 éleveurs de chevaux pur sang. La municipalité renferme 4 métalons, dont 3 enregistrés, et 25 juments d'élevage, dont 5 enregistrées et le reste croisées. Les cultivateurs prétendent que l'élevage du cheval est économique autant qu'on dispose de grandes étendues en pâturages. Autrement, l'industrie laitière rapporte davantage . Cela revient à dire que seuls les cultivateurs qui possèdent grand de terre, et il y en a dans chaque municipalité, peuvent économiquement élever des chevaux tout au moins pour les besoins locaux, chevaux qui sont souvent meilleurs que ceux qu'on achète des commerçants.

2) Bovins et industrie laitière

Le troupeau des bovins est entièrement composé de sujets Ayrshire. Il comprend environ 1,495 vaches laitières, dont une quarantaine pur sang, puis 25 taureaux de race et une centaine de croisés. On compte en outre un taureau pur sang de race canadienne. Les bovins vendus pour fins d'élevage comportent une quinzaine de veaux pur sang par année, qui obtiennent en moyenne $15 chacun; on compte 7 éleveurs de bovins pur sang dans la municipalité. Mais presque tous les cultivateurs vendent des bovins de boucherie: chaque année, on abat environ 330 bovins adultes, 300 veaux de lait et 400 veaux d'herbe. Cela représente environ 148,000 lbs de viande, dont la vente procure un revenu moyen d'environ $67 par ferme.

Quoique la municipalité de Trois-Pistoles soit surtout vouée à l'industrie laitière, le rendement des vaches n'est pas élevé; il atteint environ 3,500 lbs de lait par année en moyenne. Les cultivateurs gardent environ 10% de leur production pour l'alimentation domestique; le reste est disponible pour la vente. Les deux beurreries de la localité (une dans la ville et l'autre dans la paroisse) reçoivent leur matière première de 162 patrons de Trois-Pistoles; elles produisent ensemble plus de 173,000 lbs de beurre par année. Chaque cultivateur touche en moyenne un revenu de $297. Ce revenu moyen peut sembler élevé, mais il faut tenir compte du fait que quelques cultivateurs vendent aussi du lait et de la crème dans la ville de Trois-Pistoles.

L'industrie laitière, c'est donc le gros revenu du cultivateur. Il pourrait s'accroître encore de beaucoup si l'on visait à un meilleur rendement laitier des vaches. Celui-ci pourrait s'augmenter rapidement par de meilleurs pâturages l'été, une alimentation plus soignée l'hiver (racines et foin de trèfle), plus de reproducteurs pur sang et une sélection du troupeau plus rigoureuse. Si la moyenne des rendements laitiers atteint actuellement 3,500 lbs par année, cela n'empêche pas certains cultivateurs d'obtenir au moins 6,000 lbs par année. Voilà ce à quoi l'on devrait viser, de façon à prolonger la production du beurre pendant 12 mois par année et à un rendement plus élevé.

3) Porcs

L'industrie du porc vient immédiatement après l'industrie laitière comme importance du revenu. C'est un élevage bien lancé, mais il faudrait plus de reproducteurs pur sang et plus de coopération dans la vente. Le troupeau comprend actuellement environ 1,840 sujets, dont 1,600 porcelets, tous du type Yorkshire à bacon. Les cultivateurs gardent environ 350 porcs par année pour l'alimentation domestique et vendent le reste moitié vivants, moitié abattus aux commerçants locaux. Cela représente près de 200,000 lbs de viande et un revenu moyen d'environ $140 par ferme.

Les ventes effectuées par la coopérative locale comptent très peu dans l'ensemble. Le poids des porcs devrait être porté à 180 ou 190 lbs, car c'est celui-là qui assure les plus hauts prix sur le marché.

4)Moutons

La municipalité renferme actuellement environ 2,050 moutons de race Leicester, dont une quinzaine de sujets enregistrés. On relève en outre une dizaine de Shropshire de race. On compte 3 éleveurs de race pure qui vendent une quizaine de sujets par année. L'abattage annuel destiné à l'alimentation domestique prélève environ 50 sujets. Les ventes aux commerçants locaux comprennent quelque 850 agneaux, soit environ 55,200 lbs de viande et un revenu de $26 en moyenne par ferme.

L'élevage du mouton est important à Trois-Pistoles, mais il faudrait l'améliorer par une plus grande utilisation de reproducteurs enregistrés. La méthode coopérative serait susceptible d'accroître la vente des agneaux, dont le poids devrait être porté à 70 ou 80 lbs. Les cultivateurs possèdent une coopérative, mais ils devraient surtout s'en servir comme instrument de vente.

5)Volailles

Le troupeau comprend environ 3,160 poules pondeuses, 4,000 poulets et une quarantaine de dindes, soit au total 7,200 sujets dont plus de la moitié sont de bonne qualité. Quelques cultivateurs profitent du couvoir coopératif de L'Isle-Verte, situé à proximité. L'aviculture est une activité agricole négligée sur la plupart des fermes; cela est dû en bonne partie à un manque de connaissances techniques et à l'éloignement des grands marchés de consommation. Le volume des ventes ne comporte en 1937 qu'environ 1,200 lbs de volailles grasses et 4,600 douzaines d'oeufs, soit un revenu moyen de $8 seulement par ferme.

6)Apiculture

La municipalité renferme 3 apiculteurs, qui possèdent chacun une dizaine de ruches en moyenne. La production, qui s'élève à 2,000 lbs environ, est toute vendue sur le marché local. Cela rapporte en moyenne $60 par apiculteur.

7)Animaux à fourrure

L'élevage du renard occupe 4 producteurs qui possèdent en tout une cinquantaine de couples, dont quelques-uns sont enregistrés. Chaque année, on vend quelques animaux à fourrure sur le marché local et une centaine de peaux à Montréal et à Québec. Chaque producteur réalise ainsi par la vente un revenu de $625 en moyenne.

Conserves domestiques

Tous les cultivateurs préparent des conserves domestiques pour l'alimentation de la famille, mais personne n'en vend. Pourtant le marché local de la ville de Trois-Pistoles serait susceptible d'en absorber une assez forte quantité.

o o o

Autres sources de revenus

1)Revenus forestiers

Les meilleurs cultivateurs ne vont pas aux chantiers. On compte cependant une cinquantaine d'hommes, comprenant cultivateurs et fils de cultivateurs, qui travaillent comme bûcherons 3 mois par année. Chacun ne rapporte en moyenne que les deux tiers de ce qu'il gagne, soit environ $90.

La plupart des cultivateurs coupent aussi du bois sur leurs terres patentées ou sur des lots qu'ils possèdent en dehors de la municipalité. En 1937, on estime qu'ils ont vendu 250 cordes de bois de chauffage à $3, 150 cordes de bois à pâte à $5, et environ 250,000 p.m.p. sciés à commission dans les moulins de la localité et d'ailleurs. Cette source de revenu représente environ $35 par femme.

2) Voirie

Les travaux de voirie qui se sont effectués dans la municipalité en 1937 ont occupé environ 60 hommes pendant une période moyenne d'une semaine. Chaque cultivateur a ainsi gagné environ $12.

Revenu-argent moyen du cultivateur

Les revenus moyens qui s'étendent à la majorité des fermes comprennent en 1937 les articles suivants:

Grandes cultures (avoine, foin, pommes de terre et légumes).....	$ 62
Produits laitiers.....	297
Vente de bovins de boucherie.....	67
Vente de porcs	140
Vente de moutons	26
Aviculture.....	8
Coupe du bois sur terres patentées.....	35
	$ 635

La moyenne des cultivateurs réalise donc un revenu-argent annuel de $635, dont la quasi-totalité provient de l'exploitation agricole proprement dite. Quoique inférieur à celui des cultivateurs de la ville, ce revenu moyen figure bien parmi les autres municipalités du comté.

Mais on doit considérer en outre les revenus que procurent les activités suivantes et qui ne concernent pas la majorité des cultivateurs.

Produits de l'érable (5 producteurs).....	$ 90	chacun
Apiculture .....(3 ")	60	"
Animaux à fourrure...(4 éleveurs).....	625	"
Chantiers.....(50 employés).....	90	"
Voirie.....(60 ").....	12	"

Si l'on évalue à $350 en moyenne les produits de la ferme consommés par la famille, et à $230 l'habitation et le chauffage, le revenu brut du cultivateur s'établit en moyenne à $1,215. Les dépenses d'exploitation encourues pour produire ce revenu sont estimées à $350 par ferme. Les cultivateurs de Trois-Pistoles possèdent donc des fermes dont les revenus rangent cette municipalité parmi les bons centres agricoles.

Achats

Comme matières premières destinées à la terre ou au bétail, les cultivateurs achètent annuellement environ 250 tonnes de chaux, 70 tonnes d'engrais chimiques, 150 tonnes de moulées alimentaires, 1,500 lbs d'insecticides et 6,000 lbs de graine de mil et de trèfle. La plupart de ces achats s'effectuent collectivement par l'intermédiaire de la coopérative locale.

Pour les besoins d'alimentation domestique, les cultivateurs de Trois-Pistoles achètent en outre chacun 1,000 lbs de farine par année, puis une centaine de barils de pommes pour l'ensemble et environ 150 sacs de fèves. Quant aux étoffes, aux flanelles et aux toiles, elles se font en bonne partie à la maison.

On pourrait réduire sensiblement les achats de farine par l'extension des emblavures; de même, la culture des grains mélangés pour la mouture devrait s'accroître pour diminuer les achats de moulées alimentaires. Quant à la graine de mil et de trèfle, elle pourrait provenir totalement de la production locale. Les achats de fruits disparaîtront aussitôt que les jeunes pommiers commenceront à produire.

Impôts et contributions

La contribution monétaire nécessaire au fonctionnement de l'église s'élève en moyenne à $20 par famille, y compris la dîme en nature. Les taxes municipales et scolaires sont respectivement de $0.65 et $0.55 par $100 d'évaluation. La municipalité supporte une dette de $17,000 contractée pour la construction de ponts et chemins, et la commission scolaire une dette de $500. Pour fins de taxation, les propriétés sont estimées à la moitié de leur valeur réelle.

Sociétés agricoles

La municipalité rurale et la ville de Trois-Pistoles renferment une société coopérative de 90 membres, un Cercle agricole de 50 membres, un Cercle de l'U.C.C. de 90 membres et un Cercle de Fermières de 75 membres. Plusieurs cultivateurs font aussi de la Société d'Agriculture du comté. Le Cercle de l'U.C.C. a déjà compté la totalité des cultivateurs, alors qu'il était soumis à l'influence d'un aumonier entreprenant.

La Coopérative de Trois-Pistoles, fondée en 1929, fonctionne bien mais elle réalise un chiffre d'affaires qui dépasse à peine $20,000 par année. Elle joue surtout le rôle de coopérative de consommation. Quoique instituée dans le but de vendre des pommes de terre et des produits animaux elle sert surtout d'intermédiaire dans les achats effectués pour le compte de ses membres. Ceux-ci ne coopèrent pas suffisamment dans la vente des produits. Pourtant, la vente des pommes de terre, des porcs et des agneaux par la méthode coopérative rapporterait plus que la vente individuelle aux marchands locaux et de passage.

o o o

Ce qu'il faut à Trois-Pistoles pour stimuler davantage l'activité des fermes, c'est augmenter le revenu-argent du cultivateur sans quoi toute amélioration reste aléatoire. Cela est possible puisqu'il y a des cultivateurs qui réalisent un revenu supérieur et même double de celui de la moyenne. A cette fin, il faut user de moyens et de méthodes qui n'exigeront que peu de déboursés au début car les cultivateurs n'ont pas de pouvoir d'achats: une meilleure organisation du travail, une technique plus scientifique, une adaptation de la production animale et végétale aux conditions particulières du milieu, voilà qui rénoverait rapidement l'agriculture à Trois-Pistole. L'agronome régional autant que l'Etat devraient s'occuper davantage des cultivateurs médiocres, au-dessous de la moyenne, qui constituent souvent la masse.

o o o

B - INDUSTRIES

Industries dérivées de l'agriculture

1) Beurrerie

L'établissement de M. Euclide Morissette, situé dans le rang I de la seigneurie à l'est de la ville, fonctionne 8 mois par année à plein rendement et 4 mois au ralenti. En 1937, la production totale atteint environ 61,000 lbs de beurre vendues au prix de 26 et 27 cents la livre. Les matières premières fournies par 42 patrons de Trois-Pistoles et 1 de St-Simon, comportent 1,264,000 lbs de lait et environ 4,200 lbs de crème. Le marché local absorbe 15,000 lbs de beurre par année; le reste de la production est vendu à un commerçant de gros de Québec (21,000 lbs) et aux commerçants de détail de Rimouski, Québec et les Escoumains (25,000 lbs). On ne croit pas que la production de cette beurrerie augmente bientôt en raison de la concurrence que lui fait la fabrique de la ville.

2) Moulange

L'entreprise Malenfant & Fils exploite une petite moulange à Tobin depuis 1933. Cet établissement emploie 2 hommes de la famille et fonctionne à l'année, dont 3 mois à plein rendement. En 1937, la production comprend environ 175,000 lbs de moulées d'avoine, 37,500 lbs de moulées de seigle, 37,500 lbs de moulées d'orge et une vingtaine de minots de blé et de sarrasin. Tout le grain provient des cultivateurs de la région qui le font moudre à commission. Cette moulange ne reçoit pas assez de matières premières pour fonctionner régulièrement.

Industrie du bois

La municipalité rurale de Trois-Pistoles ne renferme actuellement que 3 scieries en opération. Les réserves forestières disparaissent graduellement, et il semble de plus en plus nécessaire de procéder à un reboisement méthodique. Les coupes ne se font pratiquement que dans la Seigneurie Rioux qui appartient à la Brown Corporation. Plusieurs particuliers coupent du bois sur ces limites moyennant redevance d'un droit de coupe à la Brown Corporation.

La scierie la plus importante de la localité est celle de Pineault Frères Enregistrée qui a succédé depuis quelques années au moulin de la Brown Corporation, à Tobin. Cette entreprise fonctionne 2½ mois par année et le moulin occupe alors environ 75 ouvriers. La coupe et le transport du bois emploient également une cinquantaine d'hommes pendant 6 mois. Toute la matière première provient des limites forestières de la Brown Corporation louées par l'entreprise Pineault. En 1937, la production totale du moulin atteint 3,300,000 p.m.p. de bois de sciage, 1,250,000 bardeaux et 2,500,000 lattes. Toute la production du bois de sciage, soit 3,300,000 p.m.p., est vendue à Montréal à la Ottawa Valley Lumber Co. Ltd., sauf une valeur de $100 par année écoulée dans la localité. La production de bardeaux est vendue moitié moitié en Ontario et en Nouvelle-Ecosse. Toute la latte est expédiée aux Etats-Unis.

Les exploitants de cette scierie se plaignent de la cherté de la main-d'oeuvre. Un rajustement des salaires, basé sur le degré d'expérience et d'habileté des ouvriers, s'impose sans quoi les opérations seront bientôt suspendues. D'autre part, la difficulté de la vente sur le marché anglais amène une forte concurrence sur le marché américain et même canadien. Les producteurs des provinces maritimes profitent largement de l'absence de salaire minimum dans leur industrie et de meilleurs tarifs de transport, ce qui facilite l'exportation aux Etats-Unis.

La scierie Malenfant & Fils, établie à Tobin depuis une quinzaine d'années, fonctionne 8 mois par année et emploie 6 hommes pendant ce temps. La production de 1937 comporte 20,000 p.m.p. sciés pour le compte des exploitants et environ 200,000 p.m.p. à commission pour les cultivateurs de la localité. Ces derniers en revendent ensuite la moitié à des commerçants de bois de la ville.

Cette entreprise était il y a une dizaine d'années un atelier de fabrication de boîtes de bois que l'on a transformé depuis en scierie.

On plane aussi à commission environ 30,000 p.m.p. de bois par année. En 1938, le planage à commission se fera pour l'entreprise Pineault Frères; on espère planer 1,000,000 p.m.p., ce qui aidera à défrayer le coût de nouvelles machines.

Le moulin de MM. Arthur Rioux & Frères, situé dans le rang II de la seigneurie Trois-Pistoles, fonctionne 15 jours par année en moyenne. En 1937, on a scié environ 100,000 p.m.p. à commission pour les cultivateurs de la municipalité. Quelques-uns de ces derniers revendent ensuite un peu de bois à des commerçants de la ville. Ce moulin est muni d'un planeur qui est hors d'usage. Selon toute probabilité, cette scierie continuera encore longtemps à fonctionner au même rendement car la coupe du bois sur les terres patentées est toujours régulière et répond d'abord aux besoins des cultivateurs.

o o o

Deux autres moulins sont aujourd'hui fermés: celui de la Brown Corporation, loué temporairement à Pineault Frères Enr., et celui de M. Jean Bilodeau. Ce dernier, situé dans le rang III de la seigneurie, a fonctionné pendant 3 ans et a dû cesser ses opérations faute de capital pour renouveler l'outillage.

Le moulin de la Brown Corporation, établi à Tobin depuis 1854, employait 100 à 275 ouvriers durant l'été, et 500 à 600 bûcherons dans la forêt durant l'hiver. L'ouverture à la colonisation des limites où se pratiquaient les coupes de bois ont obligé cette entreprise à fermer son usine. La production moyenne atteignait 25 à 30,000 cordes de bois à pâte et 7 à 10,000,000 p.m.p. de bois de sciage. La Brown Corporation entretient encore un bureau à Trois-Pistoles où on perçoit les droits de coupe pour les permis accordés sur ses limites forestières. Cette compagnie a cédé une partie de ses limites au gouvernement pour permettre l'ouverture de colonies: dans le canton Raudot particulièrement, puis les cantons Hocquart et Demers. Elle possède encore des réserves forestières dans la seigneurie Rioux (Ste-Françoise), puis dans le canton Demers (à l'est) autour des lacs St-Hubert et de la Grande Fourche.

o o o

C-TRANSPORTS

La municipalité rurale de Trois-Pistoles jouit des mêmes avantages que la ville au point de vue des transports. Elle possède une gare et un quai secondaires à Tobin. Les colporteurs et les marchands de passage sont les mêmes que ceux qui fréquentent la ville. Nous référons donc à cette monographie pour de plus amples détails.

o o o

MUNICIPALITE DE STE-FRANCOISE
I-SITUATION GEOGRAPHIQUE

Cette localité couvre une superficie de 21,215 acres dans la seigneurie Rioux. Elle est située à environ 7 milles de la ville de Trois-Pistoles; le village de Ste-Françoise est établi à l'ouest de la route qui mène

SAINT_FRANÇOIS
COMTE DE RIVIERE_DU_LOUP

Echelle de 1 mille au pouce

de Trois-Pistoles à St-Jean-de-Dieu, vers l'intérieur du comté.

En général, la municipalité de Ste-Françoise s'étend sur une pénéplaine apalachienne, au-dessus des terrasses étagées du littoral. La partie septentrionale de la localité et le rang I, le plus peuplé, s'élèvent à une altitude moyenne de 650 pieds. Sur la route de l'église, en gagnant le rang II, on gravit un escarpement qui conduit à un autre niveau de plus de 800 pieds. Le rang III passe sur une ride apalachienne de plus de 1,000 pieds. Enfin, le rang IV, où se trouve le bureau de poste Riou, s'étend à une altitude d'un millier de pieds.

Du point de vue hydrographique, les cours d'eaux de la municipalité s'écoulent dans deux directions opposées. Au nord, la rivière du Bic qui forme à sa source des lacs et des marécages s'oriente dans une direction nord-est; elle s'enfonce assez peu dans la pénéplaine de 650 pieds. Au sud, la rivière aux Sapins qui prend sa source dans le comté de Rimouski, s'oriente avec ses affluents vers le sud-ouest et se fraie un passage dans le niveau de 1,000 pieds. La rivière aux Bouleaux coule parallèlement à la rivière aux Sapins; toutes deux se jettent dans la Boisbouscache, à St-Jean-de-Dieu.

Le village de Ste-Françoise abrite un faible noyau d'habitants, groupé autour de l'église. L'habitat rural, où sont établies les fermes, comprend les rangs I, II, et IV. A Ste-Françoise, il n'y a aucun service d'eau courante, ni d'égouts. La municipalité reçoit l'électricité de la Cie du Pouvoir du Bas St-Laurent.

II - POPULATION

Mouvement démographique depuis 1931

La municipalité de Ste-Françoise, qui comptait en 1931 une population de 1,074 habitants, renferme actuellement 1,152 âmes selon le dernier relevé de l'administration municipale effectué en juillet 1938. Le dernier relevé paroissial, fait à l'automne 1937, donne une population de 1,173 personnes; la paroisse religieuse compte 5 familles de plus que la municipalité civile, ce qui explique l'écart entre les chiffres des deux statistiques. Ces familles résident dans la municipalité de St-Mathieu (Rimouski).

Depuis 1931, l'accroissement naturel de la population atteint 221 âmes; en outre, 3 familles (soit environ 15 personnes) sont venues s'établir dans la municipalité pendant cette période. La population actuelle devrait donc être de 1,310 habitants. Or, elle n'est que de 1,152 âmes. Il y a donc eu depuis 1931 une émigration nette d'au moins 158 individus. On relève effectivement une dizaine de familles de 7 personnes chacune et environ 90 individus isolés, qui sont partis vers les paroisses voisines, les lieux de colonisation et les villes. Ces émigrants étaient surtout des journaliers incapables de trouver de l'emploi dans la municipalité.

Occupation du sol

La municipalité renferme actuellement 95 cultivateurs chefs de famille. Les emplacitaires comprennent 46 propriétaires de maisons sur emplacements, et 14 locataires. Ces emplacitaires ne possèdent que leurs maisons, sans le terrain. Parmi eux, environ 35 cultivent un lopin de terre à titre de jardin potager, 5 entretiennent des animaux domestiques et 2 seulement possèdent des chevaux. On compte en outre 57 propriétaires non domiciliés qui détiennent des lots ou des terrains dans la municipalité.

Modes de vie

Parmi les cultivateurs, on estime que les deux tiers vivent exclusivement du produit de leurs fermes; le reste tire de la terre la majorité de leur subsistance.

Les journaliers comprennent une cinquantaine de chefs de famille qui gagnent communément leur vie en cette qualité. On compte en outre une quarantaine de jeunes gens du village et une centaine de fils de cultivateurs qui sont journaliers d'occasion. Les scieries locales emploient une trentaine de journaliers de mars à mai inclusivement; une trentaine travaillent à la voirie l'été; environ 50 chefs de famille et 50 jeunes gens s'engagent dans les chantiers à partir du mois d'août jusqu'en février. La municipalité ne compte pas de chômeurs actuellement.

Les artisans qui travaillent pour leur propre compte comprennent 1 menuisier, 1 forgeron, 1 cordonnier, et 2 coiffeurs. On relève en plus 5 menuisiers-charpentiers qui travaillent à salaire ou à la tâche.

L'industrie comprend 9 propriétaires d'établissements qui fonctionnent quelques mois par année seulement et emploient une trentaine de journaliers durant ce temps. On compte 1 beurrerie, 1 atelier de menuiserie et 6 moulins à scie.

Le commerce comprend 3 magasins de détail et 5 établissements secondaires qui font vivre leurs propriétaires.

Les transports par camion occupent environ 12 personnes dans la municipalité. On compte en outre 2 chauffeurs de taxi.

On relève 9 institutrices dans Ste-Françoise. Une vingtaine de jeunes filles sont en service domestique à l'extérieur, notamment dans les villes, et une dans le village même. Enfin, on compte 3 rentiers au village.

Le sécrétaire-trésorier de la municipalité suggère que les journaliers ou leurs fils soient engagés en qualité d'aides-cultivateurs au lieu de leur distribuer des secours directs pendant les mauvaises années. Les cultivateurs seraient disposés à les accepter et à les nourrir. Ce serait là un bon moyen d'intéresser cette classe de travailleurs au métier de paysans, sans compter que quelques-uns seraient susceptibles de devenir à leur tour cultivateurs.

o o o

III - ASPECT ECONOMIQUE

A - AGRICULTURE

A Ste-Françoise, le capital moyen engagé par ferme comprend $2,000 dans la terre, $1,000 dans les bâtiments, $580 dans les troupeaux et $520 dans le matériel roulant, soit au total environ $4,100. Si plusieurs cultivateurs ont demandé des prêts au crédit agricole provincial, 8 seulement en ont obtenu jusqu'ici. Les cultivateurs retirent tous le plus fort de leurs revenus de la terre et vivent bien en général.

Etendue moyenne des fermes

La superficie moyenne des exploitations agricoles atteint 126 acres à Ste-Françoise, soit 11,970 acres pour l'ensemble des cultivateurs de la municipalité. Sur chaque ferme, on relève en moyenne 63 acres de terre déjà labourée, soit au total 5,985 acres; 28 acres de forêt déjà bûchée, soit 2,660 acres; 20 acres de terre labourable en pâturages, taillis et broussailles, soit 1,900 acres; et 15 acres de terre non utilisable en agriculture et constituée de roches et de bois, soit au total 1,425 acres.

Nous donnons comme superficie totale de terre occupée 11,970 acres, et le recensement fédéral de 1931 accuse un ensemble de 18,178 acres. L'écart entre ces deux chiffres provient des étendues en forêt, car la statistique fédérale donne 6,000 acres de plus que notre chiffre.

Alors que nous ne considérons que la forêt comprise sur les terres des cultivateurs, le fédéral doit tenir compte de la forêt possédée par d'autres personnes que les cultivateurs, notamment le freehold de la Brown Corporation.

La statistique municipale inclut tous ceux qui paient taxes dans la municipalité; donc elle tient compte des terres à bois possédées par 50 cultivateurs de Trois-Pistoles et par 5 particuliers de Bégon (St-Jean-de-Dieu). Si on retranche ces étendues de celles que nous avons données, nous obtenons sensiblement le même chiffre.

Période de végétation

Elle est la même qu'à Trois-Pistoles (Cf. cette monographie).

Sols et amendements

A Ste-Françoise, le sol est généralement de bonne qualité. Il est presque entièrement composé de terre schisteuse, puis d'un peu de terre grise et noire. Ces sols manquent de fertilité et ont besoin d'amendements calcaires pour diminuer leur acidité. Les cultivateurs n'emploient pas de chaux et utilisent à peine une dizaine de tonnes d'engrais chimiques par année. L'emploi des amendements calcaires devrait être introduit à Ste-Françoise.

Une dizaine de cultivateurs seulement soignent la conservation de leur fumier de ferme au moyen de remises et de plates-formes. On demande de reprendre la politique des octrois à ce sujet.

L'égouttement des terres ne se fait pas partout d'une façon satisfaisante, Il faudrait améliorer l'état des grandes décharges. Les cultivateurs ont déjà adressé une requête au ministre de l'agriculture pour des travaux de drainage, mais ils n'ont encore rien obtenu. Quant aux pâturages fertilisés, on ne s'en occupe pas encore à Ste-Françoise.

Des concours d'épierrement et de défrichement seraient bien pratiques dans cette municipalité où on rencontre plus de 48 acres par ferme de terre labourable en bois, en pâturages, en roches rondes et en brousse. La superficie en culture des terres pourrait ainsi s'augmenter sensiblement.

o o o

Production végétale

1) Grandes cultures

Depuis 1931, la culture des grains mélangés a beaucoup augmenté, ce qui réduit d'autant les achats de moulées alimentaires; mais, par contre, on cultive moins d'orge. Les emblavures ont peu varié depuis 1931; pourtant, un bon cultivateur nous affirme que la plus grande partie de la farine pourrait provenir de la production locale.

Le tableau suivant montre pour 1937 les diverses étendues en cultures à Ste-Françoise, ainsi que les rendements moyens qu'elles donnent à l'acre.

	Superficies	Rendements moyens à l'acre
Blé	30 acres	14 boisseaux
Avoine	1,200 "	21 "
Orge	20 "	18 "
Seigle	5 "	-
Grains mélangés	200 "	21 "
Pommes de terre	190 "	150 "
Pois secs	50 "	15 "
Lin à filasse	4 "	-
Foin (mil et trèfle)	2,850 "	1 tonne
Racines fourragères	5 "	-
Jardins de famille	16 "	-
Pâturages	3,230 "	-
	7,800 acres	

Comme partout ailleurs dans la région, les rendements sont inférieurs à ce qu'ils devraient être; c'est là le résultat d'une mauvaise technique agricole. Seule la culture de la pomme de terre donne de bons rendements, mais on ne réussit pas à obtenir de bons prix à la vente. C'est le cas de tous les comtés du bas St-Laurent qui, autrefois, pratiquaient beaucoup cette spécialité. A peine la vente rapporte-t-elle 30 cts du minot en moyenne. Bien que le centre de la culture de la pomme de terre se soit déplacé (on en fait beaucoup plus autour de Montréal et des grandes villes qu'autrefois), il y aurait moyen d'améliorer les conditions de cette culture dans la région du bas St-Laurent par un choix plus judicieux des variétés, par la classification des produits suivant les standards du marché, par des tarifs de chemin de fer plus avantageux et par le développement du marché de la Côte Nord.

La plupart des cultivateurs suivent deux rotations sur leurs fermes; une avec des pommes de terre (1 an), du grain (1 an), et du foin (2 ans); l'autre ne comporte que du grain (1 an), du foin (2 ans) et des pâturages (2 ans). C'est assez satisfaisant.

Cependant, on devrait cultiver plus de racines fourragères pour les animaux. Les cultivateurs se plaignent que cette culture exige trop de main-d'oeuvre. Le travail sur la ferme, comprenant aussi celui des jeunes, n'est pas assez bien organisé et c'est ce qui rend les cultures sarclées difficiles à pratiquer.

La dîme que les cultivateurs paient en nature prélève chaque année sur les récoltes le 26e minot de grain, le 26e minot de patates comme supplément et la 26e botte de foin également comme supplément. Cela représente une valeur d'environ $14 par famille. Il se vend en outre environ 500 minots d'avoine, 20 tonnes de foin et 14,000 minots de pommes de terre. Les ventes procurent en moyenne un revenu de $51 par ferme.

2) Culture fruitières

Les vergers de la municipalité renferment environ 500 pommiers, de rendement médiocre. Les jeunes plantes, qu'on achète de commerçants de passage $1 pièce, sont nombreux; on pourrait économiquement se les procurer ailleurs à $0.40 chacun. Il y a là au fond un manque d'organisation. On cultive les variétés de pommes Jaune, Duchesse et Melba. La production présente suffit à peine aux besoins du marché local, mais elle est susceptible de se développer rapidement aussitôt que les jeunes plants commenceront à produire.

3) Erablières

On compte environ 50 érablières exploitées dans les limites de la municipalité. Quelques-unes sont situées dans le freehold de la Brown Corporation et n'ont pas encore été entaillées; des cultivateurs de Trois-Pistoles en possèdent à cet endroit. En 1937, la production des érablières atteint 450 gallons de sirop et environ 30,000 livres de sucre. Le marché local absorbe presque toutes les ventes; les touristes et les villégiateurs de Trois-Pistoles sont de bons clients. On estime à $56 par érablière le revenu provenant de cette industrie saisonnière.

o o o

Production animale

1) Chevaux

La municipalité renferme actuellement environ 230 chevaux qui travaillent surtout l'hiver dans les chantiers de la région et de la seigneurie Rioux. On achète environ 25 chevaux par année; ce sont des sujets médiocres, qui viennent de l'Ouest, et que vendent des commerçants de passage.

L'élevage local fournit environ 5 percherons par année. Cet élevage se développera probablement assez vite, maintenant que l'on permet d'utiliser des étalons croisés. L'ancienne politique de l'élevage du cheval, qui consistait à n'accepter comme reproducteurs que des étalons enregistrés, avait pour effet de favoriser les achats de chevaux de l'Ouest et de négliger l'élevage local.

2) Bovins et industrie laitière

Le troupeau de vaches a aggmenté depuis 1931, et compte actuellement environ 720 sujets de race Ayrshire. On relève aussi une centaine de taureaux croisés. Les cultivateurs vendent des bovins de boucherie, soit environ 200 bovins adultes, 50 veaux de lait et 200 veaux d'herbe, ce qui peut représenter un total de 67,500 livres de viande et un revenu moyen de $62 par ferme.

Le rendement moyen des vaches est faible et ne dépasse pas en moyenne 3,000 livres de lait par année. Les cultivateurs gardent plus de 10% de leur production pour l'alimentation de la famille et la fabrication du beurre domestique. Le reste est porté à la beurrerie locale qui produit près de 84,000 livres de beurre par année. On estime à $200 environ par cultivateur le revenu provenant de l'industrie laitière.

On pourrait considérablement améliorer les conditions de cette industrie agricole en utilisant des taureaux pur sang pour la reproduction (il n'y en a pas un seul actuellement), puis par la sélection du troupeau, par les pâturages fertilisés l'été, et une meilleure alimentation durant l'hiver comportant du foin de trèfle et des racines fourragères. La production du beurre devrait se faire à l'année, et non pendant 7½ mois comme actuellement.

3) Porcs

On relève environ 700 porcs, dont 600 porcelets, dans la municipalité, Ce sont des sujets Yorkshire et Chester White croisés, de type à lard surtout. Chaque cultivateur abat annuellement 2 porcs en moyenne pour l'alimentation domestique. On vend environ 400 porcs par année, moitié vivants et moitié abattus, ce qui donne environ 60,000 livres de viande et un revenu moyen de $70 par ferme.

Cet élevage n'est pas assez soigné. Les cultivateurs ne font que du porc croisé à lard gras, et ne possèdent pas de reproducteurs pur sang. On devrait leur enseigner l'élevage du porc à bacon qui est plus rémunérateur. Cette industrie est susceptible de suivre les progrès de l'industrie laitière, si ces derniers se produisent.

4) Moutons

On néglige cet élevage bien que les troupeaux soient assez nombreux, soit environ 1,155 sujets Leicester. Les agneaux sont vendus aux commerçants moyennant $4.50 pièce; en 1937, on en a vendu environ 570, ce qui a procuré un revenu moyen de $25 par ferme. La municipalité ne renferme pas de béliers pur sang. On devrait accorder plus d'attention et de soin à cet élevage, parce que la région se prête bien à l'industrie ovine par suite de l'abondance des pâturages. La vente aux commerçants de passage ne rapporte presque pas; il faudrait lui substituer la vente en coopération qui comporte plus d'avantage.

5) Volailles

Par suite d'un manque de technique et de l'absence de marché pour ses produits, l'aviculture n'est pas très développée à Ste-Françoise. Le troupeau qui réunit environ 2,425 sujets, est de qualité médiocre. L'élevage de la dinde commence seulement. On vend chaque année environ 100 volailles grasses et 4,700 douzaines d'oeufs, ce qui peut rapporter quelque $12 en moyenne par ferme.

6) Apiculture

La municipalité compte seulement 2 apiculteurs qui produisent environ 360 livres de miel par année. Chacun réalise par la vente environ $18.

7) Animaux à fourrure

On relève à Ste-Françoise 3 éleveurs de renards qui possèdent 7 couples enregistrés en tout. Chaque année, ils vendent une vingtaine de peaux sur les grands marchés, et chacun réalise en moyenne un revenu de $166.

Conserves domestiques

Presque tous les cultivateurs fabriquent des conserves domestiques en vue de l'alimentation de la famille, mais personne ne songe à la vente.

Autres sources de revenus

1) Revenus forestiers

L'industrie forestière constitue une occupation saisonnière dont tire parti la population de Ste-Françoise, car la coupe du bois se pratique dans la seigneurie Rioux comprise dans la municipalité. On estime que 75 hommes environ travaillent aux chantiers comme bûcherons pendant 3 mois par année; cette activité intéresse une quarantaine de familles. Chaque homme rapporte à la maison environ la moitié de ce qu'il gagne, soit $63; les chantiers rapportent donc plus de $125 par famille intéressée. C'est donc un appoint de revenu précieux pour la morte-saison; nous ne pouvons cependant le répartir sur l'ensemble des cultivateurs puisqu'il concerne moins que la moitié des familles d'agriculteurs.

La coupe du bois sur les terres patentées est assez active à Ste-Françoise. Les cultivateurs vendent annuellement environ 125 cordes de bois de chauffage, 125 cordes de bois à pâte, puis 500 traverses et 400,000 p.m.p. de bois de sciage préparés dans les moulins de la localité. Cette activité forestière constitue une source de revenu estimée à $77 par ferme en moyenne. On répartit ce revenu parce qu'il embrasse la majorité des cultivateurs.

2) Voirie

Une vingtaine de cultivateurs ont l'occasion de s'engager aux travaux de voirie qui s'effectuent dans la localité ou la région. En 1937, on estime que chacun a travaillé en moyenne pendant une semaine et touché un revenu de $12 environ.

Revenu-argent moyen du cultivateur

Sans réaliser de revenus très élevés, les cultivateurs de Ste-Françoise réussissent pour la plupart à vivre surtout de la terre. Le tableau suivant montre pour 1937, les diverses sources de revenus pour la majorité des fermes.

Grandes cultures.....	$ 51
Produits laitiers.....	200
Vente de bovins de boucherie.....	62
Vente de porcs.....	70
Vente de moutons	25
Aviculture.....	12
Coupe de bois sur terres.....	77
	$ 497

Près de 85% de ce revenu-argent moyen proviennent de l'exploitation agricole de la ferme. Plusieurs cultivateurs, il faut en outre considérer les revenus des activités suivantes:

Produits de l'érable (50 producteurs).....	$ 56 chacun
Apiculture (2 producteurs).....	18 "
Elevage du renard (3 éleveurs).....	166 "
Chantiers (75 hommes).....	125 par famille intéressée
Voirie (20 employées).....	12 chacun

Si l'on tient compte de la valeur des produits agricoles consommés par famille, soit en moyenne de $300, et de l'habitation et du chauffage, soit $210, le revenu brut du cultivateur atteint $1,007 pour l'ensemble. Mais de cette somme le cultivateur ne touche en réalité que $497, avec quoi il doit défrayer ses dépenses d'exploitation qui s'élèvent en moyenne à $260. La plupart réussissent à vivre de l'agriculture, et avec les ressources de l'industrie forestière à parer au déficit éventuel de la ferme.

Achats

Les cultivateurs de Ste-Françoise achètent annuellement environ 10 tonnes d'engrais chimiques, 4,750 livres de graine de mil et de trèfle, 1,000 livres d'insecticides, et très peu de moulées alimentaires car les grains mélangés suffisent pour la mouture. Pour l'alimentation de la famille, ils achètent également de la farine (environ 190,000 livres par année), des fèves (50 sacs) et des conserves de tomates (une centaine de caisses). Les tricots, les étoffes et les flanelles se font en grosse partie à domicile. On pourrait diminuer les achats de farine en étendant la culture du blé et en organisant une bonne meunerie.

Impôts et contributions

A Ste-Françoise, les impôts du culte sont élevés: l'église supporte une dette d'environ $45,000 dont l'amortissement amène une répartition de $1.75 par $100 d'évaluation. La contribution monétaire nécessaire au fonctionnement de l'église prélève en outre $25 en moyenne par famille. Les taxes municipales et scolaires sont respectivement de $0.90 par $100 d'évaluation. Pour fins d'imposition, les propriétés sont évaluées à la moitié de leur valeur réelle.

Sociétés Agricoles

La municipalité de Ste-Françoise ne renferme actuellement qu'un Cercle de l'U.C.C. et qu'un Cercle de Fermières de 30 membres chacun. Quelques cultivateurs font aussi partie de la Société d'Agriculture du comté. Si la Coopérative de Trois-Pistoles se développait suffisamment, elle pourrait englober Ste-Françoise du moins pour la vente des produits, ce qui rendrait service aux cultivateurs. Cet organisme serait ensuite en mesure d'organiser des relations commerciales avec la Côte Nord, marché qu'il faut exploiter avec celui de Québec et de Montréal.

o o o

B - INDUSTRIES

Industrie dérivée de l'agriculture

La beurrerie de M. Charles Dionne, établie au village de Ste-Françoise depuis 1931, fonctionne 7½ mois par année et emploie un ouvrier durant cette période d'opération. En 1937, la production atteint 83,648 livres de beurre que l'on a vendues au prix moyen de 25¾ cents la livre.

La fabrique compte 85 patrons durant 5 mois et une cinquantaine pendant 7½ mois; le reste de l'année, 2 ou 3 cultivateurs seulement portent leur lait à l'établissement de la ville de Trois-Pistoles. Les matières premières comportent en 1937 environ 1,701,851 livres de lait (soit 67,039 livres de gras) et 14,926 livres de crème (soit pour 5 patrons). Le marché local absorbe environ 12,000 livres de la production; le reste est vendu à des commerçants de gros de Québec (60,000 livres environ), de Montréal (10,148 livres) et de Rimouski (1,500 livres). L'exploitant de cette beurrerie estime que la production de 1938 sera un peu plus faible que celle de 1937; elle osciller a probablement entre 75,000 et 77,000 livres. La moyenne de plusieurs années se fixe à quelque 75,000 livres de beurre, et il est difficile de dépasser de beaucoup ce niveau car la municipalité renferme moins de 100 cultivateurs.

Industrie du bois

1) Scieries

La municipalité de Ste-Françoise renferme actuellement 6 scieries en opération qui pour la plupart travaillent à commission pour le compte des cultivateurs. Ceux-ci coupent leur bois sur leurs terres patentées et surtout sur les limites de la Brown Corporation moyennant redevance d'un droit de coupe.

Le tableau suivant montre pour 1937 la production totale de chaque scierie de la municipalité.

Exploitants	Production propre		Production à commission	
	Sciage p.m.p.	Lattes	Sciage p.m.p.	traverses
Joseph Damours	15,000	-	75,000	-
Donat Ouellet	75,000	-	350,000	600
Xavier Devost	-	-	225,000	-
Frank Damours	-	-	100,000	-
Charles Beaulieu & Louis Roy	-	-	1,800,000	200
Pierre Rioux (fils de Félix)	400,000	300,000	750,000	-
	490,000	300 000	3,300,000	800

Le moulin Joseph Damours, établi au rang V depuis 14 ans, fonctionne 3 semaines par année et emploie 4 hommes durant cette période. Quelques cultivateurs qui font scier leur bois le revendent ensuite à des commerçants de Trois-Pistoles (Duval, Labrie, Rioux et Rioux). Le bois provient uniquement des terres patentées. La production diminue sans cesse faute de matière première abondante; au début, elle a déjà dépassé un million de p.m.p.

La scierie Donat Ouellet, située au rang VII depuis 1905, fonctionne 4 mois par année, et emploie 3 hommes durant tout le temps des opérations et 2 autres pendant 15 jours. Le bois provient moitié des terres patentées et des limites Brown. Les cultivateurs revendent leur bois de sciage à Trois-Pistoles. On estime que le sciage en 1938 atteindra environ 600,000 p.m.p. Ce moulin a déjà débité plus d'un million de p.m.p. de bois durant certaines années.

Le bois se raréfie de plus en plus et la production de 1937 marque une forte diminution par rapport aux années antérieures dont la moyenne oscillait entre 700,000 et 800,000 p.m.p.

M. Xavier Devost, de St-Mathier (Rimouski, exploite une petite scierie dans Ste-Françoise (rang IV), depuis environ 25 ans. Son établissement a fonctionné 32 jours en 1937 et employé 3 hommes. Le bois provient des terres de cultivateurs (environ 175,000 p.m.p.) et des réserves de la Brown Corporation (50,000 p.m.p.) Les usagers qui font scier leur bois en revendent ensuite une partie à Trois-Pistoles. Des réparations urgentes s'imposent au moulin; comme la production diminue sans cesse et qu'on rencontre difficilement les frais d'exploitation, le moulin cessera probablement de fonctionner.

La scierie de M. Frank Damours, située au rang V, fonctionne 15 jours par année et occupe 3 ouvriers. Le bois provient entièrement des terres de cultivateurs, et la moitié de la production sciée à commission est revendue à Trois-Pistoles. La production de 1938, outre le sciage, comprendra environ 30,000 lattes. Le propriétaire se plaint de la disparition graduelle du bois par suite du trop grand nombre de scieries. Il cherche à vendre car son moulin est situé trop loin et ne rencontre pas ses frais d'exploitation et d'entretien.

MM. Charles Beaulieu & Louis Roy exploitent en société un moulin situé au rang VI, en territoire non organisé, au sud de St-Mathier. (Rimouski). Le moulin date de 1934. Il fonctionne 3½ mois par année, soit du mois de février au 20 mai. Pendant un mois on emploie 16 journaliers, puis le reste du temps environ 7 en moyenne. Toute la matière première provient des limites de la Brown Corporation, sauf quelque 20,000 p.m.p. coupés sur des lots de colonisation. Les droits de coupe atteignent en moyenne $ 5,50 du M.p.m.p. Ce moulin scie à commission pour les cultivateurs qui font chantier et qui revendent ensuite leur production aux marchands de bois de Trois-Pistoles. En plus du sciage, la production de 1938 comprendra environ 500,000 lattes et 800 traverses de chemin de fer. La production de cette scierie continuera à la même allure pendant 2 ou 3 ans environ, puis elle diminuera sensiblement car le bois disparaît petit à petit.

La scierie de M. Pierre Rioux, fils de Félix, établie au rang VIII (V de la seigneurie), fonctionne 4 mois par année. Elle emploie 5 fils du propriétaire et 6 autres ouvriers. Tout le bois scié au moulin provient des limites Brown, sauf quelque 100,000 p.m.p. des terres patentées. Les cultivateurs font chantier, portent leur bois à la scierie et revendent les produits à Trois-Pistoles. En 1937, un seul cultivateur, M. Félix Rioux (de St-Eloi), a fait scier ici quelque 600,000 p.m.p. Les prix du marché, à Trois-Pistoles, ont considérablement diminué en 1938; à moins qu'ils ne se relèvent, la production de 1938, diminuera de 600,000 p.m.p. D'autre part, l'exploitant de cette scierie se plaint du prix de revient élevé de son exploitation par suite de la difficulté d'accès aux réserves Brown et de la chèreté de la main-d'oeuvre.

2) Atelier de menuiserie

L'établissement de M. Alphonse Damours, situé au village depuis 1925, fonctionne 8 à 9 mois par année. En 1937, la production comprend environ 40 bancs d'école, 3 pupitres et 2 tables. On estime que la production de 1938 comportera une trentaine de portes et une centaine de châssis. La matière première comprend environ 6,000 p.m.p. de pin de la Colombie acheté à Cabano et 5,000 p.m.p. de cèdre acheté dans la localité. Toute la production est vendue sur le marché local; il y a aussi des usagers qui font préparer des portes et des châssis à la façon. L'exploitant manque de capital pour faire du crédit à sa clientèle; on croit que la production de cet atelier augmentera probablement d'ici quelques années.

o o o

C - TRANSPORTS

Située à proximité de Trois-Pistoles, la municipalité de Ste-Françoise bénéficie des avantages qu'offre cette ville au point de vue des transports. Presque toute la production forestière de la localité est portée en camion à Trois-Pistoles où elle est vendue à des commerçants de bois. Il reste les produits agricoles (beurre, pommes de terre, viandes, etc.) qu'un camionneur de St-Epiphane, M. Thomas Michaud, transporte à Québec 1 fois par semaine en moyenne; il rapporte au retour des marchandises générales destinées aux commerçants locaux.

Le service d'autobus Trois-Pistoles-St-Médard-St-Guy ne passe plus à Ste-Françoise depuis l'an dernier (1937). Quant aux commerçants de passage et aux colporteurs, ce sont à peu près les mêmes que ceux qui fréquentent Trois-Pistoles.

o o o

MUNICIPALITE DE BEGON

(St-Jean-de-Dieu)

I - SITUATION GEOGRAPHIQUE

Cette municipalité occupe dans le canton Bégon une superficie de 33,309 acres. Elle est située sur la route qui mène de Trois-Pistoles à l'intérieur du comté, et au carrefour des routes Ste-Rita-Squateck et St-Clément-St-Hubert.

Du point de vue du relief, on peut dire que cette localité est formée d'un lambeau de plaine apalachienne. Tout le centre et le nord sont situés à une altitude moyenne qui varie de 550 à 600 pieds. En quittant Ste-Françoise, la route de St-Jean-de-Dieu suit une large surface d'érosion de 640 pieds. A l'angle droit du rang I, en entrant dans Bégon, la route passe à un niveau légèrement inférieur à 600 pieds. Plus loin vers le sud, au sommet de la côte de la Rivière-Aux-Perdrix, l'altitude atteint environ 575 pieds. Avant le village, la route traverse une large vallée, celle de la Boisbouscache, dont le fond plat est à 470 pieds; puis une côte raide conduit à l'église, située à quelque 580 pieds.

Le relief s'élève à mesure que l'on se dirige vers le sud. Le rang VII, dit de la Société, qui est le plus long et le plus densément peuplé, atteint des altitudes variables. Au coin de la route de Ste-Rita, en face du bureau de poste de la Société, l'altitude est de 960 pieds. Vers l'ouest, près de la scierie Bélanger, elle dépasse 800 pieds; plus loin, elle se rend à 900 pieds. Vers l'est, elle a tendance à décliner: au pont de la Boisbouscache, par exemple, elle n'est plus qu'à 600 pieds.

Les terres de la municipalité s'égouttent vers l'estuaire du St-Laurent par la rivière Boisbouscache et ses affluents. Ce cours d'eau coule d'est en ouest, selon l'inclinaison de la pénéplaine qu'elle a contribué à former.

Du point de vue de l'habitat, le village est groupé autour de l'église, des magasins et de la beurrerie. L'habitat rural, où vivent surtout les cultivateurs, comprend les rangs suivants: A et B (route de Trois-Pistoles à St-Clément), II (vers l'est, rares maisons de colons), III (se prolonge dans Ste-Françoise), V et VII (dit de la Société). La municipalité n'a pas de service d'eau courante, ni d'égouts.

o o o

SAINT_JEAN_DE_DIEU
COMTE DE RIVIERE_DU_LOUP

Echelle de 1 mille au pouce

II - POPULATION

Mouvement démographique depuis 1931

En 1931, la municipalité de Bégon renfermait d'après le recensement fédéral une population de 2,501 habitants. De 1931 à 1937 inclusivement, l'accroissement naturel représente une augmentation de 348 individus. La population actuelle, en tenant compte en outre d'environ 6 familles (30 personnes) établies dans la municipalité durant cette période, devrait atteindre quelque 2,879 âmes. Or le dernier relevé municipal, effectué en juillet 1938, donne une population de 2,200 habitants. Le recensement paroissial de 1937 accuse par contre un total de 2,100; l'écart entre les deux chiffres provient du fait que la paroisse religieuse de St-Jean-de-Dieu est moins étendue que la municipalité civile. Les rangs VII et VIII de cette dernière, depuis les lots 1 à 20, appartiennent canoniquement à St-Médard (Rimouski); on y compte environ 25 familles depuis 1933.

Depuis 1931, le mouvement d'émigration prend une ampleur considérable puisqu'on établit par calcul que 679 personnes au moins ont quitté la municipalité pendant cette période. La colonisation a attiré le plus fort des émigrants à St-Médard, St-Guy, Notre-Dame des Bois, Lac Sauvage, Biencourt, etc. Les jeunes filles qui sont parties en service domestique,— une quinzaine environ,— se sont surtout dirigées vers Trois-Pistoles, Rimouski, et Québec. On compte en outre quelques journaliers qui ont préféré se rendre à Montréal et à Québec.

La raison de cette émigration réside dans la baisse de l'activité des chantiers: l'ouvrage a soudain manqué et les journaliers ont dû quitter la municipalité pour les centres de colonisation, où les chances de gagner sa vie sont plus assurées. La population a aussi diminué par suite du démembrement de St-Jean-de-Dieu en vue de former la colonie de Ste-Rita.

Occupation du sol

La municipalité de Bégon, qui renferme environ 225 fermes en exploitation, compte actuellement 215 cultivateurs, soit 214 propriétaires et 1 seul locataire. On relève en outre 85 propriétaires de maisons sur emplacements, dont 5 cultivateurs, et une quinzaine de locataires.

Parmi les emplacitaires, on estime que plus de 80% cultivent un lopin de terre comme jardin potager; presque tous entretiennent aussi des animaux domestiques; environ 25 possèdent des chevaux.

Modes de vie

Parmi les cultivateurs, on compte 207 chefs de famille et 8 célibataires. On estime que 25 seulement réussissent à vivre uniquement du produit de leurs fermes; 125 autres retirent de l'exploitation du sol la majeure partie de leur subsistance. Les autres, soit environ 65 cultivateurs, doivent recourir aux chantiers et aux travaux de voirie pour combler l'insuffisance de leurs fermes. On nous affirme que l'activité des chantiers ne contribue presque plus à la négligence ou à l'abandon des fermes depuis qu'ils se pratiquent tard dans l'automne.

Les journaliers sont assez nombreux à Bégon: on relève environ une soixantaine de chefs de famille qui gagnent ordinairement leur vie en cette qualité. Les manoeuvres d'occasion, qui travaillent quelques mois par année à titre de journaliers, comprennent environ 140 hommes, soit 30 chefs de famille, 60 fils de cultivateurs et 50 fils de journaliers. Les chantiers, qui sont ouverts en moyenne de novembre à mars, occupent la grande majorité des journaliers. Durant l'été, les divers travaux de voirie qui se font dans la municipalité, et la coupe et le transport du bois à pâte emploient également bon nombre de journaliers. Le chômage affecte actuellement environ 25 journaliers qui ne trouvent nulle part à s'occuper.

Les artisans qui tiennent boutique pour leur propre compte renferment 2 menuisiers, 3 forgerons, 2 garagistes, 2 cordonniers, 1 ferblantier, 1 plombier, et 3 coiffeurs. On compte en outre 6 menuisiers-charpentiers, 3 forgerons, 2 mécaniciens de garage, 2 cordonniers et 2 maçons qui travaillent à salaire ou à la tâche. La majorité de ces artisans réussissent à vivre de leur métier.

L'industrie comprend 3 beurreries, 1 moulin à farine, 1 carderie, atelier de menuiserie et 8 scieries. Au total, cela représente 12 patrons qui emploient une cinquantaine d'ouvriers et de manoeuvres quelques mois par année seulement. Le nombre des scieries est élevé, mais l'activité du sciage dure à peine plus de 2 mois en moyenne, sauf dans deux établissements qui sont ouverts 6 mois par année.

Le commerce fait vivre une trentaine de personnes au total. On relève 4 magasins généraux, 2 épiceries, 1 boucherie et 4 restaurants dont 2 attenants à un magasin.

Les transports occupent 3 camionneurs et une dizaine de chauffeurs de taxi.

Le travail féminin comprend 19 institutrices qui enseignent dans les 14 écoles primaires de la municipalité; puis une dizaine de jeunes filles en service domestique dans la localité, et une quinzaine à l'extérieur.

La municipalité ne renferme aucun homme de profession libérale; pourtant la population est suffisante pour faire vivre un jeune médecin, ce dont elle a besoin. On se plaint aussi du coût élevé de l'assistance publique (frais d'hôpitaux que doit supporter la municipalité pour ses indigents). De même, la construction d'un aqueduc municipal s'impose; il n'y a aucun service de protection contre les incendies, et le village a failli être détruit récemment par une conflagration qui eût pu devenir générale.

o o o

III - ASPECT ECONOMIQUE

A) AGRICULTURE

La municipalité de Bégon renferme une très mauvaise partie agricole où vivent misérablement environ 35 cultivateurs dont le sort est vraiment pitoyable. Nous voulons surtout parler des rangs I et II qui se trouvent à l'extrémité nord du canton. Ces terres n'auraient jamais dû être livrées à l'agriculture. On ferait mieux de fermer cette partie de la municipalité et de transplanter ces cultivateurs ailleurs, par exemple dans la seigneurie Rioux, située à proximité, et qui renferme de bonnes terres propres à la culture. Ces cultivateurs pourraient ensuite être annexés à la paroisse de Ste-Françoise dont la population n'est pas suffisamment nombreuse. Les colonies de Ste-Rita et de St-Médard (Rimouski) seraient aussi susceptibles d'en accueillir quelques-uns. Mais de toute façon, le problème que soulèvent les cultivateurs de Bégon qui vivent pauvrement sur des terres incultes, demande une solution immédiate. Il faudrait le régler au plus tôt.

La moitié des cultivateurs sont exempts de dettes, ou en ont de légères. Les autres sont fortement endettés. Le capital moyen engagé dans les fermes atteint environ $3,950, soit $1,800 dans la terre, $1,000 dans les bâtiments, $650 dans les troupeaux et $500 dans le matériel roulant.

Les demandes de prêts au crédit agricole provincial sont nombreuses; au mois de janvier 1939, seulement 13 cultivateurs avaient obtenu des avances. Dans l'ensemble, St-Jean-de-Dieu est une paroisse fort au-dessous de la moyenne au point de vue agricole et économique.

L'histoire de cette municipalité est à peu près celle de toutes les autres localités, situées dans cette région du comté. On a d'abord exploité la forêt dont on a retiré le plus fort des revenus, quitte à reléguer l'agriculture au second plan et à la considérer comme un simple appoint au revenu familial. Aujourd'hui, la forêt commerciale est presque complètement disparue. La terre demeure maintenant l'unique ressource à exploiter. Mais l'adaptation à un nouveau mode de vie ne saurait s'opérer sans pratiquer auparavant une sélection parmi les cultivateurs. Ceux qui ont des terres incultes disparaîtront, peut-être d'eux-mêmes, pour aller tenter fortune ailleurs. Ces terres retourneront en forêt. Les cultivateurs qui n'auront pas su épargner devront hypothéquer leurs fermes, puis finalement les abandonner. Les meilleurs cultivateurs achèteront ces terres pour leurs fils. Voilà ce qui se produit actuellement à St-Jean-de-Dieu. Le nombre des cultivateurs diminue rapidement et la superficie moyenne des fermes augmente proportionnellement. Le recensement fédéral de 1931 donne 330 cultivateurs les statistiques municipales de 1936, 194 et nous en avons compté 215. L'écart entre les chiffres de 1931 et ceux de 1938 constitue l'émigration vers les colonies Ste-Rita (canton Raudot) et St-Médard, et d'autres.

Cette sélection des cultivateurs et cette adaptation progressive à l'agriculture demanderont quelques années d'efforts. Si on développe la technique agricole et si on dirige les bons cultivateurs, St-Jean-de-Dieu deviendra peut-être dans 10 ou 15 ans une paroisse agricole prospère.

Étendue moyenne des fermes

Chaque cultivateur possède en moyenne 140 acres de terre, soit un total de 30,100 acres pour l'ensemble de la municipalité. Cette superficie occupée se décompose ainsi: 12,900 acres de terre déjà labourée; 4,300 acres en forêt déjà bûchée dont le sol est labourable; 2,150 acres de pâturages naturels dont le sol est également labourable; 4,300 acres de forêt dont le sol est impropre à l'agriculture; et 6,450 acres à peu près défrichées dont le sol est inculte (rang I et II, 35 cultivateurs).

Les statistiques municipales donnent en 1938 les chiffres suivants: 33,300 acres de terre occupée dont 20,071 acres de terre améliorée, 8,409 acres de forêt, 500 acres en marécages, terre inculte, etc. Nous croyons que l'étendue totale en terre dite améliorée est trop forte; par contre, les superficies représentées par terres incultes sont fort au-dessous de la réalité. Mais dans l'ensemble, les statistiques du sécrétaire-trésorier concordent assez bien avec celles que nous avons estimées.

Le recensement fédéral de 1931 s'éloigne de beaucoup de ces données et accuse les chiffres suivants: 49,376 acres de terre occupée dont 19,318 acres défrichées (12,136 en cultures, 408 en jachères, 6,150 en pâturages), et 30,068 acres en friche (soit 26,064 acres en forêt, 1,400 en pâturages et 2,592 en marécages). L'écart qui s'établit entre les diverses statistiques provient du fait que le recensement fédéral ne distingue pas les colonies Ste-Rita et St-Médard (Rimouski), qu'il a incluses dans la municipalité de Bégon. De plus, on a dû joindre aux superficies des fermes les étendues en forêt détenues par des particuliers autres que les cultivateurs.

Période de végétation

La saison des sucres, à St-Jean-de-Dieu, dure généralement du début d'avril au 1er mai. Les labours commencent vers le 15 mai, soit quelques jours avant que les dernières fortes gelées du printemps ne sont plus à craindre. Les semailles se font généralement du 20 au 25 mai. La fenaison arrive d'ordinaire vers le 20 juillet, et la coupe du grain un mois plus tard. Les premières gelées de l'automne, qui détruisent bien souvent les jardinages, surviennent dès la fin de septembre. On cesse de labourer vers le 1er novembre, et la première neige tombe durant ce mois. On estime que la couche de neige ne dépasse pas beaucoup 24 pouces; depuis quelques années, elle a diminué de près de la moitié.

Sols et amendements

A Bégon, près des trois quarts des terres sont formés de sol schisteux, et le reste de terre grise. Quoique ces sols soient acides, les cultivateurs n'emploient pas d'amendements calcaires. Il y a quelques années, on a déjà employé un peu de chaux avec des résultats satisfaisants. La municipalité ne renferme pas de pierre calcaire; à St-Clément, on en broie mais le produit est de qualité inférieure car il contient du schiste. Cette question des amendemants calcaires devrait être réglée au plus tôt.

Les engrais chimiques ne connaissent pas une faveur beaucoup plus grande que celle accordée à la chaux. On en utilise environ 55 tonnes par année, et pourtant les terres en auraient besoin plus que cela. Mais le pouvoir d'achat de la masse est peu élevé. Une vingtaine de cultivateurs tout au plus soignent la conservation de leur fumier de ferme au moyen de plates-formes et de remises.

L'égouttement des terres n'est pas partout suffisant car les grandes décharges auraient besoin d'amélioration. Dans les terres basses, les cultivateurs pratiquent des labours trop plats dans les fonds. La fertilisation des pâturages et la culture de la luzerne sont actuellement à l'essai dans la municipalité de Bégon.

L'étendue labourée et sous cultures de chaque ferme pourrait être considérablement augmentée par le défrichement puisque les superficies labourables sont assez grandes. Des concours primés de terre neuve et de labour seraient de nature à stimuler l'initiative et l'activité des cultivateurs. Ceux-ci ont besoin d'aide pendant la période de transition qu'ils ont à traverser.

o o o

Production végétale

1) Grandes cultures

Les superficies sous cultures que nous donnons sont inférieures à celles du recensement fédéral de 1931, parce que ce dernier a tenu compte des étendues cultivées de Ste-Rita. En 1937, la municipalité de Bégon renferme plus de 15,000 acres de grandes cultures et de pâturages, soit en moyenne 70 acres par ferme. C'est ce que montre le tableau suivant:

	Superficies	Rendements moyens à l'acre
Blé	100 acres	14 boisseaux
Avoine	3,225 "	20 "
Orge	50 "	16 "
Grains mélangés	200 "	20 "
Pois secs	150 "	15 "
Pommes de terre	215 "	150 "
Foin (mil et trèfle)	5,880 "	1 tonne
Racines fourragères	10 "	12 "
Jardins de famille	20 "	-
Pâturages	5,200 "	-
	15,050 acres	

On devrait cultiver plus de blé afin de subvenir, au moins partiellement, aux besoins d'alimentation en farine. Les étendues en grains mélangés pour la mouture et en racines fourragères pour l'alimentation des vaches et des porcs durant l'hiver sont insuffisantes: les achats de moulées sont en conséquence considérables et le rendement des vaches est quasi nul pendant la stabulation hivernale.

Les rendements moyens des cultures sont faibles: ils sont pour la plupart inférieurs à ceux de la région. La technique agricole manque sur la majorité des fermes. La moitié des cultivateurs suivent deux rotations qu'ils appliquent simultanément: une avec des pommes de terre, l'autre sans plantes sarclées. Une bonne rotation, comportant une sole de plantes sarclées, aurait pour résultat de ménager la fertilité des terres et de relever les rendements moyens des cultures.

Les ventes de produits agricoles, à Bégon, ne sont pas du tout considérables: environ 500 minots d'avoine en plus de la dîme en nature (26e minot), puis une quarantaine de tonnes de foin et 10,750 minots de pommes de terre. Ces ventes représentent un revenu moyen d'environ $19 seulement par ferme.

2) Cultures fruitières

La municipalité renferme environ 500 pommiers qui produisent quelque 400 barils de pommes par année. Les variétés les plus communément cultivées comprennent la Duchesse et la Jaune. On est d'avis que la pomiculture pourrait se développer davantage sur les terrains en pente et bien abrités.

3) Erablières

L'industrie du sucre d'érable n'est pas développée à St-Jean-de-Dieu. Une dizaine de cultivateurs seulement possèdent des érablières, dont 5 en dehors de la municipalité. En 1937, la production comprend environ 135 gallons de sirop et 5,250 livres de sucre. Le marché local absorbe la majeure partie des ventes. On estime à $60 en moyenne le revenu que chaque producteur retire de l'exploitation de l'industrie érablière.

o o o

Production animale

1) Chevaux

Le nombre des chevaux est actuellement de 450 environ à St-Jean de Dieu. Apparemment, cela marque une diminution par rapport à 1931; mais en réalité, il a augmenté un peu car la colonie de Ste-Rita, séparée de Bégon, compte une centaine de chevaux. Chaque année, on élève une vingtaine de chevaux croisés; on en achète en outre une cinquantaine de commerçants de passage. L'élevage local devrait se développer au moins pour subvenir aux besoins de la municipalité. Mais une maladie sévit dans toute la région, qui emporte les poulains à la naissance ou peu de temps après; c'est un obstacle que surmontent difficilement les cultivateurs.

2) Bovins et industrie laitière

Le troupeau comprend environ 1,290 vaches et 200 taureaux croisés de race Ayrshire. (1). L'abattage annuel des animaux de boucherie destinés à la vente comprend environ 150 bouvillons, vaches et taureaux, puis une centaine de veaux de lait et d'herbe; cela représente au total environ 52,500 livres de viande et un revenu moyen de $15 par ferme. Une pratique qui ne se rencontre plus que dans l'agriculture arriérée dure encore à St-Jean de Dieu; c'est l'abattage des veaux à la naissance. Un cultivateur bien renseigné nous a affirmé qu'il se tue ainsi 4 veaux en moyenne par cultivateur, soit environ par année. On enlève la peau qui rapporte 20 cents par la vente. Voilà qui prouve combien la routine est ancrée dans cette localité.

(1) Nombre inférieur à celui de 1931 parce que nous distinguons Ste-Rita de Bégon. Cette remarque s'applique à toutes les statistiques données dans la présente monographie.

Le rendement moyen des vaches atteint à peine 3,100 livres de lait par année, ce qui est faible. Les cultivateurs portent leur production laitière aux beurreries, sauf une proportion d'environ 15% qu'ils gardent pour l'alimentation de la famille et la fabrication du beurre domestique. On compte dans la municipalité trois beurreries dont la production totale en 1937 atteint 178,728 livres de beurre; ces trois fabriques reçoivent leur matière première de 210 patrons, dont 183 de St-Jean de Dieu. Quelques cultivateurs vendent en outre un peu de beurre domestique. Dans l'ensemble, l'industrie laitière procure un revenu moyen de $160 environ par ferme. A remarquer que la moyenne générale est rabaissée par l'influence des cultivateurs pauvres des rangs I et II.

3) Porcs

On relève environ 1,520 porcs dans la municipalité, dont quelque 1,290 porcelets. Chaque famille de cultivateurs en abat en moyenne 2 par année pour les besoins d'alimentation domestique. Les ventes annuelles faites aux commerçants locaux et de passage prélèvent environ 860 porcs, ce qui donne quelque 129,000 livres de viande et procure un revenu moyen de $66 par ferme. L'élevage du porc comporte surtout le type à lard croisé.

4) Moutons

Cet élevage n'est pas très développé et pourtant ce ne sont pas les pâturages qui manquent. La municipalité compte au total environ 2,975 moutons croisés de race Leicester, dont 1,400 agneaux environ. L'abattage annuel pour les besoins domestiques porte sur quelque 150 agneaux; le reste est vendu individuellement à des commerçants de passage qui paient environ $4 l'agneau. Cet élevage rapporte actuellement $23 par ferme. L'absence de coopération dans la vente des agneaux contribue à reléguer l'élevage ovin au second plan de l'activité et à favoriser les commerçants de passage au détriment des cultivateurs.

5) Volailles

L'aviculture est également une activité très négligée à St-Jean de Dieu. L'absence de marché pour les produits de cet élevage et l'indifférence générale jointe au manque de technique sont des obstacles qui s'opposent au développement de l'industrie avicole. On compte environ 4,675 volailles, soit un peu plus d'une vingtaine par cultivateur; les trois quarts du troupeau sont de qualité franchement médiocre. Le volume des ventes annuelles comprend environ 400 livres de volailles grasses et 10,000 douzaines d'oeufs, ce qui représente un revenu moyen de $10 par ferme.

6) Apiculture

On compte 2 producteurs de miel dans la municipalité, qui destinent leurs produits à l'alimentation domestique. Les ventes sont à peu près nulles.

7) Animaux à fourrure

L'élevage du renard occupe 3 producteurs à Bégon. Chaque année, ils vendent une dizaine de peaux sur les grands marchés. Chacun réalise en moyenne un revenu de $83.

o o o

Conserves domestiques

La majorité des cultivateurs préparent leurs conserves pour l'alimentation domestique, mais personne n'en fabrique en vue de la vente.

(1) Nombre inférieur à celui de 1931 parce que nous distinguons Ste-Rita de Bégon. Cette remarque s'applique à toutes les statistiques données dans la présente monographie.

Revenus forestiers

L'industrie forestière procure à la ferme un appoint de revenu dont elle ne saurait se dispenser. Les chantiers concernent d'abord une cinquantaine de fils de cultivateurs qui travaillent comme bûcherons 3 mois par année. Chacun rapporte à la maison les trois quarts de ce qu'il gagne, soit en moyenne $100 environ.

La coupe du bois sur les terres patentées et les lots de colonisation intéresse plus de la moitié des cultivateurs. On a vendu en 1937 environ 50 cordes de bois de chauffage à $2, 2,000 cordes de bois à pâte à $4, puis quelque 700,000 p.m.p. de bois de sciage préparés à commission dans les moulins de la localité. Dans l'ensemble, il s'agit d'un revenu moyen de $77 environ par cultivateur. Le bois est donc une ressource qu'il ne faut pas négliger, et dont il serait avantageux de stabiliser les revenus.

Revenu-argent moyen du cultivateur

Les cultivateurs de St-Jean de Dieu réalisent annuellement un revenu qui leur permet à peine de vivre convenablement, du moins dans l'ensemble. Le tableau suivant résume pour 1937 les principales sources de revenus à Bégon; à remarquer que les cultivateurs pauvres des rangs I et II, qui vivotent sur des terres stériles, contribuent à abaisser la moyenne générale.

Grandes cultures	$ 19
Produits laitiers.....	160
Vente de bovins de boucherie.....	15
Vente de porcs	66
Vente de moutons	23
Aviculture.....	10
Coupe du bois sur terres et lots.....	77
	$ 370

L'exploitation proprement dite de la ferme constitue plus de 80% de ce revenu, mais comme valeur absolue ça n'est pas considérable. L'agriculture laisse à désirer à Bégon; les quelques bons cultivateurs de la municipalité permettent d'espérer un effort en vue de relever le rendement des fermes à un niveau plus rémunérateur.

Les activités suivantes, qui concernent quelques cultivateurs, contribuent à augmenter le revenu de certaines fermes.

Produits de l'érable (10 producteurs).....	$ 60 chacun
Elevage du renard (3 éleveurs)	83 "
Chantiers (50 hommes)	100 "

Compte tenu de la valeur des produits agricoles consommés par la famille (en moyenne $275), de l'habitation et du chauffage (210), le revenu brut du cultivateur s'élève en moyenne à $855. De ce montant estimé, il ne touche que $370 avec quoi il doit défrayer ses dépenses d'exploitation $200 en moyenne). Somme toute, la situation de la majorité des cultivateurs de Bégon n'est pas meilleure que celle des colons de Ste-Rita par exemple. C'est pourquoi l'éducation de la masse reste à faire: le concours d'un bon agronome est pour cela indispensable. L'exploitation rationnelle de la forêt apportera par surcroît un appoint de revenu précieux à la ferme.

Achats

Comme matières premières destinées à la ferme ou au bétail, les cultivateurs achètent chaque année environ 55 tonnes d'engrais chimiques,

100 tonnes de moulées alimentaires, 1,500 minots de semence, 8,500 livres de graine de mil et de trèfle, 1,000 livres d'insecticides et 500 livres de ficelle d'engerbage. Pour les besoins d'alimentation de la famille, ils se procurent en outre environ 300,000 livres de farine, 100 barils de pommes, 200 sacs de pois et fèves, et 800 caisses de produits en conserves. Les tricots et les étoffes se font à domicile dans la moitié des cas. On estime que la production locale, si elle était bien organisée, serait capable de fournir une bonne partie de la farine, des semences et des moulées alimentaires pour les animaux.

Impôts et contributions

La contribution monétaire nécessaire au fonctionnement de l'église s'élève en moyenne à $15 par famille. L'église a une dette de $88,000, soit $42,000 pour les syndics et $46,000 pour la fabrique. Les répartitions légales atteignent en outre $1 par $100 d'évaluation. Les taxes municipales et scolaires sont respectivement de $0.50 et $1.25 par $100; la municipalité supporte une dette d'environ $1,500. Pour fins de taxation, les propriétés sont estimées à la moitié de leur valeur réelle. On voit donc que les taxes, à St-Jean de Dieu, pèsent lourdement sur la classe des cultivateurs.

Sociétés agricoles

La municipalité de Bégon est dotée d'un Cercle agricole de 40 membres et d'un Cercle de Fermières de 50 membres. Elle renferme en outre trois syndicats de beurrerie; ceux-ci devraient se fusionner et former une coopérative qui ajouterait à ses opérations les achats et les ventes. La beurrerie du village deviendrait l'instrument central de production , et les deux autres syndicats seraient des postes d'écrémage. Les commerçants prélèvent sur les cultivateurs des profits trop élevés sur les articles et les denrées qu'ils leur vendent. Les cultivateurs, qui sont actuellement membres des syndicats, ne devraient pas s'opposer à une fusion puisqu'il s'agit de sauvegarder leurs intérêts. La fusion abaisserait le prix de revient de la fabrication du beurre et la nouvelle coopérative deviendrait un instrument d'achat et de vente, ce dont les cultivateurs ont grandement besoin.

o o o

B - INDUSTRIES

Industries dérivées de l'agriculture

1) Beurreries

Le Syndicat de Beurrerie de St-Jean-de-Dieu (village), dont la fabrique remonte à une quarantaine d'années, fonctionne en moyenne 7 mois par année et emploie un homme durant cette période d'opération. La production de 1937 comprend 93,728 livres de beurre vendues aux prix de 25 et 26 cents la livre. La matière première (environ 2,260,000 livres de lait) provient de 110 patrons, tous de la municipalité. Le marché local absorbe environ 7,000 livres de beurre par année; le reste de la production est vendu à un commerçant de gros de Montréal (31,864 livres), puis à la Coopérative Fédérée de Québec à Québec (31,864 livres) et à Rimouski (23,000 livres). Depuis 7 ou 8 ans, la production de cette beurrerie a régulièrement augmenté, soit de quelque 11,000 livres en tout; elle continuera encore à s'accroître car les cultivateurs s'occupent de plus en plus d'industrie laitière maintenant que le bois ne rapporte presque plus.

Le Syndicat de Beurrerie de la Grande Route, devenu Société coopérative le 11 janvier 1939, fonctionne du début de mai au 15 novembre. En 1937, la production s'élève à 30,000 livres environ; la beurrerie reçoit le lait de 25 patrons (soit environ 450,000 livres). Le marché local achète environ 1,000 livres de beurre par année et le reste (29,000 livres) est expédié à la Coopérative Fédérée de Québec.

Le Syndicat de Beurrerie de la Société, établi depuis 1912 au rang de la Société, fonctionne du début de mai au milieu de novembre. En 1937, la production atteint 55,000 livres de beurre vendues aux prix de 23 et 24 cents la livre. La beurrerie reçoit le lait (1,205,114 livres) et la crème (122,000 livres) de 75 patrons ainsi recrutés: 48 à St-Jean de Dieu, 17 à St-Médard (Rimouski) et 10 à Ste-Rita. Les ventes s'effectuent aux commerçants de la localité (environ 1,500 livres) et à la Coopérative Fédérée de Québec (53,500 livres).

2) Moulanges

L'établissement de M. J.-Bte Bélanger, situé au rang II depuis 1873, fonctionne à l'année et emploie 2 hommes. Cette moulange travaille à commission pour les cultivateurs des municipalités environnantes: St-Paul, Ste-Françoise, St-Clément, Ste-Rita, St-Médard, Trois-Pistoles et même Squateck (Témiscouata). En 1937, l'exploitant a moulu environ 1,300 minots de blé, 11,700 minots d'avoine, 2,000 minots d'orge, 5,300 minots de sarrasin et 1,300 minots de grains mélangés. Les produits obtenus sont de la farine de blé et de sarrasin, puis des moulées alimentaires. Cette industrie dépend de l'élevage du porc. La moulange manque d'eau en août, septembre, février et mars, ce qui l'empêche alors de fonctionner régulièrement.

La moulange de M. Arthur Bélanger, située au rang de la Société, a moulu en 1937 environ 1,200 minots d'avoine et 300 minots d'orge et de grains mélangés. Les produits de la mouture sont des moulées alimentaires. On moud à commission, généralement le dixième du grain, pour les cultivateurs du rang de la Société principalement.

3) Carderie

M. Thomas Bélanger exploite une carderie située au rang II, sur la rivière Boisbouscache. L'établissement fonctionne régulièrement du mois de mars au mois d'août, puis 10 jours par mois en moyenne le reste de l'année. En 1937, on a cardé environ 50,000 livres de laine pour le compte des cultivateurs des municipalités de la région, puis celles de Rimouski, Témiscouata, Matapédia et Matane même. L'opération du cardage se fait à commission: 5 cents la livre pour le marché local, 5½ cents pour les clients du dehors (dans ce cas, l'exploitant supporte les frais d'expédition), et 6 cents la livre pour la laine déjà usagée. La production de cette carderie augmente d'année en année.

o o o

Industrie du bois

1) Scieries

La municipalité de Bégon renferme actuellement 8 scieries en opération, dont la production en 1937 est donnée par le tableau suivant:

Scieries	Production propre			Production à commission		
	P.M.P. sciage	Bardeaux	Divers	Sciage p.m.p.	Bardeaux	Divers
Ernest Gagnon	30,000	-	-	200,000	-	-
Arthur Bélanger	14,000	100,000	-	400,000	800,000	-
Moïse Tremblay	50,000	-	-	50,000	-	-
Ferdinand Rioux	60,000	-	50 trav.	60,000	-	50 trav.
Jean Rioux	-	-	-	350,000	400,000	200 "
J.Bte Bélanger	-	-	-	60,000	-	-
Victor Ouellet	-	-	-	25,000	-	-
Arthur Rioux & Frère	-	800,000	300,000 lattes	100,000	-	-
	154,000	900,000	300,000 lattes 50 traverses	1,245,000	1,200,000	250 trav.

M. Ernest Gagnon, de St-Médard (Rimouski), exploite un moulin situé au rang Bellevue depuis 1937. Cette scierie fonctionne 3 mois par année (février à mai) et emploie 5 hommes. Les deux tiers de la production sciée à commission sont revendus à des marchands de bois de Trois-Pistoles; la production de l'exploitant est écoulée en partie au détail. Tout le bois est coupé sur des lots de colonisation aux limites de Bégon et Ste-Rita.

La scierie Arthur Bélanger, établie au rang de la Société depuis 1896, fonctionne de mars à juin et de septembre à novembre. Le moulin occupe 2 ouvriers pendant cette période d'opération. Les trois quarts de la production faite à commission sont vendus à des commerçants de bois de St-Jean de Dieu et de Trois-Pistoles, notamment Maurice Rioux, Thomas Dumont et Joseph Michaud. La matière première provient moitié des terres patentées de la municipalité et moitié des lots du canton Raudot.

L'établissement de M. Moïse Tremblay, situé au rang C (I et II) depuis 1916, emploie deux hommes et marche un mois par année. La matière première provient des terres patentées (10,000 p.m.p.) et des lots de colons (90,000 p.m.p.) La moitié du bois scié à commission est revendue à des commerçants locaux; l'exploitant vend sa propre production à Daigle & Paul, de Montréal. La production actuelle marque une grosse diminution par rapport à certaines années précédentes, par exemple 1934 où le sciage a atteint 300,000 p.m.p.

Le moulin à scie de M. Ferdinand Rioux, établi en 1935 au rang de la Société, fonctionne durant le mois d'avril seulement et emploie alors 3 à 5 ouvriers. Tout le bois provient des terres patentées. L'exploitant de cette scierie s'est construit un moulin sur sa propriété pour son utilité personnelle. Ses clients sont des voisins qu'il veut accommoder. La production de cette scierie est presque toute vendue à des commerçants de Trois-Pistoles.

M. Jean Rioux exploite un moulin au rang de la Société. L'opération du sciage dure du début de mai au 15 novembre généralement, et 5 ouvriers travaillent au moulin pendant ce temps. Les trois quarts de la production de 1937 ont été vendus à des commerçants de bois de la localité et de Trois-Pistoles. La matière première provient moitié des terres patentées et moitié des lots de colons. En 1938, la quasi-totalité du bois coupé, soit environ 600,000 p.m.p. vient des terres appartenant à la Brown Corporation; un commerçant de Trois-Pistoles, M. J.H. Duval, disposera de toute la production.

Le moulin à scie de M. Jean-Baptiste Bélanger, établi au rang II sur la rivière Boisboucache depuis 1920, fonctionne 10 jours au printemps et 15 jours le reste de l'année; 2 ouvriers travaillent alors au moulin. Le bois scié à commission provient des terres patentées et est ensuite revendu à des commerçants de la localité (Damours, Dumont, Rioux, etc.) La production de cette scierie est appelée à diminuer encore car les cultivateurs n'ont presque plus de bois.

La scierie de M. Victor Ouellet, située sur le rang II près de la Rivière-Aux-Perdrix, fonctionne une semaine au printemps et occupe alors 3 hommes. La matière première provient entièrement des terres patentées. Toute la production de 1937 a été vendue à des commerçants de bois de St-Jean de Dieu et de Trois-Pistoles.

Le moulin Arthur Rioux & Frère, établi en 1913 à St-Jean de Dieu sur le rang dit de la rallonge, travaille 3 mois par année et occupe 17 ouvriers durant cette période d'opération. La matière première est coupée surtout sur les limites de la Brown Corporation (environ 850,000 p.m.p.) et puis sur les lots de colons (50,000 p.m.p.) Le bois scié à commission provient des cultivateurs de la localité et quelques-uns de St-Mathieu (Rimouski). La production propre des exploitants a toute été vendue à la Ottawa Valley Lumber, sauf les 300,000 lattes qui restent à écouler. Le sciage de 1937 résulte de la coupe de deux ans. Les revenus du moulin baissent par suite de la hausse des salaires des bûcherons, alors que les prix de vente demeurent sensiblement les mêmes. Ce moulin disparaîtra bientôt, ou sera transporté ailleurs, car le bois devient de plus en plus rare; pour le moment, on ne fera plus chantier car il faudrait trop s'éloigner du moulin.

2) Atelier de menuiserie

L'établissement de M. Eloi Beaulieu, qui date de 1930, fonctionne à l'année au village et emploie un ouvrier de temps à autre. En 1937, la production totale de cet atelier comprend 30 portes, 150 châssis, 6 tables, 75 bancs d'école et 4 armoires; cela représente une valeur d'environ $1,050. La matière première comprend environ 15,000 p.m.p. de bois franc, de cèdre et de pin. Ce dernier est acheté à Cabano, alors que les autres proviennent de la localité. La production est faite directement pour les usagers locaux surtout; on compte cependant des clients de St-Médard, Ste-Rita, Squateck, Biencourt, etc. On remise des commandes, dit-on, tant l'ouvrage abonde; mais on souffrira bientôt de la concurrence de l'atelier Jos. Pelletier de Ste-Rita, qui vient d'ouvrir et qui possède un outillage moderne.

Industries disparues

La scierie Louis Lévesque, établie au rang I, a disparu en 1935 faute de bois pour l'alimenter. Cet établissement a fonctionné 16 ans dans la municipalité à raison de 4 mois en moyenne par année; la production atteignait environ 500,000 p.m.p. annuellement. Le moulin a été démoli et l'outillage vendu.

L'établissement de M. François Lafrance, qui renfermait une scierie, un atelier de menuiserie et une carderie, a été rasé par l'incendie au mois de juin 1938, causant une perte totale de près de $20,000. Cet atelier fonctionnait à l'année et employait 4 ouvriers. La production annuelle comportait environ 100,000 p.m.p. de bois sciés à commission, 200,000 p.m.p. de planage, 60 portes, 150 châssis, et 15,000 livres de laine cardée à commission. La clientèle se recrutait dans toute la région, notamment à St-Jean de Dieu, Ste-Françoise, St-Eloi, St-Médard, St-Guy, Ste-Rita, Biencourt et Lac des Aigles. Le propriétaire de cet atelier, complètement ruiné, ne peut construire un nouvel établissement.

o o o

C -- TRANSPORTS

Routes

1) Voyageurs

Deux services d'autobus desservent régulièrement la municipalité de Bégon, et effectuent un aller-retour quotidien. Le premier, exploité par M. Arthur Lavoie, relie Trois-Pistoles à St-Médard et St-Guy (Rimouski); le second parcourt le circuit Rivière-du-Loup-- Squateck-- Biencourt et appartient à M. Adélard Lévesque. Ces deux services fonctionnent tant que les routes demeurent ouvertes à la circulation. On compte en outre dans la municipalité une dizaine de taxis qui s'occupent du transport des voyageurs.

2) Marchandises

Au point de vue du transport des marchandises, la municipalité de Bégon est régulièrement desservie par 4 camionneurs qui se rendent à Québec une fois par semaine. Ce sont MM. Thomas Michaud (St-Epiphane), Jos Ouellet (St-Clément), Gérard Damours (Trois-Pistoles) et Albert Belzile (Trois-Pistoles. Ces camionneurs assurent la vente des produits des cultivateurs (pommes de terre, viandes, beurre, etc.) et rendent service aux marchands locaux en leur rapportant au retour des marchandises générales. Le prix du transport à Québec est de 15 cents du 100 livres; le transport par goélette coûte 10 cents du 100 livres, mais il faut en plus ajouter 5 cents du 100 livres pour la réexpédition par camion. En somme, les prix sont en définitive les mêmes par bateau ou camion, mais la rapidité est beaucoup plus grande dans ce dernier cas.

On relève aussi 7 autres camionneurs qui ont des permis pour transporter du bois; parmi eux, deux transportent des marchandises générales depuis le quai et la gare de Trois-Pistoles jusqu'ici pour le compte des marchands de la localité.

Les marchands de passage et les colporteurs qui fréquentent la municipalité sont sensiblement les mêmes que ceux de Trois-Pistoles. Il faut cependant ajouter certains marchands de Trois-Pistoles qui desservent toute la région, notamment Arthur Rioux (confiseries) et Larrivée & Frères (eaux gazeuses). On compte aussi de nombreux vendeurs de fruits et légumes, inconnus pour la plupart, et qui viennent même jusque du Nouveau-Brunswick. Les marchands de la localité se plaignent de la concurrence des colporteurs de tissus et de produits pharmaceutiques qui leur enlèvent la clientèle des rangs. La municipalité a voté un règlement qui impose une taxe de vente à ces colporteurs étrangers; mais ceux-ci évitent de passer dans le village et parcourent les rangs où il est difficile de les arrêter car les cultivateurs les encouragent et les protègent même dans certains cas.

o o o

COLONIE DE STE-RITA

I - SITUATION GEOGRAPHIQUE

La colonie de Ste-Rita, administrée par le Conseil du comté, occupe dans le canton Raudot une superficie de 26,115 acres. Elle est traversée du nord au sud par la route qui mène de Trois-Pistoles à Squateck.

Du point de vue du relief, cette localité est située dans une pénéplaine beaucoup plus élevée que la précédente, celle de Bégon. Elle est fortement ondulée, et les collines allongées qu'on y rencontre semblent prendre des directions apalachiennes.

SAINTE_RITA

COMTE DE RIVIERE_DU_LOUP

Echelle de 1 mille au pouce

St-Jean-de-Dieu

St-Cyprien

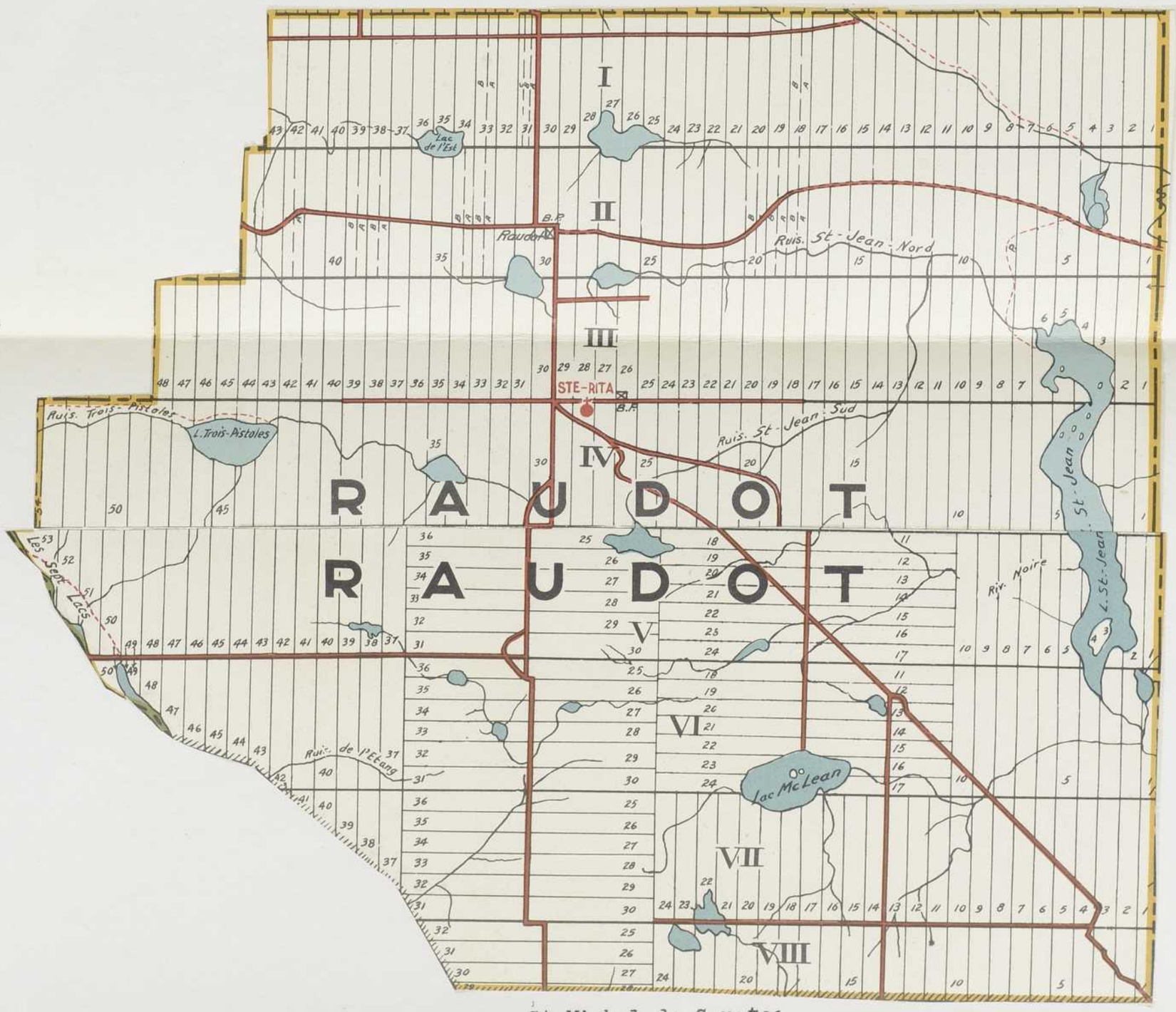

St-Michel-de-Squatec

Comté de Rimouski

Sur la route qui conduit à St-Jean de Dieu, vers le rang I, l'altitude atteint 910 pieds; un peu plus loin, au rang II, elle est de 930 pieds. Et cette altitude s'élève davantage à mesure que l'on pénètre plus au sud dans Raudot: 1,120 pieds au rang III, 1,170 pieds sur le même rang en face de l'église. Entre les rangs III et IV, une dépression s'enfonce à 1,060 pieds, qui est parcourue à l'est par le ruisseau St-Jean-Sud, et à l'ouest par le ruisseau des Trois-Pistoles. Mais plus au sud, la route de Squateck gravit une colline apalachienne de 1,320 pieds. Vers la limite des rangs VI et VII, en face de la scierie Denis, l'altitude s'abaisse à moins de 1,000 pieds. La colonie de Ste-Rita forme donc une plate-forme très ondulée et dans laquelle un réseau hydrographique encore jeune s'efforce de s'organiser selon les vallées creusées par les rivières antécédentes.

Les terres du canton Raudot s'égouttent vers l'estuaire du St-Laurent par les rivières St-Jean et Trois-Pistoles, lesquelles tirent leurs noms des deux lacs où elles prennent leur source. Ces lacs sont également situés dans la colonie, avec plusieurs autres de moindre étendue.

Dans la colonie de Ste-Rita, il n'y a ni village ni agglomération secondaire; on en est encore au premier stade du peuplement. Tous les rangs du canton, depuis II jusqu'à VIII, sont habités par des colons.

II - POPULATION

La colonie de Ste-Rita comptait en 1931 une population de 230 âmes. En août 1938, la population calculée est d'environ 741 habitants. L'accroissement naturel durant cette période atteint 130; les arrivées de nouveaux colons comportent environ 90 familles (373 personnes) et 6 célibataires. Depuis 1929, la population de cette colonie n'a cessé d'augmenter, non seulement par son accroissement naturel, mais surtout par l'apport de familles étrangères venues de St-Jean de Dieu, St-Cyprien, St-Hubert, St-Honoré, St-Clément, etc. Les vieilles paroisses du littoral ont aussi fourni leur contingent de colons.

On relève actuellement à Ste-Rita 111 familles de colons et 6 célibataires établis; on compte 60 garçons et 70 filles de plus de vingt ans qui vivent à la maison, et près de 383 enfants au-dessous de vingt ans. Au total, cela représente une population de 741 âmes. Les scieries occupent bon nombre de colons durant quelques mois par année; on relève en plus environ 8 ouvriers non domiciliés qui viennent de St-Jean de Dieu et de Trois-Pistoles pour travailler dans les moulins. La colonie renferme aussi 4 marchands, 2 forgerons et 4 menuisiers.

o o o

III - ASPECT ECONOMIQUE

A - AGRICULTURE

La colonie de Ste-Rita existe depuis 1918, et elle est desservie par un prêtre résident depuis 1929. De 1918 à 1929, on ne s'est guère préoccupé du développement de ce centre de colonisation. Les gens qui à ce moment habitaient la colonie, ainsi que les cultivateurs de Bégon ou d'ailleurs qui y possédaient des lots, ont exploité à fond les réserves forestières de ce canton, secondant dans ce saccage la compagnie Fraser et les propriétaires de moulins à scie. Dès son arrivée, le curé actuel de la colonie a mené une campagne contre le dépouillement des lots et une saine propagande en faveur de l'agriculture. Depuis ce temps, le défrichement avance et les labours commencent, mais la forêt demeure à peu près épuisée.

Etendue des lots

On compte 261 lots de 100 acres chacun en moyenne dans Ste-Rita. Environ 169 lots sont occupés par les 111 familles résidentes et les 6 célibataires établis dans la colonie; quelques colons exploitent donc plus d'un lot. Environ 84 lots sont détenus par des cultivateurs de Bégon et de St-Cyprien surtout. Ces cultivateurs ne résident pas sur leurs lots, mais ils viennent y couper du bois, et récolter un peu de grain et de foin car il y a du défrichement de fait sur tous ces lots. Plusieurs de ces lots ainsi détenus par des étrangers ne sont pas patentés et pour cette raison empêchent l'organisation normale de la paroisse. Chaque propriétaire devrait établir un colon sur ces lots, un fils par exemple. Enfin, 8 lots ont été abandonnés pour arrérages de taxes, après avoir été auparavant dépouillés de leur bois. Certains lots sont reconnus comme n'ayant aucune valeur agricole; ce sont: les lots 1 à 17 dans le rang III, 8 lots dans le rang IV, 6 lots dans le rang V, et quelques-uns dans le rang VI.

La colonie renferme 8 rangs qui se partagent les 261 lots. Le tableau suivant montre la répartition des lots entre les divers rangs.

Noms des rangs	Numéro du rang	Nombre de lots dans le rang	Nombre de lots occupés par des colons domiciliés	Nombre de lots détenus par des étrangers	Lieux d'origine des propriétaires de lots non domiciliés
Raudot	1	31	-	31	Bégon
Raudot	2	43	12	31	Bégon
Raudot	3	32	23	9	Bégon et St-Cyprien
Raudot	4	38	37	1	Bégon
Des Ilets	5	9	9	-	
Route Neuve	5	12	12	-	
Sept Lacs	5	14	14	-	
Des Ilets	6	11	11	-	
Route Neuve	6	13	12	1	St-Cyprien
Sept Lacs	6	11	11	-	
Des Ilets	7	15	9	6	Bégon et St-Cyprien
Route Neuve	7	12	10	2	St-Cyprien
Des Ilets	8	12	9	3	St-Cyprien
		253	169	84	

N.B. - Ajouter au total de 253 les 8 lots abandonnés.

Ce sont les deux premiers rangs du canton qui sont le plus avancés; les lots qu'ils renferment appartiennent en majorité à des cultivateurs de St-Jean-de-Dieu. On devrait inciter ces derniers à y établir définitivement un de leurs fils.

Sur chaque lot de la colonie, on relève en moyenne 4 acres de terre labourée donc en culture, 66 acres en forêt déjà bûchée et dont le sol est labourable, 10 acres en abattis dont le sol est également labourable, 15 acres de terre marécageuse et non utilisable en agriculture, et 5 acres en rochers et pierres rondes. Sur chaque lot, on compte en moyenne 3 acres de plantes annuelles, 1 acre de foin, et une dizaine d'acres de pâturages dans les abattis.

Période de végétation et sols

La période de végétation n'est pas aussi avancée que dans les vieilles paroisses complètement défrichées. Actuellement, il faut des cultures hâtives; le climat s'améliorera avec le défrichement. Les labours se font présentement vers le milieu de mai, et les semailles vers la fin de ce mois. Les dernières fortes gelées sont à craindre jusqu'au 10 juin. On commence les foins à partir du 20 juillet, et on coupe le grain vers la fin d'août. Les premières gelées d'automne surviennent dès la St-Louis (26 août), et la première neige tombe en novembre. La couche de neige ne dépasse généralement pas 48 pouces d'épaisseur.

Le sol de la colonie est en général bon: il est surtout formé de terre schisteuse et argileuse, puis d'un peu de terre franche. Le drainage s'impose dans les fonds de terre où l'humidité est trop grande.

Production végétale

1) Grandes cultures

Sur chaque lot de la colonie, on relève en moyenne 4 acres de grandes cultures, sans compter les pâturages. Le tableau suivant montre pour 1937 les étendues sous cultures et les rendements moyens que l'on obtient à l'acre.

	Superficies	Rendements moyens à l'acre
Blé	10 acres	15 boisseaux
Avoine	450 "	23 "
Orge	50 "	19 "
Seigle	5 "	20 "
Sarrasin	5 "	24 "
Grains mélangés	150 "	22 "
Pois secs	15 "	20 "
Pommes de terre	130 "	160 "
Foin (mil et trèfle)	225 "	$1\frac{1}{2}$ tonne
	1,040 acres	

Les rendements moyens à l'acre sont relativement meilleurs que dans les vieilles paroisses, car le sol de la colonie n'a pas eu le temps de s'épuiser. D'une façon générale, on cultive des variétés hâtives pour parer aux inconvénients du climat; le blé Reward et Garnet, l'avoine Cartier et Alaska, la pomme de terre Montagne Verte et Cobler, viennent à maturité et accusent des rendements élevés. Presque toute la production végétale sert à l'alimentation du bétail. Les cultures sont susceptibles de s'améliorer par un meilleur égouttement du sol dans les parties basses des terres, un labour plus soigné, une plus grande utilisation des engrais chimiques, et une technique plus rationnelle.

2) Cultures potagères et fruitières

Les colons possèdent en moyenne chacun $\frac{1}{4}$ d'acre de jardin dont les produits sont entièrement destinés à l'alimentation de la famille. Mais cette étendue n'est pas suffisante: il faudrait un acre de jardin par colon; les gens ne mangent pas assez de légumes frais ou en conserve (l'hiver). La colonie ne renferme pas d'arbres fruitiers; la cueillette des framboises et des bleuets sert à l'alimentation des familles.

3) Erablières

On compte une trentaine d'érablières dans la municipalité. En 1937, la production totale atteint environ 22,500 lbs de sucre. Une bonne partie du sucre est vendue dans la localité même. Chez certains producteurs, l'outillage laisse à désirer. On devrait conserver ces érablières dont l'exploitation constitue pour quelques colons un appoint de revenu intéressant.

o o o

Production animale

On relève actuellement dans la colonie une centaine de chevaux, dont la majorité a été achetée de commerçants de la région. Ces achats continueront encore parce que l'élevage local, qui ne fournit que 5 ou 6 sujets par année, ne peut subvenir aux besoins des colons.

Le troupeau des bovins comprend environ 250 vaches laitières et une dizaine de boeufs de travail. Le nombre de vaches suffit pour alimenter la colonie. Celle-ci renferme une beurrerie, récemment établie, qui reçoit le lait de 38 patrons; la production des 3 premiers mois de 1938 atteint environ 10,000 lbs de beurre. Une dizaine de colons portent leur lait à la beurrerie de la Société, à Bégon. Les revenus de l'industrie laitière sont présentement les meilleurs que procure l'agriculture, à Ste-Rita.

Les colons possèdent en outre quelque 200 porcs, 600 moutons et 1,500 volailles dont quelques dindes. L'élevage du porc suivra les développements de l'industrie laitière; l'élevage ovin rapporte déjà des revenus car on a vendu environ 300 agneaux en 1937.

Revenu-argent moyen du colon

L'exploitation agricole rapporte encore peu de chose à Ste-Rita puisqu'elle en est à ses débuts. C'est l'industrie forestière qui procure le plus clair des revenus du colon: la coupe du bois sur son lot représente un revenu de $225 par année en moyenne, tandis que les chantiers rapportent environ $40. Les travaux de voirie et les primes payées par l'Etat constituent une aide précieuse pour le colon. Le tableau suivant indique les diverses sources de revenus que touchent la majorité des colons.

Exploitation agricole	$ 50
Exploitation forestière sur son lot.	225
Travaux publics (voirie).....	80
Chantiers.....	40
Primes du gouvernement	30
	$ 425

On estime que l'étendue de 5 acres que la loi de colonisation autorise de défricher sur chaque lot annuellement ne suffit pas actuellement à procurer au colon des revenus agricoles et forestiers abondants; il faudrait porter ce nombre à 7 acres environ. Les produits agricoles que les colons retirent de leurs lots et qui sont destinés à l'alimentation domestique atteignent en moyenne $180 par année; l'argent qu'il touche lui permet juste de payer ses achats au magasin et de rencontrer ses taxes.

Achats

Les colons achètent annuellement environ 300 minots de grains de semence (St-Arsène), 1,200 minots de pommes de terre de semence (localité), 150,000 lbs de farine, 4,000 lbs de saindoux, 2,000 lbs de lard salé, 25 barils de pommes, des pois et des fèves.

Le cuir est fabriqué à Trois-Pistoles où on porte les peaux pour les faire tanner. Les tricots et les étoffes proviennent en grande partie de l'activité artisanale à domicile. Les colons pourraient eux-mêmes produire la majeure partie du lard, du saindoux, des semences, et même de la farine. Cependant, les produits du sol subviennent à la plupart des besoins des colons.

Impôts et contributions

La contribution individuelle des colons pour le fonctionnement de la municipalité, des écoles et de l'église atteint respectivement $5, $6 et $7 en moyenne par année. Les colons non résidents paient taxes dans la colonie. Pour organiser le développement normal de la colonie et lui assurer un minimum de sécurité économique, la population totale de Ste-Rita devrait s'augmenter d'environ 80 colons, soit à peu près le nombre des colons non domiciliés.

Technique agricole

La colonie renferme actuellement un Cercle de l'U.C.C. de 70 membres et un Cercle de Fermières de 40 membres qui contribuent à stimuler le développement de l'agriculture. Un agronome domicilié à St-Jean-de-Dieu serait indispensable à toute cette région du haut du comté. L'agronome de L'Isle-Verte s'occupe surtout des paroisses situées en bordure du littoral, et réussit rarement à visiter Dégen et Ste-Rita. Pourtant, c'est dans la région intérieure que les services d'un bon agronome seraient le plus appréciés: les municipalités de St-Jean-de-Dieu, St-Cyprien, St-Paul-de-la-Croix, et la colonie de Ste-Rita ont plus besoin de technique agricole que partout ailleurs dans le comté.

o o o

La colonie de Ste-Rita peut rapidement devenir une bonne paroisse agricole grâce à l'initiative et au dévouement du curé actuel qui s'occupe activement des colons. On doit d'abord remplir les cadres de la colonie en incitant les propriétaires de lots non domiciliés à venir eux-mêmes ou envoyer un fils s'établir dans la colonie. Ste-Rita devrait aussi être dotée d'un agronome qui dirigerait les colons dans l'organisation de leur ferme. Les primes de labour que l'Etat accorde mériteraient d'être augmentées afin de permettre aux colons d'agrandir la superficie cultivée de leurs lots et de peupler rapidement le cheptel. Les octrois sur les engrais devraient également être relevés. Enfin, l'Etat doit veiller à la conservation et à une saine exploitation de la forêt, en constituant si possible des réserves exclusivement destinées aux besoins des colons.

o o o

B - INDUSTRIES

Industries dérivées de l'agriculture

1) Beurrerie

Depuis l'automne 1937, la colonie de Ste-Rita est munie d'une fabrique de beurre exploitée par le Syndicat de Beurrerie de Ste-Rita. Les opérations ont commencé en mai 1938, et la production des trois premiers mois atteint environ 10,000 lbs de beurre. Les matières premières proviennent de 38 patrons de la colonie. On a vendu sur le marché local environ 800 lbs de beurre; le reste a été expédié à la Coopérative Fédérée de Québec, à Québec.

La production de 1938 durera encore 2 mois, soit un total de 5 mois pour la première année d'opération; on espère fabriquer en tout près de 18,000 lbs de beurre. En 1939, on a l'intention de faire fonctionner l'établissement durant 6 mois.

2) Moulanges

La moulange de M. Eugène Denis, située au rang VI sur la route de Squateck, est en opération depuis août 1937. C'est une petite moulange de cultivateur, de faible valeur, qui ne fonctionnera plus désormais. En 1937-38, on a moulu à commission pour les colons de Ste-Rita environ 150 minots d'avoine, 40 minots de sarrasin et 10 minots de grains mélangés. L'exploitant renouvellera son outillage si les affaires de sa scierie le lui permettent.

M. Oscar Belzile exploite depuis 1936 une petite moulange située au rang VII. La production de 1937 atteint environ 14,000 lbs de moulées pour les bestiaux. Les matières premières comprennent environ 300 minots d'avoine, 100 minots de sarrasin et 25 minots de grains mélangés. La mouture se fait à commission, généralement le douzième du grain, pour le compte des colons.

Industrie du bois

1) Scieries

La colonie renferme actuellement 7 scieries en opération. Presque tout le bois scié dans les moulins provient des lots de colons, sauf une faible quantité coupée sur les limites Brown et sur les terres de la Couronne. Les réserves forestières de la colonie s'épuisent rapidement. Dès l'ouverture de Ste-Rita, la forêt a été tour à tour saccagée par les premiers colons et les compagnies, puis par des incendies désastreux. (construction, chauffage, pieux, etc.). On nous affirme que la compagnie Brown détient encore une douzaine de lots dans la colonie. Ces lots, ainsi que ceux qui sont jugés impropres à l'agriculture, pourraient constituer des réserves, du moins ceux qui contiennent encore du bois.

Le tableau suivant montre la production des scieries de Ste-Rita pour l'année 1937.

Scieries	Production propre			Production à commission		
	Sciage P.M.P.	Bardeaux	Divers	Sciage P.M.P.	Bardeaux	Divers
Eugène Denis	60,000	-	160 trav.	500,000	-	1,000 trav.
Oscar Belzile	400,000	1,000,000	450,000 lattes 2,000 tra. 250 cordes bois à pâte	350,000	-	500 "
M. Sirois...	-	-	-	800,000	1,000,000	1,500 trav.
Jos. Dubé...	50,000	-	-	200,000	-	-
Ferd. Lepage	-	-	-	200,000	300,000	1,000 trav.
Camille Sirois	15,000	20,000	-	600,000	300,000	2,000 trav.
André Beaulieu	15,000	-	-	400,000	1,000,000	600 trav.
	540,000	1,020,000	450,000 lattes 2,160 tra. 250 cordes bois à pâte	3,050,000	2,600,000	6,600 trav.

Le moulin à scie de M. Eugène Denis, établi au rang VI depuis août 1937, a fonctionné de septembre à décembre en 1937 et de mars à mai en 1938. On a employé en moyenne 5 ouvriers durant les opérations. Le bois apporté au moulin provient en entier des lots de colons; on nous fait remarquer que des colons peu scrupuleux coupent plus de bois que la quantité à laquelle ils ont droit. Les trois quarts de la production sciée à commission sont vendus à des commerçants qui expédient le bois à Trois-Pistoles; la production de l'exploitant se vend également de la même façon. Le propriétaire de cette scierie préfère travailler sur son lot que de faire du sciage. Mais une fois le moulin établi, on a accepté la clientèle. Si l'opération du sciage va bien, on installera un moulin à bardeaux et une meilleure moulange.

La scierie de M. Oscar Belzile, établie depuis 1931 au rang VIII, fonctionne 6 mois par année en moyenne, soit de février à avril, puis en juin, juillet et décembre. Durant cette période, le nombre d'ouvriers au moulin varie de 5 à 12. La matière première provient des lots de Ste-Rita, sauf quelque 200,000 p.m.p. apportés de Squateck. L'exploitant vend toute sa production à un commerçant de Trois-Pistoles; les colons revendent la moitié du bois qu'ils font scier à commission à des commerçants de Ste-Rita. La production de ce moulin oscille avec le prix du bois sur la marché régional.

Le moulin à scie de M. Sirois, situé au rang I vulgairement appelé Trou du Siffleux, fonctionne depuis 1935 à raison de 7 à 8 mois par année, et occupe environ 6 hommes pendant ce temps. Toute la production, moins une légère partie que les colons gardent pour leur usage personnel, est vendue à des commerçants de Ste-Rita, de Bégon et de Trois-Pistoles.

La scierie de M. Jos. Dubé, établie depuis une quinzaine d'années, est située au rang I, tout près de la précédente. L'opération du sciage, à laquelle 4 hommes travaillent, se poursuit 2 à 3 mois par année d'une façon intermittente. Le bois provient des lots de colons. Toute la production est acheminée vers Trois-Pistoles par l'intermédiaire de commerçants de cet endroit.

L'établissement de M. Ferdinand Lepage, situé au rang V, fonctionne depuis 1933 à raison de 8 à 9 mois par année; le sciage se fait irrégulièrement et occupe environ 4 ouvriers. Toute la production du moulin, faite à commission pour le compte des colons, est vendue à des commerçants de bois de la colonie, notamment M. Drapeau et M. Lebel.

M. Camille Sirois exploite une scierie au rang IV, près de l'église et des magasins; cet établissement remonte, dit-on, à 28 ou 30 ans. Le moulin fonctionne 6 à 7 mois par année et emploie 5 à 7 hommes durant cette période d'opération. La matière première provient des lots de colons, sauf quelque 28,000 p.m.p. coupés sur les limites de la Brown Corporation et un peu de bois coupé dans la réserve cantonale (terres de la Couronne). Toute la production est vendue à des commerçants de Ste-Rita (Drapeau, Adélard Pelletier, Simon Lebel) qui eux, la revendent ensuite à des marchands de bois de Trois-Pistoles (surtout J.H. Duval, Dumont et Labrie). L'exploitant de cette scierie se plaint que des commerçants de l'extérieur viennent acheter le bois des colons sous forme de billots, et enlèvent ainsi autant de matière première aux moulins locaux; on estime à 500,000 p.m.p. par année l'ampleur de cette concurrence.

La scierie de M. André Beaulieu, établie au rang II vers 1900, fonctionne au plus 6 mois par année, et emploie alors de 4 à 6 journaliers. Le bois apporté au moulin provient entièrement des colons de Ste-Rita. La production est vendue à des commerçants de la colonie (surtout Simon Lebel), de Bégon (Rioux), et de Trois-Pistoles (Duval, Labrie). La coupe du bois dans la colonie diminuera car les réserves ont été entamées par des feux de forêt; cependant on croit que le moulin continuera à fonctionner encore longtemps.

o o o

2) Atelier de menuiserie

L'établissement de M. Jos. Pelletier est ouvert depuis le mois de mai 1938. Il emploie actuellement 3 ouvriers, et on a l'intention de faire fonctionner l'atelier à l'année. La production des 4 premiers mois de 1938 comporte environ 170 châssis (à $4.25 chacun en moyenne), 14 portes ($7.50 chacune), et 140,000 p.m.p. de planage fait à commission ($2.50 du 1,000 p.m.p.). On fait aussi des moulures, des pièces découpées, etc. La matière première utilisée comprend 3,500 p.m.p. de pin acheté à Cabano, puis du cèdre et du pin qui proviennent des colons de Ste-Rita. La clientèle de cet atelier se recrute surtout dans la colonie, où la construction est active, puis dans les paroisses environnantes(St-Jean de Dieu, St-Médard, Squateck, Lac Sauvage, etc.) Cet atelier possède un outillage moderne, ainsi qu'une chaufferie isolée; la production augmentera rapidement sans aucun doute.

o o o

C - TRANSPORTS

Routes

1) Voyageurs

Le service d'autobus qui relie Rivière-du-Loup à Squateck et Biencourt dessert régulièrement la colonie. On compte aussi 2 charretiers qui s'occupent occasionnellement de transporter des voyageurs. La colonie de Ste-Rita n'est donc pas isolée des autres centres de la région, et c'est là un facteur qui contribuera à son développement.

2) Marchandises

C'est un propriétaire de moulin, M. Oscar Belzile, qui se charge à Ste-Rita de faire du camionnage pour le compte des marchands et des particuliers. A tous les jours, il descend du beurre, des pommes de terre, et surtout du bois de sciage à Trois-Pistoles; puis il rapporte des marchandises générales et divers produits dont a besoin la colonie. Les frais du transport sont très raisonnables, soit 10 cents du 100 lbs. Ce service particulier fonctionne tant que la route est ouverte à la circulation.

Les commerçants de passage et les colporteurs sont les mêmes que ceux qui fréquentent Bégon et les autres localités de la région. Les marchands locaux se plaignent surtout du juif Morris Swinberg qui passe 4 ou 5 fois par année et qui vend des vêtements, des tissus et des nouveautés avec une certaine facilité auprès des colons. Mais dans l'ensemble, les colporteurs font ici moins de tort qu'ailleurs, et cela pour une raison bien simple: c'est que les colons n'ont pas d'argent pour payer comptant. Alors ils sont bien obligés d'acheter chez les marchands locaux qui leur accordent aisément du crédit.

o o o

VIII - CONCLUSION

De même que nous avons distingué, tout au long de ce rapport, deux régions naturelles bien distinctes qui se partagent le comté, de même diviserons-nous cette dernière partie en deux points qui commandent chacun des conclusions différentes: la région du littoral et le plateau intérieur.

1) La région du littoral

La zone du littoral, la plus anciennement exploitée du comté, forme en bordure de l'estuaire une riche région agricole dont les principaux centres ont jusqu'à un certain point réalisé leur équilibre économique. C'est là que se rencontrent les meilleurs cultivateurs, sans doute favorisés par la fertilité relative des terres et la proximité des grands marchés de consommation. La plupart des municipalités de cette région, -- notamment St-Arsène, Cacouna, L'Isle-Verte, St-Eloi et Trois-Pistoles,-- indiquent par leur situation actuelle que l'agriculture demeure en bordure du fleuve l'activité fondamentale, sinon unique. Les fermes rendent bien à ces endroits et rapportent des revenus qui permettent au paysan de vivre convenablement. Les problèmes que pose l'exploitation agricole dans cette région sont d'ordre technique et relèvent de l'agronomie. Deux réformes essentielles restent surtout à appliquer et qui sont des plus pressantes: la fertilisation des pâturages en vue de l'augmentation du rendement laitier et l'organisation de la vente selon la formule coopérative. La première doublera les revenus de l'industrie laitière, qui constitue avec l'élevage du porc la grande activité des fermes et place le comté au premier rang des producteurs du Bas St-Laurent. La seconde, qui est plutôt une fonction commerciale, permettra de réaliser l'uniformité dans la qualité des produits et de retirer de la vente le maximum d'utilité économique; à l'esprit traditionnel de routine et d'individualisme qui règne dans la majorité des paroisses du littoral, il s'agit de substituer la pratique courante de la coopération agricole.

L'activité industrielle, dans cette région, est surtout importante dans la cité de Rivière-du-Loup qui renferme plusieurs établissements, en particulier des ateliers de réparation de matériel ferroviaire, une usine de pâte de bois mécanique, une fonderie et une manufacture de meubles. Ailleurs, l'industrie est plus éparpillée et d'un caractère moins accentué: à L'Isle-Verte, on relève une usine de prépartion de produits de la tourbe; à St-Antonin, une usine de pâte de bois mécanique; et à Trois-Pistoles, une petite fabrique de chaussures. Mais dans l'ensemble, on peut dire que l'activité industrielle se confine surtout au centre de Rivière-du-Loup. Celui-ci doit son développement rapide aux ateliers de réparation de matériel ferroviaire du C.N.R. et du Témiscouata Ry qui ont longtemps occupé la main-d'oeuvre surabondante de la localité. Mais depuis une dizaine d'années, les chantiers ferroviaires de Rivière-du-Loup accusent une baisse d'activité alarmante: on soupçonne à bon droit que Rimouski est en passe de déplacer Rivière-du-Loup comme noeud de trafic ferroviaire, de même que Moncton (N.B.) dans l'industrie de la réparation et de la construction du matériel de chemin de fer. Les ateliers de la localité n'emploient plus que le tiers, et même moins, de la main-d'oeuvre d'autrefois, ce qui est assez significatif. Que deviendra cette petite ville dont la prospérité est intimement liée à l'activité des chemins de fer . Tout nous laisse supposer que mieux vaudrait, dès maintenant, orienter son économie vers le commerce puisque Rivière-du-Loup est une création du trafic. La position géographique de cette ville la destine principalement au commerce et non à l'industrie. L'activité commerciale offre de plus solides garanties de succès: Rivière-du-Loup est un point central qui relie Québec au reste de la péninsule gaspésienne et aux provinces maritimes; elle est aussi en communication directe avec la Côte Nord, marché qui est demeuré à peu près complètement inexploité jusqu'ici.

L'industrie forestière n'a plus l'importance de jadis dans la région du littoral. La grande entreprise Brown Corporation, à Tobin, a cessé ses opérations par suite de la disparition du bois; le moulin est maintenant loué à des exploitants qui ne produisent que quelques millions de pieds par année. Dans les autres centres du littoral, cette industrie est quasi inexistante et ne fait que répondre aux besoins des cultivateurs. Il faudrait s'occuper au plus tôt de protéger le domaine forestier qui reste dans cette région et même de procéder au reboisement méthodique. La forêt doit plus servir à alimenter le marché local en bois de chauffage et de construction qu'à fournir la matière première aux industries de la pâte de bois ou aux scieries.

Les transports sont bien organisés dans la zone du littoral et la population est desservie par la navigation, le chemin de fer et le camion, trois modes de transport qui se font mutuellement concurrence. Le cabotage, encore assez actif, disparaît graduellement sous la concurrence du rail et du camion. Les tarifs ferroviaires sont cependant trop élevés; dans certains cas même, ils ne favorisent nullement l'industrie locale (par exemple, à L'Isle-Verte, pour l'industrie de la tourbe).

Le tourisme demeure encore une activité intéressante à Notre-Dame-du-Portage, la Pointe de Rivière-du-Loup, Cacouna et Trois-Pistoles. L'enquête sur le tourisme, effectué au cours de l'été 1938, donnera tous les détails sur cette industrie complémentaire.

Du point de vue démographique, la région du littoral, qui n'a pas cessé d'être relativement prospère en dépit de la crise, perd chaque année l'accroissement naturel de sa population. L'émigration vers les colonies et les nouveaux centres industriels est une plaie incurable pour le comté et qui laisse supposer une totale incapacité d'assimilation économique. Les principaux centres, qui paraissent les mieux pourvus en ressources de toutes sortes, sont précisément ceux-là qui s'avèrent impuissants à absorber et à retenir le surplus de leur population: c'est là l'indice d'un malaise économique grave, sinon d'une mauvaise adaptation aux ressources naturelles de la région.

2) Le plateau intérieur

Cette région commence aux contreforts des Apalaches, à une dizaine de milles de l'estuaire, et s'élève graduellement par terrasses ondulées jusqu'à l'extrémité sud du comté. D'une exploitation relativement récente, cette région est loin d'avoir atteint son développement normal. La lutte naturelle entre la terre et la forêt semble vouloir s'atténuer spontanément avec la disparition croissante des ressources ligneuses. L'agriculture est assez bien lancée, mais les difficultés d'ordre géographique et agronomique entravent la rapidité de son développement: les sols sont ici moins fertiles, beaucoup plus rocheux et accidentés que dans la zone du littoral. La classification des sols, lorsqu'elle sera terminée, donnera à ce sujet tous les renseignements requis pour se rendre compte de l'opportunité de diriger rationnellement l'exploitation de la terre dans cette région.

L'agriculture progresse dans plusieurs centres,-- notamment St-Antonin, St-Modeste, St-Epiphane, St-Clément et Ste-Françoise,-- mais elle demeure stationnaire et paraît même régressive dans St-Paul-de-la-Croix et Bégon, où on a commis l'erreur impardonnable d'avoir livré à la colonisation des terres pratiquement stériles. La région du plateau intérieur, où l'industrie laitière forme la base de l'exploitation agricole, aurait besoin d'épierrement et d'égouttement, fût-ce au prix de primes onéreuses pour l'Etat; l'amélioration des espèces animales par la sélection des troupeaux, et la bonification de la production végétale par le moyen de la fertilisation aideront le cultivateur à retirer de sa ferme des revenus plus abondants.

L'exploitation de la forêt constitue dans cette région la seule forme véritable d'activité industrielle, si on excepte les industries dérivées de l'agriculture (beurreries, moulanges et carderies). Le nombre des scieries est considérable, mais on ne compte aucun établissement important en dehors d'un gros moulin à Ste-Françoise; la production de la plupart des entreprises est également peu élevée. L'exploitation abusive de la forêt dans les premiers stades de développement du plateau intérieur a contribué à retarder les progrès normaux de l'agriculture. Aujourd'hui encore, quoique à un degré moindre, l'emprise de la forêt s'exerce sur toute la population du plateau.

Contrairement à la région du littoral, l'agriculture doit ici s'appuyer sur l'exploitation forestière pour occuper et faire vivre le paysan. Il importe donc de protéger le domaine forestier contre le pillage systématique et même dans certains cas de cesser toute opération pour favoriser le reboisement naturel. La création de réserves communales incombe à l'Etat pour assurer à cette région la péronnité des approvisionnements en bois. L'inventaire de la forêt, qu'on a commencé dans la région du Bas St-Laurent, révélera l'importance du capital ligneux qui demeure dans le comté, et déterminera le coefficient maximum de la coupe annuelle, compte tenu du facteur reboisement. La forêt doit demeurer une ressource perpétuelle pour satisfaire les besoins dd la population. Le comté est désormais trop pauvre en ressources forestières pour s'accorder le luxe d'une coupe maxima en vue d'alimenter les usines de pâte de bois ou de fournir les grands marchés en bois de construction. L'intérêt général doit primer les considérations d'ordre particulier en cette matière.

La population du plateau intérieur doit donc se plier aux exigences d'un mode de vie qui accorde à la terre et à la forêt leur importance relative. Cette région ne saurait, à la vérité, s'accommoder exclusivement ni de l'une ni de l'autre. En conséquence, les mesures prises pour favoriser son plein épanouissement devront également considérer des deux facteurs inséparables, dont le couple harmonieux déterminera le degré d'équilibre de la vie économique dans toute cette région.

o o

o

APPENDICE I

INDUSTRIES DU COMTE DE RIVIERE-DU-LOUP

-1938-

Beurreries

MUNICIPALITES	EXPLOITANTS	SITUATION
Cité de Rivière-du-Loup	Crèmerie Champlain(J.-A.Rioux)	2, rue Ste-Anne
St-Antonin	S. de F. de B. et de F.de R.Verte	Rivière Verte
St-Antonin	M. Josaphat Beaulieu	Village
St-Modeste	Syn. de Beurrerie de St-Modeste	Village
Village de Cacouna	M. Louis Lévesque	Village
St-Arsène	Soc. de Beurrerie de St-Arsène	Rang IV
St-Epiphane	Syn. de Beurrerie de St-Epiphane	Village
St-Hubert	Soc.Coopérative de St-Hubert	Village
St-Hubert(Lamy Sud)	Coop. Agricole de Lamy	Lamy Sud
L'Isle-Verte	M. Léon Thériault	Village
L'Isle-Verte	M. Elisée Parent	Rang III
St-Eloi	S. de Patrons du IIe Rang St-Eloi	Rang II
St-Eloi	M. Lionel Rioux	Village
St-Paul-de-la-Croix	Syn. de B. de St-Paul-de-la Croix	Village
St-Clément	Soc. de F. de B. de St-Clément	Village
Hocquart (St-Cyprien)	S. de B. de l'église de St-Cyprien	Village
Hocquart (St-Cyprien)	Beurrerie des Cultivateurs	Chemin Taché
Ville de Trois-Pistoles	M. Louis Jean	ville
Mun. de Trois-Pistoles	M. Euclide Morissette	Rang I, à l'est
Ste-Françoise	M. Charles Dionne	Village
Bégon(St-Jean-de-Dieu)	S. de B. de St-Jean-de-Dieu(village)	Village
Bégon(St-Jean-de-Dieu)	Syn. de B. de la Grande-Route	Grande-Route
Bégon(St-Jean-de-Dieu)	Sym. de B. de la Société	Rang de la Société
COLONIE		
Ste-Rita	Syn. de Beurrerie de Ste-Rita	Près de l'église

MENUISERIES ET MOULANGES

MUNICIPALITES	EXPLOITANTS	SITUATION
Cité de Rivière-su-Loup	M. Damase Paradis	16, côte St-Jacques
Cité de Rivière-du-Loup	M. Télesphore Lajoie	St-Ludger
St-Antonin	M. Wilfrid Soucy	Vieux chemin du Lac
St-Modeste	M. Ulric Fournier	Rang IV
St-Arsène	M. Arthur Malenfant	Rang V
St-Epiphane	M. Aimé Lebel	Rang II
St-Epiphane	M. Roméo Lemelin	Rang VI
St-Epiphane	M. Henri Massé	Rang I
St-Hubert	M. Freddy Massé	Sur rivière Senescoupé
L'Isle-Verte	M. Rosaire Côté	Village (rivière Verte)
L'Isle-Verte	M. Didyme Marquis	Rang I, à l'ouest
L'Isle-Verte	M. Joseph St-Laurent	Rang I, à l'est
St-Eloi	M. René Rioux	Village
St-Paul-de-la-Croix	M. C.-Eugène Boucher	Village
St-Clément	Mme Napoléon Beaulieu	Rang St-Isidore(VIIIe)
St-Clément	M. Philippe Dubé	Rang I
Hocquart (St-Cyprien)	M. Elie Trmblay	Sur la riv. Toupikee
Hocquart (St-Cyprien)	M. Napoléon Roy	Rang IV (riv.Toupikee)
Ville de Trois-Pistoles	M. Désiré Martel	Ville
Mun. de Trois-Pistoles)	Malenfant & Fils	Tobin
Bégon (St-Jean-de-Dieu)	M. J.-Bte Bélanger	Rang II
Bégon (St-Jean-de Dieu)	M. Arthur Bélanger	Rang de la Société

COLONIE

Ste-Rita	M. Eugène Denis	Rang VI
Ste-Rita	M. Oscar Belzile	Rang VII

CARDERIES

MUNICIPALITES	EXPLOITANTS	SITUATION
Cité de Rivière-du-Loup	M. François Viel	Cehmin Témiscouata
St-Epiphane	M. Henri Massé	Rang I
St-Epiphane	M. Moïse Morin	Village
St-Hubert	M. Camille Massé	Sur rivière Senescoupé
L'Isle-Verte	M. J.-Bte Dubé	Sur rivière Verte
St-Clément	Mme Napoléon Beaulieu	Rang St-Isidore
Ville de Trois-Pistoles	M. Hilaire Larrivée	Ville
Bégon(St-Jean-de-Dieu	M. Thomas Bélanger	Rang II

TANNERIES

MUNICIPALITES	EXPLOITANTS	SITUATION
Cité de Rivière-du-Loup	M. Chs-Borromée Dubé	10, Boul. Cartier
St-Arsène	M. Joseph Laforest	Route du rang IV
L'Isle-Verte	M. Alphonse Chouinard	Village
Ville de Trois-Pistoles	M. Hector Rioux	Ville

SCIERIES

MUNICIPALITES	EXPLOITANTS	SITUATION
Notre-Dame-du-Portage	M. Léveillé	Route no 2 (village)
Cité de Rivière-du-Loup	M. François Viel	Chemin Témiscouata
St-Antonin	M. Albert Lavoie	Route no 2 (riv. Verte)
	M. Napoléon Lavoie	Chemin Neuf
	M. Virgile Desrosiers	Rang II
	M. Joseph Plourde	Rang VI
	F. Flo. Soucy Enr.	Vieux chemin du Lac
St-Modeste	M. J.A. Beaulieu	Rang II
	M. Ulric Fournier	Rang IV
	Syn. de scierie de St-Modeste	Rang II
St-Arsène	M. Cléophas Malenfant	Village
St-Epiphane	M. Roméo Lemelin	Rang VI
	M. Jos. Bérubé	Rang II
	M. Alex. Coulombe	Village
	M. A. Pelletier	Village
St-Hubert	M. Freddy Massé	Sur rivière Senescoupé
	M. Jos. Ouellet	Lamy Sud

SCIERIES (suite)

MUNICIPALITES	EXPLOITANTS	SITUATION
L'Isle-Verte	M. J.-Bte Dubé	Village (riv. Verte)
St-Eloi	M. René Rioux	Village
St-Paul-de-la-Croix	M. C.-Eugène Boucher	Village
	M. Jos Caron	Rang V
	M. Jos. Castonguay	Rang I
St-Clément	Mme Napoléon Beaulieu	Rang St-Isidore(VIIIe)
	M. Cyrice Aubut	Rang VIII
Hocquart (St-Cyprien)	M. Nazaire Lebel	Rang V (riv. Platte)
	M. Napoléon Roy	Rang IV (riv.Toupikee)
	M. Irénée Gendron	Rang AB Hocquart
	M. Lazarre Tremblay	Village
Ville de Trois-Pistoles	M. Jos. Renouf	Ville
	M. Ernest Pelletier	Ville
Mun. de Trois-Pistoles	Pineault Frères Enr.	Tobin
	Malenfant & Fils	Tobin
	Arthur Rioux & Frères	Rang II
Ste-Françoise	M. Joseph Damours	Rang V
	M. Donat Ouellet	Rang VII
	M. Xavier Devost	Rang IV
	M. Frank Damours	Rang V
	M. Pierre Rioux (fils de Félix)	Rang VIII
	MM. Charles Beaulieu & Louis Roy	Rang VI
Bégon(St-Jean-de-Dieu)	M. Ernest Gagnon	Rang Bellevue
	M. Arthur Bélanger	Rang de la Société
	M. Moïse Tremblay	Rang C (I et II)
	M. Ferdinand Rioux	Rang de la Société
	M. Jean Rioux	Rang de la Société
	M. J.-Bpte Bélanger	Rang II
	M. Victor Ouellet	Rang II
	M. Arthur Rioux & Frères	Rang de la rallonge

COLONIE	EXPLOITANTS	SITUATION
Colonie de Ste-Rita	M. Eugène Denis	Rang VI
	M. Oscar Belzile	Rang VII
	M. Sirois	Rang I (Trou du Siffleux)
	M. Jos. Dubé	Rang I (Trou du Siffleux)
	M. Ferdinand Lepage	Rang V
	M. Camille Sirois	Rang IV(village)
	M. André Beaulieu	Rang II (route Bégon)

ATELIERS DE MENUISERIE

MUNICIPALITES	EXPLOITANTS	SITUATION
Notre-Dame-du-Portage	M. Léveillé	Route no 2 (village)
Cité de Rivière-du-Loup	M. Sylvio Mailloux	16, rue Laval
Cité de Rivière-du-Loup	M. Arthur Lévesque	Chemin Témiscouata
Cité de Rivière-du-Loup	MM. Paradis & Bérubé	rue Ste-Anne
Cité de Rivière-du-Loup	M. Jean-Louis St-Pierre	Chemin Fraserville
Cité de Rivière-du-Loup	Mq Jos. Collin	112, rue Lafontaine
Cité de Rivière-du-Loup	M. Ernest Caron	54, rue Hôtel de Ville
Mun. de Rivière-du-Loup	M. Charles Mailloux	Rang II (St-Antoine)
St-Hubert	MM. Jos & Nap. Soucy	Village
L'Isle-Verte	M. J.Bpte Dubé	Village(riv. Verte)
L'Isle-Verte	M. Hector Viel	Côte du village
L'Isle-Verte	M. Jos. Dubé	Côte du village
L'Isle-Verte	M. Henri Michaud	Village
St-Eloi	M. Eugène Côté	Village
St-Eloi	M. Joseph Rioux	Village
St-Eloi	M. Jean Parent	Village
St-Eloi	M. Cléophas Rioux	Village
St-Paul-de-la- Croix	M. Georges Desmeules	Village
St-Paul-de-la- Croix	M. Omer Lepage	Village
St-Clément	M. Camille Charron	Village
St-Clément	M. Philippe Gauvin	Village
St-Clément	M. Gérard Lévesque	Rang Ste-Anne
Hocquart (St-Cyprien)	M. Emile Mignault	Village
Ville de Trois-Pistoles	M. J.-Henri Duval	Ville (face à la gare)
Ste-Françoise	M. Alphonse Damours	Village
Bégon (St-Jean-de-Dieu)	M. Eloi Beaulieu	Village
Colonie de Ste-Rita	M. Jos. Pelletier	Rang IV (village)

AUTRES INDUSTRIES

MUNICIPALITES	GENRE D'INDUSTRIE	EXPLOITANTS	SITUATION
Cité de Rivière-du-Loup	Pâte de bois mécanique	The Warren Co. Ltd.	rue Hôtel de Ville
	Ateliers de réparation de matériel ferroviaire	C.N.R.	Gare de Rivière-du-Loup
		Témiscouata Ry	Gare de Rivière-du-Loup
	Fonderie et construction mécanique	Monsarrat Machinery & Foundries Ltd.	18, rue Magloire
	Ateliers de réparation d'outillage industriel	Clément Morin	St-Ludger
		Adélard Soucy	2, Chemin Témiscouata
	Meubles	St-Lawrence Furn. Enr.	1, rue Ste-Anne
	Matelas et meubles	Roland Lévesque	40, rue Hôtel de Ville
	Centrale électrique	Municipalité de la ville	rue Magloire
	Matelas et meubles	J.O. Nadeau	sur rivière du Loup
	Monuments funéraires	Louis Lafresnaye	8, rue du Cimetière
	Charronnerie	Achille Chartier	8, côte St-Jacques
	Eaux gazeuses	Paul-Emile Soucy	2, rue Amyot
	Eaux gazeuses	Thibault Enr.	26, rue Fraser
	Eau de Javel	J.O. Boutet	31, rue Alexandre
	Eau de Javel	Charles Larouche	rue Frontenac
	Eau de Javel	C.H. Beck	St-Ludger
St-Antonin	Pâte de bois mécanique	F. Flo. Soucy Enr.	Vieux chemin du Lac
L'Isle-Verte	Préparation de la tourbe	Insulation Limited	Gare de L'Isle-Verte
	Filature de laine	Léon Thériault	Village (riv.Verte)
St-Clément	Broyeur à chaux	Philippe Dubé	Rang I
Hocquart (St-Cyprien)	Fabrique de boîte	Napoléon Roy	Rang IV
	Charronnerie	Arthur Albert	Village
Ville de Trois-Pistoles	Fabrique de chaussures	Hector Rioux	Ville
	Eaux gazeuses	Larrivée & Frères Enr.	Ville

A P P E N D I C E II

BUREAUX DE POSTE ET GARES DU COMTE DE RIVIERE-DU-LOUP

-1938-

MUNICIPALITES	BUREAUX DE POSTE	GARES
Notre-Dame-du-Portage	Notre-Dame-du-Portage Chemin-du-Lac	Chemin-du-Lac
Cité de Rivière-du-Loup	Rivière-du-Loup Rivière-du-Loup Centre Rivière-du-Loup Station St-Ludger-de-la-R.-du-L.	Rivière-du-Loup
Rivière-du-Loup(en bas)	St-Patrice	
St-Antonin	St-Antonin Rivière Verte Rivière Fourchue	
St-Modeste	St-Modeste St-Modeste Station	St-Modeste
Village de Cacouna	Cacouna (poste rurale: Cacouna no 1 et Cacouna no 2)	
Municipalit de Cacouna		Cacouna
St-Arsène	St-Arsène (poste rurale St-Arsène no1)	St-Arsène
St-Epiphane	Viger St-Frs-Xavier-de-Viger (poste rurale Viger no1)	
St-Hubert	St-Hubert de Témiscouata Lamy Montagne Ronde Grandbois	
Notre-D.-Des-Sept-Douleurs	N.-D.-de-l'Ile-Verte La Richardière	

BURAUX DE POSTE ET GARES (suite)

MUNICIPALITES	BUREAUX DE POSTE	GARES
L'Isle-Verte	Isle-Verte Isle-Verte Ouest (poste rurale Isle-Verte nol)	L'Isle-Verte St-Eloi
St-Eloi	St-Eloi St-Eloi Station Pouliot	(St-Eloi
St-Paul-de-la-Croix	St-Paul-de-la-Croix Le Petit Bois Franc	
St-Clément	St-Clément	
Hocquart (St-Cyprien)	St-Cyprien Hocquart Rivière Platte	
Ville de Trois-Pistoles	Trois-Pistoles	Trois-Pistoles
Mun. de Trois-Pistoles	Rivière-des-Trois-Pistoles (poste rurale Trois-Pistoles no 1 et Trois-Pistoles no 2)	Tobin
Ste-Françoise	Ste-Françoise Riou	
Bégon (St-Jean-de-Dieu)	St-Jean-de-Dieu La Société (poste rurale St-Jean-de-Dieu no 1)	
<u>COLONIE</u>		
Colonie de Ste-Rita	Ste-Rita Raudot	

N.B.- Le bureau de poste et la gare de Whitworth dépendent de la municipalité de St-Honoré (comté de Témiscouata) et, pour cette raison, ne figurent pas dans ce tableau.

BIBLIOTHÈQUE
MINISTÈRE DES RICHESSES NATURELLES
QUÉBEC

BNQ
000 446 153